2006

RAPPORT SUR L'EXERCICE

SAINT-GOBAIN

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2004	2005[1]	2006
Chiffre d'affaires	32 172	35 110	41 596
Résultat net du Groupe	1 275	1 294	1 682
Résultat net	1 239	1 264	1 637
Bénéfice net par action (en €)	3,63	3,66	4,44
Résultat net hors plus-values	1 289	1 284	1 702
Bénéfice net par action, hors plus-values (en €)	3,78	3,72	4,62
Autofinancement	2 639	2 735	3 347
Investissements industriels	1 540	1 777	2 191
Nombre de titres	340 988 000	345 256 270	368 419 723
Dividende net (en €)	1,28	1,36	1,70
Cours (+ haut, en €)	45,11	51,55	64,30
Cours (+ bas, en €)	38,00	43,20	49,06
Dernier cours de l'année	44,32	50,25	63,65
Personnel (au 31 décembre)	181 228	199 630	206 940

(1) Avec le groupe BPB consolidé au 1er décembre 2005.

Les résultats de l'exercice 2006, en très forte croissance et supérieurs aux objectifs envisagés, ont atteint leur plus haut niveau de toute l'histoire de Saint-Gobain. Par rapport à 2005, le chiffre d'affaires a progressé, à taux de change constants, de 18,2 %, le résultat d'exploitation de 29,8 %. Le résultat net hors plus ou moins values augmente de 32,6 %. La contribution des acquisitions au chiffre d'affaires représente, nette des cessions, une croissance de 11,4 %.

Message du Président

2006 : une très belle année pour notre Groupe

JEAN-LOUIS BEFFA • PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2006, Saint-Gobain a de nouveau dépassé ses objectifs. Avec une croissance interne de 6,7%, la plus forte depuis dix ans, le Groupe a démontré qu'il était maintenant concentré sur des marchés en développement rapide dans toutes les zones du monde. Tous les pôles d'activité ont contribué à ce résultat, mais c'est la progression de l'aménagement intérieur, constitué en 2005 à partir de l'Isolation de Saint-Gobain et du Gypse de British Plaster Board (BPB), qui a été la plus remarquable. L'intégration de BPB a dégagé les synergies attendues, que ce soit sur le plan des économies de coûts ou sur celui des perspectives de croissance.

En termes de rentabilité, Saint-Gobain a confirmé la solidité de son portefeuille d'activités, qui lui permet de se maintenir à un niveau élevé de résultats. Ainsi, le ralentissement du deuxième semestre aux États-Unis dans le domaine des produits pour la construction a été plus que compensé par le redressement de l'Allemagne et les très bons résultats obtenus en Europe de l'Est et en Russie, dans tous les marchés liés au bâtiment.

Le Groupe a poursuivi son évolution stratégique pour renforcer encore son cœur de métiers. La cession de la filiale de pompes plastique Calmar a été effectuée, celle de l'activité flaconnage de Desjonquères a été engagée, et Saint-Gobain a décidé de mettre en commun ses activités de Renforcement et Composites avec celles d'Owens-Corning. A travers ces opérations, le Groupe Saint-Gobain poursuit la reconfiguration de ses activités qu'il avait annoncée après l'acquisition de BPB.

Au cours de l'année 2006, le cours de l'action a progressé de 26,7%. Ce résultat n'est pas tant dû à la conjoncture favorable qu'à la poursuite d'une stratégie claire et à l'engagement des collaborateurs de Saint-Gobain. Ces atouts permettent d'envisager 2007 avec confiance. C'est la raison pour laquelle le Groupe prévoit cette année une progression sensible de son résultat d'exploitation et une croissance à deux chiffres de son résultat net hors plus-values, dans un contexte économique qui devrait être favorable malgré la diminution de l'activité des marchés de la construction aux États-Unis.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions d'euros)

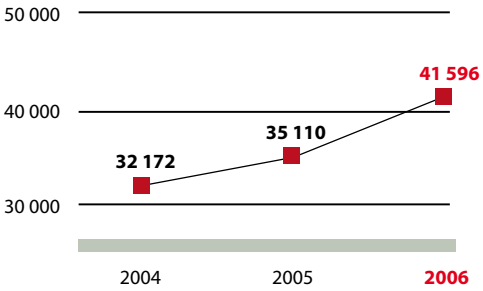

% DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION

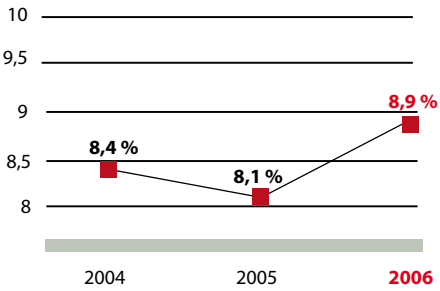

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PÔLE

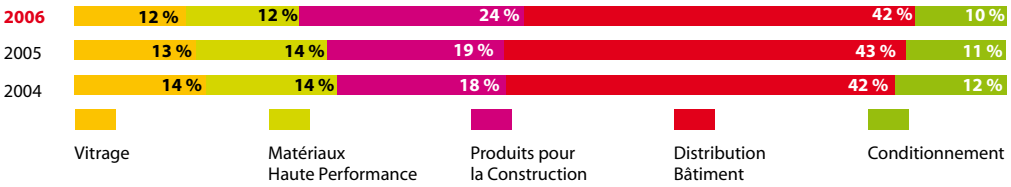

L'année 2006 a bénéficié d'un environnement économique porteur. Les marchés de la Construction ont fait preuve de dynamisme, grâce à la vigueur des marchés européens et à un début de reprise en Allemagne, compensant ainsi la baisse du secteur résidentiel aux États-Unis au deuxième semestre. La croissance interne a réalisé son meilleur taux des dix dernières années, à 6,7 % (3,5 % pour les prix, 3,2 % pour les volumes), avec une nette accélération au deuxième semestre.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

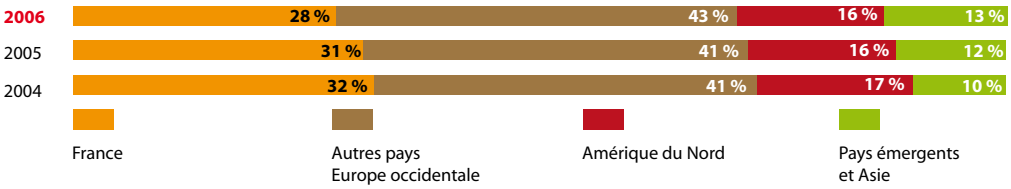

L'analyse du chiffre d'affaires par zone géographique traduit, à données comparables, un très bon niveau d'activité en France (+ 5,7 %) et dans les autres pays d'Europe occidentale (+ 7,2 %), avec une accélération manifeste de la reprise en Allemagne au deuxième semestre (+ 11,8 %). Les pays émergents et l'Asie conservent une très bonne dynamique, avec une croissance interne de 12,7 % et un progrès du chiffre d'affaires total de près de 33 %.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR PÔLE

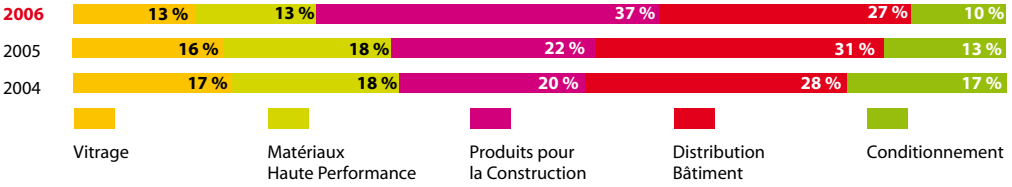

La marge d'exploitation globale du Groupe augmente sensiblement à 8,9 % et 10,9 % hors Distribution Bâtiment, en particulier grâce à une belle dynamique sur les deux semestres et à la contribution de l'activité Gypse, issue de l'acquisition de BPB.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

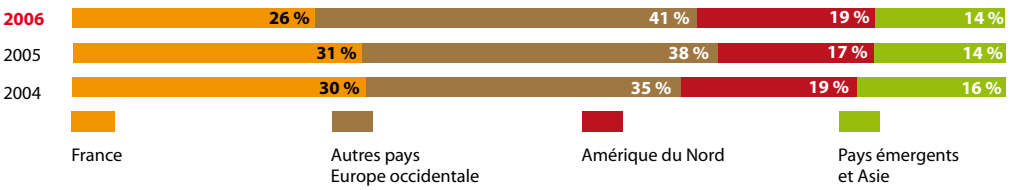

Le résultat d'exploitation augmente de 29,9 % (29,8 % à taux de change constants), à raison de 29 % pour les pays développés et de 36 % pour les pays émergents et l'Asie.

Rapport sur l'exercice 2006

Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 mars 2007 (D.07-0247), conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

SOMMAIRE

I - SAINT-GOBAIN AUJOURD'HUI

Un Groupe transformé : vingt années de mutation 4
Les métiers 6
Recherche et innovation 7
L'action 9
Bourse 9
Actionnariat 12
Politique d'information 18
La Gouvernance d'entreprise 19
Conseil d'administration 19
Direction 30
Contrôle externe de la Société 31
Procédures de contrôle interne 33

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR L'EXERCICE 2006

Une nouvelle année de bonne croissance dans toutes les zones 41
Des résultats à leur plus haut niveau historique 43
Vitrage 46
Matériaux Haute Performance 48
Produits pour la Construction 54
Distribution Bâtiment 60
Conditionnement 63
Les perspectives 2007 65
Les facteurs de risques 66
Le Développement durable 70

III - COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE SAINT-GOBAIN 119

IV - COMPTES DE LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN (Société-mère) 179

V - RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES 205

VI - PERSONNE RESPONSABLE 216

VII - TABLE DE CONCORDANCE 217

Saint-Gobain aujourd'hui

Riche d'une longue histoire internationale, commencée en France en 1665 avec la création de la Manufacture des Glaces de Miroirs, le Groupe Saint-Gobain s'est développé au fil du temps et dans ses diverses composantes comme acteur des révolutions industrielles et techniques successives. C'est à partir de 1970 qu'avec la fusion entre Saint-Gobain et Pont-à-Mousson a été réuni un premier cœur de métiers, à partir duquel ont pu s'opérer d'importantes évolutions et mutations de ses activités.

UN GROUPE TRANSFORMÉ : VINGT ANNÉES DE MUTATION

À l'issue de sa privatisation, en 1986, Saint-Gobain a entamé, en effet, une mutation durable de son portefeuille d'activités qui a abouti à la configuration actuelle du Groupe. Cette mutation s'est faite en deux grandes phases, d'une décennie chacune. La première a vu les efforts porter sur plusieurs objectifs : retour à une croissance durable et rentable, recherche de *leadership* mondial dans les divers métiers, réorientation stratégique vers les matériaux à fort contenu technologique. Sur cette période, 53 % du chiffre d'affaires traditionnel ont été cédés, principalement les activités Entreprise et Papier-Bois, issus de diversifications anciennes, tandis que de nouvelles activités entraient dans le portefeuille : achat de Norton (1990) et Carborundum (1996) pour les Céramiques et Abrasifs, de Bicron (1990) pour les Cristaux, activités qui vont constituer le noyau du futur Pôle Matériaux Haute Performance (MHP). De nouveaux mouvements stratégiques majeurs accélèrent la transformation du Groupe dans les dix années suivantes. L'acquisition du groupe Poliet en 1996 marque un premier tournant décisif avec le pari de l'entrée de Saint-Gobain dans la Distribution Bâtiment. À l'autre bout de la décennie est intervenu, fin 2005, le rachat du britannique BPB (British Plaster Board) venu compléter les activités de matériaux de construction issues de Saint-Gobain (Isolation, Solutions extérieures pour la Maison), de Poliet (Mortiers) et de Pont-à-Mousson (Canalisation). Cette nouvelle étape a transformé ainsi plus profondément encore le Groupe, en en modifiant les grands équilibres : toujours fortement verrier en 1995 (60 % des ventes), celui-ci est désormais recentré sur les marchés de la construction, avec plus de 75 % de ses ventes par destination finale.

Cette profonde évolution est mesurable à l'aune de plusieurs critères. En vingt ans, le chiffre d'affaires de Saint-Gobain a été multiplié par 3,5 (42 milliards d'euros en 2006 contre 12 milliards en 1986). Les métiers nouveaux (Distribution Bâtiment, Matériaux Haute Performance) en représentent 54 % soit la proportion des secteurs cédés du chiffre d'affaires de 1986. Les Produits pour la Construction (PPC), quant à eux, réalisent 24 % des ventes de 2006. La transformation du Groupe se décrit aussi en termes de profitabilité : le résultat d'exploitation a été multiplié par 6 (3,7 milliards d'euros contre 0,6) et s'établit à 8,8 % du chiffre d'affaires, contre 5 %. Le résultat net (1,7 milliard d'euros) a été multiplié par 8 (0,2 milliard en 1986). L'amélioration de cette rentabilité a été particulièrement nette lors de la décennie écoulée : + 11,6 % par an pour le chiffre d'affaires, + 10 % pour le résultat d'exploitation, + 10,3 % pour le résultat net hors plus-values tandis que le bénéfice net par action (BNPA) hors plus-values croissait en moyenne de 9,7 %. Présent industriellement dans 15 pays, il y a vingt ans, Saint-Gobain l'est aujourd'hui dans 54 (contre 36 en 1996). Ces vingt ans de mouvement se sont traduits concrètement par 900 cessions et 1 200 acquisitions.

Cette reconfiguration ambitieuse s'est faite autour d'un choix lisible de priorités, clairement articulé : *leadership* assumé pour chaque métier ancien ou nouveau, réduction des risques tant au plan de la cyclicité de ces mêmes métiers que de leurs caractéristiques (métiers mondiaux soumis à forte concurrence, métiers multirégionaux moins sujets à celle des pays lointains et à bas coûts) ; équilibre entre croissance interne et croissance externe, la première étant mieux adaptée aux marchés en expansion, la seconde à ceux en phase de consolidation.

Trois grands axes de développement ont été ainsi privilégiés : développement géographique ; acquisitions de consolidation pour certains métiers ; efforts accrus d'innovation et de recherche et développement. Le développement géographique concerne essentiellement les investissements de croissance dans les pays émergents, où le Groupe vise à terme d'exercer 25 à 30 % de son activité hors Distribution. Les pays émergents et l'Asie ont ainsi affiché un taux de croissance de 34 % du chiffre d'affaires en 2006. Des investissements significatifs y ont donc été consacrés (10 % du chiffre d'affaires de la zone) : nouvelles lignes *float* en Roumanie et en Inde (Vitrage), unités d'Isolation en Europe de l'Est, usine de plaque de plâtre en Malaisie, prise de contrôle de Xuzhou fabricant chinois de canalisations (PPC). Ce développement géographique accéléré permet ainsi aux métiers du Groupe d'accompagner, par leur gamme de produits et de services, les niveaux respectifs de développement des divers pays (canalisation pour les pays émergents, plâtre, mortiers ou vitrage pour les pays en phase de transition, plaque de plâtre, isolation ou distribution pour les pays développés).

La croissance par acquisitions a permis, pour ce qui la concerne, de consolider ou de faire monter en puissance les métiers liés aux mar-

chés de la construction, soit près de 80 % de l'activité du Groupe. La Distribution Bâtiment a ainsi montré sa capacité d'expansion. Présent aujourd'hui dans 24 pays, contre 4 en 1997, ce pôle a connu sur la même période un développement accéléré, avec un chiffre d'affaires et un résultat d'exploitation multipliés par 6. Depuis 2004, première acquisition en Scandinavie, le Pôle y a enregistré une progression annuelle de 34 % de ses ventes. Il en est de même depuis 2001 en Pologne et en Espagne, avec une croissance annuelle respective de 32 % et 59 %. En 2006 des acquisitions dans trois nouveaux pays (Irlande, Argentine, Italie) ont accentué ce potentiel très important de consolidation. Le pôle Produits pour la Construction a pour sa part procédé à des acquisitions dans toutes ses activités : en Turquie (Izocam) pour l'Isolation, en Afrique du Sud, Italie, Argentine, Slovaquie pour les Mortiers, en Algérie et en Argentine pour le Gypse. Cette croissance externe devrait contribuer pour 250 millions d'euros (M€) en année pleine à la montée en puissance du Pôle.

La priorité des dernières années a porté également sur l'effort d'innovation, visant, de son côté, à soutenir l'objectif permanent de croissance interne. Cet effort d'innovation articulé autour des pôles Vitrage et Matériaux Haute Performance, s'est traduit par une augmentation de 9 % en 2006 des frais de recherche et développement, par la construction d'un centre de recherches à Shanghaï et l'extension de celui d'Aubervilliers. Des avancées prometteuses ont déjà été constatées. Un accord de co-entreprise a été signé avec Shell, dans le domaine du verre photovoltaïque, pour produire des capteurs solaires à coût réduit. Une nouvelle unité de filtres à particules pour moteurs diesels a également démarré, tandis que d'autres nouveautés renouvellent l'offre de produits fonctionnels pour le bâtiment : bois traité hydrophobe de Lapeyre, laine de verre « Ultimate » résistant au feu, plaque de plâtre Glasroc à base de fibre de verre. Si le pôle MHP constitue en effet une ouverture technologique certaine vers des secteurs à fort potentiel, des fertilisations croisées et synergies se développent, pour le marché automobile par exemple, sans compter l'intérêt évident de l'innovation « non technologique » qui aboutit à des concepts ou des solutions dont sont preneurs, entre autres, le gypse (outils et systèmes de montage) ou la Distribution Bâtiments (nouveaux « formats », nouveaux concepts au service du *marketing*).

Vingt ans de profond remodelage ont donc fait de Saint-Gobain un Groupe plus lisible par activité, zone géographique ou marché final, avec des métiers en évolution, des synergies renforcées sur les marchés de la construction, un développement géographique accéléré, en particulier dans les pays émergents et, enfin, un socle technologique puissant pour les développements à venir. Autant d'atouts clairs pour poursuivre les objectifs permanents de croissance et de rentabilité.

■ PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES SUR DIX ANS

(en millions d'euros)	2006	2005[1]	2004 (en IFRS)	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Chiffre d'affaires[2]	**41 596**	35 110	32 172	32 025	29 590	30 274	30 390	28 815	22 952	17 821	16 324
Résultat d'exploitation	**3 714**	2 860	2 743	2 632	2 442	2 582	2 681	2 693	2 314	1 776	1 593
Résultat net ensemble consolidé	**1 682**	1 294	1 275	1 120	1 065	1 074	1 174	1 642	1 389	1 182	970
Résultat net part du Groupe	**1 637**	1 264	1 239	1 083	1 039	1 040	1 134	1 517	1 226	1 097	858
Bénéfice net par action (en €)	**4,44**	3,66	3,63	3,18	2,99	12,20 3,05*	13,30	17,80	14,05	12,15	9,62
Résultat net hors plus-values	**1 702**	1 284	1 289	1 122	1 020	1 051	1 057	1 026	883	790	656
Bénéfice net par action, hors plus-values (en €)	**4,62**	3,72	3,78	3,29	2,93	12,32 3,08*	12,40	12,04	10,12	8,75	7,35
Autofinancement	**3 347**	2 735	2 639	2 612	2 471	2 673	2 733	2 643	2 360	1 912	1 693
Investissements industriels[3]	**2 191**	1 756	1 540	1 537	1 351	1 431	1 430	1 722	1 712	1 288	1 353
Investissements totaux[4]	**2 775**	8 747	2 197	2 194	1 911	2 061	2 246	4 694	3 479	3 019	2 447
Capitaux propres	**14 487**	12 318	10 863	11 806	11 310	11 542	12 348	11 724	11 151	9 924	9 959
Endettement net	**11 599**	12 850	6 218	5 566	5 657	7 012	7 792	8 217	6 306	3 885	2 668
Actif immobilisé	**26 274**	26 763	17 183	17 515	17 237	18 840	19 678	19 530	16 909	14 033	13 139
Fonds de roulement	**2 451**	2 324	3 181	4 943	5 247	3 951	3 075	3 222	2 612	1 838	2 262
Personnel (au 31/12)	**206 940**	199 630	181 228	181 228	172 811	172 357	173 329	171 125	164 698	117 287	107 968

(1) Avec BPB consolidé au 1er décembre 2005.
(2) Y compris produits accessoires, pour 273 M€ en 2006, 250 M€ en 2005 et 190 M€ en 2004.
(3) Y compris les contrats de location financement jusqu'en 2003.
(4) Investissements industriels et investissements en titres, hors rachats d'actions propres.

(*) Après division par quatre du nominal de l'action le 27 juin 2002.

Saint-Gobain aujourd'hui

LES MÉTIERS DE SAINT-GOBAIN

Compte tenu des dernières et importantes acquisitions prises en compte en année pleine sur 2006, la répartition des ventes du Groupe par activité et par marché final s'est sensiblement modifiée au cours des dix dernières années. La Distribution Bâtiment représente 42 % du chiffre d'affaires, les Produits pour la Construction 24 %, le Vitrage et les Matériaux Haute Performance 12 % chacun et le Conditionnement 10 %. La construction neuve et la rénovation comptent à elles seules pour 67 % du chiffre d'affaires. Si l'on inclut les ventes de produits destinés à l'habitat, c'est plus de 75 % de ce même chiffre d'affaires qui sert le marché du bâtiment.

Les activités du Groupe s'exercent à travers cinq pôles, issus à la fois des mutations des cœurs de métiers traditionnels et des développements intervenus depuis les années 1990.

Le Pôle Vitrage réunit quatre grands métiers : fabrication de verre plat, transformation et distribution du verre pour le Bâtiment, vitrages pour l'automobile, spécialités (vitrage anti-feu, électroménager, verres de protection nucléaire, verres pour l'électronique). Présent dans 40 pays dont bon nombre de pays émergents, le Pôle continue d'assumer un développement international soutenu. En 2005 et 2006, ont été inaugurées de nouvelles lignes *float* en Chine, en Inde et en Roumanie. Deux autres sont en cours de construction au Mexique et en Pologne.

Le Pôle Matériaux Haute Performance (MHP) réunit les activités Céramiques et Plastiques, Abrasifs et, depuis 2004, Renforcement & Composites, Solutions textiles. La configuration du pôle résulte d'une ambitieuse politique de croissance interne et externe menée depuis les années 1980. À un cœur historique constitué par les réfractaires verriers s'est ajouté un ensemble de métiers liés aux matériaux à fort contenu technologique : Abrasifs, Plastique et Céramiques de Norton et de Carborundum ; cristaux de Bicron ; Plastiques de Furon. Le Pôle est ainsi *leader* mondial sur des marchés industriels diversifiés avec un bon potentiel de croissance orienté sur les nouvelles technologies liées à l'énergie et à l'environnement. Pour ce qui concerne l'activité Renforcement & Composites (fils et tissus de verre), Saint-Gobain et Owens Corning ont annoncé, courant 2006, leur intention de rapprocher leurs activités mondiales respectives, par la création d'une entreprise commune, dont Saint-Gobain resterait actionnaire à hauteur de 40 %. Un accord effectif de mise en œuvre est intervenu en février 2007.

Le Pôle Produits pour la Construction (PPC) comprend les activités Isolation, Gypse, Produits d'extérieur, Canalisation et Mortiers industriels. Leur complémentarité permet de répondre aux besoins de l'ensemble des domaines de la construction, neuve ou de rénovation. La gamme des produits s'adresse à la fois aux parties extérieures (revêtement de façade, toitures, adduction d'eau, tuyaux bâtiment, voirie et aménagements urbains) et à l'aménagement intérieur (laine de verre d'isolation, plaque de plâtre, plafonds acoustiques en laine de roche ou de verre). Les métiers du Pôle sont tout à la fois multirégionaux (Isolation, Matériaux de Construction) et mondiaux (Canalisation). À la suite de l'intégration de British Plaster Board (BPB) une nouvelle activité « Gypse » a été organisée en 2006 au sein du Pôle, devenu ainsi *leader* mondial de l'aménagement intérieur, en raison de la forte complémentarité d'offre de produits et de solutions entre l'isolation et le gypse.

Le Pôle Distribution Bâtiment, issu des composantes Point.P et Lapeyre du groupe Poliet, est le premier distributeur de matériaux de construction en Europe et premier distributeur de carrelage au plan mondial[1]. Ce secteur a en effet connu un développement important depuis 1996, tant par croissance interne que par acquisitions, en France (Point.P et Lapeyre) au Royaume-Uni (Jewson et Graham), aux Pays-Bas et en Europe de l'Est (Raab Karcher), et récemment dans les pays nordiques avec l'achat en 2004 et 2005 de Dahl et Optimera. Les divers mouvements ont permis au Pôle d'être présent tant sur des marchés en phase de consolidation, comme la Grande-Bretagne, que sur ceux en phase de développement, en bâtissant ainsi sa position européenne ou internationale (Telhanorte au Brésil). En 2006 la stratégie d'acquisitions de proximité et de développement géographique s'est poursuivie avec l'achat de JP Corry en Irlande, de Vera Meseguer en Espagne, ou de Jans, numéro un en Belgique de la spécialité d'aménagement intérieur.

Le Pôle Conditionnement est un acteur mondial majeur dans ses deux grands métiers : fabrication de bouteilles et pots en verre pour l'emballage des boissons et des produits alimentaires ; fabrication et vente de flacons en verre pour la parfumerie et la pharmacie. Pour répondre à la diversité des marchés et des demandes, le Pôle est présent industriellement, en Europe, aux États-Unis depuis 1995, en Amérique latine et en Chine. Il s'est développé en 2006 au Chili, en prenant le contrôle de SG Envases (BO Glass Containers), devenant le deuxième producteur d'emballage pour le vin dans ce pays. Le Pôle a ainsi renforcé sa présence en Amérique latine où il possède déjà cinq implantations au Brésil et une en Argentine. En revanche, il a cédé, courant 2006, sa filiale de production de pompes plastique Calmar, acquise en 1998, à un groupe américain, et a annoncé au dernier trimestre 2006 qu'il menait des réflexions stratégiques concernant son activité Flaconnage qui devraient aboutir à une cession prochaine de la majorité de ses parts dans cette activité.

(1) Source Saint-Gobain

RECHERCHE ET INNOVATION

L'innovation est placée depuis plusieurs années au cœur de la stratégie de mutation du Groupe Saint-Gobain et de ses différents métiers. Cet effort repose sur une bonne intégration de la recherche et du développement au sein des différentes activités et, souvent, une démarche de co-développement avec les clients.

Des moyens accrus

Les moyens consacrés à la politique de recherche se sont à nouveau accrus en 2006 avec une dépense de 366 M€, contre 331 M€ en 2005. Au sein des plus grands centres de recherche, qui emploient une population d'environ 1 000 cadres, plus de 200 embauches sont intervenues. Cette augmentation de nouveaux postes illustre concrètement celle des budgets, en croissance depuis 2004 de plus de 10 % l'an. L'effort ainsi consenti est dédié au soutien de la croissance interne du Groupe.

Des projets et produits nouveaux

L'approche des nouveaux marchés, marchés existants mais appelés à des développements prometteurs, marchés du futur, dont le développement potentiel est anticipé, s'appuie sur les innovations. A été ainsi établie la notion de « grands projets du Groupe », qui en retient un nombre limité pour une meilleure concentration des moyens. Leur nombre s'est élevé à quatre en 2006, à savoir :

- verre plat pour écrans à cristaux liquides,
- filtre à particule pour moteur Diesel,
- pile à combustible,
- modules photovoltaïques.

Ces grands projets se développent sous la responsabilité directe des pôles, mais avec une organisation et un financement impliquant à la fois un ou des pôles et la Compagnie de Saint-Gobain, à travers le G.I.E. Recherche. Pour détecter de nouveaux grands projets a été également mise en place une démarche de labellisation de projets dits « émergents ». Trois d'entre eux ont été sélectionnés en 2006 :

- bois hydrophobe,
- filtration de l'air,
- optiques à bas coût pour la téléphonie mobile.

À côté des grands projets existent également des programmes transversaux, qui n'ont pas pour vocation immédiate de développer de nouveaux marchés mais de tirer bénéfice de l'intérêt de plusieurs pôles pour un même programme. En 2006, l'effort a porté ainsi sur quatre projets :

- formaldéhyde,
- surfaces résistantes aux bio-organismes,
- fours et verres innovants,
- catalyse.

Le suivi du portefeuille de projets du Groupe s'effectue au moyen d'un outil *ad hoc*, le programme Sirius, pleinement opérationnel depuis 2006, et qui concerne l'ensemble des projets R & D des pôles et ceux gérés au niveau central par le G.I.E. Recherche, qui agit comme structure de coordination. Projets, programmes, thèmes, études : les actions sont ainsi suivies avec, le cas échéant, des indications chiffrées sur les perspectives de marché.

Une politique d'ouverture

L'identification de projets innovants passe également par une politique de relations avec des entreprises de type « jeunes pousses », au moyen de la participation à des fonds de capital risque. Sur une initiative de départ du Pôle MHP est né ainsi, au service de l'ensemble des pôles, le projet NOVA, qui réunit à une équipe techno-*marketing* (TMT) celle de cette structure nouvelle.

En 2006 est déjà intervenue une ouverture significative à des problématiques soumises par d'autres pôles. L'équipe TMT a traité en particulier plusieurs sujets pour les pôles Vitrage, PPC et Distribution Bâtiment :

- le marché du photovoltaïque,
- les vitrages actifs,
- la structuration du marché de l'habitat et le positionnement des produits de Saint-Gobain,
- le marché du bois hydrophobe.

Les relations avec de jeunes entreprises innovantes ont également permis de conclure plusieurs contrats de co-développement.

Par ailleurs, en 2005 avait été fixé un objectif de mise en place d'un réseau international de laboratoires, visant à développer une relation de longue durée avec des universités ou des instituts clés dans les domaines technologiques qui sont ceux du Groupe. Cette démarche permet à la fois d'avoir accès à des compétences de haut niveau et de permettre l'embauche de cadres d'excellente formation dans des pays importants pour le Groupe. Huit universités ou instituts répondant au cahier des charges ont été ainsi identifiés. Trois premiers accords sont en cours de finalisation, avec Harvard aux États-Unis, l'Université Lomonosov en Russie et celle de São Paulo au Brésil.

L'internationalisation des relations universitaires, appelée à se développer, ne doit pas limiter pour autant celles développées en France. La négociation du nouveau contrat-cadre avec le CNRS s'est achevée fin 2006. Les activités des deux laboratoires mixtes partagés avec cet organisme (Aubervilliers et Cavaillon) ont été étendues. Plusieurs nouveaux contrats, enfin, ont été signés, par exemple avec le CEA sur la catalyse et l'Institut Pasteur sur les biofilms.

Par ailleurs, des relations sont entretenues avec d'autres grands groupes industriels, afin de définir d'éventuels sujets de co-développement.

Les efforts accrus de R&D ont donc permis de lancer un certain nombre d'actions en 2006, révélant des enjeux technologiques et de marchés importants sur les grands projets, en particulier pour ceux qui sont les plus avancés, comme le filtre à particule et le verre électronique.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une démarche de développement durable et responsable fondée sur des valeurs solides

L'évolution de Saint-Gobain au cours des vingt dernières années a montré une forte capacité à anticiper les exigences des marchés, à analyser les défis technologiques et à mettre en œuvre, localement ou au niveau du Groupe, les réponses appropriées.

Le Groupe a su cultiver cette faculté d'adaptation et a ainsi veillé à prendre en compte les défis sociaux, sociétaux et environnementaux qui le touchent.

Conscient de ses responsabilités, Saint-Gobain s'efforce d'intégrer, depuis de nombreuses années, les préoccupations de développement durable dans sa stratégie, à

Saint-Gobain aujourd'hui

la fois dans ses pratiques internes et dans les produits qu'il conçoit et propose (voir chapitre Développement durable page 70).

Cette démarche a été formalisée en 2003, avec l'adoption par le Conseil d'administration des Principes de Comportement et d'Action qui donnent une forme écrite aux valeurs qui guidaient et inspiraient déjà la conduite des affaires au sein du Groupe jusqu'alors. L'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies la même année a confirmé cette démarche de développement responsable et durable, puisque Saint-Gobain s'est engagé à intégrer les 10 principes dans sa stratégie et ses actions au quotidien.

Des réponses aux défis environnementaux

Parmi les principes du Pacte Mondial figure le principe n°9, qui vise à « *encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement* ». Plusieurs des produits et services proposés par Saint-Gobain répondent à cette exigence, en particulier dans le domaine des matériaux de construction, dont la vente représente, toutes activités confondues, plus de 80 % du chiffre d'affaires du Groupe. Leur vocation est simple : allier performance énergétique (et donc préservation de l'environnement et économies) et confort.

Au niveau de ses pratiques internes, le Groupe veille également à la préservation de l'environnement, par exemple à travers le recyclage, puisque le verre et la fonte sont des matériaux recyclables à l'infini : neuf bouteilles de champagne sur 10 produites par le Groupe sont ainsi issues de verre recyclé.

Les principaux domaines d'action du Groupe en termes de préservation de l'environnement sont :

- Le **bâtiment**, 2e plus gros émetteur de CO_2 en Europe : combinaison des doubles vitrages et de complexes plaque de plâtre/laine de verre…
- Les **énergies renouvelables** : énergie solaire thermique et photovoltaïque (partenariat avec Shell…), énergie éolienne, pile à combustible…
- Les **transports**, 1er émetteur de CO_2 en Europe : pare-brise athermiques, filtres à particules, matériaux composite pour l'allègement des véhicules…

Fort de son savoir-faire et de ses résultats, Saint-Gobain se positionne donc en expert et *leader* sur le marché des matériaux pour des constructions durables et efficaces sur le plan énergétique. Le Groupe inscrit la problématique environnementale au cœur de sa stratégie d'innovation.

L'ACTION SAINT-GOBAIN

BOURSE

Cotée sur Eurolist d'Euronext Paris (code ISIN FR 0000 125007), où elle est, au 29 décembre 2006, la vingt-troisième capitalisation boursière française (22 335 millions d'euros) et au vingt et unième rang des valeurs les plus actives de cette Bourse avec une moyenne de 1 751 300 actions échangées quotidiennement en 2006, l'action Saint-Gobain est également présente sur les principales bourses européennes : Francfort, Londres et Zürich (depuis 1987), Amsterdam et Bruxelles (depuis 1988). Les transactions sur ces marchés ont également été importantes, essentiellement à la Bourse de Londres.

Par ailleurs, l'action Saint-Gobain fait partie de l'indice Dow Jones des 50 valeurs européennes (« DJ Euro Stoxx 50 »), ainsi que des indices « Développement Durable » Aspi Eurozone, FTSE4Good et ECPI.

L'action Saint-Gobain sert aussi de support aux marchés des options négociables de la Bourse de Paris (MONEP) et de la Bourse de Londres. À la Bourse de Paris, les volumes traités sur les options Saint-Gobain ont atteint 782 396 lots, contre 1 896 016 lots en 2005.

■ COURS DE L'ACTION

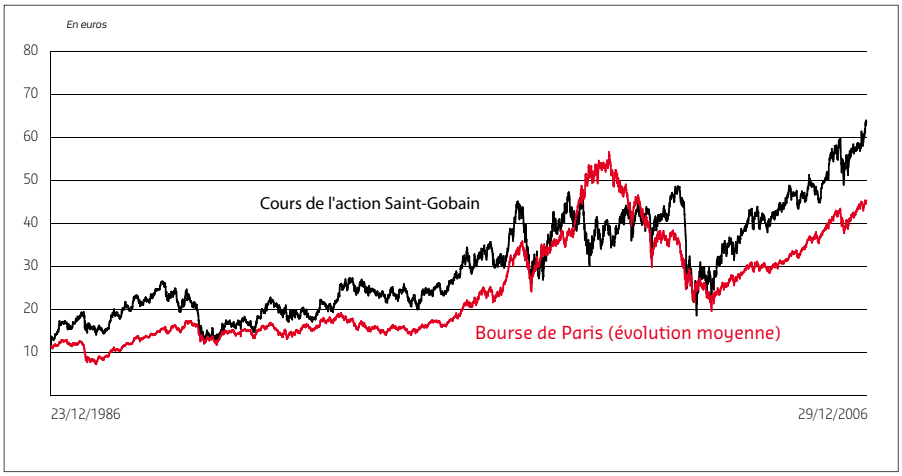

■ TAUX DE RENDEMENT GLOBAL POUR L'ACTIONNAIRE

(ou TSR « *Total Shareholder Return* »)

→ depuis la privatisation de décembre 1986 : 12,7 % par an

dont :

+ 8,8 % de plus-values sur cours

+ 3,9 % de dividendes bruts (y.c. avoir fiscal de 50 % jusqu'en 2004)

détail du calcul :

- cours de l'Offre Publique de Vente : 310 francs, soit 11,81 euros (après division par 4 du nominal, intervenue le 27 juin 2002)
- versement des dividendes en espèces en 1987 et 1988
- réinvestissement des dividendes en actions entre 1989 et 1997 inclus
- versement des dividendes en espèces entre 1998 et 2006 inclus
- cours au 29 décembre 2006 : 63,65 euros

→ sur 10 ans, du 31 décembre 1996 au 29 décembre 2006 : 12,3 % par an

dont :

+ 8,6 % de plus-values sur cours

+ 3,7 % de dividendes bruts (y.c. avoir fiscal de 50 % jusqu'en 2004)

détail du calcul :

- cours au 31 décembre 1996 : 734 francs, soit 27,97 euros (après division par 4 du nominal, intervenue le 27 juin 2002)
- réinvestissement des dividendes en actions en 1997
- versement des dividendes en espèces entre 1998 et 2006 inclus
- cours au 29 décembre 2006 : 63,65 euros.

■ COURS EXTRÊMES

Année	Plus haut	Plus bas	Dernier cours de l'année
2004	45,11	38,00	44,32
2005	51,55	43,20	50,25
2006	**64,30**	**49,06**	**63,65**

(source : Euronext Paris SA)

■ DIVIDENDES

Année	Nombre de titres à rémunérer	Dividende net par action en €	Rendement du dividende net sur le dernier cours de l'année
2004	340 988 000 actions	1,28	2,89 %
2005	345 256 270 actions	1,36	2,71 %
2006	**368 419 723 actions**	**1,70**	**2,67 %**

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits et sont alors reversés à l'État.

■ NOMBRE D'ACTIONS ÉCHANGÉES (en milliers)

Historique du nombre d'actions échangées après division du nominal par 4 en juin 2002.

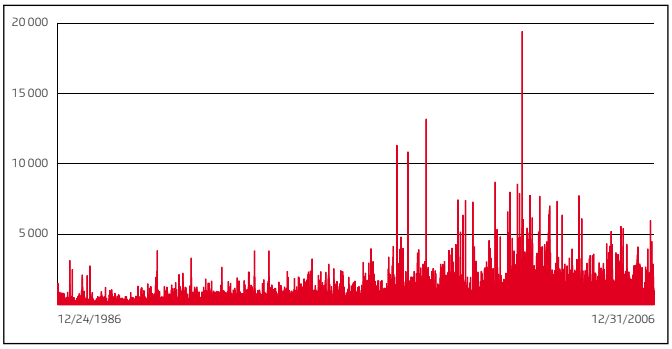

Saint-Gobain aujourd'hui

TRANSACTIONS DEPUIS OCTOBRE 2005

Bourse de Paris	En nombre de titres	En capitaux en €	Plus haut en €	Plus bas en €
2005				
octobre	39 535 289	1 849 504 686	48,82	44,44
novembre	50 542 672	2 384 706 356	49,70	44,75
décembre	40 091 711	1 995 317 275	50,80	49,10
Totaux	130 169 672	6 229 528 317		
2006				
janvier	42 697 084	2 213 777 086	55,25	49,80
février	30 396 098	1 688 623 300	57,50	54,00
mars	32 456 401	1 818 422 395	58,30	53,75
avril	28 649 263	1 646 864 759	60,15	54,35
mai	41 156 738	2 290 012 294	60,80	51,60
juin	63 226 147	3 326 907 643	55,95	49,06
juillet	35 117 785	1 915 108 341	57,10	51,10
août	25 348 411	1 437 346 668	58,30	54,75
septembre	30 601 198	1 745 707 971	58,85	56,00
octobre	35 112 254	2 040 827 215	59,40	56,90
novembre	44 931 800	2 672 314 101	62,00	56,65
décembre	36 888 300	2 251 979 963	64,30	58,55
Totaux	446 581 479	25 047 891 735		
2007				
janvier	57 080 322	3 950 997 244	74,40	63,70
février	45 988 492	3 347 088 793	75,35	70,26
mars (au 23)	49 087 170	3 428 933 589	73,82	67,20

(source : Euronext Paris SA)

Bourse de Londres	En nombre de titres	En €
2005		
octobre	13 500 628	429 269 487
novembre	17 369 995	555 943 729
décembre	10 331 608	345 128 636
Totaux	41 202 231	1 330 341 852
2006		
janvier	13 968 261	498 686 656
février	10 187 721	385 892 056
mars	10 746 290	409 437 241
avril	8 668 143	344 490 307
mai	15 550 270	593 111 484
juin	30 314 857	1 095 019 450
juillet	12 781 412	478 012 800
août	7 271 091	280 283 995
septembre	8 997 407	343 634 319
octobre	11 701 230	459 073 668
novembre	15 553 234	624 666 294
décembre	10 220 631	416 670 131
Totaux	155 960 547	5 928 978 399
2007		
janvier	18 545 207	848 439 434
février	10 624 376	1 363 353 205
mars (au 23)	42 961 509	2 014 456 081

(source : London Stock Exchange)

À la Bourse de Francfort, 586 900 titres ont été échangés en 2006 (source : Datastream).

Les seules sociétés du Groupe, en dehors de la Compagnie de Saint-Gobain, qui sont cotées sur un marché réglementé à ce jour sont : Saint-Gobain Oberland à Francfort, Munich et Stuttgart, Hankuk Glass Industries à Séoul, Grindwell Norton et Saint-Gobain Sekurit India à Mumbai et Izocam à Istanbul.

OCÉANE

(obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes)

En février 2002, la Compagnie de Saint-Gobain avait émis 4 380 953 obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (OCÉANE) pour un montant de 920 millions d'euros à échéance de cinq ans. Ces obligations, qui ont été cotées sur Eurolist d'Euronext Paris à compter du 18 février 2002, ont été radiées d'Eurolist le 2 janvier 2007. En effet, 4 355 403 d'entre elles ont été présentées à la conversion en actions nouvelles au 20 décembre 2006. 17 421 612 actions nouvelles ont été en conséquence émises au 31 décembre 2006, donnant lieu à une augmentation de 4,96 % du nombre des actions en circulation.

Après une conversion complémentaire de 21 100 OCÉANE effectuée en 2007 dans les délais impartis (mais portée tardivement à la connaissance du Groupe), les 4 450 OCÉANE non présentées à la conversion ont été remboursées le 2 janvier 2007 au pair en numéraire (soit 210 € par obligation) et un montant d'intérêt de 5,5125 € par obligation a été mis en paiement à la même date.

TRANSACTIONS SUR OCÉANE DEPUIS OCTOBRE 2005

Bourse de Paris	En nombre de titres	En capitaux en €	Plus haut en €	Plus bas en €
2005				
octobre	5 929	1 313 647	224,80	216,00
novembre	22 649	4 976 328	225,00	200,00
décembre	492	109 336	228,70	219,50
Totaux	29 070	6 399 311		
2006				
janvier	517	118 829	240,00	220,20
février	20 340	4 652 085	235,00	222,10
mars	686	160 224	238,80	226,00
avril	192	45 234	249,00	227,00
mai	468	105 619	231,01	214,05
juin	5 052	1 128 005	227,00	209,62
juillet	584	127 310	232,00	200,00
août	25	5 625	225,00	225,00
septembre	60	13 082	226,00	210,06
octobre	216	49 154	233,00	227,00
novembre	2 584	600 342	247,00	217,30
décembre	327	79 147	247,00	240,00
Totaux	31 051	7 084 654		

(source : Euronext Paris SA)

OBLIGATIONS

La Compagnie de Saint-Gobain a émis en 2006 les emprunts obligataires suivants :

- le 31 mai 2006, 1 800 M€ en deux tranches de 1 100 M€ (coupon annuel de 4,25 %) à échéance du 31 mai 2011 et de 700 M€ (coupon annuel de 4,875 %) à échéance du 31 mai 2016 ;
- le 15 novembre 2006, 600 M£ en deux tranches de 300 M£ (coupon annuel de 5,625 % chacune), l'une à échéance du 15 décembre 2016, l'autre du 15 novembre 2024 ;
- le 15 novembre 2006, 1 000 M CZK 3,735 % à échéance du 15 novembre 2010.

Toutes ces obligations sont cotées à la Bourse de Londres.

TITRES PARTICIPATIFS

En juin 1983, la Compagnie de Saint-Gobain avait réalisé une émission de titres participatifs de 700 millions de francs assortis de bons de souscription permettant la souscription d'un nouveau montant de 700 millions de francs de titres participatifs. Au total, 1 288 299 titres participatifs de 1 000 francs ont été émis. Leur nominal est maintenant fixé à 152,45 €, depuis la conversion en euros intervenue en 1999.

La rémunération de ces titres participatifs a toujours atteint le plafond contractuellement fixé, soit 125 % du TMO. Compte tenu des résultats de 2006, elle se maintiendra à ce plafond en 2007. La rémunération est en effet comprise entre 75 et 125 % du TMO, en fonction des résultats consolidés de Saint-Gobain. Le montant versé par titre en 2006 au titre de l'exercice 2005 s'est élevé à 6,97 €.

TRANSACTIONS SUR TITRES PARTICIPATIFS DEPUIS OCTOBRE 2005

Bourse de Paris	En nombre de titres	En capitaux en €	Plus haut en €	Plus bas en €
2005				
octobre	3 889	684 082	185,00	171,50
novembre	3 133	537 872	177,00	155,00
décembre	3 183	552 176	179,70	169,60
Totaux	10 205	1 774 130		
2006				
janvier	1 862	320 307	176,90	169,00
février	4 955	846 434	177,80	169,10
mars	2 803	484 412	176,00	172,00
avril	1 429	247 184	176,90	172,00
mai	3 636	632 885	175,80	166,00
juin	3 180	554 938	181,50	171,90
juillet	588	101 778	181,50	166,73
août	1 513	245 563	167,80	150,50
septembre	3 019	492 758	172,00	154,20
octobre	5 025	841 285	170,80	163,00
novembre	2 885	485 743	170,40	167,00
décembre	2 220	376 852	171,90	167,80
Totaux	33 115	5 630 138		
2007				
janvier	924	158 738	174,00	169,00
février	1 618	281 102	176,80	168,00
mars (au 23)	1 064	184 796	177,00	170,00

(source : Euronext Paris SA)

Saint-Gobain aujourd'hui

TRANSACTIONS SUR TITRES PARTICIPATIFS DEPUIS OCTOBRE 2005

Bourse de Paris	En nombre de titres	En capitaux en €	Plus haut en €	Plus bas en €
2005				
octobre	452	77 182	173,40	170,00
novembre	371	62 748	172,00	166,50
décembre	578	97 800	172,40	169,00
Totaux	1 401	237 730		
2006				
janvier	39	6 591	169,00	169,00
février	181	30 590	169,01	169,00
mars	142	23 999	169,05	169,00
avril	115	19 701	175,40	169,11
mai	280	47 464	170,00	169,20
juin	230	39 692	176,00	172,55
juillet	44	7 672	176,00	172,40
août	30	5 120	170,68	170,68
septembre	626	104 895	169,10	161,40
octobre	235	38 477	164,01	161,75
novembre	276	44 902	167,00	162,00
décembre	151	24 484	164,01	161,90
Totaux	2 349	393 586		
2007				
janvier	74	12 022	162,80	162,10
février	281	45 733	163,90	162,10
mars (au 23)	57	9 285	162,90	162,90

(source : Euronext Paris SA)

En avril 1984, la Compagnie de Saint-Gobain avait également réalisé une émission de titres participatifs de 100 millions d'écus, assortis de bons de souscription permettant la souscription d'un montant égal de titres participatifs en écus. Au total, 194 633 titres participatifs de 1 000 écus ont été émis. Leur nominal est désormais de 1 000 €.

La rémunération de ces titres participatifs est composée d'une partie fixe applicable à 60 % du titre et égale à 7,5 % l'an, d'une part, et d'une partie variable applicable à 40 % du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent dans les limites fixées par le contrat d'émission, d'autre part. Au total, la rémunération évolue, selon le résultat net consolidé, entre TMOE - 0,50 % et TMOE + 1,75 %. Le montant versé par titre en 2006 s'est élevé à 67,50 €, payés en deux fois

TRANSACTIONS SUR TITRES PARTICIPATIFS DEPUIS OCTOBRE 2005

Bourse du Luxembourg	En nombre de titres	En capitaux en €	Plus haut en €	Plus bas en €
2005				
janvier	27	31 050	1 150,00	1 147,50
février	12	14 500	1 260,00	1 172,50
mars	168	211 240	1 260,00	1 170,00
avril	45	54 000	1 230,00	1 200,00
Totaux	252	310 790		
2006				
mai	38	46 900	1 250,00	1 200,00
décembre	2	2 400	1 200,00	1 200,00

(source : Bourse du Luxembourg)

Il n'y avait pas d'autres titres émis par la Compagnie de Saint-Gobain négociés sur un marché boursier en 2006 que les actions, les OCÉANE (radiées depuis le 2 janvier 2007), les obligations et les titres participatifs.

ACTIONNARIAT

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2006, le capital de la Compagnie de Saint-Gobain est fixé à 1 473 678 892 € et composé de 368 419 723 actions ordinaires au nominal de 4 €, contre 345 256 270 actions au 31 décembre 2005. En cours d'année, le nombre d'actions s'est accru de 23 163 453 actions : 17 421 612 actions à la suite de la conversion de 4 355 403 OCÉANE, 5 399 291 actions réservées aux salariés dans le cadre du Plan d'Épargne du Groupe et 342 550 actions par exercice d'autant d'options de souscription.

RÉPARTITION DU CAPITAL

	31/12/06*		31/12/05		31/12/04	
	Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote
Fonds du Plan d'Épargne du Groupe	5,9 %	10,1 %	6 %	10,3 %	6,7 %	11,6 %
Caisse des Dépôts et Consignations	3,4 %	3,3 %	3 %	2,9 %	3,1 %	2,9 %
COGEMA	1,7 %	1,7 %	1,8 %	1,8 %	1,9 %	1,8 %
Groupe AXA	1,4 %	1,4 %	1,2 %	1,3 %	1,2 %	1,2 %
Autodétention	1,8 %	0	2,4 %	0	1,7 %	0
Autres actionnaires	85,8 %	83,5 %	85,6 %	83,7 %	85,4%	82,5 %
TOTAL	100 %	100%	100 %	100%	100 %	100 %

* après conversion des OCÉANE

Aucun franchissement de seuils légaux en capital ou en droits de vote n'a été déclaré en 2006.

À la connaissance de la Compagnie, il n'existe pas de pacte relatif au capital social ni d'action de concert entre les principaux actionnaires mentionnés ci-dessus.

Le pourcentage du capital détenu personnellement par les membres du Conseil d'administration est inférieur à 0,5 %. Il en est de même des membres de la Direction du Groupe.

Il n'existe pas d'auto-contrôle d'actions Saint-Gobain : seule existe l'autodétention mentionnée ci-dessus.

Le nombre d'actionnaires est estimé, selon la dernière étude des titres au porteur identifiables réalisée au 31 décembre 2006, à environ 220 000.

Depuis 1987, les statuts de la Compagnie prévoient qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom d'un même actionnaire. En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, un droit de vote double est attribué, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai prévu ci-dessus.

Au 31 décembre 2006 le nombre des droits de vote s'est ainsi établi à 379 856 627, pour un nombre d'actions s'élevant à 368 419 723.

Ces chiffres tiennent compte de la conversion de 4 355 403 OCÉANE en 17 421 612 actions nouvelles, réalisée au 31 décembre 2006.

Compte tenu des options de souscription en cours (14 889 700), le capital potentiel -tous droits exercés- est de 383 309 423 actions à la même date.

ÉVOLUTION DU CAPITAL SUR CINQ ANS

	Montant du capital	Nombre d'actions	
6-02	1 382 951 632 €	86 434 477	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 1 175 849 actions (à 135,50 €)
6-02	1 383 404 272 €	86 462 767	Souscription de 28 290 actions par exercice d'autant d'options de souscription
6-02	1 383 404 272 €	345 851 068	Division par quatre du nominal (de 16 à 4 €)
11-02	1 363 589 440 €	340 897 360	Annulation de 4 953 708 actions
11-02	1 364 000 000 €	341 000 000	Souscription de 102 640 actions par exercice d'autant d'options de souscription
12-02	1 364 042 720 €	341 010 680	Souscription de 10 680 actions par exercice d'autant d'options de souscription
7-03	1 390 164 428 €	347 541 107	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 6 499 407 actions (à 21,14 €) et souscription de 31 020 actions par exercice d'autant d'options de souscription
12-03	1 391 299 868 €	347 824 967	Souscription de 283 860 actions par exercice d'autant d'options de souscription
01-04	1 364 100 540 €	341 025 135	Annulation de 6 799 832 actions
06-04	1 380 497 308 €	345 124 327	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 4 099 192 actions (à 31,41 €)
11-04	1 362 569 200 €	340 642 300	Annulation de 4 482 027 actions
12-04	1 363 952 000 €	340 988 000	Souscription de 345 700 actions par exercice d'autant d'options de souscription
06-05	1 381 021 880 €	345 255 470	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 4 267 470 actions (à 36,48 €)
12-05	1 381 025 080 €	345 256 270	Souscription de 800 actions par exercice d'autant d'options de souscription
06-06	1 402 622 244 €	350 655 561	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 5 399 291 actions (à 40,84 €)
12-06	1 403 992 444 €	350 998 111	Souscription de 342 550 actions par exercice d'autant d'options de souscription
12-06	1 473 678 892 €	368 419 723	Émission de 17 421 612 actions nouvelles par conversion de 4 355 403 OCÉANE

Saint-Gobain aujourd'hui

AUTORISATIONS FINANCIÈRES

Les Assemblées Générales Mixtes des 9 juin 2005 et 8 juin 2006 ont conféré au Conseil d'administration les autorisations financières ci-après résumées :

■ **Jusqu'en décembre 2007**, achat et revente éventuelle des actions Saint-Gobain dans la limite de 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date de l'assemblée, au prix maximum d'achat unitaire de 75 € et minimum de revente unitaire de 23 €.

■ **Jusqu'en décembre 2007**, émission de bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la Compagnie dans la limite d'un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 680 M€.

■ **Jusqu'en août 2007** :

• Annulation de tout ou partie des actions préalablement rachetées, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, et réductions de capital correspondantes.

• Augmentation de capital par émission avec droit préférentiel de souscription d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions, pour un montant nominal maximum de 680 M€ (actions) et de 3 000 M€ (valeurs obligataires).

• Augmentation de capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions, ou auxquelles donneraient droit des valeurs mobilières à émettre le cas échéant par des filiales, pour un montant nominal maximum de 270 M€ (actions) et de 1 200 M€ (valeurs obligataires).

• Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres pour un montant nominal maximum de 84 M€.

• Les montants nominaux prévus par ces trois autorisations financières ne sont pas cumulables.

• Augmentation du capital par émission d'actions réservées aux adhérents du Plan d'Épargne du Groupe et dont le prix ne peut être inférieur de plus de 20 % à la moyenne des vingt cours précédant la décision du Conseil d'administration, dans la limite d'un montant nominal maximum de 64 M€.

• Attribution d'options donnant droit soit à l'achat d'actions existantes soit à la souscription d'actions nouvelles, au bénéfice de salariés et de mandataires sociaux de Saint-Gobain, à un prix ne pouvant être inférieur à 100 % de la moyenne des vingt cours précédant la décision du Conseil d'administration, dans la limite de 3 % du capital.

• Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, dans la limite de 3 % du capital.

• La limite de 3 % des deux autorisations précédentes constitue un plafond global.

Au cours de l'exercice 2006, il a été fait usage des trois autorisations suivantes :

■ Achats et revente d'actions Saint-Gobain : 1 976 708 actions achetées, 3 620 201 cédées pour permettre l'exercice d'options d'achat antérieurement attribuées[1] ;

■ Plan d'Épargne du Groupe : 5 399 291 actions émises ;

■ Options de souscription d'actions : 4 025 800 options attribuées.

INFORMATIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

En application de la Directive européenne concernant les offres publiques d'acquisition, la loi prévoit[2] désormais qu'il soit fait état dans le Rapport annuel de diverses informations lorsqu'elles « sont susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ». Parmi les éléments énoncés par la loi sur lesquels doivent porter ces informations, ceux qui sont susceptibles à fin 2006 d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont les suivants :

■ Comme indiqué plus haut, le Conseil d'administration dispose jusqu'en décembre 2007 :

a) de la faculté d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la Compagnie, dans la limite d'un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 680 M€ ;

b) de la faculté d'acheter et de revendre des actions Saint-Gobain y compris en période d'offre publique, dans la limite de 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date de l'assemblée générale qui en a donné l'autorisation (8 juin 2006, soit 34 527 192 actions au maximum), au prix maximum d'achat unitaire de 75 € et minimum de revente unitaire de 23 €.

■ En cas de changement de contrôle de la Compagnie de Saint-Gobain :

a) les plans de rémunération différée et de retraite à prestations définies existant dans les filiales américaines du Groupe prendraient immédiatement fin et les droits de leurs bénéficiaires deviendraient exigibles dans les douze mois ; les montants concernés s'élèvent globalement à 135 M$ à fin 2006.

b) les porteurs des obligations émises en 2006 par la Compagnie auraient le droit, sous certaines conditions, de demander le remboursement anticipé du principal et le paiement des intérêts courus de leurs titres : emprunts obligataires de 1 800 M€ en deux tranches de mai 2006, de 600 M£ en deux tranches de novembre 2006, et

(1) Dont 186 000 actions achetées et 53 824 cédées sur la base de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2005.
(2) Article L225-100-3 du Code de commerce.

de 1 000 M CZK de novembre 2006 ; par ailleurs, deux lignes de crédit bilatérales de décembre 2006 comportent également une clause de changement de contrôle de la Compagnie.

PLAN D'ÉPARGNE DU GROUPE

Le Plan d'Épargne du Groupe (PEG) est un élément fort du contrat social dans le Groupe et constitue une voie privilégiée d'association des salariés à l'entreprise et de participation à ses résultats.

En 2006, le Plan d'Épargne du Groupe a proposé aux salariés un plan classique à échéance de cinq ans et de dix ans : 5 399 291 actions ont été ainsi souscrites pour un montant total de 220,5 M€ (4 267 470 actions et 155,7 M€ en 2005).

En France, 73 % des salariés ont participé au PEG par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE). Le PEG a été également proposé dans dix-neuf autres pays européens et onze pays d'autres continents. Au total, plus de 53 000 salariés du Groupe ont participé au PEG en 2006.

Les Fonds du Plan d'Épargne du Groupe détiennent au 31 décembre 2006 5,9 % du capital et 10,1 % des droits de vote de la Compagnie. La diminution constatée par rapport aux deux années précédentes (voir p. 13) provient principalement des déblocages consécutifs à la disponibilité des avoirs constitués notamment à l'occasion du plan à effet de levier de 2000, ainsi que de l'augmentation du nombre d'actions en circulation (+ 6,7 % fin 2006 par rapport à fin 2005).

Un nouveau Plan a été lancé pour 2007. Il offre aux salariés les deux formules classiques à échéance de cinq et de dix ans, et une formule à effet de levier, dans la limite globale de huit millions d'actions.

PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS SAINT-GOBAIN

Des plans d'options sur actions ont été approuvés annuellement par le Conseil d'administration depuis 1987 ; les plans de 1987 à 1998 inclus sont aujourd'hui achevés étant donné que le délai maximum d'exercice des options de ces plans avait été fixé à cinq ans jusqu'en 1991 et à huit ans jusqu'en 1998 (puis dix ans pour les plans suivants).

Les plans d'options sur actions Saint-Gobain sont arrêtés par le Conseil d'administration après examen et sur proposition du Comité des Mandataires, qui a été composé au cours de l'exercice 2006 de M. Gérard MESTRALLET, Président, de M Daniel BERNARD, puis de M. Jean-Cyril SPINETTA (depuis juin 2006) et de Mme Sylvia JAY.

Outre la Direction Générale (10 personnes), l'attribution d'options effectuée en novembre 2006 concerne trois catégories de bénéficiaires :

- la catégorie A comprend les autres membres du Comité de Liaison du Groupe (18 personnes) ;
- la catégorie B comprend les principaux responsables opérationnels et fonctionnels des Pôles et Délégations générales (1 171 personnes) ;
- la catégorie C comprend des cadres à haut potentiel ainsi que des salariés, cadres et non-cadres, ayant accompli une performance particulière (490 personnes).

Le nombre total de bénéficiaires du plan de novembre 2006 est ainsi de 1 689 (2005 : 1 561). Dans chacune des catégories, le nombre d'options attribuées est individualisé en fonction des responsabilités exercées et des performances réalisées. Le nombre total d'options attribuées au titre de ce plan est de 3 995 800 (3 922 250 en 2005), et représente 1,1 % du capital social à fin 2006.

Les plans portent de nouveau depuis 2003 sur des options de souscription d'actions nouvelles, tandis que de 1997 à 2002, ils ont porté sur des options d'achat d'actions existantes pour l'exercice desquelles sont utilisées des actions conservées en autodétention.

Tout rabais sur le cours moyen de l'action au moment de l'attribution par le Conseil d'administration a été supprimé depuis 1999 : le prix d'achat ou de souscription correspond donc à 100 % de ce cours moyen, soit 58,10 € pour les attributions de novembre 2006.

Les principales conditions générales arrêtées par le Conseil pour l'exercice des options sont les suivantes :

- le délai maximum de levée est de dix ans ;
- le délai minimum de levée est de trois ans ou de quatre ans selon les cas ;
- le bénéfice des options est perdu en cas de départ du Groupe avant leur levée sauf décision exceptionnelle du Président de la Compagnie en accord avec le Comité des Mandataires du Conseil d'administration.

Des conditions particulières d'exercice sont stipulées pour certaines catégories de bénéficiaires. À ce titre, comme il l'avait déjà fait ces dernières années, le Conseil d'administration a notamment assujetti la levée de la moitié des options attribuées en novembre 2006 à la Direction Générale et à la catégorie A à la réalisation d'une condition de performance de plus de 20 % du cours de bourse de l'action Saint-Gobain, au jour de l'exercice, par rapport au prix d'exercice.

Par ailleurs, conformément à une décision du Conseil d'administration de 1997, les bénéficiaires de la Direction Générale et de la catégorie A, qui constituent ensemble le Comité de Liaison du Groupe, devaient, lorsqu'ils sont en fonction depuis cette date, détenir en permanence au nominatif à fin 2006 au moins 4 400 actions Saint-Gobain et doivent accroître leur détention de 400 actions au moins chaque année suivante ; les principaux bénéficiaires de la catégorie B doivent détenir pour leur part au moins 400 actions Saint-Gobain en permanence au nominatif.

Les trois tableaux ci-après récapitulent les données relatives aux plans d'options en vigueur au cours de l'Exercice 2006 ainsi que celles concernant les mandataires sociaux et les dix principaux attributaires :

Date de l'AG d'autorisation	25/06/98	24/06/99	24/06/99	28/06/01	28/06/01	5/06/03	5/06/03	9/06/05	9/06/05
Date du Conseil d'administration	19/11/98	18/11/99	16/11/00 (3)	22/11/01	21/11/02	20/11/03	18/11/04	17/11/05	16/11/06(4)
Nature des options	achat	achat	achat	achat	achat	souscription	souscription	souscription	souscription
Nombre de bénéficiaires	218	393	780	1 351	1 368	1 393	1 480	1 561	1 689
Nombre total d'actions pouvant être obtenues(1)	1 287 980	1 750 900	2 696 500	3 774 800	3 785 500	3 717 700	3 881 800	3 922 250	3 995 800
Dont :									
• nombre d'actions pouvant être obtenues par les membres de la Direction du Groupe	548 000	538 000	810 400	924 800	936 200	914 800	1 002 800	1 115 000	1 011 900
• nombre de dirigeants concernés (2)	19	19	20	18	18	17	17	16	16
Point de départ d'exercice des options	19/11/01 ou 19/11/03	18/11/02 ou 18/11/04	16/11/03 ou 16/11/05	22/11/04 ou 22/11/05	22/11/05 ou 22/11/06	21/11/06 ou 21/11/07	19/11/07 ou 19/11/08	18/11/08 ou 18/11/09	16/11/09 ou 16/11/10
Date d'expiration	18/11/06	17/11/09	15/11/10	21/11/11	21/11/12	20/11/13	18/11/14	17/11/15	16/11/16
Prix de souscription / d'achat(1)	29,54 €	40,63 €	37,72 €	40,22 €	23,53 €	35,67 €	43,56 €	45,71 €	58,10 €
Rabais sur cours moyen	5 %	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'options non levées au 31/12/06(1)	0	641 854	1 382 047	2 213 477	2 420 890	3 307 450	3 795 400	3 761 050	3 995 800

(1) La division par quatre du nominal étant intervenue en juin 2002, tous les nombres d'actions figurant au titre d'une date antérieure ont été multipliés par quatre afin de rendre les données directement comparables; il en est de même des nombres d'options non levées à fin 2006 ; les prix de souscription ou d'achat ont été corrélativement divisés par quatre.
(2) La liste nominative des 16 personnes composant la Direction du Groupe figure page 30.
(3) En outre, une attribution particulière portant sur 20 000 options d'achat au prix de 33,11 € est intervenue le 30 mars 2000.
(4) En outre, une attribution particulière portant sur 30 000 options de souscription au prix de 55,40 € est intervenue le 27 février 2006.

■ Options sur actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers

Options consenties durant l'Exercice 2006 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Nombre d'options attribuées	Prix	Point de départ d'exercice
M. Jean-Louis Beffa	280 000*	58,10 €	novembre 2010
M. Pierre-André de Chalendar	160 000*	58,10 €	novembre 2010
Options levées durant l'Exercice 2006 par chaque mandataire social	**Nombre d'actions souscrites ou achetées**	**Prix**	**Date de caducité**
M. Jean-Louis Beffa	180 000	40,63 €	novembre 2009
	60 000	37,72 €	novembre 2010
M. Gianpaolo Caccini	30 500	29,54€	novembre 2006
	15 000	40,63 €	novembre 2009
M. Pierre-André de Chalendar	22 000	40,63 €	novembre 2009
	25 846	37,72 €	novembre 2010

* Comme indiqué ci-dessus, la moitié des options ainsi consenties ne pourront être levées que si au jour de l'exercice, le cours de l'action Saint-Gobain est supérieur de plus de 20 % au prix unitaire indiqué. Conformément aux recommandations AFEP/MEDEF de janvier 2007, il est précisé que la valorisation, selon la méthode retenue pour les comptes consolidés des attributions faites en 2006 à MM. Jean-Louis BEFFA et Pierre-André de CHALENDAR s'élève respectivement à 3 656 800 € et à 2 089 600 €.

■ Options de souscription consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix unitaire
Options consenties, durant l'Exercice 2006, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	526 000*	58,10 €
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'Exercice 2006 par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	791 100	Prix moyen pondéré 35,96 €

* Comme indiqué ci-dessus, la moitié des options ainsi consenties ne pourront être levées que si au jour de l'exercice, le cours de l'action Saint-Gobain est supérieur de plus de 20 % au prix unitaire indiqué. Conformément aux recommandations AFEP/MEDEF de janvier 2007, il est précisé que la valorisation, selon la méthode retenue pour les comptes consolidés des attributions faites en 2006 à MM. Jean-Louis BEFFA et Pierre-André de CHALENDAR s'élève respectivement à 3 656 800 € et à 2 089 600 €.

Il n'existe pas d'autres plans d'options de souscription ou d'achat en cours ni d'autres instruments optionnels portant sur les actions de sociétés du Groupe françaises ou étrangères cotées ou non cotées.

OPÉRATIONS SUR LES TITRES DE LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN DÉCLARÉES À L'AMF EN 2006 PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Les opérations sur les titres de la Compagnie de Saint-Gobain déclarées à l'Autorité des Marchés Financiers en 2006 par les mandataires sociaux sont récapitulées ci-après :

Déclarant	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (€)	Montant total (€)
M. Jean-Louis BEFFA	Cession	mai 2006	59,66	1 789 800,00
	Cession	mai 2006	59,66	1 789 800,00
	Cession	mai 2006	58,83	4 412 250,00
	Acquisition	mai 2006	40,63	1 218 900,00
	Acquisition	mai 2006	37,72	1 131 600,00
	Acquisition	mai 2006	40,63	3 047 250,00
	Acquisition	mai 2006	40,63	3 047 250,00
	Acquisition	août 2006	37,72	754 400,00
	Cession	août 2006	55,10	1 015 933,80
	Acquisition	novembre 2006	37, 72	377 200,00
M. Pierre-André de CHALENDAR	Acquisition	mai 2006	37,72	528 080,00
	Acquisition	mai 2006	37,72	446 831,12
	Acquisition	mai 2006	40,63	893 860,00
	Cession	mai 2006	58,93	1 296 460,00
	Cession	mai 2006	57,64	433 691,45
M. Gianpaolo CACCINI	Souscription	mars 2006	29,54	147 700,00
	Souscription	avril 2006	29,54	221 550,00
	Souscription	mars 2006	57,75	288 750,00
	Cession	septembre 2006	58,50	204 750,00
	Souscription	septembre 2006	29,54	103 390,00
	Cession	octobre 2006	59,00	88 500,00
	Souscription	octobre 2006	29,54	44 310,00
	Souscription	octobre 2006	29,54	147 700,00
	Cession	octobre 2006	58,50	292 500,00
	Souscription	novembre 2006	40,63	203 150,00
	Cession	novembre 2006	60,50	302 500,00
	Cession	novembre 2006	59,50	297 500,00
	Souscription	novembre 2006	40,63	203 150,00
	Cession	novembre 2006	60,00	300 000,00
	Souscription	novembre 2006	40,63	203 150,00
M. Bernard CUSENIER	Acquisition	octobre 2006	58,95	47 160,00

Saint-Gobain aujourd'hui

RACHATS D'ACTIONS SAINT-GOBAIN

Au cours de l'exercice 2006, la Compagnie a acheté sur le marché 1 976 708 de ses actions sur la base des autorisations accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2006, pour un montant global de 109,4 M€ sans utilisation de produits dérivés. Pendant la même période, 3 620 201 actions Saint-Gobain ont été cédées à des titulaires d'options d'achat d'actions pour permettre l'exercice de ces options, pour un montant global de 125,6 M€. Il n'a été procédé à aucune annulation d'actions en 2006.

Au titre du rapport spécial prévu par l'article L 225-209 du Code de commerce, il est en outre précisé qu'au 31 décembre 2006, la Compagnie détenait au total 6 739 668 de ses actions (soit 1,83 % du capital social), entièrement affectées aux plans d'options d'achat d'actions en vigueur selon la répartition et pour les prix d'achats suivants :

Plans		*Prix d'achats en €*
1998	81 400	3 494 095
1999	641 854	27 422 992
2000	1 380 847	58 967 034
2001	2 213 477	98 970 306
2002	2 422 090	128 999 352
Total	**6 739 668**	**317 673 778**

Le prix moyen de ces achats s'établit ainsi à 55,37 € et celui des cessions (aux titulaires d'options d'achat au moment de l'exercice de ces options) à 34,69 € ; les frais de négociation se sont élevés à 0,1 M€.

Il n'a été procédé à aucune réallocation d'actions rachetées à d'autres finalités.

CALENDRIER FINANCIER 2007

Résultats estimés 2006 :
25 janvier 2007 après bourse

Résultats 2006 définitifs :
23 mars 2007 après bourse

Chiffre d'affaires du 1er trimestre :
26 avril 2007 après bourse

Assemblée Générale :
7 juin 2007 à 15 heures, au Palais des Congrès (Porte Maillot) à Paris, 17e

Date de règlement du dividende :
22 juin 2007

Résultats définitifs du 1er semestre 2007 :
26 juillet 2007 après bourse

Chiffre d'affaires des neuf mois :
23 octobre 2007 après bourse

POLITIQUE D'INFORMATION

La Direction de la Communication Financière est chargée de mettre en œuvre la politique d'information du Groupe à l'égard de la communauté financière, des investisseurs et des actionnaires. Sa Directrice est Mme Florence TRIOU-TEIXEIRA (Tél. : 01 47 62 33 33, Fax : 01 47 62 50 62). Cette Direction est à la disposition de toute personne souhaitant s'informer sur la vie du Groupe et assure notamment l'envoi régulier d'une *Lettre aux Actionnaires*, ainsi que d'un *Guide de l'Actionnaire*, sur simple demande auprès de :

Saint-Gobain
Direction de la Communication Financière
Les Miroirs - 92096 La Défense Cedex
N° VERT 0800 32 33 33

La Compagnie de Saint-Gobain a organisé au cours de l'année 2006 plusieurs rencontres en France avec ses actionnaires : Marseille en mai, Rouen en juin, Montpellier et Toulouse en novembre, Nancy en décembre et, pour la deuxième fois, à Bruxelles en octobre. Son Assemblée Générale s'est vue décerner le *« Trophée d'Or des Assemblées générales 2006 »* des sociétés du CAC 40 par l'hebdomadaire Le Revenu. Elle a également participé pour la neuvième année consécutive au *Salon Actionaria* à Paris en novembre. Outre les deux réunions annuelles d'analystes et de journalistes à l'occasion de la publication des résultats estimés en janvier et semestriels en juillet, à Paris et à Londres, de nombreuses autres réunions d'information ont également été organisées sur les différentes places européennes où le titre est coté, ainsi qu'aux États-Unis et au Japon.
Le site Internet de la Compagnie de Saint-Gobain est destiné à présenter le Groupe et ses activités et retransmet les réunions d'analystes. Son adresse est :

www.saint-gobain.com

Une adresse de messagerie est à la disposition des actionnaires :

actionnaires@saint-gobain.com

Ce site Internet a remporté en juin 2006 le Grand Prix SFAF/AFG récompensant le « Meilleur site financier pour les professionnels » (Palmarès Boursoscan 2006, établi par Boursorama et TLB, cabinet d'études spécialiste du comportement des actionnaires individuels).
Le Service Minitel 3615 code GOBAIN (0,16 €/mn), créé dès 1987, permet également aux actionnaires, analystes financiers, sociétés de Bourse, gérants de portefeuille ou particuliers, de s'informer des événements du Groupe, de connaître le cours de l'action ou de dialoguer avec lui.
Par l'intermédiaire de la BNP Paribas, la Compagnie de Saint-Gobain met aussi à la disposition de ses actionnaires des services complémentaires pour améliorer la gestion de leurs titres inscrits au nominatif pur. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de la Communication Financière de la Compagnie de Saint-Gobain ou à :

BNP Paribas - Immeuble Tolbiac - GIS - ÉMETTEURS
75450 PARIS CEDEX 09
par téléphone : N° VERT 0 800 03 33 33
par télécopie : N° VERT 0 800 77 25 85

LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Compagnie de Saint-Gobain adhère aux principes de gouvernance d'entreprise énoncés par les rapports AFEP-MEDEF et met en œuvre l'ensemble de leurs recommandations qui ont été consolidées en octobre 2003 (AFEP-MEDEF, *Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées*).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain est ainsi composé :
Tous les renseignements qui suivent sont donnés au 1er mars 2007.

Jean-Louis BEFFA

Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain.

Âgé de 65 ans, M. BEFFA est également Vice-Président du Conseil d'administration de BNP Paribas, Administrateur de Gaz de France et du Groupe Bruxelles Lambert, membre du Conseil de surveillance des sociétés Le Monde S.A., et Société Éditrice du Monde S.A., Président de Claude Bernard Participations SAS et membre du Conseil de surveillance de Le Monde Partenaires SAS. Au sein du Groupe Saint-Gobain, M. BEFFA est représentant permanent de la Compagnie au Conseil d'administration de Saint-Gobain PAM, Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria et de Saint-Gobain Corporation. Par ailleurs, il est Président du Conseil de surveillance de l'Agence de l'Innovation Industrielle, co-Président du Centre Cournot pour la Recherche en Économie et Vice-Président du Conseil de surveillance du Fonds de Réserve des Retraites. Il détient 250 527 actions Saint-Gobain.
Les Miroirs - 92096 La Défense Cedex

Isabelle BOUILLOT

Présidente de la société China Equity Links.

Âgée de 57 ans, Mme BOUILLOT est Administrateur d'Accor, d'Umicore et Gérante majoritaire de IB Finance. Elle détient 1 200 actions Saint-Gobain.
42, rue Henri Barbusse - 75005 Paris

Gianpaolo CACCINI

Président de l'Association des producteurs italiens de verre (Assovetro).

Âgé de 68 ans, de nationalité italienne, ancien Directeur Général Délégué de la Compagnie de Saint-Gobain, M. CACCINI est Administrateur de Nexans, de JM Huber Corp., de Nybron et de Saint-Gobain Corporation. Il détient 6 320 actions Saint-Gobain.
Assovetro - Via Bissolati 76, 1 Rome (Italie)

Pierre-André de CHALENDAR

Directeur Général Délégué de la Compagnie de Saint-Gobain.

Âgé de 48 ans, Pierre-André de CHALENDAR a été nommé par le Conseil d'administration le 3 mai 2005 Directeur Général Délégué de la Compagnie de Saint-Gobain et Administrateur de la Compagnie par l'Assemblée Générale du 8 juin 2006. Au sein du Groupe Saint-Gobain, il est Administrateur de Saint-Gobain Corporation, de SG Aldwych, de BPB et SG Distribution Nordic AB. Il détient 80 246 actions Saint-Gobain.
Les Miroirs - 92096 La Défense Cedex

Gerhard CROMME

Président du Conseil de surveillance de ThyssenKrupp AG.

Âgé de 64 ans, de nationalité allemande, M. CROMME est également membre du Conseil de surveillance de Allianz, Axel-Springer, Deutsche Lufthansa, E.ON, Hochtief, Siemens et Volkswagen AG, et Administrateur de BNP Paribas et de Suez. Il détient 800 actions Saint-Gobain.
August Thyssen Strasse 1, D 40211 Düsseldorf (Allemagne)

Bernard CUSENIER(3)

Président de l'Association des Actionnaires salariés et anciens salariés de Saint-Gobain, et du conseil de surveillance du FCPE Saint-Gobain Avenir.

Âgé de 60 ans, M. Cusenier est Directeur Général de Saint-Gobain Ecophon S.A. et Directeur Général Délégué de Saint-Gobain Eurocoustic. Il détient 832 actions Saint-Gobain.
Saint-Gobain Eurocoustic, 7, place de Saverne - 92415 Courbevoie Cedex

Paul A. DAVID

Professeur d'économie à l'Université de Stanford.

Âgé de 71 ans, de nationalité américaine, M. DAVID est également Professeur émérite d'économie et d'histoire économique de l'Université d'Oxford. Il n'exerce pas d'autre mandat d'Administrateur. Il détient 800 actions Saint-Gobain.

Stanford University, Department of Economics, Stanford, CA 94305-6072 (États-Unis)

Jean-Martin FOLZ

Administrateur de sociétés.

Âgé de 60 ans, M. FOLZ, ancien Président du Directoire de Peugeot S.A., est également Administrateur de Solvay. Il détient 1 200 actions Saint-Gobain.

Sylvia JAY

Vice Chairman de L'Oréal UK.

Âgée de 60 ans, de nationalité britannique, Lady JAY est également Administrateur d'Alcatel Lucent et de Lazard Limited, *Chairman* du *Pilgrim Trust* et de *Food from Britain*, *Trustee* de l'Entente Cordiale *Scholarships Scheme* et de *Prison Reform Trust*. Elle détient 800 actions Saint-Gobain.
255 Hammersmith Road, Londres W6 8 AZ (Grande-Bretagne)

José Luis LEAL MALDONADO

Ancien ministre espagnol de l'économie.

Âgé de 67 ans, de nationalité espagnole, M. LEAL MALDONADO est également Administrateur de Carrefour, CEPSA, et Renault España, ainsi que de Saint-Gobain Cristaleria. Il détient 4 000 actions Saint-Gobain.
C/Velazquez, 64 - 6e E-28001 Madrid (Espagne)

Sehoon LEE

Co-Président de Hankuk Glass Industries et de Hankuk Sekurit (Corée du Sud).

Âgé de 57 ans, de nationalité sud-coréenne, M. LEE est également Président du Conseil d'administration de Saint-Gobain Hanglas Asia, et de SL Investment Ltd. Il détient 1 000 actions Saint-Gobain.
Youngpoong Building, 33 Seorin-dong, Jongno-gu, Séoul 100-752 (Corée)

(3) M. Bernard CUSENIER a été coopté le 21 septembre 2006 par le Conseil d'administration en remplacement de M. Pierre KERHUEL, démissionnaire, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Il représente au sein du Conseil les actionnaires salariés et anciens salariés de Saint-Gobain (article 9 des statuts).

Saint-Gobain aujourd'hui

Gérard MESTRALLET

Président-Directeur Général de Suez.

Âgé de 57 ans, M. MESTRALLET est également membre du Conseil de surveillance d'AXA, et Administrateur de Pargesa Holding. Au sein du Groupe Suez, M. MESTRALLET est Président du Conseil d'administration de Suez-Tractebel, Suez Environnement, Electrabel, et Suez Énergie Services, et Vice-Président de Hisusa et de Sociedad General de Aguas de Barcelona. Il détient 840 actions Saint-Gobain.

16, rue de la Ville-l'Evêque - 75008 Paris

Michel PÉBEREAU

Président du Conseil d'administration de BNP Paribas.

Âgé de 65 ans, M. PÉBEREAU est également Administrateur de Lafarge, de Total et de Pargesa Holding, membre du Conseil de surveillance d'AXA et de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et Censeur des Galeries Lafayette. Par ailleurs, il est Président de la Fédération Bancaire Européenne, de l'Institut de l'Entreprise, de l'Institut International d'Études Bancaires, du Conseil de direction de l'Institut d'Études Politiques de Paris et du Conseil de l'Institut Aspen France, membre du Haut Conseil de l'Éducation, du Conseil Exécutif du MEDEF, de l'*International Advisory Panel* de la *Monetary Authority of Singapore,* de l'*International Capital Markets Advisory Committee* de la *Federal Reserve Bank of New-York* et de l'*International Business Leaders' Advisory Council for the Mayor of Shanghai.* Il détient 820 actions Saint-Gobain.

3, rue d'Antin - 75002 Paris

Denis RANQUE

Président-Directeur Général de THALES.

Âgé de 55 ans, M. Denis RANQUE est par ailleurs Président du Conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris et du Cercle de l'Industrie, Premier Vice-Président du GIFAS et Administrateur de la Fondation de l'École Polytechnique. Il détient 800 actions Saint-Gobain.

45, rue de Villiers - 92526 Neuilly sur Seine Cedex

Jean-Cyril SPINETTA

Président-Directeur Général d'AIR FRANCE-KLM.

Âgé de 63 ans, M. Jean-Cyril SPINETTA est également Président-Directeur Général du Groupe Air France, Administrateur d'Unilever et d'Alcatel Lucent, et Représentant permanent d'Air France au Conseil d'administration du Monde Entreprises. Il détient 800 actions Saint-Gobain.

45, rue de Paris - 95747 Roissy-Charles de Gaulle Cedex

Secrétaire du Conseil d'administration :

Bernard FIELD, Secrétaire Général de la Compagnie de Saint-Gobain.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur proposition du Comité des Mandataires, le Conseil d'administration a de nouveau examiné la situation de chaque administrateur au regard de l'ensemble des critères d'indépendance énoncés par les rapports AFEP-MEDEF et reproduits dans *« Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées »* d'octobre 2003. Il a conclu de cet examen que répondent à tous ces critères et demeurent donc des administrateurs indépendants : Mme BOUILLOT, MM. CROMME, DAVID, FOLZ, Mme JAY, MM. MESTRALLET, RANQUE et SPINETTA soit huit administrateurs sur quinze au 1er mars 2007.

Le Conseil ne comporte ni administrateur élu par les salariés (mais un administrateur représentant les salariés actionnaires), ni censeur.

Aux termes des statuts, chaque administrateur doit être propriétaire de 800 actions au moins.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les dates de première nomination des administrateurs et de début du mandat en cours sont respectivement les suivantes :

- M. Beffa : février 1987 ; juin 2004
- M. Pébereau : juin 1993 ; juin 2005
- M. Mestrallet : nov. 1995 ; juin 2003
- Mme Bouillot : juin 1998 ; juin 2004
- M. Leal Maldonado : juin 1998 ; juin 2004
- M. Folz : mars 2001 ; juin 2005
- M. David : juin 2001 ; juin 2001
- Mme Jay : juin 2001 ; juin 2004
- M. Lee : nov. 2002 ; juin 2003
- M. Ranque : juin 2003 ; juin 2003
- M. Caccini : juin 2004 ; juin 2005
- M. Cromme : juin 2005 ; juin 2005
- M. Spinetta : juin 2005 ; juin 2005
- M. de Chalendar : juin 2006 ; juin 2006
- M. Cusenier : sept. 2006 ; sept. 2006

Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2003, la durée du mandat des administrateurs a été réduite de six à quatre ans, étant précisé que cette modification s'applique aux mandats conférés à compter du 5 juin 2003 et n'affecte pas les mandats en cours à cette date. Les dates d'expiration du mandat des administrateurs sont les suivantes :

- MM. CUSENIER, DAVID, LEE, MESTRALLET et RANQUE : Assemblée annuelle de 2007 ;
- M. BEFFA, Mme BOUILLOT, Mme JAY et M. LEAL MALDONADO : Assemblée annuelle de 2008 ;
- MM. CACCINI, CROMME, FOLZ, PÉBEREAU et SPINETTA : Assemblée annuelle de 2009 ;
- M. de CHALENDAR : Assemblée annuelle de 2010.

Par suite de l'échéance des cinq mandats précités à l'issue de l'Assemblée Générale du 7 juin 2007, et sur proposition du Comité des Mandataires, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'approbation des actionnaires lors de cette Assemblée le renouvellement ou la nomination pour une durée de quatre ans des personnalités suivantes :

- M. Bernard CUSENIER, en remplacement de M. Pierre KERHUEL
- M. Robert CHEVRIER, en remplacement de M. Paul Allan DAVID
- Mme Yuko HARAYAMA, en remplacement de M. Sehoon LEE
- M. Gérard MESTRALLET
- M. Denis RANQUE

Si l'Assemblée Générale du 7 juin 2007 approuve ces renouvellements et nominations, deux nouveaux administrateurs indépendants remplissant tous les critères des rapports AFEP/MEDEF, M. Robert CHEVRIER et Mme Yuko HARAYAMA, rejoindront le Conseil, tandis qu'inversement, M. Gérard MESTRALLET dont la première nomination comme administrateur remonte à novembre 1995, perdra sa qualité d'administrateur indépendant dans la mesure où il sera administrateur de la Compagnie depuis plus de douze ans.

Le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain comprendra alors huit administrateurs indépendants sur quinze membres : Mme BOUILLOT, MM. CHEVRIER, CROMME, FOLZ, Mmes HARAYAMA et JAY, MM. RANQUE et SPINETTA.

Âgé de 63 ans, de nationalité canadienne, diplômé du *Canadian Institute of Chartered Accountants* et de l'*Institute of Chartered Financial Analysts*, **M. Robert CHEVRIER** a effectué pendant les premières années de sa vie professionnelle au sein d'un cabinet de conseil en restructuration d'entreprises de nombreuses missions pour le compte de la Banque Royale. Il est devenu en 1983 Président-Directeur Général d'Uni-Select Inc., groupement d'achat de pièces de rechange automobiles qui réalisait en 1990, lorsqu'il en a quitté la direction générale, un chiffre d'affaires supérieur à un milliard de dollars canadiens. Après deux années passées à la présidence de Schroders Canada, il a été nommé en 1993 Président-Directeur Général de United Westburne Inc., acteur majeur de la distribution de fournitures électriques, électroniques et télécom pour la construction et l'industrie au Canada et aux États-Unis, alors filiale de la Lyonnaise des Eaux et de la Caisse des Dépôts et Consignations du Québec, et dont le chiffre d'affaires s'élevait à trois milliards de dollars canadiens lorsque la société Rexel en a pris le contrôle en 2000. Directeur Général de Rexel pour l'Amérique du Nord jusqu'en mars 2001, M. Robert CHEVRIER gère depuis lors un portefeuille d'investissements et exerce plusieurs mandats d'administrateurs : administrateur de Bank of Montreal depuis 2000, de G.T.C. Transcontinental Group (l'un des principaux imprimeurs commerciaux au Canada avec un chiffre d'affaires d'environ deux milliards de dollars canadiens) depuis 2001, de C.G.I. Group Inc. (société de services informatiques en Amérique du Nord avec un chiffre d'affaires d'environ trois milliards de dollars canadiens) et de Cascades Inc. (société canadienne d'emballage et de textile avec un chiffre d'affaires d'environ deux milliards de dollars canadiens) depuis 2003, et Président du conseil d'administration de Richelieu Hardware Ltd, société de distribution de matériaux de construction au Canada et aux États-Unis, depuis 2005.

Âgée de 56 ans, **Mme Yuko HARAYAMA**, de nationalité japonaise, est depuis 2001 Professeur au département *Management of Science and Technology* de l'université Tohoku au Japon, depuis 2005 conseillère exécutive du président de cette université et, depuis 2006, membre du *Council for Science and Technology Policy* du Gouvernement japonais. Elle est docteur en sciences de l'éducation et en économie de l'université de Genève, où elle a enseigné de 1992 à 2001. Elle a effectué de nombreuses publications dans les domaines de la politique scientifique et technologique, des sciences de l'éducation et de l'innovation. Elle n'exerce pas d'autre mandat d'administrateur.

MANDATS SOCIAUX ET FONCTIONS DE DIRECTION EXERCÉS « À TOUT MOMENT DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES »

(outre le mandat d'administrateur de la Compagnie de Saint-Gobain)

Nom de l'Administrateur, fonction principale actuelle (au 1er mars 2007)

Jean-Louis BEFFA

Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain

2006

• Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain • Vice-Président du Conseil d'administration de BNP Paribas • Administrateur de Gaz de France et du Groupe Bruxelles Lambert • Membre du Conseil de surveillance Le Monde S.A., et Société Editrice du Monde S.A. • Président de Claude Bernard Participations SAS, Membre du Conseil de surveillance Le Monde Partenaires SAS. • Représentant permanent Compagnie de Saint-Gobain au Conseil d'administration de Saint-Gobain PAM • Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria et Saint-Gobain Corporation • Président du Conseil de surveillance de l'Agence de l'Innovation Industrielle • Co-Président du Centre Cournot pour la Recherche en Économie et Vice-Président du Conseil de surveillance du Fonds de Réserve des Retraites.

2005

• Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain • Vice-Président du Conseil d'administration de BNP Paribas • Administrateur de Gaz de France et du Groupe Bruxelles Lambert • Membre du Conseil de surveillance Le Monde S.A., et Société Éditrice du Monde S.A. • Président de Claude Bernard Participations SAS • Membre du Conseil de surveillance Le Monde Partenaires SAS. • Représentant permanent Compagnie de Saint-Gobain au Conseil d'administration de Saint-Gobain PAM • Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria et Saint-Gobain Corporation • Président du Conseil de surveillance de l'Agence de l'Innovation Industrielle • Co-Président du Centre Cournot pour la Recherche en Économie et Vice-Président du Conseil de surveillance du Fonds de Réserve des Retraites.

2004

• Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain • Vice-Président du Conseil d'administration de BNP Paribas • Administrateur de Gaz de France et du Groupe Bruxelles Lambert • Membre du Conseil de surveillance Le Monde S.A., et Société Éditrice du Monde S.A. • Président de Claude Bernard Participations SAS, Membre du Conseil de surveillance Le Monde Partenaires SAS. • Représentant permanent Compagnie au Conseil d'administration de Saint-Gobain PAM • Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria et Saint-Gobain Corporation • Co-Président du Centre Cournot pour la Recherche en Économie • Vice-Président du Conseil de surveillance du Fonds de Réserve des Retraites.

2003

• Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain • Vice-Président du Conseil d'administration de BNP Paribas • Administrateur du Groupe Bruxelles Lambert • Membre du Conseil de surveillance Le Monde S.A., et Société Éditrice du Monde S.A., Président de Claude Bernard Participations SAS, Représentant permanent de la Compagnie de Saint-Gobain au Conseil d'administration de Saint-Gobain PAM • Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria et Saint-Gobain Corporation Co-Président de la Fondation Centre Saint-Gobain pour la Recherche en Économie • Vice-Président du Conseil de surveillance du Fonds de Réserve des Retraites.

2002

• Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain • Vice-Président du Conseil d'administration de BNP Paribas • Administrateur du Groupe Bruxelles Lambert • Président de Claude Bernard Participations • Membre du Conseil de surveillance des sociétés Le Monde, Le Monde Partenaires et Société Éditrice du Monde • Représentant permanent Compagnie au Conseil d'administration de Saint-Gobain PAM Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria et Saint-Gobain Corporation • Co-Président de la Fondation Centre Saint-Gobain pour la Recherche en Économie • Vice-Président du Conseil de surveillance du Fonds de Réserve des Retraites.

Isabelle BOUILLOT

Président de la société China Equity Links

2006

• Président de la société China Equity Links • Gérante majoritaire IB Finance • Administrateur d'Accor et d'Umicore.

2005

• Gérante majoritaire IB Finance • Administrateur d'Accor et d'Umicore.

2004

• Gérante majoritaire IB Finance • Membre du Conseil de surveillance d'Accor • Administrateur de La Poste et d'Umicore.

2003

• Président du Directoire de CDC Finance-CDC Ixis • Administrateur de San Paolo IMI, La Poste et C3D • Membre du Conseil de surveillance d'Accor, de la CNE et de CNP Assurances • Au sein du Groupe Caisse des Dépôts, mandats de Président, membre du Conseil de surveillance ou représentante permanente au Conseil d'administration ou de surveillance, selon les cas, de diverses filiales ou participations de CDC Finance - CDC Ixis.

2002

• Président du Directoire de CDC • Finance - CDC Ixis • Administrateur de San Paolo IMI, de La Poste et de C3D • Membre du Conseil de surveillance d'Accor, de la CNCE et de CNP Assurances • Au sein du Groupe Caisse des Dépôts, mandats de Président, membre du Conseil de surveillance ou représentante permanente au Conseil d'administration ou de surveillance, selon les cas, de diverses filiales de CDC-Finance-CDC Ixis.

Gianpaolo CACCINI

Président de l'association des producteurs italiens de verre (Assovetro)

2006

• Président de l'association des producteurs italiens de verre (Assovetro) • Administrateur de Nexans, JM Huber Corp., Nybron et Saint-Gobain Corporation • Ancien Directeur Général Délégué de la Compagnie de Saint-Gobain.

2005

• Administrateur de Nexans, JM Huber Corp., Saint-Gobain Corporation • Président de l'association des producteurs italiens de verre (Assovetro).

2004

• Administrateur de Nexans, JM Huber Corp., Saint-Gobain Corporation • Président de l'association des producteurs italiens de verre (Assovetro).

2003

• Directeur Général Délégué de la Compagnie de Saint-Gobain.

2002

• Directeur Général Délégué de la Compagnie de Saint-Gobain.

Pierre-André de CHALENDAR

Directeur Général Délégué de la Compagnie de Saint-Gobain

2006

• Directeur Général Délégué de la Compagnie de Saint-Gobain • Administrateur de Saint-Gobain Corporation, de SG Aldwych, de BPB et SG Distribution Nordic AB.

Gerhard CROMME

Président du Conseil de surveillance de Thyssen-Krupp AG

2006

• Président du Conseil de surveillance de Thyssen-

Krupp AG • Membre du Conseil de surveillance Allianz AG, Axel Springer AG, Deutsche Lufthansa AG, E.ON AG, Hochtief AG, Siemens AG et Volkswagen AG • Administrateur de BNP Paribas S.A. et Suez S.A.

2005

• Président du Conseil de surveillance de ThyssenKrupp AG • Membre du Conseil de surveillance Allianz AG, Axel Springer AG, Deutsche Lufthansa AG, E.ON AG, Hochtief AG, Siemens AG et Volkswagen AG • Administrateur de BNP Paribas S.A. et Suez S.A.

Bernard CUSENIER

Directeur Général de SG Ecophon SA et Directeur Général Délégué de SG Eurocoustic

2006

• Président de l'Association des Actionnaires salariés et anciens salariés de Saint-Gobain, et du conseil de surveillance du FCPE SG Avenir • Directeur Général de SG Ecophon SA et Directeur Général Délégué de SG Eurocoustic.

Paul A. DAVID

Professeur d'économie à l'Université de Stanford

2006

• Professeur d'économie à l'Université de Stanford • Professeur émerite d'économie et d'histoire économique à l'Université d'Oxford.

2005

• Professeur d'économie à l'Université de Stanford • Professeur émerite d'économie et d'histoire économique à l'Université d'Oxford.

2004

• Professeur d'économie à l'Université de Stanford • Professeur émerite d'économie et d'histoire économique à l'Université d'Oxford.

2003

• Professeur d'économie à l'Université de Stanford • Professeur émerite d'économie et d'histoire économique à l'Université d'Oxford.

2002

• Professeur d'économie à l'Université de Stanford • Professeur émerite d'économie et d'histoire économique à l'Université d'Oxford.

Jean-Martin FOLZ

Administrateur de sociétés

2006

• Président du Directoire de Peugeot S.A • Président des Conseils d'administration Automobiles Peugeot et d'Automobiles Citroën • Administrateur de Solvay, Banque PSA Finance, Peugeot Citroën Automobiles et Faurecia.

2005

• Président du Directoire de Peugeot S.A. • Président des Conseils d'administration Automobiles Peugeot et d'Automobiles Citroën • Administrateur de Solvay, Banque PSA Finance, Peugeot Citroën Automobiles et Faurecia.

2004

• Président du Directoire de Peugeot S.A. • Président des Conseils d'administration Automobiles Peugeot et d'Automobiles Citroën • Administrateur de Solvay, Banque PSA Finance, Peugeot Citroën Automobiles et Faurecia.

2003

• Président du Directoire de Peugeot S.A. • Président des Conseils d'administration Automobiles Peugeot et d'Automobiles Citroën • Administrateur de Solvay, Banque PSA Finance, Peugeot Citroën Automobiles et Faurecia.

2002

• Président du Directoire de Peugeot S.A. • Président des Conseils d'administration Automobiles Peugeot et d'Automobiles Citroën • Administrateur de Solvay, Banque PSA Finance, Peugeot Citroën Automobiles et Faurecia.

Sylvia JAY

Vice Chairman **de L'Oréal UK Ltd**

2006

• *Vice Chairman* de L'Oréal UK Ltd • Administrateur d'Alcatel Lucent et de Lazard Limited • Chairman du *Pilgrim Trust* et de *Food from Britain* • *Trustee* de l'Entente *Cordiale Scholarships Scheme* et de *Prison Reform Trust.*

2005

• *Vice Chairman* de L'Oréal UK Ltd • Directrice Générale de la *Bristish Food and Drink Federation* (jusqu'en août 2005) *Lay member* du *Procedures and Disciplinary Committee of the General Council to the Bar, Industrial Governor* de la *British Nutrition Foundation, Chairman* du *Pilgrim Trust*, membre du Franco-British Council et *Trustee* de l'Entente Cordiale *Scholarships Scheme.*

2004

• Directrice Générale de la *British Food and Drink Federation* • Administrateur de Carrefour • *Lay member* du *Procedures and Disciplinary Committee of the General Council to the Bar, Industrial Governor* de la *British Nutrition Foundation* • *Chairman* du *Pilgrim Trust* et *Trustee* de l'Entente Cordiale *Scholarships Scheme* • Membre du *Council of Food from Britain* et du *Franco-British Council.*

2003

• Directrice Générale de la *British Food and Drink Federation* • Administrateur de Carrefour • *Lay member* du *Procedures and Disciplinary Committee of the General Council to the Bar, Industrial Governor* de la *British Nutrition Foundation, Trustee* du *Pilgrim Trust* et de l'Entente Cordiale *Scholarships Scheme* • Membre du *Council of Food from Britain* et du *Franco-British Council.*

2002

• Directrice Générale de la *British Food and Drink Federation* • *Lay member* du *Disciplinary Committee of the General Council to the Bar* • *Governor* de la *British Nutrition Foundation* • *Trustee* du *Pilgrim Trust*, de la *Food Foundation UK*, du *Food and Drink Federation Pension Fund*, et de l'Entente Cordiale *Scholarships Scheme.*

José Luis LEAL MALDONADO

Ancien ministre espagnol de l'Économie

2006

• Administrateur de Carrefour, CEPSA, Renault España et Saint-Gobain Cristaleria.

2005

• Président de l'Association espagnole des Banques • Administrateur de Carrefour, CEPSA, Renault España et Saint-Gobain Cristaleria.

2004

• Président de l'Association espagnole des Banques • Administrateur de Carrefour, CEPSA, Renault España et Saint-Gobain Cristaleria.

2003

• Président de l'Association espagnole des Banques • Administrateur de CEPSA, Alcatel España, Renault España et Saint-Gobain Cristaleria.

2002

• Président de l'Association espagnole des Banques • Administrateur de CEPSA, Alcatel España, Renault España et Saint- Gobain Cristaleria.

Sehoon LEE

Co-Président de Hankuk Glass Industries et de Hankuk Sekurit

2006

• Co-Président de Hankuk Glass Industries et de Hankuk Sekurit • Président du Conseil d'administration de Saint-Gobain Hanglas Asia, et de SL Investment Ltd.

2005

• Co-Président de Hankuk Glass Industries et de Hankuk Sekurit • Président du Conseil d'administration de Saint-Gobain Hanglas Asia, et de SL Investment Ltd.

2004

• Co-Président de Hankuk Glass Industries et de Hankuk Sekurit • Président du Conseil d'administration de Saint-Gobain Hanglas Asia, et de SL Investment Ltd.

2003

• Co-Président de Hankuk Glass Industries et de Hankuk Sekurit • Président du Conseil d'administration de Saint-Gobain Hanglas Asia, et de SL Investment Ltd.

2002

• Co-Président de Hankuk Glass Industries et de Hankuk Sekurit • Président du Comité de direction générale de Hanglas Group, de SL Investment Co et de SL Advisory Co • Vice-président de la Chambre coréenne de Commerce.

Gérard MESTRALLET

Président-Directeur Général de Suez

2006

• Président-Directeur Général de Suez • Membre du Conseil de surveillance d'AXA, et Administrateur de Pargesa Holding • Président du Conseil d'administration de Suez-Tractebel, Suez Environnement, Electrabel et Suez Énergie Services • Vice-président de Hisusa et de Sociedad General de Aguas de Barcelona.

2005

• Président-Directeur Général de Suez • Membre du Conseil de surveillance d'AXA, et Administrateur de Pargesa Holding • Président du Conseil d'administration de Suez-Tractebel, Suez Environnement, Electrabel, Hisusa, Elyo • Vice-président de Sociedad General de Aguas de Barcelona • Administrateur de Crédit Agricole (jusqu'en mai 2005) • Membre du Conseil de Surveillance de Taittinger (jusqu'en septembre 2005).

2004

• Président-Directeur Général de Suez • Membre du Conseil de surveillance d'AXA et de Taittinger • Administrateur de Crédit Agricole et Pargesa Holding • Président du Conseil d'Administration de Suez-Tractebel, Electrabel, Suez Environnement • Vice-Président de Hisusa et de Sociedad General de Aguas de Barcelona.

2003

• Président-Directeur Général de Suez • Membre du Conseil de surveillance d'AXA et de Taittinger • Administrateur de Crédit Agricole, Pargesa Holding, Electrabel • Président de Suez-Tractebel, de Hisusa • Vice-président de Sociedad General de Aguas de Barcelona • Président de la Société Générale de Belgique (jusqu'en octobre 2003), de Tractebel (jusqu'au octobre 2003) • Censeur de Casino (jusqu'en sept, 2003).

2002

• Président-Directeur Général de Suez • Membre du Conseil de surveillance d'AXA et de Taittinger • Président de la Société Générale de Belgique et de Tractebel

• Vice-président de Hisusa et de Sociedad General de Aguas de Barcelona • Administrateur de Crédit Agricole, Pargesa Holding, Ondeo, Frabepar • Membre du Conseil de surveillance de Casino, Crédit Agricole Indosuez, Métropole Télévision M6, SAGEM, Société du Louvre • Représentant permanent de Sperans au Conseil d'administration de Fimalac • Représentant permanent de Fided au Conseil d'administration de Le Monde Entreprises.

Michel PÉBEREAU
Président du Conseil d'administration de BNP Paribas

2006

• Président du Conseil d'administration de BNP Paribas • Administrateur de Lafarge, Total et Pargesa Holding • Membre du Conseil de surveillance d'Axa et de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie • Censeur des Galeries Lafayette • Président de la Fédération Bancaire Européenne, de l'Institut de l'Entreprise, de l'Institut International d'Études Bancaires, du Conseil de direction de l'Institut d'Études Politiques de Paris et du Conseil de Surveillance de l'Institut Aspen France • Membre du Haut Conseil de l'Éducation, du Conseil Exécutif du MEDEF, de l'*International Advisory Panel* de la *Monetary Authority of Singapore*, de l'*International Capital Markets Advisory Committee* de la *Federal eserve Bank of New-York* et de l'*International Business Leaders' Advisory Council for the Mayor of Shanghai.*

2005

• Président du Conseil d'administration de BNP Paribas • Administrateur de Lafarge et Total • Membre du Conseil de surveillance d'Axa • Censeur des Galeries Lafayette • Président de la Fédération Bancaire Européenne, de l'Institut de l'Entreprise, du Conseil de direction de l'Institut d'Études Politiques de Paris et du Conseil d'orientation de l'Institut Aspen • Membre du Haut Conseil de l'Éducation, du Conseil Exécutif du MEDEF, de l'International Monetary Conference, de l'*International Advisory Panel* de la *Monetary Authority of Singapore*, de l'*International Capital Markets Advisory Committee* de la *Federal Reserve Bank of New-York* et de l'*International Business Leaders' Advisory Council for the Mayor of Shanghai.*

2004

• Président du Conseil d'administration de BNP Paribas • Administrateur de Lafarge et Total, BNP Paribas UK, Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie • Membre du Conseil de surveillance d'Axa • Censeur des Galeries Lafayette • Président de la Fédération Bancaire Européenne, de l'Institut de l'Entreprise et du Conseil d'orientation de l'Institut Aspen • Membre de l'*International Monetary Conference*, de la *Monetary Authority of Singapore* de l'*International Capital Markets Advisory Committee*, de la *Federal Reserve Bank of New-York* et de l'*International Business Leaders' Advisory Council for the Mayor of Shanghai.*

2003

• Président du Conseil d'administration de BNP Paribas • Administrateur de Lafarge et Total, BNP Paribas UK • Membre du Conseil de surveillance d'Axa et de la Dresdner Bank • Censeur des Galeries Lafayette • Vice-président de l'*International Monetary Conference* • Membre de l'*International Advisory Panel*, de la *Monetary Authority of Singapore*, de l'*International Capital Markets Advisory Committee*, de la *Federal Reserve Bank of New-York.*

2002

• Président-Directeur Général de BNP Paribas • Administrateur de Lafarge et TotalFinaElf, BNP Paribas UK • Membre du Conseil de surveillance d'Axa et de la Dresdner Bank • Censeur des Galeries Lafayette • Vice-président de l'*International Monetary Conference* • Membre de l'*International Advisory Panel*, de la *Monetary Authority of Singapore*, de l'*International Capital Markets Advisory Committee*, de la *Federal Reserve Bank of New-York* Président de la Fédération Bancaire Française.

Denis RANQUE
Président-Directeur Général de THALES

2006

• Président-Directeur Général de THALES • Président du Conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris et du Cercle de l'Industrie • Premier Vice-Président du GIFAS • Administrateur de la Fondation de l'École Polytechnique.

2005

• Président-Directeur Général de THALES • Président du Conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris et du Cercle de l'Industrie • Premier Vice-Président du GIFAS • Administrateur de la Fondation de l'École Polytechnique.

2004

• Président-Directeur Général de THALES • Président du Conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris et du Cercle de l'Industrie • Premier Vice-Président du GIFAS • Administrateur de la Fondation de l'École Polytechnique.

2003

• Président-Directeur Général de THALES • Président du Conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris et du Cercle de l'Industrie • Administrateur de la Fondation de l'École Polytechnique • Membre du Conseil consultatif de la Banque de France.

Jean-Cyril SPINETTA
Président-Directeur Général d'AIR FRANCE-KLM

2006

• Président-Directeur Général d'AIR FRANCE-KLM • Président-Directeur Général de Groupe AIR FRANCE • Administrateur de Alitalia, d'Unilever et Alcatel • Représentant permanent d'Air France au Conseil d'administration du Monde Entreprises.

2005

• Président-Directeur Général d'AIR FRANCE-KLM • Administrateur de Alitalia • Représentant permanent d'Air France au Conseil d'administration du Monde Entreprises.

À la connaissance de la Compagnie et à la date du présent document de référence, il n'existe pas de lien familial entre les administrateurs de la Compagnie, et, au cours des cinq dernières années, aucun administrateur n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires et/ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est rappelé qu'en application de la loi sur les nouvelles régulations économiques, le Conseil d'administration a décidé en juillet 2002, puis confirmé le 10 juin 2004, que la direction générale de la Compagnie de Saint-Gobain continuerait à être assumée par le Président du Conseil d'administration, M. Jean-Louis BEFFA, avec le titre de Président-Directeur Général.

Compte tenu de la cessation des fonctions de Directeur Général de M. Jean-Louis BEFFA à l'issue de l'Assemblée Générale du 7 juin 2007 par l'effet de la limite d'âge stipulée par les statuts pour l'exercice de ces fonctions, le Comité des Mandataires a proposé au Conseil d'administration qui se réunira à l'issue de l'Assemblée de nommer M. Pierre-André de CHALENDAR Directeur Général à dater du 7 juin 2007, M. Jean-Louis BEFFA conservant les fonctions de Président du Conseil d'administration.

Conformément aux recommandations du rapport AFEP-MEDEF de septembre 2002, consolidées dans « Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » en octobre 2003, le Conseil d'administration a arrêté un règlement intérieur en 2003.

Le **Règlement intérieur du Conseil d'administration** de la Compagnie tel qu'en vigueur à fin 2006 précise les principales modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil, qui sont résumées ci-après :

■ ***Séances du Conseil.*** Il tient sept séances ordinaires par an, dont une sur un site du Groupe différent chaque année. Les administrateurs peuvent, dans les conditions prévues par la loi, participer à une séance par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

■ ***Information préalable et permanente des administrateurs.*** Outre l'envoi avec la convocation de chaque séance d'une sélection d'analyses financières et d'un panorama d'articles de presse concernant le Groupe, le texte des exposés et présentations prévus à l'ordre du jour, le projet de rapport annuel et les projets de comptes consolidés et sociaux sont transmis aux administrateurs préalablement aux séances au cours desquelles ils sont débattus. Le dossier remis lors de chaque séance comporte notamment une analyse du résultat d'exploitation et une situation de l'endettement net du Groupe, arrêtées à la fin du mois précédant la séance. Entre les séances, les administrateurs reçoivent au fur et à mesure tous les communiqués diffusés par le Groupe, et, le cas échéant, les informations utiles sur les évènements ou opérations significatifs pour le Groupe. D'une manière générale, les administrateurs sont en droit de demander communication de tout document nécessaire aux délibérations du Conseil qu'ils estimeraient ne pas leur avoir été remis, et de demander à rencontrer les principaux dirigeants du Groupe hors la présence des mandataires sociaux, après avoir informé le Président du Conseil.

■ ***Délibérations du Conseil.*** Outre les délibérations qui correspondent à ses attributions légales, réglementaires et statutaires, le Conseil examine au moins une fois par an les orientations stratégiques du Groupe Saint-Gobain et les arrête. Il approuve préalablement à leur réalisation les opérations d'investissements, de restructurations, d'acquisitions, de prise ou de cession de participations dont le montant unitaire est supérieur à 150 M€, ainsi que toute opération significative se situant hors de la stratégie annoncée du Groupe. Il consacre une fois par an un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement ; une évaluation formalisée de son organisation et de son fonctionnement est réalisée périodiquement sous la direction du Comité des Mandataires. Sur le rapport de ce Comité, il examine chaque année la situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance énoncés par le rapport AFEP-MEDEF de septembre 2002. À l'occasion d'une séance, les administrateurs peuvent se réunir hors la présence des mandataires sociaux afin d'évaluer les performances de ceux-ci et de réfléchir à l'avenir de la Direction Générale du Groupe.

■ ***Comités du Conseil.*** Les travaux et délibérations du Conseil sont préparés dans leurs domaines respectifs par le Comité des Comptes et le Comité des Mandataires, dont les membres sont nommés par le Conseil. Ces Comités peuvent demander la réalisation d'études techniques par des experts extérieurs aux frais de la Compagnie, et entendre les cadres de direction du Groupe après en avoir informé le Président du Conseil. Le règlement intérieur du Conseil d'administration porte règlement du Comité des Comptes et du Comité des Mandataires, notamment pour ce qui concerne leurs attributions respectives. Celles-ci sont reproduites ci-dessous sous la rubrique correspondant à chacun des Comités.

■ ***Opérations des administrateurs sur titres Compagnie de Saint-Gobain.*** Les administrateurs sont des « initiés permanents » au regard de la législation et de la règlementation sur les marchés financiers, et se conforment aux dispositions relatives à la prévention du délit d'initié. En outre, des périodes appelées « fenêtres négatives » sont déterminées chaque année durant lesquelles les administrateurs doivent s'abstenir de procéder à toute opération directe, indirecte ou dérivée portant sur les titres de la Compagnie. Ces périodes couvrent les 45 jours précédant les séances du Conseil au cours desquelles sont examinés les comptes consolidés annuels estimés et les comptes consolidés semestriels, les 15 jours avant celle relative aux comptes consolidés annuels définitifs, ainsi que le jour suivant chacune de ces séances[4].

■ ***Jetons de présence.*** Le règlement intérieur précise les modalités de répartition des jetons de présence. Celles-ci sont reproduites ci-dessous sous la rubrique correspondante (p. 28).

■ ***Diverses dispositions*** du règlement intérieur prévoient la possibilité d'une formation complémentaire des administrateurs sur les métiers et secteurs d'activité comme sur les aspects comptables, financiers et opérationnels du Groupe, l'assistance des administrateurs aux assemblées générales des actionnaires, et précisent le devoir de confidentialité auquel s'astreignent les administrateurs en ce qui concerne les documents, informations et

(4) Les principaux dirigeants du Groupe, de même que les salariés ayant accès à des informations « sensibles » sont également assujettis à ces « fenêtres négatives ».

délibérations du Conseil d'administration aussi longtemps que ceux-ci n'ont pas été rendus publics.

Il n'existe pas à la connaissance de la Compagnie de Saint-Gobain de conflit d'intérêts entre la Compagnie et les membres du Conseil d'administration au titre de leurs intérêts privés ou professionnels.

Évaluation du fonctionnement du Conseil

Le Conseil procède chaque année à une évaluation de son fonctionnement. Cette évaluation a été faite avec le concours d'un cabinet de consultants spécialisé en 2000 et 2003[5], et conduite par le Comité des Mandataires les années intermédiaires sur la base d'un questionnaire adressé à chacun des administrateurs par le Président du Comité.

Une nouvelle évaluation formalisée, confiée au cabinet Egon Zehnder, a été effectuée en 2006. Elle a été réalisée par voie d'entretiens individuels menés par le consultant avec chaque administrateur et a donné lieu à l'établissement d'un rapport de synthèse par ce cabinet qui l'a présenté au Comité des Mandataires. Le Conseil d'administration a approuvé les recommandations que lui a adressées le Comité et qui ont trait en particulier à l'approfondissement des débats du Conseil sur les options stratégiques envisageables, à la réflexion à engager sur l'évolution de l'organisation de la gouvernance de la Compagnie et la composition du Conseil en fonction des échéances de mandats d'administrateurs à intervenir en 2007 et 2008, à la présentation d'un exposé annuel sur la politique de ressources humaines et de responsabilité sociale du Groupe, ou encore à l'élargissement du cercle des dirigeants, hors Direction Générale, exposés au Conseil.

Le Conseil d'administration a tenu sept séances au cours de l'exercice 2006. Le taux de présence des administrateurs à l'ensemble de ces séances a été de 83 %.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

■ Comité des Comptes

M. Michel PÉBEREAU, Président,
Mme Isabelle BOUILLOT
M. Jean-Martin FOLZ

Le Comité comprend deux-tiers d'administrateurs indépendants (voir page 20).

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Comité des Comptes exerce les attributions suivantes :

Le Comité des Comptes a pour tâche essentielle de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes et de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci. En particulier, à cet effet :

■ Il examine les comptes consolidés semestriels et annuels ainsi que les comptes sociaux annuels, qui lui sont présentés par la Direction Générale, préalablement à leur examen par le Conseil d'administration.

■ Il examine le périmètre des sociétés consolidées et, le cas échéant, les raisons pour lesquelles des sociétés n'y seraient pas incluses.

■ Il examine les risques et engagements hors bilan significatifs, et est destinataire d'une note circonstanciée du Directeur Financier sur ces sujets.

■ Il donne son avis sur l'organisation de l'audit interne, est informé de son programme de travail et est destinataire d'une synthèse périodique de ses rapports.

■ Il examine le programme d'intervention des Commissaires aux comptes de la Compagnie et les conclusions de leurs contrôles. Il est destinataire d'une note des Commissaires aux comptes sur les principaux points relevés au cours de leurs travaux et sur les options comptables retenues.

■ Il conduit la procédure de sélection des Commissaires aux comptes de la Compagnie, formule un avis sur le montant des honoraires sollicités pour l'exécution des missions de contrôle légal, et soumet au Conseil d'administration le résultat de cette sélection.

■ Il examine, au regard des normes applicables, les catégories de conseils et d'autres prestations de service directement liés à leur mission que les Commissaires aux comptes et leur réseau sont autorisés à fournir à la Compagnie et aux sociétés du Groupe Saint-Gobain.

■ Il se fait communiquer chaque année par les Commissaires aux comptes le montant et la répartition, par catégorie de missions, conseils et prestations, des honoraires versés par le Groupe Saint-Gobain aux Commissaires et à leur réseau au cours de l'exercice écoulé, et en rend compte au Conseil d'administration auquel il fait part de son avis sur leur indépendance.

Le Comité s'est réuni quatre fois en 2006. Le taux de présence de ses membres à l'ensemble de ces réunions a été de 100 %. Ses travaux ont notamment porté sur les points suivants :

Lors de trois de ces réunions, il a entendu la Direction Générale, la Direction Financière et les Commissaires aux comptes et a procédé à l'examen préalable appro-

(5) Rapports sur l'Exercice 2000, page 55 et sur l'Exercice 2003, page 26.

fondi des comptes consolidés annuels estimés (janvier), des comptes sociaux et consolidés annuels (mars) et des comptes consolidés semestriels (juillet).

À ces occasions, il a examiné chaque fois, en présence des Commissaires aux comptes, le relevé dressé par ceux-ci des principaux points discutés avec la Direction Financière lors de l'établissement de ces comptes, et en particulier les risques et engagements hors-bilan significatifs, qui ont fait l'objet d'une note spécifique du Directeur Financier à l'intention du Comité.

Le Comité s'est fait régulièrement présenter un exposé sur la situation résultant de l'évolution des litiges liés à l'amiante aux États-Unis. Il a procédé à une revue détaillée avec les Commissaires aux comptes des conséquences financières et comptables que cette situation emporte pour les filiales américaines concernées et pour le Groupe, et en a rendu compte au Conseil d'administration dans les séances subséquentes.

Le Comité s'est, par ailleurs, fait communiquer par chacun des Commissaires le montant des honoraires perçus des sociétés du Groupe au titre de l'exercice 2005 pour leurs missions de contrôle légal des comptes, et pour leurs autres prestations. Ces dernières n'ont pas excédé 1 % pour l'un du montant total des honoraires payés et ont été nulles pour l'autre (les données 2006 figurent également en page 31). Il est rappelé à cet égard que la Compagnie a mis en application depuis le 1er octobre 2003 une note de procédure définissant strictement les prestations de services pouvant être confiées aux commissaires aux comptes des sociétés du Groupe Saint-Gobain et à leur réseau, et celles qui leur sont interdites.

Parmi ses autres travaux le Comité a plus particulièrement pris connaissance du budget pour 2006 et examiné le rapport des Commissaires aux comptes sur l'application informatique de gestion des couvertures de change, des encaissements et des paiements de tiers de SG Compensation, ainsi que le rapport d'activité de la direction de l'Audit interne pour 2005, son programme d'audit pour 2006 et son rapport d'activité pour le premier semestre 2006, et les notes de doctrines émises par la Direction Financière au premier semestre 2006.

Enfin, le Comité a procédé, hors toute autre présence, à l'audition individuelle du directeur financier, du directeur financier adjoint chargé du contrôle financier et de la consolidation, du directeur financier adjoint chargé de la trésorerie et des financements, et du directeur de l'Audit interne, puis à l'audition des Commissaires aux comptes, en conformité avec les recommandations du rapport AFEP-MEDEF de septembre 2002.

Le Comité a rendu compte de ses diligences au Conseil d'administration dans ses séances des 26 janvier, 23 mars, 27 juillet et 21 septembre 2006.

■ Comité des Mandataires

M. Gérard MESTRALLET, Président,
Mme Sylvia JAY
M. Jean-Cyril SPINETTA[6]

Les trois membres du Comité sont des administrateurs indépendants (voir page 20).

Le Comité des Mandataires exerce à la fois les attributions d'un comité des rémunérations et d'un comité des nominations telles que prévues par les rapports AFEP-MEDEF sur la gouvernance d'entreprise.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'administration, ses attributions sont les suivantes :

■ Le Comité des Mandataires est chargé de faire des propositions au Conseil d'administration dans tous les cas où un ou plusieurs mandats d'administrateur deviennent vacants ou viennent à expiration. Il organise une procédure destinée à sélectionner les futurs administrateurs indépendants au sens des critères énoncés par le rapport AFEP-MEDEF sur « Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées ».

■ Il examine chaque année la situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance énoncés par ce rapport et fait part de ses conclusions au Conseil d'administration.

■ Il débat des propositions à présenter au Conseil en cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, du mandat de Président du Conseil d'administration.

■ Il examine la ou les propositions du Président du Conseil d'administration tendant à la nomination d'un Directeur Général et/ou d'un ou de plusieurs Directeurs Généraux Délégués, et en rend compte au Conseil.

■ Il formule des propositions au Conseil d'administration sur la détermination du montant et des modalités de la rémunération, notamment des critères de sa partie variable, et de la retraite du Président du Conseil d'administration, ainsi que sur la fixation des autres dispositions relatives à son statut.

■ Il procède de même qu'au paragraphe précédent à l'égard du Directeur Général et/ou du ou des Directeurs Généraux Délégués.

■ Il débat de la politique générale d'attribution des options sur actions ainsi que du choix entreoptionsdesouscriptionetoptionsd'achat d'actions et examine les propositions de la Direction Générale tendant à l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions à des salariés du Groupe Saint-Gobain.

■ Il formule des propositions relatives à l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au Président du Conseil d'administration et aux autres membres de la Direction Générale du Groupe Saint-Gobain.

■ Il prépare l'examen par le Conseil d'administration des questions relatives à la gouvernance d'entreprise ; il conduit l'évaluation de l'organisation et du fonctionnement du Conseil d'administration qui est réalisée périodiquement.

Le Comité s'est réuni trois fois en 2006. Le taux de présence de ses membres à l'ensemble de ces réunions a été de 78 %. Ses travaux ont notamment porté sur les points suivants :

Il s'est en premier lieu saisi de la question de la candidature à proposer à l'assemblée générale pour pourvoir au mandat d'administrateur de M. Daniel BERNARD venant à expiration à cette occasion, et a fait sa proposition (M. Pierre-André de CHALENDAR) lors de la séance subséquente du Conseil. Il a préparé

(6) M. Daniel BERNARD jusqu'en juin 2006

l'examen par le Conseil des critères d'indépendance de chacun des administrateurs énoncés par le rapport AFEP-MEDEF.

Le Comité a considéré opportun de confier à un cabinet de consultants spécialisé, comme en 2000 et en 2003, la mission de procéder à une évaluation formalisée du fonctionnement du Conseil d'administration sur la base d'entretiens individuels avec chaque administrateur par ce cabinet, qui lui en a ensuite rendu compte avant que le Comité n'en présente les résultats au Conseil (voir pages 25 et 26).

Le Comité a procédé, comme chaque année, au réexamen de la politique d'attribution et de la nature des options sur actions Saint-Gobain[7] et arrêté ses recommandations au Conseil sur le nombre et la répartition des bénéficiaires, la nature des options ainsi que sur les conditions générales et particulières d'exercice des options et la condition de performance à laquelle une partie d'entre elles est subordonnée. Préalablement à leur présentation au Conseil, il a examiné les propositions d'attribution faites sur la base des objectifs ainsi retenus, et a arrêté ses propositions d'attribution aux membres de la Direction du Groupe. Il a par ailleurs examiné l'opportunité de procéder à une attribution gratuite d'actions, et a conclu qu'il n'adresserait pas de propositions en ce sens au Conseil pour 2006.

D'autre part, le Comité a formulé ses recommandations au Conseil sur le montant de la part fixe et sur les critères à utiliser pour déterminer la part variable de la rémunération des mandataires sociaux pour 2006 (voir pages 28 et 29).

Le Comité a par ailleurs engagé une réflexion sur l'évolution de l'organisation de la gouvernance de la Compagnie compte tenu de la cessation des fonctions de Directeur Général de M. Jean-Louis BEFFA à l'issue de l'Assemblée Générale du 7 juin 2007 par l'effet de la limite d'âge stipulée par les statuts pour l'exercice de ces fonctions, ainsi que sur celle de la composition du Conseil d'administration au regard des échéances de mandats d'administrateurs à intervenir en 2007 et 2008 et en application des orientations fixées par le Conseil (voir p. 21).

Le Comité a rendu compte de ses délibérations au Conseil d'administration dans ses séances des 23 mars, 20 avril et 16 novembre 2006.

RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale du 8 juin 2006 a fixé à 800 000 € le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs

Le Conseil d'administration a décidé de répartir ce montant selon les règles suivantes :

- le Président et le Directeur Général Délégué de la Compagnie ne perçoivent pas de jetons de présence ;
- chacun des autres membres du Conseil d'administration se voit allouer à titre de partie fixe la somme annuelle de 25 600 € et à titre de partie variable 3 520 € par présence effective aux séances ;
- en outre, les Présidents et membres du Comité des Comptes et du Comité des Mandataires se voient allouer à titre de partie fixe respectivement les sommes annuelles de 7 360 € et de 2 560 €, et à titre de partie variable 2 560 € par présence effective aux réunions ;
- les montants alloués à titre de partie fixe sont réglés *prorata temporis* lorsque les mandats prennent naissance ou fin en cours d'exercice ;
- les règlements sont faits semestriellement, à semestre échu et la distribution du solde disponible éventuel du montant annuel alloué est effectuée au début de l'exercice suivant au prorata de la présence effective aux séances du Conseil tenues au cours de l'exercice écoulé.

Le montant brut des jetons de présence versés au titre de l'exercice 2006 s'est élevé à 800 000 € (500 000 € au titre de l'exercice précédent).

Le montant net[8] individuel des jetons de présence versés par la Compagnie à ses administrateurs (parties fixe et variable confondues) au titre de l'exercice 2006 s'établit ainsi : M. Bernard[9] 22 048 €, Mme Bouillot 72 279 €, M. Caccini 40 979,25 €, M. Cusenier[10] 16 834 €, M. Cromme 37 350 €, M. David 44 609,25 €, M. Folz 62 600 €, Mme Jay 50 369,25 €, M. Kerhuel[11] 42 646 €, M. Leal Maldonado 37 350 €, M. Lee 40 980 €, M. Mestrallet 69 680 €, M. Pébereau 67 400 €, M. Ranque 49 800 €, M. Spinetta 61 196 €.

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération et les autres dispositions relatives au statut de M. Jean-Louis BEFFA en sa qualité de Président-Direc-

(7) La description de la politique d'attribution d'options sur actions et les caractéristiques des plans d'options en vigueur figurent aux pages 15 et 16.
(8) Après déduction de la retenue à la source de 25 % pour MM. Caccini, David, Mme Jay et MM. Leal Maldonado et Lee, non-résidents fiscaux en France.
(9) Pour la période allant du 1er janvier au 8 juin 2006, date d'expiration de son mandat.
(10) Pour la période allant du 21 septembre 2006, date de début du mandat d'administrateur, au 31 décembre 2006.
(11) Pour la période allant du 1er janvier au 20 septembre 2006, date d'effet de sa démission.

teur Général ont été arrêtées le 26 janvier 2006 par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des Mandataires.

Le montant brut de la part fixe de sa rémunération versé au titre de l'exercice 2006 par les sociétés du Groupe est demeuré inchangé depuis 2002, à 980 000 €.

La part variable de sa rémunération *au titre* de l'exercice 2006 a été déterminée de la manière suivante :

- pour moitié, une partie quantitative assise sur la progression du résultat net hors plus ou moins-values du Groupe pour 2006 par rapport à celui de 2005 (hors BPB), tous deux en normes IFRS, compte tenu de l'objectif de progression ressortant du budget 2006 ;
- pour moitié, une partie qualitative reposant sur trois critères de performance personnelle, le Comité des Mandataires en appréciant la réalisation ;
- au total, la part variable ne peut excéder 1,3 fois le montant brut de la part fixe de la rémunération.

Sur ces bases, le montant brut de la part variable de la rémunération de M. Jean-Louis BEFFA devrait s'établir au titre de l'exercice 2006 à 1 274 000 € (1 033 000 € au titre de l'exercice 2005).

En ce qui concerne « les engagements de toutes natures pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux » visés par la loi[12], le Conseil d'administration a, dans sa décision du 26 janvier 2006, confirmé que, pour l'application des dispositions du Règlement de retraite des ingénieurs et cadres adopté en 1972 dont bénéficie M. Jean-Louis BEFFA, la base de sa retraite sera constituée de la somme de la dernière rémunération fixe perçue et de la moyenne des parts variables perçues au titre des cinq années précédant la fin du mandat de Président, sans que le montant puisse excéder en toute hypothèse 50 % de la dernière rémunération fixe perçue.

M. Jean-Louis BEFFA ne bénéficie d'aucun autre engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions ou postérieurement à celles-ci.

La rémunération de M. Pierre-André de CHALENDAR, Directeur Général Délégué, a également été fixée par le Conseil d'administration le 26 janvier 2006 sur proposition du Comité des Mandataires. Le montant brut de la part fixe qui lui a été versé par les sociétés du Groupe au titre de 2006 s'élève à 650 000 €. La part variable se décompose en une partie quantitative et une partie qualitative, qui reposent sur les mêmes critères[13] que pour M. Jean-Louis BEFFA. Elle ne peut excéder 1,3 fois le montant de la part fixe. Sur ces bases, le montant brut de la part variable de la rémunération de M. Pierre-André de CHALENDAR devrait s'établir au titre de l'exercice 2006 à 845 000 €.

En outre, le Conseil d'administration a confirmé que M. Pierre-André de CHALENDAR continuera à bénéficier, en sa qualité de Directeur Général Délégué, du régime de retraite dont il bénéficiait en tant que salarié, résultant du Règlement de retraite des ingénieurs et cadres adopté en 1972, les années de service accomplies en cette qualité étant prises en compte pour le calcul de son ancienneté, qui sera décomptée à partir du 1er octobre 1989, date de son entrée dans le Groupe. La base de calcul de la retraite sera constituée par la part fixe de la dernière rémunération perçue.

M. Pierre-André de CHALENDAR ne bénéficie d'aucun autre engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ses fonctions ou postérieurement à celles-ci[9].

MM. Jean-Louis BEFFA et Pierre-André de CHALENDAR continuent de bénéficier par ailleurs des dispositions du contrat d'assistance passé entre la Compagnie de Saint-Gobain et une société de services spécialisée dans les différents aspects de la gestion des principaux cadres dirigeants, dans la limite de 35 heures de consultation pour le premier, de 25 heures pour le second. Ils disposent chacun d'un véhicule de société et des services d'un chauffeur.

Ils ne perçoivent pas de jetons de présence à raison des mandats sociaux qu'ils exercent dans le Groupe Saint-Gobain.

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Dans les sociétés du Groupe autres que la Compagnie, les jetons de présence qui sont alloués aux administrateurs représentant le Groupe -et notamment aux membres de la Direction du Groupe- sont soit reversés à leur société employeur, soit versés directement à celle-ci.

Dans les sociétés extérieures au Groupe dans lesquelles celui-ci détient des participations, les jetons de présence qui sont alloués au Président de la Compagnie à raison de ses fonctions d'Administrateur de ces sociétés sont également intégralement reversés à la Compagnie.

Les rémunérations des membres de la Direction du Groupe sont déterminées avec le double objectif de les situer correctement au regard des rémunérations en vigueur dans des groupes industriels comparables et de les structurer de façon que l'action personnelle de ces dirigeants contribue à la progression des résultats du Groupe.

La définition des rémunérations s'appuie notamment sur des études spécifiques réalisées à la demande de la Direction Générale par des consultants spécialisés dans ce domaine, études qui permettent de situer les deux objectifs précités.

Depuis plusieurs années déjà, les rémunérations des dirigeants comportent une part variable dépendant directement de l'action personnelle du dirigeant dans la conduite du secteur dont il est chargé. La généralisation progressive de ce principe dans l'ensemble des pays européens induit la mise en place de formules prenant en compte des données quantifiables comme le retour sur actifs nets (« ROA ») ou le retour sur investissements (« ROI ») et également des objectifs plus qualitatifs comme le développement de tel type d'activité ou l'implantation du Groupe dans un pays.

La rémunération des dirigeants est donc clairement liée à une gestion par objectifs nécessitant l'engagement personnel très marqué de la part de chacun d'eux, et peut connaître des variations significatives d'une année à l'autre en fonction des résultats obtenus.

(12) Article L225-102-1, troisième alinéa, du Code de commerce.

(13) Deux critères qualitatifs au lieu de trois.

Saint-Gobain aujourd'hui

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2006 des sociétés françaises et étrangères du Groupe par les 15 membres de la Direction du Groupe, telle que définie ci-après, s'est élevé à 13,3 millions d'euros (20,4 en 2005), dont 5,4 millions (5,4 en 2005) constituant la part variable brute de ces rémunérations.

DIRECTION DU GROUPE

Au 1er mars 2007, la Direction du Groupe est composée ainsi qu'il suit :

DIRECTION GÉNÉRALE

Jean-Louis BEFFA
Président-Directeur Général

Pierre-André de CHALENDAR
Directeur Général Délégué

Jacques ASCHENBROICH
Directeur Général Adjoint

Jean-Claude BREFFORT
Directeur Général Adjoint

Roberto CALIARI
Directeur Général Adjoint

Philippe CROUZET
Directeur Général Adjoint

Jérôme FESSARD
Directeur Général Adjoint

Claude IMAUVEN
Directeur Général Adjoint

Jean-François PHELIZON
Directeur Général Adjoint

Bernard FIELD
Secrétaire Général

COMITÉ EXÉCUTIF

Jean-Louis BEFFA

Pierre-André de CHALENDAR

Benoît BAZIN

Bernard FIELD

DIRECTIONS FONCTIONNELLES

Benoît BAZIN
Directeur Financier

Didier ROUX
Directeur de la Recherche

Nicole GRISONI-BACHELIER
Directrice des Relations Extérieures

Guillaume TEXIER
Directeur du Plan

DIRECTEURS DE PÔLES[14]

Jacques ASCHENBROICH
Directeur des Pôles Vitrage et Matériaux Haute Performance

Philippe CROUZET
Directeur du Pôle Distribution Bâtiment

Peter DACHOWSKI
Directeur délégué en Amérique du Nord pour le Pôle Produits pour la Construction

Jérôme FESSARD
Directeur du Pôle Conditionnement

Jean-Pierre FLORIS[15]
Directeur Adjoint des Pôles Vitrage et Matériaux Haute Performance

Claude IMAUVEN
Directeur du Pôle Produits pour la Construction

DÉLÉGUÉS GÉNÉRAUX

Olivier du BOUCHERON
Délégué Général au Benelux

Benoît CARPENTIER
Délégué Général en Espagne, Portugal et Maroc

Gilles COLAS
Délégué Général en Asie-Pacifique

Laurent GUILLOT[16]
Délégué Général au Brésil et en Argentine

Jean LARONZE
Délégué Général en Pologne, Ukraine et Russie

Roland LAZARD
Délégué Général au Royaume-Uni, en République d'Irlande et en Afrique du Sud

Olivier LLUANSI[17]
Délégué Général en Roumanie, Bulgarie et Turquie

Anand MAHAJAN
Délégué Général en Inde

Paul NEETESON
Délégué Général en Allemagne et en Europe centrale

Jean-François PHELIZON
Délégué Général aux États-Unis et au Canada

Guy ROLLI
Délégué Général au Mexique, au Venezuela et en Colombie

Gianni SCOTTI
Délégué Général en Italie et en Grèce

Jorma TOIVONEN
Délégué Général pour les Pays Nordiques et les Pays Baltes

(14) M. Roberto CALIARI, Directeur du Pôle Matériaux Haute Performance jusqu'au 31 décembre 2006. M. Américo DENES, Directeur de l'Activité Abrasifs jusqu'au 31 décembre 2006.
(15) Depuis le 1er janvier 2007.
(16) M. Jean-Pierre FLORIS jusqu'au 31 décembre 2006.
(17) Depuis le 1er septembre 2006.

CONTRÔLE EXTERNE DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 décembre 2006, les Commissaires aux comptes de la Compagnie sont :

- PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine, représenté par MM. Pierre COLL et Rémi DIDIER, renouvelé dans ses fonctions le 10 juin 2004 pour une durée de six années expirant lors de l'assemblée annuelle de 2010.

- KPMG Audit, Département de KPMG S.A., 1, cours Valmy - 92923 La Défense, représenté par M. Jean GATINAUD, renouvelé dans ses fonctions le 8 juin 2006, pour une durée de six années expirant lors de l'assemblée annuelle de 2012.

Les Commissaires aux comptes suppléants, sont :

- M. Yves NICOLAS, 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine, nommé le 10 juin 2004, dont le mandat expirera lors de l'assemblée annuelle de 2010.
- M. Jean-Paul VELLUTINI, 1, cours Valmy - 92923 La Défense, dont le mandat a été renouvelé pour six ans lors de l'assemblée annuelle de 2006. Il est proposé à l'Assemblée Générale du 7 juin 2007 de le remplacer par M. Fabrice ODENT, pour la durée restant à courir du mandat de M. VELLUTINI soit jusqu'à l'assemblée annuelle de 2012.

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe pour l'exercice 2006

(en millions d'euros)	PricewaterhouseCoopers				KPMG			
	Montant		%		Montant		%	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Audit								
• Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	0,8	0,8	7 %	8 %	0,7	0,9	6 %	10 %
Filiales intégrées globalement	10,1	8,1	90 %	75 %	10,0	7,4	93 %	82 %
Total	10,9	8,9	97 %	83 %	10,7	8,3	99 %	92 %
• Autres diligences et prestations directement liés à la mission du commissaire au compte								
Émetteur	0,2	0,1	1 %	1 %	0,1	0	1 %	0 %
Filiales intégrées globalement	0,2	1,6	2 %	15 %	0	0,7	0 %	8 %
Total	0,4	1,7	3 %	16 %	0,1	0,7	1 %	8 %
Sous-total	11,3	10,6	100 %	99 %	10,8	9,0	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social	0	0,1	0 %	1 %	0	0	0 %	0 %
• Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
Sous-total	0	0,1	0 %	1 %	0	0	0 %	0 %
TOTAL	11,3	10,7	100 %	100 %	10,8	9,0	100 %	100 %

STATUTS

Société anonyme de nationalité française régie par les dispositions des articles L 210-1 et suivants du Code de Commerce, la Compagnie de Saint-Gobain a pour siège social Les Miroirs, 18, avenue d'Alsace, 92400 COURBEVOIE (Tél. : 01 47 62 30 00) et est immatriculée sous le n° 542039532 R.C.S. NANTERRE (Code APE 741J), Siret : 54203953200040.

Son objet social résumé est, généralement, tant en France qu'à l'étranger, la réalisation et la gestion de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant aux activités industrielles et d'entreprise, notamment par l'intermédiaire de filiales ou participations, françaises ou étrangères (article 3 des statuts). L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre. La durée de la Société expirera le 31 décembre 2040, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Les documents relatifs à la société peuvent être consultés au siège social, Les Miroirs, 18, avenue d'Alsace - 92400 COURBEVOIE, Direction de la Communication Financière.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DES STATUTS

Ces dispositions sont ci-après résumées :

■ Capital social

Les statuts prévoient l'obligation de déclaration à la société, dans les cinq jours de bourse, de la détention directe, indirecte ou de concert de titres représentant au moins 0,50 % du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage. La même obligation s'applique lorsque la participation directe, indirecte ou de concert, devient inférieure à chacun de ces seuils. La violation de cette obligation peut être sanctionnée par la privation des droits de vote excédant la fraction non déclarée, pendant une durée de deux ans à compter de la date de régularisation, si un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social ou des droits de vote en font la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale (décisions des AGM des 23 juin 1988, 15 juin 1990 et 10 juin 2004).

En outre, la société peut demander communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat et à la détention de ses titres conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

■ Administration de la société

La Société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de quinze membres au plus, parmi lesquels un administrateur représente les salariés actionnaires (AGM du 6 juin 2002).

La durée des mandats des administrateurs est fixée à quatre ans au maximum, sous

réserve de la limite d'âge qui est de 70 ans. Celle du Président du Conseil d'administration est fixée à 68 ans. Le Président du Conseil d'administration peut également assumer la Direction Générale de la Société, au choix des membres du Conseil. Il a, dans ce cas, le titre de Président-Directeur Général et la limite d'âge est de 65 ans (comme celle du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués) (AGM des 6 juin 2002 et 5 juin 2003).

Les fonctions des membres du Conseil d'administration et du Président du Conseil d'administration (qu'il soit ou non Président-Directeur Général) prennent fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils sont atteints par la limite d'âge.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et se saisit de toute question intéressant sa bonne marche (AGM du 6 juin 2002).

Le Président du Conseil d'administration organise et dirige les travaux du Conseil (AGM du 10 juin 2004).

Les réunions du Conseil d'administration peuvent se tenir par télétransmission dans les conditions fixées par la loi (AGM du 28 juin 2001).

Chaque administrateur doit être propriétaire de huit cents actions au moins (AGM des 24 juin 1999, 28 juin 2001 et 5 juin 2003).

■ Assemblées générales

Tout actionnaire peut participer aux assemblées générales, personnellement ou par mandataire, à la condition de justifier de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme et aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, au plus tard cinq jours avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale, le tout conformément à ce que la loi dispose pour la participation des actionnaires aux assemblées générales. Toutefois, le Conseil d'administration peut abréger ou supprimer ce délai à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires.

Tout titulaire d'actions ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire. Les personnes morales actionnaires participent aux assemblées par leurs représentants légaux ou par toute personne désignée à cet effet par ces derniers.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans toutes les assemblées d'actionnaires. Chaque actionnaire a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans, au nom d'un même actionnaire. En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, un droit de vote double est attribué, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit (décision de l'AGM du 27 février 1987).

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai prévu à l'alinéa précédent.

Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

■ Répartition du bénéfice

Sur le bénéfice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est fait un prélèvement de cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours si la réserve vient à être inférieure à ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice distribuable, il est prélevé successivement par l'Assemblée Générale :

1. Les sommes reconnues utiles par le Conseil d'administration pour constituer des fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire, ou pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.
2. Sur le surplus, s'il en existe, la somme nécessaire pour servir aux actionnaires, à titre de premier dividende, cinq pour cent des sommes dont leurs titres sont libérés et non amortis sans que, si le bénéfice d'une année ne permet pas ce paiement, celui-ci puisse être réclamé sur le bénéfice des années suivantes.
3. Le solde disponible après ces prélèvements est réparti entre les actionnaires.

L'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement en numéraire ou en actions.

Les statuts de la Compagnie de Saint-Gobain peuvent être consultés auprès de la Direction Juridique de la Compagnie. Une copie peut être obtenue auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Aucune convention réglementée n'a été conclue en 2006.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur l'organisation et la préparation des travaux du Conseil, sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Compagnie de Saint-Gobain et sur les limitations éventuelles des pouvoirs du Directeur Général

Le présent rapport est établi en conformité avec l'article L.225-37 du Code du commerce.

I - ORGANISATION ET PRÉPARATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ensemble des informations dont la loi prévoit de rendre compte au titre de l'organisation et de la préparation des travaux du Conseil d'administration sont fournies ci-avant sous les rubriques « Composition, Renouvellement, Organisation et Fonctionnement, Comités du Conseil d'administration », (pages 21 à 28) qui sont ici incorporées par référence.

II - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Le contrôle interne de la Compagnie a pour objet d'une part de veiller à ce que les opérations réalisées par la Compagnie, soient conformes aux objectifs du Groupe en termes de performance et de rentabilité, et d'autre part, de contribuer à la protection du patrimoine du Groupe, à la fiabilité de ses informations financières et au respect des lois et règlementations en vigueur.

Il repose sur une *organisation* et des *procédures*.

ORGANISATION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE INTERNE À LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

1. LES STRUCTURES IMPLIQUÉES DANS LE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne de la Compagnie de Saint-Gobain s'appuie sur l'organisation matricielle du Groupe que constituent les Directions de Pôles opérationnels (métiers) et les Délégations Générales (zones géographiques), ainsi que sur les services fonctionnels dédiés directement ou indirectement aux activités de contrôle interne des dispositifs de maîtrise des risques, en particulier les services suivants :

a) Les Directions de l'Audit Interne et du Contrôle Interne

La mission de l'Audit Interne est de veiller à l'existence et au bon fonctionnement des dispositifs de maîtrise des risques dans l'ensemble des sociétés du Groupe. Son effectif est pour partie rattaché au siège de la Compagnie et pour partie aux principales Délégations Générales du Groupe.

L'Audit Interne a réalisé en 2006 environ 160 missions dont les rapports ont été communiqués en synthèse à la Direction Générale du Groupe et au Comité des Comptes du Conseil d'administration.

Dans le respect de l'indépendance de chacun, il existe une étroite concertation entre l'Audit Interne et le Collège des Commissaires aux comptes. Cette concertation, fondée sur le partage de l'information, a pour objectif d'accroître l'efficacité des contrôles et d'éviter les contrôles redondants. Elle constitue l'un des fondements du contrôle interne au sein de Saint-Gobain. Ainsi les rapports d'audit interne sont diffusés dans leur intégralité aux Commissaires aux comptes du Groupe. Inversement, les rapports d'audit, de contrôle interne, de revue des risques environnementaux et de revue informatique émis par les Commissaires aux comptes du Groupe, sont communiqués à l'Audit Interne.

Le programme des missions de l'Audit Interne comporte des revues générales ou des revues spécifiques de processus. Il s'appuie sur une identification des risques réalisée conjointement par la Direction de l'Audit Interne de la Compagnie, les Pôles et les Délégations Générales. Le plan d'activité d'Audit Interne est soumis annuellement pour examen à la Direction Générale du Groupe et au Comité des Comptes du Conseil d'administration.

La conclusion de chaque mission d'audit est matérialisée par la production d'un rapport et, dans les cas de revues générales, par une note d'évaluation du niveau de contrôle interne. Le rapport rappelle les objectifs et le champ de la mission. Il décrit les observations faites durant la mission et débouche, après réponse par la société auditée, sur des conclusions, des recommandations et un plan d'action auquel la société auditée doit adhérer, en désignant un responsable pour chaque recommandation et en fixant une date limite de mise en œuvre.

Une information sur la situation d'avancement du plan d'action est communiquée tous les six mois à l'Audit Interne et aux Pôles jusqu'à la mise en œuvre complète des recommandations.

Pour les sociétés ayant obtenu des notes d'évaluation insuffisantes, passé le temps nécessaire à la mise en œuvre des recommandations, l'Audit Interne effectue un retour sur audit afin d'évaluer les progrès accomplis. Dans le cas où une présomption de fraude ou de détournement apparaît, l'Audit Interne met en œuvre les procédures appropriées au cas d'espèce.

Par ailleurs, le système de contrôle interne mis en place vise à donner aux sociétés du Groupe la possibilité de réaliser un autodiagnostic de leur niveau de contrôle interne à l'aide d'un questionnaire d'auto-évaluation. L'objectif est de permettre aux responsables opérationnels d'identifier les domaines dans lesquels le contrôle interne doit être amélioré et de mettre en œuvre les plans d'action en conséquence.

b) La Direction Environnement, Hygiène et Sécurité

La Direction Environnement, Hygiène et Sécurité (EHS) anime et coordonne la politique du Groupe en ces domaines. Elle s'appuie sur un référentiel, évoqué ci-après, auquel les directeurs des établissements doivent se conformer.

La Direction EHS contrôle l'application des principes du référentiel EHS au moyen d'audits approfondis, qui ont lieu à l'initiative de la Compagnie, des Délégations ou des Pôles. Ces audits suivent une grille en

Saint-Gobain aujourd'hui

20 étapes pour les activités industrielles du Groupe, en 12 pour les activités à dominante commerciale. Ils sont réalisés par des auditeurs issus du Groupe, exerçant par ailleurs des fonctions opérationnelles dans la filière EHS pour la plupart, et préalablement formés aux techniques d'audits. Ce sont des audits croisés en ce sens que les auditeurs qui interviennent sur un site proviennent systématiquement d'un autre Pôle du Groupe. Ce sont désormais des audits « intégrés », qui comprennent les trois volets : environnement, hygiène et sécurité. Le référentiel d'audit est en cohérence avec les normes OSHAS 18001 et ISO 14001.

Au cours de l'année 2006, plus de 350 audits EHS ont ainsi été réalisés dans le Groupe dans une trentaine de pays.

L'application des procédures EHS fait également l'objet de contrôles par l'Audit Interne lors des revues générales. Une transmission formalisée des conclusions des audits permet de coordonner l'action de la Direction EHS et de l'Audit Interne.

Une nouvelle version d'autodiagnostic, testée en 2005 sur six sites industriels, a été déployée en 2006 ; elle est composée d'une liste détaillée de questions et d'un barème qui permettent aux directeurs d'établissements d'avoir une vision d'ensemble rapide et simple sur la situation EHS de leur site. Cet autodiagnostic doit être réalisé une fois par an dans chaque site, au plus tard à partir de 2007, y compris dans les sites de la Distribution Bâtiment, qui bénéficient d'une version adaptée.

Par ailleurs, la Direction EHS élabore, en collaboration avec son réseau, des standards EHS Groupe, qui sont des supports méthodologiques permettant de répondre à une problématique EHS donnée et dont la mise en œuvre est obligatoire. Parmi leurs documents de réalisation figurent des guides d'application, des procédures, des kits de formation et des outils informatiques. Ils permettent de quantifier et de contrôler un risque sur les mêmes bases de prévention dans tous les sites du Groupe, quels que soient les pays concernés et la législation ou la règlementation locale.

Le NOS *(NOise Standard)* est un standard élaboré pour l'identification, l'évaluation et la maîtrise des expositions potentielles au bruit sur les lieux de travail. Lancé en 2005, ce standard est en cours de déploiement depuis début 2006, et jusque fin 2007.

Le TAS *(Toxic Agents Standard)* est un standard élaboré pour l'identification, l'évaluation et la maîtrise des expositions potentielles aux agents toxiques sur les lieux de travail. Ce standard a été lancé en 2005 dans une version pilote, à travers le guide d'application silice cristalline, dont le déploiement sera généralisé fin 2007. La note-cadre TAS du 29 novembre 2006 précise le contexte, les objectifs et le mode d'utilisation du standard TAS, à travers ses guides d'application et outils dédiés. Depuis le projet pilote silice cristalline, trois autres guides d'application TAS ont vu le jour, concernant : la construction, la rénovation et l'entretien des fours de fusion, la manipulation des nanomatériaux dans les centres de recherche et développement et l'utilisation des matériaux fibreux.

Le standard pour la mise en œuvre d'une démarche globale d'évaluation des risques industriels concerne quant à lui l'identification des dangers, la quantification des expositions associées et la hiérarchisation des risques potentiels pour la sécurité et la santé dans les sites du Groupe Saint-Gobain, en vue de déterminer les priorités et les plans d'actions pour la réduction et la maîtrise de ces risques.

Enfin, le standard d'analyse d'accident définit les caractéristiques demandées à toute méthode utilisée dans le Groupe pour analyser les causes d'accident.

c) La Direction des Systèmes d'Information

Outre ses fonctions générales dans le domaine des systèmes d'information, la Direction des Systèmes d'Information a pour mission d'élaborer la politique du Groupe en matière de sécurité des systèmes d'information et des réseaux informatiques.

Un ensemble de règles et de bonnes pratiques dans le domaine des systèmes d'information et des réseaux ont été définies, sous forme de principes généraux complétés par des normes techniques périodiquement mises à jour pour suivre l'évolution technologique.

La Direction des Systèmes d'Information anime et coordonne un plan semestriel d'auto-évaluation dans ces domaines qui permet, au moyen du *reporting* associé, de mesurer la progression des sociétés et d'engager les actions nécessaires. Ce plan s'appuie sur le standard ISO 17799. L'auto-évaluation de 2006 a concerné 725 sociétés.

d) La Direction des Risques et Assurances

La Direction des Risques et Assurances définit la politique du Groupe en matière de gestion des risques industriels.

À ce titre, elle promeut un référentiel de protection, évoqué ci-après, et organise la visite des sites les plus importants (environ 500 en 2006) par des ingénieurs-auditeurs extérieurs au Groupe. Un rapport rédigé à l'issue de chaque mission comporte des recommandations permettant aux responsables des sites de bâtir un plan d'action.

Ces audits permettent, outre la moindre

vulnérabilité aux accidents, de souscrire des couvertures d'assurance en adéquation avec le risque potentiel (limite d'assurance).

Le Groupe a constitué au 1er janvier 2004 une société d'assurance dommages détenue à 100 % qui assure les sites industriels et commerciaux hors États-Unis, Canada et Brésil, à hauteur de 12,5 millions d'euros par sinistre. Ce mécanisme facilite la prise de décisions de prévention des sites.

De manière générale la couverture des filiales au regard des risques de dommages aux biens et de responsabilité civile est gérée soit directement par la Direction des Risques et Assurances soit par les Délégations aux États-Unis et au Canada et au Brésil sous le contrôle de la Direction des Risques et Assurances.

e) La Direction de la Trésorerie et des Financements

La Direction de la Trésorerie et des Financements définit la politique de financement pour l'ensemble du Groupe (Compagnie, Délégations Générales et filiales).

L'activité de Trésorerie fait l'objet de contrôles périodiques :

- La Direction de la Trésorerie et des Financements de la Compagnie est l'objet d'un audit semestriel. Cet audit (revue des opérations dites de marché) examine les opérations de trésorerie faites dans le semestre, même si elles sont closes au 31 décembre, et porte sur leur contenu et les risques, le cas échéant, qui ont été encourus. En outre, les Commissaires aux comptes, dans le cadre de leur mission annuelle, contrôlent aussi la comptabilisation des opérations de trésorerie.
Les nouveaux systèmes informatiques sont audités au moment de la mise en production ou postérieurement. Les systèmes en exploitation font l'objet d'une revue annuelle de la part des Commissaires aux comptes pour évaluer leur niveau de sécurité interne.
- Dans les services de trésorerie des Délégations Générales, l'Audit Interne effectue périodiquement, par rotation, une revue des opérations de trésorerie sous l'angle de leur conformité à la politique de la Direction de la Trésorerie et des Financements et de la qualité des contrôles internes.
- Dans les filiales, le contrôle interne des opérations de trésorerie est partie intégrante des revues générales de l'Audit Interne. Il entre également dans le champ des contrôles qui relèvent du commissariat aux comptes des filiales.

Au niveau du Groupe, la situation de trésorerie est suivie mensuellement par l'établissement d'une position d'endettement brute et nette. Elle fait l'objet d'une analyse de détail, par devises, type de taux, échéances, avant comme après d'éventuels produits dérivés.

Les tirages à court terme de trésorerie, au travers des programmes de « *commercial paper* » ou de billets de trésorerie, qui permettent de répondre aux besoins à court terme du Groupe, font également l'objet d'un *reporting* mensuel. En raison du rôle particulier joué par la Compagnie de Saint-Gobain dans le financement du Groupe, la structure de son endettement, décrivant ses positions actives et passives, est également suivie tous les mois. Enfin, la Direction de la Trésorerie informe mensuellement la Direction Financière des opérations de marché, et en particulier des opérations sur produits dérivés, effectuées durant le mois.

f) Le Contrôle financier

Les services du Contrôle financier analysent de manière approfondie les incidences financières de tous les dossiers d'investissements, d'acquisitions, de cessions, de fusions et d'opérations sur le capital, quels que soient leurs montants, proposés par les Pôles. Ils recueillent en outre l'avis des Directions et de la Délégation Générale concernées sur les aspects juridiques, fiscaux et sociaux des dossiers. Leurs analyses sont alors transmises par le canal de la Direction financière de la Compagnie à la Direction Générale du Groupe pour décision.

2. LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE DE LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

La Compagnie de Saint-Gobain a développé de nombreuses procédures de contrôle interne pour sa propre organisation et celle de ses filiales, en particulier les procédures suivantes :

a) Doctrine du Groupe

Placé sous la responsabilité de la Direction de la Doctrine de la Compagnie, l'ensemble des procédures financières, administratives et de gestion applicables aux sociétés du Groupe représente un corps de règles, méthodes et procédures d'environ 450 textes accessibles par l'intranet du Groupe.

Ces règles, méthodes et procédures sont classées par grands chapitres :

- Organisation, gestion et administration
- Système d'information financière
- Consolidation Groupe
- Comptabilité et fiscalité
- Information financière
- Aide mémoire de gestion
- Normes comptables IFRS

La Doctrine du Groupe fixe les règles générales applicables à l'ensemble du Groupe, sur lesquelles les sociétés s'appuient pour développer leurs propres procédures internes.

L'élaboration et la validation des notes de doctrine suit une procédure qui associe d'abord les services fonctionnels concernés, puis donne lieu à une première validation par le Comité Doctrine, composé des Directeurs financiers des Pôles et Délégations, et de responsables fonctionnels de la Compagnie, enfin à la validation définitive par le Comité Financier, composé du Directeur Financier de la Compagnie et des principaux Directeurs financiers des Pôles et Délégations, et de responsables fonctionnels concernés de la Compagnie.

Tout au long de l'année 2006, la Doctrine a mis à jour la totalité des notes décrivant les différentes fonctions du Groupe en insistant tout particulièrement sur les notions de contrôle interne, de règles et de procédures Groupe.

Enfin le projet de refonte du site intranet de la doctrine lancé en 2005 s'est achevé par la mise en ligne du nouveau site en février 2007. Ce site, plus convivial, offre des réponses plus pertinentes et plus simples à utiliser. Il intègre également une « boîte à outils » permettant aux utilisateurs d'accéder à des informations utiles ou à des exemples concrets permettant de mieux comprendre les normes comptables IFRS.

b) Référentiel Environnement, Hygiène Industrielle et Sécurité

Le référentiel EHS décrit la démarche que tous les établissements doivent suivre pour atteindre les objectifs généraux du Groupe en matière de respect de l'environnement, de prévention des accidents et des maladies professionnelles. Cette démarche s'articule autour des principales étapes de l'identification des risques, de la mise en œuvre des actions de prévention, de l'évaluation et du contrôle de l'efficacité du dispositif.

Le référentiel EHS est disponible sur l'intranet du Groupe et diffusé dans tous les établissements. Il a fait l'objet, pour la Distribution Bâtiment, d'une adaptation aux spécificités de cette activité.

c) Doctrine générale de sécurité des systèmes d'information

En coordination avec la Direction de la Doctrine de la Compagnie, la Direction des Systèmes d'Information tient à jour un corps de règles et de procédures générales et détaillées relatives aux bonnes pratiques en matière de gestion des systèmes d'information et de communication.

Le plan d'auto-évaluation comporte des références aux règles de cette Doctrine.

d) Manuel de prévention des Risques Industriels et de Distribution

Le manuel de prévention développé par la Direction des Risques et Assurances a pour objectif de former les responsables de sites et leurs équipes aux mesures de prévention qui doivent être prises en matière de risque industriel. Ce manuel décrit : les règles applicables, les modalités des visites des ingénieurs-assureurs, les mesures de prévention et de protection, les retours d'expérience après sinistres, les dispositifs de sécurité à intégrer dans les travaux neufs, les procédures et modes opératoires.

Cette démarche méthodique permet aux sites de progresser vers la mise en place de procédures et de moyens de prévention appropriés.

e) Procédures opérationnelles internes des services de la Compagnie, des Pôles et des Délégations Générales.

Dans le cadre du bon fonctionnement de ses services, la Compagnie dispose de procédures opérationnelles internes, notamment à la Direction de la Trésorerie et des Financements, à la Direction de la Comptabilité et des Titres, et à la Direction de la Consolidation. C'est ainsi qu'une note de doctrine sur l'activité Trésorerie et Financement détermine, pour chacun des intervenants, qu'ils soient à la Direction de la Trésorerie et des Financements ou dans d'autres services de trésorerie dans le Groupe, les champs de compétence respectifs, la mission, les obligations, et les instruments financiers utilisables. D'autres notes de doctrine traitent de sujets tels que responsabilités, pouvoirs et contrôle, traitement des lettres de confort et/ou de garantie, gestion des comptes bancaires, etc.

Tout en s'appuyant sur les principes de la Doctrine Groupe, les Pôles et les Délégations ont également développé des procédures internes pour répondre à leurs besoins spécifiques.

ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE DANS L'ÉLABORATION ET LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DESTINÉE AUX ACTIONNAIRES

1. LES COMPTES INDIVIDUELS DE LA COMPAGNIE (SOCIÉTÉ-MÈRE)

La Direction des Services Comptables remplit sa mission d'information financière des actionnaires, des partenaires et des tiers dans le cadre des obligations légales françaises. Elle s'appuie sur des normes et des principes en vigueur. Ces derniers sont les principes communément admis de la continuité de l'exploitation, de la permanence des méthodes, de l'intangibilité du bilan d'ouverture, du rattachement des charges aux produits, de l'indépendance des périodes et de la prééminence de la réalité sur l'apparence.

a) L'organisation comptable

L'organisation comptable est inspirée des règles, méthodes et procédures rappelées dans les notes de doctrine du Groupe.

Elle assure le rapprochement et la justification de tous les comptes mensuellement, et la reconstitution des évènements qui y sont représentés. Elle est apte à anticiper la survenance de tout événement significatif afin de préparer et d'effectuer l'enregistrement comptable le mieux adapté à chaque cas et intervient autant que faire se peut en amont dans la détection des anomalies, afin d'éviter leur survenance.

Le plan comptable est adapté aux besoins de classification des opérations et respecte le principe de l'importance relative. Il est lié au Système d'Information Financière du Groupe.

b) Le contrôle interne

Outre le contrôle du respect des procédures d'ordonnancement et de double signature de ses moyens de paiement sécurisés, la Direction des Services Comptables joue, en matière de contrôle interne, un rôle de garant du respect des responsabilités définies par la Direction Générale et formalisées par une structure de comptabilité analytique par centres de responsabilités appelés « Centres de Frais ».

En particulier, les responsables de Centre de Frais reçoivent mensuellement les états leur permettant de vérifier la prise en charge

des frais engagés sous leur signature, et de comparer les dépenses réelles du mois et cumulées à celles prévues au budget initial.

Un jeu de ces documents est communiqué en synthèse mensuellement à la Direction Financière et à la Direction Générale.

Les éventuelles anomalies sont identifiées et régularisées le mois suivant.

2. LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Les comptes consolidés du Groupe sont établis par la Direction de la Consolidation et du *Reporting* Groupe. Cette Direction est chargée en outre de la mise à jour des procédures de consolidation, de l'intégration des filiales dans le périmètre de consolidation, du traitement de l'information et de la maintenance de l'outil de consolidation.

a) Les normes du Groupe

Les états financiers de la Compagnie de Saint-Gobain et de ses filiales sont établis en conformité avec les normes internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2006.

La Consolidation assure l'information et la formation périodique des filiales en liaison avec les Pôles et les Délégations. Elle dispose pour cela d'un manuel de consolidation, d'un site intranet et d'un outil de formation en français et en anglais.

En 2006, le Groupe a poursuivi ses efforts de formation aux normes IFRS et d'intégration des nouvelles acquisitions du Groupe dans le système d'informations financières, en particulier les filiales de l'activité Gypse et de la Distribution Bâtiment.

b) L'organisation de la consolidation des comptes du Groupe

La consolidation du Groupe est organisée par paliers et sous-paliers dépendant hiérarchiquement de chaque activité et fonctionnellement de la Direction de la Consolidation et du *Reporting* Groupe. Cette organisation, calquée sur l'organisation en Pôles (activités) et Délégations Générales (zones géographiques) du Groupe, vise à assurer la fiabilité des comptes en assurant un encadrement et un traitement de l'information proches des opérationnels.

c) Le traitement de l'information et le contrôle des comptes

Chaque filiale remonte ses comptes selon un calendrier fixé par la Compagnie. Ces comptes sont contrôlés et traités au niveau de chaque activité, revus par la Délégation Générale concernée et remontés ensuite à la Direction de la Consolidation qui revoit dans sa globalité les comptes du Groupe et procède aux ajustements nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont ensuite contrôlés par le collège des Commissaires aux comptes qui appliquent les normes de la profession. Les filiales font l'objet d'un contrôle de leurs comptes par les auditeurs locaux qui adaptent leurs diligences aux exigences légales locales et à la taille des sociétés.

d) Les outils de la consolidation

L'établissement des comptes s'effectue à l'aide d'un logiciel qui permet de disposer d'une base de données puissante et performante, respectant la structure matricielle du Groupe.

Cet outil est capable de gérer une base de données par palier et de centraliser en toute transparence l'intégralité des données dans la base du Groupe.

Il alimente un outil de diffusion de l'information à destination de la Direction Générale, des Directions de Pôles et des Délégations Générales, assurant ainsi un contrôle interne des informations produites.

e) La fiabilisation des comptes par le processus de *reporting*

Le processus de *reporting* assure la fiabilisation des comptes intermédiaires et annuels du Groupe.

Les clôtures au 30 juin et 31 décembre font l'objet d'une procédure anticipée : les principaux responsables financiers et fiscaux de la Compagnie, des Pôles et Branches et Délégations Générales procèdent à un examen approfondi des projections de résultats et de bilan de chaque société consolidée, en présence du directeur financier et du responsable fiscal concernés. Ainsi, les comptes des sociétés sont analysés en détail sous l'angle comptable et fiscal, préalablement aux clôtures finales. Cette procédure permet la détection anticipée d'anomalies éventuelles et leur correction pendant les phases de clôtures proprement dites.

En 2006, le Groupe a adopté une procédure de reprévision trimestrielle de manière à revoir ses estimations régulièrement en fonction de l'évolution réelle des résultats mensuels précédents.

Ces actions croisées de la Compagnie, des Pôles et des Délégations Générales constituent l'un des fondements du contrôle interne du Groupe dans le domaine de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires.

Un rapport mensuel consolidé et détaillé est remis à la Direction Générale de la Compagnie. Ces résultats mensuels sont accompagnés de commentaires et d'analyses en provenance de la Direction de la Consolidation.

III - LIMITATIONS ÉVENTUELLES DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Président du Conseil d'administration ayant continué en 2006 à assumer la Direction Générale de la Compagnie de Saint-Gobain, les pouvoirs à ce dernier titre ne font l'objet d'aucune limitation.

Rapport des Commissaires aux comptes

établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la Compagnie de Saint-Gobain et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 22 mars 2007

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit		KPMG Audit Département de KPMG S.A.
Pierre Coll	Rémi Didier	Jean Gatinaud

Rapport spécial des Commissaires aux comptes

sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

• Protocole transactionnel entre la Compagnie de Saint-Gobain et M. Christian Streiff du 30 mai 2005
Mandataire social : M. Christian Streiff

En application du protocole transactionnel conclu entre la Compagnie de Saint-Gobain et M. Christian Streiff et autorisé par votre Conseil d'administration dans sa séance du 3 mai 2005, M. Christian Streiff a perçu, en 2006, 0,7 million d'euros au titre de l'indemnité de non-concurrence et a bénéficié, jusqu'à ce qu'il retrouve un emploi, de la poursuite de la location de l'appartement qu'il occupe, du versement par la Compagnie de Saint-Gobain d'une contribution à ses frais de bureau et de secrétariat (3 500 euros par mois), de l'usage d'une voiture et des services d'un chauffeur.

Rapport spécial des Commissaires aux comptes

• Conventions liées au financement de l'offre publique d'achat sur Bristish Plaster Board plc entre la Compagnie de Saint-Gobain et BNP Paribas

Administrateur : M. Michel Pébereau

Au titre des six conventions conclues entre la Compagnie de Saint-Gobain et BNP Paribas et autorisées par votre Conseil d'administration dans sa séance du 21 juillet 2005, BNP Paribas a perçu en 2006 de la Compagnie de Saint-Gobain un montant global de 4,7 millions d'euros, qui inclut les montants reversés par BNP Paribas aux banques participant à la syndication.

• Prise de participation complémentaire dans Hankuk Glass Industries (HGI) par le Groupe Saint-Gobain en avril 2005

Administrateur : M. Sehoon Lee

Votre Conseil d'administration, dans sa séance du 24 mars 2005, a autorisé la conclusion d'une option d'achat, au bénéfice de sa filiale - SOFIAG - et une option de vente, au bénéfice du vendeur - *Cameleo Investments*, société détenue par MM. Sehoon et Seheon Lee - sur le solde des actions de NAI Holding qui détient une participation de 34,5 % dans HGI. Ces options seront exerçables en avril de chaque année sur la période de 2007 à 2012 et leur prix d'exercice sera calculé en fonction des résultats de HGI et ce dans une fourchette comprise entre 78 et 95 millions d'euros. Par ailleurs, conformément aux conventions, un complément de prix de 2,8 millions d'euros a été versé à *Cameleo Investments* et un montant identique sera également versé au vendeur si l'option d'achat ou l'option de vente est exercée entre 2007 et 2012, au titre de la plus-value de cession de certains terrains réalisée par HGI en 2006.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 22 mars 2007

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit		KPMG Audit Département de KPMG S.A.
Pierre Coll	Rémi Didier	Jean Gatinaud

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

UNE NOUVELLE ANNÉE DE BONNE CROISSANCE DANS TOUTES LES ZONES

En 2006, pour la quatrième année consécutive, la croissance économique mondiale a été supérieure à 4 %, accélérant même à 5 % sans que la flambée des prix des matières premières ne contrarie cet élan par des tensions inflationnistes.

L'atterrissage de l'économie **américaine** s'est fait jusqu'à présent en douceur. La vive correction sur le marché immobilier, marquée par le recul de 20 % des permis de construire entre mi-2005 et fin 2006 et le retrait de 25 % des mises en chantier n'a pas déclenché de réaction en chaîne sur la consommation des ménages : la baisse des prix de l'énergie à l'automne, la dynamique des revenus réels sur un marché du travail tendu, la bonne tenue des marchés d'actions et de taux, ont fait plus que compenser pour le particulier, l'impact négatif de l'érosion modérée des prix immobiliers.

L'investissement productif a été stimulé à la fois par la nouvelle croissance de la profitabilité, la bonne santé financière des entreprises et le niveau élevé du taux d'utilisation des capacités de production.

Les déséquilibres, financés par les excédents asiatiques, subsistent mais le redressement des exportations aidé par le bas niveau du dollar a permis de stabiliser le déficit commercial.

Deuxième moteur de l'économie mondiale, la **Chine** continue de progresser à un rythme proche de 10 %. Malgré la batterie de mesures publiques restrictives destinées à éviter la surchauffe, l'investissement en capital fixe ne s'est qu'à peine infléchi et la production industrielle a rebondi en fin d'année. La sous-évaluation du Yuan lui ouvre largement les marchés extérieurs.

Les autres pays émergents ont eux aussi conservé un rythme soutenu de progrès. En Asie, l'économie **indienne** a augmenté son PIB de plus de 8 %, portée par le secteur des services mais aussi en développant son industrie manufacturière et ses exportations. Le creusement du déficit public et les pressions inflationnistes sont, pour l'heure, restés sous contrôle.

Les économies d'**Europe de l'Est** ont dans leur ensemble réalisé de bonnes performances avec une croissance moyenne voisine de 6 % pour les 10 nouveaux membres de l'Union Européenne. Le dynamisme de la consommation privée des échanges commerciaux et la contribution très positive de l'investissement en construction ont marqué cette année.

Les pays d'**Amérique latine** ont bien surmonté la bourrasque financière de mai-juin qui n'a pas entamé réellement le dynamisme de leur activité réelle. Ils sont désormais mieux armés pour résister à un choc externe.

La **Zone Euro** a renoué en 2006 avec une croissance soutenue. Trois moteurs l'ont entraînée : d'abord la consommation privée car les ménages ont vu le pouvoir d'achat de leur revenu s'accroître avec la décrue des prix énergétiques et l'amorce d'un retour aux créations d'emploi ; ensuite l'investissement en biens d'équipement et en construction non résidentielle ; enfin les exportations, même si leur rythme s'est un peu ralenti en milieu d'année.

Cette belle performance d'ensemble de la Zone doit beaucoup au dynamisme extérieur de l'**Allemagne** qui touche en 2006 les dividendes des efforts accomplis ces dernières années pour rationaliser son appareil productif et le rendre plus compétitif. La forte croissance du PIB germanique (+ 2,9 %) a d'abord été tirée par les exportations (+ 12,9 % cette année) et, à moindre titre, par l'investissement (+ 6,4 %) avec, en fin d'année, des dépenses de construction dynamiques prenant le relai d'achats de machines qui s'essoufflent un peu. Seule déception, la consommation privée. Elle s'est finalement révélée peu vive malgré un effet « Coupe du Monde » prometteur et quelques anticipations d'achats de fin d'année avant la hausse de TVA du 1er janvier 2007.

L'Allemagne a tiré vers le haut l'activité en **Belgique** et aux **Pays-Bas** (+ 2,9 %) où elle a crû près de trois fois plus vite qu'en 2005.

Autre record de croissance, celui de l'**Espagne** dont le PIB a accéléré à + 3,9 %. Nonobstant un endettement élevé, les ménages ont continué à consommer vigoureusement des produits et des services et à investir dans l'immobilier. La reprise s'est renforcée dans le secteur manufacturier grâce notamment au rebond de l'investissement.

L'**Italie** qui a engagé d'importants efforts de restructurations sectorielles (automobile, banque...) a également retrouvé le chemin de la croissance en 2006, affichant son meilleur score depuis six ans grâce au rebond de la consommation des ménages et à la reprise des exportations et de l'investissement.

Dans ce contexte, la performance **française**, une des plus faibles de la zone Euro (avec seulement + 2 %), a déçu. Les freins structurels ont continué à brider l'offre. La compétitivité de l'appareil productif s'est avérée insuffisante sur les marchés étrangers et c'est encore une fois la consommation privée qui a soutenu la progression. Toutefois, l'accélération de l'investissement professionnel et le renouveau du commerce extérieur en fin d'année, ouvrent des perspectives positives.

Hors zone Euro, au **Royaume-Uni**, l'essor du secteur tertiaire (finance, tourisme, loisirs) a une nouvelle fois épaulé la croissance.

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

Le progrès de la productivité, tant du travail que du capital, a encouragé l'investissement sans que le resserrement des conditions de crédit ne décourage la consommation, les ménages préférant s'endetter. La cherté de la livre sterling face aux grandes monnaies a pesé sur la compétitivité industrielle mais elle a aussi amorti l'impact inflationniste lié au surcoût des matières premières.

La reprise **japonaise**, marquée par la fin du taux zéro, a été moins ample qu'initialement espéré avec une croissance proche de 2,2 %. La stagnation du salaire moyen nippon, due au remplacement des *baby-boomers* partant à la retraite par des jeunes moins payés, ajoutée au glissement du partage de la valeur ajoutée en faveur du capital, pèsent sur le pouvoir d'achat et brident la consommation des ménages. Même si le redressement de l'emploi et le recul du taux de chômage sont en marche, l'économie nipponne continue à appuyer sa croissance sur ses exportations, favorisées par le faible taux effectif réel du yen.

CONSTRUCTION

Aux **États-Unis**, la bulle immobilière s'est dégonflée en 2006. Les mises en chantier sont passées d'un rythme annuel de 2 millions mi-2005 à 1,6 million en fin d'année et les permis de 2,2 à 1,6 millions. Toutefois les transactions sur le marché du neuf comme sur celui de l'ancien ne se sont pas effondrées. La baisse du prix moyen des logements (- 3,5 %) est restée contenue, l'impact modéré du resserrement monétaire sur les taux de prêts hypothécaires a préservé la demande des ménages. En fin d'année, signe d'espoir, le moral des professionnels du secteur s'est amélioré.

En **Europe**, la construction allemande a commencé à se redresser. Dans les autres pays, le nombre de logements achevés a encore battu des records en Espagne à plus de 700 000, en France à 436 000, et au Royaume-Uni à 204 000. La hausse des taux de crédit a un peu freiné celle des prix. Le défi auquel se trouvent confrontés plusieurs pays européens consiste à satisfaire les importants besoins d'habitat à prix maitrisés venant des catégories sociales moyennes, sans trop alourdir un taux d'endettement des ménages déjà élevé. Pour cela, la rénovation du parc de logements existants dans une optique de développement durable (économie d'énergie, accessibilité…) constitue une voie prometteuse.

ÉLECTRONIQUE

En 2006, le secteur a confirmé son allant : les ventes mondiales de semi-conducteurs ont voisiné les 10 % de croissance en valeur, compensant leur stagnation sur le continent américain par de fortes progressions en Asie et en Europe. Les nouvelles capacités de production installées (+ 15 %) ont vite tourné à saturation, ouvrant de bonnes perspectives 2007. En électronique grand public, les ventes mondiales de PC en progrès de + 9,5 % en volume, ont suivi la même bonne dynamique.

AUTOMOBILE

En 2006, les ventes mondiales d'automobiles ont connu une cinquième année de croissance record, quasi totalement tirée par les « BRIC's » (Brésil, Russie, Inde, Chine) dont les ventes cumulées ont explosé alors que les marchés matures américains et européens marquaient le pas. En terme de production, la croissance mondiale de véhicules légers a atteint 4,2 % à 66,4 millions d'unités tandis que celle des BRIC's atteignait 12,3 millions d'unités, dépassant les 17 % de croissance.

Aux **États-Unis**, les ventes n'ont pas confirmé leur bon début d'année : elles ont finalement chuté de 2,6 %. Les facteurs ayant contribué à cette évolution sont multiples : le renchérissement des prix à la pompe, des taux de prêts plus coûteux et pour les constructeurs américains, les *big3*, des *incentives* en nette diminution et la désaffection des consommateurs pour des modèles trop gourmands en carburants. Au total, avec les délocalisations la production américaine a chuté de 5,7 %.

L'**Europe occidentale** échappe de peu au recul. Elle le doit à l'Allemagne dont les ventes (+ 3,8 %) ont été « boostées » en fin d'année avant hausse de TVA. Elle le doit aussi à l'Italie (+ 3,7 %) grâce à des exonérations de taxes, et enfin à quelques autres plus petits pays (Suède, Grèce, Irlande…). Le mouvement de cet ensemble a plus que compensé le repli des immatriculations en France (- 3,3 %), en Espagne (- 2.0 %) et au Royaume-Uni (- 3,9 %). Au total, le marché ouest européen a augmenté de 0,7 % à 14,62 millions d'unités. Mais la production de la zone a, par contre de nouveau reculé (- 1,7 %) chutant fortement en France (- 9,8 %) et au Royaume-Uni (- 7,9 %). L'**Europe centrale et orientale** en profite. Avec l'intensification de la concurrence et la hausse continue des coûts des facteurs, sa production (+ 18,1 % en 2006) s'enrichit de nouveaux modèles qui sont transférés dans cette zone, au détriment de certains pays, tels l'Espagne et le Portugal, choisis auparavant pour leurs coûts compétitifs.

Bonne performance également de l'**Amérique latine** où les ventes au Brésil et en Argentine ont crû respectivement de 12 % et 8 %, la production de la zone y compris Mexique s'accroissant de 12,5 %.

Enfin, au **Japon**, alors que le marché intérieur dévissait de - 5,4 %, la production y compris les exports affichait brillamment + 7,8 %.

DES RÉSULTATS À LEUR PLUS HAUT NIVEAU HISTORIQUE

Les résultats de l'exercice 2006, en très forte croissance et supérieurs aux objectifs envisagés ont atteint leur plus haut niveau de toute l'histoire du Groupe. Par rapport à 2005, le chiffre d'affaires (41 596 M€) a progressé, à taux de change constants, de 18,2 %, le résultat d'exploitation (3 714 M€) de 29,8 %. Le résultat net hors plus ou moins-values augmente de 32,6 %. La contribution des acquisitions au chiffre d'affaires représente, nette des cessions, une croissance de 11,4 %.

À l'origine de cette forte progression se trouve un niveau d'activité très soutenu, doublé en corollaire d'une nouvelle amélioration des performances. L'année 2006 a d'abord bénéficié, en effet, d'un environnement économique porteur. Les marchés de la Construction ont fait preuve de dynamisme, grâce à la vigueur des marchés européens et à un début de reprise en Allemagne, compensant ainsi la baisse du secteur résidentiel aux États-Unis au deuxième semestre. Par ailleurs, les pays développés ont connu un haut niveau de production et d'investissements industriels, tandis que les pays émergents manifestaient une forte croissance.

Les performances du Groupe ont donc, dans ce contexte, connu une nouvelle et très nette progression. En particulier, la croissance interne a réalisé son meilleur taux des dix dernières années, à 6,7 % (3,5 % pour les prix, 3,2 % pour les volumes), avec une nette accélération au deuxième semestre. La marge d'exploitation est également en hausse, à 8,9 % contre 8,2 % en 2005, et 10,9 % hors Distribution Bâtiment contre 9,8 % en 2005 (hors BPB). L'augmentation de l'autofinancement, de + 24 %, est très significative. Ces résultats traduisent la confirmation au second semestre des tendances apparues au premier pour les marchés de la construction. Les pôles PPC et Distribution Bâtiment y contribuent donc fortement, avec respectivement 8,7 % et 7 % de croissance interne, aidés par le redressement du Vitrage et du Conditionnement au deuxième semestre. Les métiers liés aux marchés de la consommation des ménages ont également continué à bénéficier d'une tendance favorable. Par ailleurs, le Groupe a poursuivi son développement en Asie et dans les pays émergents, avec une croissance de 12,7 % à données comparables.

Au plan des résultats opérationnels, les cinq pôles du Groupe ont participé à ces progrès, sur la base d'une progression sensible de leur chiffre d'affaires à données comparables. Celui du **Pôle Vitrage** est en nette progression (+ 8,6 % et 7,8 % à structure et taux de change comparables), en particulier grâce à un fort rebond (+ 11,5 %) sur le second semestre des volumes et prix de vente. La structure des ventes a aussi évolué favorablement, par exemple pour les verres à couches, en nette percée depuis cinq ans, tandis que se poursuivait la croissance en pays émergents, qui a absorbé 60 % des investissements industriels du Pôle. La rentabilité de celui-ci s'est améliorée au deuxième semestre (9,8 % contre 9,4 % en 2005), mais s'est légèrement érodée sur l'ensemble de l'année, en raison de l'impact, au premier semestre, des coûts de l'énergie et des matières premières.

Le Pôle Matériaux Haute Performance a gardé, à données comparables, un niveau d'activité soutenu (+ 3,3 % sur l'année) qui reflète la bonne tenue de ses marchés industriels, en particulier dans les domaines de l'énergie (billes céramiques pour la prospection pétrolière), de l'environnement (filtres à particules diesel) et de l'habitat. La bonne marge d'exploitation des Céramiques, Plastiques et Abrasifs (13 %) continue de progresser, celle du Renforcement, en revanche, diminue nettement, affectée qu'elle a été par un nouveau recul des prix de vente. Ceci explique le léger effritement, au total, de la rentabilité du Pôle (10,1 % contre 10,5 % en 2005).

Le Pôle Produits pour la Construction affiche la plus forte croissance interne du Groupe (+ 8,7 % à données comparables). Toutes les activités du Pôle ont contribué à ce progrès, malgré le ralentissement du marché de la construction résidentielle neuve aux États-Unis au second semestre. La croissance interne des activités d'aménagement intérieur (Gypse et Isolation) s'est établie à deux chiffres (respectivement 12,1 % et 10,4 %), grâce à la vigueur de la demande sur la plupart des marchés et aux incitations de plus en plus nombreuses aux économies d'énergie, en particulier en Europe. L'activité profite en outre, désormais, de la bonne et rapide intégration du Gypse dans le Pôle et des nombreuses synergies d'ores et déjà effectives sur les gammes de produit et dans le domaine de l'optimisation industrielle et de la logistique. Le progrès du résultat d'exploitation (RE), synergies comprises, s'établit à + 32 % et leur relution sur le résultat net est estimée à + 15 %. La Canalisation affiche également pour sa part une bonne croissance interne de 9,6 % grâce à la forte progression des ventes à la grande exportation et à un bon niveau d'activité en Europe. Les Matériaux de Construction, qui ont bénéficié d'une forte croissance des Mortiers industriels en Europe et en pays émergents, ont subi également l'impact du ralentissement, déjà cité, de la construction résidentielle aux États-Unis. Au global, la rentabilité du Pôle est néanmoins en forte hausse, à 12,7 % contre 9,2 % en 2005, où l'effet BPB jouait très peu.

Le Pôle Distribution Bâtiment a réalisé également une forte progression de son chiffre d'affaires, soit + 7 % sur l'année à structure et taux de change comparable en particulier grâce à un bon deuxième semestre et à un très bon niveau d'activité dans les principales enseignes du Pôle en France, en Scandinavie et en Europe de l'Est, mais aussi, fait nouveau, en Allemagne. Les enseignes britanniques ont connu en revanche une croissance plus modérée. Le Pôle a poursuivi par ailleurs sa politique d'acquisitions de proximité dans les principaux pays européens, soit 54 sociétés pour un chiffre d'affaires estimé en année pleine de 630 M€. Le résultat d'exploitation progresse aussi fortement (+ 12,7 %) et dépasse la barre symbolique du milliard d'euros, qui était celle de la totalité du Groupe Saint-Gobain en 1987.

Le Pôle Conditionnement voit son chiffre d'affaires progresser de 3,6 % à données comparables, grâce notamment à une bonne répercussion du coût des facteurs d'énergie dans l'activité Bouteilles et Pots, aux États-Unis comme en Europe. La marge d'exploitation a donc progressé au deuxième semestre

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

(8,8 %) par rapport au semestre comparable de 2005 (8,1 %), principalement en raison des augmentations de prix et de l'amélioration des performances industrielles, même si elle demeure en léger recul sur l'ensemble de l'année. La cession de Calmar en cours d'année a fait sortir des comptes, par ailleurs, en année pleine, 364 millions d'euros (M€) de chiffre d'affaires et 56,8 M€ de résultat d'exploitation (RE). Dans le domaine de la bouteille, le Pôle a poursuivi sa politique de développement en pays émergents, avec un nouveau four en Ukraine, une extension de capacité en Russie et la construction d'une usine au Chili.

L'analyse du chiffre d'affaires par zone géographique traduit également, à données comparables, un très bon niveau d'activité en France (+ 5,7 %) et dans les autres pays d'Europe occidentale (+ 7,1 %), avec une accélération manifeste de la reprise en Allemagne au deuxième semestre (+ 11,8 %). La croissance modérée de l'Amérique du Nord dans l'ensemble de l'année (+ 3,1 %) résulte, après un très bon premier semestre, du reflux de la construction neuve résidentielle lors de la seconde moitié de l'année. Les pays émergents et l'Asie conservent une très bonne dynamique, avec une croissance interne de 12,7 % et un progrès du chiffre d'affaires total de près de 33 %.

La répartition des ventes par grande zone se fait comme suit : 28,3 % pour la France, 42,5 % pour les autres pays d'Europe occidentale, 16 % pour l'Amérique du Nord et 13,2 % pour les pays émergents et l'Asie-Pacifique.

Le résultat d'exploitation augmente de 29,9 % (29,8 % à taux de change constants), à raison de 29 % pour les pays développés et de 36 % pour les pays émergents et l'Asie. La marge d'exploitation globale du Groupe augmente sensiblement à 8,9 % et 10,9 % hors Distribution Bâtiment, en particulier grâce à une belle dynamique sur les deux semestres et à la contribution de l'activité Gypse.

L'augmentation du résultat d'exploitation explique pour l'essentiel la progression du résultat opérationnel (+ 30,1 %). Les charges hors exploitation sont en augmentation, à 367 millions d'euros (M€) contre 288 M€ en 2005, en raison de nouvelles opérations de restructurations (213 M€ contre 184 M€) liées aux différentes mesures d'économie, de gestion des coûts et donc de productivité, menées dans le Groupe tant en Europe qu'aux États-Unis. En revanche la prévision au titre des litiges liés à l'amiante est en diminution (95 M€ contre 100 M€) en raison de l'évolution de ce dossier.

Les plus ou moins-values de cession et dépréciations exceptionnelles d'actifs s'élèvent à - 27 M€, les plus-values de cessions d'actifs réalisées sur l'année (175 M€, dont 146 M€ sur la vente de Calmar) ayant été plus que compensées par des dépréciations exceptionnelles d'autres actifs, pour 202 M€.

Le résultat net (part du Groupe) de 1 637 M€ est en hausse de 29,5 % par rapport à 2005. Hors plus ou moins-values, sa progression est supérieure à 1 702 M€ contre 1 284 M€ en 2005, soit de + 32,6 %. Rapporté au nombre de titres composant le capital social au 31 décembre 2006, le bénéfice net par action hors plus ou moins-values représente 4,62 € contre 3,72 € en 2005, soit une croissance de 24,2 %. Avec plus ou moins-values, il s'établit à 4,44 €, en progrès de 21,3 %.

D'autres facteurs ont contribué à l'amélioration des résultats. L'amélioration du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (BFRE), exprimée en nombre de jours, s'est poursuivie (44 jours contre 49 en 2005). Ce sont au total 16 jours de BFRE qui ont été gagnés depuis 2002.

L'autofinancement libre s'est maintenu à un niveau élevé (1 183 M€, contre 1 062 M€ en 2005), malgré des investissements industriels en augmentation par rapport à 2005 (2 191 M€ contre 1 756 M€), en raison de leur maintien à un niveau élevé dans les pays émergents et en Asie (27,1 % du total) et de l'intégration de ceux de BPB, dont l'effort a porté sur la création de nouvelles capacités, en Europe et ailleurs.

Les investissements en titres se sont élevés à 584 M€, dont 355 M€ pour la Distribution Bâtiment et 142 M€ dans les Produits pour la Construction. Sont intervenus en regard : 891 M€ de cessions, dont 670 M€ pour celles de Calmar (Conditionnement) et Synflex (MHP) et 208 M€ de cessions d'immobilisations.

L'endettement net s'est inscrit en diminution (11,6 milliards d'euros contre 12,9). Rapporté à des fonds propres en augmentation (14,5 milliards d'euros contre 12,3 milliards à fin 2005) son ratio s'améliore, de 104 % à 80 %.

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET EN TITRES

■ INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS (HORS CRÉDIT-BAIL)

(en millions d'euros)	2004	2005	**2006**
PAR PÔLE ET ACTIVITÉ			
Vitrage	448	485	**448**
Matériaux Haute Performance	240	271	**225**
Céramiques & Plastiques et Abrasifs	*132*	*187*	***161***
Renforcement	*108*	*84*	***64***
Produits pour la Construction	296	355	**844**
Matériaux de Construction	*101*	*102*	***142***
Isolation	*144*	*145*	***145***
Gypse	*-*	*52*	***487***
Canalisation	*51*	*56*	***70***
Distribution Bâtiment	249	327	**315**
Conditionnement	302	305	**335**
Divers	*5*	*13*	***24***
TOTAL GROUPE	**1 540**	**1 756**	**2 191**
PAR GRANDE ZONE			
France	363	391	**485**
Autres pays d'Europe occidentale	483	574	**749**
Amérique du Nord	273	256	**363**
Pays émergents et Asie	421	535	**594**
TOTAL GROUPE	**1 540**	**1 756**	**2 191**

■ INVESTISSEMENTS EN TITRES

Acquisitions 2006 *(en millions d'euros)*	Valeur des titres	Chiffre d'affaires estimé en année pleine
Vitrage	14	-
Matériaux Haute Performance	6	4
Produits pour la Construction	142	222
Distribution Bâtiment	355	630
Conditionnement	67	15
TOTAL ACQUISITIONS	**584**	**871**
dont acquisitions en pays émergents	*208*	*238*
Acquisitions 2005 *(en millions d'euros)*		
Vitrage	161	143
Matériaux Haute Performance	48	62
Produits pour la Construction	6 051	3 773
dont BPB	*5 929*	*3 610*
Distribution Bâtiment	628	1 245
Conditionnement	98	120
Holdings	5	-
TOTAL ACQUISITIONS	**6 991**	**5 343**
dont acquisitions en pays émergents	*408*	*482*
Acquisitions 2004 *(en millions d'euros)*		
Vitrage	49	49
Matériaux Haute Performance	27	28
Produits pour la Construction	51	70
Distribution Bâtiment	529	1 820
Conditionnement	2	-
TOTAL ACQUISITIONS	**658**	**1 967**
dont acquisitions en pays émergents	*82*	*81*

Pôle Vitrage

Le Vitrage produit, transforme et commer-cialise des produits verriers pour deux marchés principaux : le Bâtiment et l'Automobile. Son activité se répartit en quatre grands métiers : fabrication de verre plat, transformation et distribution du verre pour le bâtiment, vitrages pour l'automobile, et spécialités (verre pour l'électroménager, vitrages anti-feu, verres de protection nucléaire, verres pour l'électronique).

La fabrication de verre plat se fait dans de grandes unités industrielles, sur un outil spécifique, le *float*. Sur ces lignes sont élaborés différents types de vitrages : verres clairs, teintés... Des verres à couches, obtenus par le dépôt de couches spécifiques ou d'oxydes métalliques, sont également fabriqués dans ces unités.

Ils sont notamment utilisés pour l'isolation thermique et le contrôle solaire. Présent dans 40 pays, le Pôle possède 32 unités de fabrication de verre plat, dont 7 en participation, auxquelles il convient d'ajouter deux nouvelles lignes en cours de construction au Mexique et en Pologne.

Les deux tiers du verre produit sur ces lignes industrielles ne sont pas vendus en l'état mais transformés, notamment pour le marché du bâtiment. L'activité « Transformation Bâtiment » du Pôle s'exerce à travers un réseau de sociétés de transformation et de distribution. Elle couvre un vaste champ d'applications : façades, grands projets architecturaux, équipements urbains, menuiseries industrielles, meubles, éléments de salles de bains, verre de décoration intérieure. Toutes ces applications sont porteuses de fortes innovations comme les verres bas-émissifs, les verres électrochromes ou électro-commandés, les verres anti-effraction.

Le Pôle se définit également comme équipementier Automobile. Il livre à ses clients, les grands constructeurs européens et mondiaux, des pare-brise, des glaces latérales, des lunettes arrière, des toits de verre, des modules prémontés. Trempés, feuilletés, teintés, ou revêtus de couches hautes performances selon leur usage, les vitrages sont des produits complexes. En rapide évolution, ces produits répondent aux besoins croissants de sécurité et de confort des usagers (vision, isolation thermique et acoustique). Le Pôle Vitrage produit également des vitrages pour l'Aéronautique et les Transports.

Autour de la notion de Spécialités, sont regroupées aussi différentes sociétés ayant des compétences spécifiques sur des marchés comme l'électroménager (Euroveder, Eurokera), les vitrages anti-feu (Saint-Gobain Vetrotech International), l'optique industrielle, ou encore la réfrigération commerciale.

Pour répondre avec efficacité aux besoins de ces différents marchés, le Pôle Vitrage a adopté une organisation adaptée à leurs spécificités :

- Saint-Gobain Glass pour les verres de base ;
- Les Vitrages de Saint-Gobain pour la transformation et la distribution du verre pour le Bâtiment ;
- Saint-Gobain Sekurit pour les marchés de l'Automobile et des Transports ;
- Saint-Gobain Spécialités.

En 2006, le Pôle Vitrage a construit un *float* en Roumanie, pays où il n'était pas présent jusque-là.

L'ACTIVITÉ EN 2006

En 2006, le chiffre d'affaires du Pôle Vitrage s'établit à 5,1 milliards d'euros, en augmentation de + 8,6 % par rapport à 2005, avec un effet de change favorable, du fait essentiellement de l'appréciation du Réal brésilien, du Won coréen et du Zloty polonais face à l'euro et d'un effet périmètre négatif (cession à l'Isolation d'Hankuk Haniso et désengagement des sociétés du transport en Amérique du Nord). A structure et taux de change comparables, le chiffre d'affaires enregistre une croissance de + 7,8 %.

En Europe, le chiffre d'affaires de l'activité *float* a progressé de + 17,4 %, grâce d'une part à la progression des volumes, essentiellement en Allemagne et en Europe de l'Est, et à l'effet positif sur le prix de vente de l'application, sur l'ensemble de l'année, de la surcharge de coûts d'énergie liée au cours du pétrole, qui avait été mise en place fin 2004. Hors d'Europe, le chiffre d'affaires de Saint-Gobain Glass a fortement progressé, outre les effets change et périmètre, grâce à la croissance

CONTRIBUTION AU GROUPE

	2006	2005	2004
En % du chiffre d'affaires	**12 %**	13 %	14 %
En % du résultat d'exploitation	**13 %**	16 %	17 %
En % de l'autofinancement	**16 %**	19 %	19 %

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES

(en millions d'euros)	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	**5 083**	4 680	4 429
Résultat d'exploitation	**480**	453	461
Autofinancement	**529**	528	511
Investissements industriels	**448**	485	448

Les chiffres d'affaires par Pôle incluent les ventes internes.

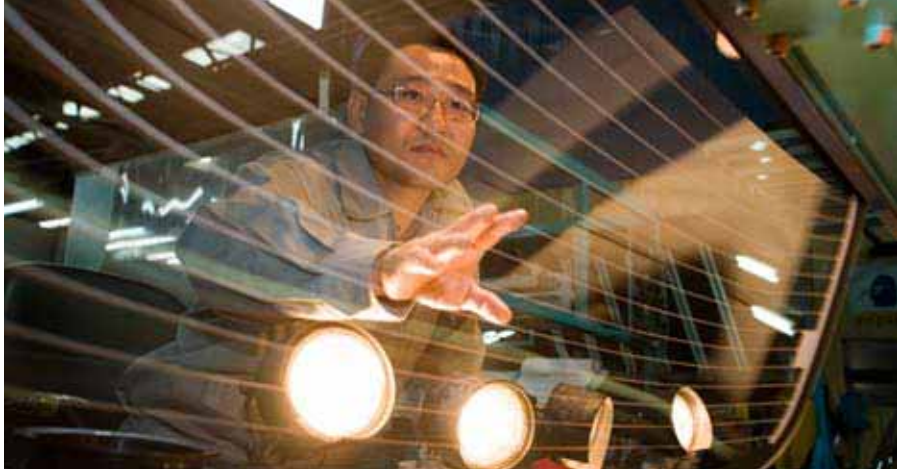

des volumes, au Brésil, en Chine, ainsi qu'en Inde, où la deuxième ligne a été terminée et mise en exploitation en novembre 2005. À signaler cependant, les pressions subies à la baisse du prix *float* au Brésil, et en Corée dans un contexte de hausses de coûts.

Le réseau des Vitrages de Saint-Gobain (transformation bâtiment) a vu pour sa part son chiffre d'affaires progresser de 6,3 %, grâce à l'augmentation des volumes et des prix.

En Europe, après un recul en 2005, le chiffre d'affaires sur le marché des vitrages pour l'automobile a progressé en 2006, la croissance des volumes (principalement en Pologne) ayant compensé la baisse des prix déjà constatée en 2005. Hors d'Europe, les volumes ont continué à progresser, grâce aux nouvelles usines en Chine et en Inde et à la forte croissance au Brésil et au Mexique.

La Division Transport (vitrages pour l'aéronautique, le ferroviaire, les cars et bus…) a connu une baisse du chiffre d'affaires, à la suite du désengagement des activités aux États-Unis fin 2005, mais une bonne progression dans ses marchés et régions traditionnels.

Autover (distribution de produits de remplacement pour l'automobile) a connu, une année de plus, une croissance de ses ventes.

Le chiffre d'affaires dans les Spécialités a continué sa progression, avec notamment une activité verre anti-feu soutenue.

En 2006, le résultat d'exploitation du Pôle Vitrage est en progression par rapport à 2005, marqué par les pertes liées au démarrage des activités en Chine et par la sévère augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie. Ces deux impacts ont pu être compensés presque en totalité par une gestion rigoureuse des prix de vente et par l'amélioration, généralisée dans tous les métiers du Pôle, des performances techniques et des coûts.

■ PERSPECTIVES 2007

L'année 2007 sera marquée par les faits principaux suivants :

- La poursuite de la hausse des coûts de facteurs, principalement de l'énergie mais à un rythme sans doute moins appuyé qu'en 2006.
- L'augmentation des volumes, qui est attendue dans tous les métiers du Pôle Vitrage (verre *float*, produits à couches, produits transformés, vitrages pour l'Automobile ou d'autres marchés).
- La montée en puissance du nouveau float en Roumanie, la finalisation de la construction du *float* au Mexique dont le démarrage est prévu fin 2007, et le démarrage d'un nouveau *float* en Pologne.
- La poursuite du programme d'amélioration des performances techniques.

VITRAGE

	MÉTIERS ET PRODUITS	PRINCIPALES UTILISATIONS	PRINCIPAUX CONCURRENTS	POSITION COMPÉTITIVE*
	■ Produits de base Verre plat	Verres clairs et teintés, verres à couches	■ NSG (Japon) ■ Asahi (Japon) ■ Guardian (États-Unis) ■ P.P.G (États-Unis) ■ Cardinal (États-Unis)	■ *Leader* en Europe ■ N° 3 mondial
	■ Transformation et distribution Bâtiment	Construction, bâtiment, aménagements intérieurs, industrie du meuble		
	■ Verre Automobile	Produits transparents et de sécurité pour l'automobile, verres de remplacement Aéronautique et Transports		
	■ Spécialités	Verres anti-feu, verres de protection nucléaire, optique industrielle, électroménager, réfrigération commerciale, verres pour l'électronique, photovoltaïque	■ Schott (Allemagne) ■ Corning (États-Unis)	

** Source Saint-Gobain*

Pôle Matériaux Haute Performance

Le Pôle Matériaux Haute Performance (MHP) fournit des produits et des solutions pour des applications industrielles exigeantes, en s'appuyant sur ses compétences technologiques et ses plates-formes matériaux. Ses clients sont essentiellement des entreprises industrielles qui ont pour objectifs d'augmenter la productivité de leurs procédés, d'allonger la durée de vie de leurs équipements, ou d'améliorer la performance de leurs produits. Les solutions proposées par le Pôle impliquent souvent une relation de co-développement technologique avec ses principaux clients.

Le Pôle MHP dispose d'un appareil de production mondial comprenant plus de 250 usines dans 35 pays. Le chiffre d'affaires est réalisé à hauteur de 34 % depuis l'Europe développée, de 40 % depuis l'Amérique du Nord, et de 26 % depuis l'Asie et les pays émergents. Le Pôle emploie près de 35 800 personnes, dont seulement 31 % en Europe de l'Ouest. La base de clientèle du Pôle se répartit entre le secteur industriel (57 % du chiffre d'affaires, dont l'industrie mécanique, la métallurgie, l'énergie, la chimie, le bio-médical et l'opto-électronique), le secteur des équipements de transport(21 %,dontl'automobileetl'aéronautique), le secteur de la construction (14 %), et l'équipement des ménages (8 %). Les produits du Pôle entrent pour les deux tiers dans la fabrication d'équipements industriels, et pour un tiers sont des consommables.

Les activités qui aujourd'hui constituent le Pôle MHP résultent d'une ambitieuse politique de croissance interne et externe. À un cœur historique constitué par les réfractaires verriers, les filaments de verre et le quartz, le Groupe a ajouté un ensemble de métiers liés aux matériaux à fort contenu technologique au travers d'une vingtaine d'acquisitions structurantes, dont les plus importantes ont été Bay Mills en 1986 (tissus de Filaments de verre), Norton (abrasifs, plastiques, céramiques) et Bicron (cristaux) en 1990, Carborundum (céramiques et abrasifs) en 1996 et Furon (plastiques) en 1999.

Le Pôle a conforté sa cohérence par des synergies internes, sa capacité d'innovation et sa présence active dans les principaux bassins industriels du monde.

Il regroupe un ensemble de métiers présentant des caractéristiques communes :

- positions de *leader* mondial[1] sur des marchés industriels diversifiés ;
- fort contenu technologique des produits de haute performance, impliquant des relations de co-développement avec les principaux clients ;
- potentiel de croissance fourni par les nouvelles applications, les pays émergents et les opportunités d'acquisitions dans des industries fragmentées ;
- rotation des capitaux plus élevée que celle des autres activités industrielles du Groupe.

La structure opérationnelle et fonctionnelle a évolué en 2006 de manière à favoriser le déploiement des synergies et à mieux servir les grands marchés. Le Pôle comprend cinq « Activités » distinctes : les *Céramiques* (incluant les grains & poudres, les cristaux et les céramiques *stricto sensu*), les *Plastiques de Performance*, les *Abrasifs*, les *Renforcement & Composites*, les *Solutions Textiles*.

L'ACTIVITÉ EN 2006

Dans son ensemble le Pôle a démontré en 2006 la solidité de ses positions sur ses marchés traditionnels. Sa profitabilité s'est maintenue à un niveau élevé malgré le renchérissement des coûts des matières premières et de l'énergie. Toutefois, l'Activité *Renforcement & Composites* reste affectée par l'augmentation de la facture énergétique, la faiblesse du dollar, et la concurrence des pays émergents (Chine principalement).

En 2006, la stratégie du Pôle MHP a consisté à :

- poursuivre le développement en Asie et en pays émergents, en créant ou en augmentant sensiblement les capacités de 5 sites majeurs, dont quatre en Chine ;
- lancer sur le site de Rödental (Allemagne) la production de ses filtres à particules en carbure de silicium pour moteurs diesel, en prévision de la mise en œuvre des normes européennes qui les imposeront à tous les véhicules légers diesel en 2010 ;
- augmenter l'effort de recherche et développement (+ 9 % entre 2005 et 2006), en favorisant les synergies entre les Activités et en focalisant les ressources sur un nombre limité d'opportunités de forte croissance ;

CONTRIBUTION AU GROUPE

	2006	2005	2004
En % du chiffre d'affaires	12 %	14 %	14 %
En % du résultat d'exploitation	13 %	18 %	18 %
En % de l'autofinancement	13 %	16 %	18 %

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES

(en millions d'euros)	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	4 938	4 880	4 732
Résultat d'exploitation	500	511	503
Autofinancement	432	446	488
Investissements industriels	226	271	240

Les chiffres d'affaires par Pôle incluent les des ventes internes.

(1) Source Saint-Gobain

■ poursuivre l'optimisation du portefeuille d'activités.

Les arbitrages de portefeuille ont conduit à une évolution de périmètre qui a eu un impact global de l'ordre de - 2 % sur le chiffre d'affaires du Pôle en 2006.

■ Quelques activités ont été cédées ou arrêtées car jugées non stratégiques ou insuffisamment rentables, notamment Synflex, activité de tuyaux pour fluides à haute pression active sur le marché des équipementiers pour poids-lourds, qui a été cédée au groupe Eaton.

■ Des acquisitions de taille limitée sont venues renforcer les cœurs de métier du Pôle : Orient Abrasives, un industriel indien produisant des abrasifs agglomérés, Consolidated Polymer Technologies, producteur de tubes de performance pour le secteur médical aux États-Unis, une usine de grains abrasifs en Chine.

Activité Céramiques

Cette Activité regroupe l'ensemble des métiers produisant des matériaux ou des composants à base de céramique, c'est-à-dire au sens large tout matériau qui ne soit ni métallique ni organique, en dehors du verre. Les propriétés clés des céramiques (principalement, la dureté, la résistance à l'abrasion, les qualités réfractaires, le comportement électromagnétique adaptable aux besoins, la stabilité chimique, la cristallinité, la porosité, etc.) en font des matériaux indispensables pour un grand nombre d'applications industrielles exigeantes.

Les grandes lignes de produits de l'Activité *Céramiques* sont :

■ Les **Grains et Poudres**. Ce sont des matériaux céramiques sous forme de billes, de grains ou de poudres, dont la composition, la forme des grains et leur granulométrie est adaptée aux besoins du client. Ces produits servent de matière première pour la fabrication de réfractaires, de céramiques et d'abrasifs, ou bien sont utilisés comme composants dans des procédés de production et de traitement des hydrocarbures (agents de soutènement appelés « proppants », et supports de catalyse pétrochimique) ou pour le microbroyage (billes en zircone). Le Pôle est *leader* mondial[1], en particulier pour les produits à base de Carbure de Silicium et de Zircone.

■ Les **Céramiques réfractaires**. Ces composants, qui entrent dans la construction des fours industriels, sont utilisés pour leurs propriétés de résistance thermomécanique et de stabilité chimique dans les conditions extrêmes dictées par l'application du client. Cette famille de produits comprend aussi les plaques de blindage pour les gilets pare-balles et le matériel de combat et les tuiles de revêtement intérieur des turbines à gaz. Le Pôle est *leader* mondial[1] des réfractaires pour l'industrie verrière (en particulier pour la fabrication des afficheurs pour écrans plats LCD et PDP) et pour l'industrie métallurgique non-ferreuse.

■ Les **Céramiques Avancées**. Ce sont des composants en céramiques dites fines, fabriqués en série, et qui valorisent les propriétés caractéristiques de ces matériaux pour des applications de niche. On y trouve, par exemple, des billes pour roulement, des allumeurs électriques, des composants anti-décharge électrostatique, des filtres pour fonderie, des isolants électriques.

■ Les **Filtres à Particules DPF**. Face aux nouvelles réglementations anti-pollution en Europe et dans le reste du monde, les véhicules Diesel devront progressivement être équipés d'un filtre à particules auto-régénérant. Ce type de filtre est en fort développement en Allemagne où le gouvernement vient d'adopter en 2006 une loi octroyant une subvention aux automobilistes roulant au diesel qui équipent leur véhicule de ce dispositif. Le Pôle MHP vient de se lancer dans ce marché occupé jusqu'à présent par des concurrents japonais. Le filtre de Saint-Gobain a été adopté par plusieurs constructeurs automobiles pour le marché européen des véhicules légers diesel. Le démarrage de production de cette nouvelle ligne de produits majeure a débuté en 2006 avec la vente de 45 000 filtres.

■ **Les Cristaux**. Les matériaux cristallins ont des propriétés très particulières qui les rendent indispensables dans un grand nombre d'industries de haute technologie : sous forme de détecteurs (halogénures et oxydes « scintillants » pour l'imagerie médicale, la prospection pétrolière, la sécurité), de composants optiques, de substrats (fenêtres en saphir pour l'aéronautique, lentilles pour la photolithographie des semi-conducteurs, substrats pour diodes électro-luminescentes LED…), ou dans les équipements industriels clefs (creusets en quartz pour la croissance du silicium solaire). Pour les produits à base de cristaux ou la silice pour applications optiques, la précision du finissage de surface est souvent aussi importante que la qualité du matériau lui-même, ce qui en fait un domaine privilégié de co-développement avec les abrasifs. Le Pôle MHP est *leader* mondial[1] des cristaux scintillants.

En 2006, l'Activité *Céramiques* a réalisé 1 489 M€ de chiffre d'affaires, en croissance de 3 % à périmètre et taux de change comparables. Sa rentabilité a progressé, grâce à son *leadership* mondial dans un contexte macro-économique favorable à l'équipement industriel et grâce aux rationalisations industrielles menées en 2005 et 2006. Certains marchés en forte croissance y ont particulièrement contribué, tels la prospection et le traitement des hydrocarbures (*proppants*, supports de catalyse), les écrans plats LCD et PDP (réfractaires verriers à haute teneur en zircone), les énergies renouvelables et les technologies de l'environnement (poudres en carbure de silicium pour filtres à particules, grains super-abrasifs pour la découpe de silicium pour applications photovoltaïques), les marchés de la défense et de la sécurité (plaques de blindage, détecteurs).

Au plan industriel, les réalisations notables de l'année ont été :

■ Démarrage de nouvelles lignes de poudre de carbure de silicium en Norvège ;

■ Mise en service de deux lignes de production de filtres à particule diesel à Rödental (Allemagne) ;

■ Construction d'une unité de production grains de carbure de silicium et d'une usine de *proppants* au Venezuela ;

■ Construction d'une usine de *proppants*, d'un site de production de grains céramiques à base de zircone à Dengfeng (Chine) ;

■ Démarrage d'une nouvelle usine de réfractaires frittés pour fours de verrerie en Chine ;

■ Début de production d'allumeurs électriques au Mexique.

(1) Source Saint-Gobain

Pôle Matériaux Haute Performance

Activité Plastiques de Performance

Cette Activité regroupe les métiers de transformation des matériaux plastiques issus de l'acquisition de Norton (1990), de Furon (1999) et de ChemFab (2001). Dans l'univers des matériaux plastiques, le Pôle MHP se concentre sur la transformation des matières plastiques présentant des performances particulières de tenue en température, de résistance à la corrosion et de neutralité chimique (fluoro-polymères, polyimides, silicones).

Les principales lignes de produits de l'Activité Plastiques de Performance sont :

- Les **Paliers et Joints**. Ce sont des composants mécaniques en fluoropolymères (souvent associés à du métal) fabriqués en grande série, à destination principalement de l'industrie automobile et aéronautique. Les paliers et joints en composites plastique-métal bénéficient d'un effet de substitution par rapport aux joints et roulements à billes classiques.
- Les **Systèmes pour fluides**. Il s'agit principalement de tubes, de connecteurs et de vannes en PVC, en fluoropolymères ou en silicone, servant à la manutention de fluides dans l'industrie agro-alimentaire, électronique ou biomédicale lorsque les propriétés de pureté et de d'inertie chimique sont recherchées. La fiabilité étant critique dans ces applications, le Pôle MHP s'appuie sur des compétences reconnues et des marques fortes.
- Les **Films, Mousses et Tissus enduits**. Ce sont des matériaux composites le plus souvent plats, associant une ou plusieurs matières plastiques et éventuellement des tissus de Filaments de verre et des adhésifs, pour des applications de niche. Les produits peuvent être utilisés pour leurs fonctions de protection (radômes, ensembles architecturaux, tenues individuelles, encapsulation des cellules photovoltaïques, moulage des matériaux composites), de jointure (pare-brise automobile, vitrage bâtiment), ou de revêtement plus ou moins adhésif (bandes de cuisson alimentaire, rouleaux adhésifs, revêtement intérieur des avions).

En 2006, l'Activité *Plastiques de Performance* a réalisé 690 M€ de chiffre d'affaires, en croissance de 7,4 % à périmètre et taux de change comparables. Elle a bénéficié du dynamisme des marchés médicaux, pharmaceutiques, aéronautique et du semiconducteur. L'Activité a cherché à renforcer sa croissance interne et ses résultats en se focalisant sur l'innovation, l'excellence industrielle et l'expansion géographique. Après la cession de Synflex (tuyaux pour le marché des poids lourds, de l'agro-alimentaire et de la production d'hydrocarbures), elle est recentrée sur ses cœurs de métier les plus performants qui lui offrent des opportunités de croissance par acquisition. Le département des systèmes pour fluides a ainsi été renforcé de l'acquisition de Consolidated Polymer Technologies, activité d'extrusion de tubes en polymères de performance, basée en Floride, au tout début 2007.

Activité Renforcement & Composites et Activité Solutions Textiles

Les deux filières intègrent un métier amont (filateur de verre sous l'identité « Saint-Gobain Vetrotex ») et aval (tisseur sous l'identité « Saint-Gobain Technical Fabrics »). L'Activité *Renforcement & Composites* a vocation à servir le marché des matériaux composites pour l'automobile, l'aéronautique, les pales d'éoliennes et la marine alors que l'Activité *Solutions Textiles* a vocation à servir principalement le marché de la construction et des applications industrielles hors composites.

Les principales lignes de produits de l'*Activité Renforcement et Composites* sont :

- **Filaments de verre**. Les produits, à base de verre textile (dit « verre E »), prennent la forme de filaments coupés, de mèches, ou de mats. Ils servent au renforcement des matériaux composites à matrice thermoplastique ou thermodurcissable, comme les éléments de carrosserie et pièces automobiles, cuves et conteneurs, coques de bateaux, matériel de sport. Certains produits pour applications spécifiques mettent en œuvre des types de verre spéciaux, comme le verre alcali-résistant pour le renforcement des ciments par exemple. Le Pôle MHP est co-*leader* mondial[1], sous la marque Vetrotex, dans ce segment.
- **Tissus de renforcement**. Issue de la volonté stratégique de l'activité Renforcement de s'intégrer en aval depuis 10 ans, cette famille de produits lui permet d'augmenter sa valeur ajoutée, de se rapprocher des marchés finals, et de développer des solutions plus intégrées pour le marché des composites. Les filaments de renforcement (de verre, mais également d'autres types de filaments comme le carbone, le polyester, le polyéthylène, ou les fibres organiques et minérales) sont tissés en utilisant un éventail de procédés adaptés à l'application visée, comme la fabrication de pales d'éoliennes, de coques de bateaux ou d'éléments de carrosserie automobile. Le Pôle MHP est *leader* mondial[1] pour les renforts de pales éoliennes à base de verre.

Les principales lignes de produits de l'Activité *Solutions Textiles* sont :

- **Fils de verre**. Les produits, à base de verre textile (dit « verre E »), prennent la forme, dans ce cas, de fils en bobine après une opération de retordage. Traditionnellement, l'application principale est le renforcement des plaques pour circuits imprimés (PCB électronique) : ce secteur s'est largement délocalisé

(1) Source Saint-Gobain

vers l'Asie au cours des dernières années, et Vetrotex s'en est progressivement désengagé, au profit d'un renforcement des ventes sur les marchés de la construction et d'autres industries. *Leader* sur ces marchés en Europe et en Amérique du Nord[1], *Solutions Textiles* renforce son approche d'intégration industrielle et commerciale amont-aval, en accompagnant notamment le développement de son client interne Saint-Gobain Technical Fabrics.

■ **Tissus de renforcement**. Ce sont des tissus de fils de verre, éventuellement enduits, qui servent à renforcer les matériaux de construction (voiles pour bardeaux asphaltés, toile à peindre, renforts de façade, grilles pour moustiquaires, géotextiles) ou bien les produits industriels (grilles pour meules abrasives, grilles turbinées, renforts de tissus enduits). Le Pôle MHP est *leader* mondial[1] sur ses segments avec un ensemble de marques locales.

En 2006, ces activités ont réalisé ensemble un chiffre d'affaires consolidé de 1 365 M€ dans un contexte qui est resté difficile. Face à la concurrence d'acteurs provenant des pays émergents (en particulier de la Chine), les deux Activités ont poursuivi leur triple stratégie d'intégration amont-aval, de développement de spécialités, et de saturation de leurs plates-formes de production en pays à bas coûts (Chine, Inde, Russie, Mexique, Brésil). La politique d'investissements a été très sélective en 2006, donnant la priorité aux transferts de capacité vers les sites à bas coûts (Tchéquie, Mexique), tout en modernisant radicalement plusieurs usines anciennes (France, Allemagne).

En juillet 2006, Saint-Gobain et Owens-Corning ont annoncé leur intention de rapprocher leurs activités mondiales de Renforcement et Composites. Cette entreprise commune, dont Saint-Gobain resterait actionnaire à 40 %, formerait un acteur de 1,8Mds $ de chiffre d'affaires et serait en mesure de dégager des synergies technologiques et de fonctionnement significatives. L'accord, signé le 20 février 2007 et portant sur la création de l'entreprise commune « OCV Reinforcements», devrait être finalisé à la mi 2007, sous réserve des autorisations des autorités de concurrence compétentes.

Abrasifs

La politique d'acquisitions de Saint-Gobain dans le domaine des matériaux de performance a donné lieu à l'émergence du *leader* mondial des abrasifs industriels, présent globalement sur un grand nombre de lignes de produits. L'Activité actuelle s'est construite autour de Norton (abrasifs agglomérés et appliqués, États-Unis, 1990), de Winter (superabrasifs, Europe, 1996), de Unicorn (superabrasifs, Europe, 1997) et de Flexovit (meules minces, Europe, 1998). Le portefeuille de produits ainsi constitué confère à l'Activité Abrasifs un positionnement unique qui lui permet d'offrir à ses clients des solutions d'abrasion adaptées à toutes ses applications. Dégrossissage, finition d'états de surface, polissage, découpe, rectification : à chaque étape du processus, l'Activité Abrasifs apporte une solution en termes de produits et d'expertise. L'Activité mise sur le service, le co-développement de proximité, le lancement de nouveaux produits et la rationalisation industrielle pour résister à la pression concurrentielle.

Les principales lignes de produits sont :

■ Les **Abrasifs Agglomérés**. Il s'agit de meules abrasives constituées de grains abrasifs, naturels ou synthétiques, agglomérés à l'aide de liants organiques ou vitreux. La taille des meules varie considérablement depuis les petites meules montées sur tige pour la joaillerie, jusqu'à des meules de 12 tonnes pour le dépulpage du bois dans l'industrie papetière. Répondant à des besoins spécifiques des clients industriels, les produits sont en général conçus sur mesure.

■ Les **Meules Minces**. Ces meules sont des abrasifs agglomérés en forme de disque fin dont la structure est renforcée par une grille de Filaments de verre. Pour ces produits, la longueur des séries permet l'automatisation des processus de production. Les marchés servis sont aussi bien des activités industrielles que des activités liées au bâtiment et au bricolage.

■ Les **Abrasifs Appliqués**. Ils sont constitués de grains abrasifs collés sur des substrats en papier, toile, filaments ou synthétiques. Les rouleaux ainsi produits sont ensuite découpés en bandes, disques, feuilles. Les applications concernées vont du polissage de pales de turbines de réacteurs, jusqu'au polissage de précision pour la finition d'états de surface, aussi bien chez des clients industriels que dans le bricolage. La taille des produits va de pastilles de quelques millimètres, à des bandes de plusieurs mètres de large.

■ Les **Super-Abrasifs**. Ce sont des meules ou des outils fabriqués à partir de diamant ou de nitrure de bore cubique, associé à des liants à base de résine ou de métal. Ces meules sont utilisées dans des applications sur matériaux durs ou friables et sont caractérisées par une longueur de vie supérieure à celle des meules conventionnelles. Leur précision peut, dans certaines applications électroniques, s'approcher du nanomètre. Les super-abrasifs sont utilisés dans la plupart des industries (automobile, aéronautique…), ainsi que dans le secteur de la construction.

En 2006, l'Activité Abrasifs a réalisé un chiffre d'affaires de 1 471 M€, en croissance de 2 % à périmètre et taux de change comparables. L'Activité Abrasifs a poursuivi sa stratégie de différentiation par le service et l'innovation, et de développement en pays émergents. Le volume d'activité des abrasifs, très lié au niveau de la production industrielle de chaque zone géographique, a poursuivi son essor en pays émergents et en Amérique du Nord, mais a stagné en Europe de l'Ouest. Le lancement de nouveaux produits s'est accéléré et la rationalisation industrielle a été poursuivie en Europe. Les investissements industriels ont été répartis de manière équilibrée entre les pays émergents (augmentations de capacité et extensions de gammes de produits locaux) et les pays développés (rationalisation industrielle et automatisation).

■ PERSPECTIVES 2007

En 2007, les perspectives d'évolution des marchés restent contrastées. Les applications liées à l'énergie et à l'environnement sont toujours prévues en croissance, alors que l'habitat montre des signes de ralentissement, notamment aux USA. Le marché de l'automobile reste faible, ainsi que l'équipement industriel en Europe. Par contre, le marché de la construction en Europe restera fort.

(1) Source Saint-Gobain

Pôle Matériaux Haute Performance

Céramiques

Les cristaux attendent une nouvelle année de croissance sur un portefeuille de produits et applications largement renouvelé, basé sur des secteurs prévus en croissance (exploration pétrolière, Sécurité, Photovoltaïque, Imagerie médicale)

L'activité Céramiques prévoit de poursuivre sa croissance à partir d'un socle solide de compétences. Les principaux axes de développement sont le marché du haut de gamme du carbure de silicium, l'innovation et la diversification des grains abrasifs, et la poursuite des projets de croissance de capacité sur le marché des proppants.

Plastiques

Dans le domaine des plastiques, la poursuite d'une croissance dynamique est attendue en 2007, alimentée par l'innovation, le développement en pays émergents et les acquisitions. L'expansion des plastiques de performance est favorisée par la substitution du métal dans les applications médicales et biopharmaceutiques, l'émergence de nouvelles applications pour les composants mécaniques à base de polymères de performance et l'innovation dans les films.

Abrasifs

Les priorités resteront l'augmentation de l'effort de R&D, l'accélération du développement des abrasifs en pays émergents et la poursuite de l'adaptation du dispositif industriel en Europe.

Le dispositif industriel en pays émergents sera renforcé par des investissements de capacité se traduisant par l'ouverture d'une nouvelle usine en Chine pour les Abrasifs Appliqués.

Activité Renforcement & Composites et Activité Solutions Textiles

Dans un contexte de croissance de marché modérée (de 3 à 5 %), la priorité est donnée à l'optimisation de l'utilisation de l'outil industriel, sans extension majeure de capacité, en poursuivant les efforts de différentiation technique et commerciale et les réorganisations de la production, au profit des sites à bas coûts.

Sur les marchés de la construction, l'activité *Solutions Textiles* poursuivra sa politique de saturation et d'intégration amont-aval sur ses sites à bas coûts, afin d'améliorer sa position compétitive et d'accélérer les transferts de technologie. Sur les marchés industriels, l'intensification des projets de co-développement constituera le moteur de la croissance des ventes de fils textiles pour des applications spécialisées à haute valeur ajoutée.

MATÉRIAUX HAUTE PERFORMANCE

	MÉTIERS ET PRODUITS	PRINCIPALES UTILISATIONS	PRINCIPAUX CONCURRENTS	POSITION COMPÉTITIVE *
CÉRAMIQUES	■ Grains et Poudres	Matières premières pour l'industrie des abrasifs et des céramiques Billes pour micro-broyage Pigments minéraux Supports de catalyse pour la pétrochimie Agents de soutènement (*proppants*) pour l'industrie pétrolière	■ Carbo Ceramics (États-Unis) ■ Imerys (France) ■ Astron (Australie) ■ Volzhsky (Russie) ■ Fujimi (Japon)	■ N°1 mondial pour le carbure de silicium ■ N°1 mondial pour les grains abrasifs à base de zircone ■ N°1 mondial pour les billes céramiques ■ N°2 mondial pour les *proppants*
	■ Réfractaires	Blocs pour la construction des fours industriels de verrerie (y compris verres spéciaux pour afficheurs plats LCD et PDP), céramique, métallurgie et énergie. Plaques de blindage pour l'industrie de la défense	■ Asahi (Japon) ■ Cookson Vesuvius (Grande-Bretagne)	■ N°1 mondial des réfractaires pour l'industrie verrière et la métallurgie non-ferreuse
	■ Céramiques Avancées	Céramiques fines pour l'électroménager, l'automobile, l'aéronautique, l'aérospatiale, l'électronique, le nucléaire, le pétrole, la pétrochimie	■ General Electric (USA) ■ Ceradyne (USA) ■ Kyocera (Japon) ■ CeramTec (Allemagne) ■ Asahi (Japon)	■ N°1 ou N°2 en fonction des niches
	■ Filtres à particules DPF	Filtres anti-pollution équipant les véhicules Diesel permettant de réduire les émissions de particules de suie et de gaz NOx	■ Ibiden (Japon) ■ NGK (Japon) ■ Corning (US)	■ N°2 ou 3 mondial du secteur
	■ Cristaux	Détecteurs pour l'imagerie médicale, la prospection pétrolière et la sécurité Substrats, composants et équipements pour l'industrie des semi-conducteurs et de l'optique	■ Kyocera (Japon) ■ II-VI (États-Unis) ■ Heraeus (Allemagne)	■ N°1 mondial pour la scintillation

** Source Saint-Gobain*

MATÉRIAUX HAUTE PERFORMANCE

	MÉTIERS ET PRODUITS	PRINCIPALES UTILISATIONS	PRINCIPAUX CONCURRENTS	POSITION COMPÉTITIVE *
PLASTIQUES DE PERFORMANCE	■ Paliers et joints	Pièces de friction pour l'automobile, l'aéronautique et les machines industrielles	■ Trelleborg (Suède) ■ Glacier Garlock (États-Unis)	■ N° 1 mondial des paliers pour applications automobiles
	■ Systèmes pour fluides	Tubes, vannes et connecteurs pour la gestion des fluides pour l'agro-alimentaire, le bio-médical, l'automobile et les semi-conducteurs	■ Entegris (États-Unis) ■ Stedim (France) ■ Parker Hannifin (États-Unis) ■ Kuriyama (Japon)	■ N°2 mondial des tubes de spécialités
	■ Films, mousses et tissus enduits	Revêtements adhésifs, ensembles architecturaux, radômes, tenues de protection, bandes de cuisson alimentaire, moulage des matériaux composites, jointure métal-verre pour l'automobile ou le bâtiment	■ 3M (États-Unis) ■ Rogers (États-Unis) ■ DuPont (États-Unis) ■ Nitto Denko (Japon)	■ N°1 mondial des tissus enduits de fluoro-polymères
RENFORCEMENT & COMPOSITES	■ Filaments de verre	Fils coupés, mats fils continus et mèches *(rovings)* en filaments de verre pour le renforcement des matériaux composites	■ Owens Corning (États-Unis) ■ P.P.G. (États-Unis) ■ Nippon Electric Glass (Japon) ■ Jushi, Taishan, CPIC (Chine)	■ *Co-Leader* mondial pour la Filaments de verre
	■ Tissus de renforcement des matériaux composites	Tissus pour le renforcement des matériaux composites, à base de filaments de verre, de kevlar ou de carbone, pour l'automobile, transports, construction, biens d'équipement et de loisirs, industrie électrique et électronique	■ Owens Corning (États-Unis) ■ Hexcel (États-Unis)	■ N°1 mondial pour les tissus de renforcement des pales d'éolienne
SOLUTIONS TEXTILES	■ Fils de verre textile	Bobines de fils de verre pour l'industrie textile	■ AGY (États-Unis) ■ Nittobo (Japon) ■ P.P.G. (États-Unis)	■ N°1 mondial pour les tissus pour la construction
	■ Tissus de renforcement pour la construction et l'industrie	Renforts divers pour le secteur de la construction (renforcement de façade, toile à peindre, géotextiles, grilles pour moustiquaires)	■ Johns Manville (États-Unis) ■ Phifer (États-Unis) ■ New York Wire (États-Unis)	■ N°1 mondial pour la toile à peindre
ABRASIFS	■ Abrasifs Agglomérés	Dégrossissage, rectifications, affûtage des matériaux et outils : aéronautique, automobile, transformation des métaux, sidérurgie, roulement	■ Carbo plc (Royaume-Uni) ■ Noritake (Japon) ■ Tyrolit (Autriche)	■ *Leader* mondial pour l'ensemble des métiers abrasifs
	■ Meules minces	Tronçonnage et ébarbage, transformation de métaux, maintenance, énergie, sidérurgie, construction et bricolage (meules minces)	■ SAIT (Italie, États-Unis) ■ Tyrolit (Autriche) ■ Comet (Slovénie)	
	■ Abrasifs appliqués	Traitement de surfaces, ponçage : aéronautique, automobile, ameublement, machines portatives, sidérurgie, bijouterie, horlogerie, biomédical	■ 3 M (États-Unis) ■ Hermes (Allemagne) ■ Klingspor (Allemagne) ■ SIA (Suisse)	
	■ Super-abrasifs	Travaux de précision : aéronautique, automobile, roulements, outils coupants, électronique, matériaux composites Verre Matériaux de construction	■ Asahi (Japon) ■ Diamant Boart (Belgique) ■ Noritake (Japon) ■ Wendt Boart (Belgique)	

** Source Saint-Gobain*

Pôle Produits pour la Construction

Le Pôle Produits pour la Construction (PPC) comprend les activités Gypse, Isolation, Produits d'extérieur, Canalisation et Mortiers industriels. La richesse et la diversité des métiers du Pôle permettent d'offrir, pour l'ensemble des domaines de la construction, une solution adaptée à chaque besoin : isolation acoustique et thermique, revêtement de façades, toiture, aménagement intérieur et extérieur, canalisation. La réussite du Pôle s'explique par des atouts exceptionnels : des équipes très professionnelles, des marques reconnues et des positions stratégiques solides.

L'année 2006 a été marquée par l'intégration de BPB devenue l'Activité Gypse, avec en particulier la recherche et la mise en place de synergies dans le cadre du projet Symbiosis. Ce projet a d'ores et déjà permis des gains significatifs, conformes aux prévisions. Le Pôle a ainsi identifié et quantifié 100 M€ de synergies sur l'ensemble de l'année 2007, 50 millions ayant été déjà réalisées en 2006. Par ailleurs, des synergies de développement sont attendues en 2007, notamment en termes de *marketing*, de R&D et de croissance externe. Toutes les activités du Pôle poursuivent leur stratégie d'expansion.

GYPSE

L'Activité Gypse représente la plus importante activité du Pôle Produits pour la Construction et fait suite à l'acquisition de la société BPB. Saint-Gobain Gypse est le premier fournisseur mondial de plaque de plâtre et de plâtre ainsi que l'un des principaux fournisseurs de produits d'isolation en polystyrène expansé, de dalles de plafond et autres produits pour l'aménagement intérieur.

L'Activité Gypse aspire à être le fournisseur préféré pour des systèmes d'aménagement intérieur performants et innovants.

Avec plus de 12 500 collaborateurs travaillant sur 130 sites de production, sa présence internationale lui permet de s'adapter aux attentes locales de ses clients.

Ses processus qualité garantissent un service haut de gamme et renforcent sa position de *leader* mondial[1] des systèmes à base de plaque de plâtre et de plâtres. Les systèmes plaques de plâtre de Saint-Gobain Gypse continuent ainsi d'enregistrer l'un des meilleurs taux de pénétration du marché et de croissance dans le secteur de l'aménagement intérieur.

Les prescripteurs et les clients du monde entier bénéficient, avec l'Activité Gypse, d'une large gamme de solutions destinées à satisfaire les besoins en matière de résistance au feu et à l'humidité, d'isolation thermique et acoustique, de confort et d'esthétique du cadre de vie.

L'Activité Gypse s'engage à répondre au besoin essentiel des marchés mondiaux en matière de normes technologiques, toujours plus strictes, relatives à l'efficacité énergétique et aux exigences de sécurité.

L'Activité Gypse fournit actuellement environ 20 % des plaques de plâtre vendues dans le monde. La demande va encore croître grâce à une pénétration plus rapide des marchés émergents et une application plus large des systèmes faciles à installer sur les marchés des pays en développement ou développés et bénéficiant d'une grande renommée grâce aux marques Placo®, Gyproc®, Rigips® et ProRoc®.

Les produits en plâtres traditionnels et allégés de Saint-Gobain Gypse représentent une part significative des ventes locales, tant sur des marchés fortement développés que sur des marchés en développement et émergents. Avec un total annuel des ventes s'élevant à environ 5 millions de tonnes, l'Activité

CONTRIBUTION AU GROUPE

	2006	2005*	2004
En % du chiffre d'affaires	**24 %**	19 %	18 %
En % du résultat d'exploitation	**37 %**	22 %	20 %
En % de l'autofinancement	**31 %**	20 %	20 %

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES

(en millions d'euros)	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	**10 876**	6 694	6 019
Résultat d'exploitation	**1 376**	614	542
Autofinancement	**1 048**	559	540
Investissements industriels	**846**	358	295

* BPB consolidé au 1er décembre 2005.

Les chiffres d'affaires par Pôle incluent les ventes internes.

(1) Source Saint-Gobain

Gypse est le premier fournisseur mondial de plâtres de qualité supérieure.

L'Activité Gypse est guidée par une stratégie claire de croissance visant à développer le fort potentiel mondial des produits à base de gypse, en orientant ses actions vers :

- la croissance rentable des ventes en investissant en matériel et ressources pour renforcer son *leadership* mondial ;
- l'innovation et le développement de nouveaux systèmes intégrant les performances acoustiques, thermiques, de résistance aux feux destinés à l'aménagement intérieur ;
- l'intégration de cette activité dans le Pôle Produits pour la Construction et le développement d'un programme de synergies avec les activités Isolation et Mortiers ;
- la réduction continue des coûts ;
- le développement des compétences des collaborateurs en donnant une large autonomie aux équipes commerciales afin qu'elles gèrent avec succès les activités locales.

L'ACTIVITÉ EN 2006

Les résultats de l'année 2006 pour l'Activité Gypse présentent une excellente progression. Les volumes de vente de plaque de plâtre ont été limités par la capacité de production sur certains marchés clés, notamment aux États-Unis. Les volumes de la plaque de plâtre et des plâtres de construction ont augmenté de plus de 5 % par rapport à 2005.

La hausse des prix de vente des produits phares a bien compensé l'impact de la forte augmentation des coûts de l'énergie. D'excellents résultats ont été enregistrés en Europe et en Amérique du Nord, deux des principales régions.

Dans le cadre d'un programme d'augmentation des capacités de production visant à accroître les ventes à moyen terme, trois nouvelles usines de plaque de plâtre ont démarré durant l'année 2006 en Espagne, en Malaisie, en Inde, ainsi qu'une usine de plâtres au Mexique. De nouveaux sites de plaque de plâtre doivent être ouverts en 2007 sur les marchés où nos capacités de production sont limitées, notamment en Chine, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

PERSPECTIVES 2007

Les prévisions pour l'Activité Gypse en 2007 sont prometteuses. Grâce à une demande soutenue sur tous ses marchés à l'exception des États-Unis, l'activité Gypse verra ses volumes de vente continuer à progresser en 2007. Elle s'attachera par ailleurs à répercuter la forte hausse des énergies et matières premières sur ses prix de vente.

Six nouveaux sites de production vont démarrer en 2007 afin de répondre aux besoins de l'Europe de l'Est, de l'Asie et de l'Amérique du Nord. Une septième usine, fruit d'une acquisition, basée en Argentine, complétera le dispositif de production de Gypse.

L'Activité Gypse va poursuivre l'amélioration de ses capacités de production, de ses moyens commerciaux et bénéficier des synergies avec les activités Isolation et Mortiers industriels.

ISOLATION

L'Isolation a des activités réparties entre la laine de verre (procédé TEL), la laine de roche, les plafonds acoustiques et de spécialité, et les mousses (activité de distribution en partenariat avec les grands producteurs chimiques).

L'Activité Isolation a pour mission de créer, autour de la marque mondiale ISOVER, des solutions de mise en œuvre efficaces qui apportent à tous un confort de vie en toute sécurité et contribuent à protéger l'environnement.

Ses produits sont commercialisés sous forme de panneaux, rouleaux, laine en vrac ou coquilles. Ils sont principalement destinés au marché du bâtiment : isolation des toits, des murs et des sols, pour réduire la consommation d'énergie, les nuisances sonores et maximiser le confort. Dans beaucoup de pays, le développement de normes règlementaires concernant l'isolation thermique et acoustique dans la construction constitue une base solide pour la croissance de ces applications.

Outre ces usages pour la construction neuve et la rénovation, une partie des ventes couvre le domaine de l'isolation technique des installations industrielles les plus complexes, ainsi que des marchés spécifiques comme la culture hors sol.

Le secteur spécifique des plafonds et ossatures métalliques est également un axe de développement important, où l'expertise technique de l'activité Isolation est appréciée par les professionnels, avec des marques comme Ecophon, Celotex, Eurocoustic, API, Gabelex, Plafometal… La division Plafonds s'est agrandie en 2006 avec l'arrivée des plafonds en plâtre (Gyptone, Casoprano, Decogips, Gyprex, Rigitone). Elle offre désormais, dans plus de 50 pays, une gamme complète et performante grâce à l'association de marques spécialisées.

L'Activité Isolation isole une maison sur trois en Europe, une sur cinq aux États-Unis. Elle est présente sur tous les continents, soit comme producteur, soit à travers ses licenciés. L'Activité Isolation est ainsi le N°1 mondial en laines minérales[1].

La politique de l'Activité Isolation vise à s'organiser autour de grandes régions favorisant les synergies industrielles et commerciales entre les pays. Son objectif est de maintenir sa grande réactivité vis-à-vis des besoins des marchés. Dans le cadre du projet « Symbiosis », plus de 400 projets locaux ont par ailleurs été lancés en 2006 entre les activités Isolation et Gypse, afin de pouvoir apporter des réponses plus complètes aux attentes des marchés, en particulier dans l'aménagement intérieur.

Dans les pays industrialisés où son *leadership* est historique, l'Activité Isolation développe de nouveaux systèmes à forte valeur ajoutée. Dans les pays émergents où le besoin

(1) Source Saint-Gobain

Pôle Produits pour la Construction

grandissant de confort se conjugue avec des conditions climatiques difficiles, les équipes nationales ISOVER développent avec succès une stratégie de pénétration systématique de toutes les applications pour atteindre partout des positions fortes. L'agrandissement des usines de Yegorievsk en Russie et de Gliwice en Pologne, ainsi que la nouvelle implantation industrielle à Ploiesti en Roumanie s'inscrivent dans cette politique. La stratégie globale de l'activité Isolation, avec la marque mondiale, ISOVER, s'articule ainsi autour des axes suivants :

- renforcement du *leadership* d'Isover dans le domaine des laines minérales par l'innovation technologique et le développement de systèmes et produits innovants ;
- poursuite et accélération du développement dans les pays émergents, en particulier en Europe Centrale, en Russie et en Turquie ;
- renforcement de ses positions dans le domaine des plafonds en jouant les synergies produits (plafonds *soft* verre et roche, plafonds métalliques, plafonds *wet-felt*, profilés) en Europe et Amérique du Nord et en recherchant l'expansion géographique ;
- contribution active au développement durable par l'amélioration des performances environnementales des usines et des produits, et par la mise en valeur de l'apport des laines minérales à la protection de l'environnement.

L'ACTIVITÉ EN 2006

À l'instar des deux années précédentes, 2006 aura été une excellente année pour l'Activité Isolation, qui a enregistré une très forte progression de son chiffre d'affaires et de son résultat d'exploitation.

Tous les marchés européens ont connu une croissance soutenue en 2006, y compris l'Allemagne qui s'est redressée après plusieurs années de recul. Grâce au démarrage de la deuxième ligne de laine de verre à l'usine de Yegorievsk dans la région de Moscou, l'Activité Isolation a pu profiter à plein de la forte croissance des marchés en Europe de l'Est (Russie, Pologne, Ukraine, Pays Baltes). Aux États-Unis, la demande s'est maintenue à un niveau élevé au premier semestre, ce qui a permis de réaliser une hausse des prix de vente, mais a fortement fléchi après l'été.

La nette amélioration du résultat d'exploitation résulte de la hausse conjuguée des prix sur tous les marchés et des volumes de vente en Europe, ce qui a permis de compenser l'augmentation importante du coût des matières premières, des énergies et des transports.

Les investissements industriels sont en légère augmentation par rapport à 2005. Ils ont porté pour l'essentiel sur :
- la construction de la deuxième ligne de laine de verre à Yegorievsk (Russie) ;
- la construction d'une ligne de laine de verre à Ploiesti (Roumanie) ;
- la construction d'une ligne de laine en vrac à Orange (France) ;
- la modernisation et l'augmentation de capacité de l'usine de Runcorn (Angleterre) ;
- des adaptations d'équipements pour une meilleure productivité industrielle et une augmentation de la capacité de production ;
- l'amélioration des performances environnementales.

PERSPECTIVES 2007

Pour 2007, les perspectives du marché de l'isolation restent favorables en Europe, tandis que la forte baisse de la construction neuve résidentielle aux États-Unis pèsera sur les ventes de CertainTeed. Globalement, l'activité Isolation devrait progresser en chiffre d'affaires, tirant en particulier profit des nouvelles capacités en Europe.

L'activité Isolation prévoit de compenser, en 2007, la détérioration des marges aux États-Unis par de nouvelles améliorations des performances des usines ainsi que par une augmentation des prix et volumes de vente en Europe.

L'année 2007 bénéficiera par ailleurs des synergies de coûts et de développement liées au programme de rapprochement des activités Gypse et Isolation (Symbiosis).

PRODUITS D'EXTÉRIEUR

L'Activité Produits d'extérieur, à travers CertainTeed, propose une gamme complète de produits pour la construction de la maison américaine et se positionne comme l'un des leaders aux États-Unis. Pour les toitures, CertainTeed propose sur l'ensemble du territoire américain des bardeaux asphaltés hauts de gamme dans un large choix de styles et de couleurs.

Pour les façades, CertainTeed offre des clins en PVC et en polypropylène, ainsi que des bardages en fibre-ciment. Faciles d'entretien, ces produits sont renommés pour leur esthétique et leur résistance aux intempéries. CertainTeed offre également des solutions complètes pour l'extérieur de la maison individuelle : barrières, équipements de terrasses, balustrades et fenêtres en PVC.

La société fabrique aussi des tuyaux et éléments vinyles pour l'adduction et l'évacuation de l'eau, ainsi que des systèmes de canalisation pour des applications industrielles, minières, d'irrigation et de forage sous pression.

La stratégie globale de l'activité Produits d'extérieur s'articule ainsi autour des axes suivants :
- renforcer le *leadership* de CertainTeed sur le marché américain ;
- être le fournisseur privilégié des entrepreneurs et des artisans ;
- offrir une gamme élargie et développer de nouveaux canaux de distribution ;

- contribuer activement au développement durable par l'amélioration des performances environnementales des usines et des produits.

■ L'ACTIVITÉ EN 2006

Après les années exceptionnelles de 2004 et 2005, le marché de la construction a très fortement chuté aux États-Unis à l'été 2006. Suite à ce retournement du marché, l'Activité Produits d'extérieur a décidé de fermer sa plus petite usine de bardeaux asphaltés, d'arrêter la production de clins de façade en PVC sur l'un de ses quatre sites, de céder une usine de fabrication de fenêtres et d'en fermer une autre. Par ailleurs, l'activité Produits d'extérieur n'a pas pu répercuter toute la hausse du coût des facteurs, notamment la hausse des coûts de transport et l'ascension vertigineuse des prix de l'asphalte.

■ PERSPECTIVES 2007

Le marché résidentiel restera déprimé en 2007. CertainTeed s'attachera à poursuivre la recherche de nouveaux clients et l'amélioration de ses performances industrielle et logistique.

Sur le plan industriel, 2007 sera marquée par le démarrage d'une nouvelle ligne de bardeaux laminés à Oxford et d'une troisième usine de fibre-ciment à Terre-Haute, en Indiana.

CANALISATION

L'Activité Canalisation intervient sur les marchés du cycle de l'eau, auxquels elle apporte depuis près de 150 ans son savoir-faire en proposant des solutions complètes qui répondent aux exigences les plus poussées.

Son métier consiste à concevoir et à commercialiser :

- des systèmes complets de canalisations en fonte ductile pour les marchés de distribution d'eau potable, d'irrigation, d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales ;
- des systèmes de canalisations pour les circuits généraux industriels ;
- des systèmes de canalisations pour la défense incendie ;
- des gammes complètes de robinetterie, de fontainerie et de pièces de raccordement pour la réalisation de réseaux d'eau, d'assainissement, de défense incendie et d'irrigation ;
- des systèmes complets de canalisations en fonte pour les marchés du bâtiment (évacuation des eaux usées et pluviales) ;
- des pièces de voirie en fonte ductile et en acier pour l'accès aux réseaux (eau, eaux usées et télécommunications).

Avec la volonté de se tenir au plus près de ses marchés, l'Activité Canalisation est organisée sur le plan mondial en trois divisions : Eau et Assainissement, Voirie, Bâtiment.

L'Activité Canalisation est *leader* mondial[1] pour la production et la commercialisation de systèmes de canalisation en fonte ductile. Elle est *leader* européen[1] pour les pièces de voirie et pour les systèmes en fonte d'évacuation des eaux usées des bâtiments.

Les implantations de l'activité sont mondiales. Ses implantations historiques en France, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie et Brésil, ont été plus récemment complétées par de nouvelles capacités en Chine, République tchèque et en Afrique du Sud.

L'action commerciale de l'Activité Canalisation se fait à partir de ses sociétés de production, ainsi qu'au travers de filiales commerciales. L'Activité intervient sur les grands marchés mondiaux.

■ L'ACTIVITÉ EN 2006

Le redressement des marges engagé en 2005 par l'Activité Canalisation s'est sensiblement accéléré en 2006 dans le sillage d'une croissance interne très forte. Ce dynamisme provient en premier lieu de la poursuite de grands contrats à l'Exportation, en particulier en Algérie mais aussi au Moyen-Orient (Qatar, Émirats Arabes Unis) et en Amérique latine.

En Europe, l'Activité Canalisation a aussi trouvé son développement dans la vigueur des marchés de la construction et des infrastructures d'adduction d'eau et d'assainissement. L'inflation des ferrailles, des matières ferreuses et non ferreuses (zinc) et des énergies (gaz et électricité) s'est poursuivie au cours de l'année, mais des hausses de prix de vente correspondantes ont pu être réalisées et en ont compensé les effets.

La contribution de la croissance externe est principalement générée par l'acquisition majoritaire d'une centrifugation à Xuzhou en Chine et par les ventes d'excédents de fonte des hauts-fourneaux acquis sur le même site. Avec cette extension de périmètre, l'activité produit dorénavant le métal liquide pour ses centrifugations de Xuzhou, ce qui lui permet des réductions de coût et conforte ainsi sa position de numéro deux sur le marché chinois. Un autre développement significatif a été réalisé sur le marché de la distribution Canalisation espagnole par l'acquisition de différentes unités bien implantées régionalement qui rejoignent le réseau existant.

De nouveau, les rationalisations industrielles ont, en 2006, lourdement pesé sur le résultat opérationnel avec l'annonce de la fermeture des centrifugations de Stanhope et l'arrêt de la fonderie de Staveley (Royaume-Uni). Le transfert des productions concernées vers les autres unités de l'activité (principalement européennes) et le développement spécifique de nouveaux produits pour le marché anglais permettront d'y maintenir une présence commerciale compétitive.

Plus généralement, l'effort d'innovation s'est poursuivi avec le lancement en 2006 de nouvelles offres dans toutes les gammes, en particulier en assainissement gravitaire, en robinetterie et en voirie, permettant ainsi de conquérir des positions sur le marché européen.

(1) Source Saint-Gobain

Pôle Produits pour la Construction

■ PERSPECTIVES 2007

En moyenne annuelle, les tendances fondamentales inflationnistes devraient légèrement s'accélérer en 2007. Aussi les hausses de prix de vente, initiées fin 2006 et début 2007 pour en neutraliser les effets, seront-elles passées au marché. La nouvelle croissance des ventes attendue dans un contexte légèrement moins porteur qu'en 2006, sera, principalement en Europe de l'Ouest, le fruit des nouvelles offres face aux matériaux concurrents et, en Europe de l'Est, le résultat des nouvelles implantations commerciales. Enfin, les unités chinoises devraient bénéficier de conditions de marché favorables tant en Chine que vers l'ensemble du continent asiatique.

La rentabilité de l'activité profitera en plus de l'amélioration de la charge des unités européennes, de la poursuite d'actions de productivité dans toutes les usines et, sur la fin de l'exercice, de la mise à feu du haut fourneau à Maanshan (Chine).

Les investissements industriels resteront, en valeur, dans la tendance actuelle et s'inscriront dans la poursuite des mêmes orientations stratégiques qu'en 2006. De nouvelles améliorations sur le Besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) seront encore attendues en 2007, à la suite de l'amélioration de 9 jours en 2006, dont le montant équivaut à 60 % des investissements industriels de l'année.

MORTIERS

L'Activité Mortiers industriels, avec Saint-Gobain Weber, est un métier mondial. *Leader* des colles et joints de carrelage[1], Saint-Gobain Weber est aussi numéro 1 en Europe pour les enduits de façade[1] et numéro 1 en Europe et au Brésil pour les mortiers industriels[1].

(1) Source Saint-Gobain

L'Activité Mortiers industriels propose une gamme complète de solutions pour :

- habiller les façades partout dans le monde, en respectant leur intégration dans l'environnement, les styles architecturaux, le patrimoine ;
- décorer les façades, neuves ou anciennes, des maisons individuelles ou des bâtiments d'habitation, industriels et commerciaux, en associant aspects, couleurs et structure des revêtements ;
- protéger les façades par des fonctions techniques complémentaires : assainissement, isolation thermique, imperméabilisation ;
- développer les techniques de mise en œuvre pour les adapter au savoir-faire des applicateurs, leur apporter confort d'utilisation, rendement et sécurité.

Pour tous les problèmes liés à la pose du carrelage, tant dans le neuf que pour la rénovation, Weber propose une solution spécifique, qui garantit sécurité et confort de mise en œuvre, tout en respectant les habitudes et les pratiques locales.

Saint-Gobain Weber offre également une gamme complète de mortiers à base de ciment, de polymères ou de résine, prêts à gâcher ou prêts à l'emploi, destinés à :

- coller tous types de carrelage sur tous types de supports ;
- réaliser des joints décoratifs ou techniques ;
- nettoyer et protéger les carrelages.

Présente industriellement dans 24 pays, l'Activité Mortiers industriels accompagne, au travers d'un réseau de distributeurs partenaires, ses clients, prescripteurs, artisans, architectes ou particuliers, dans leurs projets et les soutient dans la pratique de leur métier.

■ L'ACTIVITÉ EN 2006

Le chiffre d'affaires de l'Activité a progressé de 13 % environ, grâce notamment à la très forte activité de la construction en Europe. Dans ce contexte, l'Europe de l'Est a connu une progression sensible des volumes. Le résultat opérationnel progresse à nouveau, enparticulier du fait d'un redressement des résultats en France et d'une bonne maîtrise des coûts d'achat. Les investissements prévus ont été réalisés, notamment en Sardaigne et en Argentine. Enfin, deux acquisitions en Afrique du Sud permettent à l'activité d'être présente sur ce continent.

■ PERSPECTIVES 2007

La croissance continue, pour environ 10 % du chiffre d'affaires, demeure l'objectif principal de l'Activité, malgré des prévisions faisant état d'un possible ralentissement des marchés en Europe. Des actions de développement (nouveaux produits, extension des réseaux commerciaux...) sont prévues afin de maintenir cette dynamique. La rentabilité opérationnelle est prévue stable par rapport à 2006. Le rythme des investissements demeure soutenu, notamment en pays émergents, sans toutefois dégrader la rentabilité globale de l'Activité atteinte en 2006.

PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION

	MÉTIERS ET PRODUITS	PRINCIPALES UTILISATIONS	PRINCIPAUX CONCURRENTS	POSITION COMPÉTITIVE*
ISOLATION	■ Laine de verre ■ Laine de roche ■ Plafonds acoustiques ■ Mousses isolantes ■ Ossatures et plafonds métalliques	■ Isolation thermique et acoustique des bâtiments, installations techniques, matériels roulants ■ Culture hors-sol	■ Owens (Corning) (États-Unis, Chine) ■ Johns-Manville (États-Unis) ■ Rockwool (Europe) ■ Ursa (Europe) ■ Knauf (États-Unis, Europe) ■ Armstrong (États-Unis, Europe)	■ Isolation : *leader* mondial
GYPSE	■ Plaques de plâtre ■ Plâtre : plâtres de construction et autres plâtres spéciaux ■ Autres matériaux de construction : isolation PSE, systèmes de fixation ■ Dalles pour plafonds	■ Cloisonnements, plafonds et sols pour bâtiments résidentiels et non résidentiels ■ Isolation thermique par l'intérieur ■ Solutions d'isolation acoustique ■ Décoration intérieure ■ Solutions de protection au feu ■ Moulage de céramiques et métaux	■ Lafarge ■ Knauf ■ USG ■ National Gypsum ■ Georgia Pacific ■ Yoshino ■ BNBM/Tahe	■ *Leader* mondial
PRODUITS D'EXTÉRIEUR	■ Produits pour la façade : clins, fenêtres ■ Produits en PVC pour l'aménagement extérieur : barrières, terrasses, balustrades ■ Produits pour la toiture : bardeaux asphaltés	■ Maison individuelle ■ Marché neuf et rénovation	■ Owens Corning (États-Unis) ■ Elk (États-Unis) ■ GAF (États-Unis) ■ Trex (États-Unis) ■ LP (États-Unis) ■ Ply-Gem (États-Unis) ■ James Hardie (États-Unis) ■ Fortune Brands (États-Unis)	■ N° 2 aux États-Unis pour les clins de façade ■ *Co-leader* aux États-Unis pour les toitures
CANALISATION	■ Systèmes complets de canalisations en fonte ductile et accessoires pour canalisations tous matériaux ■ Voirie en fonte ductile et en acier ■ Systèmes complets de canalisations pour la collecte et l'évacuation des eaux usées et pluviales dans le Bâtiment	■ Adduction d'eau potable ■ Irrigation ■ Assainissement ■ Protection incendie ■ Collecte des eaux pluviales ■ Accès aux réseaux secs et humides ■ Canalisation des bâtiments	■ US Pipe (États-Unis) ■ Mac Wane (États-Unis) ■ Kubota (Japon) ■ Xinxing (Chine) ■ Buderus (Allemagne) ■ Tyco (États-Unis) ■ East Jordan / Norinco (USA / France)	■ *Leader* mondial pour les tuyaux en fonte ductile ■ *Leader* européen pour les pièces de voirie en fonte ductile ■ *Leader* européen pour les fontes de Bâtiment
MORTIERS INDUSTRIELS	■ Enduits de façade ■ Colles et joints pour carrelage ■ Mortiers techniques	■ Décoration et protection des façades ■ Isolation thermique par l'extérieur ■ Restauration de la pierre ■ Réalisation de joints décoratifs ou techniques ■ Nettoyage et protection des carrelages	■ Degussa (Allemagne) ■ Mapei (Italie) ■ Sto (Allemagne) ■ Materis (France) ■ Heidelberg (Allemagne)	■ *Leader* mondial des revêtements de façade et des colles à carrelage

** Source Saint-Gobain*

Pôle Distribution Bâtiment

Le Pôle Distribution Bâtiment est aujourd'hui le premier distributeur de matériaux de construction en Europe et le premier distributeur de carrelages au monde(1). Il sert le marché de la construction neuve, de la rénovation et de l'aménagement durable de la maison. Ses clients-cibles sont les artisans et PME du bâtiment, les architectes et prescripteurs, et les particuliers à projets.

Depuis sa création en 1996, le Pôle a connu une forte croissance combinant croissance interne et acquisitions, d'abord en France, avec Point.P et Lapeyre, puis au Royaume-Uni avec Jewson et Graham, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Europe de l'Est avec Raab Karcher, et dans les pays nordiques avec Dahl et Optimera. En 2006, il a poursuivi sa stratégie d'acquisitions de proximité et de développement géographique avec notamment l'acquisition de JP Corry en Irlande, de Vera Meseguer en Espagne, de Jans, n°1 en Belgique de la spécialité aménagement intérieur(1), et de Barugel en Argentine.

Un réseau unique en Europe

Aujourd'hui, avec plus de 3 900 points de vente répartis dans 24 pays, le Pôle bénéficie d'un réseau unique en Europe. Sa réussite repose sur la diversité et la complémentarité de ses enseignes. Chacune d'elles, avec sa personnalité propre et son positionnement spécifique -généraliste ou spécialiste, tournée vers les professionnels ou vers le grand public- contribue à la puissance commerciale de l'ensemble, tout en répondant aux besoins des marchés locaux. Cette organisation, gage de dynamisme, est à l'origine d'une offre particulièrement riche et adaptée à chaque profil de clientèle. Elle reflète la diversité des attentes en termes de métiers, de produits, de services, de styles et de tendances.

Des enseignes fortes et complémentaires

Point.P, premier distributeur de matériaux de construction en France(1), cible plus particulièrement les professionnels du bâtiment au travers d'une organisation très décentralisée. Son réseau de 1 660 points de vente est organisé autour d'enseignes généralistes et spécialistes. Ainsi, à côté du généraliste Point.P Matériaux de Construction, viennent se positionner les spécialistes Cedeo, Dupont Sanitaire Chauffage ou Sem Angles pour le sanitaire-chauffage-climatisation, SFIC pour l'isolation et l'aménagement intérieur, Asturienne pour la toiture, Point.P Travaux Publics pour les TP, Dubois Matériaux pour la distribution de bois, panneaux et matériaux d'isolation, Pum Plastiques, pour les produits plastiques destinés à l'assainissement et l'adduction d'eau. Au total, Point.P et ses enseignes répondent à tous les besoins du marché français de la construction et de la rénovation. L'enseigne est aussi présente en Espagne.

Lapeyre est le spécialiste de l'aménagement durable de la maison. Organisée autour de quatre univers -la cuisine, la salle de bains, l'aménagement intérieur et les menuiseries extérieures- l'enseigne propose des produits parfaitement adaptés à sa clientèle grand public. Très bien implanté en France, Lapeyre est aussi présent en Belgique et en Suisse. Sa présence au Brésil, avec l'enseigne Telhanorte à São Paulo, et son entrée en Argentine, avec l'acquisition de Barugel en 2006, lui permettent de poursuivre activement une expansion internationale. Le groupe Lapeyre compte au total 341 magasins, avec des surfaces de vente pouvant atteindre jusqu'à 4 000 m².

Au Royaume-Uni et en Irlande, le Pôle dispose d'un réseau de plus de 920 points de vente répartis entre enseignes généralistes et spécialistes. Ses deux principales enseignes, Jewson et Graham, spécialiste du sanitaire-chauffage, en font le deuxième distributeur de matériaux de construction pour les professionnels dans le pays. Elles ciblent en priorité les petites entreprises et les artisans. Elles renforcent aujourd'hui leurs positions en réalisant des acquisitions de proximité ou en créant de nouveaux points de vente. L'acquisition du distributeur généraliste JP Corry en juin a consolidé la présence du Pôle sur les marchés très porteurs de l'Irlande du Nord et de la République d'Irlande.

Raab Karcher est le premier distributeur de matériaux de construction pour les professionnels en Allemagne, en Hongrie et

CONTRIBUTION AU GROUPE

	2006	2005	2004
En % du chiffre d'affaires	**42 %**	43 %	42 %
En % du résultat d'exploitation	**27 %**	31 %	28 %
En % de l'autofinancement	**24 %**	24 %	20 %

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES

(en millions d'euros)	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	**17 581**	15 451	13 653
Résultat d'exploitation	**1 001**	888	762
Autofinancement	**817**	667	524
Investissements industriels	**315**	327	249

Les chiffres d'affaires par Pôle incluent les ventes internes.

(1) Source Saint-Gobain

République tchèque[1]. L'enseigne est également présente aux Pays-Bas et en Pologne. Au total, plus de 430 points de vente portent l'enseigne Raab Karcher.

Dahl est le *leader* de la distribution de produits de sanitaire-chauffage dans les pays nordiques[1]. Implanté en Suède, au Danemark, en Norvège, en Finlande, en Estonie, en Lituanie, ainsi qu'en Pologne, Dahl dispose d'un réseau commercial de 300 points de vente, servant une clientèle essentiellement professionnelle.
Optimera est le troisième distributeur généraliste de matériaux de construction en Norvège (le premier si l'on exclut le chiffre d'affaires des chaînes de franchisés), et un acteur majeur du négoce généraliste en Suède.
Sanitas Troesch est le n°1 des distributeurs de sanitaire et le n°2 des distributeurs de cuisine en Suisse[1].

Lancée en France en 1998, La Plateforme du Bâtiment est un concept de vente novateur dont l'initiative est revenue au Pôle Distribution Bâtiment. Elle répond à une attente très concrète : *« faire gagner du temps et de l'argent »* aux petites entreprises artisanales des grandes agglomérations, soumises plus encore qu'ailleurs à la pression des délais. La Plateforme du Bâtiment est ainsi un espace de vente réservé exclusivement aux professionnels, toutes spécialités confondues, qui garantit un catalogue de produits en stock permanent et en prix nets toute l'année. Implantée dans toutes les grandes villes de France, La Plateforme y remporte un grand succès auprès de la clientèle professionnelle. Fort de cette réussite, le concept s'internationalise en s'adaptant aux spécificités locales des pays d'implantation. Après la France puis la Pologne, La Plateforme s'est successivement installée au Royaume-Uni, en Hongrie, en Espagne, et au Brésil. L'enseigne a poursuivi son expansion en 2006 avec l'ouverture de ses premiers points de vente en Allemagne et en Italie. Elle est aujourd'hui présente dans huit pays à travers plus de soixante points de vente.
En 2006, une nouvelle enseigne a été lancée par le Pôle : Aquamondo, le premier hyper-spécialiste de la salle de bains, dont le concept se résume ainsi : *« Rien que la salle de bains, tout pour la salle de bains »*. Destinée à une clientèle de particuliers, l'enseigne compte déjà deux magasins en Ile-de-France et une boutique à Paris. Les débuts sont prometteurs, et plusieurs études sont en cours pour accélérer son déploiement aussi bien en France qu'à l'international.

Fédérer pour rendre chaque enseigne plus forte

Afin de faire jouer les synergies entre ses enseignes, le Pôle favorise la mise en commun de leurs savoir-faire tout en préservant la personnalité de chacune d'entre elles. Création de filières métiers transversales, harmonisation des gammes de produits, essaimage des concepts de vente innovants et des services nouveaux, synergies dans le domaine de la logistique, développement de partenariats avec les meilleurs fournisseurs, plateforme commune des systèmes d'information et mobilité du personnel constituent autant d'exemples de cette démarche. Conjuguant la puissance d'un réseau et la réactivité de ses enseignes, le Pôle entend tirer parti de ces atouts et poursuivre sa croissance, en Europe et au-delà.

L'ACTIVITÉ EN 2006

L'activité du Pôle a de nouveau fortement progressé en 2006, essentiellement grâce au dynamisme des marchés français, nordiques et d'Europe de l'Est, ainsi qu'à l'amélioration sensible de la conjoncture en Allemagne sur la deuxième partie de l'année. Le chiffre d'affaires a augmenté de 13,8 % à périmètre réel. À structure et taux de change comparables, il est en augmentation de 7 % sur celui de 2005. L'effet de change a été très légèrement positif (+ 0,2 %).

Le Pôle a poursuivi son développement par croissance externe, avec 54 acquisitions. Ce nombre record d'acquisitions, qui représentent, en année pleine, un chiffre d'affaires de 630 M€, est constitué essentiellement d'acquisitions de proximité qui permettent d'étendre les réseaux existants.

En France, où le Pôle réalise plus de 40 % de son activité, les marchés de l'entretien, de la rénovation et de la construction neuve de logements ont continué leur progression. Ainsi, en 2006, les mises en chantier de logements ont atteint le chiffre record de 420 000. Ces marchés sont particulièrement servis par les artisans et les petites et moyennes entreprises, clientèles privilégiées des enseignes Point.P et La Plateforme. Au total, le chiffre d'affaires des activités françaises du Pôle a de nou veau sensiblement progressé à structure comparable. Outre un environnement économique favorable, cette croissance s'explique par un enrichissement de l'offre de produits et de services adaptés à tous les créneaux de clientèle. Elle provient aussi de la création de nouvelles implantations. La croissance externe s'est par ailleurs poursuivie avec l'acquisition de 31 agences représentant 87 M€ en année pleine.

Au Royaume-Uni, dans un marché atone en 2006, le Pôle a connu une année de croissance solide. La politique de création de nouvelles implantations s'est poursuivie avec 26 ouvertures au cours de l'année. La croissance externe a été marquée par l'acquisition de JP Corry en Irlande, ainsi que du réseau spécialiste sanitaire-chauffage AB Plumbing dans le centre de l'Angleterre. Au total, les acquisitions ont porté sur 32 agences représentant un chiffre d'affaires de 204 M€ en année pleine.

En Allemagne, dans un marché de la construction qui s'est bien redressé au second semestre, le Pôle a profité de la rationalisation de ses réseaux de distribution menée au cours des précédents exercices. Aux Pays-Bas, le marché de la construction s'est également repris en 2006.

Dans les Pays nordiques, Dahl et Optimera ont profité de l'excellente tenue de leurs marchés pour conforter leur *leadership*, et affichent une croissance organique supérieure à 10 %. La politique d'acquisitions de proximité a également été très dynamique, puisque 38 agences représentant un chiffre d'affaires de 174 M€ en année pleine ont été acquises en Scandinavie.

Dans les Pays de l'Est, où la croissance des marchés a été vigoureuse, Raab Karcher a étendu son offre de produits et de services pour faire face à un environnement concurrentiel intense. L'acquisition de Cortina

(1) Source Saint-Gobain

Pôle Distribution Bâtiment

en Pologne (9 points de vente) accélère la constitution d'une filière spécialiste carrelage en Europe de l'Est, après l'intégration de WAW Keramika en 2005, implantée dans les républiques tchèque et slovaque.

En Espagne, Point.P a conforté le fonds de clientèle de ses agences de négoce en Catalogne et ouvert 2 nouvelles Plateforme, en complément des 13 existantes. L'acquisition en juin de Vera Meseguer a ajouté 3 nouvelles agences au réseau, et permis d'étendre la présence de Point.P à la région du Levante.

Hors d'Europe, Lapeyre a poursuivi le développement de Telhanorte (+ 14 % à taux de change comparable) au Brésil. L'acquisition de Barugel, premier distributeur de sanitaire-carrelage-cuisine dans l'État de Buenos Aires, en Argentine, avec 12 magasins, consolide la présence de l'enseigne en Amérique du Sud.

Dans un environnement favorable en France et dans les pays nordiques, et malgré la persistance de difficultés en Europe de l'Est et aux Pays-Bas, le résultat d'exploitation du Pôle est passé de 888 à 1 001 M€. Il représente 5,7 % du chiffre d'affaires en 2006.

■ PERSPECTIVES 2007

Sur la base d'une conjoncture européenne du bâtiment estimée encore porteuse, le Pôle vise en 2007 une nouvelle progression de ses activités à structure et taux de change comparables. La dynamique des réseaux, l'enrichissement mutuel des sociétés du Pôle par une généralisation des meilleures pratiques, la politique active d'innovation et l'accélération des implantations nouvelles soutiendront la croissance.

DISTRIBUTION BÂTIMENT

MÉTIERS ET PRODUITS	PRINCIPALES UTILISATIONS	PRINCIPAUX CONCURRENTS	POSITION COMPÉTITIVE *
■ Distribution de matériaux de construction pour le neuf et la rénovation ■ Menuiseries industrielles	■ Marché de l'habitat individuel et collectif ■ Équipement de la maison : cuisines, menuiseries, salles de bain, chauffage	■ Wolseley (Grande-Bretagne / France) ■ CRH (Royaume-Uni / Irlande / Pays-Bas / France) ■ Travis Perkins (Grande-Bretagne) ■ SIG (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Pays-Bas, Pologne) ■ Grafton (Grande-Bretagne) ■ BSS (Grande-Bretagne)	■ *Leader* européen pour la distribution des matériaux et *leader* mondial pour la distribution de carrelages

** Source Saint-Gobain*

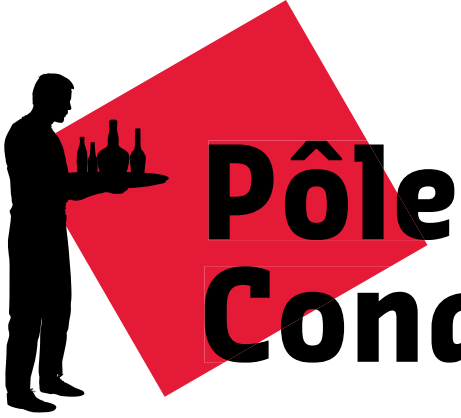

Pôle Conditionnement

Le Pôle Conditionnement est un acteur mondial majeur dans les métiers industriels de l'emballage en verre qu'il exerce dans :
- la fabrication et la vente de bouteilles et pots pour les marchés des boissons et produits alimentaires ;
- la fabrication et la vente de flacons pour la parfumerie et la pharmacie.

Le Pôle est notamment *leader* mondial[1] sur les marchés des bouteilles pour les vins et spiritueux.

La nature de l'activité, la qualité du service ont constamment conduit le Pôle Conditionnement à se rapprocher de ses clients locaux ou multinationaux.

Après les acquisitions réalisées en 2005 en Europe de l'Est, le Pôle renforce sa présence en Amérique latine et sur les marchés des bouteilles pour le vin, avec une prise de participation majoritaire dans la société SG Envases au Chili, dont l'usine entrera en production dans le courant du premier semestre 2007.

En 2006, il s'est recentré sur sa seule activité d'emballage en verre. Cette décision a conduit à la cession de l'activité Pompes en plastique (Calmar) à la fin du mois de juin 2006, dégageant une plus value avant impôts de 146 M€, sur la base d'une valeur d'entreprise de 594 M€.

Dans le secteur alimentaire, le Pôle est présent sur la totalité des segments concernés : vins, champagnes et mousseux, bières, alcools, apéritifs, jus de fruits, *soft drinks*, eaux minérales, huiles, *baby food*, solubles, yaourts, desserts etc.

Ses capacités de création de modèles, son savoir faire en matière de décor, la flexibilité de son outil industriel et la proximité géographique de ses usines alliés à une attention toute particulière donnée à la qualité du « service client » lui permettent d'occuper dans ces métiers la position de co-leader en Europe et de n°2 aux États-Unis.

Le secteur Flaconnage sert les marchés mondiaux de la parfumerie et de la pharmacie, à partir de ses usines européennes, nord-américaines et sud-américaines auxquelles sont venues s'ajouter plus récemment des capacités de production en Chine au sein de l'usine de Zhanjiang et en Russie dans l'usine Sitall et Roslav. Le Pôle est *leader* mondial[1] en parfumerie et en pharmacie et se distingue par sa capacité de création, la variété de types de verre offerts et par une standardisation au niveau mondial des procédés de fabrication et des normes de qualité.

Dans toutes ses activités d'emballage, le Pôle a une stratégie de valorisation des produits de ses clients, au service desquels il met ses capacités de co-développement et d'adaptation attentive et flexible à leurs besoins et souhaits spécifiques, et un haut niveau de service et de qualité.

CONTRIBUTION AU GROUPE

	2006	2005	2004
En % du chiffre d'affaires	**10 %**	11 %	12 %
En % du résultat d'exploitation	**10 %**	13 %	17 %
En % de l'autofinancement	**12 %**	16 %	19 %

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES

(en millions d'euros)	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	**4 080**	4 008	3 880
Résultat d'exploitation	**376**	385	459
Autofinancement	**402**	432	492
Investissements industriels	**335**	305	302

Les chiffres d'affaires par Pôle incluent les ventes internes.

(1) Source Saint-Gobain

L'ACTIVITÉ EN 2006

À périmètre réel, le chiffre d'affaires hors produits accessoires a augmenté de 1,7 % en 2006. Ce périmètre ne comprend en 2006 que six mois d'activité du secteur Pompes en plastique. À périmètre et change constants, le chiffre d'affaires progresse de 3,6 %.

Cette performance commerciale très satisfaisante est notamment à mettre au crédit des récents développements du Pôle dans les pays émergents (Russie, Ukraine).

Un contrat de fourniture à long terme a été signé aux États-Unis en fin d'année avec la société Anheuser-Busch, client historique de Saint-Gobain Containers, Inc. (SGCI), premier utilisateur mondial d'emballages en verre.

À périmètre constant, l'activité Bouteilles et Pots Europe progresse par rapport à 2005, notamment en Allemagne et en Europe du Sud. Cette situation s'explique notamment par les hausses de prix enregistrées au cours de l'année et rendues nécessaires par le renchérissement de nos coûts des facteurs.

Aux États-Unis, l'activité Bouteilles et Pots a souffert de la baisse des volumes constatée sur le marché de la bière. Cet effet défavorable est compensé partiellement là encore par des hausses de prix de vente.

En Amérique latine, la croissance globale a été vive, tirée principalement par le marché des vins en Argentine.

L'activité Flaconnage s'est développée en 2006 de façon satisfaisante, du fait d'un effet prix positif et d'un bon niveau de créations. En parallèle, cette activité a maintenu une grande réactivité industrielle et commerciale, confortant ainsi ses positions commerciales mondiales.

À périmètre comparable (six mois d'activité), l'activité Pompes plastique a nettement progressé par rapport à la même période en 2005, en raison d'une hausse des volumes.

Au total, la progression de l'activité du Pôle

Pôle Conditionnement

témoigne d'une bonne dynamique commerciale, fruit d'une exigence élevée de qualité et d'un effort permanent de différentiation et de recherche de la satisfaction de ses clients, qui s'appuient tous deux sur une offre commerciale complète, innovante et régulièrement enrichie, et un outil industriel performant, aux meilleurs standards mondiaux.

En 2006, le résultat d'exploitation du Pôle a été affecté, pour la deuxième année consécutive, par une hausse du coût des facteurs de production (prix du gaz, du fioul et des matières premières verrières). Toutefois, une politique active de hausses de prix a permis de compenser en partie ce phénomène, notamment au second semestre qui traduit un fort rebond de rentabilité par rapport à la même période de 2005. De plus, les programmes de couvertures d'achats de gaz et de fioul, ainsi que le maintien rigoureux des efforts de productivité et de maîtrise des autres coûts de production, ont permis de maintenir le résultat d'exploitation à un niveau proche de celui de l'année précédente.

Ce résultat a été obtenu grâce, également, à la poursuite des mesures de rationalisation mises en œuvre au sein de chacune des sociétés, qui a conduit, en particulier, SGCI à fermer son usine d'El Monte en 2006.

L'autofinancement, bien qu'inférieur à celui de 2005, demeure élevé et couvre largement les investissements industriels.

Une action rigoureuse de maîtrise du besoin en fonds de roulement a permis à nouveau de contribuer significativement au financement d'un plan ambitieux d'investissements industriels afin d'améliorer la productivité et la compétitivité du Pôle, mais aussi de satisfaire aux normes environnementales.

■ PERSPECTIVES 2007

Un processus de cession de l'activité Flaconnage a été engagé en 2006, il a conduit à classer cette activité en « actif non courant destiné à être cédé ». Ce processus de cession devrait intervenir à la fin du premier trimestre 2007, sur la base d'une valeur d'entreprise estimée de 690 M€. Il est prévu que le Groupe réinvestisse dans l'activité à hauteur de 20 % du capital.

Après deux années marquées par une forte inflation, le Pôle devrait bénéficier en 2007 d'une hausse plus modérée du coût de ses facteurs de production. En parallèle, le contexte commercial devrait être également plus favorable sur le marché des bouteilles et pots, avec notamment une reprise en Allemagne, une résorption des surcapacités aux États-Unis et en Europe, ainsi qu'une croissance soutenue en pays émergents.

Les effets combinés de ces deux phénomènes, joints aux efforts continus en termes d'efficacité industrielle et d'adaptation des prix de vente, à l'évolution du coût des facteurs, devraient permettre d'améliorer les performances économiques du Pôle en 2007.

Le Pôle devrait poursuivre en 2007 ses efforts de réduction du BFRE et maintenir un niveau d'investissement similaire à celui de 2006, en raison notamment de la poursuite de ses investissements en pays émergents et d'un programme important de reconstruction de ses fours en Europe, et de l'amélioration de leurs performances environnementales.

Le Pôle poursuit également la mise en place d'un système intégré de contrôle et de maîtrise de l'environnement. À ce titre, le programme de certification ISO 14001 va s'intensifier en 2007. Dans le domaine des rejets atmosphériques, le Pôle poursuit en Europe le programme de filtration des fumées des fours, à l'occasion de chaque grosse réparation périodique. L'ensemble des sites verriers appartenant à l'Union Européenne sera ainsi équipé avant fin 2008.

CONDITIONNEMENT

MÉTIERS ET PRODUITS	PRINCIPALES UTILISATIONS	PRINCIPAUX CONCURRENTS	POSITION COMPÉTITIVE *
■ Bouteilles et pots en verre	■ Emballage alimentaire (pour boissons et produits alimentaires)	■ Owens Illinois (États-Unis, Europe, Asie, Amérique latine) ■ Rexam (Europe) ■ Anchor Glass (États-Unis) ■ Ardagh (Europe) ■ Vetropack (Europe) ■ Vidrala (Europe) ■ Sisecam (Turquie)	■ *Co-leader* mondial pour l'ensemble des métiers réunis
■ Flaconnage en verre	■ Marchés de la parfumerie, de la cosmétique et de la pharmacie	■ Pochet (France) ■ Rocco Bormioli (Europe) ■ Gerresheimer (Europe, États-Unis) ■ Luigi Bormioli (Europe) ■ Heinz (Europe) ■ Gujarat (Inde)	■ *Leader* mondial

** Source Saint-Gobain*

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

LES PERSPECTIVES 2007

Le Groupe Saint-Gobain s'attend en 2007 à un environnement économique toujours favorable sur la plupart de ses marchés et métiers, à l'exception de la construction résidentielle neuve aux États-Unis.

Le Vitrage devrait voir se poursuivre la reprise des volumes et prix de vente constatée au deuxième semestre 2006.

Les Matériaux Haute Performance devraient connaître une légère amélioration de leurs résultats. Les Produits pour la Construction comptent toujours sur une croissance dynamique dans le secteur de l'aménagement intérieur et sur une nouvelle progression de la Canalisation. Les Matériaux de Construction s'attendent à une baisse modérée, en tenant compte du contexte américain.

La Distribution Bâtiment table sur une croissance soutenue et une nouvelle amélioration de sa rentabilité. Le scénario probable du Conditionnement sera celui d'un redressement aux États-Unis et d'une légère croissance en Europe.

Dans ce contexte se continuera la mise en œuvre du modèle de développement : poursuite du programme des cessions envisagées ; achèvement de l'intégration de BPB, avec à la clé les synergies attendues dans les économies de coûts (100 M€ pour l'année 2007) ; accélération de la politique d'acquisitions, principalement dans les PPC et la Distribution Bâtiment ; maintien des investissements significatifs, tant dans l'aménagement intérieur que, par zone, dans les pays émergents ; poursuite, enfin, d'une gestion rigoureuse des coûts, de la productivité et des besoins en fonds de roulement.

Sur fond de maintien d'une bonne croissance interne Saint-Gobain vise ainsi :

- une progression sensible du résultat d'exploitation à taux de change comparables,
- une croissance à deux chiffres du résultat net hors plus ou moins value de cession,
- le maintien d'un haut niveau d'autofinancement libre et d'une structure financière solide.

Ces objectifs correspondent à l'hypothèse de la sortie du périmètre de consolidation, au premier semestre, de la société Saint-Gobain Desjonquères et de l'activité Renforcement et Composites du Pôle MHP. Elles n'intègrent pas d'autre changement significatif de périmètre susceptible d'intervenir en 2007.

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

LES FACTEURS DE RISQUES

RISQUES DE MARCHÉ (CRÉDIT, TAUX, CHANGE, ACTIONS ET ÉNERGIE)

LE RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de liquidité lié à la dette nette globale du Groupe. La contrepartie des sociétés qui le composent pour leur financement à long terme est ainsi, sauf cas particulier, la Compagnie de Saint-Gobain ou les pools de trésorerie des délégations nationales. De même, les financements à court terme des sociétés sont en majorité octroyés par la maison mère ou les pools de trésorerie nationaux.

Le risque de liquidité est géré avec pour principal objectif de garantir le renouvellement des financements du groupe et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Ainsi, la part de la dette à long terme dans la dette nette totale est toujours maintenue à un niveau élevé. De même, l'échéancier de cette dette à long terme est étalé de manière à répartir sur différents exercices les appels au marché effectués lors de son renouvellement.

Les emprunts obligataires constituent la principale source de financement à long terme utilisée. Le Groupe dispose cependant aussi d'un programme de *Medium Term* Notes, d'un emprunt perpétuel et de titres participatifs, d'emprunts bancaires, de prêts tirés sur le crédit syndiqué conclu en 2005 et de contrats de location-financement.

Les dettes à court terme sont composées d'emprunts émis dans le cadre des programmes de Billets de Trésorerie, d'*Euro Commercial Paper* ou de *US Commercial Paper*, mais aussi de créances titrisées et de concours bancaires. Les actifs financiers sont constitués de valeurs mobilières de placement, de disponibilités et de prêts à court terme.

En support de ses programmes de financement à court terme *US Commercial Paper, Euro Commercial Paper* et Billets de Trésorerie, la Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous la forme de crédits syndiqués et de lignes bilatérales.

La note 19 en annexe aux comptes consolidés présente un détail de l'ensemble des dettes du Groupe par nature et par échéance. Elle précise par ailleurs les caractéristiques principales des programmes de financement et des lignes de crédit confirmées à disposition du groupe (montant, devises, modalités d'exigibilité anticipée).

LE RISQUE DE TAUX

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de taux lié à la dette nette globale du Groupe (selon les mêmes structure et mode décrits au premier paragraphe du chapitre sur « le risque de liquidité »). Dans le cas où une filiale utilise des instruments dérivés de couverture, sa contrepartie est toujours la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe.

Le risque de taux global est géré pour la dette nette consolidée du Groupe avec comme objectif principal de garantir le coût financier de la dette à moyen terme et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Le Groupe a défini dans sa politique les produits dérivés susceptibles d'être utilisés comme instruments de couvertures. On trouve parmi ces produits les swaps de taux, les options - y compris les « caps, floors et swaptions » -, les contrats de taux à terme. Ces instruments sont traités de gré à gré avec des contreparties ayant un rating minimum défini par la politique financière du Groupe.

LE RISQUE DE CHANGE

Pour réagir aux fluctuations de change, la politique du Groupe consiste à couvrir les transactions commerciales effectuées par les entités du Groupe dans des devises autres que leur devise fonctionnelle. La Compagnie de Saint-Gobain et ses filiales sont susceptibles de recourir à des options et des contrats de change à terme pour couvrir leurs expositions nées de transactions commerciales. Dans le cas des options, les filiales contractent exclusivement avec la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe, qui exécute pour leur compte ces couvertures.

La plupart des contrats de change à terme ont des échéances courtes : trois mois environ. Toutefois, lorsqu'une commande est couverte, le contrat à terme peut aller jusqu'à deux ans. Les filiales peuvent conclure des contrats de change à terme de durée inférieure à deux ans avec leurs banques.

Néanmoins, dans le cadre d'une couverture systématique unitaire effectuée facture par facture ou par engagement pour la part des commandes, la plupart des opérations sont couvertes avec la société Saint-Gobain Compensation, spécialement dédiée à cette activité. Celle-ci réalise les couvertures exclusivement par des opérations de change à terme. Pour les sociétés participantes, l'ensemble des positions commerciales est ainsi couvert dès la naissance du risque. Saint-Gobain Compensation retourne toutes ces positions auprès de la Compagnie de Saint-Gobain et n'a de ce fait pas de position ouverte.

Pour les autres sociétés, les couvertures sont mises en place avec la Compagnie de Saint-Gobain à réception des ordres envoyés par les filiales ou les pools de trésorerie des

Délégations nationales, ou auprès des banques des filiales.

LE RISQUE SUR ACTIONS

Lorsque le Groupe a recours à des placements financiers, sous la forme d'achats de SICAV, OPCVM ou équivalents, il privilégie systématiquement des instruments de type monétaire et/ou obligataire afin de limiter le risque. De ce fait, il ne s'expose pas à un risque sur actions.

Le Groupe a détenu, dans le passé, un portefeuille d'actions de sociétés cotées. Ce portefeuille d'actions a été entièrement cédé au cours des exercices précédents.

LE RISQUE ÉNERGIE

Pour réduire son exposition aux fluctuations du prix de ses achats d'énergie, le Groupe couvre une partie de ses achats de gaz naturel aux États-Unis et au Royaume-Uni et de fioul en Europe. L'organisation des couvertures gaz et fioul est du ressort d'un comité de pilotage constitué de la Direction Financière du Groupe, de la Direction des Achats du Groupe (Saint-Gobain Achats-SGA).

Les couvertures fioul et gaz (hors achats à prix fixes auprès des fournisseurs négociés directement par la Direction des Achats) sont prises par la Direction de la Trésorerie et du Financement sur instruction du comité de pilotage.

Ces couvertures n'excèdent en aucun cas un horizon de 18 mois.

Ponctuellement et selon les mêmes principes, la DTF peut être amenée également à couvrir l'achat d'autres matières premières.

La note 20 en annexe aux comptes consolidés présente les instruments de couverture de taux, de change et d'énergie utilisés, ainsi que les taux d'intérêt des principaux postes de la dette brute. Elle détaille aussi la répartition de la dette nette par devise et par nature de taux (fixe ou variable), l'échéancier de révision de ses taux.

RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe Saint-Gobain présente essentiellement un type de risques industriels et environnementaux, lié au stockage de certaines matières dangereuses.

De ce fait, neuf sites du Groupe sont soumis à une législation spécifique et sont particulièrement surveillés par les autorités compétentes, leurs stockages présentant des « risques technologiques majeurs » au sens des réglementations européennes et nord-américaines.

Ainsi en Europe, Saint-Gobain compte en 2006 huit usines classées « Seveso » : les sites de Conflans Sainte-Honorine (Abrasifs), de Mers-les-Bains (Conditionnement) et de Bagneaux-sur-Loing (Vitrage) en France, le site de Neuburg (Conditionnement) en Allemagne, le site de Vamdrup (Isolation) au Danemark, le site de Hyvinkää (Isolation) en Finlande, Avilès (Vitrage) et Carrascal del Rio (Vitrage) en Espagne. Cinq de ces établissements relèvent du « seuil bas » défini par la directive et trois du « seuil haut ».

Le classement « seuil haut » est lié au stockage de phénol et de formaldéhyde pour le premier site, d'arsenic sous forme d'anhydride arsénieux pour le deuxième et d'acide fluorhydrique pour le troisième.

En application de la loi du 30 juillet 2003 sur la prévention des risques technologiques et naturels et la réparation des dommages, il est indiqué que dans tous ces établissements, et notamment dans les sites classés Seveso seuil haut, des politiques spécifiques ont été mises en œuvre afin de prévenir les dangers et d'organiser la sécurité.

Après avoir identifié les risques d'accidents et les impacts possibles sur l'environnement, ces usines ont pris des dispositions préventives qui portent sur la conception et la construction des stockages, mais également sur leurs conditions d'exploitation et d'entretien. En cas d'alerte, des plans d'urgence internes ont été établis.

La responsabilité civile envers les biens et les personnes du fait de l'exploitation de telles installations est couverte par le programme d'assurance de responsabilité civile du Groupe en cours de validité, à l'exception du site de Bagneaux-sur-Loing qui est exploité par une société commune avec une société tierce et qui est couvert par une police particulière souscrite par cette filiale.

Dans l'hypothèse de la survenance d'un accident technologique, la gestion de l'indemnisation des victimes serait organisée conjointement par la société, le courtier et l'assureur.

Aux États-Unis, un établissement sis à Lake Charles relève à la fois du *Risk Management Program Rule* et de l'*Emergency Planning and Community Right to know Act*, car il met en œuvre du chlorure de vinyle.

Parmi les autres installations industrielles du Groupe, les plus importantes sont soumises à un permis d'exploiter, et à ce titre, régulièrement contrôlées par les autorités locales.

RISQUES JURIDIQUES

Le Groupe n'est pas soumis à une réglementation particulière pouvant avoir un impact sur sa situation même si, bien entendu, les sociétés qui exploitent les sites industriels sont fréquemment tenues au respect de législations et réglementations nationales, variables selon les pays où ces sites sont implantés. Il en est ainsi par exemple, pour ce qui concerne la France, de la législation et de la réglementation relatives aux installations classées. Le Groupe ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, n'est pas soumis à des contraintes particulières de

confidentialité, et dispose des actifs nécessaires à l'exploitation de ses activités.

En matière fiscale, la Compagnie de Saint-Gobain est admise au régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du code général des impôts. Elle n'a pas demandé le renouvellement de son agrément au régime du bénéfice fiscal consolidé, qui a en conséquence expiré au 31 décembre 2006.

Le risque juridique auquel le Groupe est le plus exposé est le risque relatif aux litiges liés à l'amiante en France et surtout aux États-Unis.

En France, 597 actions en « faute inexcusable » avaient été engagées depuis l'origine (1997) au 31 décembre 2006 à l'encontre des sociétés Everite et Saint-Gobain PAM qui ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment. Sur ces 597 procédures, 424 sont à fin 2006 définitivement terminées tant sur le fond que sur le montant des indemnisations. 93 autres actions de même nature avaient été également engagées à la même date depuis l'origine contre treize autres sociétés françaises du Groupe qui avaient notamment mis en œuvre des équipements de protection en amiante à proximité des fours. À fin 2006, les indemnisations mises à la charge définitive des deux premières sociétés se sont élevées au total à 2 millions d'euros.

La note 26 de l'annexe aux comptes consolidés donne le détail des actions précitées.

Aux États-Unis, après trois années, de 2001 à 2003, marquées par une très forte augmentation des litiges liés à l'amiante, visant essentiellement CertainTeed, le nombre des nouveaux litiges a diminué en 2006 pour la troisième année consécutive pour se situer à environ 7 000 (environ 17 000 en 2005 et 18 000 en 2004, contre 62 000 en 2003, 67 000 en 2002 et 60 000 en 2001). Le règlement de ces litiges se fait dans la quasi-totalité des cas par voie de transactions. En 2006, comme en 2005, environ 12 000 litiges ont été ainsi réglés. Par ailleurs, environ 19 000 plaintes, concentrées dans les États de l'Ohio et du Texas, ont été transférées en « dossiers inactifs » à la suite de décisions de justice rendues dans ces deux États. Compte tenu du stock de litiges existant à fin 2005 (100 000), des nouveaux litiges survenus pendant l'exercice et des litiges ainsi résolus, environ 76 000 litiges demeuraient en cours au 31 décembre 2006.

À fin décembre 2006, le coût unitaire moyen des litiges qui ont fait l'objet d'une transaction formalisée au cours des douze derniers mois, ou qui sont en cours de formalisation, s'établit à 3 000 dollars environ (contre 2 800 dollars à fin 2005). Compte tenu de ces facteurs et de l'épuisement des couvertures d'assurances, le Groupe a été conduit à comptabiliser une charge de 95 millions d'euros pour l'ensemble de l'Exercice 2006 contre 100 millions au titre de l'Exercice 2005. Au 31 décembre 2006, le Groupe dispose ainsi, au titre des risques encourus par CertainTeed, d'une couverture totale, constituée en quasi-totalité par la provision au bilan, d'un montant de 342 millions d'euros (358 millions d'euros fin 2005).

La note 26 de l'annexe aux comptes consolidés donne le détail des litiges liés à l'amiante aux États-Unis.

Enfin, la Commission Européenne a, par une notification reçue le 13 mars 2007, adressé à quatre verriers, dont Saint-Gobain, une « communication de griefs » relative à une procédure d'application de l'article 81 du Traité instituant la Communauté Européenne à raison d'une infraction aux dispositions de cet article imputée à l'activité du Vitrage pour le bâtiment. Une seconde « communication de griefs », concernant le Vitrage automobile, devrait être notifiée dans le courant du deuxième trimestre 2007.

Il n'existe pas d'autre litige ou arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la Compagnie de Saint-Gobain, son activité, son résultat et sur le Groupe Saint-Gobain.

ASSURANCES - COUVERTURE DES RISQUES ÉVENTUELS

La politique du Groupe en matière de protection de ses biens et de ses revenus contre les risques accidentels est fondée sur la prévention et l'achat d'assurances. Elle s'appuie sur une doctrine commune prenant en compte la situation du marché de l'assurance. Cette doctrine est élaborée par la Direction des Risques et Assurances (DRA), qui coordonne et contrôle son application. Elle définit les critères de souscription des couvertures des risques les plus significatifs : il s'agit des assurances de dommages aux biens et pertes d'exploitation associées ainsi que de la responsabilité civile liée à l'exploitation et aux produits commercialisés. Pour les autres assurances, telles que les flottes de véhicules, la DRA conseille les entités opérationnelles, tant au niveau du contenu des polices, du choix du courtier, que du marché à consulter. Ces derniers risques sont dits « de fréquence », ce qui permet un contrôle de gestion des sinistres et donc une réponse appropriée de prévention.

Les polices en cours en 2006 sont le renouvellement des polices 2005 sans changement dans le contenu mais avec des primes négociées à la baisse.

La société captive d'assurance dédiée à la couverture des risques de dommages aux

biens a joué pleinement son effet bénéfique grâce à une sinistralité mieux maîtrisée.

Les sociétés acquises en cours d'exercice ont été intégrées dans les programmes existants y compris l'ensemble BPB aux dates d'expiration de ses contrats au cours du premier semestre 2006.

COUVERTURE DES DOMMAGES MATÉRIELS ET PERTES D'EXPLOITATION

Les risques couverts sont les dommages matériels non exclus ainsi que les pertes d'exploitation consécutives à un accident soudain atteignant les biens assurés. Ils sont couverts par plusieurs programmes définis géographiquement. Ils répondent aux critères de souscription fixés par la Direction des Risques et Assurances, tels que notamment :

- le critère « Tous Risques Sauf » des polices ;

- la fixation des limites de couverture compatibles avec les scenarii pessimistes où les équipements de protection interviennent efficacement ;

- les franchises, proportionnelles à la taille des sites assurés ; ces franchises ne peuvent pas être considérées comme une auto-assurance.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance qui exclut certains risques tels que les virus informatiques et leurs conséquences, et impose des limites spécifiques en cas de survenance d'évènements naturels tels que les inondations et les tempêtes. Ces évènements pourraient avoir un impact financier non assuré significatif, tant pour le coût de la reconstruction que pour les pertes liées à l'arrêt de production, dans le cas de la réalisation de *scenarii* extrêmes.

Pour définir la politique de couverture, la Direction des Risques et Assurances s'appuie sur les conclusions des audits annuels effectués par les services ingénierie prévention des compagnies d'assurance. Ces audits permettent de préciser les risques auxquels sont exposés les principaux sites dans l'hypothèse de la survenance d'un sinistre et en particulier d'un incendie et d'en apprécier les conséquences financières dans les *scenarii* pessimistes. L'exercice d'évaluation des risques est étendu à l'impact que pourrait avoir un tremblement de terre en Californie sur les usines du Groupe situées dans cette région, ce qui permet d'ajuster l'achat complémentaire d'assurance.

COUVERTURE DU RISQUE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

Les risques encourus pour les préjudices matériels ou corporels subis par des tiers dont le Groupe serait légalement responsable sont couverts par deux programmes d'assurance distincts.

Le premier programme assure toutes les filiales à l'exception de celles situées dans le périmètre géographique de la Délégation Générale aux États-Unis et au Canada. Une police est émise dans chaque pays où une présence du Groupe est significative, permettant ainsi de répondre aux exigences réglementaires locales. Les polices locales sont complétées par des polices-mères en ligne, émises à Paris, qui peuvent être activées en cas d'insuffisance de la police locale.

L'ensemble des lignes souscrites conduit à une limite jugée compatible avec l'activité du Groupe. Les exclusions de ce programme sont conformes aux pratiques du marché : elles concernent en particulier certaines substances connues pour être potentiellement cancérigènes et la pollution graduelle.

Le deuxième programme concerne les filiales situées géographiquement dans le périmètre de la Délégation Générale aux États-Unis et au Canada. Distinct du précédent, il est justifié par les spécificités du régime de la responsabilité civile aux États-Unis. Le programme est souscrit en plusieurs lignes, permettant un placement sur les marchés de Londres et des Bermudes. La limite de couverture est jugée compatible avec les activités du Groupe aux États-Unis. Les exclusions sont conformes aux pratiques du marché américain et concernant en particulier la responsabilité contractuelle et les dommages immatériels causés aux tiers.

Les sites opérationnels sont sensibilisés aux risques découlant de la responsabilité civile et motivés pour en contrôler le coût en supportant une franchise qui n'a pas, cependant, de caractère d'auto-assurance. Par ailleurs, une politique de prévention est menée auprès des unités opérationnelles avec le soutien de la Direction de l'Environnement, de l'Hygiène et de la Sécurité.

EXCEPTIONS

Il convient de noter que les risques propres aux activités du Groupe en Inde et au Brésil sont traités hors des programmes analysés ci-dessus car la législation locale ne permet pas de les inclure. L'achat d'assurances est effectué localement et supervisé par la Direction des Risques et Assurances.

Les filiales communes et participations minoritaires sont également hors du champ des programmes ci-dessus. Les assurances sont achetées séparément sur les conseils de la Direction des Risques et Assurances.

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN LEVIER D'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES

Conscient de ses responsabilités et des défis sociaux, sociétaux et environnementaux qui le touchent, Saint-Gobain s'efforce d'intégrer, depuis de nombreuses années, les préoccupations de développement durable dans sa stratégie, à la fois dans ses pratiques internes et dans les produits qu'il conçoit et propose.
L'intégration de ces préoccupations dans la vie quotidienne du Groupe l'amène à s'adapter en permanence aux évolutions du marché et de la société. Saint-Gobain, en tant que groupe pluri-centenaire qui emploie aujourd'hui plus de 200 000 personnes, a continuellement cherché à cultiver cette faculté d'adaptation.

En 2003, l'adoption par le Conseil d'administration des Principes de Comportement et d'Action a formalisé des valeurs qui avaient guidé et inspiré la conduite des affaires au fil des années au sein du Groupe. L'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies la même année a confirmé cette démarche de développement responsable et durable, puisque Saint-Gobain s'est engagé à intégrer les dix principes dans sa stratégie et ses actions au quotidien.

UNE APPROCHE TRANSVERSALE

L'organisation interne choisie pour traiter ces questions de développement durable au sein du Groupe a eu pour vocation de répondre à une exigence de transversalité, tout en s'adaptant à la réalité opérationnelle décentralisée du Groupe. Cette organisation repose ainsi en priorité sur trois Directions travaillant en étroite collaboration :

- **La Direction du Développement responsable**, dont la mission consiste à diffuser les Principes de Comportement et d'Action, sensibiliser les collaborateurs à ces Principes et vérifier leur application au sein du Groupe. Elle intervient également auprès des filières, métiers ou zones géographiques concernées pour décliner les Principes de manière plus spécifique.
- **La Direction du Développement social** a pour objectif d'accompagner l'évolution du Groupe en termes de ressources humaines, en lui fournissant les compétences les plus adaptées à ses besoins tout en répondant aux aspirations des salariés. Ce développement a pour principe fondamental de se réaliser dans les conditions optimales de respect des personnes, d'engagement professionnel et de solidarité.
- **La Direction Environnement Hygiène Sécurité (EHS)** veille à assurer et contrôler la santé et la sécurité des salariés au travail, ainsi que le respect de l'environnement dans tous les sites du Groupe à travers le monde.

Ces trois Directions s'appuient sur des réseaux solides aux niveaux des métiers et des zones géographiques. Une telle organisation contribue à une démarche de développement responsable et durable cohérente, tant à l'échelle globale qu'au niveau local, où elle s'adapte aux spécificités des pays d'implantation.

ORGANISATION DU CHAPITRE

Ce chapitre Développement Durable reflète cette organisation interne, puisque ses trois premières parties présentent les démarches et actions dans chacun de ces trois domaines au cours de l'exercice 2006. La dernière partie décrit quant à elle les produits et services que Saint-Gobain propose pour répondre aux enjeux de développement durable dans différents domaines d'application.
Le tableau introductif qui suit décrit dans les grandes lignes les enjeux de développement durable qui concernent le Groupe, tant dans sa gestion interne que dans son offre de produits et services. La méthodologie utilisée pour recueillir et consolider les données présentées dans ce chapitre est expliquée en annexe (« Méthodologie de *reporting* »).

ENJEUX, RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES

Afin d'intégrer les préoccupations de développement durable dans sa stratégie, le Groupe a identifié plusieurs enjeux dans les domaines sociaux et sociétaux, environnementaux et la conduite des affaires.

Il définit des politiques et plans d'action sur ces sujets, en s'appuyant sur les Principes de Comportement et d'Action du Groupe, qui constituent le socle de référence de l'ensemble des collaborateurs.

Dans ce tableau figurent les enjeux identifiés qui sont abordés plus en détail dans le corps du chapitre.

DOMAINE	ENJEUX	ACTIONS ACCOMPLIES	PAGES	PERSPECTIVES ET ACTIONS À VENIR
SOCIAL et SOCIÉTAL	**Santé et sécurité au travail**	SÉCURITÉ AU TRAVAIL ➢ Renforcement de la mobilisation sur les accidents mortels et graves : Plan Accidents Graves ➢ Suivi continu des indicateurs TFx et création de l'indicateur composite ➢ Formalisation de 2 méthodes dédiées : évaluation des risques et analyse d'accident et d'incident	99 à 100	➢ Coopération renforcée avec la Convention du Dialogue Social Européen sur la sécurité ➢ Lancement d'un logiciel dédié d'analyse d'événement
		BRUIT ➢ Déploiement du NOS *(Noise Standard)*	101	➢ Déploiement effectif du NOS fin 2007
		AGENTS CHIMIQUES ➢ Note cadre TAS *(Toxic Agents Standard)* et guides d'application		➢ Déploiement du TAS à partir de 2007
		➢ Règlementation européenne REACH : constitution d'un réseau dédié, lancement d'un pilote dans les sites représentatifs	101 à 103	➢ Création d'une base de données REACH pour les substances chimiques
	Anticipation des besoins et développement des personnes	RECRUTEMENTS ➢ Renforcement des relations avec des universités ciblées ➢ Campagnes de recrutement dans les Délégations générales	86	➢ Continuation des campagnes de recrutement, avec une intensification dans les pays émergents
		FORMATION ➢ Augmentation régulière des investissements en formation, en particulier pour les pays émergents ➢ Élargissement de la couverture des personnes formées ➢ Décentralisation géographique des formations ➢ Alignement de l'offre de formation sur les éléments clé du référentiel de compétences	82 à 90	➢ Alignement de l'offre de formation sur un référentiel de compétences harmonisé pour les managers
		GESTION DES CARRIÈRES ➢ Plans de succession et revues de personnes généralisées ➢ Promotion de la mobilité entre Pôles et pays	87-88	➢ Déploiement d'un formulaire d'évaluation unique ➢ Déploiement d'un outil mondialisé de gestion des cadres (SINERhGIS)
	Motivation des collaborateurs	➢ Développement du **plan d'épargne** dans 34 pays ➢ Développement des **réseaux des cadres internationaux** et rencontres régulières avec la Direction Générale (Carrefours) ➢ **Baromètre des cadres**	85 93	➢ Extension de la couverture du Plan d'Épargne Groupe à 38 pays ➢ Partage d'expériences sur les Principes de Comportement et d'Action
	Qualité du dialogue social	➢ Dialogue social **le plus proche possible du terrain** ➢ **Développement du Dialogue social européen** (brochure d'information) ➢ **Enquêtes d'opinion** régulières sur le terrain	83-84	➢ Renouvellement des représentants du Dialogue Social Européen et formation du secrétariat de liaison à la sécurité et aux opérations d'acquisition/cession
	Promotion de la diversité	➢ Signature de **la charte de la diversité** ➢ **Programme d'intégration de personnes handicapées en France** ➢ Évaluation régulière de l'état de la féminisation de **l'encadrement du Groupe**	90 à 92	➢ Définition de plans d'action adaptés aux spécificités locales ➢ Définition d'objectifs d'emploi de personnes handicapées en France ➢ Renforcement de la féminisation de l'encadrement
	Intégration à la vie du tissu local	➢ **Relations avec les communautés locales** dans tous les pays d'implantation ➢ **Aide à la création d'emplois** (Saint-Gobain Développement en France)	74 à 77	➢ Renforcement et pérennisation des liens tissés avec les communautés locales

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

DOMAINE	ENJEUX	ACTIONS ACCOMPLIES	PAGES	PERSPECTIVES ET ACTIONS À VENIR
ENVIRONNEMENTAL	**Réduction des émissions de CO_2 :** - dans nos *process*	➢ Baisse des **consommations d'énergie** (conception des fours) ➢ **Recyclage** de matières premières secondaires ➢ **Choix du type d'énergie utilisé**	107-108	L'ENSEMBLE DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES S'INSCRIVENT DANS UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS CONTINU ➢ Usine de production de photovoltaïque avec Shell ➢ Recherche & développement de nouveaux produits
	- à travers nos produits	➢ **Réglage de la combustion** des fours verriers ➢ **Bâtiment** : produits isolants ➢ **Énergies renouvelables** ➢ **Véhicules** : vitrages, filtre à particule, carrosseries allégées...	96 111-112	
	- à travers nos actions de sensibilisation	➢ Fondation de collectifs et de labels dédiés ➢ Information et formation des artisans et professionnels	112-113	
	- dans nos transports	➢ Première ouverture de l'enseigne Greenworks ➢ Lancement d'un 1er recensement des émissions du Pôle Distribution Bâtiment liée au transport	108	
	Réduction des émissions atmosphériques de NOx, SOx, poussières, métaux...	➢ Abattement des polluants à la source **(mesures primaires)** et par traitement des fumées **(mesures secondaires)** ➢ **Choix du type d'énergie utilisé** ➢ **Réglage de la combustion** des fours verriers	108-109	
	Optimisation de l'usage et de la consommation des ressources naturelles - eau	➢ **Généralisation d'installations en circuits fermés** ➢ Amélioration des *process* ➢ Innovation continue sur les **produits de Canalisation** ➢ **Politique de contrôle des approvisionnements**	111	➢ Politique bois globale pour le Pôle Distribution Bâtiment
	- bois	➢ **Certifications PEFC et FSC** d'usines ➢ Innovation ***Woodprotect®***		
	- silice, minerai de fer, coke, gypse	➢ **Recyclage des matières premières secondaires** ➢ Allègement des produits	106-107	
	Gestion des déchets	➢ Amélioration du *reporting* ➢ **Réutilisation et recyclage** de matières premières ➢ **Recherche de circuits de revalorisation** en nouveaux matériaux ou produits ou en énergie ➢ **Élimination en dernier recours** et par des filières d'élimination contrôlées	105 à 107	
CONDUITE DES AFFAIRES	**Relations avec les fournisseurs et sous-traitants**	➢ Lancement de **l'initiative « achats responsables »** pour l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les décisions d'achat ➢ **Expérience Pilote « Personnel intérimaire et sécurité »**	73 100	➢ Systématiser l'intégration de ces critères d'achats responsables à l'ensemble des relations avec les fournisseurs et sous-traitants ➢ Déploiement du pilote « Personnel intérimaire et sécurité » dans d'autres régions

SOMMAIRE

I - Un socle de valeurs pour un développement responsable

1) Les Principes de Comportement et d'Action du Groupe Saint-Gobain

2) Participer au développement des communautés locales

II - Une communauté soudée au service du Groupe

1) Un emploi en croissance

2) Une organisation sociale solide

3) Des ressources humaines en phase avec les défis du Groupe

III - Un développement fondé sur une démarche Environnement, Santé-Hygiène Industrielle et Sécurité

1) Les engagements EHS

2) Les moyens mis en œuvre

3) Actions et résultats 2006

IV – Des produits et services qui contribuent au développement durable

1) Limiter l'impact environnemental des bâtiments

2) Promouvoir les énergies renouvelables

3) Concevoir des véhicules plus propres

4) Faciliter l'adduction et le traitement de l'eau et de l'air

I) UN SOCLE DE VALEURS POUR UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

L'esprit qui anime les décisions et actions des collaborateurs de Saint-Gobain repose sur des valeurs fortes, traduites sous la forme de Principes de Comportement et d'Action.

Le baromètre des cadres, réalisé en 2006 auprès des 17 000 membres de l'encadrement, a réaffirmé leur très forte adhésion à ces Principes qui constituent le fondement du développement responsable du Groupe.

Conscient de ses responsabilités à l'égard de ses actionnaires, de ses collaborateurs, de ses clients et fournisseurs, et des communautés au sein desquelles il exerce ses métiers, le Groupe Saint-Gobain réaffirme son attachement à ces valeurs qui ont soutenu ses actions au fil du temps.

1) LES PRINCIPES DE COMPORTEMENT ET D'ACTION DU GROUPE SAINT-GOBAIN

A) RAPPEL DES PRINCIPES

Les Principes de Comportement et d'Action ont été adoptés par le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain en janvier 2003.

Ils se composent de cinq principes de comportement individuel :
l'engagement professionnel, le respect des personnes, l'intégrité, la loyauté et la solidarité et de quatre principes d'action professionnelle :
le respect de la légalité, le respect de l'environnement, le respect de la santé et de la sécurité au travail et le respect du droit des employés.

Leur application est une condition d'appartenance au Groupe Saint-Gobain.

Le texte intégral des Principes est reproduit sur le site www.saint-gobain.com.

Constituant le cadre de référence de chacun des collaborateurs du Groupe, les Principes de Comportement et d'Action s'appuient explicitement sur plusieurs textes internationaux :

- Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, adoptés en 1976 et révisés en 2000 : il s'agit de recommandations adressées aux entreprises par les gouvernements qui y ont souscrit, dans plusieurs domaines dont les droits de l'Homme, l'environnement ou la transparence.

- La Convention de l'OCDE du 17 décembre 1997 sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers, qui vise à interdire la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales.

- Les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail relatives aux principes et droits fondamentaux au travail, visant à promouvoir une contribution active des multinationales aux progrès économiques et sociaux.

B) DES VALEURS LARGEMENT DIFFUSÉES DANS LE GROUPE

Depuis leur formalisation en 2003, les Principes ont été largement diffusés auprès de

l'ensemble des collaborateurs du Groupe dans tous les pays d'implantation.

À ce jour, les Principes ont été traduits en 28 langues, permettant ainsi une diffusion locale accessible au plus grand nombre.

Les actions de formation et de sensibilisation sont primordiales pour accompagner au mieux les collaborateurs dans leur compréhension des Principes.

Pour l'ensemble du Groupe, la Direction du Développement responsable a pour missions d'animer ces actions, de veiller à la bonne diffusion des Principes auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe ainsi qu'à leur respect et leur mise en œuvre. Elle s'appuie pour cela sur les Délégations Générales, qui sont chargées de relayer la communication et la diffusion des Principes auprès de leurs collaborateurs pour permettre ainsi à chacun au sein du Groupe de se les approprier.

La Direction de la formation de Saint-Gobain a inscrit au programme de tous les séminaires internationaux de *management* des modulesconsacrésaudéveloppementresponsable et au développement durable donnant ainsi l'opportunité d'un échange approfondi entre la Direction et les cadres sur les valeurs et les actions de l'entreprise.

La Directrice du Développement responsable est ainsi intervenue cette année dans de nombreux séminaires de management.

Sur le terrain, les Délégations et sociétés mettent en œuvre les moyens nécessaires pour sensibiliser les collaborateurs et les nouveaux employés. L'initiative leur est laissée pour déterminer le format qui s'adaptera le mieux aux spécificités culturelles locales.

Les supports de communication du Groupe, des intranets aux tableaux d'affichage des sites, sont le premier relais d'information sur les Principes. En complément, dans la grande majorité des cas, une présentation des Principes est faite aux nouveaux arrivants et des sessions spécifiques sont organisées sur les sites pour rappeler à tous les collaborateurs l'importance des valeurs du Groupe.

À titre d'exemple, en 2006, des ateliers de réflexion ont permis, au Benelux, aux cadres d'échanger sur la mise en pratique au quotidien des Principes dans leurs décisions et actions. En Amérique Centrale, la Délégation Mexique-Colombie-Venezuela a mis en place une campagne de communication à destination des ouvriers les incitant, durant six mois, à aborder ces sujets en petits groupes à l'occasion des repas.

C) MISE EN ŒUVRE ET DÉCLINAISONS PRATIQUES DES PRINCIPES

Les Principes, par leur dimension universelle, constituent le fondement et le socle commun de l'ensemble des chartes locales ou spécifiques en vigueur au sein du Groupe. Plusieurs textes du Groupe font expressément référence aux Principes :

- le *« Code of Ethics and Business Control Guidelines »* de Saint-Gobain Corporation (Amérique du Nord)
- la Charte Achats
- la Charte Environnement, Hygiène et Sécurité (voir page 93)
- la Charte Informatique

Les Chartes Achats et Environnement, Hygiène et Sécurité, adoptées respectivement en 2003 et 2004, sont une déclinaison directe des Principes.

La Charte Achats donne aux acteurs de la fonction les lignes directrices leur permettant la mise en pratique des Principes dans leurs relations avec les fournisseurs. En outre, en 2006 a été lancée une démarche « Achats responsables », qui vise à intégrer des critères sociaux et environnementaux dans le choix des fournisseurs.

Les Principes sont intégrés dans les processus internes de l'entreprise (référentiels d'audits, de contrôle interne, doctrine).

Saint-Gobain adhère au Pacte Mondial

Saint-Gobain a voulu affirmer son appartenance à une communauté mondiale d'entrepreneurs attachés aux valeurs de respect des droits de l'Homme, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

En adhérant au Pacte Mondial en juillet 2003, Saint-Gobain s'est engagé à communiquer régulièrement ses avancées dans ces domaines.

2) PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Saint-Gobain souhaite s'inscrire en harmonie dans les régions où il est implanté et agir en entrepreneur ouvert sur le monde au delà de ses objectifs économiques.

L'organisation décentralisée du Groupe constitue un atout lui permettant de s'investir pleinement dans les zones où il est implanté, en s'adaptant au mieux aux spécificités locales. En effet, avec une présence dans plus de 50 pays, le Groupe est confronté à des contextes locaux très variés.

Saint-Gobain encourage les initiatives à l'échelon le plus approprié (Délégation, société ou site) pour des actions efficaces dans différents domaines. La plus grande liberté est laissée au niveau local quant aux formes que peuvent prendre ces actions : structure spécifique, partenariat régulier ou ponctuel avec des ONG, soutien à des collaborateurs s'impliquant dans des actions de terrain…

Sensibilisation aux Principes de Comportement et d'Action à la Délégation Mexique, Colombie, Venezuela

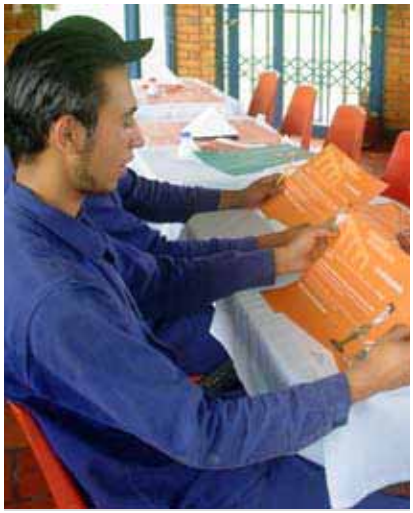

De mars à août 2006, la Délégation Mexique, Colombie, Venezuela a mis à disposition, sur l'ensemble de ses sites, des sets de table illustrant les Principes de Comportement et d'Action afin de sensibiliser les salariés et plus particulièrement les ouvriers : l'occasion pour eux d'échanger en petits groupes sur les Principes avant d'en parler avec leurs familles. Sur certains sites, des réunions et des campagnes d'affichage ont en outre permis d'approfondir la présentation des Principes.

C'est aux États-Unis qu'elles prennent la forme la plus institutionnalisée, grâce à la *« Saint-Gobain Corporation Foundation »*. Créée par la Délégation américaine, la fondation a réuni en 2006 plus de 1,9 million de dollars de contributions. Elle alimente trois programmes :

- *Corporate Direct*, grâce auquel la fondation subventionne des organisations non-gouvernementales, en priorité dans les régions d'implantation des sociétés du Groupe.
- *Matching Gifts*, qui permet aux salariés ou retraités de soutenir les associations qui comptent pour eux en doublant leur mise de fonds personnelle.
- *Plant Community*, qui alloue aux usines un budget annuel de mécénat en fonction de leur effectif, qu'elles utilisent comme bon leur semble.

Les exemples d'actions cités ci-dessous ne sont pas exhaustifs, mais représentent un échantillon de la variété des initiatives que l'on peut trouver dans le Groupe.

A) SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Dans la plupart des pays où le Groupe est implanté, les sociétés du Groupe Saint-Gobain entretiennent des rapports étroits avec les organisations professionnelles et les autorités locales, tandis que les Délégations Générales sont membres actifs des chambres de commerce en France (ou des structures équivalentes dans le reste du monde) ou des fédérations de métiers, et sont en relation avec les administrations nationales.

Au-delà de cette première forme d'insertion locale, les sociétés du Groupe apportent leur contribution au développement des bassins d'emploi dans lesquelles elles sont implantées, concourant ainsi à la création d'un environnement économique favorable.

Par exemple, lors de l'implantation d'une nouvelle usine dans une région, le Groupe veille à développer des relations transparentes et régulières avec les acteurs institutionnels locaux. En Roumanie, pendant toute la durée de la construction de l'usine de Saint-Gobain Vitrage, des réunions mensuelles ont été organisées avec les autorités locales pour les informer sur l'état d'avancement du chantier et anticiper les éventuelles difficultés. En France, le lancement en octobre 2006 des travaux de modernisation et d'augmentation de capacité de production de l'usine Placoplatre à Vaujours a été accompagné d'une campagne de communication auprès des communes voisines. Des réunions d'information, un pavillon d'exposition, un site internet, une ligne téléphonique et une adresse e-mail dédiées et des lettres d'information régulières ont été mis en place pour accompagner le déroulement du chantier.

En France, où se trouve la densité la plus élevée d'établissements, une structure spécifique, Saint-Gobain Développement, a parmi ses missions essentielles l'aide au développement local et la revitalisation des bassins d'emplois. L'objectif est de créer des échanges entre acteurs économiques et de soutenir la création d'entreprises en les faisant bénéficier des compétences du Groupe.

Une offre globale d'accompagnement est destinée aux PME en développement - prêts participatifs à faible rémunération et sans garantie, appui technique et transferts de savoir-faire - dans le cadre d'un partenariat « d'industriel à entrepreneur » qui s'inscrit dans la durée. Ainsi, en 2006, Saint-Gobain Développement a soutenu la création de 483 emplois en externe grâce à la signature de 89 conventions avec des entreprises.

En plus des aides directes apportées aux entreprises, le Groupe prend part à plusieurs dispositifs de soutien d'animation territoriale et locale, qui rassemblent les acteurs économiques d'un même bassin d'emploi pour faciliter les transferts de compétences au profit des PME.

- Les programmes Alizé (Actions Locales Interentreprises en Zones d'Emploi), auxquels le Groupe participe depuis plusieurs années permettent à de grandes entreprises et des organismes publics de mutualiser des moyens techniques, d'expertise et financiers afin de soutenir le développement et la création d'entreprises au sein d'un territoire donné. Saint-Gobain Développement a cette année participé au lancement d'un programme à Chambéry, en complément de sa participation aux programmes déjà en place à Dieppe, Valenciennes et Avignon.

- Les dispositifs Creati (Centres Régionaux d'Appui Technique et d'Innovation), organisés en réseau national, permettent aux grands groupes d'une même région d'accompagner les porteurs de projets dans le développement de leurs activités par la mise à disposition de moyens, de compétences et de savoir-faire. Saint-Gobain participe à ces dispositifs en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Normandie et Ile de France, et a aidé en 2006 au déploiement du réseau en Rhône-Alpes.

- Saint-Gobain Développement travaille également en collaboration avec le réseau national des Boutiques de Gestion, structures de proximité qui mettent à disposition leurs réseaux de compétences pour accompagner des projets de création d'entreprise.

Toujours dans la perspective de répondre aux besoins spécifiques des bassins d'emplois

où le Groupe est implanté, Saint-Gobain Développement fait également partie d'autres réseaux de proximité. Dans la région d'Avignon, le Groupe participe (à travers sa filiale SEPR) depuis plusieurs années au « Grand Avignon Initiative » qui a vocation à soutenir la création d'entreprises grâce à un appui technique et financier.

Prix de l'initiative citoyenne

Saint-Gobain s'est vu décerner fin 2006 le prix Alliance d'action citoyenne pour la mise en place du dispositif Alizé d'aide au développement des PME dans la région de Valenciennes.

Pour cela, Saint-Gobain a été soutenu par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes et les autres grands groupes du bassin. Objectif : créer 375 emplois sur 3 ans en accompagnant 45 PME locales dans leur développement et leur stratégie.

La démarche « Plaine Commune promotion », à laquelle adhèrent les sociétés du Groupe présentes dans la communauté d'agglomération de Plaine Commune, est une occasion de tisser des liens avec des PME locales en vue de soutenir leur développement. Dans ce cadre, le Groupe a signé fin 2005 la Charte Entreprise-Territoire, ce qui permet à ses sociétés implantées localement de contribuer à des échanges très valorisants pour l'emploi local et de promouvoir ainsi leur image auprès des différents publics et acteurs de la communauté d'agglomération.

Saint-Gobain PAM continue de s'investir dans la plateforme d'initiative locale de Nancy, dont il assure la présidence. Composée de partenaires publics et privés, cette plateforme sélectionne des projets de création d'entreprise et les accompagne par un parrainage et un soutien financier. Quarante projets sont en moyenne accompagnés par an.

L'action de Saint-Gobain Développement se déploie partiellement vers l'étranger grâce à l'action « Partenariat France » : Saint-Gobain a ainsi fait bénéficier de ses réseaux locaux une PME qui souhaitait se développer en République tchèque.

Enfin, Saint-Gobain accompagne également les projets de ses collaborateurs qui souhaitent créer leur entreprise. En 2006, 27 personnes ont pu bénéficier d'un prêt, d'un soutien technique et d'un suivi sur cinq ans.

Dans leurs pays, les Délégations Générales gèrent elles-mêmes leurs actions de soutien économique et social. La Délégation Générale au Benelux poursuit sa participation à un dispositif d'essaimage organisée par le Bureau Economique de la Province de Namur, dans la région de Sambreville. Parmi les projets de création d'entreprises proposés, un a abouti et s'est développé, permettant d'employer plus de vingt personnes.

B) SOUTENIR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

Le soutien et l'accompagnement des établissements scolaires voisins, et des enfants en difficulté en particulier, constituent un des axes d'action dans plusieurs Délégations.

Dans ces domaines, l'effort du Groupe est particulièrement soutenu en Inde, au Brésil ou en Turquie, et prend la forme d'aide à la construction d'écoles primaires ou de fourniture de matériel à des établissements scolaires.

Dans d'autres pays, des actions plus structurées sont mises en place :

- Le programme *Skills for life*, lancé en 1989 aux États-Unis par la fondation de Saint-Gobain Corporation, qui permet à des élèves en difficultés de bénéficier d'un soutien pédagogique dans les matières principales.
- Saint-Gobain PAM, par l'action de la Fondation PAM depuis 1999, aide des jeunes en difficulté sociale ou financière en leur apportant le soutien d'un parrainage assuré par des collaborateurs de la société. Fin 2006, 17 jeunes, sélectionnés par le Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, la Préfecture de Meurthe et Moselle et les chefs d'établissements (collèges et lycées lorrains) étaient suivis par la fondation.
- Une fondation a été créée par l'activité Gypse en France. Elle sera mise en place en 2007 et un de ses axes concernera la formation des jeunes aux métiers du plâtre.

Certaines filiales organisent également à l'échelle nationale ou internationale des concours sur des thèmes liés à leurs métiers, profitant ainsi de l'occasion pour sensibiliser les jeunes à des problématiques bien particulières.

En Allemagne, le prix Saint-Gobain Akustikpreis 2005/2006, soutenu par Saint-Gobain Glass, Saint-Gobain Isover et Saint-Gobain Ecophon, a proposé aux élèves et à leurs professeurs de réfléchir ensemble aux solutions à apporter aux problèmes du bruit. Le prix spécial, sous forme de mur acoustique, a récompensé l'école apportant la réponse la plus originale.

Ce type d'initiative concerne également des étudiants en architecture : ils doivent proposer une création sur un thème précis (l'acoustique, l'isolation thermique, la décoration intérieure…), bénéficiant des conseils et produits du Groupe. Plusieurs concours ont été organisés cette année en Inde et en Europe orientale. Les avantages de ce genre de démarche sont nombreux : mise en situation professionnelle des étudiants, transfert de connaissances et démonstration de produits de Saint-Gobain, rencontres entre différentes écoles.

Enfin, le Groupe peut soutenir l'initiative de certains de ses salariés désireux de mon-

ter un projet de soutien à l'éducation. Ainsi, Saint-Gobain Isover UK a participé financièrement au voyage caritatif d'un collaborateur qui s'est rendu durant deux semaines au Kenya afin d'y installer vingt ordinateurs dans des écoles et former les professeurs à leur utilisation et maintenance.

Le soutien à la formation technique et professionnelle constitue un autre axe privilégié par les filiales du Groupe : elles peuvent ainsi mettre à profit leurs compétences et leur savoir-faire, et dispenser des formations ciblées correspondant aux besoins spécifiques de leurs métiers. Au Benelux, l'école « Cefoverre », fondée par la Fédération Industrielle du Verre et Saint-Gobain Glass Benelux, organise en moyenne 4500 heures de formation par mois sur les techniques verrières. Saint-Gobain Glass Benelux a mis en place fin 2006 une formation de 3 semaines, préalable à l'embauche, de techniciens verriers. Cette formation comprend de nombreuses heures de stage dans les divers ateliers des usines Saint-Gobain en Basse-Sambre.

En Thaïlande, Saint-Gobain Weber s'est associé au Ministère de l'Éducation pour le lancement d'un programme national de formation professionnelle à la pose de carrelage : à ce jour, plus de vingt sessions de formation ont eu lieu, rassemblant plus de 600 personnes.

Le Groupe encourage également l'accueil de jeunes dans ses filiales, dans le cadre de contrats spécifiques (alternance, apprentissage, qualification) pour la formation à un métier. En 2006, ces jeunes ont compté pour 1,7 % des salariés en France[1].

C) ENCOURAGER LA SOLIDARITÉ ET LA CULTURE

Que ce soit par la mobilisation directe de ses collaborateurs ou le simple soutien financier à des œuvres caritatives, les initiatives de mécénat du Groupe sont variées. Parmi les thèmes les plus fédérateurs, on note la santé, la solidarité avec les populations défavorisées et la culture.

• La santé

Dans l'ensemble des filiales et Délégations des pays européens et nord-américains, les actions de soutien en faveur de la santé s'appuient sur la mobilisation des collaborateurs.

Certaines filiales participent régulièrement à des actions d'envergure nationale ou régionale. C'est le cas par exemple du Royaume-Uni, où Jewson et d'autres sociétés de Saint-Gobain Building Distribution ont lancé l'opération *« Together »*, destinée à collecter des fonds au service d'une cause choisie en commun et à renforcer ainsi le sentiment d'appartenance de tous les collaborateurs. Clients, fournisseurs, familles et proches participent également à l'opération. En 2006 et 2007, les dons récoltés grâce à ce programme seront reversés à la *British Heart Foundation* pour la recherche sur les maladies cardiovasculaires. Pour la période précédente, *« Together »* a permis de récolter £ 573 000 de dons pour la recherche sur le cancer au Royaume-Uni.

Les actions de solidarité de la Délégation Brésil, Argentine, Chili

Les filiales brésiliennes, avec l'appui de la Délégation, sont particulièrement actives dans les actions de solidarité avec les communautés locales.

Parmi les actions de 2006 :

- Saint-Gobain Canalização a financé la création d'un atelier traiteurs par une association brésilienne de parents et amis de personnes handicapées mentales, en finançant l'achat de machines et la mise en place d'une formation spécifique.
- Saint-Gobain Materiais Cerâmicos a lancé dans les communes voisines, avec l'aide d'une troupe de théâtre locale et la participation de jeunes des quartiers difficiles, les journées « jouons dans le quartier ». Ces journées, très favorablement accueillies, ont permis de développer les relations entre la filiale et la population locale.
- Saint-Gobain Vetrotex a participé à un projet d'insertion de jeunes en difficultés, en mettant au point une formation sur la réparation des bateaux et le travail de la fibre de verre. D'autres sociétés de la Délégation ont rejoint le projet en apportant une contribution matérielle.

En France, à Chalon-sur-Saône, plusieurs sites du Groupe implantés dans la région ont permis, grâce à leur soutien financier, de créer un poste d'animateur à l'hôpital de la ville afin d'améliorer la qualité de vie des enfants pendant leur séjour.

Dans les pays confrontés à certains problèmes sociaux et sanitaires, des filiales mettent parfois en place des actions plus locales, destinées bien souvent à répondre aux besoins des communautés voisines. Ainsi, en Inde, Saint-Gobain Glass India a lancé, avec une clinique ophtalmologique de la région, une campagne d'examens de contrôle auprès des populations défavorisées. Au total, plus de 12 000 personnes et écoliers ont ainsi pu être examinées et soignées.

Des actions de sensibilisation sont également organisées sur le SIDA, pour lesquelles des filiales en Afrique du Sud sont particulièrement actives : en avril 2006, Saint-Gobain Gypsum a contribué à hauteur de 60 000 euros à l'ouverture d'une clinique qui dispense les traitements anti-rétroviraux à la population locale.

• La solidarité avec les populations défavorisées

Les actions de solidarité se situent souvent très localement, pour aider directement les populations voisines. Au Brésil, de nombreuses actions de solidarité ont lieu sous la forme de don de jouets en période de Noël, d'offre de loisirs à des enfants des rues ou d'aide aux personnes âgées. Ces actions sont, en plus de leur intérêt pour les populations intéressées, l'occasion de « fédérer » les employés.

Des dons sont également faits au travers d'organismes spécialisés, comme au Mexique, où une filiale a rassemblé plus de 1 000 dollars reversés à la Croix-Rouge.

Aux États-Unis, *Women Against Abuse*, association d'aide aux femmes victimes de violences domestiques dans la région de Philadelphie, a bénéficié en 2006 du soutien financier de la Délégation.

En France, Saint-Gobain Isover a poursuivi son partenariat avec l'ONG Action Contre la Faim lancé en 2004, et a soutenu financièrement, à hauteur de 50 000 euros, la campagne de collecte de dons lors de la journée mondiale de l'alimentation organisée en octobre 2006.

(1) Le chiffre concernant les contrats « jeunes » couvre 99 % des effectifs en France.

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

Au Royaume-Uni, Saint-Gobain Isover a contribué à la restauration de logements pour sans abris, en fournissant des produits isolants au chantier.

• La culture et la recherche

Parmi de nombreuses opérations de proximité, quelques actions méritent d'être citées dans le domaine de l'art et de la recherche.

Pendant six ans, dans le cadre d'une convention pluriannuelle, la Compagnie de Saint-Gobain a contribué à l'acquisition, par le Musée du Louvre, de peintures de l'École d'Europe du Nord - Allemagne et Scandinavie - au titre de son implantation, parfois ancienne, dans ces pays. Elle soutient également l'Association des Amis du Centre Georges Pompidou et participe à de nombreux chantiers de rénovation, notamment par la fourniture de produits verriers.

Du 7 mars au 4 juin 2006, le musée d'Orsay a accueilli l'exposition « Saint-Gobain, une entreprise devant l'histoire », retraçant l'évolution du Groupe de sa création en 1665 à l'exposition internationale de 1937. À cette occasion, Saint-Gobain a mobilisé de nombreuses ressources et archives pour alimenter l'exposition, en collaboration avec d'autres grandes institutions culturelles comme les Archives Nationales, le Château de Versailles ou le Fuji Museum de Tokyo.

Enfin, la plupart des centres de recherche de Saint-Gobain ont des contacts réguliers avec les instituts universitaires et les organismes publics de recherche, comme le CNRS en France. Les échanges avec des scientifiques extérieurs au Groupe et le financement de thèses permettent d'entretenir et de développer les connaissances dans des domaines qui peuvent être stratégiques à la fois pour Saint-Gobain et pour le développement technologique de ses pays d'implantation. Ainsi le Groupe soutient depuis 1995 le Prix Saint-Gobain du Jeune Chercheur sous l'égide de la Société Française de Physique.

Toujours dans cet esprit d'échanges intellectuels, le Groupe continue de soutenir le Centre Cournot pour la Recherche en Économie sous la forme d'une fondation d'entreprise, co-présidée par Robert Solow, Prix Nobel d'Économie, et le Président Jean-Louis Beffa. Des conférences et débats sont régulièrement organisés afin de soutenir la recherche et d'encourager les échanges dans cette discipline.

© Musée du quai Branly - Photo Nicolas Borel, © Jean Nouvel - Musée du Quai Branly / ADAGP, Paris, 2007

Saint-Gobain participe à la construction du Musée du Quai Branly

Outre la fourniture de nombreux matériaux, Saint-Gobain a soutenu financièrement la réalisation des rideaux du théâtre et de la galerie Jardin dessinés et conçus par l'artiste japonais Naoki Takisawa.

II) UNE COMMUNAUTÉ SOUDÉE AU SERVICE DU GROUPE

La politique de ressources humaines de Saint-Gobain vise à mettre au service de la stratégie du Groupe les meilleures compétences tout en assurant aux collaborateurs les moyens de se développer et d'évoluer selon leurs aspirations.

Conforme à la culture du Groupe, l'organisation est fortement décentralisée, à l'intérieur d'une politique et d'un cadre commun définis par la Compagnie. Dans ce cadre, les directions ressources humaines des Pôles assurent l'alignement des priorités sur les stratégies de leurs Pôles respectifs et les Ressources Humaines des Délégations veillent à la prise en compte des spécificités nationales. Les éléments essentiels de la politique Ressources Humaines sont :

- L'accompagnement de la stratégie du Groupe, notamment le développement en pays émergents, l'accélération de l'innovation et l'amélioration continue de la productivité ;

- L'anticipation des besoins en compétences et assurer la tenue des postes critiques ;

- La motivation et le développement des collaborateurs en conformité avec leurs aspirations et les objectifs du Groupe, dans un climat d'écoute, de responsabilité et de dialogue social de qualité.

1) UN EMPLOI EN CROISSANCE

Au 31 décembre 2006, le Groupe emploie 206 940 salariés dans plus de 50 pays (contre 199 630 en 2005). Un tiers d'entre eux (32 %) travaillent dans la distribution de matériaux de construction et deux tiers (68 %) dans les métiers industriels.

La répartition et l'évolution des effectifs par Pôle et par pays reflètent le développement du Groupe, fondé sur une croissance rentable et durable.

A) ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Le Groupe a accueilli, cette année, en variation brute, 7 310 salariés supplémentaires par rapport à 2005. Cette évolution correspond au processus continu de croissance de Saint-Gobain, qui poursuit sa politique de développement tant en interne (en particulier dans le Pôle Distribution Bâtiment) qu'en externe, où il continue d'acquérir de nouvelles sociétés sur les marchés stratégiques.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS CONSOLIDÉS PAR PÔLE

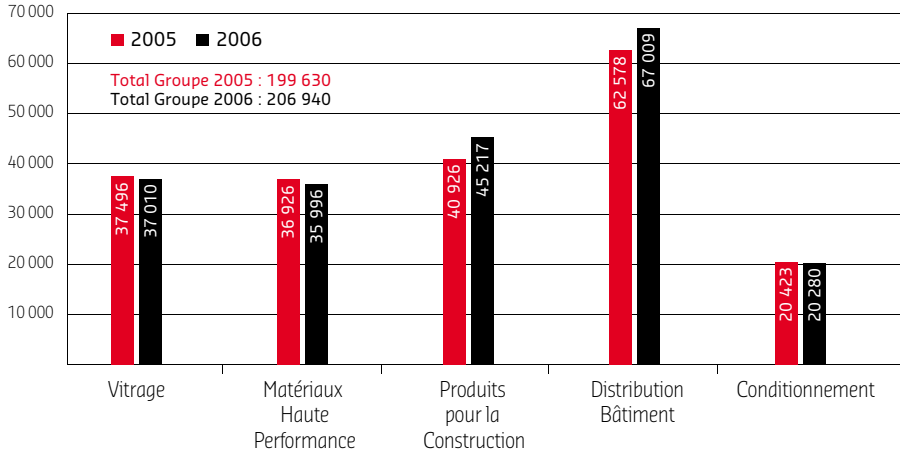

Effectifs par Pôle

• Vitrage

Le Pôle Vitrage enregistre, au 31 décembre 2006, une très légère diminution de ses effectifs (37 010 salariés fin 2006, contre 37 496 l'année précédente).

Après 2004 et 2005 tournées vers le développement dans les pays à forte croissance, l'année 2006 a constitué une période de stabilisation des effectifs dans ces zones, avec un accent mis sur la formation et le développement des salariés intégrés précédemment.

• Conditionnement

Au 31 décembre 2006, Saint-Gobain Conditionnement compte 20 280 salariés, contre 20 423 en 2005. Le prochain démarrage d'une nouvelle usine au Chili, les acquisitions récentes de sociétés en Ukraine et Russie et l'augmentation de leurs capacités industrielles (*Consumers-Sklo-Zorya* et *Kavminsteklo*) répondent à la volonté du Groupe de s'implanter au plus près des marchés en croissance et représentent plus de 3 000 nouveaux salariés. Elles compensent les diminutions d'effectifs en Europe occidentale et en Amérique du Nord, dues à un tassement de l'activité en Europe de l'Ouest et à la cession de Calmar, largement implantée aux États-Unis.

• Produits pour la Construction

Après l'acquisition de BPB en décembre 2005, le Pôle a continué à se développer, puisque qu'il est passé de 40 926 salariés à fin 2005 à 45 217 en 2006. L'acquisition par l'Activité Canalisation d'une unité de hauts Fourneaux et d'une unité de centrifugation à Xuzhou en Chine explique à elle seule un apport de plus de 4 000 personnes.

Pour ce qui est des autres grandes zones géographiques, les effectifs sont restés globalement stables en Europe Occidentale, ont continué de progresser sensiblement en Europe centrale et orientale et plus faiblement en Amérique latine pour accompagner le développement de ces marchés notamment pour les activités Gypse, Isolation et Mortiers Industriels.

En revanche, en ce qui concerne l'Amérique du Nord, si les effectifs des activités Gypse et Isolation sont restés stables, ceux des Produits Extérieurs ont été réduits, reflétant le ralentissement du marché de l'habitat aux États-Unis.

• Distribution Bâtiment

L'augmentation des effectifs du Pôle Distribution Bâtiment a concerné 4 431 personnes : de 62 578 salariés en 2005, il est passé à 67 009 en 2006.

Elle est à la fois due à la poursuite des acquisitions dans plusieurs régions d'implantation et à une forte politique de croissance interne. Les acquisitions les plus importantes pour l'année 2006 ont été celles de *JP Corry* et *Connells Building Supplies* au Royaume-Uni, représentant plus de 700 nouveaux employés. En Scandinavie il s'est agi de *Bygga, P Eklund et Ekboms-group*, soit un apport de 451 personnes. En Espagne, en Belgique et en France, les effectifs de l'activité distribution de BPB (375 personnes) ont intégré le Pôle Distribution Bâtiment.

En interne, de nouvelles *Plateformes du Bâtiment* ont ouvert leurs portes en Espagne, en Pologne et en France, recrutant à chaque fois entre 100 et 200 personnes. Poursuivant l'implantation de l'enseigne « La Maîson » en Chine, le Pôle a ouvert deux *showrooms* dans le pays.

• Matériaux Haute Performance

Les effectifs du Pôle Matériaux Haute Performance s'élèvent, au 31 décembre 2006, à 35 996 salariés, contre 36 926 en 2005.

Le Pôle a décidé en 2006, en cohérence avec sa stratégie, de céder l'activité *Synflex* (Saint-Gobain Performance Plastics), qui employait 450 personnes sur quatre sites (aux USA et en Belgique).

Il a poursuivi son développement en Asie émergente, se traduisant par une hausse d'effectifs de 230 personnes, en particulier en Inde et en Chine.

L'Activité Renforcement & Composites a quant à elle connu un ralentissement dans l'ensemble de ses pays d'implantation, passant de 9 654 personnes à fin 2005 à 8 972 personnes à fin 2006.

Effectifs par Délégation Générale

Pour l'année 2006, les effectifs par Délégation sont restés généralement stables. Notons cependant de légères diminutions en Allemagne et en Amérique du Nord, et une importante augmentation en Europe Orientale et en Asie.

C'est la zone Europe centrale et orientale qui a connu le développement le plus dynamique en 2006, porté par les Pôles Produits Pour la Construction, Distribution Bâtiment et Vitrage. La Roumanie a été particulièrement concernée, puisqu'elle a vu cette année l'ouverture du *float* de Saint-Gobain Glass et la construction d'une ligne de production supplémentaire pour l'Isolation. En Pologne, le Pôle Distribution Bâtiment a intégré plusieurs sociétés dans sa filiale SGBD Polska.

En Asie, la hausse des effectifs s'explique par l'acquisition effectuée par la Canalisation en Chine.

(2) Les statistiques concernant les départs portent sur 98% de l'effectif du Groupe.
(3) Les statistiques concernant les motifs de départs portent sur 97% de l'effectif du Groupe.

B) LES DÉPARTS

Le taux de départ est resté stable à 17 %[2] en 2006.

- Les départs naturels ont représenté, en 2006, 12,6 %[3] des départs totaux.

Les départs à la retraite sont plus nombreux en Europe et aux États-Unis qu'en Asie et en Amérique latine, où les activités de Saint-Gobain sont d'implantation plus récente et où la population est globalement plus jeune.

- Pour l'ensemble du Groupe, le taux de démission a augmenté de 0,5 point à 7,5 %[2].

La majorité des Pôles sont en légère augmentation, sauf le Conditionnement qui reste stable à 4,7 %.

Le Pôle Distribution Bâtiment, avec 9,9 %, même si il reste au dessus de la moyenne du Groupe, a un taux de démission relativement faible pour ce type d'activité. Ceci est dû à une politique efficace de fidélisation des collaborateurs, axée sur la rémunération, la formation et le suivi des carrières.

En Europe centrale et orientale, en Asie émergente et en Amérique latine, zones où le Groupe est plus récemment implanté, le taux de renouvellement du personnel y est structurellement plus élevé en raison de la vitalité du marché du travail. Ce constat a conduit le Groupe Saint-Gobain à développer une politique visant à fidéliser ses salariés, notamment en Amérique Latine, en Pologne, en Inde ou encore en Chine grâce, en particulier, à d'importants efforts de formation et de mobilité. Un système d' « entretien de départ » permet, en outre, de comprendre les raisons de départ des salariés. Enfin, le Royaume-Uni et l'Amérique du Nord connaissent eux aussi un taux de démission plus élevé que la moyenne du Groupe en raison de la fluidité du marché du travail de ces pays.

Le taux de licenciement global a diminué, passant de 5,3 % en 2005 à 4,5 %[4] en 2006.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR DÉLÉGATION GÉNÉRALE

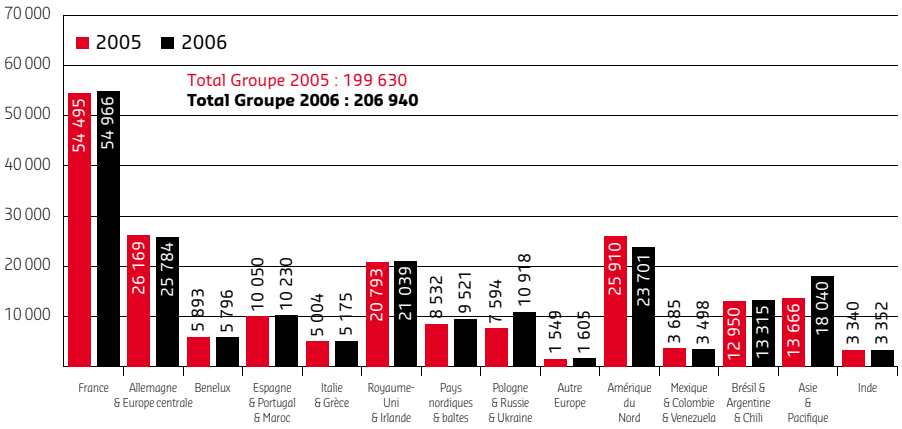

TAUX DE DÉMISSION PAR PÔLE

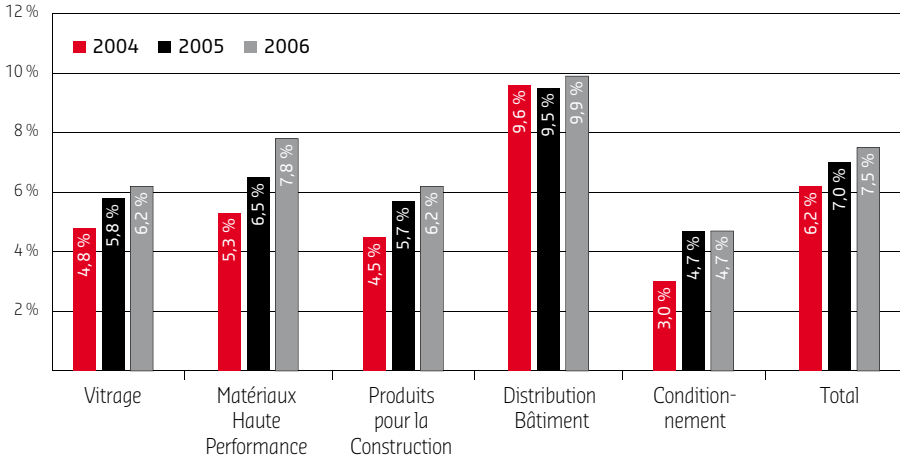

(2) Les statistiques concernant les départs portent sur 98% de l'effectif du Groupe.
(4) Les statistiques concernant les licenciements portent sur 97 % de l'effectif du Groupe.

TAUX DE DÉPART PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

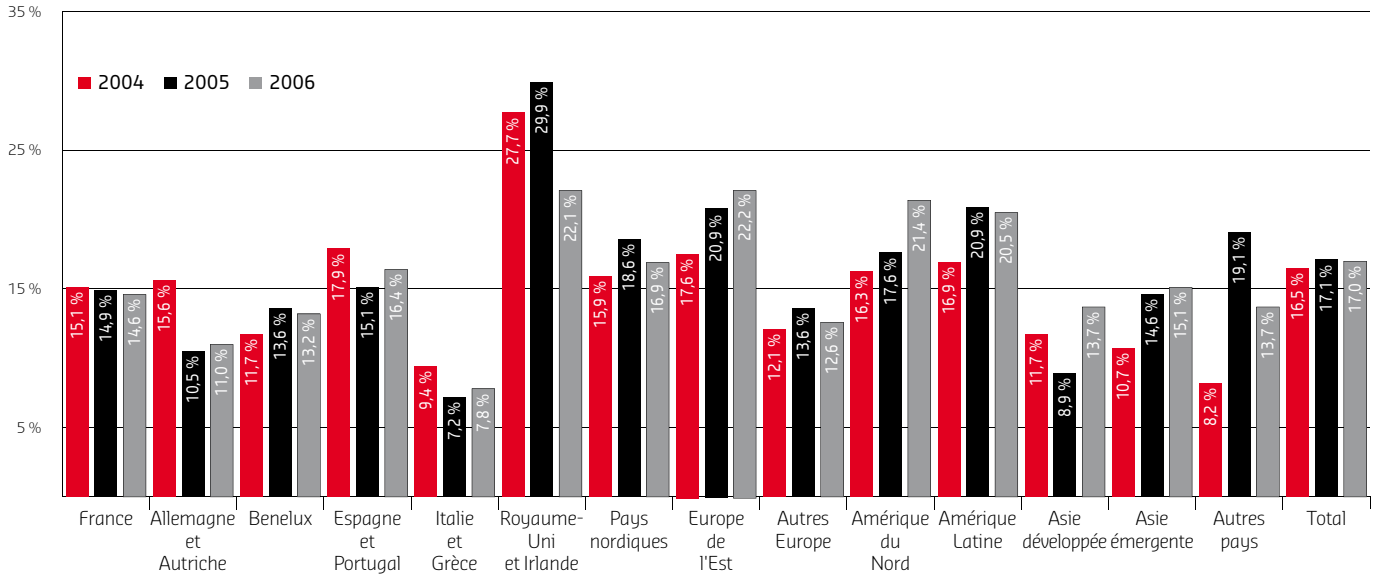

Le niveau des licenciements économiques est resté stable. Il a néanmoins augmenté en Amérique du Nord, où la situation du Conditionnement et du Renforcement a conduit à une forte baisse des activités.

C) LES PLANS DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

Le Groupe n'effectue de licenciements collectifs ou de restructurations que s'ils sont incontournables pour préserver la santé économique de la filiale ou du Pôle concerné. En cas de réduction d'effectifs, la dimension de Saint-Gobain constitue un atout indéniable car le Groupe s'efforce de proposer aux salariés un reclassement dans d'autres filiales.

En France, grâce à l'action de Saint-Gobain Développement, le Groupe poursuit une politique active de reclassement avec comme objectif un taux de reclassement le plus élevé possible. Pour cela, il met en place des dispositifs adaptés permettant d'accompagner de manière continue les personnes concernées, même lorsque la structure d'emploi locale a disparu.

Saint-Gobain Développement propose ainsi un accompagnement personnalisé aux salariés concernés. Il prend en compte, pour chacun, les conséquences professionnelles, matérielles, psychologiques et familiales de la suppression de son emploi. Tous peuvent ainsi bénéficier, en fonction de leurs besoins, d'une formation complémentaire, d'une aide à la mobilité géographique et au reclassement de leur conjoint, ou d'un soutien pour la réalisation d'un projet personnel.

TAUX DE LICENCIEMENT PAR PÔLE

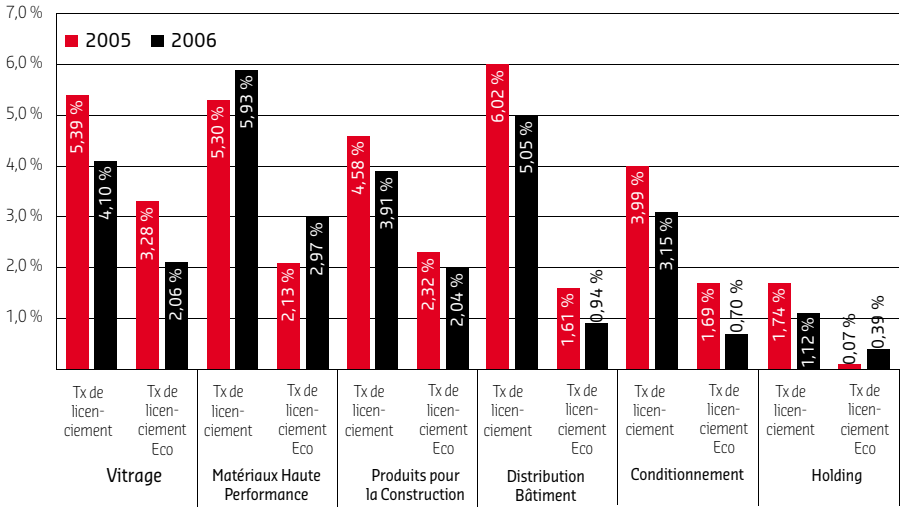

D) LES RECRUTEMENTS

Le taux de recrutement est en légère hausse, passant de 17,5 % en 2005 à 18,3 %[5] en 2006, signe du rythme de croissance du Groupe tant dans les pays émergents que dans les pays occidentaux. Au total, ce sont 37 092 personnes qui ont intégré le Groupe en 2006.

Ces embauches ont principalement concerné les Pôles Distribution Bâtiment et Produits pour la Construction, qui se sont développés aussi bien par croissance interne que par des acquisitions.

Parmi les pays émergents, c'est la région d'Europe Orientale qui a connu le plus fort accroissement, avec 6 066 recrutements, étant donné le dynamisme du marché local sur les secteurs de l'Isolation et du Vitrage notamment. Les pays émergents d'Asie ont accueilli 3 932 personnes, et l'Amérique latine a compté 3 614 nouveaux embauchés, notamment pour compenser le taux de renouvellement élevé dans ces pays. Les pays occidentaux, notamment grâce à la Distribution Bâtiment, continuent à recruter de manière importante. La France, le Royaume-Uni et les pays nordiques ont connu les augmentations les plus importantes en Europe occidentale, avec respectivement 8 573, 4 668 et 2 017 embauches.

(5) Les statistiques concernant les départs portent sur 98% de l'effectif du Groupe.

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

■ TAUX DE RECRUTEMENT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

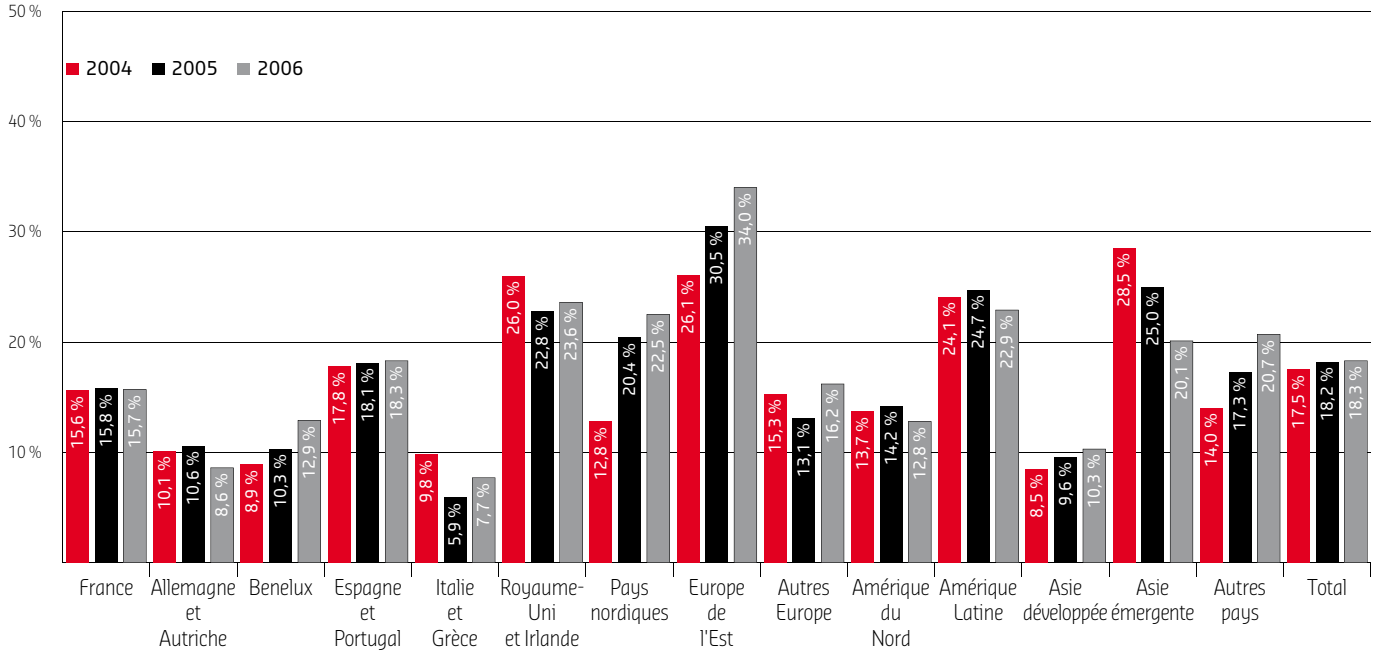

E) LE RECOURS À L'EMPLOI TEMPORAIRE OU À LA SOUS-TRAITANCE

■ Les emplois temporaires

Le manque de visibilité de certains carnets de commande, les difficultés de recrutement momentanées ou la simple nécessité d'effectuer un remplacement constituent les raisons essentielles pour lesquelles les filiales du Groupe ont recours à des formes de travail temporaire.

En 2006, le taux d'absentéisme s'établit à 3,6 %. Les causes d'absentéisme les plus fréquentes sont la maladie, la maternité et les accidents de travail[6].

Adapté à des délais courts et incertains, l'intérim est utilisé pour remplacer des salariés absents ou pour assurer une transition momentanée. Il permet aussi de répondre rapidement à un besoin important de main-d'œuvre. Rapporté au nombre d'heures travaillées, l'intérim représente 6,9 %[7] des heures travaillées en 2006. Par rapport à 2005, on a constaté une légère augmentation de 1,1 point, en particulier dans les activités Vitrage et Conditionnement.

Les contrats à durée déterminée sont mieux adaptés à des missions de plusieurs mois, comme le remplacement de congés de maternité ou de longue maladie, les pointes de production causées par des commandes importantes… Au 31 décembre 2006, 6,1 %[8] des salariés du Groupe étaient en contrat à durée déterminée, en hausse de 1,5 point par rapport à 2005. C'est le Pôle Produits pour la Construction qui a connu la plus forte hausse, avec 4,9 points. En effet, l'activité Canalisation fait souvent appel à ces contrats car elle travaille dans une optique de commandes qui nécessitent des augmentations temporaires de capacité.

■ RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS PAR PÔLE

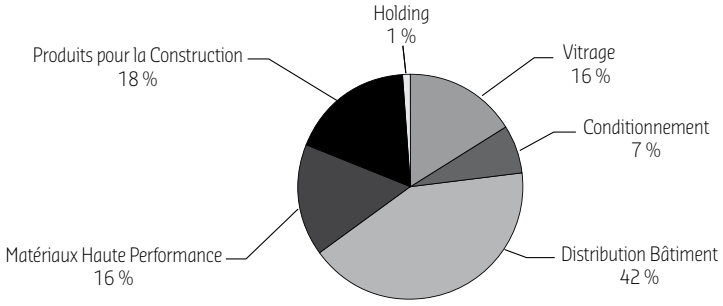

(6) Les statistiques concernant l'absentéisme portent sur 90 % de l'effectif du Groupe.
(7) Les statistiques concernant l'intérim couvrent 82 % de l'effectif du Groupe, hors Amérique du Nord.
8) Les statistiques concernant les CDD couvrent 90 % de l'effectif du Groupe, hors Amérique du Nord.

La sous-traitance

Dans tous les pays où le Groupe est implanté, les sociétés font appel à des entreprises sous-traitantes pour effectuer certains travaux ne relevant pas de leur savoir-faire. Deux types de missions peuvent être ainsi externalisées. Les plus fréquentes sont des tâches annexes à l'activité comme le gardiennage, la maintenance, le nettoyage, la restauration, le service médical… et, pour de petites unités, la paie, l'informatique ou la comptabilité. Les autres missions occasionnellement confiées à des prestataires externes sont l'emballage, le transport de marchandises ou divers travaux de manutention. Elles sont liées à la production ou à la distribution des produits, mais restent en marge du cœur de métier des Pôles.

Les filiales de Saint-Gobain doivent vérifier la régularité des activités et des contrats de travail de l'entreprise partenaire avant la signature d'un contrat de sous-traitance. Les salariés des entreprises prestataires et sous-traitants ayant à intervenir sur un site du Groupe doivent, à leur arrivée, prendre connaissance des normes de sécurité. Pendant toute la durée de leur présence ils sont soumis en matière d'hygiène et sécurité aux règles et mesures applicables à l'ensemble des collaborateurs du Groupe travaillant sur le même site et reçoivent, en fonction des besoins, des formations spécifiques dans ces domaines.

En 2006, un plan d'action a été élaboré portant sur l'amélioration de la sécurité des intérimaires. Articulées autour d'un ensemble d'engagements mutuels entre Saint-Gobain et les entreprises de travail temporaire, ces actions de sécurité font l'objet d'un projet pilote pour la France lancé en décembre 2006, et qui porte sur le bassin d'emploi de Chalon-sur-Saône. Ce projet s'étendra sur le premier semestre 2007, et sera ensuite déployé dans toute la France et sur un périmètre européen dans une deuxième étape (voir la partie consacrée à l'Environnement, Hygiène et Sécurité page 93).

RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

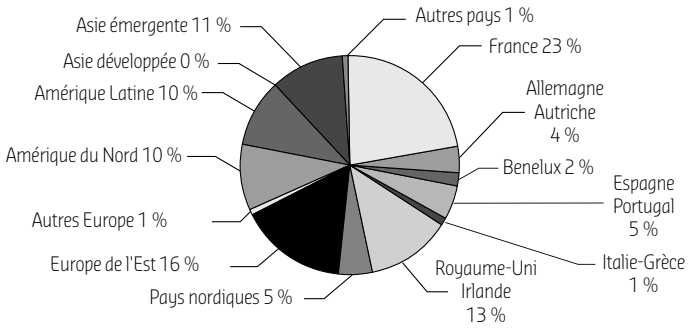

TAUX D'INTÉRIM PAR PÔLE

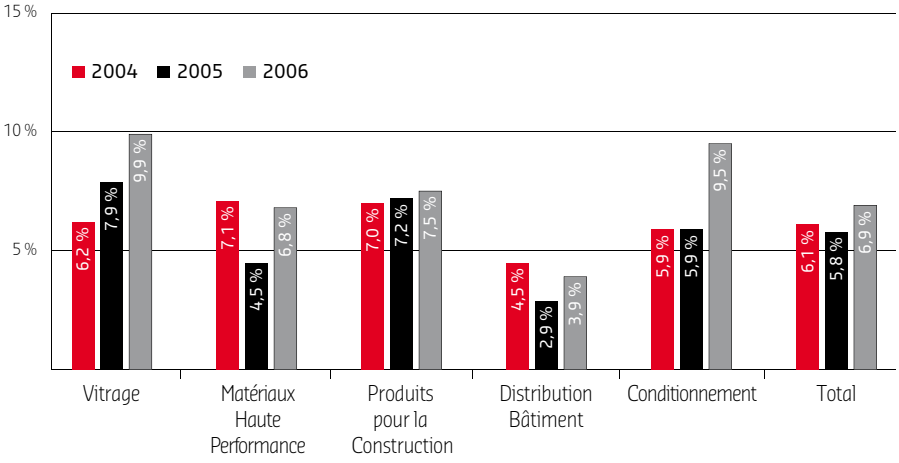

POURCENTAGE DE CDD AU 31 DÉCEMBRE

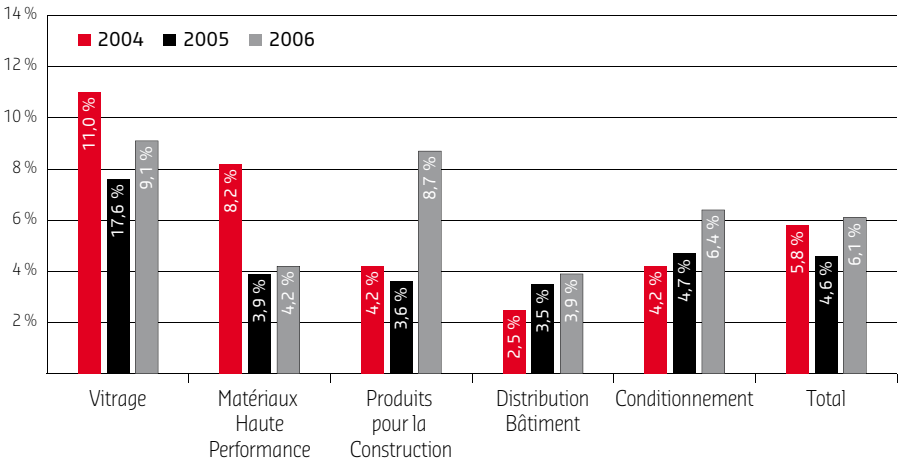

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

2) UNE ORGANISATION SOCIALE SOLIDE

Les salariés de Saint-Gobain se répartissent en trois grandes catégories socio-professionnelles : les cadres et *managers*, les employés, techniciens et agents de maîtrise (« ETAM ») et les ouvriers. Le Groupe s'efforce de créer un environnement de travail motivant pour ses collaborateurs, notamment en termes de dialogue social et de conditions de travail.

A) UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ, LOYAL ET OUVERT

Dans un contexte économique caractérisé par une forte compétitivité et une évolution rapide des marchés, Saint-Gobain doit pouvoir compter sur un dialogue social de qualité lui permettant d'être réactif et de faire face de la façon la mieux adaptée aux enjeux socio-économiques du Groupe.

Pour l'essentiel, le dialogue social au sein d'une entreprise du Groupe se déroule en priorité au niveau des sociétés et des sites, puisqu'il se doit de prendre en compte les spécificités locales des questions sociales et d'y apporter les réponses techniques appropriées. C'est au niveau d'une société que les représentants des salariés négocient et signent des accords, selon la législation et les pratiques locales.

En 2006, 65 % des salariés, disposent, dans leur établissement, d'une instance représentative du personnel[9].

Au total, 1 065 accords[10] avec les partenaires sociaux ont été signés dans le Groupe en 2006. Ces accords ont abordé principalement les salaires, dans 34 % des cas.

65 % des salariés du Groupe, et 99 % en France, bénéficient du cadre social défini par une convention collective[11].

■ Le dialogue social européen

Mise en place dans le Groupe dès 1988, la Convention pour le Dialogue Social Européen enrichit le dialogue social en abordant des problématiques communes et facilite un échange d'informations nourrissant à la fois le travail de négociation des partenaires sociaux au niveau local et l'action sociale du Groupe au niveau européen.

Cette Convention, au sein de laquelle 22 pays sont aujourd'hui représentés, se réunit une fois par an et rassemble 70 représentants syndicaux des pays membres de l'Union Européenne dans lesquels le Groupe est présent, de la Suisse et de la Norvège. Au cours de cette réunion annuelle, le Président de Saint-Gobain et la Direction Générale échangent avec les représentants des salariés sur la stratégie du Groupe et sur les thèmes économiques, financiers et sociaux qui concernent l'ensemble des filiales européennes.

Un secrétariat de liaison assure un dialogue plus approfondi et fréquent avec la direction. Il comprend aujourd'hui neuf membres de huit nationalités différentes - allemande, française, anglaise, espagnole, italienne, néerlandaise, norvégienne et polonaise - disposant de moyens techniques et d'un crédit d'heures pour l'exercice de leur mission.

Le dernier échelon de cette organisation, le bureau, est constitué de trois personnes (un secrétaire et deux secrétaires adjoints). Il est la structure la plus sollicitée pendant l'année, puisqu'il assure le suivi de la démarche globale et le dialogue au quotidien avec la Direction du Groupe. Cette dernière tient le bureau informé des opérations internationales modifiant le périmètre ou la structure du Groupe.

La Convention est étroitement associée aux événements stratégiques du Groupe. En 2006, elle a suivi le projet d'intégration « Symbiosis » de BPB avec Isover, et une réunion exceptionnelle du secrétariat de liaison a été consacrée en septembre à l'état d'avancement du projet de *joint-venture* entre Vetrotex et Owens Corning. Enfin, un groupe de travail a été constitué pour examiner comment associer davantage la Convention aux programmes de sécurité du Groupe.

■ POURCENTAGE EFFECTIF COUVERT PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE

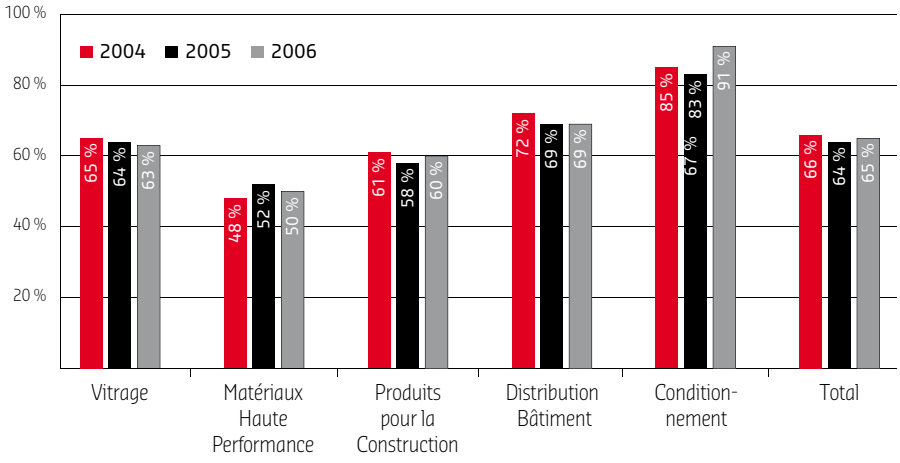

(9) Les statistiques concernant la représentation professionnelle couvrent 94 % de l'effectif du Groupe.
(10) Les statistiques concernant les accords sociaux couvrent 93 % de l'effectif du Groupe.
(11) Les statistiques concernant les conventions collectives couvrent 91 % de l'effectif du Groupe, hors Amérique du Nord.

Un « Guide pratique du dialogue social européen », fruit du travail conjoint de la Direction du Groupe et du secrétariat de liaison, a été édité à l'occasion de la Convention 2006 pour aider les représentants nouvellement élus et les orienter dans leur mission. Elle présente l'architecture et le mode de fonctionnement des différentes instances et permet ainsi de mieux comprendre le rôle clé de la Convention dans la qualité du dialogue social.

■ BPB

Avant son acquisition par Saint-Gobain, BPB avait mis en place en 1999 une instance de dialogue social (*European Works Council*) réunissant 20 membres représentant les salariés de 11 pays européens pour échanger sur la stratégie et les politiques de l'entreprise. Elle a tenu sa dernière réunion au siège de Saint-Gobain en octobre 2006 avant d'être absorbée par la Convention Saint-Gobain à partir de 2007.

B) LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES[12]

■ Les cadres

La part des cadres dans l'effectif global est en très légère augmentation, avec un taux à 11,9 % des effectifs en 2006 (contre 11,6 % en 2005). Dans les pays occidentaux, où l'implantation plus ancienne se traduit par une plus grande présence de sièges sociaux et de centres de recherche & développement, elle est globalement restée stable. Dans les pays émergents, et en particulier en Inde (+ 8,3 points) et en Asie du Nord Est (+2,4 points), les équipes d'encadrement se sont renforcées. Cette évolution traduit la volonté du Groupe de s'appuyer sur les ressources locales et de limiter le recours aux expatriés, dans la perspective d'une implantation à long terme.

■ Les employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM)

Cette catégorie regroupe le personnel administratif, les techniciens, les agents de maîtrise et le personnel de vente. Le Groupe compte 36,7 % d'ETAM en 2006.

■ Les ouvriers

Au 31 décembre 2006, les ouvriers représentaient 51 % des effectifs, soit un chiffre en hausse de 0,8 point par rapport à 2005. C'est en Europe orientale que la proportion d'ouvriers a connu la plus forte augmentation, passant de 29,3 % en 2005 à 52,7 % en 2006 en Roumanie, correspondant à l'ouverture du site de Saint-Gobain Glass à Calarasi.

C) LES CONDITIONS DE TRAVAIL : UN CADRE ÉVOLUTIF

■ L'organisation du travail

• Les rythmes de travail

L'organisation du travail par postes est liée aux contraintes techniques de la production industrielle et concerne peu les activités de distribution. 37,1%[13] des salariés des activités industrielles travaillent en équipes. Ces proportions sont en augmentation par rapport à 2005 dans tous les Pôles industriels. La rotation des équipes peut s'effectuer sur deux ou trois postes, ou au-delà, « à feu continu », c'est-à-dire 365 jours par an et 24 heures sur 24. Dans l'ensemble du Groupe, le travail à feu continu s'organise en cycles, alternant des temps de travail et de repos. Dans tous les pays, le temps de travail annuel des ouvriers postés est inférieur à celui des opérateurs qui travaillent à la journée.

Dans la Distribution Bâtiment, les besoins des clientèles de certaines enseignes conduisent quelquefois les salariés à travailler en équipe, comme c'est notamment le cas au Brésil (agences ouvertes 24 heures sur 24).

• Les heures supplémentaires

Pour répondre à une surcharge temporaire de travail, certaines sociétés du Groupe se voient occasionnellement dans l'obligation de demander à leurs salariés d'effectuer des heures supplémentaires. Celles-ci ont représenté en moyenne 4%[14] des heures travaillées en 2006, marquant ainsi une légère baisse par rapport à 2005.

• Les emplois à temps partiel

Peu adapté au rythme industriel, le temps partiel représente 2,6 %[15] de l'effectif du Groupe.

■ Les rémunérations

Le Groupe veille à assurer une rétribution juste et gratifiante de ses salariés. Cette approche ne se limite pas à une simple rémunération, elle inclut également des avantages parallèles, tel qu'une contribution du Groupe au niveau de l'assurance maladie et de la retraite.

• Les salaires

La politique de rémunération du Groupe se veut équitable, motivante et transparente. Les Délégations fixent des normes salariales de base pour leur territoire dans chaque pays et dans chaque secteur d'activité, par référence aux conditions de marché. Chaque société fixe les salaires de ses collaborateurs en fonction de son secteur d'activité et de sa situation économique et sociale. Les salaires ouvriers et non cadres sont généralement régis, selon les pays, par des conventions collectives.

■ TAUX D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES PAR PÔLE

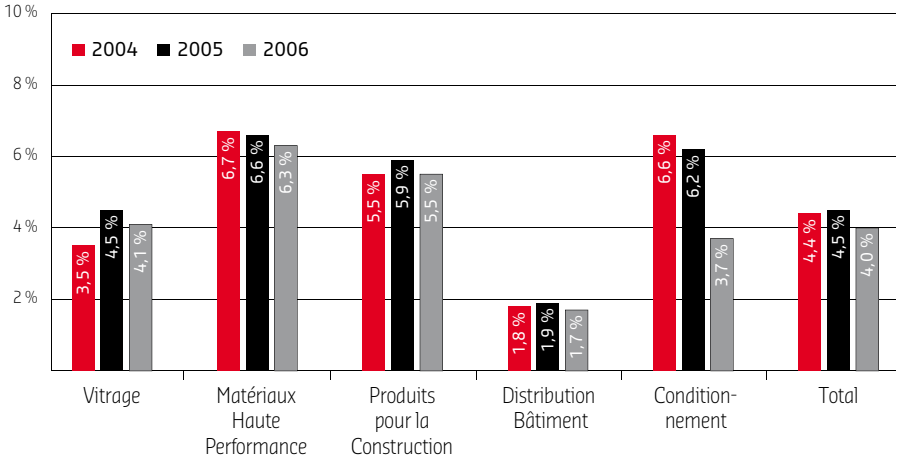

(12) Les statistiques concernant les catégories socio-professionnelles couvrent 98 % de l'effectif du Groupe.
(13) Les statistiques concernant les régimes de travail couvrent 95 % de l'effectif du Groupe.
(14) Les statistiques concernant les heures travaillées couvrent 96 % de l'effectif du Groupe.
(15) Les statistiques concernant le temps partiel couvrent 94 % de l'effectif du Groupe.

Dans les pays occidentaux, afin de maintenir au moins le pouvoir d'achat et le niveau de vie des salariés, l'évolution des salaires suit au minimum celle de l'inflation. Dans les pays émergents, les salaires augmentent régulièrement en fonction de la mise en œuvre de compétences nouvelles et de la dynamique de l'emploi local, ce qui entraîne une amélioration du niveau de vie.

Dans la rémunération des cadres, le salaire comprend généralement une part variable qui obéit à des règles fixées au niveau du Groupe et déclinées par zone géographique en fonction des spécificités locales. Par ailleurs, afin d'encourager l'esprit d'équipe et d'associer chacun à la réussite de tous, le Groupe favorise, chaque fois que cela est possible, la conclusion d'accords d'intéressement collectifs. En France, 87,1% des filiales ont signé un accord d'intéressement en 2006. Ces sociétés françaises ont versé 65,3 millions d'euros à leurs collaborateurs au titre de l'intéressement, soit 4,2% de la masse salariale.

• Les avantages complémentaires

Dans la plupart des pays où le Groupe est implanté, aussi bien en Europe qu'en Asie ou en Amérique latine, les filiales du Groupe apportent un complément à la couverture sociale de leurs salariés, ainsi qu'une subvention pour les repas et parfois pour les transports. Les compléments proposés varient très largement d'un pays à l'autre. Ils dépassent bien souvent les obligations légales des employeurs et sont fonction du niveau de vie.

En Chine, Saint-Gobain donne accès à ses collaborateurs à un complément d'assurance médicale et une assurance vie. Les filiales, au Brésil, proposent également des bénéfices supplémentaires dans le domaine de la couverture santé, l'assurance vie et la retraite.

D) LE PLAN ÉPARGNE DU GROUPE

Développé depuis 1988, le Plan Épargne du Groupe (PEG) permet à Saint-Gobain d'associer plus étroitement encore ses salariés à la réussite du Groupe. Par ce système, les salariés dont l'ancienneté remonte à au moins 3 mois (6 mois pour certains pays) peuvent devenir actionnaires de Saint-Gobain à des conditions préférentielles : non seulement ils bénéficient d'une décote sur le prix de l'action, mais ils ont également droit, dans certains pays, à un abondement complémentaire attractif.

L'épargne ainsi constituée devient généralement disponible au bout de 5 ou 10 ans. Les fonds du Plan d'Épargne Groupe dans le capital de la Compagnie de Saint-Gobain détiennent 5,9 % des actions à fin 2006.

Plusieurs mesures ont été prises en 2006 pour encourager les salariés à accroître leur participation au PEG. Le nombre de pays bénéficiaires a été étendu et s'élève aujourd'hui à 38 (24 en Europe et 14 dans le reste du monde), avec pour nouveaux venus cette année le Canada, la Colombie, l'Indonésie, la Malaisie.

Un système d'abondement a été introduit dans certains pays, selon leurs spécificités locales, et son taux été maintenu en France et dans les pays qui en bénéficiaient déjà. En Grande-Bretagne, le système spécifique d'épargne a été renforcé *(Saving Incentive Plan)* et il a été introduit un abondement depuis 2006. Enfin, l'offre a été étendue aux salariés venant de BPB, dans tous les pays où elle était déjà offerte aux salariés du Groupe. Une campagne interne a été lancée au sein du Groupe pour continuer de promouvoir le développement du PEG et sensibiliser les salariés à l'intérêt que représente cette épargne.

3) DES RESSOURCES HUMAINES EN PHASE AVEC LES DÉFIS DU GROUPE

La politique de ressources humaines du Groupe est basée sur l'anticipation pour identifier et préparer les compétences qui permettront de l'accompagner dans ses projets de croissance interne, d'innovation et d'expansion internationale.

Afin de conduire ce développement intégrant au mieux les enjeux sociaux et humains des pays dans lesquels il est implanté, le Groupe inscrit la diversité et l'égalité des chances au cœur de la gestion quotidienne de ses ressources humaines.

L'intégration du Gypse, une opportunité supplémentaire pour la carrière des collaborateurs

En 2006, l'intégration du groupe BPB, devenue l'activité Gypse au sein du Pôle Produits pour la Construction, a contribué à enrichir la culture du Groupe dans de nombreux domaines. Le projet « Symbiosis », qui vise à créer des synergies avec l'Isolation, a favorisé, sur le plan des ressources humaines, les échanges entre équipes, notamment par la mise en place de fonctions et de services partagés.

Elle a également contribué à développer les opportunités de mobilité, en offrant aux collaborateurs une palette encore plus large de métiers et de pays.

Sur le plan de la formation et de la gestion des ressources humaines, elle permet d'enrichir les pratiques du Groupe par une comparaison des meilleures pratiques.

A) RECRUTER POUR PRÉPARER DEMAIN

■ Renouveler les générations

L'âge moyen des salariés du Groupe, comme dans les Pôles, n'a pas varié par rapport à 2005, et se situe aux environs de 40 ans[16]. Dans les Pôles Conditionnement, Produits pour la Construction et Matériaux Haute Performance, il avoisine 41 ans ; pour les salariés du Vitrage et de la Distribution Bâtiment la moyenne d'âge est légèrement inférieure, tendant vers 38 ans.

La pyramide des âges montre un personnel plus âgé et une ancienneté plus élevée en Europe et aux États-Unis où le Groupe est implanté historiquement. Les filiales industrielles veillent au renouvellement des générations, notamment en raison du départ à la retraite des salariés appartenant aux tranches d'âge du « baby boom ».

Dans plusieurs régions, on constate en 2006, l'embauche de jeunes candidats[17], en particulier en Allemagne, au Benelux ainsi que dans les pays émergents d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe orientale. Cette année, dans l'ensemble du Groupe, ils ont représenté 33,8 % des personnes recrutées, confirmant la tendance de ces dernières années.

■ Attirer les talents

Le Groupe a constamment besoin de compétences nouvelles pour accompagner et soutenir une croissance durable et rentable, ainsi que de collaborateurs aux profils de plus en plus pluriculturels, du fait du développement toujours plus international de ses activités. Pour cette raison, Saint-Gobain a mis en place une politique de recrutement tournée vers les talents, avec la volonté de leur proposer des opportunités de parcours internationaux et multi-métiers.

Les **relations avec les grandes écoles et des universités de haute réputation** constituent un moyen privilégié pour se faire connaître auprès des étudiants. Chaque année, Saint-Gobain participe par ses Délégations Générales à des forums universitaires dans le monde entier et entretient des liens avec les grandes écoles de commerce et d'ingénieurs, qui vont du parrainage d'une option ou d'une promotion à l'accompagnement personnalisé de certains étudiants.

La gestion des relations avec les écoles peut se faire également au niveau des sociétés. En France, Point.P a établi six partenariats nationaux avec des écoles de commerce et un partenariat avec l'Ecole Supérieure du Bois à Nantes. Cela s'est traduit, en 2 ans, par le recrutement d'une centaine de jeunes diplômés bac +5, par l'accueil de plus de 80 étudiants en stages longue durée et en alternance et par la participation à de nombreux événements de la vie de ces écoles.

Le Groupe apporte sa collaboration à **des programmes internationaux d'accueil d'étudiants** et d'ingénieurs, ce qui lui permet de recruter et de former des personnes à haut potentiel destinées à des postes à responsabilité. Saint-Gobain soutient depuis 1999 le programme Copernic, qui a pour objectif de former des ingénieurs des pays d'Europe centrale et orientale aux méthodes de *management*.

Plus largement, partout dans le Groupe, les stages de fin d'études constituent un moyen privilégié de faire découvrir les métiers et la culture du Groupe, à de jeunes diplômés, d'autant plus facilement intégrés.

Le Volontariat International en Entreprise chez Saint-Gobain

Pour les entreprises françaises, le Volontariat International en Entreprise (VIE) constitue un moyen non négligeable de repérer de futurs candidats, ressortissants européens de moins de 28 ans. Affectés à l'étranger dans une structure en lien avec l'entreprise et susceptible de les encadrer, ils se voient proposer une mission qui leur permet de compléter leur cursus ; elle peut durer entre 6 et 24 mois, selon la législation du pays d'accueil.

Depuis 2001, plus de 140 personnes sont ainsi parties en VIE au sein des filiales de Saint-Gobain sur tous les continents, en particulier aux États-Unis, en Allemagne ou en Chine. Les missions menées concernaient les métiers de la finance, de la production, de la recherche & développement et du marketing.

Pour accompagner au mieux les volontaires, le Groupe a préparé pour 2007 un « passeport VIE ». Ce document leur présente leurs interlocuteurs internes, les grandes étapes de leur cursus en VIE, les « règles du jeu » : à la fin de chaque VIE, une double appréciation est réalisée par le jeune et par son tuteur afin d'évaluer la qualité de la mission menée et étudier ensemble l'opportunité d'une candidature dans le Groupe.

Tous les 6 mois, le Groupe procède à une revue des VIE arrivant à terme, afin d'anticiper les propositions possibles pour les meilleurs profils.

(16) Les statistiques concernant l'âge moyen des collaborateurs couvrent 97 % de l'effectif du Groupe.
(17) Les statistiques concernant l'embauche des moins de 25 ans couvrent 87 % de l'effectif du Groupe hors Amérique du Nord.

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

L'innovation constituant l'un des éléments clés de la stratégie, le recrutement des chercheurs fait l'objet d'une attention toute particulière. Un programme majeur de recrutement de chercheurs sur trois ans et trois continents a été lancé en 2005. La première étape de ce programme a été d'identifier les meilleurs laboratoires de recherche dans les domaines d'intérêt de Saint-Gobain et ce dans le monde entier. Des collaborations ont été initiées dont certaines se concrétisent déjà par des étudiants en thèse ou en stage postdoctoral chez Saint-Gobain.

Avec la création de son centre de recherche et développement à Shanghai (plus de 60 chercheurs ont déjà pris leur poste) et l'augmentation importante des efforts de recherche & développement dans les Pôles, l'effectif global de la filière Recherche & Développement a connu une augmentation de 14 %. Ainsi, ce sont plus de 200 nouveaux salariés qui ont été recrutés en 2006 dans six des principaux centres de recherche du Groupe.

Le Groupe reçoit en moyenne plus de **80 000 candidatures par an,** dont une majorité de cadres. Elles font d'abord l'objet d'une pré-sélection, et sont diffusées aux filiales du Groupe s'il y a lieu.

Le Groupe diffuse ses offres d'emploi sur son site institutionnel : www.saint-gobain.com, à la rubrique carrières. Les candidats sont invités à postuler en ligne, directement auprès des filiales.

Au niveau local, les Délégations et les sociétés définissent la stratégie de recrutement la plus appropriée à leur environnement ; elles ont pour la plupart leur propre site internet. Elles établissent elles-mêmes, en fonction de leurs besoins, des relations avec les établissements nationaux et régionaux, accueillent des stagiaires, assurent des parrainages et organisent des visites d'usines afin de se faire connaître des étudiants.

En Chine, le Pôle Matériaux Haute Performance a mis en place un plan d'action spécifique pour le recrutement et la fidélisation des cadres. Les nouveaux entrants bénéficient d'un suivi personnalisé, constitué d'un entretien de fin de période d'essai, de formations et de sessions d'intégration dans le Groupe. Une analyse comparative des rémunérations est également réalisée pour prendre en compte le contexte de la concurrence et déterminer le meilleur niveau de salaire.

En France, Point.P a mis en place depuis fin 2004, des formations diplômantes avec l'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) pour les métiers de première ligne dans un premier temps (magasinier, chauffeur, vendeur) et de managers de proximité ensuite (responsable de point de vente, chef de cour...). À la fin 2006, le cap des 1 000 CQP a été franchi.

B) ENCOURAGER ET FACILITER LA MOBILITÉ DES CADRES

Les métiers du Groupe deviennent sans cesse plus complexes et plus intégrés dans le jeu international. Pour les cadres, cette évolution crée de nouvelles exigences, et notamment celle d'y être préparés par des expériences professionnelles dans des métiers et des cultures variés.

La mobilité des collaborateurs constitue un formidable levier pour le développement du Groupe et la consolidation de sa culture, grâce aux échanges entre les différents métiers et les différents pays.

Cette mobilité, qui s'est considérablement accrue au cours des dernières années au sein du Groupe, s'effectue selon trois axes qui peuvent ou non être combinés : changement d'entité (de société, de secteur d'activité, de Pôle) ; changement de fonction (échelon hiérarchique, changement de filière) ; changement de pays. La mobilité interne facilite le développement rapide de Saint-Gobain dans les pays émergents, à travers le transfert de compétences qu'elle engendre. C'est pour cette raison que l'organisation des ressources humaines du Groupe a, depuis de nombreuses années déjà, activement encouragé cette pratique grâce à :

a. La bonne lisibilité des postes à pourvoir : les offres d'emploi disponibles sont en effet publiées sur *Worldjob*, un site intranet consacré à la mobilité interne. Il regroupe les offres d'emplois classées par pays, filière ou type de contrat. Les règles de fonctionnement de la mobilité chez Saint-Gobain, les démarches à suivre ainsi que les informations nécessaires aux cadres en mobilité internationale y figurent ;

Première journée Gay-Lussac

Saint-Gobain a à cœur de développer la communauté des chercheurs et d'entretenir les liens avec le monde universitaire.

En juin 2006 a eu lieu la première journée Gay-Lussac : les étudiants en thèse ou en post-doctorat dans le Groupe sont venus présenter l'état de leurs travaux de recherche devant les directeurs de thèse des laboratoires universitaires et les responsables des thèses de Saint-Gobain.

Plus de vingt sujets ont été présentés, tous en lien avec les matériaux et procédés utilisés dans les différents Pôles.

b. La mise en place d'une gestion efficace de ses expatriés : un réseau international de spécialistes de la mobilité permet d'optimiser le service aux expatriés, notamment pour la préparation au départ, l'accueil du salarié et de sa famille, la gestion des rémunérations à l'international, ainsi que le suivi personnalisé tout au long de sa période de mobilité… Le Groupe met à disposition de son personnel un guide de la mobilité internationale destiné à faciliter la préparation du départ dans un nouveau pays ;

c. L'entretien d'appréciation au moyen duquel l'organisation des ressources humaines peut identifier les aspirations de mobilité présentes ou futures des salariés. En 2006, 68,4 %[18] des cadres ont bénéficié d'un entretien annuel avec leur responsable, l'objectif étant à terme de couvrir la totalité d'entre eux.

d. Les revues de personnes et les plans de succession : ces exercices, réalisés annuellement, visent à anticiper à moyen et long terme l'évolution possible des postes et des personnes au sein des différents Pôles et Délégations. Ils sont indispensables pour intégrer dans une même réflexion les besoins de l'entreprise et les aspirations des collaborateurs.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette politique de gestion des carrières, la Direction des ressources humaines du Groupe a publié, début 2006, une brochure intitulée « Entrepreneurs Solidaires, au cœur des relations humaines » ayant pour but d'orienter les cadres et l'encadrement dans la gestion de leur propre carrière et celle de leurs collaborateurs.

Par ailleurs, le Groupe conduit un projet de modernisation de son système de gestion des ressources humaines. Déployé à partir de 2006, SINERhGIS constitue une base de données partagée entre la Compagnie, les Pôles et les Délégations, qui facilite le développement et la meilleure utilisation des compétences et des aspirations des cadres.

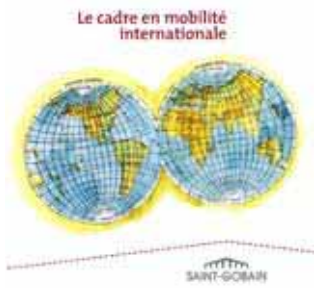

Des outils pour la mobilité internationale des cadres

Diffusée en 2006 aux cadres appelés à passer une ou plusieurs années de leur vie professionnelle à l'étranger, cette brochure présente les aspects pratiques et les règles appliquées dans le Groupe lors d'une expérience d'expatriation.

En complément, un site intranet présente toutes les informations pratiques sur le Groupe et les pays d'accueil.

Il comporte également des rubriques propres aux Pôles.

La mobilité, géographique ou fonctionnelle, n'est pas réservée aux cadres. Des occasions sont aussi offertes à des techniciens de valoriser leur expérience à l'étranger ou au sein d'équipes projets, dans des environnements multiculturels, comme par exemple à l'occasion des chantiers de reconstructions de fours.

C) DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES GRÂCE À LA FORMATION

La formation est un levier essentiel du développement des compétences. En 2006, chaque salarié du Groupe a reçu en moyenne 25,5 heures de formation[19], contre 25 heures l'année précédente. Les dépenses de formation ont atteint 2,2 %[20] de la masse salariale (contre 1,7 % en 2005) sachant que plus de 2/3 des salariés[21] ont suivi au moins une formation en 2006 (77 % pour les cadres et 66 % pour les non-cadres).

Cinq axes directeurs orientent la politique de formation du Groupe :

• Renforcer les compétences techniques et l'expertise professionnelle pour accroître la compétitivité du Groupe.

La formation technique professionnelle attachée aux métiers du Groupe est directement mise en œuvre dans ses pôles d'activités, afin de mieux répondre à leurs besoins et à leurs enjeux. Les formations techniques ont représenté en 2006 42,3% des actions de formations développées au sein du Groupe. Elles constituent un élément essentiel pour consolider le savoir-faire technique de Saint-Gobain dans ses activités et pour accélérer leur développement sur ses nouveaux marchés.

Ainsi, l'Université du Verre propose des formations aux techniques verrières à l'intention des salariés du Groupe : en 2006, 131 personnes ont participé aux 11 stages qu'elle a proposés en France, en Espagne et en Italie.

NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR PERSONNE

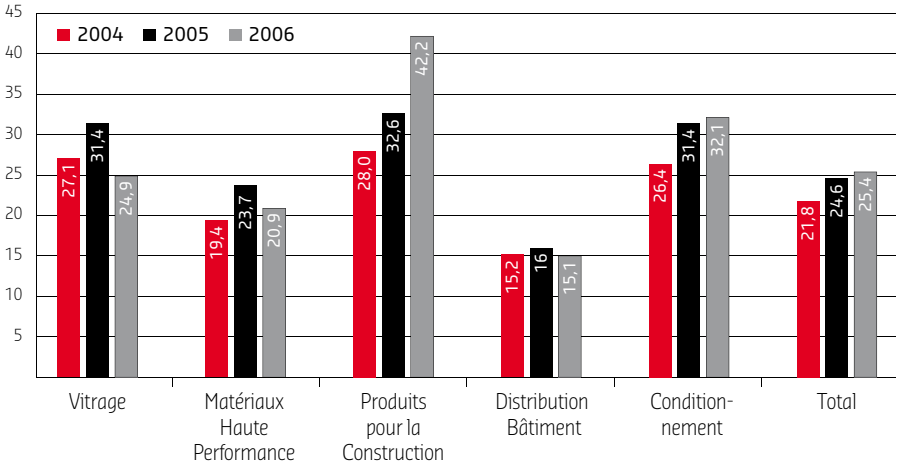

(18) Les statistiques concernant les entretiens annuels couvrent 94 % de l'effectif du Groupe.
(19) Les statistiques concernant le nombre moyen d'heures de formation par personne couvrent 96 % de l'effectif du Groupe.
(20) Les statistiques concernant les frais de formation couvrent 97 % de l'effectif du Groupe
(21) Les statistiques concernant les effectifs formés par catégorie couvrent 93 % de l'effectif du Groupe

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

La formation, élément clé du projet *World Class Manufacturing*

Le programme *WCM, World Class Manufacturing,* vise à améliorer les performances industrielles en s'appuyant sur des outils de progrès continu. Saint-Gobain a retenu une approche commune pour le déployer au niveau du Groupe, en s'appuyant sur différentes expériences réussies, notamment au Brésil et dans l'activité Gypse qui, chacun, l'ont mis en place depuis 3 ans.

Le succès de cette démarche repose sur la forte implication de tous les collaborateurs, et la formation joue un rôle capital dans sa bonne mise en œuvre.

- L'encadrement des différents sites et ateliers, chargé de conduire la démarche sur le terrain, est formé et préparé à la bonne compréhension et à la gestion de la méthode WCM.

- À l'échelle des différents ateliers et postes de travail, les opérateurs sont ensuite formés aux techniques d'amélioration. Cette formation est totalement intégrée au travail quotidien : apprentissage ponctuel sur tel geste ou telle procédure, avec mise en œuvre immédiate, groupes de travail (rassemblant opérateurs et encadrement), qui proposent les solutions d'amélioration et, après les avoir testées, les exposent à l'ensemble des équipes.

Ces formations permettent de donner au personnel une meilleure autonomie, ce qui renforce la réactivité des organisations.

• Développer l'innovation et les compétences commerciales et marketing.

Inaugurée en janvier 2006, l'École du Marketing et de l'Innovation marque la volonté du Groupe de mettre l'accent sur le client dans sa stratégie. Elle propose un ensemble de formations destinées aussi bien aux non-spécialistes qu'aux professionnels de la filière. À côté des enseignements fondamentaux assurés par des experts du monde académique et du conseil, les grands dirigeants du Groupe viennent faire partager leurs expériences, leurs succès comme les défis auxquels ils ont à faire face, en laissant une part importante aux débats et aux échanges entre les participants, favorisant ainsi les partages de savoir-faire, d'appropriation des bonnes pratiques du marché comme de capitalisation des expériences du Groupe. Pour cette première année, deux programmes généralistes destinés à des non-spécialistes (fondamentaux du marketing, innovation), tandis qu'un ensemble de quatre stages d'approfondissement sur des thèmes à fort enjeu pour le Groupe (*Customer Relationship Management*, marketing émotionnel et sensoriel, marketing technologique, marque et fidélisation) ont été développés pour les spécialistes de la filière. Au total, plus de 160 personnes ont été formées pour l'année 2006.

Dans une démarche similaire, la Délégation Générale Brésil-Argentine a lancé son École du Commerce, qui depuis 2005 a accueilli plus de 600 professionnels en provenance de tous les Pôles de la Délégation. Les participants, issus des filières commerciales et marketing, y reçoivent à la fois des cours théoriques et pratiques les maintenant à jour des dernières pratiques en matière de techniques de vente et de marketing.

• Anticiper et accompagner le développement international du Groupe.

Le développement international du Groupe et en particulier sa progression sur les marchés à forte croissance impliquent un effort soutenu en matière de formation. Cela implique d'une part de faire en sorte que l'éloignement géographique ne soit pas un frein à la formation. Ainsi Saint-Gobain a décidé de déployer depuis 2004 ses grands programmes internationaux dans les grandes zones géographiques où il opère. Les programmes de l'Ecole du Management sont désormais organisés sur les quatre continents, le stage « Fondamentaux du Contrôle de Gestion » est désormais proposé en Chine, comme il l'est en Europe, aux États-Unis et au Brésil. D'autre part, le développement du Groupe dépend de sa capacité à mobiliser dans ces nouveaux pays les compétences dont il a besoin en s'appuyant sur celles dont il dispose sur ses marchés plus anciens.

• Affermir les compétences managériales et faire partager une vision commune dans l'animation des équipes de Saint-Gobain.

La capacité du Groupe Saint-Gobain à renforcer et consolider ses positions sur ses marchés requiert des équipes motivées et mobilisées sur les objectifs à atteindre. L'existence d'une structure managériale performante constitue donc un enjeu important pour le Groupe, et des formations au management déclinées aux différents niveaux de l'organisation permettent à chacun de disposer des moyens pour répondre à cette exigence : au sein de l'Ecole du Management bien sûr, mais également dans les Délégations à travers les nombreux programmes qui y sont développés.

MKT2, le dispositif de formation des opérateurs du Vitrage

Séminaire de formation MKT2 en Inde

Le programme MKT2 *(Manufacturing know-how Transfer & Training),* mis au point au Mexique en 2001 par le Pôle Vitrage, propose à ses opérateurs une formation au poste de travail.

Depuis sa création, il est progressivement étendu, et c'est ainsi qu'il a été mis en œuvre au Portugal, en Espagne, en France, au Royaume-Uni, en Chine, en Inde, en Roumanie et en Belgique. Ce programme a gardé son principe d'origine, celui de favoriser le transfert méthodique et rapide de compétences vers les nouveaux « fronts » du Groupe en alliant tutorat et formation en ligne. Il permet également de capitaliser les savoirs dans des unités plus anciennes où la formation reposait jusqu'alors essentiellement sur une transmission orale.

Le temps estimé de formation « MKT2 » en 2006 a été de 16 000 heures réparties dans 11 usines.

Le programme vise à terme à être déployé sur l'ensemble des sites du Pôle Vitrage.

Un effort de formation particulier pour les pays émergents

Afin d'accompagner son développement sur les marchés en expansion, le Groupe veille particulièrement à renforcer l'accès à la formation de tous les collaborateurs dans ces zones, pour consolider leurs compétences et leur assurer la meilleure intégration possible, d'où le volume important de formation réalisé dans ces pays. Ainsi, en Amérique latine, chaque salarié a reçu en moyenne 53,7 heures de formation, bien au-dessus de la moyenne du Groupe (25,4 heures).

L'accent est particulièrement mis sur le développement du management local dans les pays émergents. Cet effort se reflète dans le temps consacré à la formation par les cadres de ces pays : en moyenne 87 heures par personne en Amérique latine, 70 heures en Europe centrale et orientale, 43 heures en Asie émergente. C'est également dans cet objectif que l'École du Management a décidé en 2004 de décentraliser une partie de ses séminaires dans ces régions, afin de faciliter l'accès à ces séminaires aux cadres de ces pays qui représentent désormais près du tiers des participants aux séminaires de l'École du Management.

Origine géographique des participants
Stages Jeunes Managers & Management Opérationnel

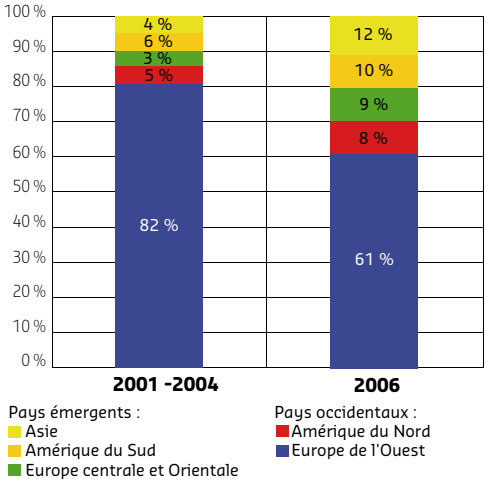

En France, le cycle Maîtrise a fêté cette année ses 20 ans d'activité. Ce cycle d'approfondissement et de professionnalisation à la fonction d'agent de maîtrise qui se déroule sur 7 semaines, a touché près de 900 agents de maîtrise à ce jour.

La définition d'un référentiel commun de compétences managériales qui a été l'un des grands projets développés au sein du Groupe en 2006 permettra de renforcer le dispositif global en précisant les compétences que le Groupe souhaite développer sur l'ensemble des managers.

• Consolider la culture du Groupe et favoriser l'échange de meilleures pratiques.

Au-delà de ses différents métiers et des caractéristiques attachées aux pays où il est présent, le Groupe Saint-Gobain constitue un ensemble partageant des valeurs et des principes communs. Stages et séminaires sont un espace privilégié pour favoriser les échanges entre Pôles, pays et filières professionnelles. L'École du Management qui constitue le cœur du de la formation du Groupe, joue un rôle essentiel dans ce dispositif. Elle a vu doubler sur la période 2004-2006 le nombre de cadres participant à ses activités, avec une très forte progression de participants des pays non-européens grâce à l'organisation de sessions en Amérique du Nord, au Brésil et en Chine. Ce sont aujourd'hui près de 500 cadres qui, chaque année suivent l'un de ses séminaires.

Plus globalement, la mise en place d'outils de formation en ligne (EHS, Finance, 5S, Intégration…) favorise la diffusion et l'adoption de pratiques communes, qui, sans gommer les spécificités des entités du Groupe, en consolident la culture.

Enfin, c'est l'ensemble des formations qui, jusqu'au niveau le plus local, contribuent à diffuser et renforcer l'identité du Groupe, notamment en intégrant les Principes de Comportement et d'Action, socle commun de sa culture (voir pages 72 à 74).

D) ACCROÎTRE LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Saint-Gobain vise à encourager la diversité et l'égalité des chances parmi les collaborateurs.

Le Groupe veille à développer les initiatives de terrain, car ce sont elles qui correspondent le mieux aux spécificités locales des régions d'implantation et aux caractéristiques des différents métiers.

En France, le Groupe a signé la Charte de la Diversité, s'engageant ainsi à sensibiliser et à former ses dirigeants et son personnel à respecter et à promouvoir le principe de non-discrimination, ainsi qu'à chercher à refléter la diversité de la société. Cependant, cette démarche d'intégration multiculturelle s'étend à tous les pays d'implantation du Groupe.

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

■ Une politique de recrutement équitable

La politique de recrutement du Groupe s'oppose expressément à toute forme de discrimination. L'ensemble des postes de cadres et de haute maîtrise non pourvus en interne sont systématiquement mis en ligne sur le site internet de Saint-Gobain. La sélection des CV se fait exclusivement sur des critères de compétences (formation, langues), d'expérience professionnelle et de mobilité géographique. Dans une deuxième étape, les candidats préretenus sont reçus par plusieurs responsables de l'entité qui recrute. La décision finale sera aussi fonction de la personnalité du candidat et, en particulier, de ses qualités d'adaptabilité et d'ouverture. Si les techniques employées peuvent varier d'une société autant que d'un pays à l'autre, le refus des critères discriminatoires s'impose à tous.

En France, le Groupe participe, notamment par le biais de Saint-Gobain Développement, à des actions de proximité destinées à rapprocher les entreprises des jeunes en recherche d'emploi et de formation professionnelle.

En Seine Saint-Denis, des filiales du Groupe, dont *La Plateforme du Bâtiment*, prennent part depuis 2006 aux Forums de la Cité, rencontres régulières entre les chefs d'entreprises et les jeunes du département.

Dans la région de Chalon-sur-Saône, Saint-Gobain apporte son soutien au dispositif « 100 chances 100 emplois », qui vise à intégrer des jeunes en difficulté. Plusieurs de ces jeunes ont déjà effectué des visites des filiales chalonnaises du Groupe et ont participé à des simulations d'entretien.

■ Encourager la mixité

En 2006, les femmes ont représenté 22,4%[22] des recrutements, soit une hausse de 1,4 point depuis l'année précédente.

Cependant, étant donné l'augmentation de l'effectif total, la **proportion de femmes** dans l'effectif global reste stable par rapport à 2005, à 19,8 %[23]. C'est en Pologne, Ukraine et Russie que la féminisation des effectifs a connu la hausse plus importante, à hauteur de 4 points (24,8 % en 2005, contre 28,8 % en 2006).

Si l'on considère la répartition par catégorie socio-professionnelle, 69,1% des femmes du Groupe font partie des non-ouvriers.

Le Groupe a la volonté d'assurer un meilleur équilibre entre hommes et femmes, particulièrement au sein de l'encadrement. Il s'agit d'assurer, pour les recrutements et l'accès aux fonctions de responsabilité, une équité compatible avec la nature des métiers du Groupe.

Cette démarche progresse régulièrement, de l'ordre de + 5 % par an environ. Alors que les femmes ne représentaient que 10 % des cadres en 1997, elles en représentent aujourd'hui 15,9%[24], soit légèrement plus qu'en 2005. Le taux de recrutement des femmes cadres marque lui aussi une progression constante : en 2006, 22,7 % des cadres recrutés étaient des femmes, contre 22,4 % en 2006 et 18,6 % en 2004.

Pour développer la promotion interne des femmes, plusieurs dispositifs concrets ont été mis en place dans chacun des Pôles d'activité, visant à augmenter leur représentation dans les cycles de formation du Groupe. Le nombre de participantes à l'École de management a marqué, depuis 3 ans, des progrès sensibles, passant au total de 50 à 72 participantes.

À l'échelle du Groupe, depuis 2005, un certain nombre de mesures ont été mises en place. Un volet spécifique est systématiquement réservé aux femmes lors des revues de personnes qui identifient, pour chacun des postes clés du Groupe, plusieurs remplaçants potentiels à moyen et long terme et qui permettent de réfléchir aux évolutions possibles des ressources clés que sont les hauts potentiels et les experts. Un rapport périodique et une évaluation annuelle sont adressés au Directeur Général du Groupe sur les progrès accomplis par niveau de responsabilité (dirigeants, cadres, agents de maîtrise…) et par filière.

■ TAUX DE FÉMINISATION DE L'EFFECTIF PAR PÔLE

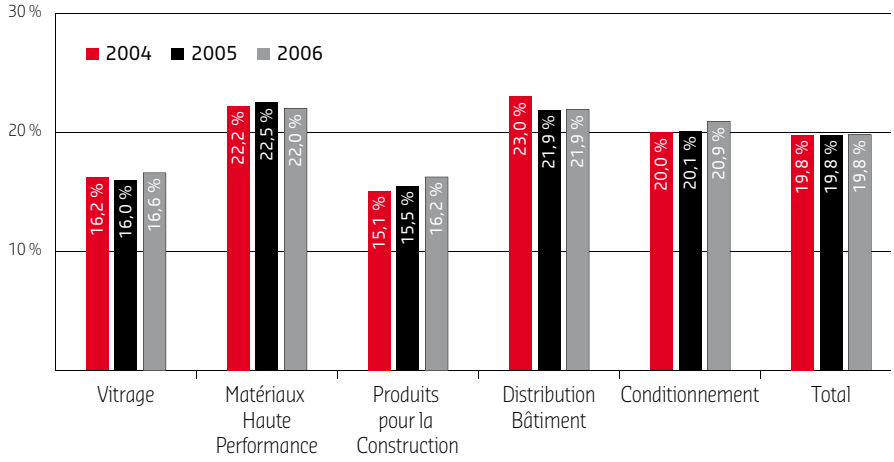

(22) Les statistiques concernant la part des femmes dans les recrutements couvrent 98 % de l'effectif du Groupe.
(23) Les statistiques concernant la part des femmes dans l'effectif couvrent 98 % de l'effectif du Groupe.
(24) Les statistiques concernant la féminisation de l'encadrement sont tirées d'Hypervision, la base de données des cadres du Groupe.

Le Women network, un réseau de femmes aux États-Unis

Le réseau de femmes Women's Network, qui rassemble des femmes cadres de la Délégation Amérique du Nord, a été lancé aux États-Unis en 2003 pour promouvoir la diversité et la mixité. Son objectif est d'aider les filiales de la Délégation à tirer profit des talents et compétences de leurs collaboratrices, d'identifier et de partager les bonnes pratiques en matière de gestion des carrières féminines.

Pour cela, plusieurs actions ont été mises en place : tutorat des nouvelles embauchées, aides et conseils au recrutement, échanges d'informations avec des réseaux nationaux…

Les membres du réseau ont également mené des actions de mécénat, notamment pour soutenir les femmes en difficulté.

■ Favoriser l'intégration des travailleurs handicapés

Dans le Groupe en France, les personnes handicapées représentaient en 2006 2,6 %[25] des effectifs, soit une hausse de 0,2 point. Cette tendance reflète les efforts du Groupe - et particulièrement des filiales françaises - pour favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Lorsqu'un de ses salariés se trouve en situation nouvelle de handicap, le Groupe a pour objectif, chaque fois que c'est possible, de le maintenir dans son emploi. Ainsi, en 2006, 127 postes de travail ont été aménagés en France[26].

Depuis l'automne 2005, des actions concrètes ont été mises en place pour sensibiliser les filiales françaises et les mobiliser sur la prise en compte de la question du handicap dans les recrutements.

En novembre 2006, Saint-Gobain a participé, pour la deuxième fois, au forum emploi organisé à Paris par l'Adapt (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) dans le cadre de la semaine du handicap. Par ailleurs, plusieurs sociétés du Groupe sont membres de l'association Tremplin, qui aide et accompagne les étudiants et jeunes diplômés dans leur insertion professionnelle en leur facilitant l'accès à un réseau d'entreprises sur la région Ile-de-France. De cette manière, plusieurs d'entre eux ont déjà intégré le Groupe dans le cadre de stages et de recrutements.

En parallèle, le recours au secteur protégé est encouragé, et plusieurs Pôles ont établi des contrats de sous-traitance avec des Centres d'Aide par le Travail (CAT) et des entreprises adaptées. La Canalisation met, par exemple, dans l'une de ses sociétés françaises, depuis plusieurs années, des locaux et installations spécialisées à disposition pour l'accueil d'un CAT. Ce centre emploie une quarantaine de personnes handicapées qui vendent des services de montage et d'emballage auprès de différentes sociétés, dont Saint-Gobain.

E) ÉVALUER ET ÉCOUTER

Le Groupe recherche continuellement un échange dynamique et interactif avec ses salariés. C'est par ce biais qu'il pourra à la fois assurer la cohésion globale entre ses différents acteurs internes, et cibler les attentes et aspirations de ses salariés.

Au printemps 2006, la Direction générale a mené une enquête baromètre auprès de l'ensemble des cadres, pour mesurer leur perception de la stratégie du Groupe, de sa politique et de sa conduite des affaires sur divers sujets spécifiques. Au total, plus de 73 % ont répondu.

Les résultats ont fait ressortir une importante fierté d'appartenance au Groupe ainsi qu'une forte adhésion aux Principes de Comportement et d'Action. L'attachement aux questions de sécurité et l'importance accordée au travail en équipe ont également été largement mis en avant dans les réponses. Sur la stratégie du Groupe, l'engagement dans les pays émergents a en grande majorité été cité comme un élément très positif.

Le baromètre a également relevé des zones d'amélioration possible, par exemple lors des processus de promotion, pour lesquelles des plans d'action sont en cours de définition.

D'autres événements réguliers permettent aux cadres d'échanger avec la Direction générale. Les « Carrefours Saint-Gobain », organisés 4 fois par an, regroupent à chaque fois entre 200 et 300 cadres et sont l'occasion pour ces salariés de mieux comprendre la stratégie du Groupe. Les plus hauts dirigeants du Groupe, Président et Directeur Général, y interviennent pour expliquer et commenter les enjeux, les priorités et les objectifs stratégiques de Saint-Gobain, et répondre aux multiples questions des participants.

Conduites par certaines Délégations ou sociétés, les enquêtes de climat social permettent, quant à elles, de sonder des salariés de tous niveaux de façon régulière et de définir des plans d'action concrets au niveau local.

Au Brésil, la Délégation encourage ses filiales à réaliser des enquêtes annuelles ou bi-annuelles auprès de l'ensemble des employés pour évaluer leurs appréciations et attentes sur différents sujets : stratégie du Groupe, image de la société et du Groupe, conditions de travail, prise en compte de leurs aspirations personnelles…

Les entretiens annuels d'appréciation, mentionnés plus haut, sont pour la hiérarchie l'occasion d'un rapport privilégié avec chaque salarié. Elément essentiel de la politique ressources humaines du Groupe, ils visent à couvrir la totalité des cadres, et sont fortement encouragés pour les non-cadres.

Leurs objectifs sont : faire le point avec son supérieur hiérarchique sur sa fonction actuelle ; évaluer les résultats par rapport aux objectifs fixés en début de période ; évaluer les compétences requises, acquises et à développer ; fixer des objectifs pour la période suivante et définir les moyens de les atteindre ; formuler et tester les projets de développement et les opportunités que le Groupe peut présenter.

Enfin, la Direction générale veille également à entretenir le dialogue avec les représentants du personnel. À l'occasion de la Convention pour le Dialogue social européen, le Président expose la politique du Groupe et répond en direct aux questions des participants.

(25) Les statistiques concernant les salariés handicapés en France couvrent 99 % de l'effectif français du Groupe.
(26) Les statistiques concernant le nombre de postes aménagés pour salariés handicapés en France couvrent 94 % de l'effectif français du Groupe.

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

III) UN DÉVELOPPEMENT FONDÉ SUR UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENT, SANTÉ-HYGIÈNE INDUSTRIELLE ET SÉCURITÉ

Le respect des personnes, de la santé, de la sécurité et de l'environnement sont des éléments clés de la gestion par le Groupe de ses activités industrielles, de distribution et de recherche. Saint-Gobain a mis en place des politiques en matière de protection de l'environnement, de santé-hygiène industrielle et de sécurité qui s'imposent à l'ensemble des métiers qui composent le Groupe.

« Nos métiers industriels et de distribution impliquent par nature certains risques en matière d'environnement, de santé et de sécurité. En tant qu'entrepreneurs, nous devons nous sentir responsables. »

Jean-Louis BEFFA, PDG de Saint-Gobain
Mars 2006

1. LES ENGAGEMENTS EHS

La démarche Environnement, Hygiène, Sécurité (EHS) de Saint-Gobain repose sur trois textes fondamentaux qui, ensemble, contribuent à forger une culture EHS commune.

1.1. LES PRINCIPES DE COMPORTEMENT ET D'ACTION

Dans ses *Principes de Comportement et d'Action*, le Groupe demande à ses filiales de « s'inscrire dans une démarche active de protection de l'environnement » et de « prendre les mesures nécessaires pour assurer la meilleure protection possible de la santé et de la sécurité dans le milieu de travail », tant pour les salariés que pour les sous-traitants à l'occasion des interventions de ces derniers dans les établissements du Groupe. Outre ce socle que constituent les Principes, deux autres textes déclinent et encadrent la démarche du Groupe dans ces domaines : la politique et la charte EHS.

1.2. LA POLITIQUE EHS

La politique EHS du Groupe est fondée sur le respect de la personne et de son environnement. Elle incite chacun des salariés de Saint-Gobain à s'engager pour permettre d'atteindre les objectifs fixés. Elle est diffusée à tous les directeurs d'établissement au moyen de la brochure « Charte et Résolutions EHS » et est disponible sur le portail intranet du Groupe.

1.3. LA CHARTE EHS

Affichée dans tous les établissements de Saint-Gobain, découlant de la politique du Groupe qu'elle synthétise, cette charte vise à fédérer les quelques 206 000 salariés du Groupe autour de trois grands objectifs : zéro accident du travail, zéro maladie professionnelle, zéro déchet non valorisé.

À ce jour, la charte a été traduite en 30 langues. La charte EHS est affichée dans l'ensemble des sites du Groupe.

La Direction Générale fixe des priorités et des objectifs chiffrés pour l'ensemble du Groupe, dans les domaines de la santé (déploiement des standards), de la sécurité (réduction du taux de fréquence des accidents du travail) et de l'environnement (optimisation de l'utilisation de la matière et réduction des émissions atmosphériques polluantes pour les usines utilisant des procédés à haute température). Ces objectifs sont ensuite déclinés dans les Pôles et les Délégations en fonction des spécificités qui les caractérisent et ils servent de référence aux établissements qui élaborent eux-mêmes une politique EHS annuelle en fonction de leurs contraintes. L'approche intégrée Environnement, Hygiène et Sécurité permet d'avoir une compréhension globale de ces trois sujets indissociables, et d'obtenir ainsi une meilleure efficacité.

2. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

2.1. LES OUTILS DE *MANAGEMENT* EHS

La Direction EHS de la Compagnie met à disposition dans les filiales du Groupe un certain nombre d'outils de *management* et de gestion EHS visant à aider les établissements à réaliser leurs propres actions, en cohérence avec la politique du Groupe.

a) Méthodes de *management*

Certaines méthodes de *management* sont recommandées par le Groupe pour atteindre de meilleures performances en termes d'environnement, de santé-hygiène industrielle et de sécurité. Les Pôles et les Délégations, et ensuite les sociétés elles-mêmes conçoivent et développent leurs propres outils en fonction des spécificités et des contraintes de leur activité.

L'excellence industrielle, ou le WCM *(World-Class Manufacturing)* est une méthode standardisée d'excellence industrielle. Après un ensemble de projets pilotes, en particulier dans l'Activité Gypse et dans la Délé-

gation brésilienne, le Groupe a décidé, à l'automne 2006, de centraliser les retours d'expérience en vue de définir une approche homogène pour Saint-Gobain. S'appuyant sur l'échange des bonnes pratiques et une structure de consultants externes facilitant la bonne mise en œuvre de la méthode, le WCM sera déployé au sein les Pôles industriels du Groupe en 2007, dans des sites pilotes choisis par chaque Activité.

Dès 2004, la méthode de *management*, dite des **« 5 S »**, intégrée dans le WCM, a été progressivement déployée dans le Groupe. Appliquée depuis de nombreuses années sur certains sites, la méthode « 5 S » a montré son efficacité en matière de sécurité, de qualité et de productivité. Elle est définie autour de cinq types d'actions (*seiri* : débarrasser ; *seiso* : nettoyer ; *seito* : ranger ; *seiketsu* : formaliser ; *shitsuke* : maintenir). Une auto-formation dédiée a été lancée par la Compagnie en 2005 à travers un système de *e-learning* en libre accès à partir du portail intranet du Groupe.

b) Les standards et recommandations EHS du Groupe Saint-Gobain

En plus de ces méthodes de *management* globales, Saint-Gobain met à disposition des supports méthodologiques Groupe plus spécifiques. Fruits du travail conjoint du réseau EHS, ces ***standards*** et ces ***recommandations*** permettent de répondre à une problématique EHS donnée. Leur application est soit obligatoire ***(standards)***, soit recommandée ***(recommandations)*** ; différents supports sont développés et mis à disposition (guides d'application, procédures, kits de formation, outils informatiques) pour faciliter leur mise en œuvre. Ils permettent de quantifier et de maîtriser un risque sur les mêmes bases de prévention dans tous les sites du Groupe, quels que soient les pays concernés et la législation locale. Ces standards ou recommandations EHS sont décrits plus bas en fonction du domaine qui les concerne : santé-hygiène industrielle pour les standards TAS et NOS, ou sécurité pour le standard d'analyse des accidents, par exemple.

Ces supports sont donc une base méthodologique commune pour les membres EHS des différents Pôles, Activités et Délégations, et peuvent être adaptés, voire développés. L'Activité Canalisation a ainsi élaboré en 2006 un manuel complet regroupant toutes les problématiques en termes de santé-hygiène industrielle et de sécurité en jeu pour cette Activité, mais incluant bien sûr ces supports

c) Les supports documentaires

Afin d'assurer le déploiement de ces méthodes, plusieurs supports documentaires sont mis à disposition du réseau et regroupent les outils mentionnés plus haut.

Complémentaire aux *Principes de Comportement et d'Action*, **la brochure Charte et résolutions EHS**, publiée à l'été 2004, décline ces principes et les précise dans les domaines de l'environnement, de la santé-hygiène industrielle et de la sécurité. Ce document s'adresse à tous ceux qui exercent des responsabilités opérationnelles, notamment aux directeurs d'établissement qui assument, par délégation, la responsabilité de la politique EHS. Il leur rappelle leurs principales obligations découlant des Principes, applicables dans tout le Groupe : définition d'une politique, identification des risques, système de *management*, formation, information des salariés, gestion des situations d'urgence, intégration de la sous-traitance dans la politique EHS, maîtrise des nouveaux produits et des projets d'investissement, contrôles et mesures d'efficacité.

En appui de ces deux documents, le **« référentiel EHS »** constitue un véritable guide de gestion EHS. Il expose dans les détails la démarche engagée par Saint-Gobain, en expliquant de façon concrète ses différentes étapes : identification et planification, mise en œuvre du plan d'action, évaluation et contrôles, réactions et ajustements. Il sert de référence à l'ensemble des outils du Groupe et fait l'objet, pour la Distribution Bâtiment, d'une adaptation aux spécificités de cette activité.

Dernier-né des publications du réseau EHS en septembre 2006, le **Manuel EHS** s'appuie sur les bonnes pratiques identifiées dans les Pôles et vise l'ensemble des dirigeants du Groupe. Son but est de leur permettre de trouver facilement les éléments de référence de la politique EHS de Saint-Gobain, les systèmes de *management* associés, et les outils, standards et recommandations EHS directement utilisables sur le terrain. Aujourd'hui disponible en anglais et en français, il sera traduit par les Délégations au cours de l'année 2007, et remis à jour régulièrement à la suite des retours d'expérience du terrain et des évolutions de la politique EHS.

Le **portail EHS de l'intranet du Groupe**, enfin, constitue un lieu d'information et d'échanges pour la filière. Portail dynamique, il évolue en étant constamment enrichi de nouveaux outils, informations et documents pour permettre à la filière de gagner en réactivité et efficacité. Il centralise toute la documentation interne associée à la démarche EHS de Saint-Gobain : la politique EHS (charte, référentiel, objectifs…), le *reporting* Gaïa (voir méthodologie de *reporting*), les standards et recommandations EHS, les outils d'audit, les formations proposées par la Compagnie… En 2006, sa structure a été complètement repensée, dans le cadre de la refonte générale de l'intranet de Saint-Gobain, et depuis début 2007, un nouveau portail a été mis en ligne, plus ergonomique et complet.

2.2. UN RÉSEAU EFFICACE

L'EHS forme un **réseau de correspondants reproduisant l'organisation matricielle de Saint-Gobain** et coordonnée par une direction centrale, rattachée à la Direction Générale. Dans chaque Pôle, une ou plusieurs personnes sont chargées de proposer une politique EHS adaptée aux contraintes spécifiques de l'activité et d'en superviser la mise en œuvre. De même, dans chaque Délégation Générale, un interlocuteur est désigné pour coordonner localement les actions EHS du Groupe et des Pôles et Activités, et pour veiller à l'application de la réglementation nationale. Ils ont eux-mêmes des correspondants dans les sociétés et dans les établissements.

Ces responsables de Pôle et de Délégation forment, avec la Direction EHS de la Compagnie, et avec leurs correspondants locaux, un réseau de professionnels chargés de soutenir les responsables opérationnels dans l'élaboration des politiques EHS, et d'animer leur mise en œuvre. Comme dans le domaine opérationnel, cette organisation matricielle permet d'associer proximité des métiers, adaptation aux spécificités nationales et cohérence d'ensemble.

Le **comité EHS international** qui rassemble les responsables de Pôles et de Délégations se réunit deux fois par an pour faire le point sur l'avancement des politiques EHS, présenter les outils mis à disposition du réseau pour mettre en œuvre ces politiques et échanger les meilleures pratiques en interne. De plus en plus, des réunions similaires sont organisées au niveau des Pôles et Délégations qui peuvent ainsi échanger sur des aspects plus spécifiques de leurs métiers ou du contexte local.

Au sein du réseau EHS, les médecins et hygiénistes industriels se réunissent également pour fixer des objectifs et travailler ensemble à l'élaboration de méthodologies et d'outils de prévention dans le domaine de la santé au travail et de l'hygiène industrielle. Ces éléments sont ensuite mis à la disposition du Groupe.

Enfin, des **réunions régulières ont lieu sur les sujets EHS d'intérêt général,** réunissant les spécialistes de projets tels que l'outil de gestion des événements accidentels (en cours de préparation), qui a fait l'objet d'un groupe de travail spécifique tout au long de l'année 2006, ou encore la future base de données des substances chimiques utilisées dans le Groupe, support essentiel du déploiement de la règlementation européenne REACH.

L'ensemble de ces réunions, complétées par des échanges quotidiens et par l'information disponible sur les différents supports de communication EHS décrits plus bas, permet à une équipe EHS déployée à tous les niveaux du Groupe d'effectuer un travail en réseau efficace. Ce fonctionnement assure la diffusion et la cohérence des messages et des outils de la Compagnie et permet le développement de synergies entre les métiers et entre les pays.

2.3. LA COLLABORATION AVEC LA FILIÈRE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

La collaboration entre les filières Recherche & Développement et EHS s'effectue à trois niveaux et poursuit un but clair : améliorer les performances du Groupe en termes d'environnement, de santé-hygiène industrielle et de sécurité. Elle se situe aux niveaux :
- de l'innovation dans les produits,
- de l'innovation dans les procédés,
- d'un travail commun sur les nouvelles problématiques EHS, comme les nanoparticules.

a) Intégrer l'EHS au cœur de l'innovation sur les produits

La filière Recherche & Développement se situe à l'origine du processus de création d'un nouveau produit, et elle inclut dans le cahier des charges de ses travaux de recherche les critères de l'incidence sur la santé des personnes et de l'impact sur l'environnement, lors de leur fabrication, de leur utilisation et de leur fin de vie.
Certains de ces produits innovants vont même plus loin, quand ils contribuent directement à la préservation de l'environnement ou à la santé des personnes, ce qui est le cas pour un certain nombre de produits du Groupe (vitrages pour panneaux photovoltaïques, filtre à particules… – voir la partie sur les produits qui contribuent au développement durable).

b) Intégrer l'EHS au cœur de l'innovation sur les procédés

La Recherche & Développement engage par ailleurs des travaux de recherche pour améliorer les performances en termes d'EHS de certains procédés existants du Groupe. La condition principale à la réussite pérenne de tels projets est bien sûr une collaboration étroite entre la filière de Recherche & Développement et les directions techniques des Pôles.

L'innovation Woodprotect®

Ce nouveau produit Lapeyre symbolise parfaitement la démarche de collaboration entre EHS et Recherche & Développement promue par le Groupe. En effet, l'avantage environnemental de ce nouveau produit est double :
- sa finalité -donner aux bois européens les qualités des essences les plus résistantes -contribue à préserver ces essences rares, telles que les bois tropicaux, et permet à Lapeyre de proposer à ses clients des produits fabriqués dans des bois issus de forêts cultivées.
- le traitement à cœur de bois utilisé est issu de la chimie verte : 100 % naturel, il n'a ainsi aucune incidence sur la faune, la flore et ne présente aucun danger pour l'homme ; il est entièrement recyclable ainsi que l'ensemble de ses déchets.

Saint-Gobain Recherche travaille régulièrement avec Saint-Gobain Conceptions Verrières pour améliorer les performances environnementales des procédés de fusion du verre. Plusieurs sujets visant à développer des technologies de rupture font particulièrement l'objet de travaux de recherche : l'optimisation de la combustion pour la réduction des oxydes d'azote (NOx), le développement de techniques pour traiter les fumées, économiser l'énergie et réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) et le recyclage des produits et déchets. Les résultats de ces travaux sont ensuite repris et appliqués par les Pôles lors des reconstructions des fours.
D'autres sujets de recherche sur des procédés non verriers poursuivent des objectifs similaires, par exemple, le contrôle des quantités d'eau nécessaire à la fabrication du plâtre (Activité Gypse).

c) Travailler ensemble sur les nouvelles problématiques EHS

Régulièrement de nouvelles problématiques se posent en matière d'EHS. Dans ces cas, elle intervient pour aider à définir les procédures à mettre en œuvre. Le meilleur exemple de ce type de collaboration est celle réalisée sur les nanoparticules depuis 2005. Bien que Saint-Gobain ne soit pas un acteur important dans ce domaine, certains sujets de recherche du Groupe nécessitent la manipulation de particules nanométriques. Pour cette raison, le Groupe a mis au point un guide d'application au niveau de la recherche & développement permettant de limiter les manipulations et d'identifier les procédures à suivre lors de ces manipulations (autorisation limitée à certains centres faisant l'objet d'un suivi rigoureux, mise en place de mesures de précautions optimales…).

En 2006, les dépenses de recherche directement liées à des préoccupations environnementales s'élèvent à 20 millions d'euros. Cette somme constitue la première étape de l'investissement global de recherche & développement. Chacun des projets ainsi financés se poursuit par un ou plusieurs programmes de développement réalisés au niveau des Pôles et activités, qui nécessitent des fonds au moins trois fois aussi importants.

2.4. LE *REPORTING* EHS

Depuis l'exercice 2004, le Groupe utilise un outil de *reporting* dédié à l'EHS, appelé Gaïa. Une méthodologie de *reporting* figure à la fin de ce chapitre et explique la méthode de collecte des données de cet outil.

2.5. LE SYSTÈME D'AUDITS

Le système d'audits du Groupe Saint-Gobain compte trois types de démarches : les audits EHS, l'audit interne et l'autodiagnostic.

■ L'Audit EHS

Les audits EHS proprement dits constituent le niveau d'évaluation le plus approfondi et sont indispensables pour obtenir une évaluation fiable du système de *management* EHS à l'échelle du Groupe. Qu'ils aient lieu à l'initiative de la Compagnie ou des Délégations, en concertation avec les Pôles, ils fonctionnent selon un système d'audits « croisés » : ce sont des équipes extérieures au Pôle du site contrôlé qui conduisent l'audit ; faisant partie du Groupe, elles connaissent cependant bien l'approche EHS de Saint-Gobain. Ces audits EHS sont dits « intégrés » parce qu'ils comprennent les trois volets centraux du domaine : l'environnement, la santé-hygiène industrielle et la sécurité. Le référentiel d'audit est par ailleurs en parfaite cohérence avec les normes OSHAS 18001 et ISO 14001.

L' « audit 20 étapes » est destiné aux activités industrielles du Groupe, tandis que l'« audit 12 étapes », adapté du premier, a été créé en 2005 à l'intention des activités de distribution, afin de s'adapter aux caractéristiques spécifiques de celles-ci. En 2006, 242 « audits 20 étapes » et 205 « audits 12 étapes » ont eu lieu. Pour les sites industriels, le Groupe demande qu'un audit soit réalisé tous les trois ans.

Les auditeurs font partie d'un vivier composé essentiellement de responsables EHS confirmés (mais aussi de responsables ressources humaines, qualité, gestion des risques…), qui reçoivent une formation spécifique. En 2006, le déploiement de ce programme a été poursuivi, et des sessions ont été organisées dans une trentaine de pays, dont récemment la Corée et la Pologne.

L'objectif des audits est de conduire à des recommandations pratiques. Le suivi de la mise en place des plans d'action relève alors du directeur de l'établissement et de son responsable EHS, soutenu par la direction EHS de la Délégation et, pour la France, par celle des Pôles. Les recommandations les plus fréquentes portent sur le *management* de l'EHS, des questions techniques ou des besoins en formation.

L'année 2006 s'est caractérisée par une stabilisation de l'outil, et par une professionnalisation accrue des auditeurs, initiée depuis 2005, et fonctionnant à travers la mise en place d'une formation qualifiante encadrée par des consultants externes sur les techniques de l'audit et par des auditeurs internes chevronnés sur la méthode Saint-Gobain. S'agissant du déploiement des audits, on note le démarrage de l'intégration du Gypse, ainsi qu'une accélération importante du rythme d'audit dans le Pôle Distribution avec des synergies entre les différentes enseignes, notamment Lapeyre et Point.P.

Par ailleurs, une démarche d'enquêtes qualité sur la conduite de ces audits a été lancée cette année en France. Effectuée au terme de chaque audit auprès des sites concernés, ces enquêtes ont révélé un taux de satisfaction élevé, mais ont également permis d'identifier les points d'amélioration. Cette approche devrait se généraliser et être élargie aux autres pays à partir de 2007.

■ L'Audit interne

Le deuxième niveau de contrôle des pratiques d'hygiène industrielle, d'environnement et de sécurité est effectué par l'audit interne de Saint-Gobain. Auparavant uniquement financier, cet audit a été élargi et veille aujourd'hui au bon fonctionnement des dispositifs de maîtrise des risques dans différents domaines opérationnels et fonctionnels, dont l'EHS. Environ 40 missions de ce type ont eu lieu en 2006. Centralisés par la Compagnie, ils sont effectués par une équipe spécialisée qui assure également le suivi des recommandations. Si l'un de ces audits révèle le besoin d'un audit EHS approfondi, les équipes d'audits EHS prennent alors le relais.

■ L'autodiagnostic

L'autodiagnostic est un outil général de contrôle interne composé d'une liste détaillée de questions et d'un barème qui permet aux directeurs d'établissement d'avoir une vision d'ensemble rapide et simple sur la situation EHS de leur site.

Il existe deux types d'autodiagnostics, l'un destiné aux activités industrielles, l'autre aux activités de distribution. Le premier a été revu en 2005 afin de rendre le logiciel plus ergonomique et adapté aux activités qu'il contrôle. Le second, testé au cours de l'année 2006 lors d'une période pilote en France, est désormais accessible à toutes les Délégations. Contrairement à l'autodiagnostic industriel, il est destiné aux structures de petite taille (moins de 50 salariés) et prend en compte deux éléments spécifiques à la Distribution Bâtiment : la présence du client sur le site et la structure de *management* plus éclatée, donc parfois moins présente et directive. D'ici fin 2007, 100 % des sites industriels et de distribution devront avoir fait leur auto-

diagnostic, exceptés ceux ayant bénéficié d'un audit EHS. Cette réalisation devrait être renouvelée annuellement.

2.6. LA CERTIFICATION

Le Groupe poursuit sa politique de certification environnementale pour ses sites concernés. Comme expliqué dans la méthodologie de *reporting*, le périmètre environnemental du Groupe regroupe uniquement ses sites dits « concernés », c'est-à-dire ceux faisant l'objet d'un permis d'exploiter ou dont l'impact environnemental a été jugé significatif par le *management* des activités et sociétés sous leur contrôle.

Cependant, les établissements, tels que les sites de la Distribution (principalement composés de succursales de vente), par exemple, sont libres et même encouragés d'entamer, dans le cadre de leurs plans d'actions, une démarche de certification environnementale. L'enseigne Point.P en France a ainsi annoncé, après un projet pilote conduit en 2006 dans une région représentative, le déploiement de la certification QSE (Qualité Santé Environnement) pour tous ses sites dans les prochaines années. L'intérêt de cette démarche au niveau environnemental est, certes, de réduire les impacts environnementaux de l'activité ; mais c'est avant tout l'occasion de diffuser une véritable culture environnementale. Pour la partie industrielle des activités de Point.P, l'enseigne a également pour objectif de développer la certification QSE, après avoir obtenu la certification qualité ISO 9001 en 2006.

Au 31 décembre 2006, 36 % des sites concernés ont obtenu des certifications pour **l'environnement** (ISO 14001, EMAS et autres certifications équivalentes), ce qui correspond à 27 % des sites intégrés dans le *reporting* sur la sécurité, soit une hausse de 17 % par rapport à 2005. À noter que certains établissements inclus dans le *reporting* sur la sécurité sont peu ou pas concernés par des problématiques environnementales. L'Activité Gypse compte pour sa part 20 sites possédant une certification environnementale (18 ISO 14 001, une EMAS et une Euromark Silver).

57 % des sites ont été certifiés pour la **qualité** (ISO 9001:2000, ISO 9002, QS 9100…). Enfin, 12 % des sites ont été certifiés pour la **santé-sécurité** (BS 8800, OSHAS 18001…). Le Pôle Conditionnement s'est donné jusqu'à fin 2007 pour obtenir la certification OSHAS 18 001 de tous ses sites.

2.7. LES MOYENS FINANCIERS

Les investissements en matière d'environnement se sont élevés cette année à 108 millions d'euros, contre 75 millions d'euros en 2005. Ils ont permis de soutenir les efforts du Groupe pour renforcer sa politique environnementale, notamment à travers l'achat de filtres (Conditionnement, Vitrage).

Ce chiffre recouvre :

- **les investissements de protection** (portant sur un équipement de dépollution ou de protection, des moyens de prévention de pollutions accidentelles et des équipements de mesurage et/ou d'alerte) ;
- **les investissements d'économie** (investissements destinés à la réduction en amont des matières premières et énergie consommées) et les investissements liés à des mesures primaires - réduction des pollutions à la source ;
- **les investissements de recyclage** (investissements portant sur des équipements ou installations permettant le recyclage de matières premières, d'eau, calories…) ;
- **les investissements de recherche** (investissements de recherche visant l'amélioration du cycle de vie d'un produit).

Ces montants résultent de la prise en compte d'investissements qui relèvent spécifiquement du domaine environnemental et, dans la mesure du possible de la quote-part liée à l'environnement estimée dans des investissements répondant à des exigences diverses (qualité, production, HSE, etc.).

Les charges liées à l'environnement enregistrent une hausse en 2006, puisqu'elles s'élèvent à 178 millions d'euros. Cette somme intègre les salaires des personnes travaillant dans le domaine de l'EHS, les frais de formation à l'EHS, les dotations aux amortissements des immobilisations affectées à l'environnement, les assurances et garanties, les dépenses de recherche & développement, les frais engagés en vue d'obtenir ou de maintenir une certification environnementale (ISO ou EMAS), les coûts des contrats externes et toutes autres charges liées à l'environnement. L'augmentation par rapport à 2005 s'explique notamment par l'acquisition de l'entité Gypse au 1er décembre 2005 qui représente 17 millions d'euros en 2006.

Concernant les provisions pour risques environnementaux, le Groupe enregistre cette année une dotation d'un montant de 11,7 millions d'euros.

2.8. LA FORMATION

La formation constitue un moyen privilégié de diffuser à tous les niveaux du Groupe (dirigeants, responsables EHS, auditeurs EHS, cadres opérationnels, ouvriers…), les connaissances nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la politique EHS. Environ 18 % des heures de formation dispensées en 2006 ont été consacrées aux sujets relatifs à l'environnement, l'hygiène industrielle et la sécurité.

Le Groupe veille à définir pour l'ensemble des formations un cadre pédagogique commun, qui, révisé chaque année, identifie les publics et les contenus pour chaque type de formation. La mise en œuvre de formations s'appuie

ensuite sur le relais des Pôles et des Délégations, mieux à même d'adapter les programmes des stages aux spécificités techniques et locales du terrain. Les formations proposées abordent tantôt les problèmes de *management*, tantôt des sujets concrets comme l'identification des risques, les techniques de l'hygiène industrielle ou de l'environnement, l'audit et ses retours d'expérience…

Une formation spécifique EHS a été développée cette année par la Direction de la formation du Groupe, en collaboration étroite avec la Direction EHS. Elle s'adresse aux principales fonctions de la filière, ainsi qu'aux fonctions de Direction Générale, de *management* de la production, des services maintenance/travaux neufs et du *management* de la distribution. Elle propose d'organiser l'acquisition, dans le temps, des connaissances et des compétences nécessaires à leur fonction.

Au niveau des Pôles on peut noter cette année la mise en place, par le Pôle Conditionnement d'un projet pilote en France pour une formation en *e-meeting* ou conférence téléphonique, fonctionnant sur la base d'un module tous les mois. Destinée à l'encadrement, elle propose une palette de sujets assez étendue (évaluation des risques, formations règlementaires, conformité des équipements de travail…) répondant ainsi aux différentes attentes des participants.

Pour leur part, Lapeyre et Point.P proposent des formations de Secouristes Sauveteurs du Travail (SST) à leurs employés, qui sont un outil précieux pour la promotion d'une véritable « culture de la sécurité ». Lapeyre définit par exemple des objectifs de formation SST au-delà de la règlementation, pour atteindre 25 % du personnel formé dans les activités industrielles. Les sites ayant aujourd'hui le mieux progressé ont tous réalisé des efforts significatifs sur les formations et en particulier sur les formations SST. Cet objectif est toujours d'actualité, les sites ont en moyenne plus de 20 % de leur personnel formé, et un site atteint même plus de 40 %.

Autre exemple, Saint-Gobain Glass Benelux a développé, en 2006, un outil de « *e-learning* » dédié à l'EHS. Composé de thèmes tels que les entorses, la chaleur, la manutention manuelle des charges…, il illustre chacun d'entre eux par des séquences filmées. Destiné notamment aux nouveaux embauchés et aux sous-traitants, et disponible sur l'intranet du Groupe, il met en avant les risques potentiels liés au travail, ainsi que les bonnes pratiques, tout en développant la culture EHS et en permettant à chacun d'évaluer ses propres connaissances.

2.9. LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

■ Communication événementielle

La cérémonie des **Diamants de la santé-sécurité** a lieu une fois par an depuis 1990 : les sites qui affichent les meilleurs résultats et progrès dans le domaine de la santé et de la sécurité y sont récompensés et font part aux autres de leurs « bonnes pratiques ». Ce palmarès est à la fois un facteur d'émulation et l'occasion d'un échange bénéfique pour tous. Certaines Délégations, comme le Royaume-Uni et l'Italie, ou sociétés, comme Lapeyre, ont mis en place des cérémonies comparables, afin de valoriser plus largement leurs équipes.

Le concours des **« Étoiles de la Communication »,** qui met en compétition les projets de communication des sociétés du Groupe, a rassemblé cette année 28 projets dans la catégorie EHS dont quatre ont été primés : un site brésilien de la Canalisation a été doublement récompensé, pour sa campagne de sensibilisation sur la protection des mains au travail, et pour les promenades écologiques qu'il a organisées pour des dizaines d'enfants de salariés afin d'éveiller leur conscience environnementale ; le Pôle Produits pour la Construction en Pologne a été distingué pour sa campagne d'affichage sur les indicateurs sécurité (TF1-TF5) ; enfin, la Délégation chinoise a elle aussi été récompensée, pour son film sur le standard bruit du Groupe, le NOS.

À la suite de celle d'octobre 2004, une nouvelle **journée internationale de la santé-sécurité** a eu lieu dans chaque site à travers le monde le 13 juin 2006 : cet événement vise à sensibiliser non seulement les quelques 206 000 employés du Groupe mais aussi les personnes extérieures avec qui il collabore, sur les problématiques de santé et de sécurité au travail et à la maison. Initié au niveau du Groupe, cet événement a pour vocation d'encourager les initiatives locales (ateliers, conférences, jeux…) sur les sites, préparées par tous les différents acteurs concernés (employés, CHSCT, institutionnels…), et de renforcer l'implication du *management* dans ces domaines à travers des discours, des visites sur le terrain, et une participation aux activités à tous les niveaux, de la Direction Générale aux directeurs de sites.

Tout comme les comités EHS, ce type d'événement a également été décliné depuis sa création au niveau des Pôles ou des Délégations.

■ Presse interne

Au moins trois ou quatre « brèves » par mois sont consacrées à l'EHS dans les lettres hebdomadaires et mensuelles du Groupe (Le *Pont* et le *Mois*), et sur le site intranet du Groupe. Depuis janvier 2005, une *newsletter* dédiée à l'EHS et intitulée *EcHoeS* est par ailleurs éditée par la Direction EHS et diffusée en cascade à tout le réseau tous les trimestres environ.

Les Délégations et les Pôles reprennent par ailleurs des informations EHS dans leurs propres supports de communication. Certaines Délégations, notamment le Benelux, l'Inde, l'Italie ou encore la Délégation britannique, mais aussi le Pôle Matériaux Haute Performance et plusieurs sociétés (Lapeyre, SGBD-UK, SGG Italie…) publient des lettres internes entièrement consacrées à ces sujets. Mais c'est surtout au niveau des sites eux-mêmes que la communication est intense, car, comme la formation, elle constitue un levier essentiel d'amélioration des résultats.

2.10. L'INTÉGRATION DE LA SOUS-TRAITANCE ET DES CLIENTS

Les Principes de Comportement et d'Action insistent sur le fait que la politique de santé et de sécurité des filiales de Saint-Gobain s'applique *« à leurs employés comme aux **employés des sous-traitants** dans le cadre de leurs interventions dans les installations du Groupe »*. De fait, la procédure de déclinaison inclut les accidents qui les concernent et la Compagnie a élaboré, il y a plusieurs années déjà, une plaquette spécifique intitulée *« Recommandations concernant la sécurité et l'hygiène du personnel des entreprises extérieures »*. Ce document émet des recommandations notamment sur les responsabi-

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

lités et obligations de l'entreprise utilisatrice (société du Groupe) et les obligations de l'entreprise extérieure intervenante.

Dans les sites où les **clients** sont susceptibles d'être présents, des mesures de prévention des risques ont été prises afin d'assurer leur sécurité. Dans les filiales du Pôle Distribution Bâtiment, la charte EHS Groupe est affichée en *back-office*, et une charte légèrement différente s'adressant aux clients et exprimant le souci de la direction de l'établissement pour leur sécurité est exposée en *front-office*. De même, l'autodiagnostic « Distribution » inclut le critère de l'information sur la sécurité auprès des clients.

Lapeyre et Point.P ont ainsi organisé, pour la deuxième année consécutive, et en collaboration avec la Croix Rouge et l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du BTP), l'opération « 100 minutes pour la vie », qui propose des sessions de sensibilisation aux gestes qui sauvent adaptées aux situations du BTP. Animée par des formateurs de la Croix-Rouge française, une centaine de réunions ont eu lieu en 2006 – soit environ 5 000 personnes formées, toutes dans des agences Point.P.

La note Achats sur la sécurité des intérimaires

La filière Achats du Groupe a lancé, cette année, dans le cadre de la démarche « Achats Responsables », un plan d'action portant sur l'amélioration de la sécurité des intérimaires. Articulées autour d'un ensemble d'engagements mutuels entre Saint-Gobain et les entreprises de travail temporaire, ces actions de sécurité font tout d'abord l'objet d'un projet pour une région française pilote, avant d'être déployées dans toute la France courant 2007.

3. ACTIONS ET RÉSULTATS 2006

3.1. DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ

■ TF1 et TG

Dans le cadre de son *management* de la sécurité, Saint-Gobain s'appuie sur plusieurs indicateurs spécifiques lui permettant de suivre ses progrès et ses performances en la matière depuis plusieurs années. Le TF1 (taux de fréquence des accidents avec arrêt) s'est établi, en 2006, à 5,9 pour le Groupe, en baisse de 36 % par rapport à 2004 et de 17 % par rapport à 2005. Le taux de gravité (TG), à 0,28 est identique à celui de 2005. L'amélioration du TF1 concerne tous les Pôles à l'exception du Conditionnement et presque toutes les Délégations du Groupe. Certains secteurs doivent cependant poursuivre leurs efforts.

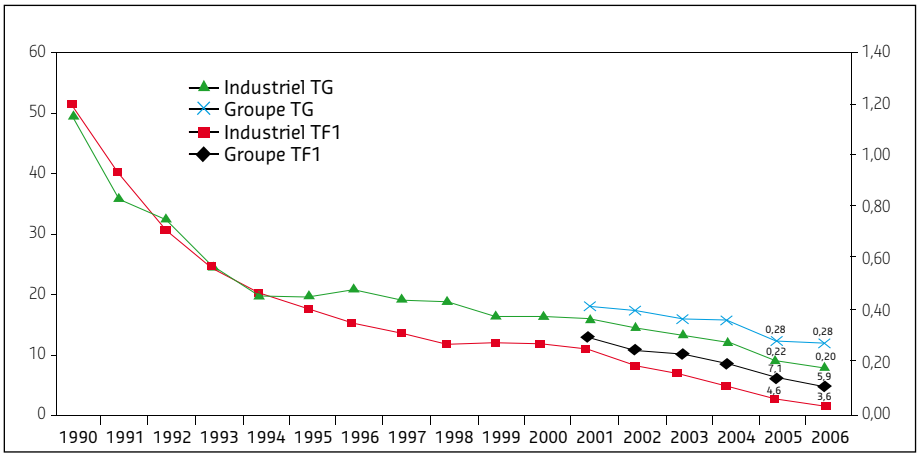

■ Par Pôle

À l'exception du Conditionnement, tous les Pôles enregistrent une progression significative de leurs résultats.

Le Pôle Distribution s'inscrit dans la tendance engagée depuis quelques années, puisque son TF1 passe de 12,4 à 10,9, soit une baisse de 38 % depuis 2003. Son taux de gravité est quant à lui, en légère augmentation à 0,44, contre 0,39 en 2005.

Les Pôles industriels enregistrent pour leur part des baisses plus significatives encore du TF1 puisque depuis 2003, celui-ci a baissé de 58 %, passant de 8,5 à 3,6. Le taux de gravité est quant à lui passé à 0,20 cette année contre 0,23 en 2005.

Le Pôle ayant réalisé la meilleure amélioration de son TF1 est cette année, à nouveau, le Pôle Produits pour la Construction, avec une baisse de 1,2 point (-29 %). Le Pôle Matériaux Haute Performance détient cependant, cette année encore, le meilleur TF1 du Groupe, avec un taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail de 1,7 (contre 2,2 en 2005).

■ Par Délégation

À l'exception des pays nordiques et asiatiques, les Délégations ont enregistré une amélioration - très significative dans l'essentiel des cas - de leur TF1. On note plus spécifiquement les performances du Benelux (de 9,9 à 4,6), du Royaume-Uni (de 5,7 à 3,4) ou encore de la Pologne (4,7 à 2,9). C'est le Brésil et l'Argentine qui affichent cette année le meilleur TF1, à 1 (contre 1,6 en 2005).

Au total, 11 Délégations affichent un TF1 inférieur à 5, contre 7 en 2005 et 6 en 2004 : le Benelux, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Mexique, la Pologne, l'Allemagne, l'Asie, l'Inde et le Brésil et l'Argentine. La France poursuit quant à elle ses efforts et enregistre cette année une baisse de plus de deux points de son TF1, qui passe de 12,8 à 10,4, en partie grâce aux performances de l'Activité Gypse – intégrée dans le *reporting* sécurité depuis 2006 – mais également grâce aux efforts importants menés par le Groupe depuis plusieurs années.

■ Accidents graves

Si la dynamique générale semble aller dans le bon sens, 2006 a été une année décevante, car marquée par une recrudescence d'accidents mortels. Le Groupe déplore en effet cette année, malgré toutes les actions de prévention mises en œuvre, 23 accidents mortels sur le lieu de travail, et a également enregistré 12 décès non-liés au travail et 11 décès de salariés lors de trajets.

Le Plan Accidents Graves

Élaboré en étroite concertation avec les responsables EHS des Pôles et Délégations, le Plan Accidents Graves s'articule autour de trois points clés : la consolidation des éléments de prévention, la structuration de la communication et la gestion de la sous-traitance. Son déploiement commencera sur tous les sites d'ici au 31 décembre 2007, et sera fait sous la responsabilité des Délégations pour la majorité des pays. La filière EHS interviendra en support.

Parmi les éléments mis à profit figure un nouvel outil, appelé indicateur composite. Complémentaire au TF1, qui est un indicateur clé de résultat, cet indicateur de progrès permet d'évaluer dans chaque société le travail en cours et les moyens mis en œuvre pour améliorer la gestion de la santé et de la sécurité. Il est composé d'un ensemble d'indicateurs, évaluables avec le plus faible degré de subjectivité possible, ainsi que très simples à mesurer par les sites et à contrôler pendant les audits (nombre d'audits EHS faits sur le site, analyse des causes des accidents faite pour chaque accident enregistré, évaluation des risques réalisée selon la méthodologie Saint-Gobain pour chaque danger et pour chaque poste/tâche...). Le résultat final, qui agrège tous ces indicateurs, donne une appréciation générale de l'état d'avancement du site en termes de politique santé-hygiène industrielle et sécurité. Testé dans la Délégation italienne au cours de l'année 2006, l'indicateur composite a été officialisé et lancé en fin 2006.

Deux autres nouveaux outils ont été mis à disposition du réseau en vue de la mise en œuvre de ce plan : l'analyse des risques et l'analyse d'accident, qui ont toutes deux rejoint les standards EHS du Groupe.

Dans ce contexte difficile, la Direction Générale a annoncé, en septembre 2006, le lancement du Plan Accidents Graves, pour renforcer la prévention sur les risques les plus significatifs, notamment grâce à des indicateurs de moyens (indicateur composite) permettant de suivre les principales actions mises en place (voir encadré).

Cette mobilisation s'est également fait ressentir au niveau des Pôles, par exemple au Vitrage, qui a mis en place, en 2006, trois groupes de travail portant sur les questions spécifiques des sous-traitants, de la manutention lourde et des chutes de hauteur - trois enjeux essentiels pour ce Pôle. Cette démarche, encore en cours aujourd'hui, a permis de dégager des axes de progrès et d'encourager l'échange de bonnes pratiques.

■ Le Club des Millionnaires

Le Club des Millionnaires, lancé à l'occasion des Diamants de la Santé-Sécurité en mars 2004, rassemble les entités (établissements ou groupement d'établissements) présentant les meilleurs résultats en matière de sécurité. Au total, il rassemblait, au 31 décembre 2006, 93 sites : 44 comptabilisant plus d'un million d'heures travaillées sans accident avec arrêt et 49 sites de taille plus réduite cumulant plus de cinq ans de travail sans accident avec arrêt.

3.2. DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Les procédés de transformation et l'utilisation de produits minéraux et chimiques liés aux métiers du Groupe peuvent être des sources potentielles d'exposition pour une partie des salariés de Saint-Gobain. Les démarches d'hygiène industrielle mises en place par le Groupe ainsi que les outils innovants qu'il développe ont pour objectif de maîtriser ces risques.

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

a) L'exposition au bruit

Les procédés des métiers du Groupe représentent des sources de bruit multiples et variées (systèmes de refroidissement, machines-outils, fours…). Les expositions au bruit font l'objet d'un programme d'actions de protections collectives et individuelles mis en place au niveau de chaque site.

Le Groupe a anticipé l'application de la nouvelle directive européenne sur l'évaluation et la réduction du bruit dans l'environnement de travail pour se mettre en conformité avec ses exigences. Le standard relatif au bruit NOS *(NOise Standard),* élaboré par le Groupe en 2004 pour détecter, évaluer et maîtriser les sources d'exposition potentielle au bruit sur le lieu de travail, s'inscrit dans le cadre de cette directive. Il a été étendu à l'ensemble du Groupe dès 2005, y compris hors d'Europe, et a pour objectif la protection de tous les salariés et sous-traitants. Il contient les éléments nécessaires pour établir des indicateurs permettant la définition de priorités d'actions, de contrôle et de suivi des progrès sur le long terme. Ce standard est applicable dans toutes les entités du Groupe, quelles que soient les règlementations locales : il peut donc être plus strict que ce qu'exige la règlementation nationale. La stratégie de mesurage du bruit est basée sur une approche métrologique individuelle par groupes d'exposition homogènes. Elle permet une plus grande précision dans la mesure des niveaux d'exposition. Cette approche commune permet d'harmoniser l'évaluation des expositions dans l'ensemble des établissements. Les résultats sont remontés par l'intermédiaire de l'outil de *reporting* Gaïa, sous la forme d'une matrice, et classés selon le degré d'exposition : faible, médian, important.

Enfin, un kit de formation a été créé et permet de déployer la méthodologie localement,

D'ici fin 2007, ce standard sera déployé dans la totalité des sites de Saint-Gobain.

b) L'exposition aux agents toxiques

Les métiers du Groupe impliquent la mise en œuvre de produits de base qui sont ensuite transformés et traités pour obtenir des produits à haute valeur technologique. Des expositions à des poussières minérales et à des produits chimiques peuvent survenir dans la mise en œuvre de ces procédés. Afin d'évaluer et de maîtriser ces situations à risque, le Groupe a mis en place une démarche commune.

Elaboré en 2004, le **standard agents toxiques TAS *(Toxic Agents Standard)*** vise à identifier, évaluer et supprimer ou maîtriser les sources potentielles d'exposition aux agents toxiques sur le lieu de travail. Comme pour tous les standards du Groupe, TAS est décliné en guide(s) d'application. Le Groupe en compte aujourd'hui quatre pour le TAS, le premier ayant porté sur la silice cristalline, lors d'un projet pilote lancé en 2005 et aujourd'hui en fin de déploiement (diffusion en cascade du kit silice cristalline dans l'ensemble des sociétés, mais aussi mise en place de formations des salariés). Chaque établissement identifiant un risque sera tenu de suivre les expositions à la silice de ses salariés, même si ce suivi n'est pas expressément prévu par la législation locale. À noter que Saint-Gobain a participé activement à l'élaboration de l'accord européen du 25 avril 2006 sur la « Protection de la Santé des Travailleurs par l'observation de Bonnes Pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent » ; ces négociations se sont déroulées dans le cadre de la plateforme NepSi (*Negociation Platform on Silica*) qui regroupait la Communauté Européenne, les industriels et les syndicats et visait à protéger la santé des employés et à minimiser l'exposition à la silice cristalline respirable.

Depuis 2004, d'autres guides d'application ont été élaborés :

- le guide concernant la manipulation des nanomatériaux dans les centres de recherche & développement (voir paragraphe sur les nanomatériaux).
- le guide concernant l'utilisation des matériaux fibreux, qui définit et précise les règles de prévention pour l'utilisation de matériaux fibreux présents soit dans les procédés, équipements et installations, soit dans les bâtiments ; une base de données pour le Groupe, appelée *Fibase* et gérée par Saint-Gobain Conception Verrières, est en cours de test et sera bientôt disponible pour toutes les entités concernées par cette problématique ;
- le guide pour la construction, la rénovation et l'entretien des fours de fusion.

Au niveau des Pôles et Délégations, des solutions appropriées à chaque activité ont été mises en œuvre dans le cadre de la politique de réduction des risques. L'outil informatique *Toriman*, développé par le Pôle Matériaux Haute Performance, répond aux objectifs du TAS : il permet de recenser l'ensemble des substances utilisées par le Pôle et, pour chaque famille de produits, selon son degré de dangerosité et son type d'utilisation, met à disposition des informations et recommandations, soit pour la substitution de certaines substances, soit pour la mise en place de protections collectives, soit, en dernier ressort, pour la mise en place de protections individuelles adaptées et obligatoires. *Toriman* a été intégré dans l'outil informatique global d'évaluation des risques développé par le Groupe, qui est actuellement en phase test avant un futur déploiement dans l'ensemble du Groupe.

Les poussières de bois concernent principalement la société Lapeyre. Une politique de réduction de l'exposition des salariés à ces poussières a été engagée depuis six ans, et le nombre de personnes exposées est passé

de 25 % en 2001 à moins de 7 % en 2006 dans les sites industriels. L'enseigne a mis en place un suivi continu imposant des mesures régulières d'exposition et des objectifs annuels d'amélioration. Un programme de surveillance médicale renforcé, mis au point avec les médecins du travail des différents sites, à été également mis en œuvre. Démarrée dans les usines, cette action a été étendue aux ateliers de menuiserie des magasins depuis 2003 où des améliorations techniques ont été apportées en parallèle des programmes de mesures.

À noter que cette politique de santé sur les substances chimiques est en parfaite cohérence avec le **règlement européen REACH** (enRegistrement, Évaluation et Autorisation des substances CHimiques), adopté en décembre dernier, et qui entrera en vigueur au 1er juin 2007. Il vise à l'identification des utilisations non sûres des substances chimiques au cours de leur cycle de vie (Enregistrement et Évaluation) et à leur élimination progressive (Autorisation et Restriction) (voir encadré).

Le lancement du réseau REACH

Le règlement européen REACH, adopté en décembre 2006, entrera en vigueur au 1er juin 2007. Afin d'assurer la mise en œuvre de ce règlement pour Saint-Gobain, le Groupe a mis en place un projet REACH (enRegistrement, Évaluation et Autorisation des substances CHimiques). Cette année a vu le lancement du réseau interne consacré à ce sujet. Animé par la DEHS et appuyé par un réseau d'experts, il est en charge du suivi règlementaire, de la définition et de la diffusion des plans d'actions, et de la préparation des recommandations et des outils appropriés.

En parallèle, de nombreux pays sont actuellement en passe d'adopter le Système Global Harmonisé (SGH), développé par l'ONU et visant à harmoniser les systèmes internationaux de classification et de communication des dangers. Le suivi de son déploiement et de sa mise en œuvre sont gérés simultanément au projet REACH.

c) L'ergonomie aux postes de travail

Si l'automatisation des usines, qui s'accompagne d'équipements d'aide à la manutention, a réduit progressivement les risques encourus par les salariés, le Groupe est resté vigilant à la question des mouvements, gestes et postures au poste de travail. C'est pourquoi un outil spécifique permettant d'identifier les risques liés à la manutention, au port de charges et aux postures de travail, (PLM – *Posture Lifting Movement)* a été développé et est aujourd'hui en cours de diffusion auprès des responsables EHS des Pôles et des Délégations. L'utilisation de cet outil fait l'objet d'une *recommandation EHS.*

Quatre manuels identifiant les différentes situations à risque sont ainsi disponibles sur l'intranet EHS. Conçu pour être utilisé de manière participative avec les opérateurs, chaque manuel comprend deux parties, l'une rappelant le principe de prévention au poste de travail, l'autre permettant une observation et une évaluation du poste. Ils sont diffusés en français et anglais et seront traduits dans d'autres langues.

Un logiciel permettant d'utiliser plus facilement PLM a été développé par Saint-Gobain, et est actuellement en phase de test avant d'être mis à disposition de l'ensemble du Groupe.

Pour supprimer ou diminuer les situations à risque, certains sites ont également recours à une approche ergonomique des postes basée sur l'organisation du travail permettant de limiter la répétition des gestes dans le temps. C'est par exemple le cas pour certaines activités du Vitrage où la manutention et les tâches de finition manuelle peuvent être fréquentes.

Chez Point.P, les maladies musculo-squelettiques représentent un risque important de santé pour les salariés, du fait de la manutention qu'implique l'activité de la Distribution Bâtiment. La société a, pour cette raison, lancé en 2006 l'élaboration d'un plan PLM en envoyant sur des sites pilotes des ergonomes chargés d'étudier les risques et solutions potentielles. La formation aux gestes et postures représente d'ores et déjà 25 % de l'investissement global de la formation.

Dans le Pôle Matériaux Haute Performance, une initiative a été lancée sur certains sites consistant à établir un code couleur de pastilles qui sont ensuite apposées sur les produits sujets à la manutention. Une pastille verte signifie ainsi que le produit en question peut être porté par un seul individu, mais une pastille rouge déconseille à un salarié seul la manipulation du produit.

Outre une formation spécifique, Saint-Gobain Weber, au sein du Pôle Produits pour la Construction, a pour sa part lancé l'installation de tables à élévation variable sur vérin dans la majorité de ses sites.

Enfin, un ergonome a été embauché cette année à la direction de l'Activité Canalisation pour apporter des solutions aux problèmes d'ergonomie liés à cette activité.

d) Les risques biologiques

À la suite du déclenchement d'une épidémie de **légionellose** en France fin 2003, et conformément à la nouvelle réglementation de 2004, les établissements français ont mis en place des démarches proactives de prévention et de maîtrise des risques dans ce domaine.

L'ensemble des Pôles concernés en France ont pris les mesures nécessaires (suivi de l'eau mensuel, voire hebdomadaire, nettoyage fréquent des canalisations pour lutter contre l'apparition d'un bio-film, audits par des organismes extérieurs agréés…) et ont, pour la plupart, organisé des formations à la gestion de crise. Certains sites ont modifié leurs installations pour minimiser les risques de légionellose en supprimant par exemple tous les bras morts dans les canalisations qui constituent un milieu favorable au développement des légionelles. Si ces exigences réglementaires strictes se limitent pour l'instant à la France, plusieurs Pôles ont étendu ces pratiques à d'autres pays européens et hors d'Europe, notamment le Pôle Vitrage, qui a déployé des programmes de gestion de crise sur tous ses *float.*

e) Les nanomatériaux

En réponse à une préoccupation internationale croissante concernant les risques EHS liés aux **nanomatériaux**, un groupe multidisciplinaire de veille et de surveillance regroupant les experts de la recherche et

développement et de l'EHS a été mis en place au sein du Groupe fin 2004. S'inspirant du principe de précaution, puisqu'il n'existe pas pour l'instant de réglementation dans ce domaine, ce groupe a été chargé de rassembler et de diffuser toutes les informations sur ce sujet, puis de mettre en place dans les centres de recherche & développement une procédure de manipulation des nanomatériaux.

Cette procédure a été formalisée dans un guide d'application, intitulé *Handling nanomaterials in Saint-Gobain R&D facilities : EHS policy and guidelines*, mentionné plus haut dans le cadre du standard sur les agents toxiques TAS. Ce guide, dont l'application est obligatoire, recommande notamment d'évaluer le risque représenté par chaque manipulation, de faire l'acquisition d'équipements dédiés à la manipulation des nanomatériaux et de mettre en place un certain nombre de procédures de gestion des nanomatériaux. Chaque centre de recherche & développement souhaitant manipuler des nanomatériaux doit par ailleurs faire une demande d'enregistrement ou d'autorisation suivant le type de nanomatériaux concernés et désigner une personne chargée de coordonner l'application de ces procédures. Cette personne assure la liaison entre le centre de recherche & développement et le groupe de veille. Fruit d'un travail conjoint entre les réseaux EHS, médical et la R&D, ce guide fera l'objet, en temps voulu, d'une adaptation pour les sites de production.

L'année 2006 a été marquée par l'autorisation donnée à quatre centres de recherche & développement situés en France (SGR, CRM, CREE) et aux États-Unis (Northboro) de manipuler des nanomatériaux. Ces centres ont lancé la construction de laboratoires dédiés à ce type de manipulation.

Préparation à un risque de pandémie

Face à la montée du risque de pandémie induit par la grippe aviaire, le Groupe a mis en place depuis fin 2005 un ensemble de mesures préventives, mobilisant notamment ses filières ressources humaines et EHS :

- Le Groupe a émis des instructions générales en fonction de l'échelle de risque pandémique publiée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

- Les Pôles ont intégré ce risque dans leurs plans opérationnels de gestion de crise.

- Un réseau de contacts dédiés a été établi dans chaque Pôle et chaque Délégation, ainsi qu'à la Compagnie, et un espace de travail collaboratif a été créé sur l'intranet.

- Enfin, une série de recommandations d'hygiène et des liens vers des sites d'information spécialisés ainsi que des tests de connaissance sur la grippe aviaire ont été mis en ligne sur une page d'information accessible à tous les collaborateurs sur l'intranet.

3.3. DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Les procédés industriels de Saint-Gobain présentent relativement peu de risques technologiques. Dans leur grande majorité, ils transforment des matières minérales et ne font intervenir que très peu de substances explosives ou dangereuses pour l'environnement. Il faut noter d'ailleurs que plus du tiers du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé dans la distribution de matériaux de construction, un métier d'hommes et de services qui présente très peu de dangers écologiques.

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Groupe s'est fixé deux priorités :

• L'optimisation de l'usage de la matière dans les procédés industriels, qui constitue un des axes majeurs de cette politique : elle passe par la maîtrise des déchets industriels, le recyclage interne et la recyclabilité des produits en fin de vie.

• La limitation de la pollution de l'air due aux procédés de fusion du verre, de la canalisation et de certaines céramiques industrielles : ces procédés, reposant sur des fours dont la température peut dépasser les 1 600° C sont consommateurs d'énergie. A ce titre, ils émettent du dioxyde de carbone (CO_2) et des polluants atmosphériques comme les oxydes d'azote (NOx) et les oxydes de soufre (SOx).

a) Des risques industriels limités : typologie des établissements du Groupe

• Les établissements relevant d'une réglementation spécifique

Au 31 décembre 2006, sur l'ensemble des sites industriels européens, 8 établissements sont classés « Seveso » au sens de la directive européenne du 9 décembre 1996 qui concerne « la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses » et qui prévoit une réglementation spécifique pour les établissements dont l'activité est considérée comme présentant un risque industriel. Cinq d'entre eux relèvent du seuil bas et trois d'entre eux du seuil haut de la directive. Ce classement est lié, non pas à leurs procédés de fabrication qui ne présentent pas de risque industriel majeur, mais au stockage de substances dangereuses.

Dans le reste du monde, le Groupe compte un autre site soumis à des réglementations équivalentes à la directive Seveso, l'établissement de Lake Charles aux États-Unis, qui met en œuvre du chlorure de vinyle pour la

Nom du site	Métier	Pays	Stockage
Conflans Sainte Honorine	Abrasifs	France	Résine phénolique
Mers-les-Bains	Conditionnement	France	Hydrogène et oxygène (H_2 et O_2)
Neuburg	Conditionnement	Allemagne	GPL
Vamdrup	Isolation	Danemark	Phénol (C_6H_6O)/Formol (CH_2O)
Hyvinkaa	Isolation	Finlande	Phénol (C_6H_6O)/Formol (CH_2O)
Bagneaux	Vitrage	France	Arsenic (AS_2 O_3)
Avilès	Vitrage	Espagne	Propane ($C3H_8$) et Oxygène (O_2)
Carrascal del Rio	Vitrage	Espagne	notamment Acide Fluorhydrique (HF)

fabrication des grains PVC qui servent de matière première à certains matériaux de construction de CertainTeed (clins, fenêtres, produits d'aménagement du jardin…). Ce site relève ainsi à la fois du *Risk Management Program Rule* (RMP Rule) et de *l'Emergency Planning and Community Right to know Act* (EPCRA).

• Les établissements soumis à un permis d'exploiter

La plupart des autres établissements industriels sont soumis à permis (autorisation préfectorale en France) et doivent bien entendu, en tout premier lieu, se conformer aux exigences locales.

• Les établissements à faible impact environnemental

Les points de vente de la Distribution Bâtiment et les sites industriels de plus petite taille ou dépourvus de risques significatifs, essentiellement des filiales de transformation du Vitrage et divers sites des Produits pour la Construction, sont simplement concernés par des questions de proximité. Comme expliqué dans la méthodologie de *reporting*, du fait de leur impact environnemental faible, ces sites ne sont pas inclus dans le périmètre environnement du *reporting* EHS.

• Litiges liés à l'environnement

Au cours de l'année 2006, le Groupe n'a pas versé d'indemnités significatives en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

b) Optimiser l'usage et de la consommation de matière

Mieux utiliser la matière en minimisant les prélèvements naturels, en favorisant le recyclage et en valorisant les déchets, constitue l'un des principaux axes de la politique environnementale du Groupe.

• Maîtriser la consommation des matières premières

La question des matières premières se pose différemment pour chaque activité industrielle. Ne sont mentionnés ici que les secteurs d'activités du Groupe qui consomment une quantité significative de matières premières non renouvelables.

Pour les **fours verriers,** la diminution de la consommation de ressources passe essentiellement par l'introduction de calcin (verre broyé de récupération) parmi les matières enfournées. En 2006, les fours verriers ont consommé 14 millions de tonnes de matières premières vierges et 7,4 millions de tonnes de calcin (d'origine externe et interne). 49 % du verre produit dans le Groupe a été obtenu à partir de calcin.

Le taux d'intégration de matières recyclées est surtout important dans le Conditionnement et l'Isolation. Cependant, le Pôle Vitrage a démarré, en 2005, un effort important en vue de mettre en place un système de récupération du calcin sur les sites de transformation du verre (installation de bennes à calcin et, en plus, pour les sites Sekurit, mise en place d'un système de tri par type de verre). Cette politique s'est progressivement implantée dans les sites depuis, en France, au Benelux, mais aussi en Allemagne. Ainsi, aujourd'hui, 30 % du verre plat produit par Saint-Gobain provient de verre recyclé. Les quantités de calcin externe récupérées au niveau des ateliers de transformation automobile et bâtiment ont été multipliées par 2 entre 2000 et 2006, en particulier grâce à un effort important au niveau des sites de transformation pour trier le calcin par type de verre. Près de 300 000 tonnes de matières premières verrières ont ainsi été économisées en Europe grâce à la récupération de ce calcin externe, soit une non-émission de 70 000 tonnes de CO_2.

Pour obtenir la fonte, la **Canalisation** utilise deux procédés de fusion de façon équivalente : l'un, dit de « première fusion », correspond à la fusion de minerais de fer dans les hauts-fourneaux, l'autre, dit de « deuxième fusion », s'effectue dans des cubilots ou des fours électriques, à partir de ferrailles et de fontes de récupération. La répartition de la production entre les deux procédés dépend de nombreux paramètres dont la destination et les spécificités des produits, la charge des usines, le marché des matières premières primaires et secondaires, etc.

En 2006, la part de la production de première fusion est passée à 62 % avec l'acquisition d'un gros site chinois et la part des matières recyclées rapportées à la tonne bonne a représenté 80 %.

Par ailleurs, la Canalisation continue de concentrer une grande partie de ses efforts de recherche & développement pour optimiser l'utilisation de la fonte dans les produits finis (amélioration continue du procédé de centrifugation, mise au point de tuyaux toujours plus légers…) et pour maîtriser la quantité de matière consommée pour les revêtements intérieurs et extérieurs de ses produits. Pour les raccords, la mise au point d'une technique de dépôt de couche par cataphorèse a permis à la fois d'assurer une excellente régularité du revêtement et de limiter au maximum la quantité de produit utilisée.

Depuis déjà plusieurs années, le Groupe axe une partie de sa recherche & développement sur l'**allègement de ses produits**, dont l'avantage environnemental est triple : réduction des prélèvements de ressources naturelles, diminution des consommations d'énergie lors de la fabrication du produit, puisqu'il y a moins de matière première à fondre, et diminution des émissions de CO_2 liées au transport des matières premières

mais aussi des produits finis. Par exemple, le poids de fonte au mètre linéaire entre celui du tuyau K9 de 1990 et celui du tuyau Natural de 2005 a baissé de 25 %.

• Réduire la quantité de résidus de production et améliorer leur valorisation

Les usines du Groupe consomment des matières premières pour fabriquer des produits vendus comme tels ou transformés dans d'autres sites du Groupe. Outre ces produits (voulus), les procédés de fabrication employés génèrent également des résidus de production (non voulus) qui seront ou non considérés comme des déchets, en fonction :

- des règlementations locales,

- de leurs paramètres physico-chimiques et des caractéristiques techniques des *process* industriels du moment,

- de l'existence de filières de réutilisation.

Ces disparités d'appréciation (règlementations locales, composition physico-chimique…) conduisent à des difficultés en termes d'uniformisation du *reporting* à l'échelle du Groupe, sur lesquelles Saint-Gobain travaille depuis 2004, par l'élaboration de diagrammes de flux, de définitions plus précises (par Activité) ou encore par la création de nouveaux indicateurs[27].

Les priorités du Groupe en termes de gestion des déchets (reprises dans la charte EHS par l'objectif de « zéro déchet non valorisé ») sont, par ordre d'importance :

- la réduction des quantités de sous-produits générés ;

- la valorisation de ces sous-produits en interne ;

- pour les sous-produits non-valorisables en interne, promotion de filières de valorisation externes (recyclage ou récupération d'énergie par incinération) ;

- enfin, en dernier ressort, l'enfouissement des déchets ultimes.

Le Groupe classe ses différents sous-produits en trois catégories :

- ceux valorisés en interne ;

- les déchets ou sous-produits non-dangereux utilisés en externe, tels que les sables en provenance des fonderies, ou les laitiers des hauts-fourneaux ou de cubilots ;

- les déchets dangereux traités en externe, comme les solvants, les huiles…

En 2006, le Groupe a généré quatre millions de tonnes de résidus de production, dont 50,4 % ont été valorisés en externe et en interne et un peu plus de 49 % non valorisés. L'augmentation significative de ces résidus par rapport à 2005 s'explique notamment par l'intégration du site Xuzhou Pipe, qui a produit 742 000 tonnes à lui seul, alors qu'à périmètre constant la Canalisation a produit 232 000 tonnes en 2006.

La **méthode « Procure-environnement déchets »** pour une meilleure gestion des déchets a été instaurée en 2003, puis progressivement déployée depuis 2004. Elle consiste en l'élaboration, en collaboration avec la filière Achats du Groupe, de contrats cadres avec des fournisseurs spécialisés dans la gestion des déchets (service de collecte, mais aussi de conseil pour améliorer cette gestion, et développement de nouvelles filières de valorisation).

Les accords « Procure-environnement déchets » ont continué leur déploiement en 2006 et intégré tous les sites majeurs du Groupe Saint-Gobain en France, y compris les sites de Distribution. De nouvelles filières de valorisation ont été développées, par exemple avec certains déchets de l'isolation. Le Benelux continue sa progression d'économies dans cette catégorie. En Allemagne, en Espagne et aux USA où les contrats ont été mis en place, les coûts de gestion des déchets ont été réduits de façon substantielle. La Pologne s'est également engagée dans cette démarche, en s'appuyant sur les expériences des autres pays et l'Italie, actuellement en négociation, devrait finaliser son approche en 2007. D'autre pays (Royaume-Uni) ou bien zone géographique (Europe Centrale, Chine) seront également intégrés dans cette démarche courant 2007.

Dans le Pôle Distribution Bâtiment, les enseignes Lapeyre et Point.P ont élaboré ensemble entre 2005 et 2006 un outil de *reporting* des déchets, adapté à partir de Gaïa, mais correspondant spécifiquement aux caractéristiques des métiers de distribution. Cet outil est aujourd'hui en cours de déploiement.

Sur le même sujet, mais à destination de ses clients, Point.P a mis en place un service payant de déchetteries répondant à un cahier des charges rigoureux : les artisans y déposent leurs déchets en fin de chantier et rechargent leur camion de nouveaux matériaux de construction. Ce service a également l'intérêt de créer un avantage compétitif pour Point.P. À ce jour, il existe une centaine de déchetteries Point.P ; compte tenu du succès de la démarche, ce service a vocation à se développer dans les autres enseignes du Pôle, notamment PUM Plastiques et La Plateforme du Bâtiment.

L'activité Isolation parvient aujourd'hui largement à recycler ses rebuts de production. Deux méthodes sont alors utilisées pour le recyclage. La méthode *Oxymelt* permet le recyclage de tous les rebuts de laine de verre qui, grâce à la combustion des matières organiques dans le four, sont récupérés sous forme de calcin. Elle a été adoptée par plusieurs usines de Saint-Gobain, en Suède, en Corée et en France : le site d'Orange, qui traite

(27) La communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen relative à la Communication interprétative sur la notion de déchet et de sous-produit (COM (2007) 59 final), publiée le 21 février 2007 a permis de clarifier la situation complexe décrite plus haut. Ce document servira de référence aux prochains reporting.

également les rebuts de Chalon sur Saône, valorise ainsi, en interne, plus de 95 % de ses déchets. La méthode *Cyclone* (utilisée avec un four à flamme) est pour sa part utilisée dans deux usines en Allemagne, où cette technique a été créée. Par ailleurs, quelques initiatives de recyclage des chutes de chantier ont été lancées, malgré les difficultés en terme de logistique, notamment.

Dans l'activité Céramiques & Plastiques, la société **Valoref**, créée en 1987, est *leader* en Europe pour le recyclage des produits réfractaires. Valoref assure la gestion globale des réfractaires en fin de vie pour les industries verrières (parmi lesquelles figurent des sociétés du Groupe), chimiques et sidérurgiques : démolition sélective des fours, tri sur site, enlèvement des déchets, conseil et assistance technique. Chaque intervention s'inscrit dans le cadre d'un cahier des charges extrêmement rigoureux, élaboré en étroit partenariat avec l'industriel. Sur cette base, Valoref est capable de proposer à des clients réfractoristes ou céramistes une gamme complète de matériaux et matières premières secondaires. Dans le cas des fours verriers, Valoref peut proposer des solutions où 95 % de la démolition est valorisée.

La consommation de **verre recyclé (calcin)** interne et externe représente 48 % de la production dans l'Isolation (soit un chiffre stable par rapport à 2005) et dans le Conditionnement (en légère baisse). Dans la fabrication des bouteilles de champagne, on considère même que 9 bouteilles sur 10 sont issues de verre recyclé. Pour ses besoins en calcin, le Groupe s'approvisionne partiellement en externe. Il détient également cinq sites de traitement du verre, en France, en Allemagne et en Italie, qui alimentent surtout les fours du Pôle Conditionnement. En 2006, Saint-Gobain a directement traité plus de 983 000 tonnes de calcin. Les limites du recyclage du verre sont doubles : la difficulté à récupérer du calcin « propre », c'est-à-dire qui ne soit pas pollué par des éléments étrangers (cette exigence de qualité du calcin est particulièrement importante dans le cas de la fabrication du verre plat), et une stabilisation du volume de verre ménager collecté dans certains pays, pour différentes raisons (baisse de la consommation de produits alcoolisés, changements d'habitude dans les modes de collecte).

Dans le secteur automobile, la directive sur les véhicules en fin de vie (ELV) conduit les fournisseurs de cette industrie à réfléchir aux solutions qu'ils peuvent apporter pour le recyclage en fin de vie de leurs produits. Ainsi, Saint-Gobain participe, depuis 2003, à l'*European Composites Recycling Services Company* (ECRC), société interprofessionnelle chargée de développer et de promouvoir des méthodes de recyclage des matériaux composites thermodurcissables, matériaux qui sont largement utilisés dans l'automobile. Cette société a également élaboré son « label vert » : le logo ECRC sera apposé sur toute pièce en composite recyclable fabriquée par une entreprise membre, dans le respect des règles européennes. D'abord développé pour le secteur automobile, puis soutenu par cette conformité émergente, le label s'ouvrira à d'autres secteurs où les cahiers des charges des produits fabriqués prendront également en compte la gestion de leur fin de vie.

Récompense environnement pour Saint-Gobain Glass UK

Le 7 juin, Saint-Gobain Glass UK a reçu un prix aux BCE Awards (Business Commitment to the Environment). Depuis 1975, ce concours met à l'honneur les entreprises qui ont su mettre concrètement en oeuvre de « bonnes pratiques » environnementales. SGGUK a été distinguée pour son programme innovant Cullet, axé sur le recyclage du verre plat. Au départ, il y avait deux principales difficultés à surmonter : la contamination du verre et le transport. SGGUK a alors créé des sacs spécialement conçus pour faciliter la collecte des déchets verriers. Puis les clients ont suivi une formation pour garder les bris de verre propres et utiliser le système de collecte. La dernière étape a consisté à développer la méthode de transport pour rapatrier le verre cassé à SGGUK. En recyclant le verre Cullet, SGGUK a réduit sa consommation d'énergie de 8 %, celle de matières premières de 25 % et ses émissions de CO_2 de 10 %.

c) Limiter les émissions dans l'air

Conscient de l'enjeu représenté par les impacts environnementaux des gaz et substances rejetés dans le cadre de ses activités industrielles (principalement pour ses fours verriers et la Canalisation), Saint-Gobain mène, depuis plusieurs années, une politique environnementale volontariste visant à limiter au maximum la pollution de l'air.

• Les émissions de CO_2 et la consommation d'énergie

La nature des sources et la quantité des énergies consommées dans le cadre des activités industrielles influent directement sur les émissions de gaz à effet de serre (principalement le CO_2) responsables du changement climatique. La réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO_2) et de la consommation d'énergie de ses fours constitue l'un des axes prioritaires de la politique environnementale du Groupe. Les quantités de CO_2 mentionnées ci-dessous ne concernent pas les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité. Elles couvrent à la fois le CO_2 émis par la combustion de combustibles fossiles et le CO_2 de *process* provenant des réactions chimiques.

En Europe, la **directive sur les quotas d'émissions** concerne 74 établissements dans sa première phase d'application (2005-2007) : 69 usines de fabrication du verre, 1 établissement de la Canalisation, 3 établissements de fabrication de plâtre et 1 établissement des Abrasifs. La modification du périmètre concerne l'intégration de BPB, société acquise en décembre 2005, pour un total des émissions supplémentaires d'environ 100 000 tonnes de CO_2, soit 1,5 % des quotas gérés par le Groupe. Ces sites ont été intégrés dans la gestion centralisée de Saint-Gobain en 2006.

En 2006, Saint-Gobain a pris une part active aux négociations sur les allocations de quotas pour la période 2008-2012 et multiplié les échanges d'informations et d'expériences entre les différents pays.

En France, le Groupe est toujours membre de l'Association des Entreprises pour la Réduction de l'Effet de Serre (AERES) avec l'engagement, pour les fours verriers, de réduire les rejets à la tonne bonne de 15 % entre 1990 et 2010. Outre un engagement de réduction

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

des émissions de CO_2, les usines engagées dans l'AERES, ainsi que l'usine de la Canalisation, font l'objet d'une vérification externe de leurs émissions par le cabinet Ernst & Young.

En 2006, Saint-Gobain a émis 14,7 millions de tonnes de CO_2, dont 7,1 millions de tonnes ont été générées dans les pays de l'Union Européenne, et 6,47 sont concernées par le système des quotas.

Les émissions des fours verriers représentent aujourd'hui en moyenne 614 kg de CO_2 par tonne. Selon les types de verre, les émissions moyennes à la tonne varient entre 503 kg dans le Conditionnement et 1 010 kg dans le Renforcement.

L'intégration de matières recyclées dans leur *process* de production est un premier moyen qui, pour le verre, permet d'éviter l'émission de 255 à 300 kg de CO_2 par tonne de calcin enfourné.

De plus, toutes les sociétés du Groupe mettent l'accent sur la réduction de leur consommation d'énergie. La fabrication d'une tonne de verre nécessite en moyenne 2 420 kWh et celle d'une tonne de fonte 4 320 kWh.

Au total, **la consommation d'énergie des fours verriers** en 2006 a été de 38 603 GWh, en hausse de 2,5 % par rapport à 2005, dont 1,5 % provient de l'augmentation de la production, et le reste principalement de l'intégration de sites chinois par le Vitrage dans son *reporting*. Cette énergie provient essentiellement de fioul et de gaz.

À noter que ces produits permettront, lors de leur utilisation, une véritable réduction des émissions en CO_2, notamment les vitrages peu émissifs et les matériaux d'isolation grâce auxquels la climatisation et le chauffage sont moins utilisés.

La **Canalisation** a pour sa part rejeté, au total, 1,61 tonne de CO_2 par tonne de fonte en 2006 (contre 1,03 en 2005), et a consommé 9 232 GWh (contre 5240 en 2005).

Cette forte augmentation s'explique par l'acquisition du site chinois Saint-Gobain Xuzhou Pipe fin 2005, qui utilise le procédé de première fusion dont la quasi-totalité de l'énergie utilisée est sous forme de charbon (plus émetteur en CO_2), y compris pour produire l'électricité utilisée sur le site. Ce site est équipé de hauts fourneaux anciens et peu performants. Depuis l'acquisition, le Groupe a décidé de lancer des investissements importants, à commencer par le remplacement de 3 des hauts fourneaux, qui sera suivi d'un plan d'action destiné à moderniser le site et accroître ses performances, tout cela en se basant sur les meilleures pratiques disponibles au sein du Groupe. Le procédé choisi restera celui de première fusion, pour une raison de disponibilité des matières premières, principalement (le procédé de deuxième fusion exige qu'un marché de la ferraille régional conséquent existe, ce qui est le cas pour les pays industrialisés depuis plus d'un siècle, mais pas pour des pays en développement comme la Chine).

À noter qu'à périmètre constant, les consommations de la Canalisation sont restées stables, avec 5 196 GWh en 2006 (contre 5 240 en 2005), soit 1,129 tonne de CO_2 par tonne de fonte.

L'énergie utilisée dans cette activité de type métallurgique est majoritairement fournie par du coke de houille ou du charbon (pour les hauts-fourneaux et les cubilots), mais également par de l'électricité et du gaz naturel. Les efforts de la Canalisation portent sur l'amélioration des rendements et des performances énergétiques des usines, le recours accru à la technique de la deuxième fusion autant que faire se peut, et les techniques d'injection de matières carbonées et d'oxygène dans le *process* de fusion.

Pour le **Pôle Matériaux Haute Performance**, l'énergie utilisée (hors fours verriers) a représenté 4 690 GWh (4294 hors Renforcement), soit une consommation en légère baisse par rapport à 2005.

Les dépenses du Groupe en énergie s'élèvent à 1,8 milliard d'euros, dont 61 % pour l'achat d'énergies fossiles.

Les activités du Groupe impliquent également des **émissions de CO_2 liées au transport**, pour les différentes étapes de fabrication et de distribution des produits : acheminement des matières premières vers l'usine, pour certains produits transfert vers un autre site pour une nouvelle transformation, puis transport des produits finis vers le lieu de distribution.

En 2006, Saint-Gobain a engagé une réflexion sur ces sujets, en commençant notamment à recenser les différentes actions faites à ce propos au niveau des Pôles. Le Pôle Distribution Bâtiment – qui est très concerné par cette problématique, à travers l'acheminement des marchandises vers les magasins – a initié un *reporting* pour le suivi de ces émissions. Dans le même ordre d'idée, l'enseigne Point.P impose depuis 2006 des cours de « conduite économique » à tous ses nouveaux embauchés.

En ce qui concerne les Achats du Groupe, une démarche se met en place pour inclure le critère des émissions de CO_2 parmi les critères de choix d'un véhicule de fonction.

• Les émissions atmosphériques concourant à l'acidification et à l'eutrophisation

Principalement dans les fours verriers et la Canalisation (sous-périmètre verrier dans Gaïa), les usines de Saint-Gobain émettent deux types de substances concourant à l'acidification : les oxydes de soufre (SO_2) liés à la combustion du fioul lourd et du coke et les oxydes d'azote (NOx) qui proviennent de l'oxydation à haute température de l'azote contenu dans les fumées de la combustion et concourent aussi à l'eutrophisation. Ces

deux types d'émissions sont concernés par la Directive européenne IPPC *(Integrated Pollution Prevention and Control)* dont l'objectif est de réduire la pollution des installations industrielles dans l'Union Européenne.

La réduction des émissions d'oxydes de soufre **(SO_2)** est un axe d'action central pour les Pôles depuis plusieurs années. Elle se fait par l'utilisation d'un fioul ou de fines de charbon de meilleure qualité, mais aussi par la réduction de leurs consommations d'énergie ou par la mise en place de procédés de désulfuration. Le Vitrage a engagé l'installation de systèmes de désulfuration sur quatre sites de production en France, au Portugal et en Belgique.

Au total, les fours verriers ont rejeté, en 2006, 36 340 tonnes de SO_2, soit une moyenne de 2,43 kg de SO_2 par tonne de verre. Ces valeurs sont en augmentation par rapport aux années précédentes pour deux raisons : augmentation du périmètre et donc de la production et aussi unification des méthodes de mesures qui ont mené à des corrections sur certaines usines.

La Canalisation a émis 5 254 tonnes de SO_2 en 2005, soit 2,5 kg par tonne de fonte. Comme pour les émissions de CO_2, cette augmentation importante s'explique par l'acquisition du site de Xuzhou Pipe fonctionnant au charbon et doté de hauts fourneaux qui vont faire l'objet de plans d'amélioration importants.

Les sociétés du Groupe cherchent à réduire les oxydes d'azote (NOx) depuis plus de dix ans en privilégiant les mesures primaires, qui évitent ou limitent l'apparition de ces NOx à la source (par rapport aux mesures secondaires qui nécessitent un traitement des gaz émis, d'où une consommation de réactifs chimiques ou parfois un surplus d'énergie). Dans le cadre de la politique de réduction des émissions de CO_2 du Groupe, les mesures primaires constituent donc un double atout environnemental. Saint-Gobain se trouve aujourd'hui parmi les groupes industriels les plus performants pour la réduction des oxydes d'azote par ce type de mesures, et plus particulièrement dans le secteur verrier.

Les fours à oxygène constituent parfois une alternative intéressante car en évitant l'azote contenu dans l'air de combustion, ils produisent beaucoup moins de NOx. Cependant, cette technologie est confrontée à des impératifs économiques qui la rendent difficile à mettre en œuvre dans les Pôles Vitrage et Conditionnement.

Au total, les fours verriers ont rejeté, en 2006, 40 063 tonnes de NOx, soit une moyenne de 2,68 kg de NOx par tonne de verre. Toutefois, ce ratio varie entre 0,97 kg dans l'Isolation et 3,76 kg dans le Renforcement, en fonction du procédé de fabrication utilisé. Cette augmentation significative s'explique par un effort important d'uniformisation et de fiabilisation de la méthodologie de mesure et de quantification des sites hors Europe au sein du Pôle Vitrage.

La fabrication de produits en fonte ductile a émis environ 3 000 tonnes de NOx. L'augmentation de ces chiffres pour la Canalisation s'explique là encore par l'acquisition du site chinois Xuzhou Pipe.

• Les émissions atmosphériques concourant à la pollution photo-chimique

Deux types d'émissions concourant à la pollution photo-chimique sont émises dans le Groupe : les oxydes d'azote (cf ci-dessus) et, dans une moindre mesure, les composés organiques volatils (COV), qui apparaissent dans certaines phases de transformation et de finition de produits dans des métiers bien spécifiques.

Bien que les produits utilisés soient en grande partie en phase aqueuse, quelques COV sont libérés lors des opérations de fabrication. Les COV viennent, en effet, des matières organiques utilisées pour différentes applications : l'encollage des fibres, de la laine de verre et des abrasifs (phénol et formaldéhyde), la fabrication du carbure de silicium (notamment des hydrocarbures aromatiques polycycliques), ainsi que celle des bardeaux asphaltés de toiture (formaldéhyde), des solvants utilisés dans les produits de revêtement des tuyaux en fonte ou encore des produits destinés à la préservation et à la finition du bois chez Lapeyre.

Les émissions de COV dans l'atmosphère ont généralement pour corollaire un risque chimique pour les salariés, aussi la généralisation de l'analyse du risque chimique permettra-t-elle de mieux connaître ces rejets, puis de mettre en place les actions nécessaires à leur réduction.

Dans le Pôle Matériaux Haute Performance et dans les usines Lapeyre, cette analyse a déjà abouti au changement de quelques produits dangereux. La Canalisation a mis au point des procédés de revêtement sans solvants : époxy poudre pour la robinetterie et les raccords, cataphorèse pour les raccords, et, depuis 2004, *autophoresis chemical coating* pour les pièces de voirie. Lorsque l'utilisation de peinture sans solvant n'est pas possible - en particulier pour les tuyaux - la solution réside dans l'installation d'équipements pour capter puis traiter les COV par oxydation sur la ligne de fabrication.

• Les poussières

Le Groupe poursuit aussi une démarche active de réduction des émissions de poussières. En réponse à la Directive européenne IPPC *(Integrated Pollution Prevention and Control)* dont l'objectif est de réduire la pollution des installations industrielles dans l'Union Européenne, Saint-Gobain a poursuivi une série d'investissements dans des électrofiltres ou des filtres à manche, selon le type de four. Le Groupe tente également au maximum de déployer dans ses différents sites à travers le monde les *Best Available Techniques* (BAT) à sa disposition. Comme mentionné plus haut, le Vitrage a investi pour équiper quatre sites de production, ce qui représente près de 16 millions d'euros (pour se conformer à la législation européenne) ; le pourcentage de mise en œuvre en Europe est de 57 % aujourd'hui (avec un objectif de 70 %).

L'ensemble des fours et des lignes de fabrication verrière a rejeté 5 800 tonnes de poussières au total, ce qui représente une émission moyenne de 0,39 kg de particules par tonne de verre.

Dans l'Activité Canalisation, on distingue deux types de poussières : les poussières canalisées et les poussières diffuses. Les premières, très importantes en quantité, sont captées et traitées de longue date, avec des améliorations constantes au fil du temps liées aux évolutions des technologies disponibles. En 2006, après traitement, 2 500 tonnes en ont été émises (contre 634 tonnes en 2005), soit 1,16 kg par tonne de fonte. Cette augmentation importante par rapport à 2005 s'explique par l'acquisition du site chinois Xuzhou Pipe, qui comptabilise à lui seul 700 tonnes de pous-

sières. Ces émissions diffuses représentent un flux mineur difficilement captable et traitable. Elles sont limitées aux zones de fusion métal, essentiellement constituées de substances minérales. Il n'existe pas de méthodologie normalisée pour les quantifier. Néanmoins, la Canalisation a lancé, depuis 2004, des actions pour en améliorer la captation et le traitement. Des équipements ont été mis en place en France et au Brésil, et seront progressivement étendus à l'ensemble des sites de l'activité.

• Les métaux lourds

Les autres substances dangereuses réglementées émises par le Groupe (principalement le Conditionnement et la Canalisation), comme par exemple les métaux lourds issus des impuretés contenues dans les matières enfournées (en particulier les matières premières et le calcin), font l'objet d'une surveillance. Cette surveillance des effets sur l'environnement montre un impact négligeable. La généralisation de la filtration des poussières en Europe pour les fours du Conditionnement, dans le cadre de la directive IPPC, réduira encore cet impact. Par ailleurs, les poussières issues de la filtration sont de plus en plus recyclées dans les installations ou valorisées dans des filières adaptées.

d) Maîtriser les impacts sur l'équilibre naturel

• La faune et la flore

Les principales nuisances du Groupe sur son environnement venant de ses émissions dans l'air, de sa consommation d'énergie et de sa production de déchets, les usines de Saint-Gobain ne mettent normalement pas en danger la faune et la flore locales. Dans la plupart des pays, des études d'impact sont néanmoins réalisées avant l'implantation d'un nouvel établissement industriel.

Dans le sud de la France, le Pôle Conditionnement a établi un accord avec le WWF pour la préservation des tortues Herman. Le Groupe a fait l'acquisition d'un terrain spécialement pour permettre à ces tortues d'effectuer leur migration ; une des carrières du Groupe se trouvait sur le chemin traditionnel de cette variété de tortues.

• Les sols

Sols pollués

A chaque acquisition ou cession d'un site, un contrôle de la conformité avec la réglementation et de la qualité des eaux souterraines est effectué. Dans le cas où une pollution existe, les mesures appropriées sont mises en œuvre (dépollution, confinement, surveillance…).

Carrières

Le Groupe exploite 120 carrières à travers le monde. Des matières premières en sont extraites, pour la fabrication de verre (sable de silice, principal composant du verre, mais aussi la phonolite, la dolomie, le calcaire et le feldspath), mais aussi pour le plâtre (gypse). Aux États-Unis, le Groupe exploite de la rhyolite destinée aux bardeaux asphaltés de toiture et de la novaculite, une pierre dure utilisée pour ses qualités abrasives. Les autres minéraux concernés sont le quartz au Brésil, qui entre dans la fabrication des mortiers, et en France, les agrégats et graviers utilisés dans le bitume et le béton, et l'argile.

Chaque carrière est gérée en fonction des règlementations locales ou nationales en vigueur.

De plus, il convient de noter que l'exploitation de carrière a avant tout pour objectif de fournir les matières premières nécessaires à certaines activités du Groupe. La vente en externe des minéraux extraits est donc tout à fait marginale.

• Les approvisionnements en bois

Le Pôle Distribution Bâtiment a acheté, en 2006, plus de 3,5 millions de m^3 de bois panneaux, dont 94 % proviennent de forêts tempérées, les 6 % restants étant des bois tropicaux. Les principales entités du Pôle Distribution concernées par ces produits sont Lapeyre, Point.P, Saint-Gobain Building Distribution UK et Optimera, qui représentent à elles seules 90 % des achats de bois panneaux du Pôle.

Depuis plusieurs années, ces enseignes se sont engagées dans une politique de contrôle de leurs approvisionnements à leur propre niveau. Aujourd'hui, c'est à l'échelle du Pôle qu'une politique environnementale concernant le bois se met en place : elle coordonne et dynamise l'ensemble des politiques existantes au sein des entités du Pôle. L'enjeu de cette démarche volontariste est de développer l'activité Bois Panneaux Menuiseries dans un cadre de comportement responsable en termes d'achat et de vente. Elle se situe à deux niveaux :

• **de l'achat responsable,** qui s'articule autour de trois axes majeurs : préserver les essences de bois menacées ou en voie de disparition, s'assurer de l'origine légale des bois et promouvoir les bois certifiés FSC *(Forest Stewardship Council)* et PEFC *(Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes)* ou provenant de forêts gérées durablement.

• **de la vente responsable,** qui a pour but de promouvoir cette démarche dans les points de vente du Pôle, en répondant à deux objectifs : former les équipes et informer les clients sur les arguments écologiques du bois et sur la traçabilité des produits (essences, pays d'origine, certification éventuelle, etc.).

Le Pôle Distribution Bâtiment travaille à ce que les produits bois qu'il distribue, voire conçoit, reflètent cette démarche, comme l'illustre l'innovation Woodprotect®, mentionnée plus haut, ou encore l'offre Mobissimo qui promeut la construction à ossature bois.

e) Optimiser la gestion de l'eau

L'eau n'entre directement dans quasiment aucun procédé de fabrication du Groupe. Elle est cependant utilisée dans des volumes importants pour le refroidissement des installations qui fonctionnent à haute température. De plus en plus souvent, elle est recyclée en interne, ce qui limite considérablement le prélèvement sur les ressources naturelles. Les effluents liquides finalement rejetés sont parfois traités avant d'être réinjectés dans le réseau collectif en place ou dans le milieu naturel. En 2006, le Groupe a prélevé 102 millions de m³ d'eau, soit une consommation stable par rapport à 2005, où elle s'élevait à 100 millions de m³. A noter que le périmètre a cependant évolué depuis 2005 avec l'acquisition de Xuzhou Pipe, qui a prélevé de l'ordre de 10 millions de m³ en 2006. En moyenne, chaque tonne de **verre** prélève 2,12 m³ d'eau, soit un volume situé entre 1,1 et 11,7 m³ par tonne selon les activités et procédés. Le Renforcement est ainsi un cas particulier, puisque le procédé d'ensimage nécessite une grande quantité d'eau : des produits chimiques dissous dans l'eau sont déposés sur les fibres de verre pour leur donner toutes leurs propriétés.

Pour ses besoins de refroidissement, la **Canalisation** a prélevé 18 m³ d'eau par tonne, soit une légère baisse par rapport à 2005. Cette diminution est le résultat des programmes d'actions de cette Activité pour améliorer la gestion de l'eau et diminuer ses prélèvements en développant le recyclage. Ainsi, au Brésil, sur le site de Barra Mansa, l'installation d'équipements de recyclage des eaux a permis de passer d'une consommation de 4,3 à 2,9 millions de mètres cubes d'eau, soit une baisse de 32 %. La mise au point du nouveau procédé de dépôt de ciment Archimède, déjà mis en œuvre en Allemagne et au Brésil, permettra, outre les économies de matières évoquées, de réduire considérablement la quantité d'eau nécessaire à l'application du revêtement intérieur des tuyaux ainsi que le volume des rejets.

Quant aux activités du **Pôle Matériaux Haute Performance**, elles ont prélevé 13,5 millions de m³ d'eau, soit une baisse constante depuis 2004.

(28) Source : Eurima.

IV) DES PRODUITS ET SERVICES QUI CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par la diversité des produits et des services qu'il propose, et par les technologies qu'il met en œuvre, Saint-Gobain se mobilise pour répondre de la manière la plus appropriée et la plus efficace possible aux enjeux de développement durable, dans les différents domaines d'application qui sont :

- l'impact environnemental des bâtiments,
- les énergies renouvelables,
- l'impact environnemental des véhicules,
- l'adduction et le traitement de l'eau et de l'air.

De plus en plus, le marché accentue ses exigences en matière environnementale, ce qui constitue pour Saint-Gobain un défi en matière d'innovation, tant sur le plan technologique que sur le plan des services nouveaux à offrir à ses clients.

1. LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES BÂTIMENTS

1.1. DES PRODUITS ADAPTÉS, INNOVANTS ET PERFORMANTS

En Europe, les bâtiments sont à l'origine de 25 % des émissions de CO_2. Saint-Gobain fabrique des matériaux de construction qui, une fois posés, permettent d'économiser beaucoup plus d'énergie que leur fabrication n'en a consommé, et contribuent ainsi significativement aux économies d'énergie et donc à la réduction des émissions globales de gaz à effet de serre. En effet, un logement correctement isolé ne consomme que 27 % de l'énergie qui est nécessaire pour chauffer une construction mal isolée d'avant 1974[28]. A noter que ces produits contribuent également à l'isolation et l'amélioration des performances acoustiques des bâtiments (résidentiel, salles de cinéma multiplexes, classes et salles polyvalentes…), et donc à un meilleur confort de vie. Environ 10 % du chiffre d'affaires du Groupe sont ainsi réalisés pour de telles applications par le Vitrage et l'Isolation.

Les **doubles vitrages peu émissifs** ont, en matière d'isolation thermique, une performance trois fois plus élevée qu'un double vitrage classique. La couche métallique invisible appliquée sur un des deux verres joue le rôle de barrière thermique. Dans ce domaine, il convient de mentionner que le Pôle Vitrage accélère le développement de ses gammes de vitrages à isolation thermique renforcée SGG Planitherm. Il a notamment mis au point le verre SGG PLANITHERM ULTRA N, dont l'émissivité est une des plus faibles au monde : coefficient U de 1,1 W/(m².K) dans la configuration 4(16)4, remplissage 90 % d'argon. De manière générale, en 20 ans, le Groupe a multiplié la performance énergétique de ses vitrages par six, grâce à des efforts importants de recherche & développement.

Dans le même esprit, afin de réduire la consommation d'énergie utilisée pour le refroidissement des ambiances intérieures des bâtiments et d'améliorer leur confort, le Pôle Vitrage poursuit l'élargissement de son offre Vitrage bas émissifs et à haut niveau de sélectivité (transmission lumineuse élevée associée à de faibles facteurs solaires), famille de produits SGG Planistar et Cool-Lite SKN.

Selon le Groupement Européen des Producteurs de Verre Plat, sur les 765 millions de tonnes de CO_2 émises dans le secteur du bâtiment par les 25 pays de l'Union Européenne, la production de verre architectural n'en émet que 4,6 Mt, alors qu'elle permettrait un gain potentiel de 140 Mt de CO_2 par an grâce à la généralisation de doubles vitrages à isolation thermique renforcée. Le remplacement d'un simple vitrage par un double vitrage à isolation renforcée (VIR) est rentabilisé au bout de trois mois et demi (au lieu de 10,5 mois s'il s'agit d'un double vitrage non VIR, c'est-à-dire sans couche et gaz argon). Si l'on considère que la durée de vie d'un vitrage est d'environ 30 ans, les gains pour l'usager sont importants. Dans le cadre des efforts à faire pour respecter le protocole de Kyoto, la généralisation de ces vitrages devrait s'accélérer dans les années qui viennent.

L'efficacité est similaire du côté de la **laine minérale**, qui peut d'ailleurs être associée à des systèmes de plaques de plâtre (complexes à base de mousses, polystyrène), dont les propriétés isolantes sont elles aussi élevées. Le bilan énergétique fait ressortir que l'énergie économisée pour le chauffage d'un bâtiment isolé équivaut à mille fois celle consommée lors de la production du matériau. De même, une isolation en laine minérale permet d'éviter plus de cinq cent fois la quantité de CO_2 émise lors de sa fabrication. Ces produits sont d'ailleurs de plus en plus performants, et le Groupe dépose chaque année des dizaines de brevets : au cours des 10 dernières années, leurs performances thermiques ont été améliorées de 20 %.

Enfin, il faut noter que, dans d'**autres Activités du Groupe**, certains produits contribuent également à une meilleure isolation des bâtiments, notamment les systèmes d'isolation thermique par l'extérieur de Saint-Gobain Weber et de Saint-Gobain Technical Fabrics, et les profilés de fenêtre Lapeyre, qui voient leurs performances progresser, en particulier dans le domaine des ponts thermiques.

Outre l'isolation des bâtiments, le Groupe développe d'autres solutions qui contribuent aux économies d'énergie, notamment les **diodes électroluminescentes (LED)** pour l'affichage ou l'éclairage. Ces diodes sont amenées à remplacer à terme les lampes à incandescence : elles consomment 5 fois moins d'énergie que celles-ci, ont une durée de vie 10 fois supérieure et peuvent offrir un spectre lumineux proche de celui de la lumière naturelle. L'Activité Cristaux du Pôle Matériaux Haute Performance est aujourd'hui l'un des *leader* du marché des substrats saphir haute qualité pour LED. En octobre 2006, un des centres de recherche du Groupe a signé un partenariat déterminant sur ce sujet (voir encadré).

Saint-Gobain conduit un partenariat avec BluGlass pour le développement des diodes électroluminescentes (LED)

En octobre dernier, Saint-Gobain Recherche, un des centres de recherche du Groupe, a signé un partenariat avec la « jeune pousse » australienne BluGlass, dont l'objectif est la réalisation de LED à bas coût sur substrat de verre. La réussite d'un tel projet pourrait permettre une utilisation plus large et plus rapide des LED dans l'éclairage général de l'habitat.

1.2. LA SENSIBILISATION DES ACTEURS

a) Les collectifs

Face aux défis représentés par le réchauffement climatique, le Groupe a adopté une démarche pro-active pour sensibiliser l'opinion publique sur le danger des émissions de CO_2 par les bâtiments.

Dès 2003, le Groupe a pris l'initiative, en France, à travers ses activités d'Isolation (SG Isover, SG Ecophon, SG Eurocoustic) et de Vitrage (SG Glass) de la fondation du collectif **« Isolons la Terre contre le CO_2 »**, relayée par une grande campagne de presse. Cette année, c'est à la création du label Effinergie pour une meilleure efficacité énergétique des bâtiments que le Groupe a directement contribué : créé sur la base d'autres labels déjà existants auxquels a participé Saint-Gobain dans d'autres pays étrangers (Minergie en Suisse), ce label dépasse de loin l'objectif du facteur 4 (réduction des émissions de CO_2 par 4) fixé pour 2050. Le Groupe a su fédérer, au sein de ces initiatives, tous les acteurs concernés : professionnels du bâtiment *leader* dans leurs métiers, pouvoirs publics, collectivités locales et le secteur bancaire. Saint-Gobain a ainsi pu donner l'impulsion nécessaire :

- Pour faire évoluer la règlementation en faveur de bâtiments plus efficaces d'un point de vue énergétique – à la fois pour les

Saint-Gobain participe à un guide pour une ville et des bâtiments durables

Trois sociétés du Groupe - Saint-Gobain Isover, Saint-Gobain Weber et Saint-Gobain Glass - ont participé à la rédaction d'un livre, *The Sustainable Design Handbook China*, présentant les matériaux de construction aujourd'hui disponibles et permettant de réduire l'impact environnemental des bâtiments. Réalisé par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) en France, ce guide a été édité en anglais et en chinois, à la demande du ministère chinois de la Construction. Il est composé de 400 pages consacrées au Développement Durable Urbain applicable à la ville chinoise. Des chercheurs, des ingénieurs, des urbanistes et des architectes, français et chinois, ont participé à sa réalisation. Son but est de transférer sur le marché chinois la démarche française de construction durable en faisant appel aux savoir-faire et produits français et européens.

constructions neuves, mais aussi pour les rénovations, à travers la création d'un diagnostic de performance énergétique. En effet, les bâtiments que nous construisons ou rénovons aujourd'hui seront sans doute encore là à l'échéance du facteur 4 ;

• Pour rendre possible le financement de telles démarches, à travers la mobilisation du secteur bancaire.

Deux associations sœurs du collectif français sont nées en 2005 en Belgique **(Isoterra)** et aux Pays-Bas **(Spaar het klimaat)**, sous l'impulsion des filiales locales de Saint-Gobain Isover. Enfin, une initiative similaire a également été lancée en Allemagne, où Isover G+H a mis en place une action de lutte contre le CO_2, appelé **CO_2NTRA**.

b) Le rôle de la Distribution Bâtiment

Le Pôle Distribution Bâtiment s'adresse avant tout aux professionnels du bâtiment. Pour cette raison, il peut jouer un rôle central dans la sensibilisation de ce public à l'intégration d'une démarche environnementale dans le choix et la mise en œuvre des matériaux de construction.

Par exemple, le magazine trimestriel dédié aux professionnels partenaires de Point.P, intitulé Carnets de Chantier, consacre dans chaque numéro une rubrique complète au développement durable. Dans le même ordre d'idées, Point.P propose, depuis quelques années, un service payant de déchetteries qui encourage une prise de conscience des professionnels sur ces sujets, et qui en rend la mise en œuvre plus aisée et plus sûre.

Le Pôle a ouvert à l'été 2006, au Royaume-Uni, son premier point de vente destiné aux énergies renouvelables, *Greenworks* (voir encadré). D'autres ouvertures sont prévues à travers le Royaume-Uni.

L'ouverture du premier magasin Greenworks

Composé d'un espace d'information pour les professionnels, d'une petite salle d'exposition et d'un entrepôt pour le stockage des produits, le premier point de vente *Greenworks* propose aux professionnels des sessions de formation sur la nature des produits "énergies renouvelables", qui réclament une connaissance et une expertise particulières. Les premiers produits vendus à *Greenworks* sont des capteurs solaires thermiques, des panneaux photovoltaïques et autres matériels solaires, des pompes à chaleur, des éoliennes, des chauffages Unico et des systèmes de refroidissement, des collecteurs d'eau de pluie, et des chaudières biomasse.

2. PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Groupe contribue, par certains produits et plusieurs projets de recherche & développement, à la production d'énergies alternatives à l'énergie fossile, et en particulier à l'essor des énergies renouvelables.

2.1. L'ÉNERGIE SOLAIRE

Concernant l'**énergie solaire photovoltaïque**, l'année 2006 a été marquée par l'annonce de la constitution d'une société commune entre Saint-Gobain et le groupe mondial spécialisé en énergie et en produits pétrochimiques Shell. Résultat d'un protocole de co-développement technologique conclu en février 2006, la société AVANCIS démarrera sa production en 2008 dans son usine à Torgau en Allemagne (Saxe), dont la capacité initiale de 20MW sera rapidement augmentée. Les panneaux photovoltaïques produits par AVANCIS utiliseront la technologie CIS. Développée par Shell, cette technologie innovante est basée sur le dépôt d'une couche mince de Cuivre-Indium-Sélénium sur un substrat de verre, et s'affranchit du traditionnel silicium. Elle permet d'atteindre des rendements électriques élevés, ainsi que des coûts de production très compétitifs. Saint-Gobain Vitrage apportera sa maîtrise industrielle des technologies de couches minces et de transformation des vitrages. La nouvelle usine d'AVANCIS sera implantée à proximité immédiate des lignes industrielles de Saint-Gobain Glass sur le site de Torgau.

Le Groupe est dès à présent un fournisseur important de produits et solutions pour l'industrie photovoltaïque : creusets en quartz pour la fusion et poudres céramiques pour la découpe des lingots de silicium, films fluoropolymères, et bien sûr verre Albarino à haut rendement.

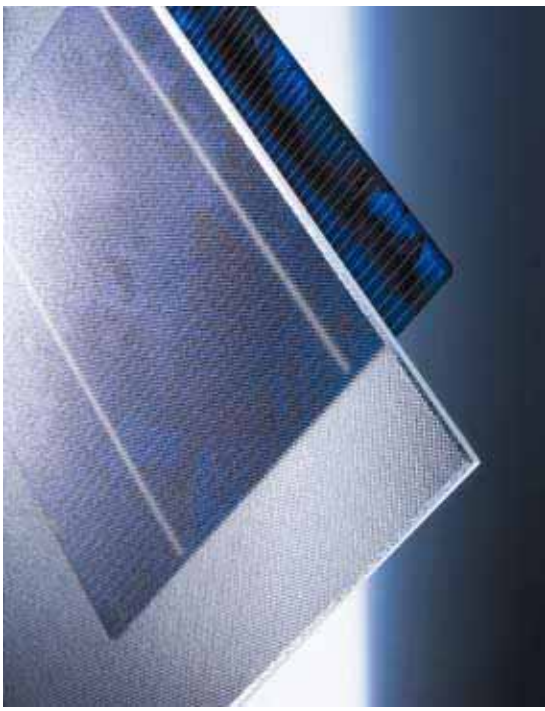

Les **capteurs solaires thermiques** transforment quant à eux le rayonnement du soleil non pas en électricité, mais en eau chaude sanitaire ou en chauffage des bâtiments. Au salon Interclima de janvier 2006, Saint-Gobain Distribution Bâtiment a présenté un prototype de capteur solaire révolutionnaire : l'absorbeur de chaleur est composé de deux plaques de Twintex thermoformées (matériau composite associant fibres de verre et de polypropylène), qui se substituent aux tuyaux de cuivre des capteurs plans traditionnels. 100 % anticorrosion et 100 % recyclable, plus léger malgré sa contenance très supérieure, ce capteur nouvelle génération marque un progrès technique significatif. Une plaque de verre est placée au dessus de l'absorbeur pour y créer un effet de serre. En mars 2006, l'Activité Renforcement & Composites a acquis la technologie qu'elle avait co-développée avec la « jeune pousse » MIS (Méditerranée Industries Solaires). Ce capteur permet d'associer les compétences de plusieurs métiers du Groupe : Renforcement, Vitrage, Produits pour la Construction, mais aussi, en aval, Distribution Bâtiment.

2.2. LA PILE À COMBUSTIBLE

Les piles à combustible à oxyde solide sont des systèmes composés de différentes couches de céramiques fonctionnelles qui ont la capacité de convertir directement l'énergie chimique en énergie électrique et en chaleur. La combinaison de production d'électricité et de récupération de chaleur (cogénération) permet d'atteindre des rendements énergétiques de l'ordre de 80 % (à comparer avec 30-40 % pour les technologies classiques de la pile à combustible organique ou des centrales à gaz ou à charbon actuelles). Afin d'accélérer la mise sur le marché de cette technologie, le Centre de recherche & développement de Northboro (Pôle Matériaux Haute Performance) a conclu, en octobre, un partenariat avec le laboratoire Jülich (FZ Jülich). Fort de quinze ans de recherche et développement sur la technologie des SOFC céramique, ce laboratoire national majeur basé à Cologne (Allemagne) obtient les meilleurs résultats au monde en matière de performance de « stacks » (modules qui composent la pile à combustible). Ce partenariat permettra de tirer parti des atouts de la technologie de FZ Jülich et de l'expertise des matériaux et de la fabrication de céramiques de Saint-Gobain. Il prévoit la mise en œuvre d'un programme de développement conjoint destiné à commercialiser une technologie offrant une production d'énergie rentable et respectueuse de l'environnement.

2.3. L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Saint-Gobain fabrique des fils et des tissus de verre destinés au renforcement des pâles d'éolienne. Les spécificités techniques des pâles et les impératifs de qualité et de régularité qu'elles exigent en font une activité à haute valeur ajoutée, à laquelle les fibres de verre apportent la meilleure réponse. Saint-Gobain réalise déjà 53 millions d'euros de chiffre d'affaires dans ce secteur (en hausse de 40 % par rapport à 2005) qui continue à se développer rapidement.

Par ailleurs, dans le domaine de l'hydroélectricité par exemple, la Canalisation fournit des tuyaux destinés au marché norvégien des micro-centrales hydrauliques. Enfin, le Pôle Matériaux Haute Performance participe

Saint-Gobain se rapproche des « jeunes pousses » dans le domaine des technologies propres

Le Pôle Matériaux Haute Performance a conclu un partenariat stratégique avec le fonds de capital-risque californien NGEN II. NGEN a finalisé en septembre 2006 une deuxième levée de capitaux de 180 millions de dollars. L'objectif de ce nouveau fonds est de sélectionner et de soutenir des « jeunes pousses » dans le domaine des technologies propres et du développement durable, basées en particulier sur de nouveaux matériaux. Parmi les secteurs concernés on peut citer les énergies nouvelles, la dépollution, ou encore l'habitat durable.

Cette collaboration avec NGEN permettra à Saint-Gobain de repérer plus précocement certaines technologies de rupture afin d'initier, d'appuyer ou d'accélérer des grands projets d'innovation du Groupe. L'objectif du Groupe est de développer des partenariats avec des « jeunes pousses », afin de faire bénéficier son dispositif d'innovation de l'apport de technologies externes de pointe et de permettre aux « jeunes pousses » d'accéder à la puissance d'industrialisation ou de distribution d'un Groupe international et leader dans ses métiers.

également à d'autres développements dans le domaine de la production ou de la récupération d'énergie. Il a développé des tuiles pour la chambre de combustion des turbines à gaz de grande puissance, qui permettent d'augmenter les températures et d'atteindre des rendements énergétiques record. Ce Pôle fabrique et commercialise également des tuiles en carbure de silicium optimisées pour l'incinération des déchets avec récupération d'énergie.

3. CONCEVOIR DES VÉHICULES PLUS PROPRES

3.1. DES VITRAGES AUTOMOBILES PLUS PERFORMANTS ET PLUS LÉGERS

Les pare-brise athermiques fabriqués par Saint-Gobain Sekurit permettent, par rapport à un vitrage classique, de diminuer de 20 % la consommation d'air conditionné et de 3 % la consommation d'énergie. Le procédé de fabrication consiste à insérer dans un verre feuilleté une couche métallique permettant de réfléchir la chaleur. Dans une configuration standard, un tel pare-brise permet de réduire les émissions de CO_2 de 200 kg tous les 100 000 km.

De même, pour les autres vitres d'un véhicule, les vitrages teintés et les vitrages réfléchissants permettent par absorption ou par réflexion de minimiser la transmission thermique, et donc de réduire significativement l'utilisation de la climatisation. Par ailleurs, les vitrages minces qui commencent à pénétrer le marché, plus légers que les vitrages traditionnels, répondent au souci des constructeurs de diminuer le poids des véhicules et donc la consommation de carburant.

Enfin, les vitrages automobiles contribuent également à la réduction des consommations de carburant à travers leur aérodynamisme, qui fait l'objet de travaux de recherche importants au sein du Groupe.

À noter également que d'importants efforts de recherche & développement sont portés pour optimiser le recyclage de ces vitrages automobiles, à travers des systèmes de modules – voire de sous-modules – prêts à démonter et qui rendent le recyclage plus aisé et moins coûteux.

3.2. LE FILTRE À PARTICULES

Le Groupe a démarré fin 2005 à Rödental (Allemagne), une ligne de fabrication de filtres à particules en carbure de silicium pour moteur Diesel. Par leur grande efficacité dans l'élimination des résidus de combustion, ces nouveaux filtres, associés à des technologies de contrôle moteur avancées, permettent d'éliminer 99,99 % des particules carbonées émises par le moteur, et dont la nocivité en terme de santé publique est désormais reconnue. Les premières ventes de ces filtres Saint-Gobain sont le résultat d'un travail de longue haleine des équipes de recherche et développement, et de l'exploitation de nombreux brevets déposés par le Groupe depuis 1998.

Le marché des filtres à particules est un marché en forte croissance. Les moteurs Diesel constituent une des meilleures solutions à moyen et long terme pour la propulsion des véhicules automobiles, et ce en raison de leur grande efficacité énergétique. Toutefois, cette solution ne sera pérenne qu'à la condition de maîtriser les solutions polluantes, ce qui nécessite l'adjonction de filtres. Ainsi, les différentes réglementations sur les émissions à l'échappement imposent progressivement l'utilisation des filtres à particules : la récente décision du Parlement Européen pour les réglementations Euro5/6 (2009/2012), de même que les normes américaines US EPA pour 2007 et 2010 et les normes japonaises pour 2009, visent à généraliser l'application des filtres à particules. Saint-Gobain est aujourd'hui l'un des principaux acteurs de ce secteur, avec comme atout important le fait qu'il produise lui-même la matière première du filtre céramique : la poudre de carbure de silicium.

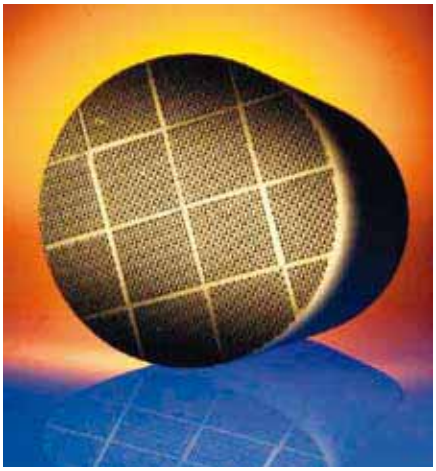

3.3. DES CARROSSERIES PLUS LÉGÈRES

Les fils de verre entrent dans la fabrication de matériaux composites qui sont largement utilisés dans les véhicules (pièces de structure, carrosserie, habitacle). Par leur légèreté - qui induit une économie de carburant et la réduction des émissions de CO_2 - associée à leurs propriétés de résistance aux chocs ou aux hautes températures, ces composites répondent à la fois aux exigences de performances, de sécurité et d'écologie. À titre d'exemple, on considère qu'une poutre de pare-chocs en composite thermoplastique permet d'économiser 20 % du poids par rapport à une même pièce en acier. Aujourd'hui, les composites représentent 5 % du poids des véhicules et cette part croît au détriment des autres matériaux d'environ 5 % par an.

Rapport d'activité sur l'exercice 2006

4. FACILITER L'ADDUCTION ET LE TRAITEMENT DE L'EAU ET DE L'AIR

4.1. L'ADDUCTION D'EAU

De par leur fonction, les produits de la Canalisation répondent à un enjeu important du développement durable : transporter l'eau potable et évacuer les eaux usées. Le premier champ d'action de cette activité est l'installation de réseaux d'eau potables. Depuis une vingtaine d'années, une nouvelle application est apparue. Au fur et à mesure que se développent les métropoles des pays du Sud, il a fallu chercher de plus en plus loin leur approvisionnement en eau. Les tuyaux de grand diamètre (jusqu'à deux mètres) réalisés par l'Activité Canalisation sont utilisés pour acheminer l'eau potable sur des dizaines, voire des centaines de kilomètres vers les grandes villes. Dans de nombreux pays, ces conduites répondent à un besoin vital. Saint-Gobain PAM a remporté une dizaine de grands contrats au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Afrique, pour des distances allant de 43 km au Salvador à 138 km pour l'adduction d'eau de Dakar, et des volumes livrés pouvant dépasser 400 000 tonnes (pour le projet Shuweihat à Abu Dhabi).

Les produits du Groupe répondent bien à cette nouvelle demande : la fonte est un matériau particulièrement sûr et durable (plusieurs conduites centenaires l'ont démontré, à Prague et Montevideo, notamment), qui demande très peu d'entretien et peut être mis en place dans tous les types de sols. De plus, grâce au système d'emboîtement, la pose des tuyaux de Saint-Gobain exige très peu de moyens techniques. D'un point de vue environnemental, les progrès réalisés sur la maîtrise des procédés de centrifugation de la fonte ductile ont permis de réduire le poids des tuyaux standard de 15 à 20 % selon les gammes en 15 ans, ce qui induit une baisse correspondante de la consommation d'énergie et de coke et une diminution des émissions de CO_2 lors de la fabrication de ces tuyaux. L'introduction d'un nouveau revêtement extérieur actif a permis de plus d'augmenter très significativement la durée d'exploitation des conduites.

Par ailleurs, en matière de service, outre le transport des tuyaux, l'Activité Canalisation propose aux collectivités clientes un service d'ingénierie financière, en les accompagnant auprès des banques, des assureurs ou d'autres organismes financiers dans la recherche et le montage du financement de tels projets. Ce service assure également une présence et une veille auprès des grands bailleurs de fonds (Banque Mondiale, banques régionales de développement, Fonds européens ou arabes…) et met au service de ses clients sa connaissance de ces organismes et de leurs procédures.

4.2. LE TRAITEMENT DE L'EAU ET DE L'AIR

Pour le **traitement de l'eau pour usage domestique**, le Groupe fournit des composants pour les appareils de traitement par ultra-violet des eaux usées, eau potable, eau de piscine. Les tubes en quartz transparents, fabriqués par le Pôle Matériaux Haute Performance, ont pour avantage de permettre de détruire les bactéries sans ajout de substances chimiques et donc sans impact nocif pour l'environnement.

Dernier-né des produits PAM, Ivoire® est un système innovant qui facilite la gestion et le contrôle des réseaux enterrés de canalisations pour l'eau et l'assainissement en équipant les pièces de voirie d'une puce d'identification radiofréquence (RFID) fonctionnant sans énergie. Ce produit a été lancé en décembre 2006 lors du salon international Pollutec sur les équipements, les technologies et les services de l'environnement.

Enfin, dans le domaine du **traitement de l'air**, le Pôle Matériaux Haute Performance a développé un filtre de purification d'air par photocatalyse. Basé sur des filaments de silice Quartzel®, cette technologie est une déclinaison de celle mise en œuvre pour Bioclean. Ce système de purification, qui permet de détruire les éléments organiques (odeurs, fumées, virus, bactéries…), se positionne de manière complémentaire par rapport aux technologies de filtration et de traitement actuelles et permet ainsi d'assainir l'air de nos espaces intérieurs.

MÉTHODOLOGIE DE *REPORTING*

Les données publiées dans ce chapitre consacré au Développement Durable chez Saint-Gobain sont issues de trois systèmes de *reporting* Groupe distincts : le système d'informations sociales en place depuis de nombreuses années, le système de *reporting* social (en place depuis l'exercice 2002), et le système de *reporting* EHS (Environnement, Hygiène, Sécurité), dénommé Gaïa (en place depuis l'exercice 2003).

1. FONDEMENTS DU *REPORTING*

A. TEXTES DE RÉFÉRENCE

Le référentiel utilisé pour le *reporting* social, tout autant que pour Gaïa, a été établi en cohérence avec le Pacte Mondial et la loi française sur les nouvelles régulations économiques de 2001.

Reporting social

Les indicateurs sociaux ont été construits dans une logique de stabilité afin de garantir des comparaisons les plus fiables possibles. Ils n'ont donc pas subi de modifications majeures depuis leur mise en place en 2002.

Reporting EHS Gaïa

Afin de suivre les évolutions des standards internationaux tels que le GRI et de mettre à profit les retours d'expérience des sites, des groupes de travail sont organisés régulièrement pour proposer des évolutions pour les indicateurs EHS. Ces propositions sont ensuite discutées et validées lors de comités de pilotage qui ont lieu 2 fois par an.

B. PÉRIMÈTRES COUVERTS

Reporting social

Le *reporting* social compte environ 750 entités de *reporting*, découpées selon la structure d'activité du Groupe, ce qui permet de couvrir la quasi-totalité des sociétés consolidées. Les sociétés nouvellement intégrées sont comptabilisées dans le *reporting* au rythme de leur intégration financière et les sociétés cédées dans l'année écoulée ne sont pas prises en compte.

Le *reporting* SIS (système d'information sociale), portant uniquement sur les effectifs, est réalisé mensuellement.

Le *reporting* NRE, qui regroupe les indicateurs correspondant aux normes de la loi de 2001, est effectué annuellement.

Reporting EHS Gaïa

Le *reporting* EHS rassemble environ 1 200 entités de *reporting* qui regroupent l'ensemble des établissements du Groupe (soit environ 6 000 au total). Sont suivies toutes les entités appartenant à des sociétés consolidées contrôlées à plus de 50 % par Saint-Gobain au à la fin de l'année du *reporting*. Ceci inclut dans la mesure du possible les constructions et acquisitions et exclut les fermetures et cessions.

• Les questionnaires Sécurité, Santé & Hygiène Industrielle, Général et *Safety-On-Line* (SOL) visent à couvrir la totalité des sites, et donc des employés du Groupe. Ils couvrent, également, selon les questionnaires, les intérimaires (questionnaires sécurité et *Safety On-Line)* et les sous-traitants (questionnaire *Safety On-Line*).

Pour la sécurité, le *reporting* est mensuel, et récapitule tous les accidents du mois et leur niveau de gravité et couvre approximativement 90 % des heures travaillées dans le Groupe.

Un *reporting* ponctuel est également en place et permet aux établissements, à travers le système SOL, de notifier systématiquement tout accident avec arrêt de travail et d'en expliquer les circonstances.

Le questionnaire Santé & Hygiène Industrielle et le questionnaire Général sont quant à eux annuels.

• Le questionnaire Environnement, lui aussi annuel, couvre les entités dites « concernées », c'est-à-dire les sites qui nécessitent un permis d'exploiter, ainsi que ceux dont l'impact environnemental a été jugé significatif par la direction des activités et sociétés sous leur contrôle.

Du fait de la diversité des métiers du Groupe, tous les indicateurs environnement existant dans Gaïa ne sont pas pertinents pour chacun d'entre eux. Les indicateurs environnementaux ont été regroupés par « lots » et attribués à des groupes d'entités ayant des *impacts environnementaux* et des *ratios* (indicateurs ramenés à la tonne bonne) homogènes. Ces groupes d'entités sont appelés *sous-périmètres environnement*, dont les principaux pour Saint-Gobain sont :

- le *sous-périmètre verrier*, qui inclut les activités des Pôles Vitrages et Conditionnement, de l'Activité Renforcement (Pôle HPM) et de l'Activité Isolation hors laine de roche (Pôle PPC) qui possèdent un four de fusion verrier ;
- le *sous-périmètre Canalisation* ;
- le *sous-périmètre « HPM SiC »* (Carbure de Silicium) ;
- le *sous-périmètre « HPM hors SiC et hors activités verrières »* ;
- le *sous-périmètre « Autres »* regroupant les entités ne figurant pas dans les précédents sous-périmètres (mortiers industriels, usines Lapeyre, filiales de transformation du verre…).

Le principe choisi par le Groupe pour le calcul des ratios est d'utiliser les tonnes bonnes, et non les tonnes tirées (pour le verre) ou coulées (pour la Canalisation).

À noter que les données 2005 n'ont pas été retraitées selon le périmètre 2006. Cependant, dans les commentaires sur les évolutions, le Groupe s'efforce de distinguer, quand cela est pertinent, l'effet du changement de périmètre par rapport autres sources d'évo-

dant, dans les commentaires sur les évolutions, le Groupe s'efforce de distinguer, quand cela est pertinent, l'effet du changement de périmètre par rapport autres sources d'évolution. La majorité des chiffres publiés sont donc à périmètre réel.

2. CONSOLIDATION DES DONNÉES

Reporting social

Les processus de *reporting* s'organisent en 3 étapes :

- la saisie des données, effectuée par les contributeurs, au niveau des sociétés ;
- la validation, réalisée par le responsable des ressources humaines. Elle se fait, selon les pays, soit au niveau de la société, soit au niveau de la Délégation ;
- la vérification et la consolidation, effectuées par la Direction du Développement Social du Groupe.

Reporting EHS Gaïa

Le processus de *reporting* (autant mensuel qu'annuel) s'organise en 4 étapes :

- la saisie des données, effectuée par l'animateur EHS de l'entité de *reporting* ;
- la validation, effectuée le plus fréquemment par le chef d'établissement ou par le coordinateur de la société ou de l'Activité ;
- la vérification, effectuée par chaque Pôle, à travers ses Directeurs EHS ;
- la consolidation, effectuée par la Direction EHS du Groupe.

3. DIFFICULTÉS ET LIMITES, PROBLÈMES RENCONTRÉS

Reporting social

La principale difficulté est liée à la variété des pays d'implantation du Groupe : elle repose sur la compréhension des indicateurs qui sont parfois interprétés selon le contexte local (législation ou pratiques nationales). Par exemple, certaines notions françaises telles que les cadres ou les CDI ne sont pas définies de la même manière dans d'autres pays. Cela explique donc parfois la variation du taux de couverture de certains indicateurs, pour lesquels les informations ne sont pas disponibles (notamment dans les pays où la législation nationale ne suit pas les normes de la loi française de 2001).

Une autre limite du *reporting* social tient cette année au déploiement du nouvel outil informatique des ressources humaines. Des limitations techniques temporaires peuvent également intervenir localement. Ainsi, en 2006, le cycle de *reporting* a coïncidé avec l'évolution de certains sites vers un nouveau système ressources humaines et certains indicateurs présentent de ce fait un taux de couverture limité à 90 %.

Reporting EHS Gaïa

Comme mentionné plus haut, le *reporting* EHS inclut, dans la mesure du possible, les constructions et acquisitions et exclut les fermetures et cessions. Pour l'exercice 2006, l'Activité Gypse n'est pas intégrée dans les indicateurs environnementaux (sauf pour les données sur les quotas européens de CO_2), mais a été intégrée pour les données relatives à la sécurité. Le *reporting* 2006 inclut le site de Xuzhou Pipe, acquis en 2005.

Par ailleurs, il existe des différences d'unités de mesure entre les métiers, dont les données sont donc parfois difficiles à agréger.

Enfin, des problèmes de compréhension des termes techniques peuvent parfois apparaître entre les différents pays et métiers du Groupe, par exemple sur la notion de déchets.

Depuis le lancement des outils de *reporting* du Groupe, la qualité de ces *reporting* a continuellement progressé grâce aux retours d'expérience et à une meilleure appropriation des outils par les équipes spécialisées.

Comptes consolidés

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDÉ 120
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 122
TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE 123
ÉTATS DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS 124
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 125

Note 1 - Principes comptables 127
Note 2 - Évolution du périmètre de consolidation 135
Note 3 - Impacts des changements de méthode et d'estimations sur les exercices antérieurs 137
Note 4 - Écarts d'acquisition 138
Note 5 - Autres immobilisations incorporelles 139
Note 6 - Immobilisations corporelles 140
Note 7 - Titres mis en équivalence 141
Note 8 - Autres actifs non courants 142
Note 9 - Stocks 143
Note 10 - Créances clients 143
Note 11 - Autres créances 143
Note 12 - Capitaux propres 143
Note 13 - Paiements en actions 144
Note 14 - Provisions pour retraites et avantages au personnel 145
Note 15 - Impôts sur les résultats et impots différés 149
Note 16 - Autres passifs courants et non courants 151
Note 17 - Dettes fournisseurs et autres dettes 152
Note 18 - Facteurs de risques 152
Note 19 - Endettement net 154
Note 20 - Instruments financiers 157
Note 21 - Détail par nature du résultat opérationnel 159
Note 22 - Autres produits et charges financiers 160
Note 23 - Résultat net hors plus-values 160
Note 24 - Résultat par action 161
Note 25 - Engagements 162
Note 26 - Litiges 163
Note 27 - Environnement - Hygiène - Sécurité (EHS) 165
Note 28 - Relations avec les parties liées 166
Note 29 - Co-entreprises 166
Note 30 - Rémunération des dirigeants 166
Note 31 - Effectifs 166
Note 32 - Informations sectorielles 167
Note 33 - Principales sociétés consolidées par intégration 170
Note 34 - Évènements postérieurs à la clôture 172

Bilan consolidé

au 31 décembre

ACTIF *(en millions d'euros)*	**Notes**	**2006**	**2005** retraité (*)	**2004** retraité (*)
Écarts d'acquisition	(4)	**9 327**	9 718	5 203
Autres immobilisations incorporelles	(5)	**3 202**	3 196	1 804
Immobilisations corporelles	(6)	**12 769**	12 820	9 367
Titres mis en équivalence	(7)	**238**	139	64
Impôts différés actifs	(15)	**348**	447	332
Autres actifs non courants	(8)	**390**	443	413
Total de l'actif non courant		**26 274**	**26 763**	**17 183**
Stocks	(9)	**5 629**	5 535	4 808
Créances clients	(10)	**6 301**	5 813	4 754
Créances d'impôts courants		**66**	82	155
Autres créances	(11)	**1 390**	939	912
Actifs disponibles à la vente	(2)	**548**	0	0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(19)	**1 468**	2 080	2 898
Total de l'actif courant		**15 402**	**14 449**	**13 527**
TOTAL DE L'ACTIF		**41 676**	**41 212**	**30 710**

(*) Les retraitements réalisés sur les comptes au 31 décembre 2004 et 2005 sont explicités dans la note 3.

PASSIF

(en millions d'euros)

	Notes	2006	2005 retraité (*)	2004 retraité (*)
Capital	(12)	1 474	1 381	1 364
Primes et réserve légale		3 315	2 261	2 123
Réserves et résultat consolidés		9 562	8 008	7 368
Écarts de conversion		140	635	(80)
Réserves de juste valeur		(20)	16	3
Actions conservées	(12)	(306)	(310)	(152)
Capitaux propres du Groupe		**14 165**	**11 991**	**10 626**
Intérêts minoritaires		322	327	237
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		**14 487**	**12 318**	**10 863**
Dettes financières	(19)	9 877	11 315	5 629
Provisions pour retraites et avantages au personnel	(14)	2 203	3 430	2 758
Impôts différés passifs	(15)	1 222	1 149	581
Autres passifs non courants	(16)	936	875	533
Total des dettes non courantes		**14 238**	**16 769**	**9 501**
Partie court terme des dettes financières	(19)	993	922	1 338
Partie court terme des autres passifs	(16)	467	680	349
Dettes fournisseurs	(17)	5 519	4 779	3 954
Dettes d'impôts courants		190	216	249
Autres dettes	(17)	3 336	2 835	2 307
Passifs disponibles à la vente	(2)	249	0	0
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	(19)	2 197	2 693	2 149
Total des dettes courantes		**12 951**	**12 125**	**10 346**
TOTAL DU PASSIF		**41 676**	**41 212**	**30 710**

(*) Les retraitements réalisés sur les comptes au 31 décembre 2004 et 2005 sont explicités dans la note 3.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Chiffre d'affaires et produits accessoires	(32)	41 596	35 110	32 172
Coût des produits vendus	(21)	(31 180)	(26 449)	(24 094)
Frais généraux et de recherche	(21)	(6 694)	(5 812)	(5 317)
Autres produits et charges d'exploitation	(21)	(8)	11	(18)
Résultat d'exploitation		**3 714**	**2 860**	**2 743**
Autres produits opérationnels	(21)	184	84	47
Autres charges opérationnelles	(21)	(576)	(390)	(372)
Résultat opérationnel		**3 322**	**2 554**	**2 418**
Coût de l'endettement financier brut		(676)	(465)	(450)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		51	52	64
Coût de l'endettement financier net		**(625)**	**(413)**	**(386)**
Autres produits et charges financiers	(22)	(123)	(156)	(149)
Résultat financier		**(748)**	**(569)**	**(535)**
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(7)	7	10	8
Impôts sur les résultats	(15)	(899)	(701)	(616)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**1 682**	**1 294**	**1 275**
Résultat net part du Groupe		**1 637**	**1 264**	**1 239**
Part revenant aux intérêts minoritaires		45	30	36
Résultat par action (en euros)				
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		341 048 210	336 330 568	337 253 298
Résultat net par action	(24)	4,80	3,76	3,67
Nombre moyen pondéré et dilué de titres		363 809 234	357 338 208	356 825 103
Résultat net dilué par action	(24)	4,54	3,62	3,55

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Notes	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Résultat net part du Groupe		**1 637**	**1 264**	**1 239**
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	(*)	45	30	36
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	(7)	(2)	(5)	(6)
Dotation aux amortissements et dépréciations d'actifs	(21)	1 717	1 420	1 374
Résultat des réalisations d'actifs	(21)	(175)	(81)	(40)
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions		125	107	36
Marge brute d'autofinancement		**3 347**	**2 735**	**2 639**
Variation des stocks	(9)	(295)	(77)	(136)
Variation des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres créances et dettes	(10) (11) (17)	224	337	346
Variation des créances et dettes d'impôt	(15)	(19)	(30)	50
Variation des provisions pour autres passifs et des impôts différés	(15) (16)	(609)	(197)	(171)
Trésorerie provenant de l'activité		**2 648**	**2 768**	**2 728**
Acquisitions d'immobilisations corporelles en 2006 : (2 191), en 2005 : (1 756) , en 2004 : (1 540)] et incorporelles	(5) (6)	(2 285)	(1 865)	(1 620)
Augmentation (diminution) des dettes sur immobilisations		61	43	64
Acquisitions de titres de sociétés consolidées [en 2006 : (571), en 2005 : (6 868), en 2004 : (623)], nettes de la trésorerie acquise	(2)	(501)	(6 436)	(551)
Acquisitions d'autres titres de participation	(8)	(13)	(123)	(34)
Augmentation (diminution) des dettes sur investissements	(16)	(195)	376	0
Investissements		**(2 933)**	**(8 005)**	**(2 141)**
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5) (6)	208	148	162
Cessions de titres de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédées	(2)	657	203	0
Cessions d'autres titres de participation	(8)	6	19	133
Autres opérations de désinvestissements		16	11	(11)
Désinvestissements		**887**	**381**	**284**
(Augmentation) diminution des prêts, dépôts et prêts court terme	(8)	36	96	196
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations d'investissement et de désinvestissement		**(2 010)**	**(7 528)**	**(1 661)**
Augmentation de capital	(*)	1 147	155	136
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	(*)	2	4	10
(Augmentation) diminution des actions conservées	(*)	29	(146)	(241)
Dividendes mis en distribution	(*)	(459)	(430)	(387)
Dividendes versés aux minoritaires par les sociétés intégrées	(*)	(33)	(29)	(17)
Augmentation (diminution) des dividendes à payer		0	(9)	0
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme		(462)	291	36
Augmentation (diminution) des dettes financières		(1 412)	4 017	(620)
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations de financement		**(1 188)**	**3 853**	**(1 083)**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		**(550)**	**(907)**	**(16)**
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		(47)	89	1
Disponibilités et équivalents de trésorerie classées en actifs disponibles à la vente	(2)	(15)	0	0
Disponibilités et équivalents de trésorerie en début de période		**2 080**	**2 898**	**2 913**
Disponibilités et équivalents de trésorerie en fin de période		**1 468**	**2 080**	**2 898**

(*) Références au tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Les montants des encaissements et décaissements d'impôts et d'intérêts financiers ne figurent pas au tableau consolidé des flux de trésorerie. Toutefois, afin d'être en conformité avec la norme IAS 7, ces informations sont reprises dans les notes annexes 15 et 22.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des produits et charges comptabilisés

Le Groupe ayant opté pour l'imputation des écarts actuariels en capitaux propres, le tableau ci-dessous récapitule les produits et charges comptabilisés en variation des capitaux propres, conformément à l'IAS19 paragraphe 93B.

(en millions d'euros)	Notes	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Résultat net (part du Groupe)		**1 637**	**1 264**	**1 239**
Écarts actuariels nets d'impôts	(3)	**293**	(227)	19
Écarts de conversion		**(495)**	715	(80)
Variation de juste valeur		**(36)**	10	(28)
Autres		**0**	(20)	(3)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres		**(238)**	**478**	**(92)**
Total des produits et charges (part du Groupe)		**1 399**	**1 742**	**1 147**

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	(en nombre d'actions)		*(en millions d'euros)*								
	Composant le capital	En circulation	Capital	Primes et Réserve légale	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Réserves de juste valeur	Actions conservées	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Capitaux propres au 1er janvier 2004	**347 824 967**	**336 185 581**	**1 391**	**2 381**	**6 515**	**0**	**31**	**(313)**	**10 005**	**209**	**10 214**
Retraitements sur exercices antérieurs (note 3)					(66)				(66)		(66)
Capitaux propres au 1er janvier 2004 retraités	**347 824 967**	**336 185 581**	**1 391**	**2 381**	**6 449**	**0**	**31**	**(313)**	**9 939**	**209**	**10 148**
Écarts de conversion						(80)			(80)	(2)	(82)
Variations de juste valeur							(28)		(28)		(28)
Variation des écarts actuariels nets d'impôts					19				19		19
Variations de périmètre et autres mouvements					(3)	0			(3)	1	(2)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	0	0	0	0	(16)	(80)	(28)		(92)	1	(93)
Résultat de la période					**1 239**				**1 239**	**36**	**1 275**
Total des produits et charges de la période			*0*	*0*	*1 255*	*(80)*	*(28)*	*0*	*1 147*	*35*	*1 182*
Augmentation de capital											
- Plan d'Épargne Groupe	4 099 192	4 099 192	16	112					128		128
- Options de souscription d'actions	345 700	345 700	2	6					8		8
- Autres									0	10	10
Dividendes distribués (par action : 1,15 €)					(387)				(387)	(17)	(404)
Actions rachetées		(6 730 702)						(280)	(280)		(280)
Actions annulées	(11 281 859)		(45)	(376)				421			0
Actions revendues		1 227 819			19			20			39
Paiements en actions					32			32			32
Capitaux propres au 31 décembre 2004 retraités (*)	**340 988 000**	**335 127 590**	**1 364**	**2 123**	**7 368**	**(80)**	**3**	**(152)**	**10 626**	**237**	**10 863**
Écarts de conversion						715			715	37	752
Variations de juste valeur					(3)		13		10		10
Variation des écarts actuariels nets d'impôts					(227)				(227)		(227)
Variations de périmètre et autres mouvements					(20)				(20)	48	28
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	0	0	0	0	(250)	715	13	0	478	85	563
Résultat de la période					1 264				1 264	30	1 294
Total des produits et charges de la période			*0*	*0*	*1 014*	*715*	*13*	*0*	*1 742*	*115*	*1 857*
Augmentation de capital											
- Plan d'Épargne Groupe	4 267 470	4 267 470	17	138					155		155
- Options de souscription d'actions	800	800							0		0
- Autres									0	4	4
Dividendes distribués (par action : 1,28 €)					(430)				(430)	(29)	(459)
Actions rachetées		(4 423 117)						(210)	(210)		(210)
Actions annulées									0		0
Actions revendues		1 900 366			12			52	64		64
Paiements en actions					44				44		44
Capitaux propres au 31 décembre 2005 retraités (*)	**345 256 270**	**336 873 109**	**1 381**	**2 261**	**8 008**	**635**	**16**	**(310)**	**11 991**	**327**	**12 318**

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	(en nombre d'actions)		*(en millions d'euros)*								
	Composant le capital	En circulation	Capital	Primes et Réserve légale	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Réserves de juste valeur	Actions conservées	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Écarts de conversion						(495)			(495)	(17)	(512)
Variations de juste valeur								(36)	(36)		(36)
Variation des écarts actuariels nets d'impôts					293				293		293
Variations de périmètre et autres mouvements									0	(2)	(2)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			*0*	*0*	*293*	*(495)*	*(36)*	*0*	*(238)*	*(19)*	*(257)*
Résultat de la période					**1 637**				**1 637**	**45**	**1 682**
Total des produits et charges de la période			*0*	*0*	*1 930*	*(495)*	*(36)*	*0*	*1 399*	*26*	*1 425*
Augmentation de capital											
- Plan d'Épargne Groupe	5 399 291	5 399 291	22	198					220		220
- Options de souscription d'actions	342 550	342 550	1	11					12		12
- Autres	17 421 612	17 421 612	70	845					915	2	917
Dividendes distribués (par action : 1,36 €)					(459)				(459)	(33)	(492)
Actions rachetées	(1 976 708)							(110)	(110)		(110)
Actions annulées									0		0
Actions revendues		3 620 201			25			114	139		139
Paiements en actions					58				58		58
Capitaux propres au 31 décembre 2006	**368 419 723**	**361 680 055**	**1 474**	**3 315**	**9 562**	**140**	**(20)**	**(306)**	**14 165**	**322**	**14 487**

(*) Les retraitements réalisés sur les comptes au 31 décembre 2004 et 2005 sont explicités dans la note 3.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1

PRINCIPES COMPTABLES

APPLICATION ET INTERPRÉTATION DES NORMES ET RÉGLEMENTS

Les états financiers consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain et de ses filiales (l'ensemble constituant « Le Groupe ») sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (« normes IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2006.

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétrospectif dans le bilan d'ouverture à la date de transition (1er janvier 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives ou obligatoires prévues dans la norme IFRS 1 (« Première application des normes IFRS »). Par ailleurs, le Groupe a choisi d'appliquer au 1er janvier 2004 les normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers et la norme IFRS 2 relative aux paiements en actions.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels aux 31 décembre 2004 et 2005, à l'exception du changement de méthode décrit ci-après.

Le Groupe a choisi d'appliquer au 1er janvier 2006 l'option de la norme IAS 19 (paragraphes 93A à 93D) relative au traitement des écarts actuariels sur les provisions pour engagement de retraite et prévoyance des retraités. En conséquence, les écarts actuariels, qui étaient précédemment amortis selon la méthode dite « du corridor » en fonction de la durée d'activité ou de vie moyenne du personnel bénéficiant du régime, sont désormais immédiatement reconnus dans les comptes consolidés en contrepartie d'une variation des capitaux propres. L'incidence de ce changement de méthode sur les comptes est présenté en note 3.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2006 (voir tableau ci-après), n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2007 ou postérieurement (voir tableau ci-après) n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe.

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et hypothèses principales décrites dans cette annexe concernent l'évaluation des engagements de retraite, les tests de valeur des actifs, les paiements en actions et la valorisation des instruments financiers. Ces estimations sont revues à la clôture et des tests sont réalisés afin de mesurer la sensibilité de ces estimations.

Ces états financiers ont été arrêtés le 22 mars 2007 par le Conseil d'administration et seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires pour approbation. Ils sont exprimés en millions d'euros.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES NOUVELLES NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES PUBLIÉES

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire en 2006	
IAS 19	Révision limitée de la norme concernant les écarts actuariels, les régimes groupe et les informations à fournir en annexe
IAS 21	Amendement relatif à l'investissement net dans une entité à l'étranger
IAS 39	Révision de la norme sur les instruments financiers
IFRS 6	Prospection et évaluation de ressources minérales
IFRIC 4	Conditions permettant de déterminer si un accord contient une location
IFRIC 5	Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au remboursement des coûts de démantèlement et de remise en état des sites
IFRIC 6	Passif résultant de la participation à un marché spécifique – déchets d'équipements électriques et électroniques
Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2007 ou postérieurement	
IFRS 7	Instruments financiers : informations à fournir
IAS 1	Amendement relatif à l'information à fournir sur le capital
IFRIC 7	Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
IFRIC 8	Champ d'application d'IFRS 2
IFRIC 9	Réévaluation des dérivés incorporés
IFRIC 10	Information financière intermédiaire et dépréciation

Annexe aux comptes consolidés

PÉRIMETRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain et de toutes ses filiales contrôlées, des sociétés contrôlées conjointement et des sociétés sous influence notable.

Les évolutions significatives du périmètre de consolidation du Groupe pour l'exercice 2006 sont présentées en note 2. Une liste des principales filiales consolidées au 31 décembre 2006 est présentée en note 33.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement sont intégrées globalement.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence, et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

Regroupements d'entreprises

Les principes comptables suivis dans le cadre des regroupements d'entreprises sont conformes à la norme IFRS 3 et sont explicités dans les paragraphes relatifs aux droits de vote potentiels, aux engagements d'achats d'actions et aux écarts d'acquisition.

Droits de vote potentiels et engagements d'achats d'actions

Les droits de vote potentiels constitués par des options d'achat sur des minoritaires sont pris en considération dans l'appréciation du contrôle exclusif par le Groupe uniquement lorsque ces options sont immédiatement exerçables.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société dont le Groupe détient le contrôle, le Groupe prend en compte la détention en résultant dans le calcul des pourcentages d'intérêts. Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition. La variation ultérieure de juste valeur de la dette est enregistrée en écart d'acquisition.

Actifs et passifs disponibles à la vente – abandon d'activité

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs disponibles à la vente. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les actifs, ou groupes d'actifs, disponibles à la vente sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. Lorsque les actifs destinés à être cédés sont des sociétés consolidées, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leurs valeurs fiscales en application de la norme IAS 12.

Les actifs et passifs disponibles à la vente sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et de charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat du Groupe. Pour les actifs et passifs qui font l'objet d'un abandon d'activité les comptes de produits et de charges sont regroupés sur une seule ligne dans le compte de résultat du Groupe.

À chaque clôture, la valeur des actifs et passifs est revue afin de déterminer s'il y a lieu de constater une perte ou un profit dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

Transactions internes

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Les transactions avec des minoritaires sont traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Compagnie de Saint-Gobain.

Les actifs et passifs des filiales hors zone euro sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de la période et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du Groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Écarts de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées au compte de résultat. Le Groupe ayant retenu l'option de la norme IFRS 1 de réintégrer les réserves de conversion cumulées antérieures au 1er janvier 2004 dans les réserves consolidées, les différences de conversion accumulées ont été annulées au 1er janvier 2004.

Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Compagnie de Saint-Gobain sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux prêts et emprunts entre des entités consolidées du Groupe qui, en substance, font partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, et qui sont portés, nets d'impôt, au poste « Écarts de conversion », inclus dans les capitaux propres.

POSTES DU BILAN

Écarts d'acquisition

Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date de l'acquisition.

Le coût d'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie versé au vendeur augmenté des coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires payés aux banques d'affaires, aux avocats, aux auditeurs, et aux experts dans le cadre de leurs missions de conseil.

Tout surplus du coût d'acquisition par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Les écarts d'acquisition se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la ligne « titres mis en équivalence ».

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les brevets, les marques, les logiciels et les frais de développement. Elles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Les marques de distribution acquises et certaines marques industrielles acquises sont traitées comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie du fait de leur forte notoriété sur le plan national et/ou international. Elles sont donc non amorties et soumises systématiquement à des tests de dépréciation annuels. Les autres marques sont amorties sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 40 ans.

Les coûts encourus lors de la phase de développement des logiciels créés sont inscrits à l'actif en immobilisations incorporelles. Il s'agit principalement des frais de configuration, de programmation et de tests. Les brevets et les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Les brevets sont amortis sur une période n'excédant pas 20 ans. Les logiciels acquis sont amortis sur une période comprise entre 3 et 5 ans.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement qui remplissent les critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38 sont inclus dans les immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée d'utilisation estimée n'excédant pas 5 ans à compter de la date de première commercialisation des produits.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre n'ont pas été comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, l'interprétation IFRIC 3 ayant été retirée. En cas d'insuffisance entre les émissions et les droits attribués au niveau du Groupe, une provision est constatée dans les comptes consolidés. Les éléments d'évaluation de ces quotas disponibles à la date d'arrêté sont présentés en note 5.

Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Le coût des actifs peut également inclure des frais accessoires directement attribuables à l'acquisition tels que le dénouement des opérations de couverture sur les flux de trésorerie liés aux achats d'immobilisations corporelles.

Les dépenses encourues au cours des phases d'exploration, de prospection et d'évaluation des ressources minérales sont inscrites en immobilisations corporelles quand il est probable que des avantages économiques futurs découleront de ces dépenses. Elles comprennent notamment les études topographiques ou géologiques, les frais de forage, les échantillonnages et tous les coûts permettant l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations sauf pour l'immeuble de son siège social, seul actif non industriel significatif. En effet, la plupart des actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

L'amortissement des immobilisations corporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants et de leurs durées d'utilité effectives.

Usines et bureaux principaux	30 – 40 ans
Autres immeubles	15 – 25 ans
Machines de production et équipements	5 – 16 ans

Annexe aux comptes consolidés

Véhicules	3 – 5 ans
Mobilier, agencements, matériels de bureau et informatique	4 – 16 ans

Les carrières de gypse sont amorties en fonction des quantités extraites sur l'exercice rapportées à la capacité d'extraction sur la durée estimée d'utilisation.

Dans le cas de dégradation immédiate et lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de remise en état d'un site dans des conditions fixées contractuellement, des provisions pour réhabilitation de sites sont comptabilisées et constituent un composant de l'actif. Ces provisions sont révisées périodiquement et font l'objet d'une actualisation financière sur la durée prévisionnelle d'exploitation. Le composant est amorti sur la même durée de vie que les mines et carrières.

Les subventions d'investissement reçues au titre d'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif du bilan dans le poste "Autres dettes" et sont créditées dans le compte de résultat en fonction de la durée d'utilité effective des immobilisations pour lesquelles elles ont été attribuées.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). À la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente et autres titres et les autres actifs non courants, principalement des prêts à long terme, des dépôts de garantie et des cautionnements.

Les titres de participation classés en catégorie « disponibles à la vente » sont valorisés à la juste valeur. Les pertes et les gains latents sur ces titres sont enregistrés contre les capitaux propres sauf en cas de perte de valeur durable où une provision pour dépréciation est comptabilisée en résultat.

Dépréciation des actifs

Le Groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, ce test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'évènements externes, et qu'il n'est pas envisagé, dans le cadre du budget annuel ou du plan d'affaires qui leur est associé, un redressement significatif.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles (dont les marques à durée de vie indéfinie), un test de valeur est effectué chaque année calendaire sur la base d'un plan d'affaires à cinq ans. Les écarts d'acquisition sont passés en revue systématiquement et de façon exhaustive au niveau des unités génératrices de trésorerie ou UGT, et en cas de nécessité, un test est réalisé à un niveau plus détaillé. Le Groupe considère ses activités regroupées en 5 Pôles comme des segments de reporting, chaque segment pouvant regrouper plusieurs UGT. Une UGT représente une subdivision d'un segment de reporting, généralement définie comme une activité principale de ce segment dans une zone géographique donnée. L'UGT correspond en général au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

La méthode retenue pour ces tests de valeur est homogène avec celle pratiquée par le Groupe pour les valorisations de sociétés lors d'acquisition ou de prise de participation. La valeur comptable des actifs des UGT est comparée à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs hors frais financiers mais après impôts. La méthode prolonge de deux ans le flux de trésorerie de la dernière année au delà du plan à cinq ans, puis prolonge à l'infini pour les écarts d'acquisition un montant normatif de flux avec un taux de croissance annuel faible (en général 1 %, à l'exception des pays émergents ou des activités à fort potentiel pour lesquels le taux peut aller jusqu'à 2 %). Le taux d'actualisation retenu pour ces flux de trésorerie correspond au coût du capital du Groupe pondéré en fonction de la zone géographique d'exercice de l'activité. Le taux retenu pour l'exercice 2006 est de 7 % auquel est ajouté un risque spécifique pays variant de 0 à 2,5 points.

L'utilisation de taux après impôt aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt avec des flux de trésorerie non fiscalisés.

Différentes hypothèses mesurant la sensibilité de la méthode sont systématiquement testées sur ces paramètres :

■ variation du taux de croissance annuel moyen des flux de trésorerie de +/- 1 % ;

■ variation du taux d'actualisation des flux de trésorerie de +/- 0,5%.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une valeur d'utilité inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée si la juste valeur nette des frais de cession est également inférieure à la valeur nette comptable pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa valeur recouvrable.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat. Pour les autres actifs corporels et incorporels, lorsqu'il apparaît un indice montrant que les dépréciations sont susceptibles de ne plus exister, et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les dépréciations antérieurement constatées sont reprises en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts d'acquisition, de transformation et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve. Il est généralement calculé selon la méthode du coût moyen pondéré et dans certains cas selon la méthode Premier Entré Premier Sorti. Il peut également inclure le dénouement des couvertures de flux de trésorerie liées à des achats de stocks en devises. La valeur nette de réalisation est le prix de vente dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et de ceux nécessaires pour réaliser la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs, les autres créances et autres dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à trois mois. Des dépréciations sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement total ou partiel des créances.

Les programmes de titrisation de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

Endettement net

■ *Dettes financières à long terme*

Les dettes à long terme comprennent les émissions obligataires, les *Medium Term Notes,* les emprunts perpétuels, titres participatifs et toutes les autres dettes financières à long terme dont les emprunts liés aux contrats de location financement et la juste valeur des dérivés de couverture de taux.

Selon la norme IAS 32, la distinction entre dettes et capitaux propres se fait en fonction de la substance du contrat et non de sa forme juridique. En conséquence, les titres participatifs sont classés dans les dettes financières, et les OCEANE sont décomposées en une partie dettes et une partie capitaux propres jusqu'à leurs conversions.

Les dettes obligataires et privées sont valorisées au coût amorti à la clôture avec un amortissement des primes et frais d'émission calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

■ *Dettes financières à court terme*

Les dettes à court terme comprennent la part à court terme des emprunts cités ci-dessus ainsi que les programmes de financement à court terme comme les *Commercial Paper* ou les Billets de trésorerie, les concours bancaires et autres dettes bancaires à court terme, et enfin la juste valeur des dérivés d'endettement non qualifiés de couverture.

■ *Disponibilités et équivalents de trésorerie*

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques significatifs de fluctuations. Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat.
Les éléments décrits ci-dessus sont détaillés en note 19.

Instruments dérivés de change, taux et matières (swaps, options, contrats à terme)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux, de change et de matières premières dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des devises et des cours des matières premières qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Selon les normes IAS 32 et 39, tous ces instruments sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils entrent dans une relation de couverture ainsi qualifiable et reconnue en IAS 39 ou non.

L'impact de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « juste valeur » et des instruments dérivés non qualifiés comptablement d'instruments de couverture au cours de l'exercice est enregistré en compte de résultat. En revanche, l'impact de la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « flux futurs » est comptabilisé directement en capitaux propres, la part inefficace étant comptabilisée dans le compte de résultat.

■ *Cas des dérivés inclus dans des relations de couvertures de « juste valeur »*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe à une grande partie des instruments dérivés de taux (swaps échangeant des taux fixes contre des taux variables). Ceux-ci sont en effet adossés à des dettes à taux fixe qui sont exposées à un risque de juste valeur.

Annexe aux comptes consolidés

L'application de la comptabilité de couverture de « juste valeur » permet de réévaluer à leur juste valeur et à hauteur du risque couvert les dettes entrant dans les relations de couverture définies par le Groupe. Cette réévaluation de la dette couverte a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

■ *Cas des dérivés inclus dans des relations de couvertures de « flux futurs »*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe principalement à des instruments dérivés permettant de fixer le coût des investissements futurs (financiers ou corporels) et le prix des achats futurs (swaps échangeant des prix fixes contre des prix variables) de gaz et de fuel. Ceux-ci sont en effet adossés à des achats hautement probables. L'application de la comptabilité de couverture de « flux futurs » permet de différer dans un compte de réserves en capitaux propres l'impact en résultat de la part efficace des variations de justes valeurs de ces swaps. Cette réserve a vocation à être reprise en résultat le jour de la réalisation et de l'enregistrement en compte de résultat de l'élément couvert. Comme indiqué ci-dessus pour la couverture de juste valeur, ce traitement comptable a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

■ *Cas des dérivés non qualifiés de couverture*

Leurs variations de juste valeur au cours de l'exercice sont enregistrées en compte de résultat. Les instruments concernés sont principalement, les swaps de taux et de devises, les dérivés optionnels de gaz, de change et de taux, et enfin les swaps cambistes, de matières premières ou d'énergie et les changes à terme.

Avantages au personnel - régimes à prestations définies

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux règlementations locales. À ces prestations s'ajoutent des retraites directement à la charge de certaines sociétés françaises et étrangères du Groupe.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent.

Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont calculés pour la clôture par des actuaires indépendants. Ils sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays. Ces engagements peuvent être financés par des fonds de retraite et l'engagement résiduel est constaté en provision au bilan.

Les effets des modifications de régimes (coûts des services passés) sont amortis linéairement sur la durée résiduelle d'acquisition des droits ou amortis immédiatement s'ils sont acquis.

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres.

Aux États-Unis, en Espagne et en Allemagne, après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe bénéficient d'avantages autres que les retraites, notamment concernant la prévoyance. Les engagements calculés à ce titre selon une méthode actuarielle sont couverts par une provision constatée au bilan.

Enfin, un certain nombre d'avantages, tels que les médailles du travail, les primes de jubilé, les rémunérations différées ou les indemnités de fin de contrats dans différents pays, fait également l'objet de provisions actuarielles. Le cas échéant, les écarts actuariels dégagés dans l'année sont amortis immédiatement dans l'exercice de leur constatation.

Le Groupe a choisi de comptabiliser en résultat financier le coût des intérêts des engagements et le rendement attendu des actifs de couverture.

Avantages au personnel - régimes à cotisations définies

Les cotisations à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans l'exercice où elles sont encourues.

Avantages au personnel - paiements en actions

Le Groupe Saint-Gobain a choisi d'appliquer par anticipation au 1er janvier 2004 la norme IFRS 2 à l'ensemble de ses plans d'options sur actions à compter de celui mis en place le 20 novembre 2002.

Les charges d'exploitation relatives aux plans d'options sur actions sont calculées sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres retenus sont les suivants :

■ la volatilité tient compte à la fois de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action et observée sur une période glissante de 10 ans, et de la volatilité implicite telle que mesurée par le marché des options depuis l'émission des OCÉANE en janvier 2002. Les périodes correspondant à une volatilité anormale sont exclues des observations ;

■ la durée moyenne de détention est déterminée sur la base des comportements réels des bénéficiaires d'options constatés au cours des dernières années pour les plans émis entre 1993 et 1997 ;

■ les dividendes anticipés sont appréciés sur la base de l'historique des dividendes depuis 1988 ;

■ Le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des emprunts d'État à long terme.

La charge ainsi calculée est étalée sur la période d'acquisition des droits, 3 à 5 ans selon les cas.

Pour les options de souscription, les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

S'agissant du Plan d'Épargne Groupe (PEG), le Groupe applique une méthode de calcul de la charge qui tient compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans. Le coût correspondant à cette période d'incessibilité est valorisé et vient en déduction de la décote de 20 % octroyée par le Groupe aux salariés. Les paramètres de calcul sont les suivants :

- le prix d'exercice est celui fixé par le Conseil d'administration correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de Bourse à laquelle une décote de 20 % est appliquée ;
- la date d'attribution des droits est la date d'annonce du plan aux salariés soit, pour Saint-Gobain, la date de publication des conditions du plan sur le site intranet du Groupe ;
- le taux du prêt consenti au salarié utilisé pour déterminer le coût de l'incessibilité des actions est le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation in fine sans affectation pour une durée de 5 ans.

La charge est constatée en totalité à la clôture de la période de souscription.

Capitaux propres

- *Primes et réserve légale*

Les primes liées au capital de la société mère Compagnie de Saint-Gobain, qui représentent la partie des apports purs et simples non comprise dans le capital social, ainsi que la réserve légale qui correspond à une fraction cumulée du bénéfice net annuel de la société mère, figurent dans le poste « primes et réserve légale ».

- *Réserves et résultat consolidé*

Les réserves et résultat consolidé correspondent à la part revenant au Groupe dans les résultats consolidés accumulés de toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, nets des distributions.

- *Actions conservées*

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats nets de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Autres passifs courants et non courants

- *Provisions pour autres passifs*

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

Les provisions pour autres passifs significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

- *Dettes sur investissements*

Les dettes sur investissements sont constituées des engagements d'achats de titres de participation aux actionnaires minoritaires et des dettes sur acquisition de titres de sociétés du Groupe, comprenant notamment des compléments de prix. Ces dettes sont revues périodiquement. Par ailleurs, l'incidence de leur désactualisation est comptabilisée en résultat financier.

ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu ou en fonction du pourcentage d'avancement du service rendu.

Contrats de construction

Les sociétés du Groupe comptabilisent leurs chantiers selon la méthode de l'avancement :

- quand le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, le produit et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture du bilan ;
- lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut pas être estimé de façon fiable, le revenu est comptabilisé à hauteur des coûts encourus s'il est probable que ces coûts seront recouvrés ;
- lorsqu'il est probable que le total des coûts sera supérieur au total des produits, la perte attendue est comptabilisée immédiatement.

La part des contrats de construction dans le chiffre d'affaires n'est pas significative au niveau du Groupe.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation mesure la performance des activités des Pôles. C'est l'indicateur principal de gestion utilisé en interne et en externe depuis de nombreuses années. Les profits et pertes de change et variations de juste valeur des instruments de couverture non qualifiés relatifs à des éléments d'exploitation sont enregistrés en résultat d'exploitation.

Annexe aux comptes consolidés

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les dotations nettes aux provisions pour litiges et environnement, les résultats de réalisations et dépréciations d'actifs, et les charges de restructuration supportées à l'occasion de cessions ou d'arrêts d'activités ainsi que les charges relatives aux dispositions prises en faveur du personnel visé par des mesures d'ajustement d'effectifs.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et des charges autres que le résultat financier, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et les impôts sur les résultats.

Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, le coût net financier des retraites après prise en compte du rendement des fonds et les autres charges et produits financiers.

Impôts sur les résultats

Selon un accord avec les autorités fiscales françaises, la Compagnie de Saint-Gobain est imposée sous le régime du bénéfice fiscal consolidé. Le Groupe ayant décidé de ne pas renouveler cet agrément, ce régime a pris fin le 31 décembre 2006 (voir note 15).

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable à partir des différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et dépréciés en cas de risque de non recouvrement.

Les impôts exigibles en cas de distribution des réserves des filiales ne font pas l'objet de provision lorsqu'il est prévu que ces réserves restent détenues de manière permanente par les filiales.

En référence à l'interprétation SIC-21, un impôt différé passif est comptabilisé sur les marques acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés en capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la base du résultat net ajusté (note 24) en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants (plan d'options sur actions et obligations convertibles en actions). Pour les options, la méthode utilisée est celle du « rachat d'actions » selon laquelle, les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat des actions sont affectés en priorité aux achats d'actions au prix de marché.

Le Groupe présente également dans les notes annexes un résultat par action calculé en divisant le résultat net par le nombre de titres émis à la clôture de chaque exercice pour lesquels les comptes sont présentés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations d'exploitation à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fonds de roulement, des variations d'impôts courants et des flux de provisions pour autres passifs et impôts différés.

INFORMATIONS SECTORIELLES

En raison de l'organisation interne du Groupe, les axes de présentation retenus pour les informations sectorielles sont les pôles et activités pour l'axe primaire et les zones géographiques pour l'axe secondaire.

NOTE 2

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Exercice 2006	France	Étranger	Total
Intégration globale			
1er janvier	219	1 177	1 396
Nouvelles sociétés consolidées	28	124	152
Sociétés absorbées	(25)	(51)	(76)
Sociétés sorties du périmètre		(12)	(12)
Changement de méthode de consolidation		2	2
31 décembre	**222**	**1 240**	**1 462**
Intégration proportionnelle			
1er janvier	2	9	11
Nouvelles sociétés consolidées		1	1
31 décembre	**2**	**10**	**12**
Mise en équivalence			
1er janvier	8	67	75
Nouvelles sociétés consolidées	1	36	37
Sociétés absorbées		(3)	(3)
Sociétés sorties du périmètre		(7)	(7)
Changement de méthode de consolidation		(2)	(2)
31 décembre	**9**	**91**	**100**
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE	**233**	**1 341**	**1 574**

VARIATIONS SIGNIFICATIVES DE PÉRIMÈTRE

Exercice 2006

En 2005, le Groupe a fait l'acquisition de 100 % des titres de la société chinoise Xugang (Xuzhou General Iron and Steel Works) pour un montant de 83 millions d'euros (94 millions d'euros y compris endettement net acquis). L'acquisition ayant été autorisée par les autorités chinoises fin décembre 2005, cette société a été consolidée au 1er juin 2006. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2006 s'élève à 126 millions d'euros.

Au cours du 1er semestre 2006, le Groupe a pris le contrôle de 100 % de la société Irlandaise JP Corry. Cette société a été consolidée à compter du 1er juin 2006. Le chiffre d'affaires 2006 estimé sur douze mois s'élève à 151 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a conclu la cession au groupe MeadWestvaco de sa filiale Saint-Gobain Calmar. Celle-ci a été présentée en actifs et passifs disponibles à la vente à compter du 26 janvier 2006, date de l'annonce du processus de cession, et ce jusqu'au 30 juin 2006, date effective de la cession. Le chiffre d'affaires consolidé sur six mois en 2006 s'est élevé à 182 millions d'euros.

Exercice 2005

Au cours du premier semestre 2005, le Groupe avait fait l'acquisition de 100 % de la société suisse Sanitas Troesch pour un montant de 226 millions d'euros (210 millions d'euros y compris trésorerie nette acquise). Celle-ci avait été consolidée par intégration globale à compter du 1er mars 2005.

Au cours du deuxième semestre 2005, le Groupe avait pris le contrôle de 100 % du distributeur norvégien de matériaux de construction Optimera Gruppen AS pour un montant de 203 millions d'euros (280 millions d'euros y compris endettement net acquis). Celui-ci avait été consolidé par intégration globale à compter du 1er août 2005. En 2005, les acquisitions réalisées par le Groupe Saint-Gobain (hors BPB) représentaient un chiffre d'affaires annuel de 1 733 millions d'euros.

Le Groupe avait également fait l'acquisition du groupe BPB au terme d'une offre publique d'achat (OPA) clôturée le 2 décembre 2005. Le Groupe Saint-Gobain contrôlait 100 % de BPB au 31 décembre pour un coût d'acquisition total de 5 928 millions d'euros (6 506 millions d'euros y compris endettement net acquis). BPB a été consolidé par intégration globale à compter du 1er décembre 2005. La contribution au chiffre d'affaires consolidé en 2005 était de 237 millions d'euros et l'impact sur le compte de résultat du Groupe représentait des pertes de 8 millions d'euros en résultat d'exploitation (compte tenu d'ajustements liés à l'acquisition), 57 millions d'euros en résultat opérationnel et 74 millions d'euros en résultat avant impôts. En 2006, l'incidence de la consolidation de BPB sur le compte de résultat consolidé (frais financiers d'acquisition inclus) s'élève à 3 895 millions d'euros sur le chiffre d'affaires avant élimination du chiffre d'affaires interne avec les autres activités du Groupe (3 510 millions d'euros après élimination), et est positive de 649 millions d'euros sur le résultat d'exploitation et le résultat opérationnel, et de 419 millions d'euros sur le résultat avant impôts. Un compte de résultat consolidé du Groupe *pro forma* non audité 2005 est présenté dans le rapport annuel après la présentation des comptes consolidés du Groupe et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

Enfin, le Groupe avait conclu la cession de Saint-Gobain Stradal au groupe CRH le 16 août 2005. Cette activité était présentée en actifs disponibles à la vente au 30 juin 2005. Le chiffre d'affaires consolidé en 2005 s'élevait à 85 millions d'euros.

Exercice 2004

En 2004, le Groupe avait fait l'acquisition de 100 % du groupe Dahl International AB pour un montant de 384 millions d'euros (696 millions d'euros y compris endettement net acquis). Celui-ci avait été consolidé par intégration globale à compter du 1er mai 2004. Le chiffre d'affaires 2004 estimé en année pleine s'élevait à 1 503 millions d'euros.

Annexe aux comptes consolidés

Impacts sur le bilan consolidé

Au 31 décembre 2006, l'impact des changements de périmètre et du mode de consolidation sur les postes du bilan se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Augmentations	Diminutions	Total
Impact sur les postes d'actif			
Actif non courant	583	(646)	(63)
Stocks	123	(52)	71
Créances clients	153	(73)	80
Autres actifs courants hors disponibilités	55	(8)	47
	914	**(779)**	**135**
Impact sur les postes du passif			
Capitaux propres et intérêts minoritaires	73	(1)	72
Provisions pour retraites et avantages au personnel	20	(20)	0
Passifs à long terme	0	(25)	(25)
Dettes fournisseurs	129	(34)	95
Autres dettes	88	(37)	51
	310	**(117)**	**193**
Acquisitions / cessions de titres de sociétés consolidées y compris endettement net acquis / cédé (a)	604	(662)	(58)
Impact sur les postes d'endettement net du Groupe*			
Impact sur les disponibilités et équivalents de trésorerie	70	(21)	49
Impact sur l'endettement net hors disponibilités (b)	103	(5)	98
	33	**16**	**49**
Acquisitions / cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise / cédée (a) - (b)	501	(657)	(156)

* Correspond aux dettes financières, crédits de trésorerie et disponibilités des sociétés acquises/cédées.

Actifs et passifs disponibles à la vente

En 2006, le Groupe est entré dans un processus de cession de son métier flaconnage (Saint-Gobain Desjonquères et filiales) qui devrait se concrétiser au cours du 1er semestre 2007. En conséquence, les comptes de bilan de ce métier ont été regroupés au 31 décembre 2006 sur les postes actifs et passifs disponibles à la vente du bilan consolidé. Le détail de ces lignes est le suivant :

(en millions d'euros)	**31/12/06**
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	6
Immobilisations corporelles nettes	220
Autres actifs non courants	9
Stocks, créances clients et autres créances	298
Disponibilités et équivalents de trésorerie	15
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	**548**
Provision pour retraites et avantages au personnel	18
Impôts différés et autres passifs non courants	29
Dettes fournisseurs, autres dettes et autres passifs courants	158
Dettes financières, emprunts à moins d'un an et banques créditrices	44
TOTAL DES PASSIFS DISPONIBLES À LA VENTE	**249**

En application de la norme IAS 12, un impôt différé passif relatif aux réserves accumulées au titre de ces sociétés a été enregistré en 2006 pour un montant de 10 millions d'euros.

NOTE 3

IMPACTS DES CHANGEMENTS DE MÉTHODE ET D'ESTIMATIONS SUR LES EXERCICES ANTÉRIEURS

Les bilans comparatifs au 31 décembre 2004 et 2005 présentés sur la face des états financiers ont été corrigés de la façon suivante :

Exercice 2005 *(en millions d'euros)*	31/12/05 publié	Option IAS 19 écarts actuariels (a)	Allocation d'écarts d'acquisition (b)	Autres impacts (c)	31/12/05 retraité
Écarts d'acquisition	10 541		(823)		9 718
Autres actifs non courants	15 786	(2)	1 166	95	17 045
Stocks, clients et autres créances	12 391		25	(47)	12 369
Disponibilités et équivalents de trésorerie	2 080				2 080
TOTAL DE L'ACTIF	**40 798**	**(2)**	**368**	**48**	**41 212**
Capitaux propres du Groupe	12 265	(208)		(66)	11 991
dont résultat net part du Groupe	*1 264*				*1 264*
Intérêts minoritaires	328		(1)		327
Dettes financières à long terme	11 315				11 315
Provisions pour retraites et avantages au personnel	3 029	343	11	47	3 430
Impôts différés passifs	819	(137)	372	95	1 149
Autres passifs non courants	834		66	(25)	875
Fournisseurs et autres passifs courants	12 208		(80)	(3)	12 125
TOTAL DU PASSIF	**40 798**	**(2)**	**368**	**48**	**41 212**

Exercice 2004 *(en millions d'euros)*	31/12/04 publié	Option IAS 19 écarts actuariels (a)	Allocation d'écarts d'acquisition (b)	Autres impacts (c)	31/12/04 retraité
Écarts d'acquisition	5 203				5 203
Autres actifs non courants	11 648			332	11 980
Stocks, clients et autres créances	10 676			(47)	10 629
Disponibilités et équivalents de trésorerie	2 898				2 898
TOTAL DE L'ACTIF	**30 425**	**0**	**0**	**285**	**30 710**
Capitaux propres du Groupe	10 673	19		(66)	10 626
dont résultat net part du Groupe	*1 239*				*1 239*
Intérêts minoritaires	237				237
Dettes financières à long terme	5 629				5 629
Provisions pour retraites et avantages au personnel	2 750	(30)		38	2 758
Impôts différés passifs	238	11		332	581
Autres passifs non courants	548			(15)	533
Fournisseurs et autres passifs courants	10 350			(4)	10 346
TOTAL DU PASSIF	**30 425**	**0**	**0**	**285**	**30 710**

a) Impact de l'adoption de l'option d'IAS 19 révisée relative aux écarts actuariels

Comme explicité en note 1, le Groupe a choisi d'appliquer au 1er janvier 2006 l'option de la norme IAS 19 révisée (paragraphes 93A à 93D) relative au traitement des écarts actuariels sur les provisions pour retraites et avantages au personnel. Les écarts actuariels sont désormais immédiatement reconnus dans les comptes consolidés en contrepartie d'une variation des capitaux propres.

L'impact sur le bilan au 31 décembre 2004 de ce changement de méthode est une diminution de la provision pour retraites de 30 millions d'euros avant impôts et une augmentation des capitaux propres de 19 millions d'euros nets d'impôts.

Au cours de l'exercice 2005, le non amortissement des écarts actuariels selon l'ancienne méthode représente un profit en résultat net d'environ 1 million d'euros, tandis que les provisions pour retraites sont augmentées durant l'exercice de 375 millions d'euros avant impôts en contrepartie d'une diminution des capitaux propres.

Annexe aux comptes consolidés

Au 31 décembre 2005, l'impact sur les provisions pour retraites s'élève à 345 millions d'euros avant impôts et les capitaux propres consolidés sont diminués de 208 millions d'euros après prise en compte des impôts différés.

Il est à noter que l'effet s'inverse de 424 millions d'euros avant impôts au cours de l'exercice 2006 (293 millions d'euros nets d'impôts différés) compte tenu de l'augmentation des taux d'actualisation. L'impact net sur les capitaux propres s'élève à 85 millions d'euros au 31 décembre 2006.

(b) Allocation des écarts d'acquisition antérieurs

Les travaux d'évaluation de la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables et passifs éventuels du groupe BPB acquis au 1er décembre 2005, ont été achevés au 30 novembre 2006.

L'affectation du prix d'acquisition concerne les immobilisations corporelles (carrières de Gypse et sites industriels) pour un montant de 312 millions d'euros avant impôts et les immobilisations incorporelles (brevets et marques) pour un montant de 850 millions d'euros avant impôts et divers actifs et passifs pour un montant net de 33 millions d'euros. Le montant total de l'affectation s'élève à 1 195 millions d'euros (823 millions d'euros nets d'impôts différés). L'impact des amortissements relatifs à ces affectations sur le mois de décembre 2005 aurait représenté une charge d'environ 1 million d'euros nette d'impôts.

(c) Autres impacts

Les ajustements précédents ayant eu un impact sur la position nette des impôts différés par pays, la ventilation de ces impôts différés a été revue et entraîne un reclassement entre actif et passif de 332 millions d'euros en 2004 et 95 millions d'euros en 2005.

En 2004 et 2005, les provisions pour rémunérations différées des salariés américains ont été reclassées dans les provisions pour retraites et autres avantages au personnel pour respectivement 38 et 47 millions d'euros.

Enfin, des corrections d'erreurs sur exercices antérieurs, liées à une fraude identifiée dans deux filiales étrangères de l'activité Renforcement entraînent une diminution des capitaux propres au 1er janvier 2004 de 66 millions d'euros.

NOTE 4

ÉCARTS D'ACQUISITION

(en millions d'euros)	2006	2005	2004
Au 1er janvier			
Valeur brute	9 756	5 248	4 755
Dépréciations cumulées	(38)	(45)	0
VALEUR NETTE	**9 718**	**5 203**	**4 755**
VARIATIONS			
Évolution du périmètre	28	4 253	600
Dépréciations	(125)	(36)	(47)
Ecarts de conversion	(289)	298	(105)
Virement en actifs disponibles à la vente	(5)	0	0
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**(391)**	**4 515**	**448**
Au 31 décembre			
Valeur brute	9 481	9 756	5 248
Dépréciations cumulées	(154)	(38)	(45)
VALEUR NETTE	**9 327**	**9 718**	**5 203**

En 2006, la variation des écarts d'acquisition s'explique par diverses acquisitions du pôle Distribution Bâtiment principalement en France, en Grande-Bretagne et en Scandinavie, partiellement compensées par des diminutions consécutives aux cessions de l'exercice (note 2). Par ailleurs, les dépréciations de l'exercice concernent principalement l'activité Bouteilles et Pots en Amérique du Nord pour un montant de 89 millions d'euros.

En 2005, la variation des écarts d'acquisition s'expliquait principalement par l'acquisition des groupes Sanitas Troesch (coût d'acquisition : 226 millions d'euros ; écarts d'acquisition : 54 millions d'euros après affectation aux marques de distribution pour 69 millions d'euros nets d'impôts différés), Optimera Gruppen AS (coût d'acquisition : 203 millions d'euros ; écarts d'acquisition : 184 millions d'euros) et BPB (coût d'acquisition : 5 928 millions d'euros ; écarts d'acquisition : 4 054 millions d'euros après affectation en 2006 du prix d'acquisition pour 823 millions d'euros nets d'impôts différés – note 3).

En 2004, la ligne « Évolution du périmètre » comprenait essentiellement l'écart d'acquisition lié à l'achat des titres du groupe Dahl International AB (coût d'acquisition : 384 millions d'euros, écart d'acquisition 517 millions d'euros avant affectation du prix d'acquisition).

NOTE 5

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	Brevets	Marques non amortissables	Logiciels	Frais de développement	Autres	Total immobilisations incorporelles
Au 1er janvier 2004						
Valeur brute	140	1 469	406		216	2 231
Amortissements et dépréciations cumulés	(104)		(254)		(117)	(475)
VALEUR NETTE	**36**	**1 469**	**152**	**0**	**99**	**1 756**
VARIATIONS						
Évolution du périmètre	(10)	35	16		25	66
Acquisitions			47		33	80
Cessions			(2)		(3)	(5)
Écarts de conversion	(1)		(4)		(4)	(9)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(4)		(56)		(24)	(84)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**(15)**	**35**	**1**	**0**	**27**	**48**
Au 31 décembre 2004						
Valeur brute	119	1 504	478		266	2 367
Amortissements et dépréciations cumulés	(98)		(325)		(140)	(563)
VALEUR NETTE	**21**	**1 504**	**153**	**0**	**126**	**1 804**
VARIATIONS						
Évolution du périmètre	5	1 302	33	4	(17)	1 327
Acquisitions	2		50	26	31	109
Cessions			(1)			(1)
Écarts de conversion	1	16	11	1	11	40
Dotation aux amortissements et dépréciations	(3)		(69)	(2)	(9)	(83)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**5**	**1 318**	**24**	**29**	**16**	**1 392**
Au 31 décembre 2005						
Valeur brute	145	2 822	584	35	291	3 877
Amortissements et dépréciations cumulés	(119)		(407)	(6)	(149)	(681)
VALEUR NETTE	**26**	**2 822**	**177**	**29**	**142**	**3 196**
VARIATIONS						
Évolution du périmètre	(7)		50	1	(35)	9
Acquisitions		1	42	11	40	94
Cessions			(1)	(1)	(3)	(5)
Écarts de conversion		20	(7)		(8)	5
Dotation aux amortissements et dépréciations	(3)		(76)	(7)	(10)	(96)
Virement en actifs disponibles à la vente			(1)			(1)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**(10)**	**21**	**7**	**4**	**(16)**	**6**
Au 31 décembre 2006						
Valeur brute	111	2 843	630	46	267	3 897
Amortissements et dépréciations cumulés	(95)		(446)	(13)	(141)	(695)
VALEUR NETTE	**16**	**2 843**	**184**	**33**	**126**	**3 202**

En 2005, la ligne « évolution du périmètre » sur les marques non amortissables correspond à l'affectation des principales marques du groupe BPB (846 millions d'euros), Dahl (352 millions d'euros) et Sanitas Troesch (104 millions d'euros).

Au 31 décembre 2006 et 2005 les frais de développement des projets significatifs en phase de validation du développement ou d'industrialisation ont été inscrits à l'actif du bilan consolidé. Au 31 décembre 2004, après examen des frais de développement, le Groupe n'avait pas identifié de projets significatifs susceptibles de remplir les critères d'immobilisation définis par la norme.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent notamment des marques industrielles amortissables pour un montant global de 52 millions d'euros à fin 2006 (66 millions d'euros à fin 2005 et 60 millions d'euros à fin 2004).

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués aux sociétés européennes du Groupe représentent approximativement 6,5 millions de tonnes de CO_2 par an pour les années 2005 à 2007. La valorisation unitaire de ces quotas oscille entre 8 euros par tonne de CO_2 (valeur 1er janvier 2005, date d'attribution des quotas) et environ 6,48 euros la tonne (valeur au 31 décembre 2006 sur le marché *Powernext Carbon*) selon les différents marchés de cotation.

Les quotas attribués aux sociétés du Groupe en 2005 et 2006 excèdent globalement les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble du Groupe à hauteur d'environ 0,7 million de tonnes de CO_2. Le Groupe n'a pas cédé de quotas de CO_2 en 2005 et 2006.

NOTE 6

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	Terrains et carrières	Constructions	Matériels et et outillages	Immobilisations en cours	Total immobilisations corporelles
Au 1er janvier 2004					
Valeur brute	1 195	5 253	13 968	862	21 278
Amortissements et dépréciations cumulés	(96)	(2 503)	(9 593)	(1)	(12 193)
VALEUR NETTE	**1 099**	**2 750**	**4 375**	**861**	**9 085**
VARIATIONS					
Évolution du périmètre et reclassements	22	73	111	28	234
Acquisitions	31	98	469	970	1 568
Cessions	(31)	(77)	(51)	(8)	(167)
Écarts de conversion	(1)	(14)	(71)	(18)	(104)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(9)	(226)	(1 009)	(5)	(1 249)
Transferts	0	148	743	(891)	0
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**12**	**2**	**192**	**76**	**282**
Au 31 décembre 2004					
Valeur brute	1 218	5 415	14 610	944	22 187
Amortissements et dépréciations cumulés	(107)	(2 663)	(10 043)	(7)	(12 820)
VALEUR NETTE	**1 111**	**2 752**	**4 567**	**937**	**9 367**
VARIATIONS					
Évolution du périmètre et reclassements	613	506	1 039	328	2 486
Acquisitions	50	121	582	1 024	1 777
Cessions	(36)	(29)	(59)	(16)	(140)
Écarts de conversion	53	164	346	71	634
Dotation aux amortissements et dépréciations	(22)	(230)	(1 046)	(6)	(1 304)
Transferts	0	203	763	(966)	0
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**658**	**735**	**1 625**	**435**	**3 453**
Au 31 décembre 2005					
Valeur brute	2 026	6 739	18 603	1 389	28 757
Amortissements et dépréciations cumulés	(257)	(3 252)	(12 411)	(17)	(15 937)
VALEUR NETTE	**1 769**	**3 487**	**6 192**	**1 372**	**12 820**
VARIATIONS					
Évolution du périmètre et reclassements	12	42	(98)	12	(32)
Acquisitions	57	94	501	1 556	2 208
Cessions	(62)	(42)	(50)	(22)	(176)
Écarts de conversion	(27)	(64)	(193)	(42)	(326)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(32)	(288)	(1 180)	(5)	(1 505)
Virement en actifs disponibles à la vente	(4)	(45)	(135)	(36)	(220)
Transferts	0	310	968	(1 278)	0
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**(56)**	**7**	**(187)**	**185**	**(51)**
Au 31 décembre 2006					
Valeur brute	1 961	6 859	18 040	1 579	28 439
Amortissements et dépréciations cumulés	(248)	(3 365)	(12 035)	(22)	(15 670)
VALEUR NETTE	**1 713**	**3 494**	**6 005**	**1 557**	**12 769**

En tant que groupe industriel, Saint-Gobain ne dispose pas d'un patrimoine immobilier hors exploitation significatif, à l'exception de l'immeuble de son siège social.

En 2006, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 17 millions d'euros correspondant aux nouveaux contrats de location financement non inclus dans le tableau des flux de trésorerie conformément à la norme IAS 7. À la clôture de l'exercice, le montant total des immobilisations en location-financement s'élève à 210 millions d'euros (note 25).

En 2005, la ligne « Évolution du périmètre » comprenait principalement l'incidence de l'acquisition du groupe BPB pour 2 181 millions d'euros dont 371 millions d'euros au titre des carrières de gypse.

L'accroissement des acquisitions d'immobilisations corporelles en 2005 et 2006 résulte de la poursuite de l'accélération du programme d'investissements industriels dans les pays émergents, en particulier en Asie.

En 2005, l'incidence des écarts de conversion était en augmentation en raison principalement de l'appréciation du dollar américain et du real brésilien.

NOTE 7

TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	2006	2005	2004
Au 1er janvier			
Part du Groupe dans les entreprises associées	131	61	75
Écarts d'acquisitions	8	3	3
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	**139**	**64**	**78**
VARIATIONS			
Évolution du périmètre	107	65	(20)
Écarts de conversion	(11)	3	0
Transferts, augmentations de capital et autres mouvements	1	2	0
Dividendes payés	(5)	(5)	(2)
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	7	10	8
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**99**	**75**	**(14)**
Au 31 décembre			
Part du Groupe dans les entreprises associées	224	131	61
Écarts d'acquisitions	14	8	3
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	**238**	**139**	**64**

En 2006, la ligne « Évolution de périmètre » correspond principalement aux entrées en consolidation par mise en équivalence des sociétés Izocam en Turquie et Saint-Gobain Envases SA au Chili pour un total de 116 millions d'euros. Au 31 décembre 2006, la valeur de marché à la bourse d'Istanbul des titres Izocam détenus par Saint-Gobain est très proche de la quote-part de situation nette retenue dans les comptes consolidés.

L'augmentation des titres mis en équivalence au 31 décembre 2005 s'expliquait principalement par l'entrée en consolidation de nouvelles sociétés mises en équivalence du groupe BPB pour 47 millions d'euros et par la mise en équivalence de sociétés acquises en 2005 pour 30 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2006 par l'ensemble des sociétés mises en équivalence dans leurs comptes individuels s'élève globalement à 1 004 millions d'euros et le résultat net à 54 millions d'euros. Par ailleurs le total des actifs et des passifs de ces sociétés à fin décembre 2006 s'élève respectivement à 917 millions d'euros et 524 millions d'euros.

NOTE 8

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Titres disponibles à la vente et autres titres	Prêts, dépôts et cautions	Actifs nets de retraites	Total des autres actifs non courants
Au 1er janvier 2004				
Valeur brute	304	492	14	810
Provisions pour dépréciation	(56)			(56)
VALEUR NETTE	**248**	**492**	**14**	**754**
VARIATIONS				
Évolution du périmètre	(82)	10	1	(71)
Augmentations / (diminutions)	(72)	(196)		(268)
Dotations aux provisions pour dépréciation	(2)	(5)		(7)
Écarts de conversion	0	(7)		(7)
Transferts et autres mouvements	0	12		12
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**(156)**	**(186)**	**1**	**(341)**
Au 31 décembre 2004				
Valeur brute	123	312	15	450
Provisions pour dépréciation	(31)	(6)		(37)
VALEUR NETTE	**92**	**306**	**15**	**413**
VARIATIONS				
Évolution du périmètre	(44)	31	4	(9)
Augmentations / (diminutions)	110	(96)	10	24
Dotations aux provisions pour dépréciation	(1)	(2)		(3)
Écarts de conversion	3	22	2	27
Transferts et autres mouvements	1	(10)		(9)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**69**	**(55)**	**16**	**30**
Au 31 décembre 2005				
Valeur brute	193	262	31	486
Provisions pour dépréciation	(32)	(11)	0	(43)
VALEUR NETTE	**161**	**251**	**31**	**443**
VARIATIONS				
Évolution du périmètre	(119)			(119)
Augmentations / (diminutions)	9	(37)	90	62
Dotations aux provisions pour dépréciation		4		4
Écarts de conversion		(9)	(1)	(10)
Transferts et autres mouvements		10		10
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**(110)**	**(32)**	**89**	**(53)**
Au 31 décembre 2006				
Valeur brute	75	225	120	420
Provisions pour dépréciation	(24)	(6)		(30)
VALEUR NETTE	**51**	**219**	**120**	**390**

La variation des titres disponibles à la vente et autres titres s'explique principalement par la consolidation en 2006 de la société Xugang acquise fin 2005 (note 2).

L'évolution des prêts, dépôts et cautions s'explique par la variation des avances effectuées dans le cadre des litiges détaillés en note 26 et par des encaissements de créances sur cessions d'actifs.

NOTE 9

STOCKS

(en millions d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Valeur brute			
Matières premières	1 312	1 335	1 150
En-cours de production	291	329	306
Produits finis	4 426	4 269	3 738
VALEUR BRUTE DES STOCKS	**6 029**	**5 933**	**5 194**
Provisions pour dépréciation			
Matières premières	(98)	(92)	(95)
En-cours de production	(10)	(15)	(12)
Produits finis	(292)	(291)	(279)
Provisions pour dépréciation des stocks	(400)	(398)	(386)
VALEUR NETTE DES STOCKS	**5 629**	**5 535**	**4 808**

Le coût des produits vendus au cours de l'exercice 2006 s'élève à 31 180 millions d'euros (26 449 millions d'euros en 2005 et 24 094 millions d'euros en 2004).

Les dépréciations de stocks comptabilisées en charges de l'exercice 2006 s'élèvent à 146 millions d'euros. Les reprises de dépréciations, résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation des stocks, ont été comptabilisées en diminution des charges de la période pour un montant de 80 millions d'euros en 2006.

NOTE 10

CRÉANCES CLIENTS

(en millions d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Valeur brute	6 687	6 213	5 124
Provisions pour dépréciation	(386)	(400)	(370)
VALEUR NETTE	**6 301**	**5 813**	**4 754**

La charge nette au titre des clients irrécouvrables et douteux s'élève à 83 millions d'euros en 2006 contre 74 millions d'euros en 2005 et 80 millions d'euros en 2004.

NOTE 11

AUTRES CRÉANCES

(en millions d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Avances versées aux fournisseurs	582	105	78
Créances sociales	22	34	24
Créances fiscales d'exploitation (hors impôts sur les sociétés)	293	256	295
Produits à recevoir	14	96	168
Créances diverses	485	454	353
- France	*116*	*114*	*131*
- Autres pays d'Europe Occidentale	*168*	*165*	*127*
- Amérique du Nord	*0*	*34*	*24*
- Pays émergents et Asie	*201*	*141*	*71*
Provisions pour dépréciation des autres créances	(6)	(6)	(6)
AUTRES CRÉANCES	**1 390**	**939**	**912**

NOTE 12

CAPITAUX PROPRES

Nombre d'actions composant le capital social

Au 31 décembre 2006, le nombre d'actions composant le capital social de la Compagnie de Saint-Gobain est de 368 419 723 actions au nominal de 4 € (345 256 270 actions au 31/12/2005 et 340 988 000 actions au 31/12/2004).

Au cours de l'année 2006, 5 399 291 actions ont été créées au titre du Plan d'Épargne du Groupe de 2006, et 342 550 actions ont été attribuées suite à l'exercice de 335 750 options de souscription consenties le 20 novembre 2003, de 5 600 options consenties le 18 novembre 2004 et de 1 200 options consenties le 17 novembre 2005. Enfin, 17 421 612 actions ont été émises lors de l'augmentation de capital du 31 décembre 2006 dans le cadre de la conversion des OCEANE en actions.

En vertu des autorisations d'augmentation de capital accordées par l'Assemblée générale mixte du 9 juin 2005, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a le pouvoir d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre total maximum de 170 millions d'actions nouvelles comportant ou non un droit préférentiel de souscription ou un droit de priorité au profit des actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain (11e, 12e et 13e résolutions), de 16 millions d'actions nouvelles réservées aux adhérents du Plan d'Épargne du Groupe (14e résolution), et de 10 229 640 options de souscription d'actions correspondant à 3 % du nombre d'actions composant le capital social à la date de l'autorisation et qui donneront lieu à émission d'autant d'actions (15e et 16e résolutions).

Si ces autorisations ainsi que les plans de souscription antérieurs (note 13) étaient intégralement utilisés par le Conseil d'administration, le nombre d'actions composant le capital social serait potentiellement porté à 571 687 213.

Le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a partiellement fait usage de ces autorisations en consentant 3 922 250 options de souscription d'actions le 17 novembre 2005 (dont 1 200 ont été levées au 31 décembre 2006), 30 000 options de souscription d'actions le 27 février 2006 et 3 995 800 options de souscription d'actions le 16 novembre 2006 non levées au 31 décembre 2006.

Par ailleurs, en vertu de l'autorisation d'augmentation de capital accordée par l'Assemblée générale mixte du 8 juin 2006, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a le pouvoir d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la Compagnie de Saint-Gobain en application de la loi du 31 mars 2006 relative aux offres publiques (10e résolution). Le nombre maximum de bons de souscription d'actions pouvant être émis est égal à celui des actions composant le capital social lors de l'émission des bons dans la limite de 170 millions d'actions.

Actions conservées

Les titres Saint-Gobain détenus par la Compagnie de Saint-Gobain sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée "actions conservées" et valorisés à leur coût d'achat. Le nombre d'actions conservées s'élève à 6 739 668, 8 383 161 et 5 860 410 respectivement aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004.

En 2006, le Groupe a acheté sur le marché, 1 976 708 actions de la Compagnie de Saint-Gobain (4 423 117 en 2005 et 6 730 702 en 2004) et en a revendu 3 620 201 (1 900 366 en 2005 et 1 227 819 en 2004) dans le cadre des plans d'options d'achats.

Aucune action n'a été annulée en 2006 et en 2005, contre 11 281 859 actions en 2004 (6 799 832 actions au cours de la séance du Conseil d'administration du 29 janvier 2004 et 4 482 027 au cours de la séance du Conseil d'administration du 18 novembre 2004).

NOTE 13

PAIEMENTS EN ACTIONS

Plans d'options portant sur des actions de la Compagnie de Saint-Gobain

La Compagnie de Saint-Gobain met en œuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de personnel ainsi qu'un Plan d'Épargne du Groupe ("PEG").

Le Conseil d'administration attribue des options donnant au bénéficiaire la possibilité d'obtenir des actions Saint-Gobain à un prix calculé sur la base du cours moyen de l'action lors des 20 séances de bourse précédant leur attribution. Depuis 1999, aucun rabais n'est accordé par rapport au cours moyen.

Le délai minimum de levée des options est de trois, quatre ou cinq ans. Pendant ce délai, aucune des options reçues ne peut être exercée. Le délai maximum de levée des options est de huit ou dix ans à partir de la date d'attribution. Le bénéfice des options est perdu en cas de départ du Groupe, sauf décision exceptionnelle du Président de la Compagnie de Saint-Gobain en accord avec le Comité des Mandataires du Conseil d'administration.

De 1999 à 2002, les plans portaient sur des options d'achat d'actions existantes. Depuis 2003, ils portent sur des options de souscription d'actions nouvelles.

Les données relatives aux plans d'options sur actions au cours des exercices 2004, 2005 et 2006 sont récapitulées ci-après :

	Actions de 4 € nominal	Prix moyen d'exercice *(en euros)*
Nombre d'options non levées au 31/12/03	17 593 454	33,88
Options attribuées	3 881 800	43,56
Options exercées	(1 573 519)	29,51
Options caduques	(72 700)	32,89
Nombre d'options non levées au 31/12/04	19 829 035	36,12
Options attribuées	3 922 250	45,71
Options exercées	(1 901 166)	33,54
Options caduques	(112 000)	39,25
Nombre d'options non levées au 31/12/05	21 738 119	38,06
Options attribuées	4 025 800	58,08
Options exercées	(3 974 551)	34,79
Options caduques	(241 400)	40,26
Nombre d'options non levées au 31/12/06	21 547 968	42,38

Au 31 décembre 2006, 8 014 018 options étaient exerçables à un prix moyen d'exercice de 34,01 euros.

Au 31 décembre 2006, le nombre d'options autorisé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 9 juin 2005 non encore attribué s'élève à 2 281 590, étant précisé que ce nombre constitue un plafond global pour l'attribution d'options et pour l'attribution gratuite éventuelle d'actions.

Le montant enregistré en charges au cours de l'exercice 2006 s'élève à 39 millions d'euros (32 millions d'euros en 2005 et 18 millions d'euros en 2004). La juste valeur des options attribuées en 2006, calculées selon un modèle du type Black & Scholes en utilisant les mêmes hypothèses que celles retenues pour l'évaluation de la charge IFRS 2, s'élève à 53 millions d'euros.

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2006 :

Date d'attribution	Options exerçables			Options non exerçables		Total options non levées	Nature des options
	Prix d'exercice *(en euros)*	Nombre d'options	Durée pondérée contractuelle restante en mois	Prix d'exercice *(en euros)*	Nombre d'options	Nombre d'options	
1999	40,63	641 854	35			641 854	Achat
2000	37,71	1 382 047	47			1 382 047	Achat
2001	40,22	2 213 477	59			2 213 477	Achat
2002	23,53	2 420 890	71			2 420 890	Achat
2003	35,67	1 355 750	83	35,67	1 951 700	3 307 450	Souscription
2004	43,56		95	43,56	3 795 400	3 795 400	Souscription
2005	45,71		107	45,71	3 761 050	3 761 050	Souscription
2006	58,08		119	58,08	4 025 800	4 025 800	Souscription
TOTAL		**8 014 018**			**13 533 950**	**21 547 968**	

Le nominal de l'action Saint-Gobain ayant été divisé par quatre le 27 juin 2002, le nombre d'options concernant les années 1999 à 2001 a été multiplié par quatre afin de rendre comparable les nombres d'options.

Plan d'Épargne du Groupe (PEG) de la Compagnie de Saint-Gobain

Le Plan d'Épargne du Groupe est ouvert à tous les salariés français du Groupe ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays européens qui ont un minimum de trois mois d'ancienneté dans le Groupe. Un rabais de 20 % sur la moyenne des cours d'ouverture de l'action durant les vingt jours précédant la réunion du Conseil d'administration décidant le Plan est accordé aux salariés au titre des nouvelles actions émises dans le cadre du Plan.

Les salariés peuvent choisir une durée de Plan de cinq ou dix ans. Au cours de cette période, les salariés ne peuvent pas vendre leurs actions, sauf évènements exceptionnels.

En 2006, 2005 et 2004 le Groupe a émis au titre du PEG respectivement 5 399 291, 4 267 470 et 4 099 192 actions nouvelles réservées à ses salariés, à un prix moyen de 40,84 euros, 36,48 euros et 31,41 euros.

Le montant enregistré en charges au cours de l'exercice 2006 s'élève à 19 millions d'euros (11 millions d'euros en 2005 et 14 millions d'euros en 2004). Le calcul du coût d'incessibilité, tel qu'explicité dans la note 1, est fondé sur le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation avec un remboursement *in fine* sans affectation pour une durée de cinq ans.

Le prix de vente à terme des actions a été déterminé sur la base d'un modèle de valorisation utilisant des paramètres de marché.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

	2004	2005	2006
Date d'attribution	2 février	28 janvier	27 janvier
Nombre d'actions	4 099 192	4 267 470	5 399 291
Prix de souscription *(en euros)*	31,41	36,48	40,84
Cours à la date d'attribution *(en euros)*	41,12	46,77	53,90
Décote totale par rapport à la date d'attribution *(en euros)*	9,71	10,29	13,06
Taux d'intérêt sans risque	3,47 %	2,88 %	2,93 %
Taux de financement des salariés	6,65 %	6,30 %	6,88 %
Coût d'incessibilité (en %)	15,58 %	16,29 %	17,62 %

NOTE 14

PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

(en millions d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Engagement de retraite	1 415	2 573	2 055
Indemnité de fin de carrière	236	255	225
Prévoyance des retraités	363	406	326
TOTAL DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET PRÉVOYANCE DES RETRAITÉS	**2 014**	**3 234**	**2 606**
Couverture médicale	51	61	49
Incapacité de longue durée	45	38	25
Autres avantages à long terme	93	97	78
Provisions pour retraites et avantages au personnel	**2 203**	**3 430**	**2 758**

Annexe aux comptes consolidés

La variation des engagements de retraites et prévoyance des retraités s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Engagements de retraite	Juste valeur des fonds	Autres	Prov. pour engagements de retraite et prévoyance de retraités
Situation au 1er janvier 2004	**6 021**	**(3 615)**	**265**	**2 671**
Variations				
Coût des services rendus	150			150
Coût financier / rendement des fonds	323	(232)		91
Cotisations patronales		(236)		(236)
Cotisations salariales		(20)		(20)
Écarts actuariels	(6)	(24)		(30)
Variations de change	(447)	496		49
Prestations servies	(310)	192		(118)
Coût des services passés				0
Variations de périmètre	150	(63)		87
Réductions / règlements	(1)			(1)
Autres			(37)	(37)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**(141)**	**113**	**(37)**	**(65)**
Situation au 31 décembre 2004	**5 880**	**(3 502)**	**228**	**2 606**
Variations				
Coût des services rendus	166			166
Coût financier / rendement des fonds	356	(277)		79
Cotisations patronales		(331)		(331)
Cotisations salariales		(24)		(24)
Écarts actuariels	762	(387)		375
Variations de change	394	(307)		87
Prestations servies	(333)	209		(124)
Coût des services passés				0
Variations de périmètre	1 528	(1 154)		374
Réductions / règlements	(4)			(4)
Autres	16		14	30
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**2 885**	**(2 271)**	**14**	**628**
Situation au 31 décembre 2005	**8 765**	**(5 773)**	**242**	**3 234**
Variations				
Coût des services rendus	217			217
Coût financier / rendement des fonds	417	(387)		30
Cotisations patronales		(855)		(855)
Cotisations salariales		(26)		(26)
Écarts actuariels	(225)	(182)	42	(365)
Variations de change	(212)	132		(80)
Prestations servies	(446)	307		(139)
Coût des services passés				0
Variations de périmètre	36	(15)		21
Réductions / règlements	(3)			(3)
Autres	(5)		(15)	(20)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**(221)**	**(1 026)**	**27**	**(1 220)**
Situation au 31 décembre 2006	**8 544**	**(6 799)**	**269**	**2 014**

L'évaluation des engagements et des provisions pour retraite et prévoyance des retraités par grande zone géographique est détaillée dans les tableaux suivants :

(en millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe occidentale	Amérique du Nord	Reste du monde	Total net
31 décembre 2006					
Montant des engagements de retraite financés	328	5 366	1 958	123	7 775
Montant des engagements de retraite non financés	190	150	411	18	769
Juste valeur des fonds de retraite	166	4 784	1 742	107	6 799
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	352	732	627	34	1 745
Coût des services passés					0
Plafonnement de l'actif					21
Financement auprès de compagnies d'assurance					142
Engagements de retraites et prévoyance des retraités					**1 908**
Actifs nets de retraite classés en actifs disponibles à la vente					2
Provisions pour retraites et prévoyance des retraités classées en passifs disponibles à la vente					16
Actifs nets de retraites (note 8)					**120**
PROVISIONS POUR RETRAITES ET PRÉVOYANCE DES RETRAITÉS					**2 014**
31 décembre 2005					
Montant des engagements de retraite financés	349	5 020	1 985	122	7 476
Montant des engagements de retraite non financés	180	642	462	5	1 289
Juste valeur des fonds de retraite	139	3 896	1 636	102	5 773
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	390	1 766	811	25	2 992
Écarts à amortir	(64)	(146)	(140)	5	(345)
Plafonnement de l'actif					38
Financement auprès de compagnies d'assurance					166
Retraitement de présentation des exercices antérieurs (note 3)					352
Engagements de retraites et prévoyance des retraités					**3 203**
Actifs nets de retraites (note 8)					**31**
PROVISIONS POUR RETRAITES ET PRÉVOYANCE DES RETRAITÉS					**3 234**
31 décembre 2004					
Montant des engagements de retraite financés	289	2 975	1 484	109	4 857
Montant des engagements de retraite non financés	176	467	377	3	1 023
Juste valeur des fonds de retraite	118	2 050	1 255	79	3 502
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	347	1 392	606	33	2 378
Écarts à amortir	(4)	(11)	52	(7)	30
Plafonnement de l'actif					24
Financement auprès de compagnies d'assurance					189
Retraitement de présentation des exercices antérieurs (note 3)					(30)
Engagements de retraites et prévoyance des retraités					**2 591**
Actifs nets de retraites (note 8)					**15**
PROVISIONS POUR RETRAITES ET PRÉVOYANCE DES RETRAITÉS					**2 606**

Annexe aux comptes consolidés

Description des régimes de retraite à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont les suivants :

En France, outre les indemnités de fin de carrière, il existe trois régimes de retraite à prestations définies fondés sur le salaire de fin de carrière. Ces plans de retraite ont été fermés aux nouveaux salariés par les sociétés concernées entre 1969 et 1997.

En Allemagne, les plans de retraite d'entreprises procurent des couvertures portant à la fois sur les droits de retraite, versés sous forme de pensions, et les prestations en cas de décès ou d'invalidité du salarié. Ces plans sont fermés aux nouveaux salariés depuis 1996.

Aux Pays-Bas, les plans de retraite complémentaires à prestations définies ont été plafonnés. Au-delà du plafond, ils deviennent des plans à cotisations définies.

En Grande-Bretagne, les plans de retraite procurent des couvertures portant à la fois sur des droits de retraite versés sous forme de pensions, des prestations en cas de décès du salarié et des prestations en cas d'incapacité permanente. Il s'agit de plans à prestations définies fondés sur une moyenne des derniers salaires. Ils sont fermés aux nouveaux salariés depuis 2001.

Aux États-Unis et au Canada, les plans de retraite sont des plans à prestations définies fondés sur le salaire de fin de carrière. Depuis le 1er janvier 2001, les nouveaux salariés bénéficient d'un système de plan à cotisations définies.

Les provisions pour autres avantages à long terme, d'un montant de 189 millions d'euros au 31 décembre 2006 (196 millions d'euros en 2005 et 152 millions d'euros en 2004), comprennent tous les autres avantages accordés aux salariés et regroupent principalement les médailles du travail en France, les primes de jubilé en Allemagne et les provisions pour avantages sociaux aux États-Unis. Ces indemnités font généralement l'objet d'un calcul actuariel.

Évaluation des engagements de retraite, d'indemnités de départ en retraite et de prévoyance des retraités

Les engagements de retraite, d'indemnités de départ à la retraite et de prévoyance des retraités font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédits projetées (prise en compte de l'évolution des salaires jusqu'à la date de fin de carrière).

D'autres avantages annexes que sont les engagements au titre des autres avantages accordés aux retraités, les engagements pour incapacité de longue durée et les engagements pour autres avantages à long terme font l'objet d'une évaluation actuarielle et sont comptabilisés selon les mêmes règles que les engagements de retraite.

Les engagements de retraite et prévoyance des retraités s'élèvent à 8 544 millions d'euros au 31 décembre 2006 (8 765 millions d'euros en 2005 et 5 880 millions d'euros en 2004).

En 2005, l'intégration du groupe BPB s'était traduite par une augmentation du montant des engagements de 1 460 millions d'euros.

Fonds de retraite

Dans le cadre des régimes à prestations définies, des fonds de retraite ont été progressivement constitués par le versement de contributions, principalement aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Les contributions versées en 2006 par le Groupe à ces fonds s'élèvent à 855 millions d'euros (331 millions d'euros en 2005 et 236 millions d'euros en 2004). Le rendement effectif des fonds en 2006 s'élève à 569 millions d'euros.

Les contributions 2006 comprennent des versements exceptionnels de 672 millions d'euros dont 516 millions d'euros pour l'externalisation dans un fonds d'une part importante des engagements des sociétés allemandes.

La juste valeur des fonds, qui s'élève à 6 799 millions d'euros au 31 décembre 2006 (5 773 millions d'euros en 2005 et 3 502 millions d'euros en 2004), vient en déduction du montant de l'engagement évalué selon la méthode des salaires projetés pour la détermination de la provision pour retraite.

En 2005, l'intégration du groupe BPB s'était traduite par une augmentation de la valeur des fonds de 1 141 millions d'euros.

Les fonds sont principalement composés d'actions (57,6 %) et d'obligations (35,8 %). Les autres classes d'actifs qui composent les fonds représentent 6,6 %.

Les contributions aux fonds de retraite prévues en 2007 s'élèvent à 156 millions d'euros.

Hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements et des fonds de retraite

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'augmentation de salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les taux d'intérêt utilisés en 2006 pour actualiser la valeur des engagements futurs sont généralement compris entre 4,75 % et 6 % selon les pays.

Les taux utilisés dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs sont les suivants :

(en pourcentage)	France	Autres pays d'Europe		États-Unis
		Zone Euro	Royaume-Uni	
Taux d'actualisation	4,75	4,75	5,10	6,00
Pourcentage d'augmentation des salaires	2,40	2,25 à 3,50	3,35 à 3,60	3,00
Taux de rendement estimé des fonds	5,00	3,50 à 6,50	6,50 à 6,90	8,75

Les hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de taux d'intérêt utilisées pour actualiser la valeur des engagements futurs au titre des avantages annexes sont les mêmes que celles retenues pour le calcul

des retraites. Aux États-Unis, le taux de progression de la consommation médicale des retraités est fixé à 9 % par an (une variation de ce taux de 1% entrainerait une augmentation de l'engagement de 18 millions d'euros).

Les taux de rendement sont établis par pays et par fonds en tenant compte des classes d'actifs constituant les fonds de couverture et des perspectives des différents marchés.

Écarts à amortir

Le Groupe a choisi d'appliquer en 2006 l'option de la norme IAS19 relative à l'imputation en capitaux propres des écarts actuariels (notes 1 et 3). Les informations comparatives des exercices 2004 et 2005 ont été retraitées en conséquence. Désormais, les écarts à amortir sont constitués exclusivement des écarts relevant de modifications de régimes (coûts des services passés). L'impact constaté en 2006 s'élève à 424 millions d'euros (diminution des provisions) dont 17 millions d'euros au titre du plafonnement de l'actif, à comparer aux écarts cumulés à fin 2005 de -345 millions d'euros (augmentation des provisions). La partie « expérience » des écarts est évaluée à 23 millions d'euros pour les engagements et 182 millions d'euros pour les actifs de couverture.

Actifs nets de retraites

Lorsque les actifs du régime excèdent l'engagement, un actif est constaté en « actifs nets de retraites » dans les autres actifs non courants (note 8) dès lors que cet actif est la contrepartie d'avantages économiques futurs. Dans le cas contraire, l'actif comptabilisé est diminué du montant du plafonnement ainsi déterminé.

Financement auprès de compagnies d'assurance

Ce poste, qui s'élève à 142 millions d'euros au 31 décembre 2006 (166 millions d'euros en 2005 et 189 millions d'euros en 2004), correspond au montant à verser dans le futur aux compagnies d'assurance dans le cadre de l'externalisation des engagements de retraite des sociétés espagnoles du Groupe.

Actifs nets et provisions pour retraites et prévoyance des retraités classés en actifs et passifs disponibles à la vente

Conformément à IFRS 5, des actifs nets et provisions pour retraites et prévoyance des retraités ont été classés en actifs et passifs disponibles à la vente au 31 décembre 2006 pour respectivement 2 millions d'euros et 18 millions d'euros (note 2).

Les charges de retraite et de prévoyance hors avantages annexes se décomposent de la manière suivante :

Charges de retraite

(en millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Droits acquis au titre de l'exercice	217	166	150
Coût financier de l'exercice	417	356	323
Rendement des fonds	(387)	(277)	(232)
Amortissement des écarts	0	1	0
Réduction ou liquidation de régime	(3)	(4)	(1)
Retraites, indemnités de départ en retraite et prévoyance des retraités	244	242	240
Cotisations salariales	(26)	(24)	(20)
TOTAL	**218**	**218**	**220**

Droit Individuel à la Formation (DIF) dans les sociétés françaises

Le volume d'heures de formation théorique cumulé correspondant aux droits acquis représente environ 3 millions d'heures. Le nombre réel de demandes d'attribution en 2005 est de 62. En conséquence, conformément à l'avis n°2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité du 13 octobre 2004, aucune provision relative au Droit Individuel à la Formation n'a été constatée dans les comptes consolidés.

NOTE 15

IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

La Compagnie de Saint-Gobain est placée sous le régime du bénéfice fiscal consolidé. L'agrément en cours couvre les années 2004 à 2006. Il résulte de ce régime que la quote-part Groupe du montant total des impôts sur les résultats supportés par les sociétés du Groupe placées sous le régime du bénéfice fiscal consolidé est prise en compte pour la détermination du résultat fiscal consolidé.

Par courrier du 15 juin 2006, le Groupe a informé la Direction de la Législation Fiscale que la Compagnie de Saint-Gobain ne sollicitera pas le renouvellement de cet agrément. En conséquence, à compter du 1er janvier 2007, seules les intégrations fiscales locales seront maintenues. Au 31 décembre 2006, ce non-renouvellement a été pris en compte dans l'évaluation des impôts différés.

Annexe aux comptes consolidés

Le résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les résultats est le suivant :

(en millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 682	1 294	1 275
moins :			
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	7	10	8
Impôts sur les résultats	(899)	(701)	(616)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES AVANT IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	**2 574**	**1 985**	**1 883**

La charge d'impôts sur les résultats s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Impôts courants	(802)	(686)	(648)
France	(184)	(233)	(237)
Etranger	(618)	(453)	(411)
Impôts différés	(97)	(15)	32
France	(63)	44	78
Étranger	(34)	(59)	(46)
CHARGE TOTALE D'IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	**(899)**	**(701)**	**(616)**

L'impôt décaissé au cours de l'exercice 2006 s'élève à 821 millions d'euros (716 millions d'euros en 2005)

En 2006, la charge d'impôts représente 35 % du résultat net des sociétés intégrées du Groupe avant impôts contre 35 % en 2005 et 33 % en 2004. Ces taux effectifs s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Taux d'impôt courant au titre du bénéfice fiscal consolidé	33	33	33
Supplément d'impôt français	0	1	1
Redevances techniques et plus-values nettes imposables à taux réduits	(1)	(1)	(1)
Autres impôts différés et divers	3	2	0
TAUX EFFECTIF	**35**	**35**	**33**

Au bilan, la variation du montant net des impôts différés actifs et passifs s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Impôts différés passifs nets
Situation au 1er janvier 2004	249
Charges / (produits) d'impôts différés	(32)
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 14)	11
Écarts de conversion	14
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	7
Situation au 31 décembre 2004	249
Charges / (produits) d'impôts différés	15
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 14)	(148)
Écarts de conversion	(28)
Impact en capitaux propres	28
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	586
Situation au 31 décembre 2005	702
Charges / (produits) d'impôts différés	97
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 14)	131
Écarts de conversion	31
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	(87)
Situation au 31 décembre 2006	874

Les principaux éléments à l'origine de la comptabilisation d'impôts différés sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Impôts différés actifs	348	447	332
Impôts différés passifs	(1 222)	(1 149)	(581)
Impôts différés passifs nets	**(874)**	**(702)**	**(249)**
Retraites	641	822	641
Marques	(889)	(929)	(501)
Amortissements, amortissements dérogatoires et provisions à caractère fiscal	(1 127)	(1 040)	(799)
Déficits reportables	181	233	160
Autres	320	212	250
TOTAL	**(874)**	**(702)**	**(249)**

Les impôts différés sont classés au bilan pour tenir compte de la position fiscale nette par pays. A l'actif, le Groupe constate 348 millions d'euros principalement sur les États-Unis (242 millions d'euros) et l'Allemagne (54 millions d'euros). Au passif, le Groupe constate 1 222 millions d'euros répartis sur différents pays dont la France (516 millions d'euros) et la Grande-Bretagne (372 millions d'euros). Les autres pays sont d'un montant nettement inférieur.

Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable n'ont pas été comptabilisés pour un montant de 173 millions d'euros au 31 décembre 2006 et concernent principalement l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Chine et le Brésil.

NOTE 16

AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

(en millions d'euros)	Provision pour litiges	Provision pour environnement	Provision pour restructuration	Provision pour charges de personnel	Provision pour garantie clients	Provision pour risques	Dettes sur investissements	Total
1er janvier 2004								
Part à court terme	148	9	58	14	71	64		364
Part à long terme	220	63	96	30	76	84		569
TOTAL DES PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	**368**	**72**	**154**	**44**	**147**	**148**	**-**	**933**
VARIATIONS								
Dotations aux provisions	111	4	95	14	46	32		302
Reprises de provisions	(3)					(2)		(5)
Utilisations	(138)	(2)	(104)	(12)	(48)	(10)		(314)
Variations de périmètre		(4)	(1)	1	1	(5)		(8)
Autres (reclassements et écarts de conversion)	(12)	4	(3)	(1)	(5)	(9)		(26)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**(42)**	**2**	**(13)**	**2**	**(6)**	**6**	**-**	**(51)**
31 décembre 2004								
Part à court terme	137	10	59	17	69	57		349
Part à long terme	189	64	82	29	72	97		533
TOTAL DES PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	**326**	**74**	**141**	**46**	**141**	**154**	**-**	**882**
VARIATIONS								
Dotations aux provisions	104	5	117	19	58	32		335
Reprises de provisions	(1)	(11)	(11)	(5)	(19)	(19)		(66)
Utilisations	(88)	(8)	(77)	(10)	(41)	(22)		(246)
Variations de périmètre	0	83	22	2	9	71	(3)	184
Autres (reclassements et écarts de conversion)	35	2	5	1	9	21	393	466
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**50**	**71**	**56**	**7**	**16**	**83**	**390**	**673**
31 décembre 2005								
Part à court terme	131	23	98	21	74	73	260	680
Part à long terme	245	122	99	32	83	164	130	875
TOTAL DES PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	**376**	**145**	**197**	**53**	**157**	**237**	**390**	**1 555**
VARIATIONS								
Dotations aux provisions	98	14	142	20	82	87		443
Reprises de provisions	(1)	(2)	(16)	(6)	(21)	(17)		(63)
Utilisations	(78)	(12)	(124)	(12)	(43)	(30)		(299)
Variations de périmètre			(2)			4	(7)	(5)
Autres (reclassements et écarts de conversion)	(34)	(14)	4	1	(11)	15	(189)	(228)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	**(15)**	**(14)**	**4**	**3**	**7**	**59**	**(196)**	**(152)**
31 décembre 2006								
Part à court terme	103	25	110	25	72	104	28	467
Part à long terme	258	106	91	31	92	192	166	936
TOTAL DES PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	**361**	**131**	**201**	**56**	**164**	**296**	**194**	**1 403**

Annexe aux comptes consolidés

Provision pour litiges

La provision pour litiges couvre les actions relatives à l'amiante intentées contre le Groupe. Cette provision couvre les litiges en cours ainsi que de nouveaux litiges potentiels. Le risque amiante est explicité plus en détail dans la note 26 de la présente annexe.

Provision pour risque environnement

Cette provision couvre les charges liées à la protection de l'environnement, à la remise en état et au nettoyage des sites.

Provision pour restructuration

Au 31 décembre 2006, après prise en compte d'une dotation nette de 126 millions d'euros, la provision pour restructuration s'élève à 201 millions d'euros (197 millions au 31 décembre 2005 et 141 millions d'euros au 31 décembre 2004) et concerne notamment la Grande-Bretagne (51 millions d'euros), l'Allemagne (45 millions d'euros), la France (43 millions d'euros) et le Benelux (27 millions d'euros).

Provision pour charges de personnel

Cette provision comprend essentiellement des indemnités dues au personnel non liées à des opérations de restructuration.

Provision pour garantie clients

Cette provision couvre les obligations résultant de garanties accordées aux clients.

Provision pour autres risques

Au 31 décembre 2006, les provisions pour autres risques s'élèvent à 296 millions d'euros et concernent notamment la France (48 millions d'euros), l'Allemagne (51 millions d'euros), la Grande-Bretagne (23 millions d'euros), l'Italie (22 millions d'euros), l'Amérique du Nord (70 millions d'euros) et l'Amérique latine (27 millions d'euros).

Dettes sur investissements

Au 31 décembre 2006, les dettes sur investissements comprennent principalement des compléments de prix et engagements de rachats de minoritaires dans les pôles Vitrage et Conditionnement.

En 2005, elles concernaient essentiellement BPB à hauteur de 243 millions d'euros à court terme. Ces dettes, consécutives à l'OPA sur le groupe BPB en 2005, ont été réglées au cours de l'exercice 2006.

NOTE 17

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
DETTES FOURNISSEURS	5 519	4 779	3 954
Acomptes reçus des clients	591	152	105
Fournisseurs d'immobilisations	402	360	268
Subventions reçues	53	53	25
Dettes sociales	1 006	1 022	825
Dettes fiscales (hors impôt sur les sociétés)	378	306	326
Autres :	906	942	758
- France	*139*	*136*	*153*
- Allemagne	*73*	*95*	*110*
- Royaume-Uni	*153*	*250*	*122*
- Autres pays d'Europe occidentale	*214*	*202*	*179*
- Amérique du Nord	*109*	*110*	*102*
- Pays émergents et Asie	*218*	*149*	*92*
TOTAL DES AUTRES DETTES	**3 336**	**2 835**	**2 307**

NOTE 18

FACTEURS DE RISQUES

RISQUES DE MARCHÉ (CRÉDIT, TAUX, CHANGE, ACTIONS, ÉNERGIE)

Risque de liquidité

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de liquidité lié à la dette nette globale du Groupe. Les sociétés gèrent leur financement à long terme, sauf cas particulier, avec pour contrepartie la Compagnie de Saint-Gobain ou les pools de trésorerie des délégations nationales. De même, les financements à court terme des sociétés sont en majorité octroyés par la maison mère ou les pools de trésorerie nationaux.

Le risque de liquidité est géré avec pour principal objectif de garantir le renouvellement des financements du Groupe et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Ainsi, la part de la dette à long terme dans la dette nette totale est toujours maintenue à un niveau élevé. De même, l'échéancier de cette dette à long terme est étalé de manière à répartir sur différents exercices les appels au marché effectués lors de son renouvellement.

Les emprunts obligataires constituent la principale source de financement à long terme utilisée. Le Groupe dispose cependant aussi d'un programme de *Medium Term Notes,* d'un emprunt perpétuel, de titres participatifs, d'emprunts bancaires, de prêts tirés sur le crédit syndiqué conclu en 2005, et de contrats de location-financement.

Les dettes à court terme sont composées d'emprunts émis dans le cadre des programmes de Billets de Trésorerie, *d'Euro Commercial Paper* ou de *US Commercial Paper,* mais aussi de créances titrisées et de concours bancaires. Les actifs financiers sont constitués de valeurs mobilières de placement et de disponibilités.

En support de ses programmes de financement à court terme *US Commercial Paper, Euro Commercial Paper,* Billets de Trésorerie et *Medium Term Notes,* la Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous la forme de crédits syndiqués et de lignes bilatérales.

La note 19 présente un détail de l'ensemble des dettes du Groupe par nature et par échéance. Elle précise par ailleurs les caractéristiques principales des programmes de financement et des lignes de crédit confirmées à disposition du Groupe (montant, devises, modalités d'exigibilité anticipée).

Risque de taux

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de taux lié à la dette nette globale du Groupe selon les mêmes structures et modes décrits au premier paragraphe « risque de liquidité ». Dans le cas où une filiale utilise des instruments dérivés de couverture, sa contrepartie est la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe.

Le risque de taux global est géré pour la dette nette consolidée du Groupe avec comme objectif principal de garantir le coût financier de la dette à moyen terme et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Le Groupe a défini dans sa politique les produits dérivés susceptibles d'être utilisés comme instruments de couvertures. On trouve parmi ces produits les swaps de taux, les options – y compris les « caps, floors et swaptions » -, et les contrats de taux à terme. Ces instruments sont traités de gré à gré avec des contreparties ayant un *rating* minimum défini par la politique financière du Groupe.

Risque de change

Pour réagir aux fluctuations de change, la politique du Groupe consiste à couvrir les transactions commerciales effectuées par les entités du Groupe dans des devises autres que leurs devises fonctionnelles. La Compagnie de Saint-Gobain et ses filiales sont susceptibles de recourir à des options et des contrats de change à terme pour couvrir leurs expositions nées de transactions commerciales. Dans le cas des options, les filiales contractent exclusivement avec la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe, qui exécute pour leur compte ces couvertures.

La plupart des contrats de change à terme ont des échéances courtes : trois mois environ. Toutefois, lorsqu'une commande est couverte, le contrat à terme peut aller jusqu'à deux ans. Les filiales peuvent conclure des contrats de change à terme de durée inférieure à deux ans avec leurs banques.

Néanmoins, dans le cadre d'une couverture systématique unitaire effectuée facture par facture ou par engagement pour la part des commandes, la plupart des opérations sont couvertes avec la société Saint-Gobain Compensation, spécialement dédiée à cette activité. Celle-ci réalise les couvertures exclusivement par des opérations de change à terme. Pour les sociétés participantes, l'ensemble des positions commerciales est ainsi couvert dès la naissance du risque. Saint-Gobain Compensation retourne toutes ces positions auprès de la Compagnie de Saint-Gobain et n'a, de ce fait, pas de position ouverte.

Pour les autres sociétés, les couvertures sont mises en place avec la Compagnie de Saint-Gobain à réception des ordres envoyés par les filiales ou les pools de trésorerie des délégations nationales, ou auprès des banques des filiales.

Risque sur actions

Lorsque le Groupe a recours à des placements financiers, sous la forme d'achats de SICAV, OPCVM ou équivalents, il privilégie systématiquement des instruments de type monétaire et/ou obligataire afin de limiter le risque. De ce fait, il ne s'expose pas à un risque sur actions.

Le Groupe a détenu, dans le passé, un portefeuille d'actions de sociétés cotées. Ce portefeuille d'actions a été entièrement cédé au cours des exercices précédents.

Risque énergie

Pour réduire son exposition aux fluctuations du prix de ses achats d'énergie, le Groupe couvre une partie de ses achats de gaz naturel aux États-Unis et en Grande-Bretagne, et de fuel en Europe, par des swaps et des options.

L'organisation des couvertures gaz et fuel est du ressort d'un comité de pilotage constitué de la Direction Financière du Groupe et de la Direction des Achats du Groupe (Saint-Gobain Achats - SGA). Les couvertures fuel et gaz (hors achats à prix fixes auprès des fournisseurs négociés directement par la Direction des Achats) sont prises par la Direction de la Trésorerie et des Financements sur instruction du comité de pilotage. Ces couvertures n'excèdent en aucun cas un horizon de 18 mois.

Ponctuellement et selon les mêmes principes, la Direction de la Trésorerie et du Financement peut être amenée également à couvrir l'achat d'autres matières premières.

La note 20 présente les instruments de couverture de taux de change et d'énergie utilisés, ainsi que les taux d'intérêt des principaux postes de la dette brute. Elle détaille aussi la répartition de la dette nette par devise et par nature de taux (fixe ou variable) ainsi que l'échéancier de révision de ses taux.

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 19

ENDETTEMENT NET

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les dettes long terme et court terme du Groupe se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2006	2005	2004
Émissions obligataires	6 187	4 993	4 767
Medium Term Notes	36	42	77
Emprunt perpétuel et titres participatifs	203	203	203
Dettes bancaires d'acquisition	2 989	5 341	0
Autres dettes à long terme y compris location-financement	464	802	628
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	(2)	(66)	(46)
Partie long terme des dettes financières	9 877	11 315	5 629
Partie court terme des dettes financières	993	922	1 338
Programmes court terme (US CP, Euro CP, Billets de trésorerie)	221	782	415
Concours bancaires et autres dettes bancaires court terme	1 331	1 273	1 162
Titrisation	652	664	605
Juste valeur des dérivés liés à l'endettement non qualifiés de couverture	(7)	(26)	(33)
Emprunt à moins d'un an et banques créditrices	2 197	2 693	2 149
TOTAL DETTE BRUTE	**13 067**	**14 930**	**9 116**
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(1 468)	(2 080)	(2 898)
TOTAL DETTE NETTE AVEC INTÉRÊTS COURUS	**11 599**	**12 850**	**6 218**

La juste valeur des dettes brutes à long terme (parts à long et court termes) gérées par la Compagnie de Saint-Gobain s'élève à 10,5 milliards d'euros au 31 décembre 2006 (pour une valeur comptable enregistrée de 10,1 milliards d'euros).

ECHÉANCIER DE LA DETTE À LONG TERME

L'échéancier de la dette brute à long terme du Groupe au 31 décembre 2006 se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Devise	Moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Émissions obligataires	EUR	5	3 894	1 179	5 078
	USD	378	0	0	378
	GBP	0	225	889	1 114
Medium Term Notes	EUR	0	0	0	0
	USD	38	0	0	38
	Autres	0	36	0	36
Emprunt perpétuel et titres participatifs	EUR	0	0	203	203
Dettes bancaires d'acquisition	EUR	0	2 989	0	2 989
	GBP	0	0	0	0
Autres dettes à long terme	Toutes devises	364	365	99	828
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	EUR	(1)	0	0	(1)
	USD	1			1
	GBP		(2)		(2)
TOTAL HORS INTÉRÊTS COURUS		**785**	**7 507**	**2 370**	**10 662**

Le 7 mars 2006, le Groupe a remboursé deux emprunts obligataires de 100 millions et 500 millions de dollars américains venus à échéance.

Le 31 mars 2006, la Compagnie de Saint-Gobain s'est substituée à BPB en tant qu'émetteur d'un emprunt obligataire de 400 millions d'euros à échéance du 17 mars 2010.

Le 31 mai 2006, la Compagnie de Saint-Gobain a émis un emprunt obligataire de 1,8 milliard d'euros en deux tranches de 1,1 milliard d'euros à échéance du 31 mai 2011 et 700 millions d'euros à échéance du 31 mai 2016.

Le 5 juin 2006, BPB a remboursé de manière anticipé deux placements privés de 100 millions de dollars américains chacun.

Le 31 octobre 2006, le Groupe a remboursé un *Medium Term Note* de 1 milliard de couronnes tchèques venu à échéance.

Le 15 novembre 2006, la Compagnie de Saint-Gobain a émis un emprunt obligataire de 600 millions de livres sterling en deux tranches de 300 millions de livres sterling à échéance du 15 décembre 2016 et 300 millions de livres sterling à échéance du 15 novembre 2024.

Le 15 novembre 2006, la Compagnie de Saint-Gobain a émis un *Medium Term Note* de 1 milliard de couronnes tchèques à échéance du 15 novembre 2010.

Le 27 novembre 2006, le Groupe a remboursé un *Medium Term Note* de 7,7 millions d'euros venu à échéance.

Au cours de l'année 2006, la Compagnie de Saint-Gobain a procédé à une réduction de la dette bancaire d'acquisition de 2 410 millions :

- sur la tranche à 3 ans, remboursement de 1 060 millions le 15 juin 2006, de 556,6 millions le 12 juillet 2006 et 493,4 millions le 30 novembre 2006,
- sur la tranche à 5 ans, remboursement de 300 millions le 29 décembre 2006.

OCÉANE

Les émissions obligataires comprenaient un emprunt de 920 millions d'euros émis le 18 février 2002, et d'échéance 1er janvier 2007, représenté par des obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes (OCÉANE), soit 4 380 953 OCÉANE de valeur nominale unitaire de 210 euros et portant intérêt à un taux de 2,625 % l'an payable à terme échu le 1er janvier de chaque année.

Au cours de l'année 2006, des porteurs d'OCÉANE ont converti 4 355 403 obligations en actions de la Compagnie de Saint-Gobain à raison de quatre actions par obligation. La conversion de ces obligations au prix de conversion prévu au contrat d'émission a entraîné la remise aux porteurs d'un total de 17 421 612 actions, soit 4,73 % du capital social de la Compagnie de Saint-Gobain au 31 décembre 2006.

EMPRUNT PERPÉTUEL

En 1985, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 25 000 titres perpétuels, de 5 000 euros de nominal, soit un montant total de 125 millions d'euros, à taux variable (indexation Libor). Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Le Groupe a racheté et annulé à ce jour 18 496 titres. Le nombre de titres en circulation dans le public est donc de 6 504 pour un montant nominal de 33 millions d'euros.

TITRES PARTICIPATIFS

Dans les années 1980, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 1 288 299 titres participatifs indexés TMO et 194 633 titres participatifs indexés au minimum sur l'Euribor. Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 31 décembre 2006 s'élève à 606 883 pour ceux indexés TMO, et 77 516 pour ceux indexés au minimum sur l'Euribor, soit un nominal total de 170 millions d'euros.

La rémunération des 606 883 titres indexés TMO comporte, dans la limite d'un taux de rendement égal à 125 % du taux moyen des obligations, une partie fixe et une partie variable assise sur les résultats du Groupe. La rémunération des 77 516 indexés au minimum sur l'Euribor est composée d'une partie fixe applicable à 60 % du titre et égale à 7,5 % l'an d'une part, et d'autre part, à une partie variable applicable à 40 % du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent dans les limites fixées par le contrat d'émission.

La rémunération nette des titres participatifs s'élève à 9,9 millions d'euros en 2006, contre 9,5 millions d'euros en 2005.

PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Le Groupe dispose de programmes de financement à moyen et long terme (*Medium Term Notes*) et à court terme (*Commercial Paper* et Billets de trésorerie).

À la date du 31 décembre 2006, la situation de ces programmes s'établit comme suit :

Programmes	Devises	Tirages autorisés	Limites autorisées au 31/12/06	Encours 31/12/06	Encours 31/12/05	Encours 31/12/04
(en millions de devises)						
Medium Term Notes	EUR	1 à 30 ans	5 000 millions	968 millions	85 millions	110 millions
US commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 millions (*)	100 millions	0 million	0 million
Euro commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 millions (*)	0 million	0 million	0 million
Billets de trésorerie	EUR	jusqu'à 12 mois	3 000 millions	145 millions	782 millions	415 millions

(*) Équivalent à 759 millions d'euro sur la base du taux de change au 31 décembre 2006

Les limites autorisées des programmes de *Medium Term Notes* et de Billets de Trésorerie ont été portées respectivement à 5 et 3 milliards d'euros le 26 janvier 2006.

Conformément aux usages du marché, les tirages de Billets de Trésorerie, Euro-Commercial Paper et US-Commercial Paper sont généralement effectués pour une durée allant de 1 à 6 mois. Compte tenu de leur renouvellement fréquent, ils sont classés dans la dette à taux variable.

En support de ses programmes de financement à court terme US Commercial Paper, Euro-Commercial Paper, et Billets de trésorerie, la Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous forme d'un crédit syndiqué de 2 000 millions d'euros à échéance novembre 2011, ainsi que de 7 lignes de crédit bilatérales pour un montant global de 680 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Les principaux cas prévus aux contrats d'exigibilité anticipée (immédiate), ou d'annulation lorsqu'elles ne sont pas tirées des lignes de crédit bilatérales susmentionnées, sont :

- non respect de l'un ou l'autre des deux ratios financiers suivants (appréciés annuellement) :

- dette nette sur résultat d'exploitation hors amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles inférieur à 3,75 ;
- résultat avant impôt et charge nette de financement sur charge nette de financement supérieur à 3.

Cette exigence concerne trois lignes bilatérales représentant 290 millions d'euros.

- défaut de paiement d'un montant dû au titre d'un emprunt bancaire, supérieur à certains seuils.

Aucune de ces lignes n'a été utilisée durant l'exercice.

Quatre lignes de crédit bilatérales provenant du groupe BPB et représentant un montant global de 102 millions d'euros ont été annulées en janvier et février 2006.

De plus, un crédit syndiqué de 9 milliards d'euros a été conclu en 2005 pour, d'une part, financer l'acquisition du groupe BPB, et d'autre part, refinancer certaines dettes existantes alors au sein des groupes BPB et Saint-Gobain. Ce crédit comprend trois tranches, un prêt à 3 ans, un prêt à 5 ans et un crédit revolving à 5 ans. Au 31 décembre 2006, sur

le prêt à 5 ans seuls 3 milliards d'euros étaient encore tirés et 600 millions d'euros non tirés étaient disponibles sur le crédit revolving, le prêt à 3 ans a été totalement remboursé.

Pour ce crédit syndiqué de 9 milliards d'euros, les principaux cas d'exigibilité anticipée sont :

- non respect de l'un ou l'autre des deux ratios financiers suivants (appréciés semestriellement) :
  - dette nette sur résultat d'exploitation hors amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles inférieur à 3,75 ;
  - résultat d'exploitation hors amortissements des immobilisations incorporelles sur charge nette de financement supérieur à 3,5.
- défaut de paiement d'un montant dû au titre d'un emprunt bancaire, supérieur à 40 millions d'euros.

Au 31 décembre 2006, Saint-Gobain satisfait à l'ensemble de ces covenants.

Les charges de commissions d'engagement au titre de l'ensemble de ces lignes se sont élevées à 4,6 millions d'euros en 2006 (6,2 millions d'euros en 2005).

CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES DETTES BANCAIRES À COURT TERME

Ce poste comprend l'ensemble des comptes bancaires créditeurs du Groupe (financement par découvert bancaire), les emprunts bancaires locaux à court terme réalisés par les filiales et les intérêts courus sur la dette court terme.

TITRISATION DE CRÉANCES COMMERCIALES

Le Groupe dispose de deux programmes de titrisation de créances commerciales, l'un par l'intermédiaire de sa filiale américaine Certain Teed Receivables Corporation, l'autre par l'intermédiaire de sa filiale anglaise Jewson Ltd.

Le programme américain s'élève à 414 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 431 millions d'euros au 31 décembre 2005. L'écart entre la valeur nominale des créances et leur valeur de rachat constitue une charge financière qui s'élève à 24 millions d'euros en 2006 contre 13,6 millions d'euros en 2005.

Le programme anglais s'élève à 238 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 233 millions d'euros au 31 décembre 2005. La charge financière relative à ce programme s'élève à 10,2 millions d'euros en 2006 contre 10,4 millions d'euros en 2005.

GARANTIE DE DETTES PAR DES ACTIFS

Une partie des dettes, pour un montant de 34 millions d'euros au 31 décembre 2006, est garantie par des actifs immobilisés (hypothèques et nantissements de titres).

NOTE 20

INSTRUMENTS FINANCIERS

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les principaux instruments dérivés utilisés par le Groupe sont les suivants :

	Juste valeur au 31/12/06			Juste valeur au 31/12/05	Juste valeur au 31/12/04	Nominal réparti par échéance au 31/12/06			
(en millions d'euros)	Total	Dérivés Actif	Dérivés Passif			moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Couverture de juste valeur									
Swaps de taux	1	2	(1)	67	46	420	223		643
Couverture de flux futurs									
Swaps de matières premières	(32)		(32)	24	(3)	129	15		144
Changes à terme		1	(1)			79			79
Options de change						2			2
Swaps de taux						76			76
Dérivés non qualifiés									
Swaps de taux				(4)	(3)				0
Swaps de taux et de devises	10	10		21	37		49		49
Swaps de change	(2)	7	(9)	8	(6)	1 732			1 732
Swaps de matières premières									0
Changes à terme		1	(1)	(29)	3	85			85
Options de change achetées					1	2			2
Options de change vendues									0
Options de conversion de taux									0
Options de matières premières achetées				1					0
Options de matières premières vendues									0
TOTAL	**(23)**	**21**	**(44)**	**88**	**75**	**2 525**	**287**		**2 812**
Dont dérivés rattachés à la dette nette	9			92	80				

La juste valeur des instruments financiers est généralement déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationale ou un marché de gré à gré. Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur se fonde sur des estimations réalisées à l'aide de techniques d'actualisation ou autres.

■ Swaps de taux

Les swaps de taux utilisés par le Groupe permettent de convertir à taux variable une partie de la dette contractée à taux fixe sur le marché obligataire ou de fixer une partie de la dette à taux variable.

■ Swaps de taux et de devises

Le Groupe a recours à des swaps de taux et de devises pour le financement des filiales aux États-Unis. Il a ainsi conclu des swaps receveurs d'euros et payeurs de dollars.

■ Swaps de change

Les swaps de change sont principalement utilisés par le Groupe pour sa gestion quotidienne de trésorerie, ainsi que, dans certains cas, pour le financement d'actifs en devises à l'aide de ressources en euros.

■ Changes à terme et options de change

Les changes à terme et options de change permettent de couvrir le risque de change des sociétés du Groupe sur leurs opérations en devises, en particulier les opérations commerciales (achats et ventes) et les investissements.

■ Swaps de matières premières et options de matières premières

Les swaps de matières premières permettent de couvrir le risque de variation du prix d'achat de nos matières premières, en particulier le fuel lourd en Europe et le gaz naturel aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Les options de matières premières permettent de couvrir le risque de variation du prix d'achat du gaz naturel aux États-Unis ; la Compagnie de Saint-Gobain n'a pas eu recours à cet outil depuis juin 2006.

IMPACT EN CAPITAUX PROPRES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2006, la réserve en capitaux propres relative aux swaps de matières premières traités comptablement comme instruments de couverture de flux futurs s'élève à -32,1 millions d'euros contre 12,5 millions d'euros au 31 décembre 2005. Les autres réserves

Annexe aux comptes consolidés

relatives aux changes à terme, swaps de taux et options de change sont à zéro au 31 décembre 2006 comme au 31 décembre 2005. Ces réserves sont reprises dès lors que les éléments couverts impactent le compte de résultat.

IMPACT EN RÉSULTAT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments dérivés qui sont classés dans la catégorie « Actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat » s'élève à 8 millions d'euros (23 millions d'euros au 31 décembre 2005).

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Le Groupe Saint-Gobain analyse régulièrement ses contrats pour isoler les dispositions qui s'analysent comme des dérivés incorporés au regard des normes IFRS. Au 31 décembre 2006, aucun dérivé incorporé matériel à l'échelle du Groupe n'a été identifié.

STRUCTURE DE LA DETTE DU GROUPE

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale, aux normes IFRS et après gestion (swaps de taux et de devises, swaps de change et swaps de taux), s'établit à fin décembre 2006 à 4,7 % contre 4,4 % à fin 2005.

Les taux de rendement interne moyens sur les postes significatifs de la dette à long terme du Groupe avant couverture s'analysent comme suit :

Taux de rendement interne sur encours au 31 décembre *(en %)*	**2006**	**2005**	**2004**
Émissions obligataires	**5,07**	5,49	5,67
Medium Term Notes	**5,16**	4,94	4,30
Emprunt perpétuel et titres participatifs	**5,55**	5,09	5,47
Dettes bancaires d'acquisition	**4,10**	4,14	-

Le tableau ci-après présente la répartition par devise et par type de taux (fixe ou variable) de la dette nette du Groupe au 31 décembre 2006 après gestion par des swaps de taux, des swaps de taux et de devises et des swaps de change.

Dette nette libellée en devises	Après gestion		
(en millions d'euros)	Variable	Fixe	Total
EUR	3 870	5 375	9 245
USD	284	168	452
GBP	211	907	1 118
SEK	321	5	326
Autres devises	81	194	275
TOTAL	**4 767**	**6 649**	**11 416**
	42 %	**58 %**	**100 %**
Juste valeur des dérivés rattachés à la dette			**(9)**
Intérêts courus			**192**
TOTAL DETTE NETTE			**11 599**

ECHÉANCIER DE RÉVISION DE TAUX DES ACTIFS ET DES DETTES FINANCIÈRES

L'échéancier au 31 décembre 2006 des révisions de taux de la dette brute et des actifs financiers après gestion est présenté ci-après. La position nette de taux est le solde emprunteur ou prêteur de ces produits.

(en millions d'euros)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette brute	13 067	6 479	4 450	2 138
Effet swap de taux	0	223	(223)	0
Disponibilités	(1 468)	(1 468)	0	0
DETTE NETTE APRÈS GESTION	**11 599**	**5 234**	**4 227**	**2 138**

NOTE 21

DÉTAIL PAR NATURE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Chiffre d'affaires et produits accessoires	**41 596**	**35 110**	**32 172**
Charges de personnel :			
Salaires et charges sociales	(7 745)	(7 038)	(6 681)
Rémunérations en actions (a)	(58)	(41)	(32)
Retraites	(226)	(177)	(171)
Dotations aux amortissements	(1 522)	(1 339)	(1 287)
Autres (b)	(28 331)	(23 655)	(21 258)
Résultat d'exploitation	**3 714**	**2 860**	**2 743**
Résultat de cessions d'actifs (c)	175	81	41
Reprise des écarts d'acquisition négatifs en résultat	9	3	6
Autres produits opérationnels	**184**	**84**	**47**
Charges de restructuration (d)	(213)	(184)	(153)
Provisions et charges sur litiges (e)	(95)	(106)	(112)
Dépréciations d'actifs (f)	(211)	(105)	(104)
Autres	(57)	5	(3)
Autres charges opérationnelles	**(576)**	**(390)**	**(372)**
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	**3 322**	**2 554**	**2 418**

(a) Les rémunérations en actions sont détaillées en note 13. Elles comprennent 19 millions d'euros en 2006, 11 millions d'euros en 2005 et 14 millions d'euros en 2004 au titre du Plan d'Épargne Groupe (PEG). Cette charge est constatée en totalité à la clôture de la période de souscription c'est-à-dire le 14 avril en 2006.

(b) Ce poste correspond essentiellement aux coûts des marchandises vendues dans le pôle Distribution (13 684 millions d'euros en 2006, 11 883 millions d'euros en 2005 et 10 510 millions d'euros en 2004) et aux frais de transport, coûts des matières premières et autres coûts de production dans les autres pôles.
En 2006, le montant des frais de recherche et développement comptabilisés en charges d'exploitation s'élève à 362 millions d'euros (305 millions d'euros en 2005 et 312 millions d'euros en 2004).

(c) En 2006, les résultats de cessions d'actif sont positifs de 175 millions d'euros (81 millions d'euros en 2005 et 41 millions d'euros en 2004) principalement en raison de la plus-value réalisée lors de la cession de Saint-Gobain Calmar (note 2).

(d) En 2006, les charges de restructurations sont composées notamment de 133 millions d'euros d'indemnités de départ (108 millions d'euros en 2005 et 105 millions d'euros en 2004).

(e) En 2006 comme en 2005 et en 2004, les provisions et charges sur litiges comprennent essentiellement la charge relative aux litiges amiante qui est commentée dans les notes 16 et 26.

(f) En 2006, les dépréciations d'actifs comprennent notamment une charge de 125 millions d'euros sur les écarts d'acquisition (36 millions d'euros en 2005 et 47 millions d'euros en 2004), 75 millions d'euros sur les immobilisations corporelles (37 millions d'euros en 2005 et 33 millions d'euros en 2004), 4 millions d'euros sur les immobilisations incorporelles (11 millions d'euros en 2005 et 13 millions d'euros en 2004) et le solde sur des actifs financiers ou des actifs courants.

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 22

AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Coût financier des retraites	(428)	(367)	(327)
Rendement des fonds	387	277	232
Coût financier des retraites net	**(41)**	**(90)**	**(95)**
Autres charges financières	(102)	(103)	(71)
Autres produits financiers	20	37	17
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	**(123)**	**(156)**	**(149)**

Le coût de l'endettement financier net s'établit à 625 millions d'euros en 2006 (413 millions d'euros en 2005) et le montant net des intérêts financiers encaissés et décaissés en 2006 s'élève à 462 millions d'euros (383 millions d'euros en 2005).

Les pertes de change nettes enregistrées dans le coût des produits vendus s'élèvent à 4 millions d'euros au cours de l'exercice 2006 contre des profits nets de 4 millions d'euros en 2005 et 20 millions d'euros en 2004.

NOTE 23

RÉSULTAT NET HORS PLUS-VALUES

Le résultat net hors plus-values s'élève à 1 702 millions d'euros (1 284 millions d'euros en 2005 et 1 289 millions d'euros en 2004). Rapporté au nombre total de titres émis au 31 décembre (368 419 723 actions en 2006, 345 256 270 actions en 2005 et 340 988 000 en 2004), il représente un bénéfice net par action hors plus-values de 4,62 euros pour 2006, 3,72 euros pour 2005 et 3,78 euros pour 2004.

L'écart entre le résultat net et le résultat net hors plus-values s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Résultat net part du Groupe	**1 637**	**1 264**	**1 239**
Déduction faite des éléments suivants :			
Résultat de cessions d'actifs	175	81	41
Dépréciations d'actifs incorporels et corporels	(211)	(102)	(95)
Effets d'impôts	(26)	5	4
Impact des minoritaires	(3)	(4)	0
RÉSULTAT NET HORS PLUS-VALUES	**1 702**	**1 284**	**1 289**

NOTE 24

RÉSULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen pondéré de titres en circulation est calculé en retranchant les actions conservées par le Groupe (6 739 668 titres au 31 décembre 2006) du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré et dilué de titres est calculé à partir du nombre moyen pondéré de titres en circulation en tenant compte de la conversion des instruments dilutifs existants c'est-à-dire les plans d'options de souscription d'action (nombre pondéré de 4 634 248 titres en 2006) et, pour les exercices 2004 et 2005, les obligations convertibles en actions (OCÉANE pour 17 523 812 titres).

Le calcul des différents résultats par action est présenté ci-dessous :

(en millions d'euros)	Résultat net part du Groupe	Annulation des charges d'intérêts des OCÉANE	Retraitement de l'effet impôt	Résultat net part du groupe retraité	Nombre de titres	Résultat par action (euros)
EXERCICE 2006						
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	1 637			**1 637**	341 048 210	**4,80**
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	1 637	23	(8)	**1 652**	363 809 234	**4,54**
Nombre de titres émis en fin de période	1 637			**1 637**	368 419 723	**4,44**
EXERCICE 2005						
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	1 264			**1 264**	336 330 568	**3,76**
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	1 264	45	(16)	**1 293**	357 338 208	**3,62**
Nombre de titres émis en fin de période	1 264			**1 264**	345 256 270	**3,66**
EXERCICE 2004						
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	1 239			**1 239**	337 253 298	**3,67**
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	1 239	45	(16)	**1 268**	356 825 103	**3,55**
Nombre de titres émis en fin de période	1 239			**1 239**	340 988 000	**3,63**

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 25

ENGAGEMENTS

Les obligations contractuelles et les engagements commerciaux sont regroupés dans la note ci-dessous à l'exception des engagements du Groupe au titre de l'endettement et des instruments financiers présentés respectivement dans les notes 19 et 20.

Le Groupe ne supporte aucun autre engagement significatif.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Obligations en matière de location-financement

Les immobilisations en location-financement sont immobilisées dans les comptes du Groupe et font donc l'objet de l'inscription d'une dette au passif du bilan.

En 2006, les engagements de loyers futurs relatifs à des contrats de location-financement correspondent pour 110 millions d'euros à des terrains et constructions. La valeur nette globale des contrats de location-financement immobilisés s'élève à 210 millions d'euros en 2006 (213 millions d'euros en 2005).

(en millions d'euros)	**2006**
Loyers futurs	
à moins d'un an	51
de un à cinq ans	131
à plus de cinq ans	46
Total	**228**
Moins frais accessoires inclus dans les loyers de crédits-baux immobilisés	(3)
Total des loyers futurs minimums	**225**
Moins frais financiers	(26)
VALEUR ACTUELLE DES LOYERS FUTURS MINIMUMS	**199**

Obligations en matière de location simple

Le Groupe a recours à de nombreux contrats de location simple, que ce soit pour la location de matériels, de bureaux, d'entrepôts ou de locaux destinés à la production. Les périodes de location sont en général comprises entre 1 et 9 ans. Ces contrats présentent des clauses de renouvellement sur des périodes variables ainsi que parfois des clauses relatives au paiement de taxes immobilières et de primes d'assurance. Dans la plupart des cas, la Direction pense renouveler les contrats de location en cours ou les remplacer par d'autres contrats puisque ceux-ci font partie de la gestion courante du Groupe.

En 2006, les charges de location s'élèvent à 540 millions d'euros dont 332 millions d'euros pour les terrains et les constructions, et les produits de sous-location à 18 millions d'euros. La charge nette de location s'élève à 522 millions d'euros.

Les engagements du Groupe en matière de location simple se présentent ainsi :

(en millions d'euros)	**Total 2006**	Paiements dus par période			**Total 2005 (*)**
		à moins d'un an	de un à cinq ans	à plus de cinq ans	
Contrats de location simple : Charges de location	2 814	491	1 246	1 077	2 525
Produits de sous-location	(77)	(15)	(27)	(35)	(61)
TOTAL	**2 737**	**476**	**1 219**	**1 042**	**2 464**

* Chiffres retraités après prise en compte d'un recensement exhaustif des contrats de location simple.

Autres obligations contractuelles

Les engagements d'achats irrévocables comprennent les obligations contractuelles relatives aux achats de matières premières et de services y compris des engagements de location de véhicules ainsi que les engagements contractuels en matière d'investissements.

(en millions d'euros)	Total 2006	Paiements dus par période			Total 2005
		à moins d'un an	de un à cinq ans	à plus de cinq ans	
Engagements d'achats irrévocables					
Immobilisations	**195**	171	23	1	112
Matières premières	**679**	232	317	130	187
Services	**125**	61	59	5	133
Autres achats	**85**	58	24	3	98
TOTAL	**1 084**	**522**	**423**	**139**	**530**

L'augmentation des engagements d'achats de matières premières s'explique essentiellement par l'intégration en 2006 des contrats relatifs à l'activité Gypse pour un montant de 420 millions d'euros.

Dans le cadre des cessions de filiales, le Groupe peut être amené à donner des garanties de passif. Il est constitué une provision chaque fois qu'un risque est identifié et qu'une estimation du coût est possible.

En 2006, le Groupe Saint-Gobain a également reçu des engagements de garantie pour un montant de 42 millions d'euros contre 40 millions d'euros à fin 2005.

ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

(en millions d'euros)	Total 2006	Montant des engagements par période			Total 2005
		à moins d'un an	de un à cinq ans	à plus de cinq ans	
Dettes assorties de garantie	**9**	3	5	1	5
Autres engagements donnés	**115**	38	33	44	136
TOTAL	**124**	**41**	**38**	**45**	**141**

Les actifs nantis représentent fin 2006 un montant de 237 millions d'euros contre 245 millions d'euros fin 2005 et concernent principalement des actifs immobilisés en Inde, en Corée du Sud et en Chine.

Enfin, après intégration des engagements de l'activité Gypse en 2006 (12 millions d'euros), le montant des créances assorties de garantie détenues par le Groupe s'élève à 81 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 48 millions d'euros à fin 2005.

NOTE 26

LITIGES

En France, où les sociétés Everite et Saint-Gobain PAM ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment, de nouvelles actions individuelles émanant d'anciens salariés de ces sociétés, à raison des maladies professionnelles liées à l'amiante dont ils sont ou ont été atteints, ou de leurs ayants droit, sont venues s'ajouter en 2006 à celles engagées depuis 1997. 597 actions au total ont été ainsi engagées depuis l'origine contre ces deux sociétés en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie des conséquences de ces maladies professionnelles.

Sur ces 597 procédures, 424 sont au 31 décembre 2006 définitivement terminées tant sur le fond que sur le montant des indemnisations. Dans ces dossiers les juridictions ont toutes retenu la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable. Mais, pour 411 de ces 424 actions la charge financière de l'indemnisation des plaignants a été affectée aux Caisses d'Assurance Maladie pour des motifs de droit (prescription, inopposabilité).

Pour les 13 autres dossiers, les indemnisations ont été mises définitivement à la charge d'Everite et de Saint-Gobain PAM pour un montant global de 2 millions d'euros.

Annexe aux comptes consolidés

Concernant les 173 actions restant en cours contre Everite et Saint-Gobain PAM au 31 décembre 2006, 73 sont terminées sur le fond mais sont, pour la fixation du montant des indemnisations, en attente des conclusions d'expertises médicales. Dans tous ces dossiers la charge financière des condamnations est affectée aux Caisses d'Assurance Maladie pour les mêmes motifs de droit (prescription, inopposabilité).

Sur les 100 actions restantes, 4 ont été radiées par suite de la saisine du Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante, et les 96 autres sont, au 31 décembre 2006, en cours sur le fond, à différents stades de la procédure : 29 sont en cours de procédure administrative devant des Caisses d'Assurance Maladie, 47 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 7 devant des Cours d'appel, 5 en instance après cassation devant la Cour d'appel de Versailles et 8 sont terminées après arrêts de la Cour d'appel de Versailles et en cours de remboursement à Everite par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Par ailleurs, 93 actions de même nature ont été au total engagées depuis l'origine par des salariés ou anciens salariés de 13 autres sociétés françaises du Groupe qui avaient notamment utilisé des équipements de protection en amiante destinés à les protéger de la chaleur des fours.

Au 31 décembre 2006, on comptait 15 instances radiées à la demande des salariés ou anciens salariés, par suite de la saisine du Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante. Par ailleurs, le FIVA, dans 5 dossiers, a lui-même engagé l'action ou l'a reprise en cours d'instance, après avoir indemnisé le salarié ou l'ancien salarié.

À cette même date, 49 procédures étaient définitivement terminées, sur lesquelles 9 décisions ont retenu la faute inexcusable de l'employeur, mais sans incidence financière pour les sociétés concernées.

S'agissant des 24 actions restant en cours au 31 décembre 2006, 3 en sont encore au stade de l'instruction par les Caisses d'Assurance Maladie, 12 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 7 devant des Cours d'appel et 2 font l'objet de pourvois en cassation.

LITIGES AMÉRICAINS RELATIFS À L'AMIANTE

Aux États-Unis, plusieurs activités du Groupe qui ont dans le passé fabriqué des produits ayant contenu de l'amiante tels que des tuyaux en fibre-ciment, des produits de toiture ou des isolants spéciaux, font l'objet d'actions judiciaires en dommages-intérêts de personnes autres que leurs salariés ou anciens salariés à raison d'une exposition alléguée à ces produits sans que, dans de nombreux cas, ne soient démontrées ni une exposition spécifique à un ou plusieurs produits donnés, ni une maladie ou une incapacité physique particulière. La grande majorité de ces actions vise le plus souvent simultanément de très nombreuses autres entreprises extérieures au Groupe qui ont été fabricants, distributeurs, installateurs ou utilisateurs de produits ayant contenu de l'amiante.

ÉVOLUTION EN 2006

Après trois années, de 2001 à 2003, marquées par un nombre élevé de nouveaux litiges mettant en cause CertainTeed (60 000 en 2001, 67 000 en 2002 et 62 000 en 2003, contre 19 000 en 2000), le nombre des nouveaux litiges est tombé à 18 000 en 2004, puis a continué à décroître pour se situer à 17 000 en 2005 et à environ 7 000 en 2006. Observée depuis trois ans dans la plupart des États, en particulier dans ceux qui avaient enregistré les plus forts volumes de plaintes, cette diminution est notamment liée à l'évolution de certaines législations locales des États vers des critères plus restrictifs de recevabilité des plaintes. À titre d'exemple, le nombre de nouvelles plaintes est passé dans l'État du Mississippi de 29 000 en 2003 à 300 en 2005 et environ 100 en 2006.

Le règlement des litiges visant CertainTeed se fait dans la quasi-totalité des cas par voie de transactions. Environ 12 000 litiges ont ainsi fait l'objet d'une transaction en 2006 (contre 54 000 en 2003 et 20 000 en 2004 et également 20 000 en 2005). Par ailleurs, environ 19 000 plaintes - environ 10 000 dans l'État de l'Ohio et environ 9 000 dans l'État du Texas - ont été transférées en « dossiers inactifs » à la suite de décisions de justice rendues dans ces deux États. Compte tenu du stock de litiges existant à fin 2005 (100 000), des nouveaux litiges survenus pendant l'exercice et des litiges ainsi résolus, environ 76 000 litiges demeuraient en cours au 31 décembre 2006.

À fin décembre 2006, le coût unitaire moyen des litiges qui ont fait l'objet d'une transaction formalisée au cours des douze derniers mois, ou qui sont en cours de formalisation, s'établit à 3 000 dollars environ (contre 2 100 dollars à fin 2003, 2 900 dollars à fin 2004 et 2 800 dollars à fin 2005). Cette évolution reflète essentiellement la proportion moins élevée de transactions portant sur des contentieux de masse, dont le nombre est en décroissance sensible depuis 2004, ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

INCIDENCE SUR LES RÉSULTATS

Cette situation a conduit le Groupe à comptabiliser une charge de 95 millions d'euros au titre de l'exercice 2006, destinée à faire face à l'évolution des litiges. Ce montant est légèrement inférieur à ceux comptabilisés en 2005 (100 millions d'euros), en 2004 (108 millions d'euros) et en 2002 et 2003 (100 millions d'euros). La couverture totale du risque découlant pour CertainTeed des litiges liés à l'amiante aux États-Unis s'établit au 31 décembre 2006 à 342 millions d'euros, soit 451 millions de dollars (contre 358 millions d'euros au 31 décembre 2005, soit 422 millions de dollars). Cette couverture est constituée en quasi-totalité par la provision constituée au bilan, la société ayant achevé d'utiliser depuis 2004 l'essentiel des couvertures d'assurance dont elle disposait auparavant.

INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE

Le montant total des indemnisations payées au titre des plaintes déposées contre CertainTeed, (correspondant pour partie à des litiges ayant fait l'objet d'une transaction avant 2006 mais pour lesquels les indemnisations n'ont été versées qu'en 2006 et pour partie à des litiges entièrement réglés et indemnisés en 2006), ainsi que des indemnisations (nettes de couvertures d'assurance) versées par les autres activités du Groupe impliquées dans des actions judiciaires liées à l'amiante, s'est élevé à 67 millions d'euros soit 84 millions de dollars (contre 72 millions d'euros soit 89 millions de dollars en 2005).

PERSPECTIVES 2007

Si la tendance favorable de la baisse du nombre des nouveaux litiges se poursuit en 2007, comme au cours des trois années passées, il est prévisible que le coût unitaire moyen des transactions évoluera à la hausse, reflétant une proportion inférieure de litiges réglés ou en cours de règlement portant sur des contentieux de masse à moindre coût unitaire. Les évolutions constatées au cours des derniers mois ne manifestent pas de nouveau changement significatif, ni en ce qui concerne le nombre des nouveaux litiges, ni en ce qui concerne le coût moyen des transactions.

Sur le plan législatif, le projet de réforme fédérale, qui visait à mettre un terme définitif au système actuel des actions judiciaires en créant un Fonds fédéral d'indemnisation, ne va très probablement plus progresser. Toutefois les législations locales continuent d'évoluer dans plusieurs Etats, tendant à limiter les cas de litiges abusifs par l'introduction de critères plus restrictifs de recevabilité des plaintes, notamment au plan médical.

Au Brésil, les anciens salariés des sociétés du Groupe qui sont atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante se voient proposer, selon les cas, soit une indemnisation exclusivement pécuniaire soit une assistance médicale à vie assortie d'une indemnisation ; seul un petit nombre de contentieux est en cours à fin 2006 à cet égard, et ils ne présentent pas de risque significatif pour les filiales concernées.

NOTE 27

ENVIRONNEMENT - HYGIÈNE - SÉCURITÉ (EHS)

DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES

Elles comprennent les salaires des personnes travaillant dans le domaine de l'EHS, les frais de formation à l'EHS, les dotations aux amortissements des immobilisations affectées à l'environnement, les assurances et garanties, les dépenses de Recherche & Développement, les frais engagés en vue d'obtenir ou de maintenir une certification environnementale (ISO ou EMAS), les coûts des contrats externes et toutes autres charges liées à l'environnement.

Le montant inscrit au compte de résultat en 2006 s'est élevé à 178 millions d'euros (150 millions d'euros en 2005 et 154 millions d'euros en 2004) et concerne principalement la France (62 millions d'euros), l'Allemagne et l'Autriche (24 millions d'euros), la Péninsule Ibérique (12 millions d'euros), l'Europe de l'Est (11 millions d'euros) et l'Amérique du Nord (32 millions d'euros). L'augmentation des dépenses entre 2005 et 2006 s'explique essentiellement par l'acquisition du groupe BPB au 1er décembre 2005 qui représente 17 millions d'euros en 2006.

ACTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir les risques environnementaux sont immobilisés lorsqu'ils engendrent des avantages économiques futurs. En 2006, le montant des dépenses inscrit à l'actif du bilan consolidé s'élève à 108 millions d'euros (75 millions d'euros en 2005 et 68 millions d'euros en 2004). Elles concernent les équipements de dépollution et de protection, les investissements destinés au recyclage des matières premières et des déchets, les investissements visant la réduction de certaines consommations de matières premières et d'énergie ainsi que les investissements de recherche ayant pour but l'amélioration du cycle de vie des produits.

PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Lorsque le Groupe estime qu'il existe un risque environnemental, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée dans les provisions pour autres passifs. Ces provisions s'élèvent à 131 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 145 millions d'euros au 31 décembre 2005 (après allocation du prix d'acquisition de BPB aux provisions pour environnement en 2006 pour 38 millions d'euros) et 74 millions d'euros au 31 décembre 2004. En 2005, les variations s'expliquaient essentiellement par un effet de périmètre. En effet, le groupe BPB a été acquis au 1er décembre 2005 et détenait notamment 87 carrières pour la réhabilitation desquelles la société avait constitué 45 millions d'euros de provisions.

Ces provisions sont actualisées au cas par cas en fonction de l'échéance du risque. C'est en particulier le cas des provisions couvrant le coût de restauration de sites, de démantèlement et de mise hors service. En revanche, lorsque l'échéance est incertaine, le risque est considéré comme immédiatement exigible et aucune actualisation n'est pratiquée.

Les risques environnementaux et les sites industriels relevant d'une réglementation spécifique font l'objet d'un suivi par la direction de l'Environnement, Hygiène et Sécurité.

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 28

RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

SOLDES ET TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
ACTIF			
Créances financières	11	4	0
Stocks	1	0	0
Créances à court terme	16	16	11
Valeurs disponibles	1	2	6
Provisions pour dépréciation des comptes d'actif		2	
PASSIF			
Dettes à court terme	7	1	1
Crédits de trésorerie	4	1	3
CHARGES			
Achats	86	16	5
PRODUITS			
Ventes	66	64	57

CHIFFRE D'AFFAIRES AVEC LES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES PROPORTIONNELLEMENT

La quote-part de chiffre d'affaires relative aux partenaires, qui est réalisée par le Groupe avec les sociétés consolidées en intégration proportionnelle, est considérée comme une opération avec des tiers et n'est pas éliminée dans les comptes consolidés. Elle représente 3 millions d'euros en 2006 contre 9 millions d'euros en 2005 et 14 millions d'euros en 2004.

NOTE 29

CO-ENTREPRISES

Les soldes du bilan et du compte de résultat correspondant à la quote-part du Groupe dans l'ensemble des sociétés consolidées par intégration proportionnelle à la clôture de l'exercice sont les suivants :

- Actifs non courants : 132 millions d'euros
- Actifs courants : 82 millions d'euros
- Passifs non courants : 10 millions d'euros
- Passifs courants : 74 millions d'euros
- Chiffre d'affaires : 187 millions d'euros
- Charges d'exploitation : 123 millions d'euros

NOTE 30

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et avantages accordés aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la direction du Groupe sont ventilées de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2006
Jetons de présence	0,8
Rémunérations brutes et avantages en nature :	
- part fixe	7,9
- part variable	5,4
Charges de retraite IAS19 estimées	1,2
Charges liées aux stock-options	9,9
Indemnités de fin de contrat de travail	1,1
TOTAL	**26,3**

Les charges patronales sur les rémunérations représentent un montant estimé de 3,7 millions d'euros.

NOTE 31

EFFECTIFS

L'évolution des effectifs moyens s'explique essentiellement par l'ensemble des mouvements de périmètre dont l'impact est lissé sur les douze mois de l'exercice.

Effectifs moyens	2006	2005	2004
Sociétés consolidées par intégration globale			
Cadres	22 648	21 943	16 927
Employés	80 078	70 815	68 865
Ouvriers	103 095	92 514	88 455
TOTAL	**205 821**	**185 272**	**174 247**
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle*			
Cadres	52	57	32
Employés	264	240	545
Ouvriers	702	697	936
TOTAL	**1 018**	**994**	**1 513**
TOTAL GÉNÉRAL	**206 839**	**186 266**	**175 760**

* Quote-part du Groupe dans les effectifs de ces sociétés.

Au 31 décembre 2006, compte tenu des sociétés en intégration proportionnelle, l'effectif total est de 205 864 personnes.

NOTE 32

INFORMATIONS SECTORIELLES

INFORMATIONS SECTORIELLES PAR PÔLE ET PAR BRANCHE

Par pôle, l'information sectorielle est présentée de la façon suivante :

- Pôle Distribution Bâtiment
- Pôle Matériaux Haute Performance (MHP)
  - Céramiques & Plastiques et Abrasifs
  - Renforcement
- Pôle Vitrage
- Pôle Conditionnement
- Pôle Produits pour la Construction (PPC)
  - Matériaux de Construction
  - Isolation
  - Gypse
  - Canalisation

La Direction utilise plusieurs types d'indicateurs pour mesurer la performance des activités et l'affectation des ressources. Ces indicateurs sont issus des informations utilisées pour la préparation des comptes consolidés et sont conformes aux exigences de la norme IAS 14. Les ventes internes sont généralement effectuées aux mêmes conditions que les ventes aux tiers et sont éliminées en consolidation. Les principes comptables suivis sont identiques à ceux suivis pour le Groupe et décrits dans la présente note.

(en millions d'euros)

EXERCICE 2006	Distribution Bâtiment	Matériaux Haute Performance				Vitrage	Conditionnement	Produits pour la Construction						Autres*	Total
		Céramiques & Plastiques et Abrasifs	Renforcement	Éliminations pôle MHP	**Total**			Matériaux de Construction	Isolation	Gypse	Canalisation	Éliminations pôle PPC	**Total**		
Ventes externes	17 579	3 529	1 280		4 809	5 051	4 074	2 554	2 354	3 510	1 661		10 079	4	41 596
Ventes internes	2	60	85	(16)	129	32	6	140	188	385	122	(38)	797	(966)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	**17 581**	**3 589**	**1 365**	**(16)**	**4 938**	**5 083**	**4 080**	**2 694**	**2 542**	**3 895**	**1 783**	**(38)**	**10 876**	**(962)**	**41 596**
Résultat d'exploitation	1 001	468	32		500	480	376	208	379	649	140		1 376	(19)	3 714
Résultat opérationnel	980	411	4		415	455	379	170	341	648	70		1 229	(136)	3 322
Résultat des équivalences	2	2	1		3	(8)		1		10	(1)		10		7
Amortissements	268	145	103		248	322	239	85	121	163	62		431	14	1 522
Dépréciations d'actifs	3	12	15		27	25	93	8	8	(1)	20		35	12	195
Ecarts d'acquisition nets	2 826	1 144	236		1 380	189	248	454	85	3 877	268		4 684		9 327
Marques non amortissables	1 987									856			856		2 843
TOTAL DES ACTIFS SECTORIELS	12 819	3 609	1 575		5 184	4 905	3 367	1 846	1 585	8 219	1 618		13 268	251	39 794
TOTAL DES PASSIFS SECTORIELS	4 115	1 121	370		1 491	1 738	1 218	729	785	1 224	663		3 401	747	12 710
Investissements de l'exercice :															
- industriels	328	162	64		226	448	336	142	145	487	72		846	24	2 208
- en titres (nets trés. acq.)	331	(1)	2		1	13	58	92	2	17	(13)		98		501
Marge brute d'autofinancement	817	363	69		432	529	402	204	358	368	118		1 048	119	3 347

* La colonne « Autres » correspond à l'élimination des opérations intra-groupes pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

Annexe aux comptes consolidés

(en millions d'euros)	Matériaux Haute Performance								Produits pour la Construction						
EXERCICE 2005	Distribution Bâtiment	Céramiques & Plastiques et Abrasifs	Renforcement	Éliminations pôle MHP	**Total**	Vitrage	Conditionnement	Matériaux de Construction	Isolation	Gypse	Canalisation	Éliminations pôle PPC	**Total**	Autres*	**Total**
Ventes externes	15 450	3 527	1 228		4 755	4 652	4 002	2 574	2 082	237	1 351		6 244	7	35 110
Ventes internes	1	64	78	(17)	125	28	6	159	162	26	123	(20)	450	(610)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	**15 451**	**3 591**	**1 306**	**(17)**	**4 880**	**4 680**	**4 008**	**2 733**	**2 244**	**263**	**1 474**	**(20)**	**6 694**	**(603)**	**35 110**
Résultat d'exploitation	888	462	49		511	453	385	223	292	(8)	107		614	9	2 860
Résultat opérationnel	874	378	33		411	443	375	247	278	(57)	91		559	(108)	2 554
Résultat des équivalences	1	6			6		1	1		1			2		10
Amortissements	221	153	105		258	331	252	91	110	10	54		265	12	1 339
Dépréciations d'actifs	1	46	3		49	4			2	14	11		27		81
Ecarts d'acquisition nets	2 551	1 311	247		1 558	193	588	446	86	4 054	233		4 819	9	9 718
Marques non amortissables	1 976									846			846		2 822
TOTAL DES ACTIFS SECTORIELS	11 316	3 904	1 707		5 611	4 888	3 832	1 740	1 503	7 948	1 508		12 699	257	38 603
TOTAL DES PASSIFS SECTORIELS	3 445	1 222	385		1 607	1 905	1 197	680	814	1 321	623		3 438	1 007	12 599
Investissements de l'exercice :															
- industriels	344	187	84		271	485	306	102	146	52	58		358	13	1 777
- en titres (nets trés. acq.)	580	18	18		36	118	97	42	10	5 553			5 605		6 436
Marge brute d'autofinancement	667	342	104		446	528	432	212	287	(31)	91		559	103	2 735
EXERCICE 2004															
Ventes externes	13 652	3 427	1 191		4 618	4 403	3 876	2 458	1 897		1 261		5 616	7	32 172
Ventes internes	1	55	80	(21)	114	26	4	162	133		127	(19)	403	(548)	
Chiffre d'affaires et produits accessoires	**13 653**	**3 482**	**1 271**	**(21)**	**4 732**	**4 429**	**3 880**	**2 620**	**2 030**		**1 388**	**(19)**	**6 019**	**(541)**	**32 172**
Résultat d'exploitation	762	419	84		503	461	459	202	257		83		542	16	2 743
Résultat opérationnel	759	347	62		409	411	422	187	238		43		468	(51)	2 418
Résultat des équivalences		6			6			1			1		2		8
Amortissements	199	155	103		258	307	256	92	106		57		255	12	1 287
Dépréciations d'actifs	4	27	6		33	32			5		14		19	(1)	87
Ecarts d'acquisition nets	2 388	1 203	219		1 422	182	478	424	67		233		724	9	5 203
Marques non amortissables	1 504														1 504
TOTAL DES ACTIFS SECTORIELS	9 964	3 593	1 524		5 117	4 236	3 379	1 714	1 314		1 297		4 325	304	27 325
TOTAL DES PASSIFS SECTORIELS	3 133	1 111	337		1 448	1 699	1 059	603	700		521		1 824	738	9 901
Investissements de l'exercice :															
- industriels	271	132	107		239	451	303	102	144		53		299	5	1 568
- en titres (nets trés. acq.)	480	(4)	11		7	46	(1)	22	(1)		(1)		20	(1)	551
Marge brute d'autofinancement	524	354	134		488	511	492	203	266		71		540	84	2 639

* La colonne « Autres » correspond à l'élimination des opérations intra-groupes pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	**TOTAL**
au 31 décembre 2006						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	12 528	18 448	6 790	5 933	(2 103)	41 596
TOTAL DES ACTIFS SECTORIELS	10 990	16 219	5 981	6 604		39 794
Investissements industriels	499	751	363	595		2 208

(en millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	**TOTAL**
au 31 décembre 2005						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	11 467	15 060	6 029	4 474	(1 920)	35 110
TOTAL DES ACTIFS SECTORIELS	10 494	14 756	7 223	6 130		38 603
Investissements industriels	415	558	260	544		1 777

(en millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	**TOTAL**
au 31 décembre 2004						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	10 771	13 801	5 739	3 577	(1 716)	32 172
TOTAL DES ACTIFS SECTORIELS	8 394	10 467	4 680	3 784		27 325
Investissements industriels	388	486	273	421		1 568

Le chiffre d'affaires par destination des exercices 2006, 2005 et 2004 s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	**TOTAL**
au 31 décembre 2006					
Chiffre d'affaires et produits accessoires	10 874	17 853	6 618	6 251	41 596
au 31 décembre 2005					
Chiffre d'affaires et produits accessoires	9 969	14 544	5 828	4 769	35 110
au 31 décembre 2004					
Chiffre d'affaires et produits accessoires	9 398	13 269	5 505	4 000	32 172

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 33

PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION

Les principales sociétés consolidées sont présentées ci-dessous, notamment celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros.

Principales sociétés consolidées par intrégration globale au 31 décembre 2006		Pourcentage de détention par intégration
PÔLE VITRAGE		
Saint-Gobain Glass France	France	100,00 %
Saint-Gobain Sekurit France	France	100,00 %
Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH & CO Kg	Allemagne	99,90 %
Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH	Allemagne	99,90 %
Saint-Gobain Glass Benelux	Belgique	99,75 %
Saint-Gobain Sekurit Benelux SA	Belgique	99,90 %
Saint-Gobain Autover Distribution SA	Belgique	99,90 %
Koninklijke Saint-Gobain Glass	Pays-Bas	99,75 %
Saint-Gobain Glass Polska Sp Zoo	Pologne	99,90 %
Cebrace Cristal Plano Ltda	Brésil	50,00 %
Saint-Gobain Vidros	Brésil	100,00 %
Saint-Gobain Cristaleria SA	Espagne	99,67 %
Solaglas Ltd	Royaume-uni	99,96 %
Saint-Gobain Glass Italia	Italie	100,00 %
Saint-Gobain Sekurit Italia	Italie	100,00 %
Hankuk Glass Industries	Corée	80,47 %
Hankuk Sekurit Limited	Corée	90,14 %
Saint-Gobain Glass India	Inde	97,80 %
PÔLE MATÉRIAUX HAUTE PERFORMANCE		
Céramiques & Plastiques et Abrasifs		
Saint-Gobain Abrasifs	France	99,92 %
Société Européenne des Produits Réfractaires	France	100,00 %
Saint-Gobain Abrasives Inc.	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Ceramics & Plastics Inc.	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Performance Plastics Corp.	États-Unis	100,00 %
SG Abrasives Canada Inc	Canada	100,00 %
Saint-Gobain Abrasivi	Italie	99,92 %
SEPR Italia	Italie	100,00 %
Saint-Gobain Abrasivos Brasil	Brésil	100,00 %
Saint-Gobain Abrasives BV	Pays-Bas	99,92 %
Saint-Gobain Abrasives Ltd	Royaume-Uni	99,96 %
Renforcement		
Saint-Gobain Vetrotex France	France	100,00 %
Saint-Gobain Vetrotex Italia SpA	Italie	100,00 %
Saint-Gobain Vetrotex America Inc.	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Vertex SRO	République Tchèque	100,00 %

Principales sociétés consolidées par intrégration globale au 31 décembre 2006		Pourcentage de détention par intégration
PÔLE PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION		
Matériaux de construction		
Saint-Gobain Weber	France	99,99 %
CertainTeed Corporation	États-Unis	100,00 %
Brasilit	Brésil	100,00 %
Saint-Gobain Quartzolit Ltda	Brésil	100,00 %
Saint-Gobain Weber Cemarksa SA	Espagne	99,99 %
Isolation		
Saint-Gobain Isover	France	100,00 %
Saint-Gobain Isover G+H AG	Allemagne	99,90 %
CertainTeed Corporation	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Ecophon Group	Suède	99,98 %
Saint-Gobain Isover Yegorievsk Ooo	Russie	99,98 %
Gypse		
BPB Plc	Royaume-Uni	100,00 %
BPB America Inc	États-Unis	100,00 %
BPB Canada Inc	Canada	100,00 %
BPB Gypsum (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100,00 %
BPB Gypsum Inc	États-Unis	100,00 %
BPB Iberplaco SA	Espagne	100,00 %
BPB Italia SpA	Italie	100,00 %
British Gypsum Ltd	Royaume-Uni	100,00 %
Gypsum industries Ltd	Irlande	100,00 %
Placoplatre SA	France	99,75 %
Rigips GmbH	Allemagne	100,00 %
Thai Gypsum Products PLC	Thaïlande	99,66 %
Canalisation		
Saint-Gobain PAM SA	France	100,00 %
Saint-Gobain Gussrohr KG	Allemagne	100,00 %
Saint-Gobain Pipelines Plc	Royaume-Uni	99,96 %
Saint-Gobain Canalizacion SA	Espagne	99,93 %
Saint-Gobain Condotte SpA	Italie	100,00 %
Saint-Gobain Canalizaçao SA	Brésil	100,00 %
Saint-Gobain Xuzhou Pipe Co Ltd	Chine	100,00 %
PÔLE DISTRIBUTION BÂTIMENT		
Distribution Sanitaire Chauffage	France	100,00 %
Lapeyre	France	100,00 %
Point.P	France	100,00 %
Raab Karcher GmbH	Allemagne	100,00 %
Saint-Gobain Building Distribution Ltd	Royaume-Uni	99,96 %
Raab Karcher BV	Pays-Bas	100,00 %
Dahl International AB	Suède	100,00 %
Optimera Gruppen AS	Norvège	100,00 %
Sanitas Troesch	Suisse	100,00 %
PÔLE CONDITIONNEMENT		
Saint-Gobain Emballage	France	100,00 %
Saint-Gobain Oberland AG	Allemagne	96,67 %
Saint-Gobain Vicasa SA	Espagne	99,59 %
Saint-Gobain Containers Inc.	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Vetri SpA	Italie	99,99 %

NOTE 34

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 27 juillet 2006 Saint-Gobain et Owens Corning avaient annoncé conjointement qu'ils envisageaient de mettre en commun leurs activités respectives de Renforcement et Composites. Un accord a été signé le 20 février 2007 et se traduit par la création d'une société commune dans laquelle Owens Corning détiendra 60 % du capital et Saint-Gobain 40 %. Après une période de quatre ans au minimum, Saint-Gobain aura l'option de vendre sa participation à Owens Corning, et Owens Corning d'acquérir celle-ci.

Cet accord devrait être finalisé au cours de l'exercice 2007 sous réserve des autorisations des autorités de la concurrence compétentes. D'ici là, les termes de l'accord seront précisés, en particulier les éventuels engagements de cession et les conséquences sur la valorisation des apports des deux parties.

Comme explicité en note 2, le Groupe est entré en 2006 dans un processus de cession de son métier flaconnage (Saint-Gobain Desjonquères et filiales) qui devrait se concrétiser au cours du 1er semestre 2007.

En février 2005, une enquête de concurrence a été déclenchée par la Commission européenne dans le secteur du verre bâtiment et du verre automobile. Cette procédure est toujours en cours et a donné lieu en mars 2007 à une « communication de griefs » relative au vitrage bâtiment.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2006

Aux Actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

• Changement comptable

La note 1 aux états financiers (paragraphe Application et interprétation des normes et règlements) expose le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice suite à l'application de l'option prévue dans l'amendement à la norme IAS 19 relative au traitement des écarts actuariels sur les provisions pour engagements de retraite et prévoyance des retraités. Conformément aux dispositions transitoires de l'amendement à la norme IAS 19 et conformément à la norme IAS 8, l'information comparative relative aux exercices 2005 et 2004, présentée dans les comptes consolidés, a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective l'application de cette norme révisée. En conséquence, l'information comparative diffère des comptes consolidés publiés au titre de l'exercice 2005.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct retraitement des comptes des exercices 2005 et 2004 et l'information donnée à ce titre dans la note 3 aux états financiers.

• Dépréciation des actifs corporels et incorporels

Le Groupe procède régulièrement à des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, selon les modalités décrites dans la note 1 aux états financiers (paragraphe Dépréciation des actifs). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1 donne une information appropriée.

• Avantages au personnel

La note 1 aux états financiers (paragraphe Avantages au personnel - régimes à prestations définies) précise les modalités d'évaluation des avantages au personnel. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir, par sondages, les calculs effectués et à vérifier que les notes 1 et 14 aux états financiers fournissent une information appropriée.

• Provisions

Comme indiqué dans la note 1 aux états financiers (paragraphe Autres passifs courants et non courants), le Groupe constitue des provisions pour couvrir ses risques. La nature des provisions incluses dans le poste autres passifs du bilan est détaillée en note 16 de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles lors de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère approprié des modalités de détermination des provisions ainsi que de l'information relative à ces provisions fournie en notes annexes par le Groupe au 31 décembre 2006.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 22 mars 2007

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit		KPMG Audit *Département de KPMG S.A.*
	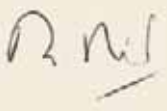	
Pierre Coll	Rémi Didier	Jean Gatinaud

Compte de résultat consolidé *pro forma*

du Groupe Saint-Gobain (non audité)

Le groupe BPB (activité Gypse de Saint-Gobain), acquis le 2 décembre 2005, a été consolidé dans les comptes du Groupe Saint-Gobain à compter du 1er décembre 2005. En conséquence, cette acquisition a eu une incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe Saint-Gobain en 2006. Il a donc été décidé, afin de rendre comparables les données des exercices 2005 et 2006, d'établir un compte de résultat consolidé *pro forma* pour l'exercice 2005. Ces informations financières *pro forma* non auditées ont été établies conformément aux dispositions de l'annexe II module d'information financière *pro forma* du règlement CE n° 809/2004 de la Commission européenne, et conformément aux recommandations émises par le CESR en février 2005 concernant la préparation des informations financières *pro forma* visées par ce règlement n° 809/2004 sur les prospectus.

Les informations financières consolidées *pro forma* sont établies en millions d'euros et reflètent le regroupement de Saint-Gobain et de BPB en utilisant la méthode de l'acquisition. Le compte de résultat *pro forma* consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 est établi comme si l'acquisition était intervenue le 1er janvier 2005.

Les informations financières consolidées *pro forma* sont présentées exclusivement à titre d'illustration et ne constituent pas une indication des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financière du Groupe qui aurait été obtenue si l'acquisition avait été effective au 1er janvier 2005. Elles ne sont pas non plus indicatives des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financière future du Groupe.

(en millions d'euros)	Exercice 2005 publié	Annulation du mois de décembre du groupe BPB	Résultat du groupe BPB sur 12 mois	Notes	Ajustements	Elim. opérations intragroupes	Exercice 2005 *pro forma*
Chiffre d'affaires et produits accessoires	35 110	(237)	3 610	(a)	29	(344)	38 168
Coût des produits vendus	(26 449)	211	(2 652)		(49)	344	(28 595)
Frais généraux et de recherche	(5 812)	36	(411)		(3)		(6 190)
Autres produits et charges d'exploitation	11	(2)	(28)				(19)
Résultat d'exploitation	**2 860**	**8**	**519**	**(b)**	**(23)**		**3 364**
Autres produits opérationnels	84		31				115
Autres charges opérationnelles	(390)	49	(97)		38		(400)
Résultat opérationnel	**2 554**	**57**	**453**	**(c)**	**15**		**3 079**
Coût de l'endettement financier brut	(465)	4	(33)		(208)		(702)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	52	(1)	8				59
Coût de l'endettement financier net	(413)	3	(25)		(208)		(643)
Autres produits et charges financiers	(156)	5	(13)				(164)
Résultat financier	**(569)**	**8**	**(38)**	**(d)**	**(208)**		**(807)**
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	10	(1)	10		(3)		16
Impôts sur les résultats	(701)	(17)	(142)	(e)	79		(781)
Résultat net de l'ensemble consolidé	**1 294**	**47**	**283**		**(117)**		**1 507**
Résultat net part du Groupe	**1 264**	**47**	**282**		**(117)**		**1 476**
Part revenant aux intérêts minoritaires	30		1				31
Résultat par action (en euros)							
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	336 330 568						336 330 568
Résultat net par action	3,76						4,39
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	357 338 208						357 338 208
Résultat net dilué par action	3,62						4,21

Compte de résultat consolidés *pro forma*

NOTES

SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ *PRO FORMA* NON AUDITÉ

Le Groupe Saint-Gobain a effectué plusieurs acquisitions lors de l'exercice 2005, mais seule l'acquisition du groupe BPB a été prise en compte dans l'établissement de ces comptes *pro forma,* l'impact des autres acquisitions de l'exercice 2005 étant beaucoup moins significatif.

Hypothèses retenues

Les informations financières consolidées *pro forma* ont été préparées à partir des états financiers consolidés IFRS audités de Saint-Gobain et doivent être lus en relation avec ces états financiers historiques.

Les comptes de BPB ont été intégrés à compter du 1er décembre 2005. En conséquence, les retraitements *pro forma* comprennent, présentés dans deux colonnes séparées, d'une part l'annulation du mois de décembre 2005 inclus dans les comptes du Groupe Saint-Gobain publiés, et d'autre part, la prise en compte des 12 mois de résultat 2005 de BPB.

Préalablement à son acquisition par Saint-Gobain, la date de clôture du groupe BPB était fixée au 31 mars. En conséquence, le compte de résultat sur 12 mois de BPB a été reconstitué aux normes IFRS en ajoutant le premier trimestre 2005 à un compte de résultat cumulé sur 9 mois entre le 1er avril et le 31 décembre 2005.

Les ajustements *pro forma* afférents au compte de résultat *pro forma* consolidé sont calculés en retenant l'hypothèse que l'acquisition a été réalisée le premier jour du premier exercice présenté, soit le 1er janvier 2005. Tous les ajustements *pro forma* se rapportent directement à l'acquisition, et seuls les ajustements qui devraient avoir un impact récurrent sur les états financiers consolidés du Groupe ont été pris en compte.

Reclassements

Le classement de certains produits et charges dans les comptes de résultat historiques de Saint-Gobain et BPB présentaient des divergences. Par conséquent, certains éléments du compte de résultat consolidé de BPB ont fait l'objet de reclassements dans le compte de résultat *pro forma* consolidé établi selon le référentiel IFRS, de manière à ce qu'ils respectent le format retenu par le Groupe Saint-Gobain.

Opérations intragroupes

Les soldes et transactions entre Saint-Gobain et BPB relatifs à la période présentée ont été éliminés dans le compte de résultat *pro forma* consolidé. Par conséquent, le chiffre d'affaires réalisé par les sociétés du groupe BPB avec les sociétés du pôle Distribution Bâtiment de Saint-Gobain a été éliminé pour 344 millions d'euros et figure dans une colonne séparée du compte de résultat consolidé *pro forma*.

Fiscalité

L'incidence fiscale des ajustements *pro forma* a été calculée au taux d'impôt normal en vigueur pour la période au titre de laquelle le compte de résultat *pro forma* est présenté.

Par ailleurs, des ajustements complémentaires ont été pris en compte afin de rendre comparable les données des exercices 2005 et 2006. Ces ajustements sont commentés dans les notes ci-dessous.

NOTES

SUR LES AJUSTEMENTS *PRO FORMA*

(a) Chiffre d'affaires

Les filiales communes de Saint-Gobain et de BPB étaient consolidées par intégration proportionnelle dans les comptes de Saint-Gobain et par mise en équivalence dans les comptes de BPB. La consolidation par intégration globale de ces filiales dans les comptes *pro forma* à partir du 1er janvier 2005 entraîne un ajustement positif de 29 millions d'euros sur le chiffre d'affaires.

(b) Résultat d'exploitation

Suite à l'allocation des actifs amortissables résultant du processus d'affectation du prix d'acquisition réalisée en 2006, des dotations aux amortissements supplémentaires de 17 millions d'euros ont été prises en compte dans le compte de résultat consolidé *pro forma* de l'exercice 2005.

Par ailleurs, une charge de 10 millions d'euros correspondant aux éliminations supportées par l'activité Gypse, relatives aux marges internes incluses dans les stocks du pôle Distribution Bâtiment, a été prise en compte en 2005 afin de rendre comparable les niveaux de résultat d'exploitation des exercices 2005 et 2006.

En revanche, l'effet de la revalorisation du stock d'ouverture conformément à IFRS 3, renversée en coûts des produits vendus en décembre 2005, ne figure pas, en raison de son caractère non récurrent, dans les comptes *pro forma*.

Enfin, la prise en compte de la quote-part de BPB dans le coût des produits vendus des filiales communes de Saint-Gobain et de BPB représente une charge de 22 millions d'euros.

Compte tenu des ajustements précédents l'impact total des retraitements *pro forma* sur le coût des produits vendus s'élève à 49 millions d'euros.

Après prise en compte de la quote-part de BPB dans les frais généraux et de recherche des filiales communes de Saint-Gobain et de BPB pour 3 millions d'euros, les ajustements sur le résultat d'exploitation représentent une diminution de 23 millions d'euros.

(c) Résultat opérationnel

Les charges non-récurrentes relatives aux frais de défense anti-OPA engagés par BPB au cours de l'opération d'acquisition, qui figurent dans le résultat du groupe BPB sur 12 mois pour un montant de 38 millions d'euros, ont été annulées dans les ajustements de *pro forma*. Au total, compte tenu des retraitements du résultat d'exploitation, les ajustements sur le résultat opérationnel sont positifs de 15 millions d'euros.

(d) Résultat financier

Les ajustements *pro forma* intègrent la charge d'intérêt liée au financement de l'acquisition de BPB pour 218 millions d'euros. Celle-ci a été calculée en retenant des taux d'intérêt identiques à ceux effectivement supportés au mois de décembre (environ 3,7 %). Après annulation des frais financiers effectivement supportés par le Groupe au mois de décembre 2005 (10 millions d'euros) le résultat financier est diminué d'un ajustement de 208 millions d'euros.

Les impacts sur le compte de résultat du Groupe Saint-Gobain 2006 consécutifs au débouclage en 2006 de certains instruments financiers contractés par BPB avant l'acquisition n'ont pas été retraités dans les comptes *pro forma* en raison de leur caractère peu significatif.

(e) Impôts sur les résultats

Un effet d'impôt a été pris en compte sur les ajustements à l'exception des retraitements liés à des dépenses non déductibles comme les frais de défense anti-OPA.

Le crédit d'impôt enregistré sur les frais financiers d'acquisition qui apparaît dans les comptes *pro forma* s'élève à 75 millions d'euros.

Rapport des Commissaires aux comptes sur le compte de résultat consolidé *pro forma* 2005

Exercice clos le 31 décembre 2006

Au Conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent Rapport sur le compte de résultat consolidé *pro forma* 2005 de la Compagnie de Saint-Gobain, inclus dans son Document de référence daté du 29 mars 2007.

Ces informations *pro forma* non auditées ont été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que l'acquisition du groupe BPB aurait pu avoir sur le compte de résultat consolidé de la Compagnie de Saint-Gobain au 31 décembre 2005 si l'opération avait pris effet au 1er janvier 2005. De par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'évènement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle.

Ces informations *pro forma* ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du Règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux informations *pro forma*.

Il nous appartient sur la base de nos travaux d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe II point 7 du règlement (CE) N° 809/200, sur le caractère adéquat de l'établissement des informations *pro forma*.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Ces travaux, qui ne comportent pas d'examen des informations financières sous-jacentes à l'établissement des informations *pro forma*, ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations *pro forma* ont été établies concordent avec les documents sources(1), à examiner les éléments probants justifiant les retraitements *pro forma* et à nous entretenir avec la Direction de la Compagnie de Saint-Gobain des informations *pro forma* pour collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires.

À notre avis :

- Les informations *pro forma* ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- Cette base est conforme aux méthodes comptables de l'émetteur.

Ce Rapport est émis aux seules fins du dépôt du Document de référence ou, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union Européenne dans lesquels un prospectus comprenant le Document de référence visé par l'AMF serait notifié et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 22 mars 2007

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit		KPMG Audit *Département de KPMG S.A.*
Pierre Coll	Rémi Didier	Jean Gatinaud

(1) Tels que décrits dans les notes annexes aux comptes *pro forma*.

Comptes sociaux de la Compagnie de Saint-Gobain

(Société-mère)

SOMMAIRE

COMPTE DE RÉSULTAT **180/181**

BILAN **182/183**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE **184**

ANNEXE

Note 1 - Règles et méthodes comptables 185

Note 2 - Résultat financie 186

Note 3 - Résultat exceptionnel 187

Note 4 - Impôts sur les bénéfices 187

Note 5 - Immobilisations incorporelles 187

Note 6 - Immobilisations corporelles 188

Note 7 - Immobilisations financières 188

Note 8 - Actif circulant 189

Note 9 - Capitaux propres 190/191

Note 10 - Autres fonds propres 192

Note 11 - État des provisions 192

Note 12 - Dettes 193/194

Note 13 - Éléments concernant les entreprises liées 194

Note 14 - Inventaire du portefeuille 195

Note 15 - Renseignements concernant les filiales et les participations 196

Note 16 - Engagements financiers hors crédit-bail 198

Note 17 - Engagements en matière de crédit-bail 199

Note 18 - Informations sur le personnel 199

Note 19 - Litiges 199/201

Note 20 - Événements postérieurs à la clôture 201

TABLEAU DES RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES **204**

Compte de résultat

au 31 décembre

(en milliers d'euros)		2006	2005	2004
Produits d'exploitation				
Redevances		112 190	102 715	92 008
Autres services		68 396	69 964	66 402
Chiffre d'affaires net		**180 586**	**172 680**	**158 410**
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		16 057		
Transferts de charges		2 358	1 483	885
Autres produits		93	150	83
	TOTAL I	**199 094**	**174 313**	**159 378**
Charges d'exploitation				
Autres achats, charges et services externes		(113 665)	(118 129)	(99 946)
Impôts, taxes et versements assimilés		(5 046)	(4 906)	(4 278)
Rémunérations du personnel		(36 648)	(37 799)	(34 820)
Charges sociales		(17 046)	(17 377)	(16 680)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(10 140)	(4 919)	(3 864)
Autres charges		(2 607)	(2 148)	(2 321)
	TOTAL II	**(185 152)**	**(185 278)**	**(161 909)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**13 942**	**(10 964)**	**(2 531)**
Quotes-parts résultat sur opérations en commun				
Profits	**TOTAL III**			**46**
Pertes	**TOTAL IV**			**(1)**
Produits financiers				
De participations		457 288	579 639	720 263
Revenus des prêts et placements et produits assimilés		532 540	301 036	315 577
D'autres valeurs mobilières de l'actif immobilisé		46	43	73
Autres intérêts et produits assimilés		114 187	140 284	127 238
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		81 639	24 328	16 394
Différences positives de change		138 458	97 679	118 096
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement		-	11 432	18 105
	TOTAL V	**1 324 158**	**1 154 441**	**1 315 746**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(79 720)	(83 888)	(27 779)
Intérêts et charges assimilées		(628 619)	(489 592)	(485 708)
Différences négatives de change		(146 390)	(92 350)	(117 471)
Charges nettes s/cessions valeurs mobilières de placement				
	TOTAL VI	**(854 729)**	**(665 830)**	**(630 958)**
Résultat financier		**469 429**	**488 611**	**684 788**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**483 371**	**477 646**	**682 301**

(en milliers d'euros)		2006	2005	2004
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		212	1 055	19 892
Sur opérations en capital		3 105 209	3 034 334	162 214
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		323 020	14 003	16 634
	TOTAL VII	**3 428 441**	**3 049 392**	**198 740**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		(7 717)	(41 746)	(20 114)
Sur opérations en capital		(3 133 030)	(3 015 767)	(139 785)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(71 872)	(341)	(529)
	TOTAL VIII	**(3 212 619)**	**(3 057 854)**	**(160 428)**
Résultat exceptionnel		**215 822**	**(8 462)**	**38 312**
Impôts sur les bénéfices	**TOTAL IX**	**149 994**	**55 945**	**45 403**
Total des produits		**5 101 687**	**4 434 091**	**1 719 313**
Total des charges		**(4 252 500)**	**(3 908 961)**	**(953 296)**
RÉSULTAT NET		**849 187**	**525 130**	**766 017**

Bilan

au 31 décembre

ACTIF

(en milliers d'euros)	2006 BRUT	2006 Amort.et dépréciations	2006 NET	2005	2004
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles (note 5)					
Fonds commercial[1]	567	(522)	45	68	91
Autres immobilisations incorporelles	49 258	(38 413)	10 845	14 926	5 263
Immobilisations incorporelles en cours	4 380		4 380	1 806	10 947
Immobilisations corporelles (note 6)					
Terrains	620		620	620	620
Constructions	487	(276)	211	221	231
Autres	10 200	(8 083)	2 117	2 193	2 413
Immobilisations corporelles en cours	10 426		10 426	2 727	0
Immobilisations financieres[2] (note 7)					
Participations	7 720 610	(1 864)	7 718 746	7 718 834	7 718 765
Créances rattachées à des participations	11 439 395		11 439 395	10 331 139	4 338 465
Autres titres immobilisés	318 072	(91 158)	226 914	306 071	222 019
Prêts	639 158		639 158	1 477 635	1 108 263
Autres immobilisations financières	604		604	613	535
TOTAL I	**20 193 777**	**(140 316)**	**20 053 461**	**19 856 853**	**13 407 612**
ACTIF CIRCULANT (note 8)					
Créances autres[3]	2 688 401		2 688 401	94 739	112 107
Valeurs mobilières de placement			0	0	1 211 659
Disponibilités	11 485		11 485	2 468 415	2 287 959
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance[3]	3 630		3 630	3 355	1 543
TOTAL II	**2 703 516**		**2 703 516**	**2 566 509**	**3 613 268**
Charges à répartir sur plusieurs exercices **TOTAL III**	**29 996**		**29 996**	**27 528**	**5 543**
Écarts de conversion actif **TOTAL IV**	**283**		**283**	**-**	**-**
TOTAL GÉNÉRAL	**22 927 572**	**(140 316)**	**22 787 256**	**22 450 890**	**17 026 423**
(1) dont droit au bail	-		-	-	-
(2) dont à moins d'un an			2 185 787	3 800 976	3 979 151
(3) dont à plus d'un an			11 044	8 550	4 827

PASSIF

(en milliers d'euros)		2006	2005	2004
CAPITAUX PROPRES (note 9)				
Capital social		1 473 679	1 381 025	1 363 952
Primes d'émission, de fusion, d'apport		3 167 609	2 122 870	1 986 291
Ecart de réévaluation		56 242	56 262	56 262
Réserves :				
• Réserve légale[a]		147 368	138 103	136 395
• Réserves réglementées		2 617 757	2 617 757	2 831 482
• Autres réserves		301 428	301 428	106 415
Report à nouveau		1 278 081	1 276 093	921 176
Résultat de l'exercice		849 187	525 130	766 017
Provisions réglementées (note 11)		6 439	6 442	6 444
	TOTAL I	**9 897 790**	**8 425 109**	**8 174 434**
AUTRES FONDS PROPRES (note 10)				
Produits des émissions de titres participatifs	**TOTAL I BIS**	**170 035**	**170 035**	**170 035**
PROVISIONS (note 11)				
Provisions pour risques		79 842	366 443	358 012
Provisions pour charges		56 242	11 257	10 976
	TOTAL II	**136 084**	**377 700**	**368 988**
DETTES[1] (note 12)				
Autres emprunts obligataires		3 206 394	976 815	976 811
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit[2]		3 529 223	5 928 156	700 790
Emprunts et dettes financières divers		5 695 018	6 495 002	6 584 479
Dettes fiscales et sociales		88 192	63 018	36 091
Autres dettes		63 853	14 250	14 795
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL III	**12 582 680**	**13 477 241**	**8 312 966**
Écarts de conversion passif	**TOTAL IV**	**667**	**804**	**-**
TOTAL GÉNÉRAL		**22 787 256**	**22 450 890**	**17 026 423**
(a) dont réserve de plus-values long terme affectée		14 225	14 225	14 225
(1) dont à plus d'un an		9 220 071	10 054 060	5 055 899
dont à moins d'un an		3 362 609	3 423 181	3 257 067
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		273 498	314 389	382 540

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Résultat net	**849 187**	**525 130**	**766 017**
Dotation aux amortissements	15 383	7 277	8 856
Dotation/Reprise de provisions	(274 529)	43 539	(9 713)
Résultat des réalisations d'actifs	27 821	(18 567)	(35 287)
Capacité d'autofinancement	**617 862**	**557 379**	**729 873**
(Augmentation) diminution des créances autres	12 238	(8 787)	(5 057)
(Augmentation) des créances liées au reclassement des comptes courants filiales[1]	(2 625 046)	-	-
Augmentation (diminution) des dettes fiscales et sociales	25 174	26 927	23 885
Augmentation (diminution) des autres dettes	56 332	(545)	(3 544)
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement de l'exercice	**(2 531 302)**	**17 595**	**15 284**
Trésorerie provenant de l'exploitation	**(1 913 440)**	**574 974**	**745 157**
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(3 680)	(4 795)	(9 725)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 169)	(3 122)	(530)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	63	54	100
Acquisition de titres de participation et autres titres immobilisés	(2 968 279)	(2 932 008)	(15)
Acquisition d'actions propres	(109 449)	(209 563)	(280 036)
Cession de titres de participation et autres titres immobilisés	3 105 146	3 034 280	162 113
(Augmentation) diminution des créances rattachées à des participations	(1 108 256)	(5 992 674)	451 716
(Augmentation) diminution des prêts long terme	838 477	(369 372)	541 243
(Augmentation) diminution des autres immobilisations financières	9	(78)	568
Trésorerie nette affectée à des opérations d'investissement/ de désinvestissement	**(254 138)**	**(6 477 278)**	**865 434**
Augmentation de capital	1 146 658	155 359	135 906
Dividendes distribués	(459 483)	(429 812)	(387 384)
Augmentation (diminution) du report à nouveau	-	-	(4 988)
Augmentation (diminution) des écarts de réévaluation	-	-	-
Augmentation (diminution) des autres fonds propres	-	-	(220 999)
Augmentation (diminution) des provisions pour risques et charges	(6 769)	6 857	(55)
Augmentation (diminution) des dettes financières	(712 799)	4 449 146	(312 180)
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme	(256 539)	688 747	(217 330)
Diminution (augmentation) des valeurs mobilières de placement	-	1 211 659	3 059
Augmentation (diminution) des écarts de conversion	(420)	804	-
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations de financement	**(289 352)**	**6 082 760**	**(1 003 971)**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	**(2 456 930)**	**180 456**	**606 620**
Disponibilités au 1er janvier:	2 468 415	2 287 959	1 681 339
Disponibilités au 31 décembre[1] :	11 485	2 468 415	2 287 959
Analyse des disponibilités au 31 décembre			
Banques	11 477	186 584	196 603
Caisses	8	12	4
Avance de trésorerie aux filiales[1]	0	2 281 819	2 091 352
Total	11 485	2 468 415	2 287 959

(1) Les comptes courants débiteurs des filiales, qui étaient classés auparavant en disponibilités apparaissent depuis le 31 décembre 2006 en créances autres. Le montant reclassé à ce titre au 31/12/06 est de 2 625 046 milliers d'euros.

Annexe aux comptes sociaux

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2006.

Les notes ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22 mars 2007 par le Conseil d'administration.

NOTE 1

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain sont établis en conformité avec les principes comptables du Plan Comptable Général de 1999.

Les états financiers de l'établissement allemand sont incorporés dans ceux du siège de la Compagnie de Saint-Gobain.

Conformément à la recommandation CNC 03-R01, la Compagnie de Saint-Gobain a choisi de comptabiliser la totalité des engagements en matière de retraites et d'indemnités de fin de carrière (IFC) pour la première fois en 2006. L'impact de ce changement de méthode sur les capitaux propres d'ouverture est de 63 659 milliers d'euros, et l'impact positif sur le résultat de la période est de 13 241 milliers d'euros, conduisant à un engagement complémentaire au 31 décembre 2006 de 50 418 milliers d'euros. Compte tenu d'une provision de 5 546 milliers d'euros déjà constituée la provision au bilan ressort à 55 964 milliers d'euros. Etant donné la non-déductibilité fiscale de cette provision, aucun effet d'impôt n'a été pris en compte.

L'évaluation des indemnités de fin de carrière est effectuée selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies générés dans l'année sont comptabilisés immédiatement et intégralement dans le compte de résultat. Cette méthode a été retenue, en lieu et place de l'approche dite du « corridor », afin d'améliorer l'information donnée aux utilisateurs des états financiers. Les écarts actuariels étant comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont générés, la provision enregistrée au passif est plus proche de la valeur actuelle de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Par ailleurs la présentation des comptes a été modifiée : à compter du 31 décembre 2006, les comptes courants débiteurs des filiales sont classés à l'actif en « créances autres » alors que précédemment ils étaient classés sur la ligne des disponibilités.

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial reçu en apport, ne bénéficiant pas de protection juridique, est amorti en vingt-cinq ans. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties entre trois et cinq ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Les durées les plus fréquemment utilisées sont les suivantes :

– Constructions	40 /50 ans	Linéaire
– Agencements des constructions	12 ans	Linéaire
– Installations générales	5 ou 12 ans	Linéaire
– Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire
– Matériel de bureau	5 ans	Linéaire
– Matériel de transport	4 ans	Linéaire
– Matériel informatique	3 ans	Linéaire ou Dégressif

Immobilisations financières, participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. Les titres sont estimés à leur valeur économique en tenant compte de différents critères dont la quote-part de capitaux propres et la valeur contributive consolidée. Au cas par cas, des tests spécifiques peuvent être conduits afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs hors frais financiers mais après impôts.

Les actions propres détenues par la Compagnie de Saint-Gobain au 31/12/2006, dans le cadre d'objectifs multiples, sont classées au bilan dans la rubrique « autres titres immobilisés ». Ces actions font l'objet d'une évaluation au plus bas du prix d'achat, du prix de marché ou du prix de levée des options accordées aux salariés lorsque les actions ainsi détenues sont affectées aux plans d'options d'achat et lorsque la levée de celles-ci est probable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des SICAV et des fonds communs de placement qui sont enregistrés à leur

coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût. Au 31/12/2006, comme au 31/12/2005, il n'y a pas de valeur mobilière de placement en portefeuille.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties au taux de clôture, de même que les instruments de couverture correspondants, les différences résultant de cette actualisation figurent en « différences de change ». Une provision pour pertes de change est constituée pour faire face aux pertes latentes exceptionnelles non couvertes. Les profits de change latents sur des créances en real brésilien (BRL) ont été portés en écart de conversion passif et ne sont donc pas rapportés au résultat de la période.

Instruments financiers

La Compagnie de Saint-Gobain gère, essentiellement pour le compte de ses filiales, la couverture des risques de change et de taux d'intérêt résultant des activités internationales du Groupe.

De même, le risque de liquidité est géré par la Compagnie de Saint-Gobain et n'est pas significatif.

Le risque de marché porte exclusivement sur des participations stratégiques.

Les instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir les risques de change sont principalement des contrats d'achat ou de vente à terme fermes et des options de change. Les créances et les dettes en devises qui sont couvertes par des contrats d'achat ou de vente à terme sont valorisées au bilan à leur taux de couverture.

Les gains et les pertes latents sur les options de change de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat pour la part représentant leur valeur temps et en compte de bilan pour la part représentant leur valeur intrinsèque. Pour les options de change non qualifiées comptablement de couverture, seules les pertes latentes sont enregistrées en compte de résultat.

Pour couvrir les risques de taux, la Compagnie de Saint-Gobain utilise des swaps de taux et des options (caps et floors) ainsi que des FRA.

Les charges et les produits financiers relatifs aux swaps de taux sont reconnus en résultat de façon symétrique à l'enregistrement des charges et des produits générés par l'élément couvert.

Les gains et les pertes latents sur les options de taux de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat pour la part représentant leur valeur temps et en compte de bilan pour la part représentant leur valeur intrinsèque. Pour les options de taux non qualifiées comptablement de couverture, leur valeur de marché est enregistrée en compte de résultat.

Pour couvrir les risques de ses filiales sur les matières premières, la Compagnie de Saint-Gobain utilise, principalement, des swaps de matières premières (fuel, gaz). Les charges et les produits financiers relatifs aux swaps de matières premières sont reconnus en résultat de façon symétrique à l'enregistrement des charges et des produits générés par l'élément couvert.

Régimes de l'intégration fiscale et du bénéfice fiscal consolidé

La Compagnie de Saint-Gobain bénéficie du régime du bénéfice fiscal consolidé prévu à l'article 209 *quinquies* du Code Général des Impôts ainsi que du régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. L'agrément en cours couvre les années 2004 à 2006.

La charge d'impôt de la Compagnie de Saint-Gobain comprend la charge qui est propre à cette dernière ainsi que celle résultant de l'effet du bénéfice fiscal consolidé au titre des filiales du Groupe.

Les impôts susceptibles d'être mis ultérieurement à la charge de la Compagnie de Saint-Gobain dans le cadre de l'effet du bénéfice fiscal consolidé dans les filiales font l'objet d'une provision pour impôt. La variation de cette provision est comptabilisée en résultat exceptionnel.

La Compagnie de Saint-Gobain n'a pas demandé le renouvellement de l'agrément du régime du bénéfice fiscal consolidé pour la période ouverte à compter du 1er janvier 2007. En conséquence, à compter de cette date, seul demeurera en vigueur le régime de l'intégration fiscale.

NOTE 2

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est en baisse de 19 M€, qui provient :

– pour 122,3 M€ d'une baisse des produits des participations ;

– pour 231,5 M€ d'une augmentation des revenus des prêts et placements ;

– pour 165,1 M€ d'une diminution des autres intérêts et produits assimilés (nets des charges) ;

– pour 13,2 M€ par une progression des charges nettes de change ;

– pour 61,5 M€ d'une augmentation des reprises (nettes des dotations) aux amortissements et provisions sur les éléments financiers (dont 29 M€ au titre des reprises de provisions pour dépréciation et des provisions pour risques et charges sur actions propres) ;

– pour 11,4 M€ d'une diminution des produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.

NOTE 3

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel fait apparaître un produit net de 216 M€. Ce résultat est marqué essentiellement par les éléments suivants :

- à hauteur de 251,9 M€ par des reprises (nettes de dotations) de provisions pour impôt ;
- par la cession à notre filiale Saint-Gobain Matériaux de Construction des actions de la société Saint-Gobain Aldwych PLC, holding anglaise qui porte les titres de la société BPB Plc à la suite de l'OPA réalisée avec succès à la fin de l'année 2005 :

Prix de vente des actions SG Aldwych	2 979,4 M€
Valeur nette comptable des titres	2 968,3 M€
Produit net	11,1 M€

- par la moins-value dégagée sur la vente d'actions propres dans le cadre des levées des plans d'options d'achats d'actions pour un montant de 39 M€, cette moins-value étant couverte par une reprise de provision pour dépréciation des titres comptabilisée en résultat financier ;
- par des frais exceptionnels de réorganisation et de restructuration pour 6,5 M€ ;
- par des frais exceptionnels divers liés à l'acquisition de titres pour 1,2 M€.

NOTE 4

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le produit net d'impôt ressort à 150 M€ :

- Dans le cadre des régimes du bénéfice fiscal consolidé et de l'intégration fiscale française, le produit d'impôt attribuable à la Compagnie de Saint-Gobain a été estimé à 181 M€ :

. produit d'impôt propre à l'exercice 2006 pour 170 M€

. produit d'impôt résultant de la régularisation du produit à recevoir au 31 décembre 2006 au titre de l'exercice 2005 pour 11 M€

- Constatation d'une charge liée à des redressements fiscaux pour 46 M€.
- Par ailleurs le produit d'impôt de notre établissement allemand ressort dans le cadre de l'intégration fiscale (Organschaft) à 15,3 M€.

NOTE 5

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent au fonds commercial et aux autres immobilisations incorporelles (logiciels) amorties entre trois et cinq ans.

	Immobilisations				Amortissements			
(en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Fonds commercial	567			567	499	23		522
Autres immobilisations incorporelles	48 153	1 106	(1)	49 258	33 227	5 187	(1)	38 413
Immobilisations incorporelles en cours	1 806	2 574		4 380	-			-
TOTAL	**50 526**	**3 680**	**(1)**	**54 205**	**33 726**	**5 210**	**(1)**	**38 935**

Annexe aux comptes sociaux

NOTE 6

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Immobilisations				Amortissements			
(en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Terrains	620			620	-			-
Constructions	487			487	266	10		276
Autres immobilisations corporelles	10 050	470	(320)	10 200	7 857	489	(263)	8 083
Immobilisations corporelles en cours	2 727	7 697		10 424				
Avances et acomptes	-	2		2	-			-
TOTAL	**13 884**	**8 169**	**(320)**	**21 733**	**8 123**	**499**	**(263)**	**8 359**

NOTE 7

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Immobilisations			
(en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Participations	7 720 595	2 968 279	(2 968 264)	7 720 610
Créances rattachées	10 331 139	31 935 725	(30 827 469)	11 439 395
Autres titres immobilisés	373 333	109 449	(164 710)	318 072
Prêts	1 477 635	22 092 280	(22 930 757)	639 158
Autres immobilisations financières	613	317	(326)	604
TOTAL	**19 903 315**	**57 106 050**	**(56 891 526)**	**20 117 839**

Mouvements sur les titres de participations

(en milliers d'euros)	Augmentations	Diminutions
Souscription aux augmentations de capital de Saint-Gobain Aldwych	2 968 260	
Cession des actions Saint-Gobain Aldwych à S.G.M.C.		(2 968 260)
Achat de titres SG Isover G+H (succursale allemande)	15	
Achat de titres SG Vertex (succursale allemande)	4	
Liquidation société ACILOR		(4)
TOTAL	**2 968 279**	**(2 968 264)**

Mouvements sur les autres titres immobilisés

(en milliers d'euros)	Augmentations	Diminutions
Achats d'actions propres sur le marché	109 449	
Cessions d'actions propres		(164 632)
Cessions d'actions autres		(78)
TOTAL	**109 449**	**(164 710)**

Créances de l'actif immobilisé

	Montant brut	Échéance	
(en milliers d'euros)		À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	11 439 395	1 550 174	9 889 221
Prêts[1]	639 158	635 613	3 545
Autres	604	-	604
TOTAL	**12 079 157**	**2 185 787**	**9 893 370**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	22 092 280		
Prêts remboursés en cours d'exercice	22 930 757		

Mouvements sur actions propres

	Nb d'actions détenues	(en milliers d'euros) Valeur Brute	Valeur Nette
Au 31 décembre 2003	**11 639 386**	**440 795**	**404 131**
- Acquisition en 2004	6 730 702	280 036	280 036
- Cession en 2004	(1 227 819)	(52 278)	(38 963)
- Annulation en 2004	(11 281 859)	(421 501)	(421 501)
- Ajustement des dépréciations	-	-	(2 234)
Au 31 décembre 2004	**5 860 410**	**247 052**	**221 469**
- Acquisition en 2005	4 423 117	209 563	209 563
- Cession en 2005	(1 900 366)	(83 758)	(63 733)
- Annulation en 2005	-	-	-
- Ajustement des dépréciations	-	-	(61 650)
Au 31 décembre 2005	**8 383 161**	**372 857**	**305 649**
- Acquisition en 2006	1 976 708	109 449	109 449
- Cession en 2006	(3 620 201)	(164 632)	(125 582)
- Annulation en 2006	-	-	-
- Ajustement des dépréciations	-	-	(62 937)
Au 31 décembre 2006	**6 739 668**	**317 674**	**226 579**

NOTE 8

ACTIF CIRCULANT

À compter du 31 décembre 2006, les comptes courants débiteurs des filiales ont été reclassés sur la ligne « créances autres » pour 2 625 046 milliers d'euros. Auparavant ils étaient inclus dans les disponibilités. Les montants étaient respectivement de 2 281 819 milliers d'euros au 31/12 /2005 et de 2 091 352 milliers d'euros au 31/12/2004.

Échéances des créances de l'actif circulant

(en milliers d'euros)	Montant brut	Échéance À un an au plus	À plus d'un an
Créances autres	2 688 401	2 678 075	10 326
Charges constatées d'avance	3 630	2 912	718
TOTAL	**2 692 031**	**2 680 987**	**11 044**

Analyse du poste « Créances autres »

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Comptes courants filiales	2 625 046		
Clients Groupe	32 133	28 753	42 438
Impôts sur les bénéfices	14 260	47 166	34 529
Retenues à la source	167	192	22 469
Dividendes à recevoir Groupe	10 361	8 153	4 248
Autres	6 434	10 475	8 423
TOTAL	**2 688 401**	**94 739**	**112 107**

Annexe aux comptes sociaux

NOTE 9

CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Montant
CAPITAUX PROPRES AVANT RÉPARTITION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2005	**8 425 109**
Distribution en 2006 du dividende afférent à l'exercice 2005	(459 483)
Augmentation de capital suite à la conversion des OCÉANE	914 635
Augmentation de capital réservée au Personnel (capital et primes après déduction des frais)	232 023
Autres variations - Écart de réévaluation et provisions réglementées	(22)
Résultat de l'exercice 2006	849 187
Annulation d'actions	néant
Impact du changement de comptabilisation des engagements de retraites et d'IFC sur le report à nouveau	(63 659)
CAPITAUX PROPRES AVANT RÉPARTITION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2006	**9 897 790**

Tableau des mouvements sur capital

Valeur du nominal au 01.01.2006 : 4 euros Valeur du nominal au 31.12.2006 : 4 euros	Nombre d'actions	Montant en milliers d' euros
SITUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	345 256 270	1 381 025
Émission d'actions au titre du Plan d'Epargne Groupe :	5 399 291	21 597
Émission d'actions suite à la levée d'options de souscription :	342 550	1 370
Conversion des OCÉANE :	17 421 612	69 687
Annulation d'actions :	-	-
SITUATION EN FIN D'EXERCICE	**368 419 723**	**1 473 679**

Le **capital social** augmente de 92 654 k€, la réserve légale de 9 265 k€ et la **prime d'émission** de 1 044 739 k€ à la suite de la souscription de 5 399 291 actions dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe, de 342 550 actions dans le cadre des Plans d'option de souscription d'actions et de 17 421 612 actions par la conversion des OCÉANE.

Le compte **Report à nouveau** enregistre les mouvements suivants :

- Solde au 31 décembre 2005 : 1 276 093 k€

Mouvements résultant de la 3e résolution de l'A.G.M. du 8 juin 2006 (affectation du résultat) :

- Résultat de l'exercice 2005 : 525 130 k€
- Dividendes définitifs tenant compte du nombre réel d'actions propres détenues : - 459 483 k€
- Impact du changement de comptabilisation des engagements de retraite et IFC : - 63 659 k€
- Solde au 31 décembre 2006: 1 278 081 k€

Plan d'options d'achat et plans d'options de souscription d'actions

La Compagnie de Saint-Gobain met en œuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de personnel ainsi qu'un Plan d'Épargne du Groupe (" PEG ").

Les plans d'options sur actions permettent au Conseil d'administration d'attribuer des options donnant au bénéficiaire la possibilité d'obtenir des actions Saint-Gobain à un prix calculé sur la base du cours moyen de l'action lors des 20 séances de bourse précédant leur attribution. Un rabais de 10 % et 5 % a été accordé par rapport au cours moyen, respectivement en 1997 et 1998. Tout rabais a été supprimé depuis 1999.

Le délai minimum de levée des options est de trois, quatre ou cinq ans. Pendant ce délai, aucune des options reçues ne peut être exercée. Le délai maximum de levée des options est de huit ou dix ans à partir de la date d'attribution. Le bénéfice des options est perdu en cas de départ du Groupe, sauf décision exceptionnelle du Président de la Compagnie de Saint-Gobain en accord avec le Comité des Mandataires du Conseil d'administration.

De 1997 à 2002, les plans portent sur des options d'achat d'actions existantes. Depuis 2003, ils portent sur des options de souscription d'actions nouvelles.

Le nominal de l'action Saint-Gobain ayant été divisé par quatre le 27 juin 2002, le nombre d'options concernant les années 1998 à 2001 a été multiplié par quatre afin de rendre comparable les nombres d'options.

Les données relatives aux plans d'options sur actions au cours des exercices 2004, 2005 et 2006 sont récapitulées ci-après :

	Actions de 4 € nominal	Prix moyen d'exercice (en euros)
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2003	**17 593 454**	**33,88**
Options attribuées	3 881 800	43,56
Options exercées	(1 573 519)	29,51
Options caduques	(72 700)	32,89
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2004	**19 829 035**	**36,12**
Options attribuées	3 922 250	45,71
Options exercées	(1 901 166)	33,54
Options caduques	(112 000)	39,25
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2005	**21 738 119**	**38,06**
Options attribuées	4 025 800	58,08
Options exercées	(3 974 551)	34,79
Options caduques	(241 400)	40,26
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2006	**21 547 968**	**42,38**

Au 31 décembre 2006, 8 014 018 options d'achat et de souscription étaient exerçables à un prix moyen d'exercice de 34,01 euros.

Au 31 décembre 2006, le nombre d'options autorisé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 9 juin 2005 et non encore attribué s'élève à 2 281 590, étant précisé que ce nombre constitue un plafond global pour l'attribution d'options et pour l'attribution éventuelle d'actions gratuites.

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2006 :

Date d'attribution	Options exerçables			Options non exerçables		Total options non levées	Nature des options
	Prix d'exercice (euros)	Nombre d'options	Durée pondérée contractuelle restante en mois	Prix d'exercice (euros)	Nombre d'options	Nombre d'options	
1999	40,63	641 854	35			641 854	Achat
2000	37,71	1 382 047	47			1 382 047	Achat
2001	40,22	2 213 477	59			2 213 477	Achat
2002	23,53	2 420 890	71			2 420 890	Achat
2003	35,67	1 355 750	83	35,67	1 951 700	3 307 450	Souscription
2004	43,56	0	95	43,56	3 795 400	3 795 400	Souscription
2005	45,71	0	107	45,71	3 761 050	3 761 050	Souscription
2006	58,08	0	119	58,08	4 025 800	4 025 800	Souscription
TOTAL	**-**	**8 014 018**	**-**	**-**	**13 533 950**	**21 547 968**	**-**

Plan d'Épargne du Groupe (PEG) de la Compagnie de Saint-Gobain

Le Plan d'Épargne du Groupe est ouvert à tous les salariés français du Groupe, ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays européens qui ont un minimum de trois mois d'ancienneté dans le Groupe. Un rabais de 20 % sur la moyenne des cours d'ouverture de l'action durant les vingt jours précédant la réunion du Conseil d'administration décidant le Plan est accordé aux salariés au titre des nouvelles actions émises dans le cadre du Plan.

Les salariés peuvent choisir une durée de Plan de cinq ou dix ans. Au cours de cette période, les salariés ne peuvent pas vendre leurs actions, sauf événements exceptionnels.

En 2006, 2005 et 2004, le Groupe a respectivement émis au titre du PEG 5 399 291, 4 267 470 et 4 099 192 actions nouvelles de 4 € de nominal réservées à ses salariés, à un prix moyen de 40,84 €, 36,48 € et 31,41 €.

Annexe aux comptes sociaux

NOTE 10

AUTRES FONDS PROPRES

Les autres fonds propres (170 millions d'euros) correspondent aux 684 399 titres participatifs Francs et Écus émis entre 1983 et 1988, qui ont été re-dénommés en euros en 1999.

Il est rappelé qu'au 30 juin 2004, la Compagnie de Saint-Gobain a racheté à ses filiales Spafi et Saint-Gobain Nederland les 798 583 titres participatifs qu'elles détenaient pour un montant de 234 millions d'euros. Ces titres, à la même date, ont été annulés pour un montant nominal de 221 millions d'euros, entraînant une perte de 13 millions d'euros comptabilisée en 2004 en charges exceptionnelles sur opérations en capital.

NOTE 11

ÉTAT DES PROVISIONS

Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (utilisation)	Reprise (provision non utilisée)	Divers (transfert)	Montant à la fin de l'exercice
RÉGLEMENTÉES						
Plus-values réinvesties	6 427					6 427
Autres	15		(3)			12
	6 442	**-**	**(3)**	**-**	**-**	**6 439**
POUR RISQUES						
Pour impôts	323 000	71 094		(323 000)	7 144	78 238
Plans d'options d'achat non couverts	16 048		(16 048)			-
Autres risques	27 395	874	(19 808)	-	(6 857)	1 604
	366 443	**71 968**	**(35 856)**	**(323 000)**	**287**	**79 842**
POUR CHARGES						
Retraites et indemnités de fin de carrière	10 978	4 432	(16 049)		56 603	55 964
Autres charges	279	7	(8)	-	-	278
	11 257	**4 439**	**(16 057)**	**-**	**56 603**	**56 242**
POUR DÉPRÉCIATION						
Sur participations	1 761	87	(4)		20	1 864
Sur titres immobilisés	67 261	62 947	(39 050)			91 158
	69 022	**63 034**	**(39 054)**	**-**	**20**	**93 022**
IMPACT RÉSULTAT EXPLOITATION		**4 439**	**(16 057)**			
IMPACT RÉSULTAT FINANCIER		**63 317**	**(74 910)**	**-**		
IMPACT RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		**71 685**	**(3)**	**(323 000)**		

Les retraites et indemnités de fin de carrière ont été comptabilisées pour la totalité de l'engagement pour la première fois dans les comptes sociaux en 2006 suivant les règles et méthodes décrites dans la note 1. Auparavant ces provisions étaient partiellement comptabilisées pour l'établissement allemand et la partie de provision non comptabilisée était mentionnée en engagements hors bilan.

Le taux d'actualisation utilisé est de 4,75 % en 2006, contre 4,25 % en 2005.

NOTE 12

DETTES

Les dettes (12 583 millions d'euros) enregistrent une diminution de 894 millions d'euros liée principalement à la diminution des dettes financières pour 969 millions d'euros, à l'augmentation de 25 millions d'euros des dettes fiscales et sociales, et à l'augmentation des autres dettes de 50 millions d'euros.

Échéances des dettes

	Montant brut	Échéance	
(en milliers d'euros)		À un an au plus	À plus d'un an
Autres emprunts obligataires (1)	3 206 394	80 352	3 126 042
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 529 223	514 223	3 015 000
Emprunts et dettes financières divers (1) - (3)	5 695 018	2 615 989	3 079 029
Sous-total emprunts et dettes financières	12 430 635	3 210 564	9 220 071
Dettes fiscales et sociales	88 192	88 192	-
Autres dettes (3)	63 853	63 853	-
Produits constatés d'avance	-	-	-
TOTAL DES DETTES (4)	12 582 680	3 362 609	9 220 071
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 811 501		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 780 839		
(2) Dont :			
- à 2 ans au maximum à l'origine	291 488		
- à plus de 2 ans à l'origine	3 237 735		
(3) Dont dettes envers les associés	NEANT		
(4) Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans	2 104 988		

Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Partie à long terme des dettes financières			
Echéance comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre :			
2006		-	447 551
2007	-	1 606 332	1 544 251
2008	598 401	2 672 119	587 896
2009	986 250	986 250	974 190
2010	4 426 793	4 277 219	1 467 756
2011	1 100 000	477 346	
2012 et au-delà	2 070 869		
Echéance indéterminée	34 120	34 185	34 255
Total partie à long terme des dettes financières	**9 216 433**	**10 053 451**	**5 055 899**
Partie à court terme des dettes financières	**843 719**	**719 500**	**1 267 905**
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	**10 060 152**	**10 772 951**	**6 323 804**
AUTRES DETTES FINANCIÈRES COURT TERME			
Billets de trésorerie (en euro)	100 000	242 000	-
Billets de trésorerie (en dollar américain)			-
Euro Commercial Paper (en euro)	45 000	540 000	415 000
Euro Commercial Paper (en livre sterling)			-
Euro Commercial Paper (en dollar américain)		-	-
US Commercial Paper (en dollar américain)	75 930	-	-
Emprunts Groupe	1 866 891	1 521 458	1 131 904
Banques créditrices et autres emprunts court terme	273 498	314 389	382 540
Divers	9 164	9 175	8 832
TOTAL AUTRES DETTES FINANCIÈRES COURT TERME	**2 370 483**	**2 627 022**	**1 938 276**
TOTAL GÉNÉRAL	**12 430 635**	**13 399 973**	**8 262 080**

Annexe aux comptes sociaux

Par devise, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Euro	**8 468 068**	6 825 848	4 544 367
Dollar américain	**426 850**	1 010 007	827 805
Livre sterling	**1 128 673**	2 902 365	880 238
Couronne tchèque	**36 561**	34 731	65 893
Couronne norvégienne	-	-	5 501
TOTAL	**10 060 152**	**10 772 951**	**6 323 804**

Les émissions obligataires comprenaient jusqu'en décembre 2006 un emprunt de 920 millions d'euros émis le 18 février 2002, représenté par des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (OCÉANE), soit 4 380 953 OCÉANE de valeur nominale unitaire de 210 euros et portant intérêt à un taux de 2,625 % l'an payable à terme échu le 1er janvier de chaque année.

L'emprunt pouvait être amorti en totalité le 1er janvier 2007 par remboursement au pair en numéraire, soit 210 euros par obligation. La Compagnie de Saint-Gobain pouvait également procéder à l'amortissement anticipé par rachats ou offres publiques de tout ou partie des OCÉANE. Sous certaines conditions, notamment de cours de l'action Compagnie de Saint-Gobain, elle pouvait procéder au remboursement anticipé de la totalité des OCÉANE restant en circulation.

Les porteurs d'OCÉANE ont eu la possibilité jusqu'au 20 décembre 2006 de demander la conversion et/ou l'échange des obligations en actions de la Compagnie de Saint-Gobain à raison de quatre actions par obligation.

Dans ce cadre, 4 355 403 obligations ont été présentées à la conversion. Elles ont donné lieu à la création de 17 421 612 actions nouvelles. L'augmentation de capital constatée au 31/12/2006 a permis un renforcement des capitaux propres de 914,6 millions d'euros.

Après la réalisation de cette augmentation de capital, une demande complémentaire à la conversion de 21 100 obligations, pourtant réalisée dans les délais impartis, a été portée à notre connaissance. Elle donnera lieu en 2007 à la création de 84 400 actions nouvelles qui seront prises en compte lors de la prochaine augmentation de capital. Il en résultera un renforcement complémentaire des capitaux propres de 4,4 millions d'euros.

In fine, le nombre d'obligations présentées au remboursement s'élève donc à 4 450, soit un montant de 0,9 million d'euros.

NOTE 13

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

	Montant net concernant les entreprises			Total net au bilan
(en milliers d'euros)	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Autres	
Participations	7 716 912	1 834		7 718 746
Créances rattachées à des participations	11 439 109		286	11 439 395
Autres titres immobilisés	226 580	334		226 914
Prêts	618 779		20 379	639 158
Autres créances	2 667 530		20 871	2 688 401
Valeurs mobilieres de placement				-
Disponibilités			11 485	11 485
Autres emprunts obligataires			3 206 394	3 206 394
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			3 529 223	3 529 223
Emprunts et dettes financières divers	5 392 212		302 806	5 695 018
Autres dettes	12 696		51 157	63 853
Produits de participations	**457 333**	**(45)**		**457 288**
Revenus des prêts et placements et produits assimilés	532 053		487	532 540
Autres intérêts et produits assimilés	20 117		94 070	114 187
Intérêts et charges assimilées	(240 053)		(388 566)	(628 619)

NOTE 14

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(en milliers d'euros)	Pays	Valeur nette comptable	% du capital détenu	Nombre de titres
Spafi	France	2 726 540	100,00	116 289 805
Partidis	France	2 065 919	100,00	78 262 892
Saint-Gobain Matériaux de Construction	France	738 712	100,00	21 325 936
Vertec	France	491 039	100,00	8 008 999
Cie de Saint-Gobain (actions propres)	France	226 580	1,83	6 739 668
Saint-Gobain Cristaleria	Espagne	211 220	23,91	3 659 866
Raab Karcher GmbH	Allemagne	194 609	100,00	100 000 000
Saint-Gobain Glass Benelux SA	Belgique	160 880	88,69	1 667 698
Saint-Gobain Isover G+H AG	Allemagne	153 776	99,90	3 196 892
Saint-Gobain Vetrotex Deutschland GmbH	Allemagne	153 669	100,00	45 000 000
International Saint-Gobain	Suisse	153 409	96,50	221 950
Saint-Gobain Vidros SA	Brésil	118 068	54,46	115 072 390
São Lourenço	Brésil	109 559	99,91	3 617 581
Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH	Allemagne	86 660	60,00	120 000 000
Saint-Gobain Autoglas GmbH	Allemagne	72 833	60,00	120 000 000
Saint-Gobain Emballage	France	61 553	20,52	331 964
Saint-Gobain Schleifmittel-Beteiligungen GmbH	Allemagne	61 151	100,00	20 000 000
SEPR	France	53 310	25,73	407 600
Saint-Gobain SFM	France	45 735	100,00	3 000 000
Saint-Gobain PAM	France	30 732	8,10	360 255
Saint-Gobain Nederland	Pays-Bas	13 621	100,00	66 100
Valfix Finanz A.G.	Suisse	8 838	100,00	11 400
SCI Ile de France	France	3 428		
Diverses sociétés françaises		805		
Diverses sociétés étrangères		3 014		
		7 945 660		
RÉPARTITION AU BILAN				
Titres de participation		7 718 746		
Autres titres immobilisés		226 914		
		7 945 660		

Annexe aux comptes sociaux

NOTE 15

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DIRECTES DE LA COMPAGNIE DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL

SOCIÉTÉS *(en milliers d'euros ou d'unités nationales)*	Capital	Réserves	% du capital détenu	Valeur comptable titres des détenus		Prêts et avances consentis par la Cie	Avals et cautions fournis par la Cie	Chiffre d'affaires HT 2006	Bénéfice (ou perte) 2006	Dividendes comptabilisés par la Cie en 2006 (euros)
				Brute	Nette					
1 - FILIALES										(1)
50 % du capital au moins détenu par la Compagnie										
Spafi										
18, avenue d'Alsace	EUR	EUR						EUR	EUR	
92400 Courbevoie	1 860 637	1 432 274	100,00	2 726 540	2 726 540			1 738	78 558	67 448
Partidis										
18, avenue d'Alsace	EUR	EUR						EUR	EUR	
92400 Courbevoie	1 193 509	541 552	100,00	2 065 919	2 065 919	1 552 197		13 274	139 049	3 913
S.G. Matériaux de Construction										
18, avenue d'Alsace	EUR	EUR						EUR	EUR	
92400 Courbevoie	325 221	108 952	100,00	738 712	738 712	6 485 411		8 935	232 649	-
Vertec										
18, avenue d'Alsace	EUR	EUR						EUR	EUR	
92400 Courbevoie	128 144	358 767	100,00	491 039	491 039			-	195 520	203 268
Raab Karcher Baustoffe GmbH										
Hanauer Landstrasse, 150	EUR	EUR						EUR	EUR	
D-60314 Frankfurt am Main	100 000	94 600	100,00	194 609	194 609			1 358 675	(3 050)	(3 050)
S. G. Glass Benelux SA										
Rue des Glaces Nationales, 169	EUR	EUR						EUR	EUR	
B-5060 Sambreville	70 900	96 798	88,69	160 880	160 880			156 371	(7 257)	-
S. G. Isover G+H AG										
1 Burgermeister-Grünzweig Strasse	EUR	EUR						EUR	EUR	
D-67059 Ludwigshafen	82 000	11 291	99,90	153 776	153 776			360 617	30 845	30 845
S. G. Vetrotex Deutschland GmbH										
Bicheroux Strasse 61	EUR	EUR						EUR	EUR	
D-52134 Herzogenrath	23 008	132 936	100,00	153 669	153 669			35 013	(20 618)	(20 618)
International Saint-Gobain										
10, rue Saint-Pierre	CHF	CHF						CHF	CHF	
CH-1700 Fribourg	230 000	113 239	96,50	153 409	153 409			-	140 588	90 084
S.G. Vidros SA										
482, avenida Santa Marina										
Agua Branca	BRL	BRL						BRL	BRL	
05036-903 São Paulo-SP (Brésil)	420 000	452 557	54,46	118 068	118 068			1 126 147	131 549	18 070
São Lourenço Administradora										
482, avenida Santa Marina										
Agua Branca	BRL	BRL						BRL	BRL	
05036-903 São Paulo-SP (Brésil)	175 654	215 187	99,91	109 559	109 559			-	58 624	14 754
S. G. Glass Deutschland GmbH										
Viktoria - Allee 3-5	EUR	EUR						EUR	EUR	
D-52066 Aachen	102 258	82 899	60,00	87 197	86 660			418 668	16 592	3 893

(1) Pour les filiales de la succursale allemande, il s'agit de la remontée du résultat de l'exercice 2006 (bénéfice ou perte), dans le cadre de l'intégration fiscale.

SOCIÉTÉS *(en milliers d'euros ou d'unités nationales)*	Capital	Réserves	% du capital détenu	Valeur comptable titres des détenus		Prêts et avances consentis par la Cie	Avals et cautions fournis par la Cie	Chiffre d'affaires HT 2006	Bénéfice (ou perte) 2006	Dividendes comptabilisés par la Cie en 2006 (euros)
				Brute	Nette					
Saint-Gobain Autoglas GmbH										
Viktoria - Allee 3-5	EUR	EUR						EUR	EUR	
D-52066 Aachen	102 258	19 130	60,00	72 833	72 833			-	(13 763)	(15 604)
Saint-Gobain Schleifmittel-Beteiligungen GmbH										
Viktoria - Allee 3-5	EUR	EUR						EUR	EUR	
D-52066 Aachen	10 226	50 925	100,00	61 151	61 151			-	(2 801)	(2 801)
Saint-Gobain SFM										
18, avenue d'Alsace	EUR	EUR						EUR	EUR	
92400 Courbevoie	45 750	1 520	100,00	45 735	45 735			-	820	825
2 - PARTICIPATIONS										(1)
10 à 50 % du capital détenu par la Compagnie										
S. G. Cristaleria										
Edificio Ederra Centro Azca										
Paseo de la Castellana 77	EUR	EUR						EUR	EUR	
28046 Madrid	91 988	400 226	23,91	211 220	211 220	65 328		581 329	119 852	24 342
Saint-Gobain Emballage										
18, avenue d'Alsace	EUR	EUR						EUR	EUR	
92400 Courbevoie	42 069	420 148	20,52	61 553	61 553	46 264		647 444	126 722	29 774
SEPR										
18, avenue d'Alsace	EUR	EUR						EUR	EUR	
92400 Courbevoie	63 361	5 781	25,73	53 310	53 310	104 182		247 796	45 811	4 671
AUTRES										
Filiales à plus de 50 %										
• Françaises ensemble				3 899	3 899	237 784	-			1 853
• Étrangères ensemble				26 030	24 797	459 179	3 468 467			3 946
Participations de 10 à 50 %										
• Françaises ensemble				-	-	-	-			-
• Étrangères ensemble				648	648	-	-			-
Autres titres				31 252	31 094	202 173				1 685
Actions propres				317 674	226 580					
TOTAL GÉNÉRAL				**8 038 682**	**7 945 660**	**9 152 518**	**3 468 467**			**457 298**

(1) Pour les filiales de la succursale allemande, il s'agit de la remontée du résultat de l'exercice 2006 (bénéfice ou perte), dans le cadre de l'intégration fiscale.

Annexe aux comptes sociaux

NOTE 16

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CRÉDIT BAIL

Engagements donnés :

(en milliers d'euros)	
Montant	
Avals et cautions[1] :	3 890 736
Engagements en matière de pensions et retraites[2] :	-
Autres engagements donnés :	-
Vis-à-vis des groupements d'intérêts économiques et fondation d' entreprise :	9 036
TOTAL	**3 899 772**
Dont concernant :	
(1) les sociétés consolidées	3 886 083

(2) Les retraites et indemnités de fin de carrière ont été comptabilisées pour la totalité de l'engagement pour la première fois dans les comptes sociaux en 2006. Elles étaient auparavant partiellement comptabilisées pour l'établissement allemand et mentionnées en engagements hors bilan pour la partie de provision non comptabilisée.

Engagements reçus :

(en milliers d'euros)	Montant
Autres engagements reçus :	
Clauses de retour à meilleure fortune	3 720
TOTAL	**3 720**
Dont concernant : les sociétés consolidées	3 720

Les engagements en matière d'instruments financiers concernant le risque de change sont les suivants :

Concernant le risque de change :

(en milliers de devises)		Montant
Contrevaleur en euros des achats et ventes de devises à terme	EUR	563 419
Achats d'options de change	EUR	4 581
Ventes d'options de change	EUR	4 581
Swaps de devises	EUR	1 738 233

Les engagements en matière d'instruments financiers concernant le risque de taux sont les suivants :

Concernant le risque de taux :	Montant
(Contrevaleur en milliers d'euros)	
Swaps de taux emprunteurs fixe / variable	75 930
Swaps de taux prêteurs fixe / variable	879 257
Swaps de taux variable / variable	-
Swaps de taux fixe / fixe	-
Cross-Currency Swaps de taux emprunteurs fixe / variable	-
Cross-Currency Swaps de taux prêteurs fixe / variable	-
Cross-Currency Swaps de taux variable / variable	-
Cross-Currency Swaps de taux fixe / fixe	37 965
Caps achetés / (vendus) Montant net	-
Swaps sur matière première - payeur de fixe/ receveur de variable	37 977
Swaps sur matière première - payeur de variable / receveur de fixe	37 977

Par ailleurs, le montant nominal des engagements donnés et reçus dans le cadre de remboursements anticipés d'emprunts est de 38 millions d'euros sous forme d'options.

NOTE 17

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE CRÉDIT BAIL

Contrat de crédit-bail immobilier conclu le 18 décembre 1996 pour le siège Social des Mirois à La Défense, pour une durée de 12 ans à compter du 1er février 1997.

(en milliers d'euros)	Siège Social
Valeur d'origine	**80 798**
Amortissements :	
- Cumuls d'exercices antérieurs	13 055
- Dotation de l'exercice	1 464
TOTAL	**14 519**
Redevances payées :	
- Cumuls d'exercices antérieurs	81 293
- Paiements de l'exercice	9 336
TOTAL	**90 629**
Redevances restant à payer :	
- à un an au plus	8 976
- à plus d'un an et cinq ans au plus	9 748
- à plus de cinq ans	-
TOTAL	**18 724**
Valeur résiduelle :	
- à un an au plus	-
- à plus d'un an et cinq ans au plus	12 120
- à plus de cinq ans	-
TOTAL	**12 120**

NOTE 18

INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

Effectif moyen mensuel pondéré

Hors établissement allemand	2006	2005	2004
Cadres	170	169	164
Agents de maîtrise	59	62	66
Employés	7	7	7
TOTAL	**236**	**238**	**237**
dont contrats à durée déterminée	5	4	7

Congés individuels de formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi nº 2004.391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis et non exercés est de 9 170 heures au 31/12/2006, la valeur correspondante est estimée à 174 milliers d'euros.

Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2006 des sociétés françaises et étrangères du Groupe par les membres de la Direction du Groupe s'est élevé à 13,3 millions d'euros (20,4 millions d'euros en 2005, 13,8 millions d'euros en 2004), dont 5,4 millions d'euros (5,4 en 2005, 5,1 en 2004) constituant la part variable brute de ces rémunérations.

Par ailleurs une charge à payer de 1,1 million d'euros a été constatée au 31/12/2006 au titre d'indemnité de départ à payer en 2007.

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2006 est de 0,8 million d'euros (exercice 2005 : 0,5 million d'euros, exercice 2004 : 0,5 million d'euros).

NOTE 19

LITIGES

Il n'y a pas de litige significatif chez la Compagnie de Saint-Gobain. Toutefois les litiges suivants concernant les filiales sont à signaler :

En France, où les sociétés Everite et Saint-Gobain PAM ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment, de nouvelles actions individuelles émanant d'anciens salariés de ces sociétés, à raison des maladies professionnelles liées à l'amiante dont ils sont ou ont été atteints, ou de leurs ayants droit, sont venues s'ajouter en 2006 à celles engagées depuis 1997. 597 actions au total ont été ainsi engagées depuis l'origine contre ces deux sociétés en vue d'obtenir une indemnisation complé-

Annexe aux comptes sociaux

mentaire à la prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie des conséquences de ces maladies professionnelles.

Sur ces 597 procédures, 424 sont au 31 décembre 2006 définitivement terminées tant sur le fond que sur le montant des indemnisations. Dans ces dossiers les juridictions ont toutes retenu la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable. Mais, pour 411 de ces 424 actions la charge financière de l'indemnisation des plaignants a été affectée aux Caisses d'Assurance Maladie pour des motifs de droit (prescription, inopposabilité).

Pour les 13 autres dossiers, les indemnisations ont été mises définitivement à la charge d'Everite et de Saint-Gobain PAM pour un montant global de 2 millions d'euros.

Concernant les 173 actions restant en cours contre Everite et Saint-Gobain PAM au 31 décembre 2006, 73 sont terminées sur le fond mais sont, pour la fixation du montant des indemnisations, en attente des conclusions d'expertises médicales. Dans tous ces dossiers la charge financière des condamnations est affectée aux Caisses d'Assurance Maladie pour les mêmes motifs de droit (prescription, inopposabilité).

Sur les 100 actions restantes, 4 ont été radiées par suite de la saisine du Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante, et les 96 autres sont, au 31 décembre 2006, en cours sur le fond, à différents stades de la procédure : 29 sont en cours de procédure administrative devant des Caisses d'Assurance Maladie, 47 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 7 devant des Cours d'appel, 5 en instance après cassation devant la Cour d'appel de Versailles et 8 sont terminées après arrêts de la Cour d'appel de Versailles et en cours de remboursement à Everite par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Par ailleurs, 93 actions de même nature ont été au total engagées depuis l'origine par des salariés ou anciens salariés de 13 autres sociétés françaises du Groupe qui avaient notamment utilisé des équipements de protection en amiante destinés à les protéger de la chaleur des fours.

Au 31 décembre 2006, on comptait 15 instances radiées à la demande des salariés ou anciens salariés, par suite de la saisine du Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante. Par ailleurs, le FIVA, dans 5 dossiers, a lui-même engagé l'action ou l'a reprise en cours d'instance, après avoir indemnisé le salarié ou l'ancien salarié.

À cette même date, 49 procédures étaient définitivement terminées, sur lesquelles 9 décisions ont retenu la faute inexcusable de l'employeur, mais sans incidence financière pour les sociétés concernées.

S'agissant des 24 actions restant en cours au 31 décembre 2006, 3 en sont encore au stade de l'instruction par les Caisses d'Assurance Maladie, 12 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 7 devant des Cours d'appel et 2 font l'objet de pourvois en cassation.

Litiges américains relatifs à l'amiante

Aux États-Unis, plusieurs activités du Groupe qui ont dans le passé fabriqué des produits ayant contenu de l'amiante tels que des tuyaux en fibre-ciment, des produits de toiture ou des isolants spéciaux, font l'objet d'actions judiciaires en dommages-intérêts de personnes autres que leurs salariés ou anciens salariés à raison d'une exposition alléguée à ces produits sans que, dans de nombreux cas, ne soient démontrées ni une exposition spécifique à un ou plusieurs produits donnés, ni une maladie ou une incapacité physique particulière. La grande majorité de ces actions vise le plus souvent simultanément de très nombreuses autres entreprises extérieures au Groupe qui ont été fabricants, distributeurs, installateurs ou utilisateurs de produits ayant contenu de l'amiante.

Évolution en 2006

Après trois années, de 2001 à 2003, marquées par un nombre élevé de nouveaux litiges mettant en cause CertainTeed (60 000 en 2001, 67 000 en 2002 et 62 000 en 2003, contre 19 000 en 2000), le nombre des nouveaux litiges est tombé à 18 000 en 2004, puis a continué à décroître pour se situer à 17 000 en 2005 et à environ 7 000 en 2006. Observée depuis trois ans dans la plupart des États, en particulier dans ceux qui avaient enregistré les plus forts volumes de plaintes, cette diminution est notamment liée à l'évolution de certaines législations locales des États vers des critères plus restrictifs de recevabilité des plaintes. À titre d'exemple, le nombre de nouvelles plaintes est passé dans l'État du Mississippi de 29 000 en 2003 à 300 en 2005 et environ 100 en 2006.

Le règlement des litiges visant CertainTeed se fait dans la quasi-totalité des cas par voie de transactions. Environ 12 000 litiges ont ainsi fait l'objet d'une transaction en 2006 (contre 54 000 en 2003 et 20 000 en 2004 et également 20 000 en 2005). Par ailleurs, environ 19 000 plaintes - environ 10 000 dans l'État de l'Ohio et environ 9 000 dans l'État du Texas - ont été transférées en « dossiers inactifs » à la suite de décisions de justice rendues dans ces deux États. Compte tenu du stock de litiges existant à fin 2005 (100 000), des nouveaux litiges survenus pendant l'exercice et des litiges ainsi résolus, environ 76 000 litiges demeuraient en cours au 31 décembre 2006.

À fin décembre 2006, le coût unitaire moyen des litiges qui ont fait l'objet d'une transaction formalisée au cours des douze derniers mois, ou qui sont en cours de formalisation, s'établit à 3 000 dollars environ (contre 2 100 dollars à fin 2003, 2 900 dollars à fin 2004 et 2 800 dollars à fin 2005). Cette évolution reflète essentiellement la proportion moins élevée de transactions portant sur des contentieux de masse, dont le nombre est en décroissance sensible depuis 2004, ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

Incidence sur les résultats

Cette situation a conduit le Groupe à comptabiliser une charge de 95 millions d'euros au titre de l'exercice 2006, destinée à faire face à l'évolution des litiges. Ce montant est légèrement inférieur à ceux comptabilisés en 2005 (100 millions d'euros), en 2004 (108 millions d'euros) et en 2002 et 2003 (100 millions d'euros). La couverture totale du risque découlant pour CertainTeed des litiges liés à l'amiante aux États-Unis s'établit au 31 décembre 2006 à 342 millions d'euros, soit 451 millions de dollars (contre 358 millions d'euros au 31 décembre 2005, soit 422 millions de dollars). Cette couverture est constituée en quasi-totalité par la provision constituée au bilan, la société ayant achevé d'utiliser depuis 2004 l'essentiel des couvertures d'assurance dont elle disposait auparavant.

Incidence sur la trésorerie

Le montant total des indemnisations payées au titre des plaintes déposées contre CertainTeed, (correspondant pour partie à des litiges ayant fait l'objet d'une transaction avant 2006 mais pour lesquels les indemnisations n'ont été versées qu'en 2006 et pour partie à des litiges entièrement réglés et indemnisés en 2006), ainsi que des indemnisations (nettes de couvertures d'assurance) versées par les autres activités du Groupe impliquées dans des actions judiciaires liées à l'amiante, s'est élevé à 67 millions d'euros soit 84 millions de dollars (contre 72 millions d'euros soit 89 millions de dollars en 2005).

Perspectives 2007

Si la tendance favorable de la baisse du nombre des nouveaux litiges se poursuit en 2007, comme au cours des trois années passées, il est prévisible que le coût unitaire moyen des transactions évoluera à la hausse, reflétant une proportion inférieure de litiges réglés ou en cours de règlement portant sur des contentieux de masse à moindre coût unitaire. Les évolutions constatées au cours des derniers mois ne manifestent pas de nouveau changement significatif, ni en ce qui concerne le nombre des nouveaux litiges, ni en ce qui concerne le coût moyen des transactions.

Sur le plan législatif, le projet de réforme fédérale, qui visait à mettre un terme définitif au système actuel des actions judiciaires en créant un Fonds fédéral d'indemnisation, ne va très probablement plus progresser. Toutefois les législations locales continuent d'évoluer dans plusieurs États, tendant à limiter les cas de litiges abusifs par l'introduction de critères plus restrictifs de recevabilité des plaintes, notamment au plan médical.

Au Brésil, les anciens salariés des sociétés du Groupe qui sont atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante se voient proposer, selon les cas, soit une indemnisation exclusivement pécuniaire soit une assistance médicale à vie assortie d'une indemnisation ; seul un petit nombre de contentieux est en cours à fin 2006 à cet égard, et ils ne présentent pas de risque significatif pour les filiales concernées.

NOTE 20

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les évènements suivants concernant les filiales sont à signaler :

- Le 27 juillet 2006, Saint-Gobain et Owens Corning avaient annoncé conjointement qu'ils envisageaient de mettre en commun leurs activités respectives de Renforcement et Composites. Un accord a été signé le 20 février 2007 et se traduit par la création d'une société commune dans laquelle Owens Corning déttiendra 60 % du capital et Saint-Gobain 40 %. Après une période de 4 ans au minimum, Saint-Gobain aura l'option de vendre sa participation à Owens Corning, et Owens Corning d'acquérir celle-ci.

Cet accord devrait être finalisé au cours de l'exercice 2007 sous réserve des autorisations des autorités de la concurrence compétentes. D'ici là, les termes de l'accord seront précisés, en particulier les éventuels engagements de cession et les conséquences sur la valorisation des apports des deux parties.

- Le Groupe est entré en 2006 dans un processus de cession de son métier Flaconnage (Saint-Gobain Desjonquères et filiales) qui devrait se concrétiser au cours du 1er semestre 2007.

- En février 2005, une enquête de concurrence a été déclenchée par la Commission européenne dans le secteur du verre bâtiment et du verre automobile. Cette procédure est toujours en cours et a donné lieu en mars 2007 à une « communication de griefs » relative au vitrage bâtiment.

Rapport des Commissaires
aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2006

Aux Actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Compagnie de Saint-Gobain, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et conformément aux dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 1 de l'annexe concernant le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice 2006 relatif à la comptabilisation des provisions pour engagements de retraite et avantages similaires dans les comptes annuels.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

• Changement comptable

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

• Valeur d'inventaire des immobilisations financières et participations

La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières et participations selon la méthode décrite dans la note 1 de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Nous avons revu l'approche utilisée par la société et, sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société au 31 décembre 2006.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 22 mars 2007

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit		KPMG Audit *Département de KPMG S.A.*
	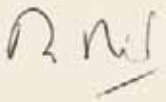	
Pierre Coll	Rémi Didier	Jean Gatinaud

Résultat (et autres éléments caractéristiques) au cours des 5 derniers exercices

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004	2003	2002
1 - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	**1 473 679**	1 381 025	1 363 952	1 391 300	1 364 043
Nombre d'actions ordinaires existantes	**368 419 723**	345 256 270	340 988 000	347 824 967	341 010 680
2 - OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	**180 586**	172 680	158 410	163 379	156 150
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	**440 209**	520 002	719 758	430 896	507 093
Impôts sur les bénéfices	**149 994**	55 945	45 403	69 888	30 396
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	**849 187**	525 130	766 017	513 574	595 916
Résultat distribué - Dividendes	(1) **617 262**	(2) 459 483	(3) 429 812	(4) 387 384	(5) 379 141
3 - RÉSULTAT PAR ACTION (EN EUROS)					
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	**1,19**	1,51	2,11	1,24	1,49
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	**2,30**	1,52	2,25	1,48	1,75
Dividende net attribué à chaque action	**1,70**	1,36	1,28	1,15	1,13
4 - PERSONNEL(6)					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	**236**	238	237	235	240
Montant de la masse salariale de l'exercice(7)	**26 663**	27 782	25 140	24 991	25 094
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	**15 339**	15 306	14 274	13 863	13 850

(1) Sur la base de 368 419 723 actions (capital social au 31 décembre 2006) majoré de 96200 actions créées et livrées en janvier 2007 portant jouissance au 1/1/2006 et diminuée de 5 420 689 actions propres détenues au 28 février 2007, soit 363 095 234 actions.

(2) Chiffre corrigé de 146 milliers d'euros, correspondant aux mouvements sur actions propres intervenus entre le 1er mars 2006 et le 21 juin 2006, date de mise en paiement de ce dividende (acquisition de 1 105 000 actions et cession de 997 310 actions).

(3) Chiffre corrigé de 366 milliers d'euros, correspondant aux 285 934 actions propres cédées entre le 1er mars 2005 et le 23 juin 2005, date de mise en paiement de ce dividende.

(4) Chiffre corrigé de 412 milliers d'euros, correspondant aux 357 874 actions propres cédées entre le 29 février 2004 et le 24 juin 2004, date de mise en paiement de ce dividende.

(5) Chiffre corrigé de 370 milliers d'euros, correspondant aux 336 000 actions propres acquises et aux 8 300 actions propres cédées entre le 20 mars 2003, date du Conseil d'arrêté des comptes, et le 23 juin 2003, date de mise en paiement de ce dividende.

(6) Correspond uniquement au personnel hors intégration de l'Établissement Allemand.

(7) Depuis 2005, la masse salariale comprend l'intéressement des salariés (1 493 milliers d'euros en 2005 et 1 852 milliers d'euros en 2006).

Principales filiales, par pays et délégations

L'ensemble des filiales est détenu à 100 %, sauf indication contraire

FRANCE

Saint-Gobain Glass France : production et transformation de vitrage. Ventes : 284,8 millions d'euros. Personnel : 1 005. Ces montants incluent Eurofloat : *float*. Détient :

- Saint-Gobain Produits Industriels (SGPI), M.O. Pays de Loire, Comptoir des Glaces et Produits Verriers, C.G.G. M.O. Atlantique, Les Vitrages de Saint-Gobain Normandie, M.O. Semiver-Climaver, M.O. Charentes-Limousin, M.O. Armorique, Miroiterie du Rhin, Société Verrière Française (SVF), Sovedys, Sivaq, Centre Est Vitrage (CEV), Charles André, Soprover, Société Verrière de l'Atlantique (SVA), Le Vitrage du Midi (LVM), Glassver, Goba Vitrage, Auvergne Isolation, Vitrages Isolants d'Auvergne, Alp'Verre, Courbu Vitrages, Verrerie Aurys, Pierre Pradel, Wehr Miroiterie, Emaillerie Alsacienne, Technifen, Techniverre. Sociétés de négoce et de transformation de vitrage pour le Bâtiment. Personnel des filiales de transformation : 3 267.
- Eurokera (50 %). Personnel : 131. Keraglass (50 %). Personnel : 97. Production et commercialisation de plaques de vitrocéramiques.
- Saint-Gobain Sovis : verre trempé pour l'électroménager, optique industrielle ewt scientifique, verre antiradiations. Personnel : 148.
- Verrerie de Saint-Just : verres décoratifs. Personnel : 58.
- Saint-Gobain Sully : vitrage ferroviaire et aviation. Personnel : 461.
- Saint-Gobain Glass Logistics : transports.
- Saint-Gobain Recherche : centre de recherche sur le verre et les matériaux de construction. Personnel : 328.

Saint-Gobain Sekurit France : transformation Automobile. Ventes : 288,7 millions d'euros. Personnel : 975. Ces montants incluent la Société Verrière d'Encapsulation : encapsulation de vitrage automobile. Détient : Saint-Gobain Autover : société de négoce et de transformation de vitrage Automobile.

SEPR - Société Européenne des Produits Réfractaires : fabrication de réfractaires électrofondus utilisés principalement pour les fours de verrerie et divers produits spéciaux (billes, grains, poudres céramiques). Ventes : 223,9 millions d'euros. Personnel : 954. Détient :

- Savoie Réfractaires : fabrication de réfractaires spéciaux. Ventes : 49,8 millions d'euros. Personnel : 200.
- Saint-Gobain Cristaux et Détecteurs : production de cristaux optiques et de monocristaux artificiels pour analyse chimique. Ventes : 28,4 millions d'euros. Personnel : 155.
- Saint-Gobain Quartz S.A.S : fabrication de pièces en silice pour l'industrie chimique, creusets et tubes en silice pour l'industrie des semi-conducteurs, fils et laine en silice pour l'industrie spatiale, isolant Micaver, céramiques piézo-électriques. Ventes : 18,2 millions d'euros. Personnel : 145.
- Saint-Gobain Matériaux Céramiques : production de *seeded-gel*.
- Saint-Gobain Centre de Recherche et d'Etudes Européennes : centre de recherche sur les céramiques. Personnel : 217.
- Valoref SA. Recyclage.
- SG Solcera : fabrication de céramiques fines pour applications industrielles. Ventes : 12,5 millions d'euros. Personnel : 109.

Saint-Gobain Performance Plastics Europe : holding. Détient : SG Performance Plastics Asti, SG Performance Plastics España, SG Performance Plastics Gessil, SG Performance Plastics Verneret, SG Performance Plastics Bompas Sarl : fabrication et vente de plastiques haute performance. Personnel : 421.

Saint-Gobain Abrasifs (France) : production d'abrasifs appliqués, de meules et de super-abrasifs. Ventes: 149,2 millions d'euros. Personnel : 881.

Saint-Gobain Vetrotex France : fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement. Ventes : 81,5 millions d'euros. Personnel : 360. Détient : Saint-Gobain Vetrotex International. Centre de recherche et développement, et activités de vente à l'exportation. Siège à Chambéry (Savoie). Détient : Saint-Gobain Vetrotex Renforcement, Saint-Gobain Vetrotex Glass Mat : sociétés de commercialisation.

Saint-Gobain Matériaux de Construction : holding. Détient : Saint-Gobain Weber : production de mortiers industriels dans 26 pays. Ventes (filiales incluses hors Brésil et hors Turquie) : 873,7 millions d'euros. Personnel (filiales incluses hors Brésil) : 3 297.

Saint-Gobain Isover : production et transformation de produits isolants en laine de verre et de roche. Ventes : 303,7 millions d'euros. Personnel : 862. Détient :

- Saint-Gobain Eurocoustic : production de produits isolants en laine de roche. Ventes : 51 millions d'euros. Personnel : 167.
- Saint-Gobain Ecophon SA : plafonds acoustiques. Personnel : 26.
- Plafométal : plafonds métalliques. Ventes : 37,3 millions d'euros. Personnel : 124.

Principales filiales, par pays et délégations

BPB Placo Ops. Cos. : production et commercialisation de plâtre, de plaques de plâtre, de produits d'isolation et de carreaux pour plafonds. Ventes : 644,6 millions d'euros. Personnel : 1 751.

Saint-Gobain PAM : canalisations et pièces hydrauliques en fonte ductile pour l'adduction d'eau, l'irrigation, l'assainissement. Fonte de Bâtiment. Ventes : 876,4 millions d'euros. Personnel : 2 827. Détient : Saint-Gobain Seva : équipements industriels, moules, assiettes de fibrage pour l'isolation, ferme-portes. Ventes : 51,9 millions d'euros. Personnel : 361.

Partidis : distribution de matériaux pour le Bâtiment. Ventes : 8,55 milliards d'euros. Personnel : 36 795. Détient :

- Point.P - France, Espagne, Belgique, Pologne. Distribution de matériaux de construction au travers de : - 11 sociétés régionales (Bretagne, Centre, Est, Ile-de-France, Pays de Loire, Languedoc Midi-Pyrénées, Nord, Normandie, PACA, Rhône-Alpes, Sud-Ouest) - 4 sociétés nationales (DSC, SFIC, Asturienne, PUM Plastiques) ; - L'enseigne La Plateforme du Bâtiment (36 en France et 17 en Espagne); - SG Point.P España + La Plateforme España. - 1 765 points de vente (plus de 1 660 agences en France, 84 en Espagne, 4 en Belgique, 3 au Portugal, 14 en Pologne (PUM Plastiques).
- Lapeyre : spécialiste de l'aménagement durable de la maison sous les enseignes : Lapeyre La Maison, DISTRILAP, K par K, GIMM, Oxxo, Les Zelles, Cougnaud, Cordier, Lagrange, Poreaux, Pastural, Okfens (Pologne), Eldorado Exportacao et Contrumega-Megacenter (Brésil).

Saint-Gobain Emballage : fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles et pots industriels). Ventes : 635,2 millions d'euros. Personnel : 1 939. Détient :

- VOA Verrerie d'Albi : emballages en verre creux (bouteilles). Ventes : 79,2 millions d'euros. Personnel : 303.
- Samin : exploitation de carrières. Personnel : 146.
- Saga Décor (51 %): décoration de bouteilles et de pots. Personnel : 197.

Saint-Gobain Desjonquères : fabrication de flaconnages en verre destinés notamment à la parfumerie et à la pharmacie. Ventes : 396,3 millions d'euros. Personnel : 1 829. Détient :

- Saint-Gobain VG Emballage : négoce d'emballages en verre, plastique et accessoires. Personnel : 72.
- Verreries de l'Orne : décor de verre creux. Personnel : 341. Détient les Verreries de la Somme. Personnel : 385.

Spafi : holding. Détient : SGPPI : holding.

Vertec : holding.

ALLEMAGNE ET EUROPE CENTRALE

ALLEMAGNE

Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH : production et transformation de vitrage. Ventes : 424,5 millions d'euros. Personnel : 1 053.

Saint-Gobain Deutsche Glas GmbH : holding contrôlant différentes filiales ayant pour activités le négoce et la transformation de vitrage pour le Bâtiment. Ventes : 236,9 millions d'euros (filiales incluses). Personnel : 1 677 (filiales incluses).

Saint-Gobain Sekurit Deutschland Beteiligungen GmbH : société gérante de Saint-Gobain Sekurit Deutschland KG et gestion de participations. Détient :

- Autoglas Hansa. Détient : Renz Autoglas GmbH, SG Autover Deutschland GmbH, Freudenberger Autoglas KG.
- Faba Autoglas Technik GmbH : transformation de vitrage Automobile.

Saint-Gobain Sekurit Deutschland KG : production de vitrage pour l'Automobile. Ventes : 279,7 millions d'euros. Personnel : 1 585. Ces montants incluent Faba Autoglas Technik Kg : extrusion de vitrage feuilleté et trempé.

Saint-Gobain Isover G + H AG : production et commercialisation de fibres minérales et de mousses pour l'isolation thermique, frigorifique et acoustique, et pour la protection contre l'incendie. Ventes : 364,9 millions d'euros. Personnel : 1 298. Ces montants incluent Superglass Dammstoffe GmbH : commercialisation de matériaux isolants.

Saint-Gobain Vetrotex Deutschland GmbH : fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement. Ventes : 35,6 millions d'euros. Personnel : 227.

Saint-Gobain Vetrotex Reinforcement GmbH : société de commercialisation.

Halbergerhütte GmbH : holding. Détient : Saint-Gobain GussRohr KG : canalisations en fonte ductile. Ventes : 148,9 millions d'euros. Personnel : 424.

SEPR Keramik GmbH & CO KG : holding. Détient :

- Norton Beteiligungs : holding. Détient : Saint-Gobain Performance Plastics Pampus GmbH : fabrication et vente de plastiques hautes performances pour l'industrie médicale et Automobile, et équipements industriels divers. Ventes : 60,9 millions d'euros. Personnel : 336 ; Norton HTK Vervaltungs GmbH et Saint-Gobain Advanced Ceramics Lauf GmbH : fabrication et vente de céramiques avancées. Ventes : 19,3 millions d'euros. Personnel : 178.
- Saint-Gobain IndustrieKeramik Düsseldorf : production de réfractaires. Ventes : 21,5 millions d'euros. Personnel : 98.
- Saint-Gobain Advanced Ceramics Mönchengladbach : production et vente de céramiques avancées. Ventes : 13,4 millions d'euros. Personnel : 79.
- Saint-Gobain IndustrieKeramik Roedental : fabrication de réfractaires à haute performance. Ventes : 61,1 millions d'euros. Personnel : 682.

■ Saint-Gobain Performance Plastics Cologne. Personnel : 36.

Saint-Gobain Schleifmittel - Beteiligungen GmbH : détient :

■ Saint-Gobain Diamond Products GmbH : production d'outils super-abrasifs pour les industries de la mécanique et de la pierre. Ventes : 15,1 millions d'euros. Personnel : 26.

■ Saint-Gobain Diamantwerkzeuge KG : production et commercialisation de super-abrasifs industriels. Ventes : 56,9 millions d'euros. Personnel : 501.

■ Saint-Gobain Abrasives GmbH : production et vente de meules et de super-abrasifs. Ventes : 87,6 millions d'euros. Personnel : 413.

Raab Karcher GmbH : distribution de matériaux de construction en Allemagne et en Europe de l'Est. Ventes : 2,09 milliards d'euros (filiales incluses). Personnel : 7 309 (filiales incluses).

Rigips GmbH : production et commercialisation de plâtre, de plaques de plâtre, de produits d'isolation et de carreaux pour plafonds. Ventes : 245,3 millions d'euros. Personnel : 808.

SG HES GmbH : ventes de systèmes de canalisation pour le Bâtiment. Ventes : 38,3 millions d'euros. Personnel : 43.

Saint-Gobain Oberland AG (96,7 %) : société cotée à la Bourse de Francfort, de Munich et de Stuttgart. Fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles et pots industriels). Ventes : 325,7 millions d'euros. Personnel : 1 476. Ces montants incluent Westerwald Silikatindustrie, Ruhrglas et Sueddeutsche Altglas GmbH. Détient : GPS Glas Produktions Service : production de machines pour l'industrie du verre creux. Ventes : 25,4 millions d'euros. Personnel : 72.

Saint-Gobain Kipfenberg GmbH : flaconnages en verre. Ventes : 62,7 millions d'euros. Personnel : 206.

AUTRICHE

Eckelt Glas GmbH : transformation. Ventes : 58,7 millions d'euros. Personnel : 314.

Saint-Gobain Isover Austria AG : production et commercialisation de matériaux isolants. Ventes : 56,8 millions d'euros. Personnel : 220.

Saint-Gobain Hornstein Glastextil GmbH : production de toiles de verre à peindre. Ventes : 21,9 millions d'euros. Personnel : 114.

Rigips Austria GesmbH : production et commercialisation de plâtre, de plaques de plâtre, de produits d'isolation et de carreaux pour plafonds. Ventes : 73,8 millions d'euros. Personnel : 286.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

1€ = 28,338 couronnes tchèques

Saint-Gobain Sekurit CR Spol S.R.O. : production de verre feuilleté Automobile. Ventes : 1,59 milliard de couronnes tchèques. Personnel : 535.

Izolas S.R.O. : négoce et transformation de vitrage pour le Bâtiment. Ventes : 392,9 millions de couronnes tchèques. Personnel : 125.

Saint-Gobain Slevarna S.R.O. : fonderie. Ventes : 385,1 millions de couronnes tchèques. Personnel : 170.

Saint-Gobain Trubni Systemy. Ventes : 302,5 millions de couronnes tchèques. Personnel : 25.

Saint-Gobain Orsil : production de matériaux isolants en laine de roche. Ventes : 1,6 milliard de couronnes tchèques. Personnel : 319.

SG Vertex A/S. Ventes : 5,2 milliards de couronnes tchèques.

Personnel : 1 484.

Vetrotex Reinforcement Bohemia : société de commercialisation.

Saint-Gobain Advanced Ceramics S.R.O. Ventes : 331,7 millions de couronnes tchèques. Personnel : 209.

W.A.W. Spol. S.R.O. : distribution de carrelages et de sanitaires. Ventes : 547,4 millions de couronnes tchèques. Personnel : 174.

Riggips CZ : production et commercialisation de plâtre, de plaques de plâtre, de produits d'isolation et de carreaux pour plafonds. Ventes : 1,45 milliard de couronnes tchèques. Personnel : 211.

SLOVAQUIE

1€ = 37,21 couronnes slovaques

Nitrasklo A/S et Venisklo Spol S.R.O : négoce et transformation de vitrage pour le Bâtiment. Ventes : 651,9 millions de couronnes slovaques. Personnel : 181.

W.A.W. Spol S.R.O. : distribution de carrelages et de sanitaires. Ventes : 541,1 millions de couronnes slovaques. Personnel : 137.

Rigips Slovakia : production de plâtre, de plaques de plâtre, de produits d'isolation et de carreaux pour plafonds. Ventes : 751 millions de couronnes slovaques. Personnel : 70.

BENELUX

BELGIQUE

Saint-Gobain Glass Benelux SA : production et transformation de vitrage. Ventes : 156,8 millions d'euros. Personnel : 530. Ces montants incluent Saint-Gobain Glass Coating. Détient : Frankenglas NV, Boermans Glas Montage NV, Boermans Glasindustrie NV, Burniat Glass, Glorieux NV, Wagener Jowaco, Hanin Miroiterie, Techniver, Climaglass NV, Conforglass, Veiligheidsglas CGG NV, Mirover NV. Personnel des filiales : 530.

Saint-Gobain Glass Exprover : société d'exportation du pôle Vitrage. Promotion et coordination de toutes les exportations des produits verre plat fabriqués dans les usines du Groupe en dehors des zones où sont implantées ces usines.

Principales filiales, par pays et délégations

Saint-Gobain Sekurit Benelux SA : transformation de vitrage pour l'Automobile. Ventes : 111,8 millions d'euros. Personnel : 392. Détient : Saint-Gobain Autover Distribution SA. Personnel : 109.

Saint-Gobain Abrasives NV. Personnel : 27

Saint-Gobain Matériaux Céramiques Benelux SA : *process* de carbure de silicium et corindons pour les industries réfractaires et des abrasifs. Ventes : 22,5 millions d'euros. Personnel : 34.

SG Performance Plastics Gembloux SA, SG Performance Plastics Chaineux SA, SG Performance Plastics Kontich NV : fabrication et vente de plastiques haute performance. Personnel : 201.

BPB Belgium NV : production de plâtre et de plaques de plâtre. Ventes : 95,2 millions d'euros. Personnel : 220.

Saint-Gobain Pipe Systems Belgium. Ventes : 38,1 millions d'euros. Personnel : 28.

LUXEMBOURG

Saint-Gobain Abrasives SA (Luxembourg) : production et vente d'outils, disques et forets diamantés. Machines pour la coupe de l'asphalte pour le marché de la construction et du génie civil. Ventes : 48,1 millions d'euros. Personnel : 134.

PAYS-BAS

Glasfabriek Sas Van Gent BV : fabrication de vitrages réfléchissants et de glaces émaillées. Activités de trempe. Ventes : 21,1 millions d'euros. Personnel : 128.

Koninklijke Saint-Gobain Glass NV : transformation et négoce de produits verriers pour le Bâtiment. Ventes : 110,8 millions d'euros. Personnel : 434.

Saint-Gobain Autover International BV : distribution de vitrage Automobile de remplacement. Ventes : 30,7 millions d'euros. Personnel : 34.

Saint-Gobain Abrasives Nederland : holding. Détient Saint-Gobain Abrasives BV : production de meules minces et d'abrasifs appliqués. Ventes : 110,3 millions d'euros. Personnel : 364.

Saint-Gobain Isover Benelux : fabrication et commercialisation de produits isolants. Ventes : 81,2 millions d'euros. Personnel : 336. Ces montants incluent SG Isover Benelux SA - (Belgique).

Saint-Gobain Ecophon BV : production et commercialisation de plafonds acoustiques. Personnel : 23.

Saint-Gobain Cultilène BV : transformation et commercialisation de produits en laine de verre et de roche pour la culture hors sol. Ventes : 24,6 millions d'euros. Personnel : 54.

Raab Karcher Hollande : distribution de matériaux de construction aux Pays-Bas. Ventes : 498,1 millions d'euros. Personnel : 1 393.

Internationale Maatschappij Voor Het Beheer van Glasmaatschappijen BV (SGT) : holding.

Saint-Gobain Nederland : société financière.

ESPAGNE, PORTUGAL ET MAROC

ESPAGNE

Saint-Gobain Cristaleria SA : production et transformation de vitrage pour le Bâtiment et l'Automobile et de produits isolants (laine de verre et de roche). Ventes : 549,8 millions d'euros. Personnel : 1 812. Détient :

- Saint-Gobain Autover : distribution de vitrage Automobile de remplacement.
- Saint-Gobain Wanner : isolation thermique et acoustique. Ventes : 63,9 millions d'euros. Personnel : 287.
- Industrias del Cuarzo (Incusa) : carrière de sable. Personnel : 52.
- Procustic SA : transformation et distribution de produits isolants acoustiques.
- Portaglas SL. Ventes : 16,2 millions d'euros. Personnel : 74. Détient : Saint-Gobain Glass Solarcontrol SL. Ventes : 27,9 millions d'euros. Personnel : 99.

La Veneciana : commerce, transformation et pose de vitrage, miroiterie. Ventes (filiales incluses) : 102,3 millions d'euros. Personnel : 554 (filiales incluses). Détient : La Veneciana Norte, La Veneciana Levante, La Veneciana Bética, La Veneciana Canarias, Cristaleria Industrial (CRISA), Vidrios de Seguridad Laminados (VISLAM).

Saint-Gobain Vetrotex España : fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement. Ventes : 67 millions d'euros. Personnel : 331.

Saint-Gobain Abrasivos : production de meules abrasives. Ventes : 47,7 millions d'euros. Personnel : 236.

Saint-Gobain Ceramicas Industriales : fabrication de céramiques techniques et négoce de plastiques à haute performance. Personnel : 75.

Iberplaco : production de plâtre de plaques de plâtre. Ventes : 291,2 millions d'euros. Personnel : 857.

Saint-Gobain Canalizacion : canalisations en fonte ductile. Ventes : 176,4 millions d'euros. Personnel : 296. Détient : Saniplast : distribution de canalisation et accessoires. Ventes : 54,3 millions d'euros. Personnel : 114.

Saint-Gobain Vicasa SA : fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles, pots industriels, flacons). Ventes : 279,1 millions d'euros. Personnel : 1 189. Ces montants incluent ceux de Saint-Gobain

Montblanc SA : production d'emballages en verre creux. Détient :

- Saint-Gobain La Granja SA : production d'emballages en verre creux (flacons), isolateurs et moulages. Ventes : 70,3 millions d'euros. Personnel : 349.
- Vidrieras Canarias (41 %) : emballages en verre creux. Ventes : 21,2 millions d'euros. Personnel : 112.

PORTUGAL

Saint-Gobain Glass Portugal : production et transformation de vitrage pour le Bâtiment et l'électroménager. Ventes : 71,5 millions d'euros. Personnel : 138. Détient : Covipor-CIA Vidreira do Norte, Covilis et EVI-Pruducao de Energia : transformation de produits verriers pour le Bâtiment. Ventes : 41,5 millions d'euros. Personnel : 152.

SGSP Vidro Automovel : transformation de vitrage pour l'Automobile. Ventes : 61,2 millions d'euros. Personnel : 290. Détient : Autover Lusa (60 %) : négoce de vitrage Automobile de remplacement.

Saint-Gobain Abrasivos Lda : distributeur de produits abrasifs. Personnel : 35.

Saint-Gobain Mondego : fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles, pots industriels). Ventes : 66,3 millions d'euros. Personnel : 241.

ROYAUME-UNI, RÉPUBLIQUE D'IRLANDE ET AFRIQUE DU SUD

ROYAUME-UNI

1 € = 0,682 livre sterling

Solaglas Ltd : transformation et distribution de vitrage pour le Bâtiment (verre trempé, verre feuilleté, miroirs, vitrages isolants). Réseau de 28 sites, dont 12 unités de transformation, répartis à travers le Royaume-Uni. Ventes : 132,5 millions de livres sterling. Personnel : 1 580. Ces montants incluent toutes les sociétés détenues par Solaglas Ltd dont les principales sont : Groupe Hayes, Groupe Dockrell Glass : transformation Bâtiment ; Thermax, Birmingham Build : transformation Automobile et Bâtiment ; Saint-Gobain Glass Ltd : société de commercialisation au Royaume-Uni des produits des pôles Vitrage et Conditionnement. Détient : Vetrotech Saint-Gobain UK.

Saint-Gobain Ceramics & Plastics Plc : fabrication et vente de plastiques haute performance et de produits pour procédés chimiques. Détient :

- Chemfab Holding UK Ltd GB.
- Saint-Gobain Crystals & Detectors UK Ltd.
- Saint-Gobain Industrial Ceramics Ltd : production et vente de fibres d'isolation haute température et de produits réfractaires. Personnel : 60.
- Saint-Gobain Performance Plastics Corby : production de tubes et faisceaux colorifugés pour boissons.

Saint-Gobain Quartz Plc : fabrication de pièces en silice pour l'industrie chimique, production de quartz fondu pour l'industrie des semi-conducteurs, la fabrication des fibres optiques, le chauffage infrarouge et les équipements de laboratoire. Ventes : 15,4 millions de livres sterling. Personnel : 170.

Abrasives Plc. Détient Unicorn Abrasives Ltd ; Saint-Gobain Abrasives Ltd. Ventes : 58,3 millions de livres sterling. Personnel : 434. Au travers de diverses filiales, produit des abrasifs agglomérés, des abrasifs appliqués et des super-abrasifs.

British Plaster Board (Bpb Plc) : production de plaques de plâtre, plâtres de construction et autres plâtres spéciaux. Ventes : 429,3 millions de livres sterling. Personnel : 1 639.

Saint-Gobain Plc : holding. Détient :

- Orchardflint : holding.
- Saint-Gobain Glass UK Ltd : production et transformation de vitrage. Ventes : 60,4 millions de livres sterling. Personnel : 190.
- Saint-Gobain Technical Fabrics UK Ltd.
- Saint-Gobain Insulation UK. Détient : British Gypsum Isover : production et commercialisation de produits isolants. Ventes : 42,3 millions de livres sterling. Personnel : 155.

Saint-Gobain Building Distribution Ltd : distribution de matériaux de construction. Ventes : 2,28 milliards de livres sterling. Personnel : 13 828.

Saint-Gobain Pipelines Plc : canalisations et pièces hydrauliques en fonte ductile pour l'adduction d'eau et l'assainissement, robinetterie hydraulique, pièces de voirie fonte et acier, fonte de Bâtiment. Ventes : 133,9 millions de livres sterling. Personnel : 802. Détient : Stanton Bonna Concrete Ltd (20 %) : tuyaux en béton.

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Chemfab Holding : transformation de tissus enduits (PTFE, silicone), rubans adhésifs. Détient : Chemfab Ireland Ltd. et SG PPL Ireland. Ventes : 19,1 millions d'euros. Personnel : 88.

Glasuld Ireland : production et commercialisation de produits isolants.

Moy-Isover Ltd : production et commercialisation de produits isolants. Ventes : 21,2 millions d'euros. Personnel : 74.

Gypsum Industries Ltd : production de plâtre, de plaques de plâtre et de carreaux pour plafonds. Ventes : 134,8 millions d'euros. Personnel : 254.

JP Corry : négoce de matériaux de construction.

AFRIQUE DU SUD

1 € = 8,520 rands

Saint-Gobain Abrasives Pty : production d'abrasifs appliqués,

Principales filiales, par pays et délégations

de super-abrasifs et de meules. Ventes : 93,8 millions de rands. Personnel : 175.

Saint-Gobain Pipelines South Africa : fabrication de pièces de fonderie. Ventes : 165,4 millions de rands. Personnel : 403.

Tylon : production de mortiers industriels.

BPB Gypsum (Pty) Ltd : production de plâtre, de plaques de plâtre et de carreaux pour plafonds. Ventes : 811,1 millions de rands. Personnel : 387.

Donn Products Pty : production de plaques de plâtre et de carreaux pour plafonds. Ventes : 247,2 millions de rands. Personnel : 95.

ITALIE ET GRÈCE

ITALIE

Saint-Gobain Glass Italia : production et transformation de vitrage. Ventes : 153,7 millions d'euros. Personnel : 313. Détient :

- Flovetro (50 %) : production et transformation de vitrage *(float)*. Ventes : 17 millions d'euros. Personnel : 53.
- SGGI Logistica Servizi : transports routiers.
- Gruppo Fontana : transformation et négoce de verre. Ventes : 56,1 millions d'euros. Personnel : 50.
- Vetreira Industriale Saint-Gobain (V.I.S) SRL. Personnel : 35.

Saint-Gobain Sekurit Italia : transformation de vitrage pour l'Automobile. Ventes : 64,4 millions d'euros. Personnel : 237. Détient : S.G. Autover Italia SRL, S.G. Sicurglass SRL. et Vetro Sud SRL (50 %). Ventes de l'ensemble : 56,6 millions d'euros. Personnel : 328.

Saint-Gobain Euroveder Italia : verre trempé pour l'électroménager. Ventes : 37 millions d'euros. Personnel : 278.

Saint-Gobain Isover Italia : fabrication de produits isolants et de produits d'étanchéité (matériaux de toiture, revêtements à base de voile de verre). Ventes : 66,6 millions d'euros. Personnel : 180.

Saint-Gobain Vetrotex Italia : fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement. Ventes : 154,8 millions d'euros. Personnel : 488.

Saint-Gobain Condotte SpA : canalisations en fonte ductile. Ventes : 86,5 millions d'euros. Personnel : 121.

Saint-Gobain Abrasivi SpA : production de meules abrasives. Ventes : 98,7 millions d'euros. Personnel : 450.

SEPR Italia : fabrication de réfractaires électrofondus. Ventes : 35,5 millions d'euros. Personnel : 203.

BPB Italia SpA : production de plâtre, de plaques de plâtre et de carreaux pour plafonds. Ventes : 152,1 millions d'euros. Personnel : 385.

Saint-Gobain Vetri : production d'emballages en verre creux (bouteilles, pots industriels). Ventes : 438,2 millions d'euros. Personnel : 1 191. Ces montants incluent Ecoglass : récolte et traitement du calcin.

POLOGNE, RUSSIE ET UKRAINE

POLOGNE

1 € = 3,895 zlotys

Saint-Gobain Glass Polska Sp ZOO : production et transformation de vitrage. Ventes : 433 millions de zlotys. Personnel : 279. Détient : Glaspol Sp ZOO : négoce et transformation de vitrage pour le Bâtiment. Ventes : 202 millions de zlotys. Personnel : 523. Hsj Jaroszowiec. Ventes : 84 millions de zlotys. Personnel : 281. Aurys Lustra Sp ZOO. Ventes : 25,5 millions de zlotys. Personnel : 155. SG Euroveder Polska Sp ZOO. Ventes : 26 millions de zlotys. Personnel : 200.

Saint-Gobain Sekurit Hanglas Polska : production de verre Automobile. Ventes : 313,3 millions de zlotys. Personnel : 1 299.

Saint-Gobain Velimat Polska Sp ZOO : production et commercialisation de voile de verre. Ventes : 34 millions de zlotys. Personnel : 76.

Saint-Gobain Abrasives Sp ZOO : production et commercialisation de meules abrasives. Ventes : 207 millions de zlotys. Personnel : 910.

Saint-Gobain Isover Polska Sp ZOO : production et commercialisation de produits isolants. Ventes : 281 millions de zlotys. Personnel : 291.

SG Dystrybucja Budowlana Sp ZOO : distribution de produits pour le Bâtiment. Ventes : 413 millions de zlotys. Personnel : 721.

Cortina : distribution de carrelages.

Rigips Polska - Stawiany Sp ZOO : production de plâtre, de plaques de plâtre, de produits d'isolation et de carreaux pour plafonds. Ventes : 218 millions de zlotys. Personnel : 223.

RUSSIE

1 € = 34,109 roubles

Kavminsteklo Zao (91,7 %) : production de verre d'emballages. Ventes : 1,28 milliard de roubles. Personnel : 1 113.

Sitall (98,5 %) : production de verre d'emballages. Ventes : 1,02 milliard de roubles. Employés : 1 297.

SG Isover Yegorievsk (99,9 %) : production et commercialisation de produits isolants. Ventes : 3,49 milliards de roubles. Personnel : 375.

Saint-Gobain Vetrotex Steklovolokno (85 %). Ventes : 775,3 millions de roubles. Personnel : 622.

UKRAINE

1 € = 6,324 karbovanets

Consumers Sklo Zorya (79,7 %) : production de verre d'emballage. Ventes : 251,1 millions de karbovanets. Personnel : 803.

SG Isover Zat : commercialisation de produits isolants. Ventes : 93,6 millions de karbovanets. Personnel : 26.

ROUMANIE, BULGARIE ET TURQUIE

ROUMANIE

1 € =3,524 nouveaux leus

Saint-Gobain Glass Romania SRL : production de verre plat. Ventes : 33,8 millions de nouveaux leus. Personnel : 214.

Saint-Gobain Isover Romania SRL : production de laine de roche. Ventes : 28,3 millions de nouveaux leus. Personnel : 180.

Rigips Romania SRL : production de plâtre et de plaques de plâtre. Ventes : 142,1 millions de nouveaux leus. Personnel : 246.

TURQUIE

1 € = 1 806 nouvelles livres

Weber Markem : production de mortiers industriels. Ventes : 44,4 millions de nouvelles livres turques. Personnel : 147.

Izocam (30,6 %) : production de laine de verre et de laine de roche.

BPB Gypsum Prod & trading Ltd : production et commercialisation de plâtre. Ventes : 142,1 millions de nouvelles livres turques. Personnel : 246.

PAYS NORDIQUES ET PAYS BALTES

DANEMARK

1 € = 7,459 couronnes danoises

Saint-Gobain Glass Nordic A/S : ventes : 24 millions de couronnes danoises. Détient : Scanglas A/S : production de vitrage isolant et de verre trempé. Ventes : 372,8 millions de couronnes danoises. Personnel : 337.

Saint-Gobain Isover A/S : fabrication et commercialisation de produits isolants. Ventes : 492,1 millions de couronnes danoises. Personnel : 228.

Saint-Gobain Ecophon Production A/S : production de produits acoustiques.

FINLANDE

SG Sekurit Finland Oy : transformation de vitrage Automobile. Ventes : 12,6 millions d'euros. Personnel : 107.

SG Autover Finland Oy : vitrage de remplacement. Personnel : 11.

Finnglass Oy ; Verinvest Oy : négoce et transformation de vitrage pour le Bâtiment. Personnel : 69.

Saint-Gobain Isover Oy : production et commercialisation de produits isolants. Ventes : 108 millions d'euros. Personnel : 320.

NORVÈGE

1 € = 8,047 couronnes norvégiennes

Brodrene Böckmann A/S : production de vitrage isolant. Ventes : 354 millions de couronnes norvégiennes. Personnel : 258.

Scandi - Glass A/S : production de vitrage isolant. Ventes : 69,5 millions de couronnes norvégiennes. Personnel : 37.

SI-Glass A/S : production de verre feuilleté et trempé. Ventes : 66,1 millions de couronnes norvégiennes. Personnel : 62.

SG Autover Bilglas A/S : vitrage de remplacement. Ventes : 81,1 millions de couronnes norvégiennes. Personnel : 53.

Saint-Gobain Ceramic Materials A/S : fabrication et vente de produits de carbure de silicium. Ventes : 478,1 millions de couronnes norvégiennes. Personnel : 251.

Optimera Gruppen A/S : distribution de matériaux de construction. Ventes : 4,58 milliards de couronnes norvégiennes. Personnel : 1 314.

SUÈDE

1 € = 9,253 couronnes suédoises

Emmaboda Glas AB : production de vitrage isolant et de verre trempé. Ventes : 397,3 millions de couronnes suédoises. Personnel : 231.

Saint-Gobain Sekurit Scandinavia AB : production de vitrage trempé et feuilleté pour l'Automobile. Ventes : 474,7 millions de couronnes suédoises. Personnel : 200.

Saint-Gobain Abrasives AB : abrasifs. Ventes : 187,5 millions de couronnes suédoises. Personnel : 38.

Saint-Gobain Isover AB : fabrication et commercialisation de produits isolants. Ventes : 920,3 millions de couronnes suédoises. Personnel : 442.

Saint-Gobain Ecophon AB : production et commercialisation de plafonds acoustiques. Ventes : 939,5 millions de couronnes suédoises. Personnel : 382. Ces montants incluent SG Ecophon Product. A/S - Danemark.

Dahl International AB : distributeur de produits sanitaire-chauffage en Suède, Norvège, Danemark, Finlande, Pologne, Roumanie et Estonie. Ventes : 17,55 milliards de couronnes suédoises. Personnel : 4 028.

Optimera Svenska AB : distribution de matériaux de construction. Ventes : 1,63 milliard de couronnes suédoises. Personnel : 601.

Principales filiales, par pays et délégations

ESTONIE

Saint-Gobain Sekurit Eesti A/S : production de pare-brise de remplacement. Ventes : 20,3 millions d'euros. Personnel : 204.

Saint-Gobain Isover Eesti A/S : commercialisation de produits isolants. Ventes : 18,4 millions d'euros. Personnel : 29.

A/S Baltiklaas : négoce et transformation de vitrage pour le Bâtiment. Ventes : 12,2 millions d'euros. Personnel : 119.

LETTONIE

SIA-Saint-Gobain Isover : commercialisation de produits isolants. Personnel : 17.

LITUANIE

UAB Saint-Gobain Isover : commercialisation de produits isolants. Personnel : 15.

AUTRE EUROPE

SUISSE

1 € = 1,573 franc suisse

Vetrotech International AG : production et commercialisation de plaques de vitrocéramiques. Ventes : 48,4 millions de francs suisses. Personnel : 81.

Temperit AG : négoce et transformation du vitrage pour le Bâtiment. Ventes : 42,1 millions de francs suisses. Personnel 150.

Saint-Gobain Isover SA : fabrication et commercialisation de produits isolants, commercialisation de fibres de renforcement. Ventes : 64,4 millions de francs suisses. Personnel : 177.

Sanitas Troesch : distribution de salles de bains et de cuisines. Ventes : 538,6 millions de francs suisses. Personnel : 877.

Riggips AG : production de plâtre, de plaques de plâtre, de produits d'isolation et de carreaux pour plafonds. Ventes : 72 millions de francs suisses. Personnel : 153.

International Saint-Gobain : holding.

ÉTATS-UNIS ET CANADA

ÉTATS-UNIS

1 € = 1,255 dollar US

Saint-Gobain Corporation : holding.

CertainTeed Corporation : produits d'isolation et matériaux de construction. Ce secteur comprend les activités :

- Revêtements et fenêtres en PVC.
- Toiture pour bâtiments résidentiels *(shingles)*.
- Toiture pour bâtiments commerciaux.
- Granulés.
- Tuyaux en PVC et produits d'extérieur (barrières, produits de sol et balustrades).
- Fiber Cement siding.

Détient :

- Saint-Gobain Vetrotex America, Inc. : fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement.
- Saint-Gobain Technical Fabrics America, Inc. : production et commercialisation de produits industriels pour le renforcement. Détient : Saint-Gobain BTI Inc. et Saint-Gobain BayForm America Inc. Production et commercialisation de produits industriels et d'accessoires pour l'industrie des portes et fenêtres.
- Ecophon C.T.T. : commercialisation de plafonds acoustiques. Ventes : 3,16 milliards de dollars. Personnel : 7 341. Les ventes et le personnel de CertainTeed Corporation incluent ceux de Saint-Gobain Vetrotex America Inc., Saint-Gobain Technical Fabrics America, Saint-Gobain BayForm America Inc., Saint-Gobain BTI Inc, Ecophon C.T.T. Bird Inc. et GS Roofing.

Saint-Gobain Abrasives, Inc. : production d'abrasifs agglomérés, d'abrasifs couchés et de super-abrasifs. Ventes : 767,7 millions de dollars. Personnel : 3 637. Ces montants incluent ceux de SG Universal Superabrasives Inc. Principales filiales aux États-Unis, Canada, Mexique, Nouvelle-Zélande.

Saint-Gobain Ceramics & Plastics, Inc. : par activités propres ou par l'intermédiaire de ses filiales, produit des céramiques techniques et avancées, des produits pour procédés chimiques, des plastiques à haute performance, des produits réfractaires électrofondus et des grains céramiques spéciaux, des produits de carbure de silicium. Ventes : 1,42 milliard de dollars. Personnel : 5 392. Ces chiffres incluent ceux des filiales consolidées.

Saint-Gobain Glass Corporation : holding. Détient : SG Sekurit USA Inc., HCS Corporation, Sovis North America Inc, Vetrotech Saint-Gobain North America Inc. Ventes de l'ensemble : 41,8 millions de dollars. Personnel : 144.

Eurokera North America (50 %) : production et commercialisation de plaques de vitrocéramiques. Ventes : 48,7 millions de dollars. Personnel : 72.

Meyer International Inc. : ventes : 85,4 millions de dollars. Personnel : 237. Ces montants incluent ceux de Meyer Laminates Inc.

BPB USA Inc. : production et commercialisation de plâtre, de plaques de plâtre et de carreaux pour plafonds. Ventes : 981,5 millions de dollars. Personnel : 1 330.

Saint-Gobain Containers, Inc. : fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles et pots). Ventes : 1,44 milliard de dollars. Personnel : 4 415.

SGD Manufacturing, Inc. : flaconnages parfumerie. Ventes : 81,8 millions de dollars. Personnel : 390.

CANADA

1 € = 1,424 dollar canadien

Saint-Gobain Technical Fabrics Canada, Ltd : détient : Saint-Gobain BayForm Canada : production et commercialisation de produits industriels et d'accessoires pour l'industrie des portes et fenêtres. Ventes de l'ensemble : 51,9 millions de dollars canadiens. Personnel : 191.

Decoustics : produits acoustiques. Ventes : 23,1 millions de dollars canadiens. Personnel : 121.

CertainTeed Gypsum Canada, Inc. : production de plaques de plâtre. Ventes : 353 millions de dollars canadiens. Personnel : 687.

MEXIQUE, COLOMBIE ET VENEZUELA

COLOMBIE

1 € = 2 963,75 pesos colombiens

Saint-Gobain de Colombia : production de vitrage pour le Bâtiment et l'Automobile. Ventes : 83,4 milliards de pesos colombiens. Personnel : 238.

PAM Colombia SA : production de tuyaux pour l'adduction d'eau. Ventes : 40,1 milliards de pesos colombiens. Personnel : 14.

Pabsa : production d'abrasifs appliqués et de meules. Ventes : 34,6 milliards de pesos colombiens. Personnel : 94.

MEXIQUE

1 € = 13,690 pesos mexicains

Saint-Gobain Glass Mexico : production et transformation de vitrage. Ventes : 1,15 milliard de pesos mexicains. Personnel : 295.

Saint-Gobain Sekurit Mexico : production de vitrage pour l'Automobile. Ventes : 955,4 millions de pesos mexicains. Personnel : 924.

Saint-Gobain Vetrotex America (Mexique) : production et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement. Ventes : 706,8 millions de pesos mexicains. Personnel : 387.

Saint-Gobain Technical Fabrics SA de Mexico : production de moustiquaires *(insect screen)*. Ventes : 171,1 millions de pesos mexicains. Personnel : 147.

VENEZUELA

1 € = 2 696,319 bolivars

Saint-Gobain Abrasivos : production d'abrasifs appliqués et de meules. Ventes : 19,7 milliards de bolivars. Personnel : 91.

Saint-Gobain Materiales Ceramicos : production de carbure de silicium. Ventes : 51,1 milliards de bolivars. Personnel : 44.

BRÉSIL ET ARGENTINE

ARGENTINE

1 euro = 3,881 pesos argentins

Vidrieria Argentina (VASA) (49 %) : fabrication de vitrage pour le Bâtiment. Ventes : 135,5 millions de pesos argentins. Personnel : 142.

Saint-Gobain Isover Argentina : production de fibres de verre d'isolation et de renforcement. Ventes : 65,5 millions de pesos argentins. Personnel : 136.

Saint-Gobain Abrasivos Argentina : production et distribution d'abrasifs agglomérés. Ventes : 25,8 millions de pesos argentins. Personnel : 31.

Barugel Azulay : distribution de sanitaire carrelage cuisine. Ventes : 66,8 millions de pesos argentins. Personnel : 243.

Rayen Cura Saic (60 %) : production d'emballages en verre creux (bouteilles). Ventes : 169,7 millions de pesos argentins. Personnel : 294.

BRÉSIL

1 € = 2,730 reals

Saint-Gobain Vidros SA : production et transformation de vitrage pour le Bâtiment et l'Automobile, de verre creux (bouteilles, flacons, pots industriels), de gobeleterie et de fibres de verre d'isolation et de renforcement. Ventes : 1,13 milliard de reals. Personnel : 3 372.

Cebrace (50 %) : production et transformation de vitrage. Ventes : 685,2 millions de reals. Personnel : 717.

Brasilit : fabrication de plaques et moulages. Ventes : 194,3 millions de reals. Personnel : 853. Détient :

- Santa Veronica. Détient Mineracao Jundu (50 %) : exploitation de carrières. Personnel : 152 et Carborundum Holding qui détient Saint-Gobain Cerâmicas & Plásticos : production et vente de fibres d'isolation haute température et produits réfractaires. Ventes : 165,7 millions de reals. Personnel : 435.
- Saint-Gobain Materiais Cerâmicos : production de carbure de silicium. Ventes : 149,4 millions de reals. Personnel : 342.
- Saint-Gobain Weber Brésil (Quartzolit) : production de colles-carrelage. Ventes : 299,1 millions de reals. Personnel : 636.

Saint-Gobain Canalização : fabrication de tuyaux et de raccords en fonte ductile. Ventes : 295,3 millions de reals. Personnel : 1 232.

Saint-Gobain Abrasivos Ltda : production d'abrasifs agglomérés et d'abrasifs appliqués. Ventes : 392,9 millions de reals. Personnel : 1 287.

Principales filiales, par pays et délégations

CHILI

1 € = 665,990 pesos chiliens

Inversiones Float Chile Ltda (49 %) : production et transformation de vitrage.

Vidrios Lirquen (51 %) : production et transformation du vitrage. Ventes : 15,8 milliards de pesos chiliens. Personnel : 122.

BO Glass Containers SA (51 %) : production et commercialisation d'emballages en verre creux (bouteilles).

ASIE-PACIFIQUE

CORÉE DU SUD

1 € = 1 198,05 wons coréens

Hankuk Glass Industries Inc. (80,47 %). Société cotée à la Bourse de Séoul (Corée du Sud). Production de verre plat. Ventes : 253,3 milliards de wons. Personnel : 776. Détient :

- Hankuk Sekurit Limited : transformation pour l'Automobile. Ventes : 174 milliards de wons. Personnel : 689.
- Hankuk Processed Glass Inc. Hankuk Lighting Glass, Hankuk Haniso, Hankuk Specialty Glass Product et 60 % de Hankuk Speciality Glass. Ventes de l'ensemble : 92,2 milliards de wons. Personnel : 443.

Saint-Gobain Vetrotex Korea Ltd : fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement. Ventes : 86,3 milliards de wons. Personnel : 241.

INDONÉSIE

SG Norton Hamplas (50 %). Personnel : 198.

SG Winter Diamas (75 %). Personnel : 236.

JAPON

1 € = 146,071 yens

Saint-Gobain K.K. : production de super-abrasifs, de céramiques techniques, de plastiques à hautes performances. Ventes : 9,2 milliards de yens. Personnel : 203.

NSG Vetrotex K.K. (60 %) : fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement. Ventes : 9,7 milliards de yens. Personnel : 171. Détient : GRP Co., Ltd : distribution de produits pour l'industrie du plastique renforcé. Ventes : 5 milliards de yens. Personnel : 16.

Saint-Gobain TM K.K. (60 %) : production de réfractaires haute performance. Ventes : 9,1 milliards de yens. Personnel : 209.

Saint-Gobain Ceramics Materials K.K. (90 %) : production de grains et poudres céramiques. Ventes : 4,1 milliards de yens. Personnel : 35.

SINGAPOUR

1 € = 1,994 dollar de Singapour

Saint-Gobain Quartz Pte : fabrication de tubes pour semi-conducteurs.

Saint-Gobain Abrasives Singapour : ventes : 36,9 millions de dollars de Singapour. Personnel : 49

THAÏLANDE

1 € = 47,570 bahts

Saint-Gobain Sekurit Thaïland (95 %) : transformation Automobile. Ventes : 2,30 milliards de bahts. Personnel : 778.

Saint-Gobain Vetrotex Thaïland. Ventes : 480,6 millions de bahts. Personnel : 228.

Saint-Gobain Abrasives Thaïland Ltd (83,3 %). Personnel : 107.

Thai Gypsum Products Plc (99,7 %) : production de plâtre et plaques de plâtre. Ventes : 2,83 milliards de bahts. Personnel : 436.

AUSTRALIE

1 € = 1,667 dollar australien

Saint-Gobain Abrasives Australia Pty : ventes : 87,5 millions de dollars australiens. Personnel : 248.

CHINE

1 € = 10,007 yuans

Beijing SEPR Refractories (87,8 %) : fabrication de réfractaires électrofondus. Ventes : 305,3 millions de yuans. Personnel : 263.

SG Ceramic Materials China (Lianyungang). Ventes : 89,9 millions de yuans. Personnel : 27.

SG Ceramic Materials Mudanjiang Co. Ltd : ventes : 158,4 millions de yuans. Personnel : 284.

Shanghai SEPR Zirconium Products Co. (86 %). Ventes : 90,4 millions de yuans. Personnel : 29.

SG Abrasives Shanghai : production de meules abrasives. Ventes : 380,4 millions de yuans. Personnel : 578.

Hangzhou SG Vetrotex. Ventes : 306,8 millions de yuans. Personnel : 348.

Beijing SG Vetrotex Glass Fiber (80 %) : fibres de verre pour le renforcement. Ventes : 172,8 millions de yuans. Personnel : 211.

SGTF Hongfa Co. Ltd (80 %). Ventes : 199,4 millions de yuans. Personnel : 295.

SG Hanglas Safety Shanghai : transformation Automobile. Ventes : 599 millions de yuans. Personnel : 786.

SG Sekurit Shanghai Co. Ltd : transformation Automobile. Ventes : 139,5 millions de yuans. Personnel : 127.

Nanjing SG Hanglas (73,5 %). Ventes : 251,8 millions de yuans. Personnel : 572.

Qingdao SG Hanglas Clfg Co. Ltd (91,2 %). Ventes : 249,6 millions de yuans. Personnel : 333.

Kunshan Yongxin Glassware Co. Ltd : ventes : 179,6 millions de yuans. Personnel : 354.

Eurokera Guangzhou Co. Ltd (50 %) : finitions de vitrocéramique pour plaques de cuisson.

SG Pipelines Co. Ltd : canalisation en fonte ductile. Ventes : 441,3 millions de yuans. Personnel : 724.

SG Xuzhou Pipelines Co. Ltd (75 %). Ventes : 728 millions de yuans. Personnel : 449.

SG Foundry Co. Ltd. Personnel : 307.

SG Xugang Pipe Cie. Ltd (Xuzhou General Iron and Steel Works) : production de fonte liquide. Détient : Ductile Iron Pipe Co. (D.I.P.). Ventes : 1 234,6 millions de yuans. Personnel : 3 340.

Zhanjiang Saint-Hua Glass (70 %) : emballages en verre creux (bouteilles). Ventes : 121,2 millions de yuans. Personnel : 282.

La Maîson (Sgdb China) : distribution de produits pour l'aménagement complet du logement. Ventes 106,8 millions de yuans. Personnel : 389.

INDE

1 € = 56,785 roupies indiennes

Saint-Gobain Glass India Ltd : ventes : 7,12 milliards de roupies indiennes. Personnel : 689.

Saint-Gobain Sekurit India (85,8 %) : société cotée à la Bourse de Mumbai. Transformation Automobile. Ventes : 694,5 millions de roupies indiennes. Personnel : 187.

Grindwell Norton Ltd (51,3 %) : société cotée à la Bourse de Mumbai. Production et commercialisation d'abrasifs et de céramiques. Ventes : 3,74 milliards de roupies indiennes. Personnel : 1 389.

Saint-Gobain Vetrotex India Pty Ltd : ventes : 1,05 milliard de roupies indiennes. Personnel : 312.

SEPR Refractories India Ltd : fabrication de réfractaires électrofondus. Ventes : 229,8 millions de roupies indiennes. Personnel : 175.

India Gypsum Ltd : production de plâtre et de plaques de plâtre. Ventes : 2,03 milliards de roupies indiennes. Personnel : 426.

AUTRES PAYS

SADIP - Arabie Saoudite (20 %) : production de canalisations en fonte ductile.

Placogips SAE - Égypte : production de plâtre. Personnel : 328.

Attestation

Visée à l'article 2 de l'instruction nº 2005-11 du 13/12/05

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent prospectus, ainsi qu'à la lecture d'ensemble du prospectus.

A Courbevoie,
le 29 mars 2007

Jean-Louis BEFFA
Président-Directeur Général

Table de concordance

Personne responsable	216
Contrôleurs légaux des comptes	31/32
Informations financières et sélectionnées	5, 46, 48, 54, 60, 63
Facteurs de risques	66/69
Informations concernant l'émetteur	
Histoire et évolution de la société	4
Investissements	44/45
Aperçu des activités	
Principales activités	6
Principaux marchés	47, 52/53, 59, 62, 64
Organigramme	170/171
Propriétés immobilières, usines et équipements	139
Examen de la situation financière et du résultat	
Résultat d'exploitation	44, 122
Trésorerie et capitaux	123, 143/144, 154/156
Recherche et développement, brevets et licences	7, 129
Information sur les tendances	40/41
Prévisions ou estimations du bénéfice	NA
Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	19/20, 30
Rémunération et avantages	29/30, 166, 198
Fonctionnement des organes d'administration et de direction	25/29
Salariés	78/93, 166, 199
Principaux actionnaires	13
Opérations avec des apparentés	166
Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
Informations financières historiques	5
Informations financières *pro forma*	175/177
États financiers	119/204
Vérifications des informations financières historiques annuelles	173/174, 203/203
Informations financières intermédiaires et autres	NA
Politique de distribution des dividendes	9
Procédures judiciaires et d'arbitrage	67/68, 163/165, 199/201
Changement significatif de la situation financière ou commerciale	NA
Informations complémentaires	
Capital social	12/13
Statuts	31/32
Contrats importants	NA
Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	NA
Documents accessibles au public	18, 31
Informations sur les participations	205/215

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

■ Les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005, les rapports des Commissaires aux comptes y afférents et le rapport de gestion du Groupe qui sont contenus dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 30 mars 2006 (D.06-0184).

■ Les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2004, les rapports des Commissaires aux comptes y afférents et le rapport de gestion du Groupe qui sont contenus dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 8 avril 2005 (D.05-0378).

Principales adresses

France
Saint-Gobain
Direction Générale
et pôles Vitrage,
Matériaux Haute Performance,
Produits pour la Construction,
Distribution Bâtiment,
Conditionnement

Les Miroirs
18, avenue d'Alsace
92400 Courbevoie
www.saint-gobain.com

Adresse postale :
Les Miroirs
92096 La Défense Cedex
Tél. : 01 47 62 30 00

Allemagne et Europe Centrale
Délégation Générale
Viktoria-Allee 3-5
D-52066 Aix-la-Chapelle
Tél. : (49) (241) 516 0
Fax : (49) (241) 516 24 44
www.saint-gobain.de

Benelux
Délégation Générale
Boulevard de la Plaine, 5
B-1050 Bruxelles
Tél. : (32) (2) 645 87 11
Fax : (32) (2) 645 87 95

Royaume-Uni, République d'Irlande et Afrique du Sud
Délégation Générale
Aldwych House
81 Aldwych
GB-Londres WC2B 4HQ
Tél. : (44) (0)20 7400 8800
Fax : (44) (0)20 7400 8899
www.saint-gobain.co.uk

Espagne, Portugal et Maroc
Délégation Générale
Edificio Ederra - Centro Azca
Paseo de la Castellana nº 77
E-28046 Madrid
Tél. : (34) (91) 397 20 00
Fax : (34) (91) 397 26 26

Italie et Grèce
Délégation Générale
Via E. Romagnoli, 6
I-20146 Milan
Tél. : (39) (2) 42 43 1
Fax : (39) (2) 47 47 98

Pays Nordiques et Pays Baltes
Délégation Générale
Box 501
S-26050 Billesholm
Tél. : (46) 4 28 40 00
Fax : (46) 4 28 40 01

Pologne, Russie et Ukraine
Délégation Générale
Atrium Plaza
Al Jana Pawla II 29
00-867 Varsovie, Pologne
Tél. : (48) 22 653 79 00
Fax : (48) 22 653 79 09

Délégation Russie
Legion Business Centre
Bolshaya Ordynka, 40
119017 Moscou, Russie
Tél. : 7 (495) 230 55 70
Fax : 7 (495) 230 55 80

Roumanie, Bulgarie et Turquie
Délégation Générale
16 rue Prof. Dr. Ion Cantacuzino
Bucarest 1
011438, Roumanie
Tél. : 40 21 207 57 00
Fax : 40 21 207 57 11

États-Unis et Canada
Délégation Générale
750 E Swedesford Road
PO Box 860
Valley Forge, PA 19482-0101
Tél. : (1) (610) 341 70 00
Fax : (1) (610) 341 71 01
www.saint-gobain.com/us

Brésil et Argentine
Délégation Générale
Avenida Santa Marina, 482
Agua Branca
05036-903 São Paulo SP
Tél. : (55) (11) 3874 7988
Fax : (55) (11) 3611 1598
www.saint-gobain.com.br

Mexique - Colombie - Venezuela
Délégation Générale
Horacio nº1855-502
Colonia Polanco
11510 Mexico DF
Tél. : 52 (55) 52 79 16 00
Fax : 52 (55) 52 79 16 99
www.saint-gobain.com.mx

Asie - Pacifique
Délégation Générale
Saint-Gobain Bldg
3-7 Kojimachi, Chiyoda-Ku
102-0083 Tokyo
Tél. : (813) 52 75 08 61
Fax : (813) 52 75 08 69
www.saint-gobain.co.jp

Chine
Délégation
1701, Ocean Tower
550 Yan An East Road
Shanghai 200001
Tél. : (86-21) 63 61 88 99
Fax : (86-21) 63 22 29 09
www.saint-gobain.com.cn

Asie du Sud-Est
Délégation
15 Beach Road
04-02 Beach Centre
Singapour 189677
Tél. : (65) 63 34 26 36
Fax : (65) 63 34 53 25

Inde
Délégation Générale
Army and Navy Building
148 Mahatma Gandhi Road
400001 Mumbai
Tél. : (91-22) 2284 4727
Fax : (91-22) 2282 2617
www.saint-gobain.co.in

Ce document a été imprimé sur du papier de marque recyclable et biodégradable, fabriqué et blanchi sans chlore dans des usines européennes certifiées ISO 9001 (pour leur gestion de la qualité), ISO 14001 (pour leur gestion de l'environnement) FSC et PEFC (pour l'utilisation de papiers issus de forêts gérées durablement) et accréditées EMAS (pour leur performances environnementales) Ce papier a obtenu le certificat ISEGA de conformité alimentaire et ne contient pas de métaux lourds (taux inférieur à 100 ppm).

SAINT-GOBAIN

LES MIROIRS
92096 LA DÉFENSE CEDEX
www.saint-gobain.com

Conception et réalisation : VERSUS - Crédits photos : Photothèque Saint-Gobain, Musée du Quai Branly/Photo : Nicolas Borel, Jean Nouvel - Musée du Quai Branly / ADAGP, Paris, 2007, D.R., X